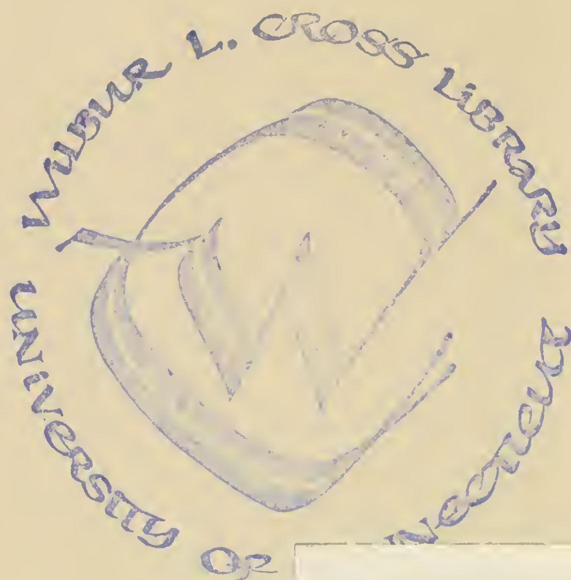
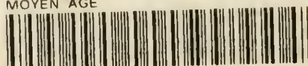

WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT


the
university of
connecticut
libraries



LA BIBLE FRANÇAISE
AU MOYEN ÂGE.

ÉTUDE

SUR

LES PLUS ANCIENNES VERSIONS DE LA BIBLE

ÉCRITES EN PROSE DE LANGUE D'OÏL,

PAR

SAMUEL BERGER,

SECRÉTAIRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS.

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'INSTITUT.



PARIS.

IMPRIMÉ, PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT,

À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC L

à mon ami Chatelai
hommage affectueu
Samuel Ber

LA BIBLE FRANÇAISE

AU MOYEN ÂGE.

PARIS.

H. CHAMPION, LIBRAIRE,

QUAI MALAQUAIS, 15.

LA BIBLE FRANÇAISE
AU MOYEN ÂGE.

ÉTUDE

SUR

LES PLUS ANCIENNES VERSIONS DE LA BIBLE
ÉCRITES EN PROSE DE LANGUE D'OÏL,

PAR

SAMUEL BERGER,

SECRÉTAIRE DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE PARIS.

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'INSTITUT.



PARIS.

IMPRIMÉ, PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT,

À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXIV.

A

MONSIEUR HIMLY,

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS,

HOMMAGE DE DÉVOUEMENT FILIAL.

PRÉFACE.

La Bible française du moyen âge remonte au moins, par ses origines, aux premières années du xiie siècle. Ce fut sans doute aux environs de l'an 1100, dans quelque abbaye normande du sud de l'Angleterre, que des disciples de Lanfranc traduisirent le Psautier dans leur langue, alors fort peu différente du langage de l'Île-de-France. Ils en firent même une double version, répondant à deux des textes latins sous la forme desquels circulait alors le Psautier. Si, comme on peut le croire, elles sont toutes les deux du même traducteur, il est probable qu'il travaillait sur un de ces Psautiers à triple colonne où l'on lisait, en regard, les trois traductions de saint Jérôme, le Psautier dit *hébraïque*, le Psautier dit *gallican* et le Psautier dit *romain*. C'est la glose du texte gallican qui est devenue le Psautier français du moyen âge.

Telle fut la popularité de cette antique version normande, que, jusqu'à la Réforme, il ne s'est pas trouvé un écrivain pour traduire à nouveau les Psaumes. Les cent et quelques manuscrits du livre des Psaumes que nous possédons contiennent tous, on n'en peut guère douter, des remaniements de l'ancienne version de l'an 1100; Pierre-Robert Olivetan, le cousin de Calvin, fut le premier auteur d'une version du Psautier réellement nou-

velle, et, jusqu'en l'an 1690, les Bibles de Louvain n'ont pas imprimé un autre texte que celui de l'ancien Psautier, revisé par le pieux Le Fèvre d'Étaples.

Cinquante ans après le Psautier, l'Apocalypse était traduite à son tour dans les États normands, et cette traduction, dont le seul mérite est d'avoir servi de prétexte à des illustrations magnifiques, s'est perpétuée à travers tout le moyen âge sous le couvert de la Bible du XIIIe siècle, dans laquelle elle avait trouvé place. En même temps, dans l'Île-de-France ou en Normandie, un homme de goût composait cette poétique traduction des quatre livres des Rois qui est un des plus beaux monuments de notre ancienne langue.

Un peu plus tard, vers l'an 1170, le chef des «pauvres de Lyon», Pierre Valdus, entreprit de faire traduire des extraits de la Bible pour les gens simples et ignorants. Il n'était pas le seul. Des bords du Rhône aux bouches de la Meuse, on s'occupait de toutes parts de la traduction de la Bible. Les persécutions ordonnées par Innocent III mirent fin à ce mouvement, dont quelques fragments de traduction, échappés aux inquisiteurs de Metz ou de Liège, nous ont seuls conservé le précieux souvenir.

Il appartenait au règne de saint Louis de donner à notre pays une Bible française complète. C'est dans l'Université de Paris que fut écrite, peu avant l'an 1250, la version française par excellence des Livres saints. Nous ne voulons pas dire que l'Université ait pris une part officielle quelconque à cette œuvre de traduction; mais c'est dans les ateliers des libraires qui en étaient citoyens, sur un texte latin corrigé dans son sein, que la Bible a été, pour la

première fois, traduite en entier en français. Cette version parisienne des Livres saints acquit bientôt une telle faveur qu'il fut dès lors impossible d'en faire accepter une autre. D'autre part, elle s'était, dès les premières années du XIVe siècle, si étroitement unie à l'intéressante Histoire sainte de Guyart Desmoulins, que la *Bible historiale* qui circule sous le nom du chanoine picard n'est, en réalité, pour les deux tiers, qu'un simple extrait de la version de Paris.

Ainsi complétée, la *Bible historiale* a joui, pendant le XIVe et le XVe siècle, d'un succès sans égal. Il n'est presque pas un château de grande maison, en France et dans les pays voisins, où n'ait figuré quelqu'un de ces précieux manuscrits, qu'enrichissaient des miniatures de toute beauté. Mais il est peu probable qu'un seul de ces splendides volumes ait jamais pénétré jusqu'au peuple ou jusqu'au bas clergé. Aussi, depuis que la Bible française était devenue un objet de luxe, l'Église cessa-t-elle de s'en émouvoir, le peuple n'ayant plus le moyen de la lire.

Les rois et les reines de France, les princes et les princesses du sang royal, ont, depuis l'avènement des Valois, porté à la traduction de la Bible l'intérêt le plus personnel. Le roi Jean en avait fait entreprendre une traduction qui promettait d'être excellente. La bataille de Poitiers interrompit cette œuvre. Charles V demanda à Raoul de Presles une version nouvelle; mais le traducteur du roi a imité beaucoup l'ancienne Bible française et ne l'a guère améliorée. Jusqu'à Charles VIII et à François Ier, jusqu'à Anne de Bretagne et à Marguerite d'Angoulême, la traduction de la Bible ne cessa d'être à cœur à la maison

royale; mais, au XIV[e] et au XV[e] siècle, il y avait si loin des princes au peuple, la religion de la cour était si étrangère à la piété des simples gens, que jamais peut-être le peuple n'a plus profondément ignoré la Bible. C'était sans doute uniquement par les vitraux des églises et par les sermons des moines qu'il apprenait à la connaître.

Il en fut ainsi jusqu'à la Réforme. Il appartenait à Le Fèvre d'Étaples et à ses disciples de fournir à la Bible du moyen âge, à cette œuvre si belle malgré tous ses défauts, la revanche bien méritée de l'éloignement où on l'avait tenue si longtemps, en la mettant, sous une forme nouvelle, entre les mains du peuple entier [1]. Dès le règne de Charles VIII, un évêque, ami de Jacques Le Fèvre et d'Érasme, Jean de Rély, avait, par ordre du roi, fait imprimer la *Bible historiale.* Le Fèvre reprit son œuvre, la compléta, la transforma, et la livra, presque entièrement renouvelée, mais encore reconnaissable, au peuple des campagnes et des villes, en donnant à sa traduction la belle devise : « Voici maintenant le temps acceptable, voici maintenant les jours de salut. » La Bible de Le Fèvre d'Étaples a été la base de toutes les traductions postérieures; aussi trouverait-on peut-être, en cherchant bien, dans les Bibles que nous lisons aujourd'hui, quelques traces du style des anciens traducteurs du règne de saint Louis.

Telle est, en quelques mots, l'histoire de la Bible française au moyen âge. Qu'il nous soit maintenant permis de dire de quelle manière nous avons été amené à en aborder l'étude.

[1] Voir S. Berger, *La Bible au XVI[e] siècle*, Paris, 1879.

L'Académie des inscriptions avait, dans sa séance publique du 12 novembre 1879, mis au concours l'étude des versions de la Bible en langue d'oïl, totales ou partielles, antérieures à la mort de Charles V. Le sujet était plus vaste qu'il ne pouvait le paraître, car les versions du moyen âge qui ont quelque importance sont presque toutes antérieures à l'an 1380. C'était donc toute l'histoire des versions de la Bible en langue d'oïl qu'il s'agissait d'embrasser.

L'Académie a bien voulu, sur un rapport très indulgent présenté, au nom de la commission, par M. Gaston Paris, et par l'organe bienveillant de son président, M. Girard, couronner le présent mémoire. A elle appartient, avec l'expression de ma reconnaissance, l'hommage d'un travail qu'elle a fait naître et qu'elle n'a pas dédaigné d'encourager.

Il s'agissait, avant tout, de comparer entre elles toutes les versions qui nous sont conservées, afin de les grouper et de reconnaître les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles. Mais comparer entre elles des versions françaises est chose dangereuse. Les ressemblances du langage sont aussi trompeuses que les différences de style ou de dialecte, et, pour rapprocher sûrement les divers textes l'un de l'autre, il fallait, pour ainsi dire, les dépouiller de leur langue et revenir au texte latin. Pour cette recherche, il a été nécessaire d'appliquer à la Bible française, dans la mesure du possible, la méthode de la collation par passages choisis, qui a permis à M. Reuss de classer à coup sûr huit cents *Nouveaux Testaments* grecs. J'ai pris pour base de mon travail l'édition de la Vulgate de Leander van Ess (Tubingue, 1822, 3 volumes in-8°), où l'on

a marqué au bas des pages les variantes des deux recensions de Sixte V et de Clément VIII. Ces deux éditions ayant été établies d'après des principes opposés, il se trouve que le choix de leurs variantes est dirigé par autre chose que par le hasard. J'ai donc noté, entre les lignes d'un exemplaire de l'édition de Van Ess, les leçons des principaux textes français et des textes latins usités à Paris au moyen âge. Certains passages ont été collationnés plus complètement encore dans un petit nombre de manuscrits. Ainsi, j'ai pu conclure avec quelque probabilité à la dépendance réciproque d'un certain nombre de nos textes, et, du même coup, j'ai pu trouver quelque lumière sur les textes latins dont ils ont été traduits [1]. Quant à la collation des manuscrits, il importait qu'elle fût faite avec beaucoup d'ordre et d'ensemble. Même les *Bibles historiales,* qui sont si nombreuses, devaient être examinées avec soin : un grand nombre de questions intéressantes dépendaient de leur classement. J'ai donc procédé avec une symétrie absolue. Il n'est pas un manuscrit dont j'aie notion, et dans lequel les mêmes passages n'aient été minutieusement relevés. Ces passages, quelquefois assez étendus, étaient, pour ainsi dire, dispersés dans toutes les parties de la Bible [2]; ils doivent le choix qui en a été fait à des variantes ou à des erreurs de copie faciles à relever; plusieurs avaient déjà été choisis par M. Reuss. La même unité a été observée dans la description des manuscrits, dans laquelle on s'est efforcé d'apporter une grande exactitude.

[1] Cette recherche est résumée à la page 150 et dans les pages suivantes.

[2] On en verra l'énumération à la page 211.

Il fallait savoir se borner. J'ai donc porté mon attention avant tout sur la comparaison des textes. Ces textes mêmes ont été dégagés de tout ce qui ne rentrait pas dans la *famille* des versions textuelles en prose. Les textes poétiques ont dû être écartés : ils forment en effet une littérature le plus souvent absolument différente de la littérature biblique en prose. Au reste, l'étude des versions rimées de la Bible au moyen âge est réservée à mon excellent confrère, M. J. Bonnard, qui a collaboré à mon travail par les précieux documents dont il s'est dépouillé pour moi. Son beau travail va sortir des presses de l'Imprimerie nationale, et je suis heureux de lui souhaiter le premier la bienvenue. Mais les frontières des deux domaines de la prose et des vers ont dû être exactement étudiées, et l'on a pu constater certains rapprochements fort remarquables entre quelques textes, les uns en vers, les autres en prose. Ces ressemblances se sont trouvées parfois si grandes que je n'ai pas craint, par exemple, de placer un Psautier en vers du XIIIe siècle au milieu des Psautiers en prose avec lesquels il semble former famille.

De même, il fallait écarter tout ce qui est *Histoires de la Bible*, *Bibles moralisées*, etc. Une exception a été faite en faveur de la *Bible historiale* [1]. Ce livre, en effet, est au premier chef une traduction partielle de la Vulgate; mais surtout, c'est jointe à elle que l'ancienne version

[1] Je dis partout : *Bible historiale*, et non *Bible historiée;* en effet, toutes les Bibles à images sont des Bibles *historiées*, mais la seule Bible de Guyart Desmoulins est une Bible *historiale*, c'est-à-dire une imitation de l'*Historia scholastica*.

française du XIIIe siècle s'est répandue et a acquis sa popularité. La *Bible historiale*, à cet égard, est fort près du centre de notre étude. Ce centre est la version faite à Paris avant le milieu du règne de saint Louis. Voilà l'unité de notre sujet.

Les accessoires d'une étude comme celle-ci n'en sont pas toujours la partie la moins attrayante. On ne peut dire tout ce que les marges de nos Bibles, les notes au crayon ou à la pointe, qu'on n'y déchiffre pas sans peine, révèlent et réservent encore d'observations curieuses sur les coutumes de la librairie parisienne et sur les mœurs des familles qui possédaient la Bible en français. On s'est efforcé de réunir quelques-uns de ces faits de détail dans la conclusion de cette étude. Une table, rédigée avec soin, facilitera l'usage de notre livre, en renvoyant sans cesse le lecteur à la description des manuscrits, qui complète toujours et quelquefois corrige le texte même de l'ouvrage.

Pour satisfaire aux exigences de mon sujet, je n'ai craint aucune peine; mais j'ai été aidé par la bienveillance d'un grand nombre de collaborateurs et d'amis. Mon étude a porté sur 189 manuscrits. La Bibliothèque nationale m'en a fourni 69; les autres bibliothèques de Paris, 21; la province, 17; le *British Museum*, 34; les autres bibliothèques de la Grande-Bretagne, 25; les autres pays, 23. J'ai joui, à Londres, des excellents conseils de M. Thompson et du concours infiniment obligeant du personnel du Musée Britannique [1]. A Cambridge, M. Aldis Wright

[1] Il existe au *Manuscripts room* une précieuse série de volumes, où l'on a réuni par ordre de matières les indications dispersées dans les nombreux

et M. Bradshaw m'ont montré leurs trésors, de même que M. Neubauer ceux d'Oxford, avec leur bienveillance si connue. Le comte d'Ashburnham m'a admis dans sa bibliothèque avec une courtoisie parfaite, et j'ai été à Cheltenham demander aux héritiers de sir Thomas Phillipps l'entrée de la bibliothèque autrefois conservée à Middlehill. A Bruxelles, MM. Ruelens et Ouverleaux m'ont fait les honneurs de la Bibliothèque de Bourgogne; à Rome, MM. A. Thomas, Digard et Élie Berger; à la Haye, M. Lacheret; à Lausanne, M. Ed. de Muralt; à Munich, M. W. Meyer; à Londres, MM. Garnett et Anderson; à Copenhague, MM. les professeurs Sthyr et V. Schmidt; à Saint-Pétersbourg, M. Al. Wesselofsky; à Bruxelles, M. Rochedieu; à Oxford, le révérend J. Wordsworth; à Genève, M. Th. Dufour, auquel je dois une reconnaissance particulière, ont bien voulu travailler pour moi, et m'ont envoyé de précieuses collations. M. le professeur Reuss, auquel je dois la méthode même de ce travail, n'a pas craint de faire venir d'Iéna à Strasbourg le plus volumineux de tous les manuscrits, et l'a collationné pour moi beaucoup mieux que je n'aurais su faire. M. Sabatier a bien voulu étudier pour ce travail les manuscrits de Rouen; M. A. Paumier, celui de Reims; M. Grégori, ceux de Metz; M. Louitz, le Raoul de Presles de Grenoble; M. Max Bonnet, la Bible de Montpellier; M. Deschamps de Pas, celle de Saint-Omer; M. Martin Dupont m'a envoyé une excellente description de la Bible

catalogues du *British Museum;* les manuscrits *additionnels* ne pourraient guère être trouvés sans cette ressource. M. Thompson a mis sur les marges de cet exemplaire des notes chronologiques qui font autorité.

de Troyes. M. Delisle, que je suis fort honoré de pouvoir citer à cette place, a bien voulu me communiquer les notes qu'il a prises sur les beaux Psautiers de la bibliothèque de M. Lecaron de Troussures. Je devrais rendre grâce à la complaisance de tous les bibliothécaires de Paris. Je nommerai seulement MM. Franklin et A. Molinier, de la bibliothèque Mazarine, M. Larchey, de l'Arsenal, et, avant tous les autres, M. Deprez, de la Bibliothèque nationale, dont la perspicacité de paléographe n'est surpassée que par son obligeance et par son désintéressement.

Je n'ai pas admis d'autres abréviations que celles qui sont dans l'usage. Chacun comprendra qu'un manuscrit *latin* ou *français* fait partie du fonds latin ou du fonds français de la Bibliothèque nationale. Des numéros tels que 1 A XX ou 19 D II suffisent à désigner des manuscrits du «vieux fonds royal» du *British Museum;* le mot *additional* indique toujours un manuscrit *additionnel* du Musée Britannique. Il est souvent difficile de comprendre les anciens auteurs, tels que le Père Lelong ou M. Leroux de Lincy, à cause des anciens numéros de la Bibliothèque du Roi, dont ils font usage. Pour lever cette difficulté, j'ai donné, à la page 363, un tableau de concordance des numéros de l'inventaire de 1682 avec les numéros actuels du fonds français de la Bibliothèque nationale.

Comme toutes nos traductions sont faites sur le texte latin, et comme aucun des traducteurs ne paraît avoir connu le grec ni l'hébreu, je me suis abstenu de dépasser l'horizon de ces écrivains, et je n'ai fait allusion aux originaux que dans de très rares occasions.

J'ai toujours suivi scrupuleusement la numérotation des chapitres usitée dans la Vulgate. Je n'ai fait exception à cet usage qu'à propos du *Psalterium hebraicum* et dans quelques autres cas, en ayant grand soin de le marquer à chaque fois.

J'ai peu de chose à dire des travaux qui ont été faits jusqu'à présent sur le sujet de ce mémoire. Je ne désire pas discuter le mérite des préfaces des anciens éditeurs, mais je dois un éclatant hommage à la mémoire du Père Lelong, qui a le premier tenu le sujet tout entier dans sa main, et un témoignage de gratitude à M. Paulin Paris. Ce savant regretté changerait aujourd'hui beaucoup de choses à sa description des *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, mais il a ouvert la voie : à d'autres d'y persévérer dans le même esprit et avec les ressources que la science a apportées depuis quarante ans.

J'ai suivi trois auteurs en véritable disciple, M. Reuss, M. Delisle et M. Paul Meyer. M. Reuss a le premier répandu véritablement la lumière sur l'histoire de la Bible française. Ses *Fragments* ont besoin d'être complétés, mais sa méthode est la vraie, et je ne fais qu'essayer de continuer son œuvre. L'*Inventaire des manuscrits français de la Bibliothèque nationale* et *Le Cabinet des Manuscrits* de M. L. Delisle m'ont servi de guide, de conduite et de règle, et ont été, s'il m'est permis de le dire, mon modèle à tous les instants. Il ne m'appartient pas de dire tout ce que l'étude de l'ancienne langue française doit à M. Paul Meyer. C'est lui qui m'a ouvert les portes des bibliothèques de l'Angleterre, où ses conseils et ses directions, son aide même, m'ont accompagné, et je ne saurais dire tout ce que je

dois à la sollicitude infatigable et vraiment amicale avec laquelle il a bien voulu conduire et surveiller ce travail minutieux.

Qu'il me soit permis de présenter encore l'expression de ma vive reconnaissance à la Commission des impressions gratuites, pour l'accueil bienveillant que j'ai trouvé auprès d'elle ; à M. le Directeur de l'Imprimerie nationale, pour l'inappréciable concours que j'ai rencontré dans ce grand établissement.

Je ne terminerai pas cette préface sans remercier l'Académie des inscriptions d'avoir mis au concours un aussi beau sujet. Il y avait, à le traiter, un intérêt tout patriotique et tout religieux : je ne parle pas de ce que la science aura à y gagner lorsqu'il aura été traité par des maîtres, auxquels je n'ai prétendu qu'ouvrir le chemin. L'histoire de la Bible dans notre pays est une admirable histoire. Heureux celui qui peut en étudier quelques pages : il y apprendra sans doute à mieux aimer encore la Bible, la science et la patrie.

LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS.

R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament.* Amsterdam, 1685, in-4°.

R. Simon, *Histoire critique des versions du Nouveau Testament.* Rotterdam, 1690, in-4°.

(A. Lalouette) *Histoire des traductions françoises de l'Écriture sainte.* Paris, 1692, in-18.

R. Simon, *Nouvelles Observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament.* Paris, 1695, in-4°.

(Edw. Bernard) *Catalogi Librorum mss. Angliæ et Hiberniæ.* Oxford, 1697, in-folio.

J. Le Long, *Bibliotheca sacra,* t. I. Paris, 1723, in-folio.

J. Lebeuf, *Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* t. XVII, 1751, in-4°, p. 709.)

G. Haenel, *Catalogi Librorum mss. qui in Bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgii, Britanniæ magnæ, Hispaniæ, Lusitaniæ, asservantur.* Leipzig, 1830, in-4°. (Reproduit dans le *Dictionnaire des manuscrits* de l'abbé Migne.)

J. Barrois, *Bibliothèque protypographique, ou Librairies des fils du roi Jean.* Paris, 1830, in-4°.

Van Praet, *Louis de Bruges.* Paris, 1831, in-8°.

P. Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi,* 7 vol. in-8°. Paris, 1836-1848.

A. Archinard, *Notice sur les premières versions de la Bible en langue vulgaire.* Genève, 1839, broch. in-8°.

Universal Palæography, by M. J.-B. Silvestre, *accomp. by an hist. and descr. Text and Introd., by* Champollion-Figeac *and* Aimé Champollion fils, *transl. from the french, and edited, with corrections and notes, by* sir Fred. Madden, 2 vol. gr. in-folio. Londres, 1850. (Édit. française, Paris, 1839-1841, 4 vol. in-folio.)

Les Quatre Livres des Rois, traduits en français du XIIe siècle, etc., publiés par M. Le Roux de Lincy. Paris, 1841, in-4°. (Collection des *Documents inédits.*)

J.-O. Westwood, *Palæographia sacra pictoria.* Londres, 1845, gr. in-4°.

E. Reuss, *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française.* (*Revue de théologie et de philosophie*, de Strasbourg, t. II, 1851, p. 1 et 321; t. IV, 1852, p. 1; t. V, 1852, p. 321; t. VI, 1853, p. 65; t. XIV, 1857, p. 1, 73 et 129; 3e série, t. III, 1865, p. 217; t. IV, 1866, p. 1; et t. V, 1867, p. 301.)

J. Berger de Xivrey, *Étude sur le texte et le style du Nouveau Testament.* Paris, 1856, in-8°.

Libri Psalmorum versio antiqua gallica, e cod. ms. in Bibl. Bodleiana asservato, una cum versione metrica aliisque monum. pervetustis, nunc primum descripsit et edidit Franc. Michel. Oxonii, e typographeo academico, 1860, in-8°.

P. Meyer, *Bribes de littérature anglo-normande.* (*Jahrbuch für roman. u. engl. Literatur*, t. VII, 1866, p. 37.)

P. Meyer, *Documents de l'ancienne littérature de la France conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne, Rapports à M. le Ministre de l'instruction publique. Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. III (1866), p. 247; t. IV (1867), p. 115; t. V (1868), p. 139; à part, 1871.

L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 3 vol. in-4°. Paris, 1868-1881.

Les Psaumes de David et les Cantiques, d'après un manuscrit français du XVe siècle (par M. Madden). Paris, Tross, 1872, in-8°.

L. Delisle, *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. I (*Théologie*), Paris, 1876; t. II (*Jurisprudence, sciences et arts*), 1878, in-8°.

Le Livre des Psaumes, ancienne traduction française, publiée, d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris, par Francisque Michel. Paris, 1876, in-4°. (Coll. des *Documents inédits.*)

Ch. Trochon, *Essai sur l'histoire de la Bible dans la France chrétienne au moyen âge.* Paris, 1878, in-8° (thèse).

L. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie.* Paris, 1880, in-8°.

F. Apfelstedt, *Lothringischer Psalter.* Heilbronn, 1881, in-8°; 4e vol. de l'*Altfranzösische Bibliothek* de M. W. Fœrster.

Fr. Bonnardot, *Le Psautier de Metz.* Paris, 1884, 2 vol. in-8°. (*Bibliothèque française du moyen âge*, t. V et VI.)

LA BIBLE FRANÇAISE

AU MOYEN ÂGE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE PSAUTIER NORMAND.

CHAPITRE PREMIER.

LE PSAUTIER HÉBRAÏQUE.

Il n'existe aucune version française de la Bible, datant du moyen âge, qui ait été faite sur les originaux. Aucun des traducteurs dont nous possédons les ouvrages ne connaissait, à aucun degré, ni le grec, ni l'hébreu : le texte latin est la source unique de toutes les traductions connues. Mais saint Jérôme a traduit plusieurs fois certains livres de la Bible; plusieurs de ses traductions ne sont que des revisions de l'antique version latine. Des trois versions du Psautier qui portent son nom, une seule a été faite directement sur l'hébreu. Ce Psautier, qu'on appelle *hébraïque*, se lit dans le plus ancien manuscrit qui soit accompagné d'une traduction française. Le plus ancien texte de la Bible française est donc aussi le meilleur au point de vue de la fidélité à l'original. Cette antique version existe dans deux manuscrits seulement.

Le premier, seul complet, est conservé à Cambridge, dans la bibliothèque de *Trinity College;* mais il provient certainement de Canterbury. Un inventaire des manuscrits de la cathédrale

de cette ville, qui date de 1315[1], contient, en effet, l'indication du *tripartitum Psalterium Eadwini.* C'est un volume de grand format, qui contient le *Psalterium triplex,* c'est-à-dire les trois versions du Psautier successivement rédigées par saint Jérôme.

Le manuscrit, parmi les feuillets duquel se trouve insérée une vue de la cathédrale de Canterbury, a été évidemment exécuté dans l'abbaye de *Christ Church,* attenante à cette église, aux environs de l'an 1120. Le copiste Eadwin, qui l'a signé de son nom, est bien connu. Mabillon a vu un autre manuscrit, également signé de lui, qui était antérieur à 1122[2]. Le beau manuscrit des Évangiles qui existe à Hanovre l'appelle *Eadwinus cognomento Basan;* il paraît qu'il était sacristain de *Christ Church*[3].

Le *Psautier triple* de saint Jérôme que contient le manuscrit d'Eadwin est écrit sur trois colonnes; le Psautier traduit d'après l'hébreu est toujours au milieu des pages, le *Psalterium gallicanum* à l'extérieur, et le *Psalterium romanum* à l'intérieur. Ces divers noms seront expliqués tout à l'heure. A droite et à gauche du *Psautier gallican,* qui est écrit plus largement que les autres textes, se lit la *glose ordinaire,* qu'on attribue à Walafride le Louche; la *glose interlinéaire* d'Anselme de Laon (mort en 1117) est écrite entre les lignes. Le *Psautier romain* est accompagné d'une glose interlinéaire saxonne, écrite probablement de deux ou de trois mains. Une glose française se trouve au-dessus des lignes du Psautier traduit de l'hébreu; peut-être la main qui l'a écrite est-elle en partie celle à laquelle nous devons le texte latin; mais, en tous cas, l'encre diffère souvent entre le latin et le français. Après les Psaumes viennent les *Cantiques,* c'est-à-dire les hymnes tirés de l'Écriture sainte qui se récitent dans les offices; ils sont également glosés en français et en saxon. La glose française a été publiée, ainsi que le texte latin qu'elle ac-

[1] Bibl. Cotton., *Galba,* E. 4, d'après Wanley, cité par M. Westwood dans sa *Palæographia sacra.*

[2] *Annales O. S. Bened.,* t. VI, p. 90.

[3] F. Michel, Introduction, p. v.

compagne, en 1876, dans la collection des *Documents inédits*, par M. F. Michel.

Chaque psaume, comme chaque cantique, est accompagné d'une peinture de couleur pâle et d'un ton vert, qui occupe toute la largeur de la page. Avant de rechercher l'origine de ces miniatures et celle du Psautier latin et français qu'elles illustrent, nous devons rapprocher du manuscrit d'Eadwin l'admirable Psautier de Paris. Il porte le numéro 8846 dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale.

Le manuscrit de Paris est plus grand encore de format que celui qui est conservé à Cambridge; il est orné en tête de quatre-vingt-quatre peintures, qui ne sont autre chose que des *images de la Bible*. Le style en est ancien et l'exécution de toute beauté; l'architecture est romane, le costume des chevaliers est celui des vingt ou trente dernières années du XIIe siècle. Les costumes que nous montrent les miniatures du Psautier lui-même nous ramènent à la même époque. L'écriture paraît des environs de l'an 1200, ou plutôt du commencement du XIIIe siècle. La disposition du texte est absolument identique à celle du Psautier d'Eadwin; les gloses latines elles-mêmes se correspondent mot pour mot; mais la glose saxonne est absente du manuscrit de Paris. Chaque psaume est précédé d'une grande miniature à fond d'or et, au texte *gallican*, d'une belle initiale romane; les initiales des autres textes sont moins grandes. Le manuscrit s'arrête au verset 6 du psaume XCIX de l'hébreu, ou XCVIII de la Vulgate, mais à partir du psaume XL de l'hébreu, et sauf quelques exceptions, les miniatures sont d'une autre main que les premières; elles semblent avoir été refaites au XVe siècle par un artiste italien.

Notre premier soin doit être de chercher à reconstituer l'original commun des deux manuscrits. Nous disons l'original commun, car les deux manuscrits n'ont certainement pas été copiés l'un sur l'autre. Il suffit de comparer le fac-similé donné par M. F. Michel avec la miniature correspondante du Psautier de Paris pour remarquer que la figure du diable ne se trouve pas dans ce dernier. Le peintre ne l'aurait certainement pas omise s'il

l'avait trouvée dans son modèle. On ne peut que tirer la même conclusion de l'étude du texte. Mais il est facile de se convaincre que l'original commun contenait la glose saxonne à la même place que le Psautier d'Eadwin. En effet, M. Delisle a déjà fait remarquer que l'on trouve au bas du folio 135, au psaume LXXVII de l'hébreu, quatre mots saxons; ces mots se retrouvent dans le manuscrit d'Eadwin, juste au bas du folio 118. Nous voyons par là que l'original du Psautier de Paris était disposé, page par page, exactement de même que le manuscrit de Canterbury.

Nous donnerons maintenant le texte du psaume Ier d'après le manuscrit d'Eadwin, avec les variantes du Psautier de Paris. Nous nous appliquerons, contrairement à notre ordinaire, à reproduire l'apparence même du texte manuscrit :

« Beoneuret li heom ki ne alat el cunseil[1] de feluns: e en la ueie de^{s}[2] pecheurs ne stout e en la chaere des escharnis^{e}urs ne sist.

« Mais[3] en la lei del Seignur[4] la uolentet[5] de lui: e en la lei de lui penserat par iur e par nuit.

« E iert ensement cume fust tresplantet de iuste les ruisals des ewes. lequel sun fruit durrat en sun tens.

« E la foille de lui ne decurrat: e tuit ceo que il ferat serat feit[6] prospre;

« Nien[7] issi felun mais[8] ensement cume puldre: léquel degetet lí uenz.

« Pur ceo ne resurdrūt li felun el iuise: ne lí pechéur en la asembléé[9] des iustes;

« Kar cuneut lí Sires la ueie des iustes: é leire des feluns perirat. »

Le premier verset de ce psaume suffirait à nous faire reconnaître le Psautier dit *hébraïque;* la « chaere des escharniseurs », c'est-à-dire des moqueurs (*cathedra derisorum*), est la caracté-

(1) *Manuscrit de Paris :* conseil. — (2) De. — (3) Meis. — (4) Seinur. — (5) Uoluntet. — (6) Serrat fait. — (7) Nient. — (8) Meis. — (9) Assemblee.

ristique de cette version, que le moyen âge appelait l'*hebraica veritas:* le texte de la Vulgate, c'est-à-dire le *Psautier gallican*, se reconnaît, au contraire, au mot *cathedra pestilentiæ*.

Voici ce que signifient les noms de *Psautier hébraïque, gallican* et *romain*.

Saint Jérôme est auteur de trois versions ou revisions du Psautier. En l'an 383, il présenta au pape Damase la revision du *Psautier ancien,* qu'il avait faite à Rome «en hâte» (*cursim*). Damase ordonna immédiatement l'introduction dans la liturgie romaine de ce Psautier, appelé désormais *romain,* et qui est encore aujourd'hui en usage à Saint-Pierre de Rome.

A peine arrivé en Palestine, Jérôme avait trouvé à Césarée l'exemplaire des Hexaples d'Origène qui avait appartenu au savant évêque Pamphile. Reprenant aussitôt la revision de l'ancienne Bible latine qu'il avait entreprise, il recommença le travail déjà fait pour le Psautier. Ce texte nouveau trouva bientôt accès dans les Églises des Gaules, auxquelles il doit son nom de *gallican;* aujourd'hui encore, il figure dans le Bréviaire romain aussi bien que dans la Vulgate.

Mais saint Jérôme avait appris l'hébreu et, avant 393, il avait traduit le Psautier sur l'original. Cette excellente version, qu'on apprécie davantage, malgré ses bizarreries, à mesure qu'on la fréquente, ne se prêtait pas aux traditions déjà établies de la liturgie, où elle n'a jamais pénétré. Nous ne la trouvons que dans les plus anciens manuscrits de la Vulgate, et dans les Psautiers *triples,* tels qu'est celui dont nous nous occupons.

C'est peu de chose d'avoir déterminé le texte sur lequel a été faite notre version du Psautier; il faut aller au delà, et rechercher la famille même de ce texte. Dans cette enquête, nous aurons le bonheur de pouvoir emprunter les services d'une édition critique, celle de M. Paul de Lagarde (*Psalterium juxta Hebræos Hieronymi,* Leipzig, 1874). Notre recherche a pour base une collation exacte des psaumes I à LI de la Vulgate (I à LII de l'hébreu), XCIX à CVIII (C à CX de l'hébreu) et CXXXVII à CLI (CXXXVIII à CL, et le psaume «hors nombre»),

d'après l'édition de F. Michel, avec les variantes qu'a recueillies M. de Lagarde.

La première remarque qui frappe l'esprit, c'est la ressemblance de notre texte avec le manuscrit inconnu qui a dû être le principal guide de l'éditeur bénédictin Martianay. Souvent Martianay est d'accord, contre toutes les autorités, avec Lefèvre d'Étaples, qui écrivait à Saint-Germain des Prés comme lui, pour accepter la leçon qui est celle de nos deux manuscrits. Mais, quelque remarquable que soit ce rapprochement, il ne nous donne pas encore une lumière suffisante. Allons plus loin.

Martianay a noté avec soin, sur les marges de son édition, des *scolies* qui, dans les manuscrits, sont marquées de la lettre *h,* initiale de *hebræus;* M. de Lagarde les désigne par un *s,* un manuscrit de Reichenau par les lettres inexpliquées *l. c.* Ces notes, qui révèlent une véritable science de l'hébreu, sont d'un auteur anonyme mais connu par d'autres œuvres, d'un juif converti, paraît-il, qui était contemporain de Raban Maur[1]. Ce sont moins des *corrections* que des notes savantes, qui ont pour but de reconstituer l'hébreu et de le faire apparaître sous le latin. Une seule de ces notes, dit Martianay, vaut des volumes de commentaires. Mais ces *scolies* ne sont pas restées toujours à la place à laquelle les destinait leur auteur: dans trois manuscrits importants, les marginales se sont introduites dans le texte et y ont pris la place du latin de saint Jérôme. Ces trois manuscrits représentent la Vulgate sous la forme la plus fidèle au texte hébreu, ce que l'éditeur appelle le *Canon hebraicæ veritatis,* et qu'on nomme depuis M. Delisle la *Recension de Théodulfe;* ils n'ont, du reste, rien de commun avec notre Psautier. Mais il se trouve que le texte de nos manuscrits a été corrigé exactement de même; une grande partie des scolies contemporaines de Raban Maur, et qui datent, par conséquent, de la fin du VIIIe siècle ou du commencement du IXe, y figurent dans le texte même. C'est ainsi que nous avons le bonheur ines-

[1] Martianay, *Prolegomena*, t. IX du *Saint Jérôme* de Vallarsi, réimpression de Venise, 1770, in-4°, p. CI à CXII.

péré de pouvoir nous rapprocher, autant qu'on peut le désirer, des origines du texte latin qui a servi de base à notre Psautier français.

Si maintenant on retrouvait, dans l'histoire littéraire de la Normandie, la trace d'une correction du Psautier, on serait bien près sans doute de l'origine du texte que nous étudions. On pourrait, sans trop de présomption, admettre comme probable que l'original sur lequel a travaillé le correcteur normand était de la même famille que l'autorité commune de Lefèvre et des Bénédictins.

Cette revision paraît avoir existé. Quand l'histoire de la Vulgate dans les pays normands sera mieux connue, on saura s'il faut, comme la chose est possible, chercher dans l'école de Lanfranc l'origine du texte latin du Psautier de Canterbury.

«Lanfranc, qui était le plus sçavant homme de son siècle, était aussi celui qui avait le plus de critique[1].» La vie de l'illustre archevêque qui occupa le siège de Canterbury de 1070 à 1089 nous dit[2] qu'«assidu à la lecture, avant d'être évêque comme au temps où il le fut, et déplorant de voir les Écritures altérées par la faute des copistes, il s'appliqua à corriger tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que les écrits des saints Pères..... Il ne le fit pas seulement par lui-même, il y employa également ses élèves.» L'abbaye du Bec, où Lanfranc avait été de 1042 à 1063, était le centre de ces études, qui, on le voit, passèrent la mer avec les Normands. Tandis que saint Anselme était abbé du Bec (1078 à 1093), il s'appliqua aussi à corriger les livres[3]. On sait la même chose de Gondulfe, qui, entré au Bec en 1059, fut évêque de Rochester en 1077, et il a existé dans cette dernière ville le premier volume d'une Bible, perdue depuis, qui était signée de lui[4]. En voilà assez pour qu'il nous soit permis de croire que

[1] *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. 117.

[2] Chap. xv, édit. d'Achéry, p. 15; voyez p. 41, note *f*.

[3] Vie d'Anselme, livre I, p. 7, dans Gerberon.

[4] Fabricius, *s. v.* Gundulfus.

la revision du Psautier n'a pas été indifférente aux élèves de Lanfranc : le maître avait, paraît-il, composé lui-même un commentaire sur ce livre sacré[1]. S'il en est ainsi, quel texte les moines de Canterbury ont-ils dû prendre pour base de leur travail de traduction, sinon celui qui était sorti corrigé (le mot s'applique bien à notre revision) de l'école de Lanfranc lui-même ? Or le texte de notre *Psautier triple* n'est pas l'œuvre du premier venu. Il faut avoir été un critique vraiment distingué pour avoir choisi, au XIe siècle, un texte que les Bénédictins de Saint-Maur ont estimé fréquemment le meilleur, pour l'avoir enrichi de variantes et pour l'avoir rapproché encore plus de l'hébreu que n'avait fait saint Jérôme lorsqu'il traduisait le Psautier pour la troisième fois.

Un dernier mot sur l'origine des remarquables peintures du Psautier de Canterbury. Ici encore nous avons la satisfaction de posséder toute clarté. Le modèle sur lequel ces belles images ont été copiées est connu. Il existe à la bibliothèque d'Utrecht un Psautier du IXe siècle, écrit en lettres onciales, qui a été évidemment dérobé autrefois à la bibliothèque Cottonienne, dont il porte la marque. On a publié une reproduction photographique complète de cet antique manuscrit saxon, et en ces derniers temps M. Springer l'a décrit avec la plus grande exactitude dans un mémoire publié par l'Académie de Leipzig, et accompagné de plusieurs photographies (*Die Psalter-Illustrationen im früheren Mittelalter; Abhandlungen*, VIII, 2, 1881). Le Psautier d'Utrecht ne contient pas le même texte que notre *Psautier triple*, c'est un Psautier *gallican;* mais il est le chef de toute une famille de Psautiers illustrés, et en particulier du Psautier de Canterbury, qui en reproduit les peintures trait pour trait. Quant au Psautier de Paris, nous avons vu qu'il a été copié sur un original presque exactement semblable au manuscrit de Cambridge. S'il y avait doute sur son origine anglaise, nous rappellerions qu'on y retrouve ce trait caractéristique des ma-

[1] Trithème, chap. CCCXXXIV.

nuscrits anglais de la même époque, que le pied humain, vu de dedans, n'a jamais que deux orteils[1]. Au reste, la main de l'enlumineur du manuscrit de Paris est beaucoup moins ancienne, le dessin est beaucoup moins fin, les costumes sont beaucoup moins intéressants et l'architecture beaucoup plus insignifiante.

Il ne sera possible de nous exprimer avec sûreté sur la langue de notre Psautier et d'avancer une hypothèse sur la forme du manuscrit primitif, que lorsque nous aurons passé en revue les autres manuscrits normands du Psautier que nous possédons. Il nous faut savoir, en effet, si les textes qu'ils contiennent n'ont pas quelques traits communs avec le Psautier qui nous a occupés jusqu'ici. Mais, dès à présent, nous pouvons donner comme probable cette conclusion : si le texte primitif est accompagné d'une glose saxonne, et si l'original des peintures est saxon, il est à penser que la glose française du Psautier *hébraïque* n'a pas été faite en Normandie, mais en Grande-Bretagne, et sans doute non loin de Canterbury.

[1] The Rev. H. O. Coxe, *The Apocalypse of S. John, for the Roxburghe Club*, Londres, 1876, p. xi.

CHAPITRE II.

LE PSAUTIER GALLICAN.

Les manuscrits anciens qui contiennent le Psautier sous la forme gallicane se groupent autour du Psautier de Montebourg. Ce célèbre texte, qui a été publié en 1860 par M. F. Michel, doit être examiné en premier lieu.

Le Psautier de Montebourg est conservé à Oxford, dans la bibliothèque Bodléienne. Il fait partie du fonds Douce et y porte le numéro 320. Le volume est d'un format moyen et sans grande apparence. Il comprend deux manuscrits distincts : le premier, qui contient la règle de saint Benoît, est sensiblement plus récent que le Psautier ; celui-ci est écrit d'une encre pâle et d'une écriture qui date au plus tard des environs de l'an 1200 ; il est orné de grandes et de petites initiales, alternativement vertes et rouges. Le monastère de Montebourg, dont le volume porte la marque, est une abbaye normande des environs de Valognes, qui était soumise à la règle de saint Benoît et qui fut fondée en 1080 par le Conquérant.

Le texte du Psautier est suffisamment connu par l'édition de 1860. Mais ce que ne dit pas le texte imprimé, c'est qu'on remarque, sur une grande partie des mots, des accents semblables au trait ordinairement marqué sur l'*i*. Ces signes, qui sont toujours placés, sauf exception ou erreur, sur la syllabe accentuée du mot principal, sont évidemment destinés, comme ceux du célèbre manuscrit de l'*Imitation,* à la lecture publique à haute voix. Ils sont marqués fort exactement et se distinguent absolument de ceux que nous avons vus sur les *e* dans le Psautier d'Eadwin. Si ces accents étaient notés dans une édition, ils

fourniraient une contribution intéressante à l'étude de la lecture à haute voix telle qu'elle était pratiquée, peut-être aux repas, dans les monastères normands. Je n'ajoute pas que l'étude de la phonétique et de la grammaire en tirerait de précieux services, car cette matière a été savamment traitée par deux fois[1]. La ponctuation est également marquée dans le manuscrit avec beaucoup d'exactitude; elle devait évidemment être observée avec soin dans la lecture à haute voix. La lecture faite ainsi était véritablement rythmique et presque liturgique. Cette application de l'accent et de la ponctuation à la prononciation publique et à haute voix, ainsi révélée par un des plus anciens documents de notre langue, concorde admirablement avec les règles du génie hébreu, créateur du Psautier.

J'essayerai de donner ci-dessous le texte de quelques psaumes, tel que je l'ai collationné, plus rapidement que je n'aurais voulu, sur le manuscrit original. J'ai le devoir de déclarer que, dans ces cinq psaumes, j'ai relevé, dans le texte imprimé, plusieurs fautes de lecture[2]. Les abréviations, qui sont très rares, sont marquées en italique; mais ce n'est que fort insuffisamment que la typographie peut reproduire un système aussi compliqué de ponctuation et d'accents.

PSAUME Ier.

Beneurez lí huem chi ne alat el conseil des feluns: *et* en la veie des peccheurs ne stóut: *et* en la chaére de pestilence ne sist. Mais en la lei de N*ost*re Seignur lá voluntét de lui: *et* en la sue lei p*ur*penserát par júrn é par núit. Et íert ensement cume le fust qued e*st* plantét dejuste les decúrs des éwes, chi dunrát sun frut en sun tens. Et sa fúille ne decurrát: *et* tútes les cóses que il unques ferát: serúnt fait pr*ó*spres. Nient eissi li felun nient issi: mais ensement cume la puldre que li venz getet de

[1] A. Brachet, *Revue critique*, 1870, t. II, p. 254; J.-H. Meister, *Die Flexion im Oxforder Psalter*, Halle, 1877, in-8°.

[2] On trouvera à la fin de la brochure de M. Meister un *errata* de l'édition de M. F. Michel.

la face de terre. Emp*ur*icé ne resurdent li felun en juíse ⁒ ne li pecheur el conseil des dreituríers. Kar N*ost*re Sire cunúist la véie des jústes, é le cire des felúns perirát.

PSAUME XLIV.

Formíst li miens cúers bóne paróle ⁒ jé dí les meies óvres al réi. Lá méie lángue chalemeáls d'escriváng ⁒ ignelmént escrivánt. Beáls par fórme devant les filz dés homes ⁒ espandúde est gráce en tes levres ⁒ empuricé beneisquist téi D*eus* en parmanabletét. Séies céint de tun glaíve ⁒ sur ta quísse mult póantment. Par ta semblánce é par ta beáltet entént, p*ro*spremént vá avánt é régne. Pur vérítét é suatúme. é justíse ⁒ é demerrát téi merveilúsement lá túe déstre. Lés túes sajetes agúes ⁒ li póple suz téi carrúnt es cúers des enemís le réi.....

PSAUME LI.

Purqúei te glóries tu en malíce ⁒ chi póanz íes en feluníe? Túte júrn torcéuneríe pensát la túe langue ⁒ sicu*m* novácle agú fesís tricheríe. Tú amás malíce sur benignitét ⁒ feluníe plus q*ue* parler ôeltét. Tú amás tútes les paróles de trebuchement, lángue tricherúse. Pur icé D*eus* destruirát téi en fín ⁒ esracerát téi é forsmeterát téi de tabernácle ⁒ e la túe racíne de la terre des vivánz. Verrunt li juste é crendrúnt ⁒ é sur lúi rírunt. e dirrunt ⁒ Asteteí li huém chi ne posát Déu son ajuedúr. Máis esperát en la multitudine de ses richéises ⁒ é miélz valút en sá vanitét. Máis je sicume olíve frúit portánt en la maísun Déu ⁒ je esp*er*ai en la misericorde Déu en parmanabletét é en siécle de siécle. Jé regehirái á téi en siécle kar tu fesís; é atenderái le tuén num ⁒ Kar est bóne chóse én l'esguardemént de tes sáinz.

PSAUME CI.

Síre. exói la méie oreisún ⁒ é la meíe clamór á téi viénged. Ne desturnér tu tá fáce de méï ⁒ en quelquúnques júr súi travaillé, enclíne á méi la túe oréille. En quelquúnques jur je apelerái téi ⁒ ignelment exói méi. Kar defístrent sicume fúms li mién

júr : é li mien ós sicume cretún secchérent. Trenchiéz súi sicume faín. é assechít li míens cuérs : Kar je obliái amangíer mon páin. Dé la vóiz del mien gemíssement : aérst mun ós á la méie cárn. Semblánz fáiz súi al pelicán de soltivetéd : fáiz súi sicume fresáie en maisuncéle. Jé veillái : é fáiz súi sicume pásser sultís én máisun . . . . .

PSAUME CXXXVI.

Sur les flúms de Babilóne ilúec séimes é plorámes : deméntres que nús recordiúms de Syón. És sálz el millíu de lí, suspendímes noz órganes. Kar ilúec demandérent nús chi chaitís menérent nús : paróles de cánz. E chi menérent nus Loénge cantéz á nús : des cánz de Syón. Cumént canterúm nus le cánt del Segnór : en estránge térre ? Si je oblierái téi. Jerusalem, á obliánce séit dunée la méie déstre. Aérde la méie lángue ás méies jodes, si méi ne rememberrá de téi. Sí je ne proposerái Jerusalem : el cumencemént de la méie ledéce. Remembrére séies Síre, des filz Edóm : el júr de Jerusalem. Chi díent : Voidéz, voidéz : désque al fundamént en lí. Fílle de Babilóne caitíve; beneuréz chi redunrád á téi la túe gueredunánce la qúele tu regueredunás á nús. Beneuréz chi tendrá : é esgenerá les tues enfánz á la piérre.

L'examen des Cantiques qui terminent le Psautier de Montebourg et l'appréciation de la langue dans laquelle il est écrit trouveront leur place après la description des autres manuscrits. Parmi ces manuscrits nous devons mentionner d'abord le Psautier de Corbie, celui de Munich, le manuscrit Cottonien, qu'on pourrait aussi appeler Psautier de Shaftesbury, le fragment *Vitellius* de la même bibliothèque, et le Psautier Arundel ou de Norfolk, sans parler de manuscrits moins importants, tels que les deux Psautiers de la bibliothèque de Harley, n° 1770 (Psautier de Kirkham) et n° 5102, et peut-être beaucoup d'autres.

Le manuscrit de Corbie provient de Colbert; il forme un

volume de dimensions moyennes, qui est conservé au fonds latin de la Bibliothèque nationale, sous le numéro 768; il est mutilé en plusieurs endroits. Le Psautier est écrit sur deux colonnes, le latin occupant toujours la première colonne et le français la deuxième. Le texte français des psaumes y est contenu pour les versets 7 à 24 du psaume LXVIII (ce passage a échappé à l'éditeur de 1860) et depuis le verset 11ᵉ du psaume LXXI jusqu'au psaume XCIV, vers. 2, ainsi que du psaume XCVIII, vers. 2, à la fin. L'écriture est du commencement du XIIIᵉ siècle plutôt que de la fin du XIIᵉ, et en tête se trouve un calendrier dont l'écriture est contemporaine du manuscrit; les grands saints qui y sont marqués en bleu ou en rouge sont saint Ouen, sainte Foy, saint Martin et saint Thomas de Canterbury. On a voulu, sur l'autorité de ces noms, attribuer notre manuscrit à Sainte-Foy de Longueville; le culte de sainte Foy était trop répandu dans les possessions normandes pour qu'il nous soit permis de conclure ainsi. Le calendrier a été augmenté, sans doute au XIVᵉ siècle, d'un grand nombre d'anniversaires qui paraissent appartenir à Corbie. Le Psautier de Corbie est assez négligemment copié; bien des mots sont oubliés; la langue en est un peu moins pure que celle du manuscrit de Montebourg.

Le manuscrit Cottonien et celui de Munich se rapprochent davantage du texte de Montebourg.

Le Psautier qui est conservé sous le numéro 16 à la bibliothèque royale de Munich porte la note : « *Conscripti Lutetie, A° Dom.* MCC. » Mais le nom de saint Louis, qui est dans la litanie, les ornements et, paraît-il, l'écriture du manuscrit, qui semble ne pas être antérieure au XIVᵉ siècle, doivent plutôt nous faire reconnaître dans ce beau Psautier la copie d'un manuscrit parisien de l'an 1200. Le latin est partout écrit sur la page de gauche, le français, en regard, sur la page de droite. Le calendrier qui occupe les premières pages contient les noms d'un grand nombre de saints anglais; ceux de saint Nicolas, de sainte Catherine et de sainte Marguerite y sont marqués en or, ainsi que le martyre et la translation de saint Thomas Becket.

La litanie de la fin est également anglaise. De nombreux blasons, parmi lesquels on reconnaît les armes d'Angleterre et de France, ornent ce précieux manuscrit. Le Psautier commence ainsi : « Benurez li ber qui ne alat el conseil des feluns. . . » Son texte tient de fort près à celui du manuscrit Cottonien.

Les manuscrits de sir Robert Cotton étaient partagés, le lecteur ne l'ignore pas, en quatorze catégories, qui portaient les noms des douze Césars, de Faustine et de Cléopâtre. Notre Psautier Cottonien a pour numéro *Nero*, C. IV. C'est un volume de grandeur moyenne, qui, comme le grand Psautier de Paris, est précédé d'un recueil d'images de la Bible, accompagnées de titres en français, assez analogues, pour la couleur, à celles de notre célèbre Apocalypse (*fr.* 403) et de tout point admirables. Le catalogue manuscrit attribue ce beau volume à la fin du XII[e] siècle; les peintures du commencement sont en effet de ce temps, mais le calendrier qui les suit et le Psautier qui forme avec lui un même manuscrit, écrit à peu près de la même écriture, sont quelque peu plus récents. Le calendrier contient, d'après une note au crayon due à M. Bond, les saints de l'abbaye de femmes de Shaftesbury. Il est probable que l'examen de la litanie latine qui est au folio 132 indiquerait le même couvent. Le Psautier est écrit en deux colonnes, dont la latine est toujours la première. Le texte Cottonien commence par ces deux mots, différents du Psautier de Montebourg : « Beonuré li barun. . . », mais, à part ce solécisme, qui marque un texte déjà un peu vieilli, les variantes sont de fort peu de chose, et le langage n'est sans doute pas beaucoup moins pur que celui de notre texte classique; toutefois, la rudesse de l'ancien langage y est déjà quelque peu atténuée et l'on voit les formes anglaises s'y introduire.

La collation des manuscrits Cottonien et de Corbie est publiée dans l'édition de M. F. Michel.

Le fragment conservé sous le numéro *Vitellius*, E. IX, ne peut pas servir beaucoup à la critique. Ce ne sont que quelques misérables débris d'un manuscrit qui a été détruit, le 23 octobre

1731, par l'incendie de la bibliothèque Cottonienne. L'écriture paraît, au plus tard, de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle. Le français est écrit, verset par verset, au-dessous du latin. Dans la litanie, dont il ne reste qu'un fragment, on remarque le nom de saint Alban, qui suffit à attester l'origine anglaise du manuscrit. Nous en savons assez pour pouvoir affirmer que le texte était à peu près celui du manuscrit de Montebourg; il est probable que le manuscrit se terminait par un recueil de prières françaises analogues à celles qui se trouvent dans le Psautier Cottonien.

Le Psautier *Arundel* 230 semble, au premier moment, avoir une importance exceptionnelle. Ce volume, qui est entré tardivement au *British Museum*, et auquel le nom de *manuscrit de Norfolk* pourrait convenir, était au XVIIe siècle dans la bibliothèque du duc de Norfolk. Il est décrit exactement dans le catalogue de Forshall, et M. Meyer en a parlé dans le *Jahrbuch für romanische und englische Philologie*, VII, 1866, p. 37. Le format en est petit; l'écriture, qui est de plusieurs mains, est du XIIe siècle. En tête est un calendrier d'origine anglaise où le nom de saint Guthlac est marqué en vert. Le Psautier est précédé d'un prologue en vers, qui commence par ces mots :

Ces vers sunt de salu
Del riche rei Jhesu.

Le Psautier lui-même est écrit en latin, et porte sur ses lignes une glose française qui n'est conservée qu'à partir du psaume IV, v. 3, et qui a été complétée au siècle dernier d'après le Psautier d'Eadwin. Mais il reste (chose fort singulière), en marge du titre du premier psaume, les premiers mots de l'ancienne glose : «Li benurez huem. . . » écrits deux fois de la même main. Le latin et le français sont certainement de la première main; le français existait avant que les rubriques fussent peintes.

Voici maintenant le problème que soulève le manuscrit Arundel. Ce manuscrit reproduit très exactement le texte du Psautier de Montebourg, avec très peu de différences; l'ordre seul des

mots est changé, ce qui n'a rien qui doive étonner, car ici le texte est écrit mot à mot, en glose; dans tous les autres Psautiers, au contraire, la version française est écrite dans l'ordre de la syntaxe et disposée pour la lecture courante. Or il n'est pas possible de ne pas se demander si le Psautier Arundel, le plus ancien peut-être de tous les Psautiers *gallicans,* et le seul qui soit écrit en glose sur le latin, ne représente pas la forme primitive et authentique du texte *gallican.* Ce texte, en effet, tout le monde le sent, a dû être d'abord écrit en glose sur les mots latins. Empressons-nous de dire que le Psautier Arundel n'a pas cette importance. Il suffit d'une comparaison quelque peu attentive du français avec le latin pour donner la certitude que l'un et l'autre texte ne concordent pas parfaitement, et que la glose française a été simplement transportée sur un Psautier latin qui contenait un texte un peu différent. Ce fait est confirmé par certaines répétitions, par certaines fautes et par les lacunes que présente le texte dans les Cantiques. Dans cet appendice, en effet, le latin, qui est plus étendu que la traduction de Montebourg, n'est plus traduit à partir du moment où finit le manuscrit normand. Il n'en faut pas plus pour refuser au manuscrit Arundel tout autre caractère que celui de la copie démembrée d'un texte déjà une fois retourné.

J'aurai bientôt passé en revue les autres manuscrits anglais qui se rangent à la suite de nos principales autorités. Le manuscrit Harléien 1770 appartient au XIVe siècle; il provient du monastère de Kirkham, au comté d'York. C'est un recueil de plusieurs manuscrits différents; il ne contient pas moins de trois Psautiers; le deuxième est accompagné d'une traduction interlinéaire en vers anglais. Le Psautier latin-français est écrit en deux colonnes, dont la première est toujours latine; le français paraît d'une autre main que le latin, qui est écrit en lettre de forme. Le manuscrit, incomplet au commencement et en plusieurs endroits, montre un langage plus moderne et moins pur que le manuscrit de Montebourg, auquel il se rattache du reste; les Cantiques sont les mêmes que dans le manuscrit Cottonien.

Le Psautier Harléien 5102 est un des plus beaux que l'on puisse voir. Il contient, sur les vingt-cinq premiers psaumes du Psautier latin, une glose française; le copiste ne s'est nullement inquiété de mettre au-dessus de chaque mot sa traduction française; le texte est à peu près exactement celui de Montebourg. Ce qui fait la valeur de ce manuscrit, ce sont les peintures qui l'accompagnent; deux d'entre elles représentent, on n'en peut douter, le meurtre et la sépulture de Thomas Becket; l'architecture est romane, les meurtriers portent le costume de la première moitié du XIII[e] siècle; telle paraît également la date du manuscrit, qui, on le voit, présente un véritable intérêt historique.

Si l'on voulait énumérer ici tous les textes qui appartiennent à la famille du manuscrit de Montebourg, il faudrait commencer par la Bible qui forme le manuscrit *fr.* 5, continuer par le Psautier, unique par sa beauté, du duc de Berry (*fr.* 13091) et passer en revue le petit manuscrit *fr.* 2431, le Psautier de Ludlow (*Harl.* 273), le Psautier glosé de la Mazarine et celui qu'accompagne la glose de Pierre Lombard (*fr.* 22892). Ce ne serait encore que le commencement de la recherche, et si je ne craignais de commencer un travail comme celui-ci par des conclusions hâtives, je dirais qu'il n'existe pas de texte dont les dérivés soient plus nombreux que ceux du Psautier de Montebourg, et que cette traduction a exercé une influence plus étendue que l'on ne croit sur la littérature religieuse française. C'est ce qui justifie le soin qui va être apporté, dans les chapitres qui vont suivre, à comparer entre eux, dans leurs parties secondaires, les divers manuscrits des Psaumes, et à procéder, par voie de rapprochement, à la recherche de l'origine même du Psautier normand.

CHAPITRE III.

LES CANTIQUES. — LE NOTRE-PÈRE.

Tous les Psautiers anciens qui ont été énumérés plus haut contiennent, après les Psaumes, les Cantiques, en grande partie tirés de l'Écriture sainte, qui font partie des offices de l'Église. Quelle que soit l'origine de nos textes, *hébraïques* ou *gallicans,* ils présentent, à cet endroit, des rapprochements qui ne sont pas fortuits. J'énumérerai d'abord ces cantiques, en prenant pour point de départ le manuscrit d'Eadwin, et je dirai ensuite quelles sont les ressemblances et les dissemblances des textes.

J'ai à peine besoin de dire que, chaque fois que je parle du texte latin de nos traductions françaises, j'entends par là le latin représenté par la traduction et qu'il est toujours facile de restituer, et nullement celui que, peut-être, le hasard de la copie a rapproché d'une traduction faite sur un autre original.

Voici l'énumération des quinze cantiques qui se trouvent dans le manuscrit d'Eadwin :

1. Cantique d'Ésaïe (*És.*, XII): «Je regeirai a tei, Sire...»

2. Cantique d'Ézéchiel (*Éz.*, XXXVIII, 10): «Je dis en la maienetet de mes jurz...»

3. Cantique d'Anne (I *Samuel* ou I *Rois*, II): «Eslethesçad li miens cuers...»

4. Cantique de Moïse (*Exode*, XV): «Cantuns al Seignur...»

5. Cantique d'Abacuc (III, 2): «Sire, je oi la tue oiance...»

6. Cantique de Moïse aux enfants d'Israël (*Deutéronome*, XXXII): «Oez, ciels...»

Ici s'arrête le manuscrit de Montebourg.

7. Hymne des trois jeunes gens (*Daniel,* III, 57) : « Beneissiez, vos, tutes wevres... »

8. *Te Deum :* « Sire, tei Deu loüms... »

9. Cantique de Zacharie (*Luc,* I, 68) : « Beneeid seit Dannes Deus... »

10. *Magnificat* (*Luc,* I, 46) : « Magnified la meie anme... »

11. Cantique de Siméon (*Luc,* II, 29) : « Or leises tu... »

12. *Gloria in excelsis.* Cet hymne manque, de même que le Notre-Père et le Symbole des apôtres, dans le manuscrit de Corbie; il se trouve, mais en latin seulement, dans le Psautier Cottonien.

13. L'Oraison dominicale (*Matth.,* VI, 9) : « Li nostre Perre ki ies es ciels... » Le texte est celui de saint Matthieu, sauf le mot *quotidianum,* emprunté à saint Luc et substitué à *supersubstantialem,* et sauf l'omission de *Et,* au verset 13, dans le manuscrit Cottonien.

14. Symbole des apôtres : « Jeo crei en Deu... »

15. Symbole d'Athanase : « Ki unques vult salf estre... »

Résumons maintenant, en quelques lignes, les observations auxquelles donne lieu la comparaison des Cantiques dans les divers manuscrits.

Pour les six premiers cantiques, c'est-à-dire pour ceux qui sont traduits de l'hébreu, il y a identité absolue entre tous les textes, excepté pour le premier cantique, le cantique d'Ésaïe, pour lequel les textes diffèrent aussi bien en français qu'en latin.

Les cantiques suivants manquent dans le manuscrit de Montebourg.

Pour les cantiques 7 à 11, c'est-à-dire pour ceux qui n'existent pas en hébreu, le texte latin est le même dans les manuscrits d'Eadwin et de Corbie, et, sauf pour le numéro 7

(l'Hymne des trois jeunes gens), le texte français de ces morceaux est également identique. Le Psautier Cottonien, au contraire, diffère à tous égards, aussi bien pour le texte latin que pour le français, des deux autres manuscrits.

Les quatre derniers morceaux ne sont pas tirés de la Bible. Les numéros 12 à 14 (le *Gloria*, le *Pater* et le *Credo*) n'existent pas dans le Psautier de Corbie. Ici encore le texte du manuscrit Cottonien diffère de celui d'Eadwin en plusieurs endroits.

Enfin, pour le Symbole d'Athanase, les trois textes représentent probablement une même version, diversement variée; le texte du Psautier de Corbie, quoiqu'il ait bien des leçons du manuscrit Cottonien, est très rapproché de celui d'Eadwin.

On remarquera qu'à partir du septième cantique le texte du manuscrit Cottonien ne se rapproche des deux autres que pour des morceaux dont la traduction française était dans toutes les mémoires, le *Pater*, le *Credo* et le symbole *Quicumque*. Nous pouvons donc écarter de notre examen ces trois derniers textes et c'est avec confiance que nous avancerons la conclusion générale que voici :

Les six premiers cantiques sont les mêmes dans tous les textes.

Pour les suivants, qui manquent dans le manuscrit de Montebourg, les manuscrits d'Eadwin et de Corbie représentent un seul et même texte, dont le texte Cottonien diffère absolument.

Ces résultats sont assurément surprenants, puisqu'ils rapprochent à nos yeux des textes que nous avions reconnus entièrement distincts par leur origine même. Ils nous ramènent à l'étude du seul terrain commun où les deux Psautiers aient pu se trouver réunis, du *Psalterium triplex*.

A défaut d'une étude scientifique de ce sujet, nous consulterons les plus anciens manuscrits qui se trouvent à la Bibliothèque nationale; ils suffiront pleinement à nous éclairer.

La nouvelle et précieuse acquisition de notre Bibliothèque, le *Psautier quadruple* de Saint-Martin de Tournay, qui remonte à l'an 1105 (*Nouv. acq. lat.*, 2195), ne se distingue du *Psautier*

triple que parce qu'il ajoute à ce texte le grec des Septante, écrit en lettres latines. Nous ne nous occuperons que des Cantiques qui le terminent, et nous ne tiendrons naturellement aucun compte du texte grec. Ces Cantiques n'ont pas été traduits trois fois par saint Jérôme; c'est pourquoi les deux textes *hébraïque* et *gallican* y sont représentés par une seule et même version, que la rubrique appelle *gallicum hebraicum.* Le texte *romain* est à côté. Le Cantique d'Ésaïe et celui des trois jeunes gens, c'est-à-dire ceux mêmes où, dans nos versions, nous n'avons pas trouvé l'accord ordinaire des textes, ne sont représentés (en dehors d'une version fort exacte du grec) que par un seul texte, le texte *romain.* Il en est de même des Cantiques tirés du Nouveau Testament ou qui ne sont pas dans la Bible, c'est-à-dire des hymnes septième et suivants. Le *Psautier triple* du XIIe siècle (*lat.* 15198) montre exactement la même composition, avec cette différence que le manuscrit ne comprend d'abord que les Psautiers dits *hébraïque* et *romain;* le Psautier *gallican* est copié à la suite, et il ne contient, comme le manuscrit de Montebourg, que les six premiers Cantiques, les seuls qui soient tirés de l'hébreu.

Si nous collationnons exactement nos versions des Cantiques avec les textes qui occupent les diverses colonnes du *Psautier triple,* nous arriverons aux conclusions suivantes :

1° Tous les Cantiques, dans tous nos manuscrits, sont traduits sur le texte *hébreu-gallican.*

2° Les Cantiques qui terminent le Psautier de Montebourg paraissent provenir d'un exemplaire du Psautier *gallican :* ce texte est du reste identique, pour la partie commune, avec le texte dit *hébraïque.*

3° Les Cantiques du Psautier d'Eadwin et de celui de Corbie, qui sont presque identiques l'un à l'autre, sont traduits sur un *Psautier triple* et sur le texte dit *hébraïque.* Ce texte est le même que le texte gallican, mais il s'étend plus loin.

4° Le manuscrit Cottonien paraît représenter un mauvais texte, mais un texte très complet, pris dans un *Psautier triple.*

Ces résultats établis, nous nous arrêterons un moment à rechercher les formes les plus anciennes de celui de tous les *cantiques* ou plutôt de celle de toutes les prières qui est la plus religieuse, la plus populaire et la plus digne de notre attention, du *Notre-Père*. Nous aurions voulu que notre sujet nous permît, à cette occasion, de dire quelques mots des plus anciennes traductions du *Credo*, qui en est presque inséparable.

Voici le Notre-Père d'après le Psautier d'Eadwin. J'inscris en note quelques-unes des variantes du manuscrit Cottonien.

« Li nostre Perre ki[1] ies es ciels, seit seintefiez li tuns nuns[2]. Avienget le tuens regnes. Seit feite la tue volentez, si cum en ciel, e en la terra. Nostre pein chaskejurnel dune nus hoi[3]. E pardune a nus les noz detes, si cum[4] nus pardununs a noz deturs, E ne nus meines en tenteisun[5], meis delivre nus de mal. Issi seit. »

Ce texte, on le voit sans peine, n'est pas tiré de la Bible, mais de la tradition. En effet, il ne reproduit pas exactement le texte de la Vulgate, ni d'après saint Matthieu, ni d'après saint Luc. Il remplace, dans le latin du premier Évangile, le mot *supersubstantialem*, qui n'est qu'un contresens de saint Jérôme, par celui de *quotidianum*, « chaskejurnel », qui est emprunté à saint Luc. Au reste, il faut le dire, le Notre-Père ne se disait peut-être pas sous la forme où nous venons de le lire. Nous n'avons ici qu'une simple glose, c'est-à-dire un mot à mot d'écolier. Mais cette glose a été fort répandue; nous la retrouvons presque sans un seul mot de changement dans un Psautier latin d'origine anglaise, écrit au plus tard au commencement du XIIIe siècle, le manuscrit *latin* 1315. Les seuls changements que le manuscrit anglais apporte au Notre-Père sont ceux-ci : on dit « assai » au lieu de « tenteisun », et « fetheilment » au lieu de « issi seit ». Sans sortir de l'Angleterre, nous retrouvons le même *Pater*, à peine modifié, dans la Bible anglo-normande du

[1] *Ms. Cottonien :* Pere qui. — [2] Saintefiez seit li tuens nums. — [3] Cotidian dun a nus oi. — [4] Eissi cume. — [5] Mener en temtatiun.

xive siècle (manuscrit *fr.* 1). Dans cette nouvelle leçon je ne vois que deux mots changés, le mot «cotidien», qui est un retour au texte du Psautier Cottonien, et celui-ci: «Et laiz a nous nos detes.»

Nous aurions voulu mettre ici, en pendant avec les textes d'origine anglaise, le Notre-Père tel qu'il était écrit en français, d'une écriture du xiie siècle, sur la garde d'un volume de saint Augustin qui provenait du prieuré cistercien de Signy-en-Ardenne. Ce manuscrit est aujourd'hui égaré. Personne ne pourrait dire, à moins d'une sérieuse enquête, comment ce précieux volume a disparu de la bibliothèque de Charleville, où il a encore été vu *après* l'incendie de 1876; il suffira peut-être d'une recherche consciencieuse pour le retrouver. L'ordre de Cîteaux présente un intérêt tout particulier au point de vue de l'usage de la langue française dans les offices, du moins pour les convers. Voici, à défaut du texte, les mots par lesquels le Notre-Père était introduit [1] :

«Einpres matines ungues si ant getant se a oraison et clamunt culpes *Pater noster,* pois praiant per tota sancte [Eglise] et per lo papa et per lor evesque, pois per lor prior et per toz cels que Deus li a commandez. Et convers un chasqueim per ordenu et diunt *Pater noster,* etc...» Si l'on en jugeait par la traduction française du *Credo* qui précédait ces lignes, le texte perdu n'aurait rien eu de commun avec le Notre-Père des Anglais. Nous pouvons pourtant affirmer qu'au commencement du xive siècle le Notre-Père se disait en France exactement dans les mêmes termes qu'en Angleterre au siècle précédent. Voici, en effet, cette prière telle qu'on la trouve dans le beau Psautier de Longchamps, qui est à la bibliothèque Mazarine (n° 258). Le calendrier qui précède le Psautier est parisien, et quoique la litanie qui fait partie du Psautier même place saint Martial parmi les apôtres, ce qui pourrait indiquer une origine limousine, le manuscrit paraît bien être tout entier parisien.

[1] *Catalogue des Mss. des Départements*, t. V, p. 640, n° 202.

«O tu li Nostres Peres qui es [es] cieuls, li tuens nons soit seintefiez. Li tuens regnes aviegne. La teue volentez soit fete en terre ausi come hu ciel. Nostre pein de chacun jour nos done hui. Et pardone nos nos detes, si come nos pardonnons a nos deteurs. Et ne nos meine mie en tentation, mes delivre nos de mal. Issi soit il.»

Ce texte est mot pour mot celui du Psautier normand, retourné suivant les exigences de la langue française. Mais ce texte retourné était depuis longtemps en usage en Angleterre même. Nous parlerons tout à l'heure du *Pater* commenté qui se lit dans un manuscrit anglais déjà mentionné, *lat.* 1315. Voici ce qui est conservé de ce texte :

«Nostre Pere ki es el ciel, Le tun num seit seintefiet. Le tun regne avienget. La tue volunté seit faite en tere si cume en ciel...»

Tel est le Notre-Père en français, tel qu'il servait sans doute à la prière de chaque jour dans les divers pays de langue française, en Angleterre aussi bien qu'en France. Un texte comme celui-là ne se communique pas par écrit, mais de vive voix et de mémoire, c'est pourquoi il est naturel qu'il ait été varié à l'infini. J'en citerai quelques leçons en vers; elles valent la peine d'être étudiées au point de vue de leurs rapports avec le Notre-Père en prose. Je commencerai par copier, l'un après l'autre, le petit poème qui fait partie du Psautier en vers, tel que M. F. Michel l'a publié d'après un manuscrit de la fin du XIIIe siècle, et celui qui se trouve comme égaré dans le Psautier en prose *fr.* 2431, de la même époque.

PSAUTIER EN VERS.

Peires nostres qui es en cieux,
Li tiens nons soit sanctifiiés,
Et li tiens regnes a nous vienne,
Qui nous goverst et nous menteigne.
Ta volentés soit faite en terre
Si cum el ciel, a pais sens guerre.

Le nostre pein esperital
Nous ottroie chacunjournal.
De nos pechiez nous fai pardon,
Si cum nous les nos pardonnons.
En temptacion ne nous meine,
Mais de mal nous oste et de peine.

MANUSCRIT FRANÇAIS 2431.

Pere nostre qui es es ciels,
Li tien nom soit saintifiés.
Viegne tez permanables regnes,
Que tu touz tens mais sur nos regnes.
Que ton voloir plenierement
Faisomes tuit comunalment.
Done nos pain de sostenance,
De dotrine et de penitance,
Pain del sacrement del autel,
Qui nos guart de pechié mortel.
Fai nos de noz pechiés pardom,
Si con nos a autrui pardonons.
Fai que pechié ne nos enyvre,
Et de trestouz mal nos delivre.
Done nos yces set requestes,
Qui trestouz autres biens nos prestes.

Le premier de ces deux petits morceaux de poésie ressemble tant au Notre-Père en prose que l'on peut dire que c'est un même texte. L'un et l'autre se rapprochent beaucoup d'un *Pater* du XIIe siècle que M. P. Meyer a publié, et que voici[1] :

Nostre Pere qui es [es] celx,
Ki de nos toz la salu velx,
Li toens nons soit seintefiez,
En nos loez et essauciez.
Ton regne nos fai advenir,
Si k' a toi puissons parvenir.
Ta volentez soit feite en terre
Si com en ciel. T'amor aquerre

(1) Ms. latin 3799. P. Meyer, *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1880, p. 39.

Nos fai, si com aquise l'ont
Li angle qui ton pleisir font.
Et de chascon jor nostre pein
Nos donez hui, que n'aiens fein,
A l'anme le seint sacrement
Et au cors le sostenement.
Et se nos pardonez nos detes,
Les corpes que nos avons fetes,
Si com nos a nos maufeiteurs
Pardonons et a nos deteurs.
Ne soffrez qu'en tentation
De male cogitation
Soiens mené, meis a delivre,
Sire, de toz maux nos delivre.
Amen disons que Dex l'otroit,
Cil qui tot ot et qui tot voit.

Nous possédons un texte qui est bien près d'être l'original en prose sur lequel a été rimé le poème du XIIe siècle. Il provient encore d'Angleterre; le manuscrit qui le contient (*fr.* 24862) paraît du milieu ou de la seconde moitié du XIIIe siècle; il est anglais d'origine et a pour titre : «Ici cumencent les espositures des dimeines del al et de haltes festes et de commun sanctorum, et la Crede et le Pater Noster.»

«Nostre Pere ki es es ciels, li toens noens seit seintefié. Avienge li toens regnes. Seit faite ta volenté en terre si com ele est feite el ciel. Nostre pain de chescun jor nus donez hui. Et pardones nus noz mesfaiz, si com nus pardonuns a ceus ki mesfait nus ont. Et ne suffrez que nus seium tempté, mes delivre nus de mal. Amen.»

C'est ainsi que, dans l'usage religieux, les textes en vers et en prose se rencontrent et se croisent, si bien que parfois le poème et la prière en prose se ressemblent comme deux leçons d'un même texte.

De tout ce qui vient d'être écrit on conclura sans doute que, pendant tout le moyen âge, le Notre-Père a été, dans les divers pays de langue française, conservé par la tradition orale sous

la même forme où il figurait dans nos plus anciens Psautiers. On s'en persuaderait davantage encore en comparant les diverses versions en usage du XIIIe au XVe siècle, telles que la suite de ce travail les fera connaître au lecteur. Mais nous avons en ce moment à faire un pas de plus vers l'origine de l'*usage ecclésiastique* du Notre-Père en langue vulgaire.

On lit, dans un capitulaire de Louis II, daté de 856[1], ce qui suit :

« Il faut ordonner que l'Oraison dominicale, dans laquelle est compris tout ce qui est nécessaire à la vie humaine, et le Symbole, dans lequel est embrassée dans son entier la foi catholique, soient appris par tous aussi bien en latin qu'en langue barbare, afin que ce qui est professé de bouche soit cru et compris par le cœur : *ut quod ore profitetur corde credatur et intelligatur.* »

Voici l'explication et la raison d'être de cet ordre impérial.

Il suffit d'ouvrir les anciens sacramentaires pour remarquer que la *tradition* et la *reddition* du Symbole et de l'Oraison dominicale étaient deux des actes les plus importants du baptême des adultes. C'est à cette nécessité de faire réciter aux catéchumènes le *Credo* et le *Pater* que pourvoyait le capitulaire impérial, lorsque, fidèle à l'ancienne discipline de l'Église, il ordonnait de mettre à la portée des enfants « l'intelligence » des textes récités. Il existe de nombreux textes allemands, véritables catéchismes expliqués, qui étaient destinés à accompagner la tradition et la reddition du Notre-Père et du Symbole. Nous possédons un texte semblable en français, et il est de la plus grande importance. M. Meyer l'a publié d'après le manuscrit *fr.* 1315, cité plus haut, où il est écrit à la fin, de la même main que la glose française des deux textes. Le commencement seul du commentaire du Notre-Père nous a été conservé. En voici des extraits :

[1] Pertz, *Leges*, t. I, p. 439.

[2] *Jahrb. f. roman. u. engl. Liter.*, VII, 54.

« *Nostre Pere ki es el ciel.* Kascon hume qui sun Pere del ciel apelet, deit estre itel qu'il puised fiz Deu estre apelé. . .

« *Le tun num seit seintifiet.* Nus ne prium pas que sun num plus saint facet. . ., kar il fud tuz jurz saint. . .; mais nus li prium que sun num face saint en nus. . .

« *Le tun regne avienget.* Nus ne prium mie que sun regne plus avienget qu'il venuz est, car sun regne (?) est en ciel e en terre e partut, mais nus prium que sun regne vienget en nus e sa buntet e sa justise, si que diable ne puisse regner en nus ne nule male vice.

« *La tue volunté seit faite en tere si cume en ciel,* » etc.

Que le lecteur veuille excuser la hardiesse d'un rapprochement qui paraîtra au premier moment dépasser les bornes d'une saine critique. L'homme habitué à faire usage du Petit Catéchisme de Luther a reconnu, dès le premier coup d'œil, plusieurs des passages les plus connus de ce catéchisme. Pour expliquer ces mots, qui du reste n'ont pas le naturel et le caractère enfantin ordinaires aux explications de Luther, les auteurs allemands ont supposé que le réformateur avait eu sous les yeux le *Catéchisme théotisque,* qu'on attribue à tort à Otfrid de Wissembourg, et où l'on retrouve des explications analogues. Luther ne cherchait pas ses modèles aussi loin; mais il a eu probablement entre les mains quelque catéchisme expliqué en latin, aujourd'hui perdu ou peu connu, le même dont notre commentaire français est la traduction, et qui a servi de modèle au catéchisme théotisque. Ce catéchisme était tout composé d'extraits du *de Dominica Oratione* de saint Cyprien et du *de Oratione* de Tertullien, et c'est le même texte qu'apprennent encore des millions d'enfants dans toutes les parties du monde, que nous venons de rencontrer dans un manuscrit anglo-normand du XIII[e] siècle. Preuve nouvelle du rôle dominant qui appartient à la race normande dans l'histoire des origines de la littérature biblique en langue française.

CHAPITRE IV.

CONCLUSIONS ET HYPOTHÈSES.

Nous avons étudié jusqu'à présent deux groupes différents de Psautiers, qui contiennent la traduction de deux textes distincts. Mais, lorsque nous avons étendu notre recherche aux Cantiques qui suivent l'un et l'autre Psautier, nous avons remarqué que nous avions affaire, à cet endroit, à une seule et même traduction. Cette traduction, nous l'avons reconnu, est la même partout où, dans le *Psalterium triplex*, les Psautiers *hébraïque* et *gallican* forment un seul texte latin. Ce premier résultat, qui nous paraît fermement établi, devait nous engager à comparer avec soin le langage des deux versions. La méthode à suivre pour cela était simple. Il fallait mettre en regard les deux meilleurs manuscrits, celui d'Eadwin et le Psautier de Montebourg, dans leurs parties communes, et rechercher si, toutes les fois où le mot latin est le même dans les deux Psautiers hébraïque et gallican, il est traduit de la même manière dans les deux Psautiers français. Cette recherche a été faite sur les trente premiers psaumes et sur les psaumes CXXI à CXLVIII. Nous dirons tout de suite que, malgré les quelques différences d'orthographe qui se remarquent entre le commencement et la fin du Psautier d'Eadwin, le résultat a été à peu près le même pour l'une et l'autre partie.

Ce résultat a été l'identité absolue du traducteur.

L'identité d'auteur de l'une et de l'autre traduction est si évidente à première vue, qu'elle rend inutile l'établissement d'un glossaire comparé des deux textes. Les différences sont innombrables. mais elles proviennent à peu près toutes, soit des va-

riantes du latin, soit du fait des copistes. Il y a, entre les deux textes, juste assez de différence pour qu'on ne soit pas tenté de croire que l'un des deux a été fait d'après l'autre ; dans ce cas, en effet, il n'y aurait guère entre les deux que les divergences qui ont pour cause la diversité du latin ; les deux traductions, au contraire, sont indépendantes, elles diffèrent, en bien des détails, aux endroits où le latin est le même. Mais il suffit de peu de temps pour se persuader que, lorsque dans les deux Psautiers un même mot latin n'est pas rendu par le même mot français, le mot employé dans l'un se retrouve néanmoins, presque sans exception, dans le glossaire de l'autre. Il y a identité de vocabulaire entre les deux versions, le trésor des mots est le même. Les exceptions à cette remarque la confirment. Voici, en effet, tous les mots qui, dans les trente premiers psaumes et dans les treize derniers, se rencontrent dans le Psautier de Montebourg sans se retrouver dans celui d'Eadwin :

PSAUMES.	MONTEBOURG.	EADWIN.
XIV.	Obprobre.	Reproce.
XVI.	Depreiere.	Preiere.
XVII.	Envucherai.	Apelerai.
CXXXV.	Devisad.	Departid.
CXXXVIII.	Denumberrai.	Numbrerai.
CXXXIX.	Salud.	Santé.
CXL.	Criai.	Reclamai.
CXLII.	Fosse.	Lac.
//	Exoi.	Esculte, oi.
CXLIII.	Plantemenz.	Planteisuns.
CXLV.	Les adventiz.	Les estranges.
CXLVI.	Detriblez.	Triblez.

Énumérer ces différences, c'est en montrer le caractère insignifiant et, on peut le dire, la nullité. On remarquera en outre que, si peu nombreuses qu'elles soient, elles sont toutes, à l'exception de trois mots pour trente psaumes, concentrées dans la fin, dont l'orthographe est évidemment plus récente dans le Psautier d'Eadwin. On ne doit pas compter au nombre des dif-

férences l'usage ordinaire que le Psautier d'Eadwin fait du mot *Damnes-Deus,* au lieu que le Psautier de Montebourg écrit: *li Sire, Nostre Sire;* de même, là où Eadwin écrit: *del Seignur,* le Psautier de Montebourg lit souvent : *de Nostre Segnor.* Ce fait, au reste, n'est pas constant, et quelquefois les rôles sont intervertis; il est certainement à mettre au compte des copistes. La principale diversité est dans l'usage des adjectifs et pronoms possessifs, Eadwin écrivant d'ordinaire : *mi, ti, si,* là où le manuscrit de Montebourg a : *li miens, li tuens, li suens,* etc. Il est probable que ces détails doivent être uniquement attribués aux copistes. Du reste, ici encore, les rôles sont quelquefois croisés. En un mot, il n'y a aucune différence de glossaire ni de grammaire entre les deux versions.

Jusqu'ici notre route a été sûre, et nos conclusions ont pu satisfaire entièrement l'esprit. Il faudra user de plus de défiance lorsque se posera à nous cette double question : quelle est la langue des manuscrits les plus anciens du Psautier, et que pouvons-nous conclure de l'étude comparée de ces manuscrits quant à la langue qui a dû être celle du traducteur lui-même ? Nous pouvons pourtant, pour le Psautier de Montebourg, nous borner à accepter simplement le jugement de M. Littré, dans sa belle étude du *Journal des Savants*[1], et dire avec lui : « Le Psautier appartient au dialecte normand », en ajoutant que le manuscrit d'Eadwin confirme assez généralement, mais non sans certaines différences, les remarques faites sur le Psautier de Montebourg. M. Littré donne pour preuve de la provenance normande du Psautier gallican les imparfaits : « Il *apelowent* le Segnur, e il meisme *exoeit* els; en la columne de la nue *parlot* a els » (ps. XCVIII de la Vulgate, XCIX de l'hébreu, v. 6 et 7). Nous lisons, au même endroit, dans le Psautier d'Eadwin: « Il *apeloent* le Seignur, et il *oeit* eals ; en columne de nue *parlout* a eals. » Cette citation maintient absolument, dans les différences mêmes, et quelles que soient les variantes provenant des copistes, la

[1] Août 1861, et *Histoire de la Langue française*, 2e édit., t. II, p. 442-455.

distinction, toute normande, des imparfaits en *abam* et *ebam*, en *oe* et en *eie*. En général, nous ne pouvons pas dire que le manuscrit d'Eadwin, quoique plus ancien que celui de Montebourg, nous fasse remonter plus haut que ce texte vers les origines du dialecte normand. Mais si nous comparons nos deux textes réunis avec un texte qui paraît écrit avant le milieu du XIe siècle, le *Saint-Alexis*, tel que l'a restitué M. G. Paris, nous arriverons aux conclusions que voici : Il paraît y avoir, entre la langue du *Saint-Alexis* et celle des Psautiers de Montebourg et de Canterbury, assez peu de différences en dehors de celles qui peuvent être attribuées aux copistes. Néanmoins la langue est certainement plus récente, les archaïsmes du *Saint-Alexis* ont disparu, et surtout la distinction des deux imparfaits marque avec certitude ce fait, que les deux Psautiers ont été écrits, dans leur forme primitive, assez longtemps après le poème de *Saint-Alexis*.

Plus récente que le *Saint-Alexis*, la *Chanson de Roland* a été sans doute écrite peu avant 1095 ; le manuscrit conservé à Oxford date de la seconde moitié du XIIe siècle. Entre ce poème et nos deux Psautiers, nous trouvons de nombreuses différences, mais il n'en est pas beaucoup qui puissent rajeunir ou vieillir un texte par rapport à l'autre. Nous n'avons donc pas de raison d'admettre que les deux Psautiers aient été mis en français ni beaucoup avant, ni longtemps après la *Chanson de Roland*. Nous craindrions de pénétrer trop avant dans cet examen, qui excéderait notre science, mais nous ne croyons pas que ce que nous nous risquons à avancer soit contredit par de plus savants que nous.

Et maintenant nous entrons dans le champ de l'hypothèse, mais cette hypothèse nous est commandée par les faits que nous avons constatés jusqu'ici. Ces faits acquis, nous allons les rappeler : Nous croyons que nos deux versions sont l'œuvre d'un même traducteur.

Or il existe un texte bien connu, le *Psautier triple*, dans lequel se trouvent réunis, colonne contre colonne, les deux ori-

ginaux latins dont elles sont traduites, et, circonstance infiniment importante, dans tous les endroits du *Psautier triple* où les deux colonnes, l'*hébraïque* et la *gallicane,* se confondent en une seule, nous n'avons qu'une seule version. Il n'est personne qui ne tire de ces faits la conclusion que voici : les deux textes du Psautier proviennent d'un même exemplaire du *Psalterium triplex*, où ils ont été écrits d'abord en glose interlinéaire. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'étudier bien longuement le Psautier de Montebourg pour se convaincre que ce texte a d'abord été, aussi bien que celui d'Eadwin, une glose, et que cette glose a été fort bien *retournée* ensuite dans la prose ordinaire. Ce fait, qui n'a pas besoin de démonstration, explique la lourdeur du style, qui est assurément peu poétique, en comparaison des beaux monuments de la littérature normande qui ont été produits au même temps. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de se soustraire à la conclusion que nous avons indiquée : elle s'impose à l'esprit.

On aimerait à aller plus loin et à reconstituer l'exemplaire de l'antique Psautier dans lequel, sans doute, deux colonnes ont porté la glose française et, peut-être, la troisième la glose saxonne que nous possédons encore. Mais ici les difficultés commencent. Pour trouver la place d'une glose française sur le Psautier *gallican,* il faudrait en faire disparaître la glose latine qui règne au-dessus des lignes, et c'est là un acte d'autorité qui dépasse les droits de la critique. En outre, nous ne devons pas dissimuler au lecteur que nous avons collationné avec soin le Psautier de Montebourg avec le texte *gallican* qui est accolé au texte *hébraïque* dans notre Psautier triple (manuscrit de Paris, *fr.* 8846), et que nous n'avons pas trouvé les deux textes parfaitement d'accord. Mais cette difficulté ne prouve qu'une chose, c'est qu'il est une limite même aux hypothèses nécessaires, et qu'en critique il faut savoir s'arrêter à temps.

DEUXIÈME PARTIE.

FRAGMENTS ANCIENS.

CHAPITRE PREMIER.

LES LIVRES DES VAUDOIS.

Cette deuxième partie comprend un grand nombre de morceaux qui n'ont rien de commun entre eux que leur caractère fragmentaire. Ils remontent tous, au moins par leur origine, au milieu ou à la seconde moitié du XIIe siècle ou à la première moitié du XIIIe. Cette époque est celle des essais et des fragments : telle est toute l'unité de notre deuxième partie. Nous commencerons cette étude par la recherche des célèbres versions des Vaudois.

La légende de la Bible des Vaudois n'est plus à détruire. Assez longtemps les auteurs ont cherché et ont cru avoir trouvé, tour à tour dans nos versions du Nord et du Midi, ce précieux livre, «la perle de grand prix», que les colporteurs vaudois portaient en tous lieux, cachée sous leurs vêtements grossiers. La critique a fait raison de toutes ces découvertes. Personne aujourd'hui ne songe plus sans doute à reconnaître la Bible de Pierre Valdus dans la grande version anonyme du moyen âge, à laquelle le souvenir des «pauvres de Lyon» avait fait donner le nom de Bible des Pauvres. Cette version n'est pas de beaucoup antérieure aux environs de l'an 1250, et l'on ne peut douter que Paris ne soit son lieu d'origine. Quant aux versions méridionales, il fallait avoir l'esprit singulièrement prévenu pour reconnaître l'œuvre d'un Lyonnais dans des traductions proven-

çales. Au reste M. Reuss a coupé court à la légende en établissant que le manuscrit de Dublin de la Bible vaudoise est daté de 1522, et que celui de Zurich est postérieur à l'édition d'Érasme. Pour ce qui est du célèbre manuscrit de Lyon, on sait également par M. Reuss qu'il n'est pas vaudois mais cathare [1]. En général, l'homme qui a vu, dans les précieux manuscrits de Cambridge, les preuves répétées de la fraude par laquelle on a vieilli la date des livres vaudois conservera une défiance très grande à l'égard de toute cette littérature des Vallées, qui ne remonte sans doute guère au delà du xve siècle. Il nous faut donc, en cette matière, où la passion, du reste la plus noble, c'est-à-dire le respect pour une race persécutée, et l'imagination toute saisie par tant de souvenirs poétiques sont si promptes à troubler le jugement, procéder avec une grande prudence, et nous défendre contre les illusions d'un esprit trop empressé à découvrir «la Bible des Vaudois». Si pourtant nous avions pu apporter notre modeste contribution à cette recherche, ce serait pour nous un honneur et un bonheur.

Trois textes forment toute la littérature de notre sujet. Les deux premiers sont encore incompréhensibles pour nous. Peut-être pourrons-nous fournir le commentaire du troisième.

Le dominicain Étienne de Bourbon ou de Belleville (Belleville est un lieu voisin de Lyon) écrivait, peu après l'an 1250, son livre *Des sept Dons du Saint-Esprit* [2]. Il y dit avoir très bien connu un prêtre de Lyon, nommé Bernard Ydros, «qui, tandis qu'il était jeune et faisait profession d'écrivain, écrivit pour *Valdensis*, moyennant argent, les premiers livres qu'ait eus sa secte; ils lui étaient traduits et dictés par un grammairien nommé Étienne d'Anse (Anse est une ville en amont de Lyon, sur la Saône), qui eut plus tard un bénéfice dans la cathédrale

[1] *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française.* Revue de Théologie, v, décembre 1852; *Geschichte der Heiligen Schriften des Neuen Testaments*, 5e éd., 1874, §§ 465 et suiv.

[2] *Anecdotes d'Étienne de Bourbon*, publiées par M. Lecoy de la Marche, Société de l'Histoire de France, 1877, p. 291-293, § 343.

de Lyon... Un homme, riche de biens, nommé *Valdensis*, qui était habitant de cette ville, entendant les Évangiles et désireux, comme il était peu lettré, de comprendre ce qu'ils voulaient dire, fit pacte avec ces deux prêtres, avec l'un pour qu'il les lui traduisît en langue vulgaire, avec l'autre pour qu'il écrivît ce que le premier lui dicterait; ce qu'ils firent. Ils écrivirent également (?) plusieurs livres de la Bible et de nombreuses citations des saints réunies par titres et qu'ils appelaient Sentences[1]... Cette secte commença vers l'an de l'Incarnation 1180 (variante: 1170), sous Jean dit Bellesmains, archevêque de Lyon (1181-1193). »

Le deuxième texte est celui du frère Walter Map, qui raconte ce qui suit dans son livre *De nugis Curialium*[2]: « Nous avons vu au concile (c'est le concile du Latran, 1179) *Valdesios homines*, gens du commun et illettrés, appelés ainsi de *Valdes*, leur chef, autrefois citoyen de Lyon..., qui présentèrent à Notre Seigneur le Pape un livre écrit en langue française, dans lequel étaient contenus le texte et la glose du Psautier et d'un grand nombre de livres des deux Testaments[3]. » Quels sont ces textes? Nous renonçons à les chercher. Nous avons plusieurs Psautiers glosés fort anciens, dont aucun du reste n'est écrit dans le dialecte de Lyon, et quant aux autres livres, ils sont insuffisamment décrits. En tous cas, Walter Map, qui avait été chargé de discuter avec les représentants des Vaudois, devait parler d'eux en connaissance de cause. Mais voici un texte plus exact: il est rédigé avec la précision que les rédacteurs des bulles mettaient à reproduire les propres termes des lettres auxquelles le pape avait à répondre.

Vers la fin du XIIe siècle, il s'était formé à Metz des conventicules où on lisait la Bible. Nous les connaissons par deux bulles

[1] « Similiter multos libros Bibliæ et auctoritates sanctorum multas per titulos congregatas, quas sententias appellabant. »

[2] Edit. Th. Wright. *Cambden Society*, 1850, p. 64. Dist. I, c. XXXI.

[3] « In quo textus et glosa Psalterii plurimorumque Legis utriusque librorum continebantur. »

d'Innocent III, dont la dernière est datée du 12 juillet 1199, et qui sont adressées, la première aux fidèles du diocèse, la deuxième à l'évêque et au chapitre de Metz[1] : « Une multitude nombreuse de laïques et de femmes, dit le Pape, entraînée par une sorte de passion de l'Écriture sainte, se fit traduire en langue française *les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, le Psautier, les Moralités sur Job, et plusieurs autres livres*[2]... » Le pape s'exprime avec prudence au sujet de ces versions, qu'il n'a pas vues, et de ceux qui les ont faites : « Le désir de comprendre la sainte Écriture, dit-il, n'a rien que de louable, » et il engage l'évêque et le chapitre à faire une sérieuse enquête sur ces versions, sur leurs auteurs et sur ceux qui en font usage, sur leurs intentions et leur doctrine[3]. Mais on ne peut se dissimuler sa pensée quand on lit ces lignes : « Il a été sagement décrété dans la loi divine que toute bête qui toucherait à la montagne sainte devait être lapidée... Ceux qui ne voudront pas obéir librement apprendront à se soumettre malgré eux (*Ut qui noluerint obedire spontanei, discant acquiescere vel inviti*). »

L'enquête dont le pape avait si exactement précisé les termes est celle à laquelle nous nous livrons en ce moment.

Celui qui lira avec attention les trois passages que nous venons de citer se persuadera d'abord qu'il ne s'agit en aucun cas d'une traduction complète de la Bible, ni même du Nouveau Testament, mais du livres isolés, le plus souvent accompagnés d'un commentaire, qui ont pu être, entre les mains des Vaudois qui se rendirent au concile du Latran, réunis en un volume, mais qui différaient d'origine et de caractère. Puisqu'il faut renoncer, faute de renseignements suffisants, à retrouver en ce moment les versions faites par les soins de Valdès et celles que

(1) Livre II, nos 141 et suiv. Baluze, t. Ier, p. 432 et suiv.; Potthast, nos 780 et suiv.

(2) « Evangelia, Epistolas Pauli, Psalterium, Moralia Job et plures alios libros sibi fecit in gallico sermone transferri. »

(3) « Inquiratis etiam sollicite veritatem, quis fuerit auctor translationis illius, quæ intentio transferentis, quæ fides utentium, quæ causa docendi, si Sedem Apostolicam et Catholicam Ecclesiam venerentur. »

ses disciples ont présentées à Alexandre III, nous bornerons notre recherche aux livres saisis en 1199 entre les mains des bourgeois de Metz.

Ces laïques, hommes et femmes, qui lisaient la Bible dans leurs assemblées, étaient-ils des Vaudois? Assurément. Quand nous n'aurions pas, à cet égard, le témoignage formel du chroniqueur Albéric, presque contemporain de la persécution de 1199, qui nous dit que les lecteurs de la Bible étaient des Vaudois et que leur secte «pullulait» alors dans Metz[1], nous saurions encore, par beaucoup d'autres preuves, que, sous l'épiscopat de Bertram (1180-1212), l'hérésie vaudoise eut à Metz le plus grand développement. C'est sans doute dans les premiers temps de son administration que le clairvoyant évêque reconnut du haut de la chaire deux Vaudois qu'il avait vu condamner à Montpellier; mais alors déjà leur parti devait avoir pris ferme pied dans la bourgeoisie messine, car l'évêque ne put jamais mettre la main sur eux, protégés qu'ils étaient «par quelques grands personnages de la cité[2].» En 1192, on trouve des Vaudois dans le diocèse de Toul, car l'un des premiers actes du nouvel évêque, Eudes de Vaudemont, est d'ordonner à tous les fidèles, clercs et laïques, de les saisir en quelque lieu qu'ils les trouvent, et de les conduire chargés de chaînes à son tribunal[3]. En 1211, par ordre d'Innocent III, Bertram de Metz prêche contre eux la croisade; le comte de Bar et beaucoup de grands seigneurs et de chevaliers s'enrôlent dans cette guerre sainte[4]; mais il est probable que leurs armes ne purent pas beaucoup plus contre l'hérésie que les sermons des abbés qui se vantaient d'avoir «extirpé» la secte vaudoise, car en 1221 Césaire d'Heis-

[1] *Chronica Albrici* (*Monum. Germ.*, *Scr.*, XXIII, p. 878), an. 1199: «Item in urbe Metensi pullulante secta, quæ dicitur Valdensium, directi sunt ad prædicandum quidam abbates, qui quosdam libros de latino in romanum versos combusserunt et prædictam sectam extirpaverunt.»

[2] *Cæsarii Heisterbac. Mirac.*, Dist. V, cap. xx (*Biblioth. Cisterc.*, II, 138).

[3] *Statuta synodalia Odonis episc. Tull.*, *anno* 1192, *idus maii* (Mansi, XXII, p. 650).

[4] *Gallia christiana*, XIII, 754.

terbach nous dit « que l'hérésie n'était pas encore éteinte dans la ville de Metz. » Au reste, l'esprit d'indépendance religieuse est resté longtemps vivant dans la bourgeoisie messine, et au xive siècle les Amis de Dieu y trouvèrent le terrain bien préparé pour leur influence mystique et pour leur prédication laïque.

« Les Évangiles et les Épîtres de saint Paul », tels étaient les premiers ou tel était le premier des livres des laïques messins. A-t-on réfléchi qu'il peut s'agir ici de tout autre chose que d'une traduction, qui aurait disparu sans laisser de traces, des quatre Évangiles et des quatorze Épîtres de saint Paul ? Et si l'on retrouvait un manuscrit *des Évangiles et des Épîtres des dimanches et fêtes,* accompagné d'un commentaire étendu; si ce manuscrit était lorrain par sa langue, messin par sa provenance, et si sa date nous ramenait presque exactement à l'époque d'Innocent III, pourrait-on se refuser à reconnaître en lui un des débris de la littérature vaudoise et peut-être un témoin des persécutions de 1199 ? Combien plus, si la dimension même et tout le caractère du manuscrit semblaient nous montrer un de ces petits livres écrits sans luxe et qui pouvaient se cacher, tels que devaient être les livres des bourgeois de Metz et des pauvres de Lyon !

Lebeuf, au siècle dernier, avait vu un manuscrit semblable dans la bibliothèque du cardinal de Rohan, et il ne s'était pas trompé sur son caractère. Mais depuis cent ans le précieux volume était perdu. Il a été retrouvé par un Messin, M. L. Larchey, à la bibliothèque de l'Arsenal, où il porte le numéro 2083. C'est à l'obligeance de ce savant bibliothécaire que je dois d'avoir tenu entre mes mains l'Évangéliaire des laïques de Metz[1].

C'est un petit volume écrit en longues lignes, le texte en rouge, la glose en noir. L'écriture est au plus tard du commencement du xiiie siècle. En tête, on lit une note de la main de Lebeuf. Le dernier feuillet contient des indulgences accordées aux frères Mineurs et écrites cent ans plus tard. Au premier feuillet, recto

[1] M. Bonnardot nous fait espérer l'édition de ce beau texte.

et verso, on voit le blason de la famille d'Esch, la guimbarde, qui était l'emblème de cette famille noble de Metz, et la devise, écrite au xve siècle : « Espeir en Dieu Esch a Jaique »[1].

Metzer-Esche est une commune du canton de Metzerwisse, ancien arrondissement de Thionville. La famille d'Esch était célèbre pour son esprit lettré et pour son goût pour les livres[2].

Le volume signé de Jacques d'Esch contient, ainsi que l'a fait remarquer l'abbé Lebeuf, les Évangiles de la quinzaine d'avant Pâques, avec quelques Épîtres du même temps et la paraphrase attribuée à Haimon. En voici le commencement : « *Ci at une leiceon de la pistle saint Pol k'il fist as Hebreus, et l'esposicion Haimon c'um leist lo diemenge davant les Palmes : Freire, Criz estanz eveskes des biens k'a venir estoient, plus granz et plus parfeiz tabernacles, ne mie faiz par main*[3], *c'est ne mies de ceste creation* (*Hébr.*, IX, 11). Li eveskes des Geus ki entreivet une sole fieie en l'an a tot sanc dedanz lo voile el saintuaire, por orer por lo peule, signifievet Crist... Eveskes des biens k' a venir estoient l'apelet om en dous manieres. Car les biens k' a venir estoient, k' il nos aministrat, furent les celestials paroles, sa passions, sa resurrections, li baptismes, li remissions des pechiez et parfeiz justifiemenz... Mais par plus halt entendement poons nos entendre les biens k'a venir estoient, les joyes del celestial païs, ke par Crist nos sunt aministreit. Et porceu l'apelet om eveske, qu'il nos mostret lo pont, c'est la voie de justice, et la voie de monteir al celestial païs. »

On a pu juger par ces mots de l'esprit qui animait le commentaire attribué à Haimon. Jamais on n'a vu une œuvre plus religieuse, plus sobre de sentiment, moins scolastique, plus convenable, en un mot, à l'édification de ces hommes simples et

[1] Jacques d'Esch, mari de Françoise de Gournay, † 1489 (d'Hannoncelles, *Metz ancien*, II, p. 54-68).

[2] F. Bonnardot, *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1876, p. 65 et suiv.

[3] « Per amplius et perfectius tabernaculum non manufactum. »

religieux qu'on appelait Vaudois, sans qu'à ce moment ce titre impliquât un reproche quelconque fait à leur doctrine. En même temps, le commentaire est irréprochable au point de vue de l'orthodoxie, et c'est bien le caractère que devait avoir, non point un livre vaudois, car les Vaudois ne faisaient point de livres à ce moment, mais un ouvrage de piété tel qu'ils pouvaient le faire traduire et qu'ils devaient l'aimer. Parmi les centaines de manuscrits de la Bible française qui se sont conservés, presque tous plus ou moins glosés et commentés, celui-ci est assurément le seul dont le commentaire aussi bien que le texte conviendraient presque encore aujourd'hui à un chrétien, quel que soit le culte qu'il professe. Pour donner une meilleure idée de la beauté du langage de notre traduction, je vais reproduire des extraits assez étendus des Évangiles, dégagés du commentaire.

«*Lo macredi, de l'ewangeile saint Johan* (f° 20, Jean, x, 22). En icel tens fist om dedication en Jherusalem; et yvers estoit, et Jhesus aleivet par lo porche Salomon. Et li Geu l'avironerent, se disoient : De ci a quant nos torras tu noz ainmes? Se tu es Criz, di lo nos auvertement. Jhesus respondeit a ols : Ju parole a vos, et se ne me croiz, les oyvres ke ju faiz el nom de mon Peire me portent tesmoignaige. Mais vos ne me croiz mies. . ., ke vos n'estes mies de mes berbiz. Mes barbiz oient ma voix, et ju les conoix, et ales me sevent, et ju lor doig la parmenant vie, ne ne perisserunt mies parmenanment, ne nuls ne's osteret de ma main. Ceu ke mes Peires m'at doneit est plus granz chose de tot ceu, et nuls ne's puet osteir de la main mon Peire. Ju et li Peires sonsune chose. Cil prisent pieres por ruer en lui. Jhesus respondeit : Mainte bone oyvre vos ai mostreie de mon Peire; por la quel oyvre de ceas me lapideiz vos?. . . »

«*De l'ewangeile saint Matheu* (f° 39, Matth., xxi, 1). En icel tens, quant il orent aprochiet Jherusalem, et il furent venuit Betphage a mont d'Olivete, s'envoieit dous de ses disciples, et se dist a ols : Aleiz el chastelat ki est encontre vos, aleiz, se troveroiz une anesse loieie, et un asnun avoc lei; desloiez les, se's m'amoneiz. Et s'ancuns vos dist ancune chose, dites que li

Sires a mestier de ceas, se's vos laisserunt maintenant. Et tot ceu avint, ke ceu fust emplit, ke li prophetes avoit dit : Dites a la fille Syon : Voi ke tes rois vient a toi, suels (*lisez :* suefs), seanz sor une anesse et sor un polignun d'une anesse. Li disciple s'en alerent, se fisent ensi cum Jhesus lor ot comandeit, s'amenerent l'asnesse et l'asnun, se misent sor ols lor vestimenz, se l' fisent soir sus. Et granz partie de la gent sternirent lor vestimenz par la voie, li altre tranchievent les rains des arbres, se sternivent par la voie; et les torbes ki davant aleivent et ki lo sevoient, escrievent et se disoient : Osanna a fil David, beniz est ki est venuiz el nom del Signor, Osanna en halt ! »

« *Li passions Nostre Signor Jhesu Crist selonc saint Matheu...* (folio 49 verso. Matth., XXVI, 26). Et quant il ceneivent, se prist Jhesus pain, se l' benist et se l'briseit, se l' doneit a ses disciples et se dist : Prennez, se maingiez... Se prist assi lo calice, se randeit graices, se lor doneit et se dist : Beveiz de ceu tuit, çar cist est li sans del novel testament, qui por mainz iert espanduiz en remission de pechiez... (Folio 50 verso, verset 30) Et quant il orent imne dit, s'isserent el mont d'Olivete. Dons dist a ols : Tuit seroiz scandaliziet en mi en ceste noit, car il est escrit : Ju ferrai lo pastor, se's parderunt les berbiz de la bergerie. Et quant ju serai releveiz, se vos adevancerai en Galileie. Pieres respondeit et se dist : Se trestuit sunt escandaliziet en toi, ju ne serai ja escandaliziez. Jhesus dist a lui : Anzois ke li jas chant, me noierés trois foiz. Pieres li dist : Et si me covient morir avoc toi, ne te renoierai je mies. Ensi dissent tuit li altre. Donc vint Jhesus avoc ols en la vile ki at a num Gessemani; se prist Pieron et les dous fils Zebedeu, s'encomenceit estre dolanz et anoious. Dons dist a ols : M'ainme est triste de ci a la mort. Atendoiz ci, se veilliez avoc moi. S'aleit un petit avant, se cheut en sa face, s'oreit et se dist : Meis Peires, s'il puet estre, trespast cist calices de moi. Mais ne mies totevoie si cum je voil, mais si cum tu vuels. Se vint a ses disciples, se's trovat dormanz. Se dist a Pieron ensi : Ne pols tu une hore vaillier avoc moi ? Veilliez et orez, ke vos n'entriez en tempta-

tion. Li espirs est voirement aparilliez, mais li chars est flave. Lo parax aleit seconde fieie, si oreit et se dist: Mes Peires, se ciz calices ne puet passeir, ke ju ne l'boive, ta volenteiz soit faite... (Folio 60 verso) Pilates dist a os: Ke ferai dons de Jhesu ki at nom Criz? Se dient tuit: Crucifiet l'om! Cil dist a ols: Quel mal at il fait? Et cil huchievent plus et se disoient: Crucifiet l'om! Quand Pilates vit ke lui n'aidievet niant, et li noise cressoit plus, se prist auve, se laveit ses mains davant tot lo peule, et se dist: Ju sois senz colpe del sanc de cest juste homme, ceu vairoiz vos. Toz li peules respondeit et se dist: Ses sans soit sor nos et sor noz fils!... (Folio 64 verso) Et entor hore de none, escriet Jhesus a grant voix, et se dist: Hely, hely, lama zabactani! C'est a dire: Mes Deus, mes Deus, porkai m'as tu laissiet? Li aquant de ceos ki lai esteivent, ki ceu oivent, disoient: Cist apelet Helye... Jhesus, lo parax, huchanz a grant voix, rendeit espir. Et li voiles del Temple xireit en dous parties de desor de ci a desoz, et li terre crosleit, et les pieres xirerent, et li monument ovrirent... »

« *De l'ewangeile saint Matheu* (folio 122, Matth., XXVIII, 1). En icel tens, a la vespreie de samedi, k'escla[ire] a primier jor de la semaine, vint Marie Magdalene et li altre Marie, veor lo sepulcre... Dons avint granz croslemenz de terre, et li engles Nostre Signor dessendeit del ciel, s'aprocheit avant, se retorneit la piere, se seoit sor lei. Et li reswarz de lui estoit assi cum foldres, et sei vestiment assi cum nois (folio 128). Et de la pavor de lui furent espoenteies les wardes, se devinrent assi cum mort. Et li engles respondeit as femmes, et se dist: Vos, ne cremeiz mies. Car ju sai ke vos quareiz Jhesum, ki fut crucifiez. N'est mies ci, car releveiz est, si cum il dist. Veneiz, et se veez lo leu ou Nostres Sires fut mis. Et tost vos en aleiz, se dites a ses disciples e a Pieron k'il est releveiz, et il en irat davant vos en Galileie. Lai lo varoiz, or lo vos ai davant dit. »

Il nous importe avant tout de préciser, s'il est possible, le langage de notre Évangéliaire, pour déterminer plus ou moins exactement le lieu où le précieux manuscrit a été copié. Nous

avons, pour cette recherche, un auxiliaire d'une utilité inappréciable, c'est la *Notice sur les actes en langue vulgaire du XIIIe siècle contenus dans la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale,* par M. de Wailly [1]. Nous n'en séparerons pas le *Rapport sur une mission littéraire en Lorraine,* par M. F. Bonnardot [2]. Pour nous approcher autant que possible de la patrie de notre texte lorrain, nous avons d'abord écarté de notre étude tous les textes d'un dialecte évidemment étranger à celui de notre livre, et, conservant seulement, parmi les 384 actes publiés par M. de Wailly, les chartes locales de Metz, les chartes épiscopales messines et les chartes locales de Nancy, nous avons pointé exactement les analogues que rencontre, dans ces textes, le glossaire de l'Évangéliaire lorrain.

Nous pouvons affirmer dès l'abord que notre document n'est écrit ni dans le dialecte de la Vosge ni dans celui du diocèse de Verdun. Il ne semble pas reproduire le même langage que les chartes ducales, qui paraissent écrites dans une sorte de langage moyen, plus ou moins classique. Mais écoutons M. de Wailly (p. 9) : « Le *k* employé au lieu de *qu* comme initiale de *ki* ou de *ke,* les lettres *ei* substituées à l'*a* tonique latin pour la désinence des substantifs *veriteit* et *volenteit,* des infinitifs *salineir* et *alleir* aussi bien que du participe *doneit*... sont des caractères qui concourent habituellement dans les chartes lorraines. » Parmi les traits de l'orthographe messine, M. de Wailly mentionne (p. 10) : « 1° le remplacement de l'*a* simple par *ai* dans le régime singulier de l'article *lai* et du pronom possessif *sai,* dans la préposition *ai,* dans le verbe *ait* pour *il a*...; 2° le remplacement de la double voyelle *au* par l'*a* simple dans des mots tels que *atre, amone, Thiebat* [3]; 3° la substitution de l'*x* à l'*s* simple ou à l'*s* double dans des mots tels que *maixon, xurteit, laixier, pouxons* pour *poissons.* » De tous ces caractères, le dernier est le seul qui ne se rencontre pas constamment

(1) *Notices et Extraits,* XXVIII, 2, 1878, p. 1-288.

(2) *Archives des Missions,* 3e série, I, 1873, p. 247.

(3) Ainsi l'évêque de Toul écrivait en 1192 : *De hæreticis qui vocantur Wadoys.*

ou fréquemment dans notre manuscrit; mais l'orthographe *x* pour *ch*, qui y est fréquente et qui ne paraît pas dans les chartes de Metz publiées par M. de Wailly, se rencontre aujourd'hui encore dans les noms de lieu des environs de Nancy et de Metz. M. Bonnardot veut bien me dire que cette orthographe se trouve dans de nombreuses chartes messines de la première moitié du XIIIe siècle. En somme, le langage est plus archaïque, comme cela est naturel, que celui des chartes, dont la plus ancienne est de 1212. Il serait imprudent de vouloir préciser davantage, et il nous suffira de répéter que l'Évangéliaire lorrain présente tous les traits de l'orthographe messine dans ses plus anciens monuments.

On pourrait se demander encore si notre manuscrit, qui est écrit tout entier de la même main, ne présente pas des variétés de langage qui pourraient autoriser à conclure à une différence entre le dialecte où il a été écrit et celui dans lequel il a été copié. Quelques-uns remarqueront certaines différences d'orthographe entre le récit de la Passion dans saint Marc et dans saint Matthieu, précisément pour l'usage de l'*x*, etc. De plus prudents répondront qu'avec l'orthographe variable qui a toujours régné en Lorraine, de semblables détails sont trompeurs, et que nos résultats doivent nous suffire quant à présent.

Mais quel est cet Haimon auquel est attribué le commentaire que lisaient les bourgeois de Metz? Tout le monde répondra: l'évêque de Halberstadt. C'est une erreur. Les *Homélies* qui sont attribuées à cet ancien et célèbre auteur n'ont rien de commun avec les *Expositions* de notre manuscrit. Mais on voyait, au moyen âge, dans la bibliothèque de la Sorbonne, les *Expositiones et sermones Haymonis de feriis Quadragesimæ*[1]. Cet ouvrage, aujourd'hui perdu, paraît avoir ressemblé fort à l'original de notre livre. Rien n'empêcherait de l'attribuer tour à tour à chacun des nombreux Haimon qui ont vécu avant l'an 1200; mais nous avons un document précis et fort important; le voici;

[1] *Le Cabinet des Manuscrits*, III, 100.

il nomme et désigne Haimon par son nom et par son caractère de moine de Savigny en Normandie.

M. Gauthier, archiviste du Doubs, a récemment publié, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [1], le catalogue des manuscrits de l'abbaye cistercienne de la Charité, au diocèse de Besançon, rédigé au XVIIIe siècle par un moine de cette abbaye. On y trouve, sous le numéro 36, un ouvrage ainsi désigné :

« Un manuscrit en vélin, in-folio parvo, qui contient des sermons sur les épîtres et les évangiles des dimanches de l'année, par le vénérable Aymon, religieux de Savigny, ordre de Cîteaux, mort en 1175, copié par dom Étienne au XIIIe siècle. »

Cet Aymon n'est pas pour nous un inconnu. Tout porte à croire qu'il n'est pas autre que ce moine de Savigny, le bienheureux Hamon de Landacob, « cher à Dieu et aux hommes », qui mourut en 1173, d'après la chronique de Robert de Thorigny, et dont la vie a été écrite par un de ses contemporains [2]. En attendant que les œuvres latines de ce religieux nous soient mieux connues, nous renonçons à retrouver l'original de l'Évangéliaire messin, et c'est sans tarder davantage que nous reprenons l'examen des livres des bourgeois de Metz.

Après les Évangiles et les Épîtres, la bulle d'Innocent III mentionne les *Moralités sur Job*. Ce dernier texte est parvenu jusqu'à nous; il a même été publié par M. Leroux de Lincy à la suite des *Livres des Rois*, d'après le manuscrit 24764 du fonds français, qui provient de Notre-Dame. Ce manuscrit est un volume plus petit encore que l'Évangéliaire. Il est accolé, sous la même couverture, à une traduction des Dialogues de saint Grégoire, qui est d'une autre écriture; lui-même est écrit de deux mains, d'une écriture qui remonte au commencement du XIIIe siècle ou plutôt aux dernières années du XIIe, c'est-à-dire à peu près au temps même d'Innocent III. Ce manuscrit, qui est incomplet puisqu'il commence avec le cahier 7, est un véritable problème

[1] 1881, n° 1, p. 19 et suiv.; voyez p. 24.

[2] Delisle, *Robert de Torigni*, II, p. 7; Daunou, *Histoire littéraire de la France*, XIII, p. 592.

pour le lecteur. Il contient les *Moralités sur Job,* du pape saint Grégoire, mais incomplètes et copiées par extraits, ou plutôt, ainsi que M. L. de Lincy l'a établi, imitées et reproduites sans ordre, et de telle manière que le commencement de Job s'y trouve deux fois à la suite. Je ne donnerai ici que quelques mots, dégagés du commentaire, du premier texte de Job.

«Uns hom astoit en la terre Us ki out num Job, simples e droituriers, cremmanz Deu e repairanz en sus del mal. Net li furent set filh e trois filhes...» Le commentaire de saint Grégoire commence au folio 1 par les mots: «Par ce est dit u li sainz hom demoroit, ke li merites de sa vertut soit expresseiz...» et recommence au folio 39 verso comme il suit: «Se Job dist altant com dolanz et Hus altant com conseilhiers...» Nous ne trouverions pas prudent de parler davantage en ce moment de ce singulier manuscrit, qui aurait besoin d'être étudié avec beaucoup plus de détail. M. Leroux de Lincy a cru y reconnaître les caractères du dialecte de la Bourgogne. L'opinion qui prévaut aujourd'hui est toute contraire. M. Meyer (*Revue des Sociétés savantes,* 5e série, t. VI, 2e semestre, 1874, p. 236) l'a rapproché de la langue liégeoise, et M. W. Fœrster, dans la préface de son édition des *Dialoge S. Gregore lo Pape,* a approuvé le jugement du savant français. Nous n'en dirons qu'un mot: le langage des *Moralités sur Job* est certainement peu éloigné, en dehors des formes proprement lorraines, de celui de l'Évangéliaire lorrain, avec lequel il présente plus de rapprochements qu'on ne pourrait croire au premier abord.

Nous avons retrouvé tous les textes mentionnés dans la bulle d'Innocent III, excepté le Psautier. Une chose paraît certaine, c'est que ce Psautier n'est pas le même que le Psautier messin, que M. Bonnardot publie en ce moment d'après plusieurs manuscrits du XIVe siècle. La preuve en sera donnée plus tard. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les Psautiers, glosés et non glosés, étaient nombreux à la fin du XIIe siècle, et il faut renoncer à savoir quel est celui qui a été saisi entre les mains des habitants de Metz. A vrai dire, ils ont pu en avoir plusieurs

aussi bien qu'un seul. Ceci est tout ce que nous pouvons savoir jusqu'à présent des versions des Vaudois.

Il n'est pas possible, à l'heure présente, de remonter jusqu'à l'œuvre de Pierre Valdus ou de ses traducteurs. Mais il est certain que les environs de l'an 1170 ont été marqués, dans toute la contrée qui s'étendait de Lyon aux pays wallons, par un mouvement biblique des plus remarquables. En même temps que le chef des Vaudois, le fondateur de la secte des Béghards, Lambert le Bègue, s'occupait de la traduction de la Bible.

La Chronique d'Albéric, moine de Trois-Fontaines, un des ouvrages qui ont été les plus recherchés au moyen âge, a répandu l'histoire de maître Lambert de Liège, «fervent prédicateur de la religion nouvelle, qui remplit Liège et les régions voisines... Il a traduit, dit le chroniqueur, du latin en roman beaucoup de livres, et particulièrement les Vies des saints et les Actes des apôtres[1].» On n'a pas jusqu'ici ajouté grandement foi au récit d'Albéric, auteur de seconde main, qui écrivait assez loin du temps et du lieu où vivait le fondateur des béguinages. Mais nous pouvons remonter de main en main jusque fort près des faits eux-mêmes. La source à laquelle Albéric avait puisé l'indication qui nous intéresse est la Chronique des évêques de Liège, écrite en 1251 par un religieux des environs de Liège, Gilles d'Orval[2].

Lambert le Bègue, le fondateur de la secte des béguines, «quoiqu'il fût peu instruit de l'étude des lettres», se distingua, au temps de l'évêque Raoul (1167-1191), par sa prédication. Enfermé par l'évêque au château de Rivogne, «comme il y était quelque peu de temps retenu en captivité, il traduisit les Actes des apôtres de latin en français, et l'on dit que, comme il écrivait, l'apôtre Paul, qu'il aimait d'une affection particulière et qu'il avait longtemps servi dans son église à Liège, lui apparut et lui donna un objet qui lui était nécessaire pour écrire.»

Absous par le pape, Lambert éleva, à son retour de Rome,

[1] *Monumenta Germaniæ, Scriptores*, XXIII, p. 855.
[2] *Monumenta Germaniæ, Scriptores*, XXV, p. 112. L. III, § 43.

l'église Saint-Christophe, où il reçut la sépulture en l'an 1177. Qu'est-ce qui pourrait nous faire douter de ce récit? Nous savons que Gilles d'Orval l'a emprunté à la vie de sainte Odile, qui vivait à Liège dans les premières années du XIII[e] siècle. Cette Vie est perdue aujourd'hui; mais si les mémoires d'une extatique ne sont pas faits pour inspirer une confiance absolue, le fait lui-même ne nous semble nullement contestable. Rien n'est plus convenable, et au caractère du fondateur de la grande secte des Béghards, et au mouvement de l'époque, que la tradition qui nous montre cet homme remarquable traduisant les Actes des apôtres, qui étaient vraiment l'Évangile de la réformation qu'il prêchait. La traduction de Lambert de Liège paraît perdue. Nous possédons plusieurs versions des Actes des apôtres, mais il n'en est aucune qui paraisse avoir été écrite primitivement en dialecte wallon. Nous n'oublierons pas que c'est probablement dans le pays de Liège qu'ont été traduites, vers le même temps, les *Moralités sur Job*.

CHAPITRE II.

LES QUATRE LIVRES DES ROIS. — LES MACHABÉES.

Les livres qui vont être l'objet de ce chapitre appartiennent, le premier du moins, aux plus beaux monuments de notre langue. Ils sont contenus dans deux manuscrits, dont le plus important est le célèbre manuscrit des Cordeliers.

Le manuscrit des Quatre Livres des Rois d'après lequel M. Leroux de Lincy a publié, en 1841, ce remarquable texte, est conservé à la bibliothèque Mazarine, sous le numéro 70. C'est un volume splendide à tous égards, dont on peut apprécier la beauté par le fac-similé qui accompagne l'édition. Il porte la signature de la fille de Philippe le Long, Madame sœur Blanche, religieuse à Longchamp. A la suite des Livres des Rois est relié un autre manuscrit de même grandeur, mais qui en est absolument distinct : il contient les deux livres des Machabées, et peut sans doute être attribué au commencement du XIIIe siècle; celui des Rois paraît lui être antérieur de cinquante ans au moins. Le manuscrit des Machabées est lui-même excellent et très correct.

Un autre manuscrit des Quatre Livres des Rois se trouve à Paris; il a échappé à l'éditeur de 1841. Quoiqu'il soit d'une valeur bien inférieure au manuscrit des Cordeliers, le manuscrit 5211 de l'Arsenal aurait pu rendre service à M. L. de Lincy pour corriger certaines leçons fautives et pour combler la lacune du quatrième Livre des Rois.

C'est une Bible incomplète, écrite peut-être au milieu du XIIIe siècle, et qui sera décrite dans un prochain chapitre. Les Livres des Rois sont, comme tout le manuscrit, écrits dans un

langage bien inférieur à celui du beau texte des Cordeliers. Le manuscrit lui-même est si mauvais, tant au point de vue de la correction que de la langue, qu'on pourrait à peine regretter qu'il n'ait pas été utilisé pour l'édition de 1841, si le manuscrit des Cordeliers n'était pas lui-même fautif en bien des endroits et ne présentait pas une lacune au milieu du quatrième livre. Les auteurs des gloses ne sont pas nommés, le texte est arbitrairement divisé en chapitres; il y a soixante de ces chapitres dans le premier livre des Rois, cinquante-quatre, quatre-vingts et cinquante-huit chapitres dans les suivants. C'est donc presque uniquement d'après le manuscrit des Cordeliers que nous parlerons de la traduction des Quatre Livres des Rois.

C'est une version peu littérale des Livres de Samuel et des Rois; on y trouve, dans le texte même, des gloses nombreuses et assez étendues, tirées de saint Jérôme, de saint Grégoire, d'Isidore, de Bède, de Cassiodore et d'Augustin; Angelôme et Raban sont cités chacun une fois; ces notes, quoique fondues dans le texte, sont marquées d'une accolade au vermillon et accompagnées en marge du nom de l'auteur auquel elles sont empruntées. Le seul ouvrage qui soit cité constamment est le *De Quæstionibus in Libros Regum et Paralipomenon* de saint Jérôme; il est vrai que ce livre n'est pas authentique; son auteur est déjà connu de nous; c'est le même juif du temps de Charlemagne auquel nous devons les scolies du Psautier dont nous avons longuement parlé. Très souvent nous trouvons en marge le mot *auctoritas*, *auctoritas super hunc locum* ou *super hanc litteram*, *in libro Regum*, ou *in originali*, ou encore *in originali glosato*. Les notes marquées ainsi se retrouvent presque toutes dans la *Glose ordinaire* ou dans la *Glose interlinéaire;* on peut donc admettre que le traducteur a eu entre les mains, outre un certain nombre de commentaires, un exemplaire de la Bible avec les deux gloses, et qu'il en a extrait un certain nombre de notes, en marquant en marge le mot «une autorité» partout où la glose n'était pas accompagnée du nom de son auteur.

Une curieuse remarque a été faite, au siècle dernier, par

Barbazan[1], l'auteur de la copie qui existe à la bibliothèque de l'Arsenal[2]. « Cette traduction, dit le critique, est entremêlée de vers, quoiqu'ils paraissent écrits comme de la prose, et cela est très fréquent. » M. L. de Lincy a donné, en citant le Cantique d'Anne, un curieux exemple de cette prose rimée; on pourrait en donner de nombreuses preuves :

La dame haitée s'en parti,
La chere puis ne li chaï.
Od sun seignur, le matin, Deu aürat,
Puis a sa maisun returnad.
Deus out sa ancele en remembrance, tost conceut et out enfant.
Graces rendit al enfanter,
E Samuel le fist numer...
Puis revint le serf Deu Helchana od sa maigniée, al tabernacle,
Pur sacrefier e festivalment offrir,
E pleinerement ses vudz furnir[3].

Voici des vers qui ne sont pas même, les cinq premiers du moins, traduits du latin (I *Rois,* II, 25) :

Tant tendrement les fols ama,
Que reddement ne's chastia ;
Par bel les reprist e par amur,
Nient par destresce ne par reddur,
Cum apent a mestre e a pastur.
Li fol pruveire ne receurent le chastiement,
Kar Deus les volt ocire e faire vengement.

Mais les vers proprement dits sont rares; le plus souvent les lignes sont inégales comme dans le texte suivant (I *Rois,* XVII, 35) :

Respundi David : Pasturel ai esté del fulc mun pere ;
Quant liun u urs al fulc veneit,
E ma beste perneit,

[1] *Fabliaux et Contes des poètes français,* 1756, nouvelle édition par Méon, t. III, 1808; *l'Ordène de Chevalerie* (anonyme), 1759.

[2] N° 2034. Il en existe une autre, faite par Sainte-Palaye, à la Bibliothèque nationale (Moreau, 1690).

[3] I *Rois,* I, 18 et suiv.

Erranment le pursewi,
E la preie toli;
Par la joue les pris,
E retinc, e ocis.
E cist Philistiens iert cume uns de ces.
E ore baldement encuntre lui irrai,
E le repruce de Israel enosterai.
Nostre Sires ki del liun e del urs me delivrad,
Del fort Philistien mult bien me guarrad.
Respundi Saul : Va, e Deu seit od tei.

M. L. de Lincy se refuse à voir, dans ces vers imparfaits, «aucun exemple certain de fragments versifiés rimant par assonance.» «Il faut, dit-il (p. LV), se contenter de voir, dans ces répétitions rapprochées du même son, sinon une rencontre fortuite, du moins une recherche du traducteur et une sorte de prose rythmée, qui n'était pas sans avoir quelque charme à son oreille... Cette traduction, destinée aux offices du dimanche, devait être psalmodiée par le diacre chargé de lire aux fidèles le texte de la sainte Écriture.»

M. L. de Lincy fait erreur. Jamais notre traduction n'a été ni psalmodiée, ni lue aux offices du dimanche. Il n'est, en général, nullement difficile d'admettre que des fragments d'un poème aient pu se glisser dans une traduction en prose. Les rapports ont été si nombreux, au moyen âge, entre les textes en prose et en vers, que l'esprit est plutôt porté, à cet égard, à trop de crédulité qu'à trop de défiance. Nous possédons un Psautier tout entier qui est rimé d'après une version en prose; dans l'autre sens, nous pouvons citer une preuve curieuse de l'influence exercée par la poésie sur la prose.

On trouve, dans deux manuscrits du XIVe et du XVe siècle (*fr.* 6260 et 9562), dont le dernier est d'origine anglaise, une Histoire de la Bible en prose. Dans le dernier des deux manuscrits cités, elle commence par les mots: «Al roi de glorie Deu tut puissant, qe sanz definement parmaint.» Mais dans le manuscrit 6260, nous lisons: «Au roy de gloire Dieu omnipotent, qui est sans fin et sans commancement.» Ce sont deux vers, et

il ne faut pas chercher longtemps pour retrouver l'original de cette Histoire sainte en prose dans un poème anglo-normand qui se trouve à Paris dans les deux manuscrits *fr.* 898 et 902, tous deux du XIVe siècle, et dont le dernier commence ainsi :

> Al rei de glorie, a Deu omnipotent,
> Ke maint senz fin et senz comensement.

On pourrait remarquer encore que, dans les Quatre Livres des Rois, les rimes ne se rencontrent que dans le récit proprement dit, jamais dans la traduction des commentaires qui l'accompagnent. De là la pensée que le traducteur aurait eu sous les yeux un texte en vers comme nous en avons beaucoup.

Mais il faut savoir renoncer au rêve de retrouver l'original en vers de la traduction des Livres des Rois. De telles hypothèses sont trop souriantes pour n'être pas dangereuses, et il sera plus sage de se borner à voir, dans la prose rimée des Quatre Livres des Rois, l'influence de la littérature poétique du temps, et peut-être l'habitude du rythme et de la rime, ou du moins de cette rime imparfaite que nous appelons assonance, et qui était fréquente chez les anciens.

En général, le style du beau texte qui nous occupe est des plus élégants, et aussi remarquable par la finesse du sentiment qu'il exprime que par la pureté du langage. Qu'on en juge par la traduction de ce seul mot : *Numquid non ego melior tibi sum quam decem filii* (I *Rois*, I, 8) ?

« Sis mariz Helcana le areisuna, si li dist : Purquei plures ? purquei ne manjues ? e purquei es tis quers en tristur ? Dun n'as tu m'amur ? dun n'as tu mun quer, ki plus te valt que si ousses dis enfanz ? »

L'indépendance où se maintient le traducteur à l'égard du texte latin lui permet de donner à son style beaucoup plus de couleur. Héli est « evesches », Abner est « maistre cunestables de la chevalerie » de Saül. David n'appelle pas Goliath Philistin

incirconcis, mais son langage est celui des chevaliers du temps des croisades[1]:

«Fist un de ces de Israel a David : As tu veu cest merveillus champiun ki ci vient? Il vient pur nus attarjer e escharnir, e a celui ki ocire le purrad, li reis sa fille od grant richeise durrad, e la meisun sun pere de treüd quite clamerad.

«Dist David a ces ki esturent od lui: Que durreit l'um a celui ki cest Philistien ocireit, e la repruce de Israel enostereit? Ki est cest ord paltunier ki fait tels repruces a la gent Deu?» Quand le jeune David revient vainqueur devant le roi, «Dist Saül a David : De quel lignage es tu, sire bacheler? Respundi David : Fiz sui Ysaï de Bethleem, ki est tis huem.» Néanmoins, malgré la rudesse des mœurs du temps, le traducteur est un homme délicat, qui évite de prononcer les mots malsonnants[2], chose bien rare parmi les traducteurs de la Bible au moyen âge.

Le lecteur verra avec plaisir quelques extraits des trois premiers livres des Rois, revus sur le manuscrit.

I *Rois,* I, 10 : «Anna, puis que ele out mangied e beud, levad, e al sucurs Deu requerre tut sun quer turnad. Vint s'en al tabernacle; truvad le vesche Hely al entrée, ki asis iert, qu'il as alanz e as venanz parole de salu mustrast.

«La dame fist a Deu sun present e sa oblatiun; sun quer menne chaldes lermes. Acuragée ureisun, e en ceste baillie : Sire merciable, Sire Deus puissanz des hoz banis et des champiuns cumbatanz, si fust tun plaisir que veïsses ma miserie, e ma afflictiun, e tei membrast de mei la tue ancele, que par ta pitied eusse fiz, durreie le tei a tun servise, e rasur ne li munterad le chief, mais tuz dis a tei iert adetid

«La dame en sa preere demurad, ses levres mout, li quers parlad, tant que li evesches l'esguardad, e pur ivre l'enterçad.

[1] I *Rois*, XVII, 25.

[2] I *Rois*, XVIII, 25 : «E a mei cent de lur chiefs porter.» Chap. XXV, 22 et 34 : «Neis le chien de sa meisun.»

« E si li dist : Va, bone femme, a tun ostel dormir; si te deseniveras par le dormir.

« Respundit Anna : Ne me tient si; n'ai beu ne vin ne el par unt l'um se poisse enivrer. Ne me tenez pur fille Belial, kar sobre sui, e en anguisse, e en plur; a Deu ai reveled mun duel.

« Dunc respundi li evesche Hely : Va, bone femme, as veies Deu; Deus, ki de tut bien faire ad poesté, furnisse en grace ta volenté. »

I *Rois,* III, 1 : « Li emfes Samuel serveit a Deu devant Hely; e la parole Deu relment fud oïe, e en ces jurs ne fud nule aperte visiun.

« Avint a une feiz, que li evesches Hely se fud aculché pur reposer; perdu aveit la veue de veillesce, ne veer ne pout la lumiere Deu devant sa mort. E Samuel se dormeit el temple, u l'arche Deu esteit.

« E' Deu l'apela, e Samuel respundi : Ci sui. E curut erranment a Hely, e dist : Ci sui venuz, kar tu m'apelas. Li evesches respundi : Nun fis, va t'en dormir.

« E Deu de rechief Samuel apela, e Samuel chalt pas leva, vint al evesche, si l'areisna.

« Samuel ne fud encore a Deu acuintez, ne la parole Deu ne li fud manifestée. Respundi li evesches : Ne t'apelai pas, mais va ariere dormir.

« Tierce fiede Deu Samuel apela, e tierce feiz a Hely Samuel returna, e dist : Sire, veez mei ici, kar tu m'apelas. Idunc entendi Hely que Deu out Samuel apelé, e si li dist : Repaire a tun lit, e se l'um t'apele mais, respund : Parole, Sire, kar tis serfs esculte; e Samuel a sun lit returna, e dormi.

« E Deu vint et apela Samuel : Samuel, Samuel ! E Samuel respundi : Parole, Sire, kar tis serfs esculte. »

On a sans doute remarqué avec étonnement ce mot : « Ne veer pout la lumiere Deu devant sa mort. » C'est ainsi que sont traduits les mots : *Nec poterat videre. Lucerna Dei antequam extin-*

gueretur, Samuel dormiebat.» En effet, tous les manuscrits du moyen âge, et l'édition de Sixte V elle-même, donnent la leçon absurde : *lucernam,* que la version du XIIIe siècle rend ainsi : «Ne il ne pooit pas veoir la lumiere Damedeu devant que ele fust estainte.» Cela n'a aucun sens. Notre traducteur, du moins, a cherché à comprendre son texte, et l'a interprété avec intelligence.

II *Rois,* XII, 1 : «Cest afaire que David out fait desplout mult a Nostre Seignur; si enveiad a lui Nathan le prophete, e li dist cest respist :

«Dous humes furent en une cited : li uns fud riches, li altres povres.

«Li riches out mult buez e berbiz ; li povres n'en out mais une oueille qu'il out achatée et nurrie od ses enfanz; e manjout de sa viande e beveit de sun beivre; et tant li fud privée que en sa culche dormeit, si la tint cume sa fille.

«E cume uns pelerins vint al riche hume pur herbergier, e li riches huem volt faire cunvivie al pelerin, ne volt nient prendre de ses bues ne de ses berbiz, mais fist prendre la berbeiete al povre hume, si 'n fist aturner viande a celi qu'il out herbergied.

«Li reis s'en curechad forment e out grant indignatiun vers celi ki ço out fait ; si dist al prophete Nathan : Si veirement cume Deu vit, celi ki ço ad fait en murrad, e quatre duble la berbeiete rendrad.

«Respundi Nathan : Tu es cil ki ço ad fait.»

III *Rois,* XVII, 1 : «Helyes li prophetes de Thesba ki est en Galaad, parlad al rei Achab, si li dist : Si veirement cume Deu vit, devant qui jo estois, rusée ne pluie ne charrad en terre si par ma parole nun.

«Lores fist Deu al prophete une revelatiun, si li dist :

«Va t'en d'ici vers orient, si te tapis a la riviere de Charit ki est encuntre Jordan ; la surjurne e beif de la riviere, e j'or ai cumanded a corps que la vitaille te truissent e guarisun.

« Helyes fist le cumandement Nostre Seignur, vint e surjurnad a la riviere de Charith ; e corps veneient tut dis, le matin e le vespre, si li portouent pain e charn, et il le receveit, e de la riviere beveit.

« Puis avint que la riviere sechad, kar giens de pluie ne vint en terre. Dunc reparlad Nostre Sire a Helye le prophete, si li dist :

« Lieve, si t'en va en Sarepte ki est en Sydonie, si i surjurne; la ai cumanded a une vedve que el te truisse vitaille e sustenement.

« Li prophetes levad e cele part en alad; e cume il vint a la porte de la cited, la vedve truvad ki boisettes i cuillid. Helyes l'apelad, si li dist : Dune mei del ewe, si beverai.

« Cume la femme fud esmue pur l'ewe, Helyes criad apres, si li dist : Aporte mei un poi, se vels, une buchie de pain.

« Cele respundi : Si veirement cume Deu vit, jo n'en ai si une pųinnie nun de farine en un vaissel e un sul petitet de olie en un altre vaissel ; e vei mei ci pur dous boisettes cuillir dunt jo aturne tantel de viande a mei e mun fiz, que nus le manjum, e puis si murrum.

« Dunc redist Helyes : Mar averas pour : mais va, si l'fai cume dit l'as, e fai a mun oes tut premiere(me)nt un turtellet de cele farine, si l'me porte, e puis fras a tun oes e al oes tun fiz. Kar ço dit Nostre Sires : La farine ne defaldrad ne l'olie ne avalerad jesque Deu enveit pluie en terre.

« La vedve s'enturnad e fist si cume Helyes la ruvad, si manjad Helye e ele e sa maidnée ; e lur farine ne faillid ne le olie ne descrut, sulunc ço que Nostre Sire le out dit par sun prophete. »

Il faudrait citer toute l'histoire d'Élie. La beauté du récit paraît y avoir donné plus de force encore au style, déjà si coloré et si vivant, du traducteur.

Chapitre XVIII, v. 26 : « Li fals prophete le firent tut issi, e requistrent Baal des le matin jesque midi, mais rien ne fist, ne

rien ne respundi. Dunc saillirent cil fals prophete ultre le altel.

«E Helyes les cumenchad a rampodner, si lur dist : Criez plus halt, criez, kar vostre Deu par aventure parole a ki que seit, u dort par aventure. Criez, criez, si que vus le esveillez.

«Cil crierent a halte voiz, si se trenchierent si cume fud lur usages de cultels e riflerent la charn jesque il furent sanglenz.

«Mais puis que midie fud passée, e venud fud li tens que l'um dut le sacrefise faire e li fus ne vint sur lur sacrefise, Helies apelad tut le pople e redresçad le altel Nostre Seignur ki fud tut esgruned e deserted. . .

«Lores quant ure fud de faire le sacrefise, Helyes fist sa ureisun a Nostre Seignur en ceste baillie : Sire, Sire, ki es Deu Abraham, e Ysaac, e Israel, ui mustre que tu es Deu Israel e que jo sui tis serfs, e que par tun cumandement ai tut ço fait. Oï me, Sire, si te plaist, que cist pople sache que tu as lur quers turnez derechief a bien.

«A ces paroles descendid li fus e la busche alumad, e tut le sacrefise esbrasad; e neis les pierres esmiad, e l'ewe ki desus fud tute desecchad.

«Cume ço vit li poples, erranment chaï a terre, si dist : Nostre Sire veirement est Deu, il est veirement Deu.

«Pernez me, fist se Helyes, tuz les prophetes Baal, si que un pié ne remaigne. E furent chalt pas prise sur la riviere de Cyson tuit ocis.»

Chapitre xix, 1 : «Li reis cunctad tut a Jezabel la reine que Helyes out fait, e cume il out mort tuz les prophetes Baal. Pur ço Jezabel tramist un sun message a Helye, si li mandad : Cel mal me facent mes deus que venir deit sur tei, si jo demain a tel ure ne face de tei si cume tu as fait de nos prophetes.

«Helyes out grant pour de cest mandement, si s'en alad la u talent li prist. . ., e alad une jurnée en cel desert ; asist sei suz un geneivre e requist de Nostre Seignur sa mort, si dist : Ne sui pas, Sire, plus vaillanz que mes ancestres; si te plaist, receif ma aneme. . . . .

« La parlad Nostre Sire a lui, si li dist : Helye, que fais ci ?

« Helyas respundi : Grant marement ai oud pur l'amur Nostre Seignur de ço que guerpid le unt icil de Israel. Sire, tes altels unt abatud e tes prophetes ocis, e jo sul sui remes, e mal me quierent e mort.

« E cil ki parlad a Helye respundid : Va fors e vien ester el munt devant Nostre Seignur. Este le vus li Sires i passed, e un terremote merveillus vendrad devant lui, mais ne vendrad pas li Sires a cel terremote ; apres le terremote vendrad un esturbeillun estrange; mais al esturbeillun ne vendrad pas li Sires.

« Apres l'esturbeillun leverad uns fus, mais od le fu ne vendrad pas li Sires; apres le fu vendrad un suef espirement de un petit vent, lores apres vendrad li Sires, si parlerad a tei. »

Dans quelle langue sont écrits les Livres des Rois ? M. L. de Lincy avait répondu : dans le dialecte de l'Île-de-France, tel qu'il était parlé dans la première moitié du XIIe siècle. Mais aujourd'hui l'opinion est changée, et M. Suchier a pu affirmer[1] que le langage du traducteur, ou du moins du copiste, était le dialecte anglo-normand. Il semble qu'il faille se ranger à cet avis ; mais il serait imprudent d'en conclure que ce beau texte a été pour la première fois écrit en Angleterre. Si peu de différences séparaient alors les dialectes français et normand, que la distinction des deux langages est difficile à faire en elle-même, impossible le plus souvent lorsque nous ne possédons que la copie d'un texte en prose. Au reste, la grammaire de notre texte a été établie par M. L. de Lincy, et le glossaire en a été fait par Barbazan ; il se trouve à la suite de la copie de l'Arsenal. Quant au texte latin qu'a suivi le traducteur, il semble n'être pas très éloigné, sauf pour la division des chapitres, de la revision d'Alcuin. Du reste, la traduction est si peu littérale que souvent l'auteur substitue, en l'indiquant par une rubrique, le texte des Paralipomènes à celui des Rois, et, dans ces conditions, il est impossible de rien préciser.

[1] *Zeitschr. f. roman. Philologie*, IV, 1880, p. 568.

La traduction des Machabées, qui est jointe aux Quatre Livres des Rois, sans y avoir aucun droit du reste, dans le manuscrit des Cordeliers, remonte peut-être au commencement du XIIIe siècle ; telle paraît du moins la date du manuscrit, qui est excellent et très correct. Le deuxième livre suit immédiatement le premier, sans nouveau titre. Les chapitres ne sont pas numérotés ; on compte 74 sections pour le premier livre et 61 pour le second ; ces divisions ne sont pas celles de la Bible alcuinienne ; néanmoins les quelques passages que nous avons collationnés avec ce texte ne nous ont pas paru s'en éloigner beaucoup. La traduction n'est nullement servile ; elle est absolument différente de celle qui a pris place dans la Bible du XIIIe siècle. Rien n'engage à admettre que la version soit sensiblement plus ancienne que le manuscrit ; quant au langage, il ne paraît pas différer beaucoup de celui de l'Île-de-France. Le seul auteur qui ait étudié ce texte, M. Herm. Breymann[1], pense y reconnaître le dialecte de la Bourgogne, et estime que la traduction a été composée entre les années 1230 et 1250. Voici quelques extraits du premier livre :

« *Ci commance li livres des Machabeus.* Il avint, puis que Alixandres, fiz de Philippe de Macedoine, qui primers regna en Grece, issanz de la terre de Cethim, out oscis Daire lo rei de Perse et de Medie, si fist plosors batailles e prist les garnisons de toz, et oscist les rois de la terre, et ala jusque en la fin de la terre et gaigna toz les tresors des genz ; et la terre fu en pais devant lui... E apres ço si chay en maladie et s'aperceut que il se moroit, et apela ses nobles barons qui estoient od lui norri de s'enfance, e si lor departi son reaume, dementiers que il vivoit. E regna Alixandres XII anz et muri soi, et ses chevaliers ourent son regne chascon en son leu. E tuit se firent coronier apres sa mort, et lor fil en apres eaus et par mainz anz ; et li mal furent acreu en la terre. Et issi de lor racine de pecché, Antiochus li

[1] *Introduction aux Deux Livres des Machabées, traduction française du XIIIe siècle*, Thèse, Gœttingue, 1868, in-8°.

gentil, fiz del roy Antiochi, qui fu a Rome en ostages. Et regna en l'an de cxxxvii del regne des Griés... »

§ 3, chap. i, v. 17 : « E li prince et li vaillart suspirerent[1], li juvencel et les puceles devindrent tuit morne, et la beauté des femmes se changa. Toz marit ploroit, et celes qui estoient es liz de lor mariz ploroient, et la terra se mut sor ceaus qui en li habitoient, et tote la maison de Jacob se vesti de honte... »

On le voit, le langage ni le style de cette traduction n'ont rien d'ancien.

[1] Manuscrit : sus suspirerent.

CHAPITRE III.

PSAUTIERS GLOSÉS.

Le Psautier est le premier livre de la Bible qui ait été traduit en français. Bientôt une simple traduction cessa de suffire aux besoins de la religion populaire, et on trouva nécessaire d'insérer des commentaires dans le Psautier. Le sujet de ce chapitre nous ramène fort près de l'étude, que nous avons entreprise tout à l'heure, des livres des Vaudois. En effet, nous serions heureux de retrouver, soit «le texte et la glose du Psautier» que les disciples de Valdus avaient apportés au concile de Latran, soit le Psautier que lisaient dans leurs conventicules les bourgeois de Metz. Mais cette recherche, qui du reste ne peut aboutir faute de renseignements suffisants, ne doit pas être l'objet principal de ce chapitre. La comparaison des textes entre eux, qui est notre souci constant, doit être, ici encore, l'intérêt qui nous anime. A cet égard, nous aurons toute satisfaction. Les Psautiers qui vont nous retenir un instant sont tous glosés, sauf un seul; tous, sauf le premier, qui est plutôt une paraphrase qu'une traduction, ils reproduisent, plus ou moins fidèlement, le vieux texte *gallican* du Psautier normand.

La recherche en laquelle nous nous engageons, c'est-à-dire la poursuite de la généalogie des Psautiers, est fort difficile; mais lorsqu'on opère sur un grand nombre de manuscrits (et à l'heure qu'il est nous avons classé quatre-vingt-quatorze Psautiers, tous appartenant de près ou de loin à une même famille), on peut avoir l'espoir d'approcher davantage de la certitude. Voici notre procédé de collation : Nous avons copié, au moins par extraits, dans chaque Psautier, les psaumes I, LI et CI,

désignés par leur numéro, et qui d'ailleurs présentaient certaines caractéristiques intéressantes, et les psaumes XLIV et CXXXVI, déjà pris comme exemple, et à juste titre, par M. Reuss. Nous avons choisi, dans ces cinq psaumes, les mots sur lesquels se rencontrent les variantes les plus intéressantes, et nous avons copié ces extraits en une trentaine de colonnes parallèles, groupant dès l'abord ceux des manuscrits qui appartiennent évidemment à un même type. Ainsi la collation des divers Psautiers s'est faite d'elle-même, et il a été possible d'embrasser d'un coup d'œil toutes les variantes d'un même passage, et de procéder avec ensemble et avec une sûreté relative.

M. P. Meyer a fait connaître, dans son *Rapport*(1), un magnifique exemplaire d'un Commentaire sur les Psaumes, composé de trois volumes in-folio écrits au commencement du XIIIe siècle, sinon à la fin du XIIe, et qui est conservé dans la bibliothèque du chapitre de Durham (A. II, 11). M. Meyer a publié le commencement du Commentaire sur le Psaume I; en voici les premiers mots: « Adam nostre premer pere ne fu mie *beatus vir,* kar il alat al conseil des feluns, del serpent et de Eve, ki li firent la obedience Deu enfreindre; et il estut en la veie des peccheurs quant il se delitat en ço ke li serpenz et Eve la decevent et li promistrent ke il savereit e bien et mal, et serreit si cum Deus; ceo est ke il ne murreit ja. E il sist en la chaere de pestilence quant il escusa sun mesfet envers Deu... » Il est probable, quoique nous ne puissions pas en être assuré pour le moment, que ce texte est le même qui se rencontre dans un volume de format moyen, écrit au commencement du XIIIe siècle, qui est conservé au British Museum (19 C V), et qui ne contient que les psaumes LI à XCIX. Le commentaire en est fort étendu; il commence ainsi, au psaume LI, après une belle initiale romane, qui paraît être du genre anglais: « *Quid gloriaris,* etc... Le title de ceste psalme est pris del *Regum* en tel maniere :... Al premer livre del *Regum* cunte l'istorie ke David, etc... Tu Doech, e tu

(1) *Archives des Missions,* 1871, p. 84 et 89.

malveis heom, quicumque tu es, ki puissanz es en iniquité, laquele puissance gueres ne valt, a quei te glorifies tu en ta malice? E noter poez ke puissance en mal est melz dite nunpuissance que puissance... Provum le par essample: Poi de homes sevent bien maisun edefier, e chascun musard les set destruire. Chascon vilain ne set mie bien terre gainer, e ki le set, od grant traveil et od grant ahan la feit fructifier, et si peot uns bucuns od une estencele de feu en poi de hure tuit le fruit anentir... Si tu peoz home tuer, tant peot une musche...» Ce commentaire présente un grand intérêt. Il paraît être à peu près exactement traduit ou du moins imité de celui de saint Augustin.

Le Psautier glosé qui va maintenant être décrit nous est parfaitement connu dans son origine, mais nous n'en possédons que les deux premiers tiers. On voit à la Bibliothèque nationale, dans les armoires de la galerie Mazarine, un volume de dimensions moyennes, marqué *fr.* 22892, qui a appartenu à la Bibliothèque de l'Église de Paris et qui est écrit d'une belle écriture du commencement du XIII[e] siècle. Le manuscrit s'arrête au psaume C; le latin est en rouge; les ornements sont dans le beau style roman du XII[e] siècle. Si les deux manuscrits qui précèdent sont anglais, celui-ci est bien, par excellence, une œuvre française et parisienne. Avant toutefois de parler du texte qui y est reproduit, nous devons dire un mot du manuscrit *fr.* 963, qui contient le deuxième tiers seulement, c'est-à-dire les psaumes LI à C, du même Psautier. Le volume est un peu plus grand que le précédent, l'écriture est belle; M. Delisle l'attribue à la première moitié du XIII[e] siècle. L'initiale du psaume LI contient une miniature dorée qui représente un meurtre; un homme y tient sur une banderole les premiers mots du psaume en latin. Le texte de ce manuscrit est beaucoup moins pur que celui du précédent.

Ces deux manuscrits sont intéressants pour nous; le premier surtout est d'une importance exceptionnelle à nos yeux; tous deux contiennent la traduction du commentaire, ou plutôt de la glose de Pierre Lombard, évêque de Paris, qui mourut en

1160, sur le Psautier, et le plus ancien des deux manuscrits est presque du siècle même de Pierre Lombard. Nous n'ajoutons pas qu'il provient de la bibliothèque même de sa cathédrale, car il n'est entré à Notre-Dame qu'au XVIIe siècle. La glose latine de Pierre Lombard est conservée dans un grand nombre de manuscrits parisiens; ce commentaire a joui, sous le nom de «Grande Glose», d'une véritable célébrité au moyen âge[1]. Voici les premiers mots de la préface traduite en français : «Tot premierement, ençois que nos lisiem les propheties dou Sautier que David fist, nos covient aucune chose defors dire... E ce devez savoir que ne cil cui Dex done lo pooir de senement entendre Seinte Escriture, ne cil qui la grace unt dou seinement espondre, ne sunt sanz lo don de profecie... Li titles dou livre si est tex : Ci comence li livres des hynnes ou des soles paroles dou profete, de Crist. Titles est uns petiz escriz que l'en fait de vermeillon sor les comencemenz de ces livres... Ynne est loenge de Deu o chançon et o metre... Saulm en grezois sone autant come toichiers en romanz, et de saulm fu apelez sautiers, uns estrumenz de musique... Saumes proprement est la melodie de cel estrument...» Cette préface se retrouve dans le manuscrit Harléien, 3978, qui contient du reste un autre Psautier.

«Bonseuret sera [l]i ber, ce est Jhesus Crisz li novaus huem..., qui n'ira, et de Deu ne se partira par malveise volenté, ne par delit que il eit.., ou consoil des felons, ce est dou deable qu[i l]e tentera, et des felons Giis qui dirent : Descende ore de la croiz et nos lo crerrom...» Le commentaire continue ainsi, plein d'allégories; l'application religieuse des paroles du psaume y disparaît à peu près sous les figures et les comparaisons scolastiques. Si nous dégageons le texte de la glose qui l'entoure, nous pourrons restituer ainsi les psaumes I, XLIV et LI :

«Bonseuret sera [l]i ber qui n'ira ou consoil des felons, e en la voie des pecheors ne s'aresta, et en la chaiere de pestilence ne sist. Mes en la lei dou Seignor fu sa volentez, et en sa lei por-

[1] *Albrici chronica*, a. 1156 (*Mon. Germ., Script.*, XXIII, p. 843).

pensera par nuit et par jor. E il sera si come li fusz qui est plantez selonc les cors des eaues, [qui donra] son fruit en son tens, e la fuile de lui ne decorra mie, e totes iceles choses que il fera torneront totes eures a prosperité. Ensi ne serunt mie li felon, mes il serunt si [co]me la poudre [q]ue li venz giete de [la] face de la terre. Et porce ne releverunt li mescreant en jugement; ne li pecheur ou jugemenz des juz. Porce que li Sires conoist la voie dez juz, et li cirres des felons perira.»

Psaume XLIV: «Mes cuers a roté (ce est a mis fors et engendré) buene parole (ce est mon buen fil); ge di mes uevres au rei. Ma langue est chalemeaus (ce est penne) d'escrivein qui escrit isnelement...»

Psaume LI: «Porquei te glorefies tu, tu qui puissanz ies en felenie? Tote jor torcenerie purpensa ta langue; si come rasors aguz feïs boisdie. Tu amas malice plus que debuenereté a fere, et tort plus a dire que droit. Tu amas totes les paroles de trebuichement, langue tricherresse. Porce te destruira Dex en fin, il t'arachera et te fera trespasser et eissir de ton tabernacle, et il gitera ta racine de la terre des vivanz. Li just verrunt ce et criembront et sor lui rirunt, *et dicent* li just: Veez ci l'ome, lo cheitif, qui ne mist mie Deu son edeur; mes il ot esperance en la multitude de ses richeces, et veinquie (*sic*) en sa vanité. Mes ge, si comme l'olive portanz fruit en la meison Deu, oi m'esperance en la misericorde Deu a toz jorz *et in seculum,* ou siecle qui iert apres la fin *seculi,* de cestui siecle. Ge te regehirei et connoistrei a Seignur, car tu l'as fet, et atendrei ton non, [car il e]st bons en la [veue de t]es seinz.»

Voici ce que nous croyons pouvoir avancer relativement au texte du Psautier qu'accompagne la glose de Pierre Lombard.

Le texte même du Psautier est à peu près le même que celui du Psautier de Montebourg. Ce fait est remarquable. Pour traduire en français un ouvrage tel que celui de l'illustre évêque de Paris, on ne crut pouvoir mieux faire, à Paris même sans doute ou dans l'Île-de-France (car le langage du Psautier 22892 paraît bien celui de ce pays), que de prendre comme

base de travail la traduction en usage, la traduction normande. Le texte du Psautier de Montebourg était donc à ce moment une *vulgate*, un *texte reçu*. Tous les Psautiers que nous étudierons confirmeront ce fait à nos yeux.

Si maintenant il s'agit de rechercher la relation qui peut exister entre le Psautier de Pierre Lombard et les autres manuscrits des Psaumes, nous remarquerons qu'au commencement du psaume XLIV on trouve trois synonymes pour un seul mot latin, *eructavit:* «Mes cuers a roté, ce est a mis fors et engendré buene parole;» plus loin: «Chalemeaus, ce est penne.» *Formis* et *chalemeal* sont les mots mêmes du Psautier de Montebourg; *a roté* est la leçon d'un grand nombre de manuscrits; la Bible du XIIIe siècle (Manuscrit *fr.* 899) dit de même que notre texte: «a routé, ce est a dire a mis fors»; *penne* se trouve dans un grand nombre de textes, en particulier dans le Psautier lorrain. De même notre traduction dit au psaume LI: «rasors aguz, ce est trenchanz», tandis que les autres manuscrits se partagent entre les deux leçons: «rasoir aguz» et «rasour bien tranchant». Il est donc certain que notre traducteur avait sous les yeux au moins deux manuscrits du texte français *reçu;* on ne peut retrouver ces textes, mais il est permis de croire que l'un d'entre eux ressemblait de loin au Psautier lorrain, qui se trouverait ainsi, non point, il est vrai, sous la forme où nous l'avons, acquérir une autorité supérieure à celle que lui donne l'âge des manuscrits. Mais de semblables déterminations sont délicates et difficiles, et la prudence est, en ces matières, mère de sûreté.

Il nous reste à parler de l'orthodoxie de notre Psautier glosé. Ce n'est pas sans raison que nous soulevons cette question, car la glose de Pierre Lombard n'a pas laissé, dans l'Église, une réputation sans tache. Certain passage de l'explication du psaume XCVIII (verset 5, psaume XCIX de l'hébreu) a été dénoncé au pape Alexandre III comme contraire au «culte de latrie» qui est dû à l'humanité du Christ[1]. Le traducteur était certainement informé

[1] *Gerhohi ad Alex. III Epist.* (Pez, *Thes. Anecd.*, VI, 1, p. 534.)

des accusations qui avaient été portées contre son auteur, car il a retranché prudemment la phrase incriminée, et c'est ainsi que la traduction qui nous occupe se trouve, comme toutes les autres, irréprochable au point de vue de la foi catholique.

Nous passons à l'examen du manuscrit 258 de la bibliothèque Mazarine. Il en a déjà été question au sujet du *Notre-Père*. Ce beau manuscrit a appartenu, au commencement du xive siècle, à deux nobles religieuses du monastère de Longchamp, les dames de Brabant, dont l'une était amie du célèbre théologien Nicolas de Lire[1]. Le manuscrit même, si l'on en juge par la litanie qui le termine, est postérieur à 1297, tandis que le calendrier qui est en tête, et qui est évidemment parisien, est antérieur à cette date. Le nom de saint Martial, placé dans la litanie après ceux des apôtres, pourrait faire croire à une origine limousine, non pas du manuscrit mais de son texte latin: il est vrai que ce détail se rencontre assez fréquemment. Le Psautier latin est constamment écrit à gauche, la traduction, d'une écriture plus fine, à droite. Mais ici déjà nous remarquons une chose étrange: le texte latin d'un grand nombre de passages n'est nullement d'accord avec la traduction française; je citerai les psaumes xxxiv, v. 21; xlviii, 8; li, 10; lxxvii, 65; lxxix, 19; xc, 6; xciv, 9. Par endroits, le latin a été corrigé au grattoir. Les Psaumes sont suivis des Cantiques; le *Te Deum* porte ce titre: «Ce chant de loange fist S. Geriaume»; le Symbole d'Athanase est intitulé en latin *Canticum Bonifacii* et porte en français cet en-tête: «Ce chant fist S. Anaistaise, qui apotoilles (*sic*) de Rome (*sic*)»; le *Credo* a pour titre: «Li escoz des Apostres, car chascun y mist du sien». La litanie n'est pas traduite. Tous les textes français sont accompagnés d'une courte glose. Voici quelques citations du texte avec des extraits de la glose. Nous ne savons sur quel original le commentaire est traduit.

«Bien euret est li hons qui n'ala mie ou consueil des felons, et qui n'estut mie en la voie des pecheeurs, et qui ne sist mie

[1] Lebeuf-Cocheris, IV, p. 272.

en la chaiere de pestilence (Cil siest en la chaiere de pestilence qui gist en mortel pechié). Mes en la loi de Dieu est la volentez de celui home, et en la loi Nostre Seigneur pensera par jour et par nuit (Bieneurez iert qui en la loi Dieu sera entemtibles). Et cist hons sera ausi comme li fuz qui est plantez de jouste les cours des iaues, qui donra son fruit en son tans... Et la fueille de cel arbre ne decorra mie, et toutes iceles choses que il fera seront tornées en bien... Issi ne feront mie li felom, ainz seront ausi comme la poudre que li venz giete de la face de la terre... Porce ne se dreceront mie li felon au jugement, ni li pecheor au consuel des justes hommes... Car Nostre Sires Dieu conoist la voie des justes homes, et la voie des felons perira... »

Psaume XLIV : « Li miens cuers rota bone parole (En pensée a li miens cuers que ge parole de la louenge au Sauveeur)... La moie langue est ausi comme chalemiaus, come penne d'escrivain isnelement escrivent... »

Psaume LI : « Por quoi te glorefies tu en malice, tu qui es poissanz en felenie? (Ne doiz pas moustrer tout ton pooir de mal faire.) Toute jour pensa torçonerie la teue langue. Tu, si comme rasoirs aguz..., feïs tricherie... »

Psaume CI : « Sire Dieux, oies et reçoif la moie oroison (que ge a toi faz en humilité et en voire repentence), et li miens criz vieigne a toi... Ne trestorne mie la teue face de moi... En quelcunques jor ge t'aurai apelé, arraument m'oies... Car li mien jor defaillirent ausi comme fumée, et mi os si sechierent ausi come alumaille de feu... Samblanz sui fez a la chauve[1] souriz de leu seul. Faiz sui ausint comme la nuitre en l'auvent de la meson... Ge veille..., et sui faiz ausi comme li moiniaus solitaires en la meson... »

Psaume CXXXVI : « Seur les fluns de Babiloine iluec seimes nos et plorames, endementieres que nos recordions de toi, Syon... Es sauz en milieu de li pendismes nos orgres... Car iluec nos demenderent, cil qui nos chaistis menerent, paroles de

[1] Manuscrit : channue.

chançons... Sire Dieux, soies remenbrierres des filz Edom ou jour de Jherusalem... Qui dient : Anientez, anientez dusque au fondement en celi... O tu, fille de Babiloine chetive, boneurez sera qui guerredonera a toi le guerredon que tu gueredonas a nos... Benecoiz soit qui tendra et esgenera ses petuz (*sic*) a la pierre... »

Le moment n'est pas venu d'étaler aux yeux la richesse des variantes qui distinguent les divers Psautiers. Il nous suffit en ce moment de dire que nous avons voulu rapprocher ce Psautier de celui qu'accompagne le commentaire de Pierre Lombard, auquel il ressemble de près pour son texte, malgré sa date, qui est beaucoup plus récente.

Le manuscrit dont l'examen doit suivre (*fr.* 1761) est bien connu sous le nom de Psautier de Pierre de Paris ou de *Patis.* C'est Pierre de Paris qu'il faut lire. L'écriture du manuscrit est du commencement du XIVe siècle. En tête est écrite cette rubrique : « Si coumence le Sautier translaté dou latin en frances par maistre Pierre de Paris, as preeres de frere Simon Lerat, de la sainte maisson de l'ospitau de saint Jouhan de Jerusalem. E coumence premierement par I^e^ epistele que le devant dit maistre Pierre manda au desus nomé seignor, a ce que la maniere de son tranlat soit miaus couneu... » Personne sans doute ne défendra plus aujourd'hui l'ancienne hypothèse qui faisait de l'évêque de Paris, Pierre de Nemours (1208-1219), l'auteur de cette version. A supposer que le langage de notre texte soit celui de Paris, ce qu'on ne peut guère admettre, le style de maître Pierre, dans sa lettre à Simon Lerat, n'est pas celui d'un évêque écrivant à un religieux ni même à un chevalier. Au folio 188, après les Cantiques, on lit ces mots écrits en rouge : « Issi fenist le Sautier translaté que Linardyn escrist. » A partir du psaume CIX, les jours où les psaumes doivent être lus aux vêpres sont marqués, soit en marge, soit dans le texte. La traduction des psaumes est accompagnée d'un commentaire qui y est mêlé et qui est tout entier composé d'extraits, du reste sans intérêt, de la *glose ordinaire* et *interlinéaire.*

Voici quelques spécimens du texte et du commentaire :

« Beneuré est cel home qui nen ala pas en le conseill des felons et ne se aresta pas en la voie des pecheors, coume fist Adam qui ala en le conseill dou deable et se aresta en sa voie quant il manga la poume. E ensement celui est beneuré qui ne s'asist pas en la[1] cheere de pestilence. Syaus seent en la cheere de pestilence qui enseignent I et font VII autre. E[2] la volenté dou juste home sera tous jours en la loy de Nostre Seignor, et pource que il pencera nuit e jor en sa loy. E cel home sera ausi coume le fust qui est planté pres des cors des aigues, lequel fust durra son fruit en son tens; e nulles de ses feulles ne trespasseront. Sertes, toutes chosses passent et viegnent a nient, mais les paroles dou Fis de Dieu, qui gardent fermement les promesses de Dieu..., nen trepassent point. Dont toutes les chosses que il ay faites auront prosperité... Les fellons ne seront pas en tel maniere..., dont yaus devendront ausy coume la poudre que le vent gette de la face de la terre. E pource les fellons ne ressiteront (*sic*) pas en le jugement qui est a avenir... Dont les faus crestiens, qui sont propement (*sic*) apelés pecheours, ne seront point apellés au conseill des justes... E pource que Dieu conoist la voie des justes, et les aime et les prent a soy, et la voie des felons de tout perira. »

Psaume XLIV : « E mon cueur ci a senti bounes parolles, laquelle si est escrit et engendré de la devigne nature, e je dis au roy mes heuvres. Ma lengue, qui est gouvergnée par le Saint Esperit, est la pengne de l'escrivain escrivant isnelement. Sire Jhesucrist, tu home es bel de grant biauté sur tous les fis des homes... »

Psaume LI : « Pour coy te glorefies tu en malisse, tu qui es puissant en[3] iniquité ? Ta langue a parlé tous jors malisse et tu as fait trescheries par elles si coume par I nouvaculle[4] acue... »

(1) Manuscrit : sa.
(2) Manuscrit : En.
(3) Manuscrit : en en.
(4) Manuscrit : rouvaculle.

Psaume ci : « Sire, essauce ma orisson, et ma clamour veigne a toi. Ne destournes pas ta face de moy. Enceligne ta oreille a moy en queque (*sic*) oure que je suis troublé. Oyes mollement (*sic*) en quelque jour je te apellerais. Car mes jours ont defailly coume fumée, e mes os sont sechés come se yaus fussent fris... Je suis fait semblable au pellican de sollitaire, e suis fait come le corbiau noir en son niu. J'ennierais[1] et suis fait come le passerot en l'entier de la maisson... »

Psaume cxxxvi : « Sur les fluns de Babiloyne nous seymes et plourames illeuc, quant nous nous remenbrames de Sion. Nos pendimes en le saus qui estoyent sur les fluns nos escritures ou estoyent contenues les proumesses de Dieu... Sire, soyes remenbrable des fis de Edom... au jour que tu nous restablirais en Jherusalem... E, Sire, confondes tous syaus qui nous dient que nous soyons de tout agnientis... La fille de Babiloyne, qui nos a estrangés de nostre terre, soyt ensement en chaytiveté quant nous serons restablis en nostre terre. Mais celuy soyt beneuré qui reguerredounera ta retribussion que tu nous as guerredouné. » La fin du psaume manque. Peut-être est-ce avec intention que le traducteur a laissé de côté des malédictions qui blessaient sa conscience.

L'étude de ce Psautier nous révèle, malgré les apparences, de fréquents rapprochements avec le manuscrit 258 de la Mazarine et avec les Psautiers qui forment famille avec celui-ci et avec le Psautier de Pierre Lombard. Ces ressemblances sont intermittentes, mais elles sont certaines. A vrai dire, le Psautier de Pierre de Paris est plutôt une paraphrase qu'une traduction, et le commentaire en est entièrement emprunté à la *Glose interlinéaire*. Parmi les textes qui appartiennent de près ou de loin au même groupe, nous pouvons encore compter le Psautier du duc de Berry (*fr.* 13091) et le Psautier lorrain, et en tous cas le manuscrit 2431 du fonds français.

Ce dernier psautier est un très petit volume (il n'a que

[1] Corrigez : je veillais.

135 millimètres de hauteur). Il paraît écrit à la fin du XIIIe siècle et contient une traduction sans glose des Psaumes et des Cantiques. Le texte n'en est pas meilleur que celui du Psautier de Pierre de Paris. Le Notre-Père qui est à la fin est en vers; il a été étudié plus haut. Voici quelques extraits de ce psautier, nous n'osons trop les allonger.

« Li hons est beneurés qui non ala el conseill des felons, et non estu en la voie des pecheors, et non cist en la chaere de pestilence. (M)eis en la lei Nostre Seignor fu sa volentés, et en sa loi pencera de jor et de nuit. E sera enssement come li fust qui est plantés joste decors (*sic*) des aigues, qui donra son fruit en son tens, e sa feulle non decorra, et toutes les choses qu'il fera sera propres. Non issi li felon, non issi, meis ensement come la poudre que li vens jete de la face de la terre. Enporice li felon ne s'esdreceront mie en jugement, ne li pecheor el conseill des justes. Car Nostre Sires conut la voie des justes, et la voie des felons perira. »

Psaume XLIV : « Mes cuers rota bone parole, je dis mez heuvres au roi. Ma lengue est roisseau d'escrivain tost escrivant... »

Psaume CI : « ... Je sui fais semblables au pelican del desert, je sui fais come niticorax en la maisonete. Je veillai et sui fais aussi come passere solitaire el tect... »

Psaume CXXXVI : « Sur les fluns de Babiloine yleuc seimes et plorames, entremens (*sic*) que nos nos recordissiens de toi, Syon. Es salines emmi de lui suspendimes noz orguenes... Soveigne toi, Sire, des fiz de Edom el jor de Jherusalem, li quel dient : Anientissies, amermes[1] jusques al fondement en li. Fille[2] de Babiloine chaitive, beneois yert qui reguerredonera a toi le don lequel tu donas a nos. Beneurés est qui tendra et brisera ses anfans a la pierre. »

Il nous reste à comparer nos divers Psautiers entre eux et avec leur auteur commun, le Psautier de Montebourg, au point de vue du texte latin. Ce travail a été fait sur les cent premiers

(1) Amermer = *adminimare*.

(2) Manuscrit : Cele.

psaumes, pour les manuscrits 258 de la Mazarine, 1761 et 2431 du fonds français, ainsi que pour le Psautier lorrain, et nous avons rapproché de ces divers Psautiers les principaux textes latins. Cette collation n'a pas donné de résultats bien nets. Le manuscrit 2431, dans lequel les psaumes sont divisés comme dans le manuscrit de Montebourg, c'est-à-dire comme dans la Vulgate[1], nous a paru dépendre le plus souvent, mais non pas toujours, de cet ancien texte; quelquefois il suit la même leçon que la version du XIIIe siècle. Nous ne parlerons en ce moment du Psautier lorrain, qui est divisé de même, que pour dire que c'est une œuvre composite au dernier point, et où les diverses leçons se rencontrent tour à tour ou à la fois. Le Psautier de Pierre de Paris compte 171 psaumes; c'est la division de la Vulgate lorsque le psaume CXVIII est divisé en 22 psaumes; néanmoins on lit à la fin cette note : « Feni est le Sautier qui sont C et XLVIII saumes ». C'en est assez pour que nous reconnaissions encore ici un texte composé. L'étude du détail ne fait que confirmer cette supposition. Le Psautier de Longchamp est, lui aussi, un texte à répétitions; on y rencontre des doublures comme celle-ci (ps. XLIX, 4) : « il appela, ce est il apelera. » En général, ce Psautier paraît marcher le plus souvent avec le manuscrit 2431, c'est-à-dire se rapprocher fort de celui de Montebourg; mais on le rencontre aussi d'accord avec d'autres autorités. Ce caractère de compilation, qui est celui de presque tous les Psautiers, explique l'inutilité des efforts que nous avons faits pour retrouver le texte latin sur lequel ils ont été traduits. Il est permis de croire qu'ils ont tous été plutôt arrangés que traduits à nouveau, et que le texte qui leur a servi de base n'était pas latin, mais français. Au reste, à mesure que l'on recopiait le Psautier sur les marges ou entre les lignes d'un nouvel exemplaire latin, il était naturel qu'on le corrigeât pour l'adapter au nouvel original : de là une confusion extrême.

Le lecteur attend peut-être de nous que nous lui disions si

[1] Le psaume CXLVIII, seulement, commence au verset 7.

l'un de nos textes glosés ne serait pas le Psautier des Vaudois, tel qu'ils l'avaient à Rome en 1179. Qui le dira? Le Psautier de Pierre Lombard, le seul texte ancien qui puisse correspondre à la définition : *Psalterium in textu et glosa,* ne s'accorde guère, sans doute, avec l'idée que nous nous faisons de la littérature des Vaudois. Mais c'est ici le domaine de l'ignorance et de l'incertitude. Plus dangereuse encore serait la recherche du Psautier des Vaudois de Metz. Nous verrons plus tard qu'il existe un psautier en langue lorraine, qui a été fort répandu à Metz au xiv[e] siècle. Mais il y a loin de 1199 à 1365, date de nos manuscrits, et quant au Psautier messin, nous pourrions être tenté d'y voir un remaniement d'un texte lorrain plus ancien, si une étude plus attentive ne nous mettait à l'esprit la pensée que les sources du Psautier lorrain sont à chercher ailleurs qu'en Lorraine. Au reste, il ne nous en coûte nullement de renoncer à une semblable recherche. Si curieuse qu'elle soit, elle disparaît à nos yeux devant l'objet de notre constante poursuite, l'unité du Psautier [1].

[1] L'*Unité du Psautier* sera le sujet du chapitre III de notre IV[e] partie. Le lecteur y trouvera, ainsi que dans le chapitre qui sera consacré aux textes imprimés, des tableaux comparatifs qui mettront en regard les principaux textes du Psautier et en feront ressortir la parenté.

CHAPITRE IV.

L'APOCALYPSE.

Il est peu d'études aussi intéressantes que celle de l'Apocalypse française. Mais l'attrait que présente le groupe nombreux des manuscrits qui contiennent cette traduction ne provient ni du texte ni du commentaire; il tient tout entier à la beauté des miniatures. Nous avons affaire, en effet, à une famille de manuscrits ornés avec un luxe et un art remarquables. Notre tâche n'est pas d'écrire ici un chapitre de l'histoire de la peinture au moyen âge; il est réservé à M. Giry de traiter, avec le goût qu'il saura apporter à cette curieuse étude, de la décoration des Apocalypses latines et françaises. Mais ces mêmes manuscrits soulèvent un grand nombre de questions d'histoire littéraire, qu'il nous appartient d'indiquer et de résoudre en partie.

Le plus beau de tous les manuscrits de l'Apocalypse est celui que la Bibliothèque nationale conserve sous le numéro *fr.* 403. C'est un volume de format moyen, écrit au commencement du XIIIe siècle; il provient de Louis de Bruges, et M. Delisle y a reconnu l'exemplaire de Charles V. Nous renvoyons, pour la description exacte du manuscrit, à l'Appendice de notre travail; on y lira une note d'une écriture courante, qui ne peut guère se traduire que comme il suit: «Qu'il soit fait un extrait de Costesey et d'Hugues de Vi... sur l'Apocalypse. Écrivez-le autour et au-dessous des peintures qui suivent, et ainsi le tout s'accordera; et, s'il le faut, que l'on fasse des coupures dans le français.» S'il est vrai, suivant l'ingénieuse conjecture de M. Delisle, qu'il s'agisse ici d'Henri de Costessey, franciscain d'Oxford, qui mourut en 1336, et d'Hugues de Virley, dominicain, qui vivait

vers 1340 dans la même ville, tous deux auteurs de commentaires sur l'Apocalypse, cette note n'a rien à faire avec l'origine de notre manuscrit. Mais celui-ci a été exécuté d'après le même procédé que recommande la note en question. Les peintures ont certainement été exécutées les premières, d'après un original écrit en latin, et le français, texte et commentaire, a été écrit au-dessous, de telle manière que les passages qui excédaient la page ont été rejetés, avec des signes de renvoi soigneusement marqués, aux endroits où il restait du blanc. Ces renvois sont accompagnés de notes en français telles que celle-ci : « Ici faut glose et tixt, et el premier fuill suiant a tieu signe la troverez. » Ces notes, qui marquent la patrie du copiste, sont écrites, aussi bien que le texte même, dans un langage qui paraît le plus pur dialecte normand. Le texte commence au neuvième verset du premier chapitre seulement; nous verrons tout à l'heure que le commencement a disparu avec la préface, dans laquelle il était comme enchevêtré. Les miniatures des premières pages représentent la vie légendaire de saint Jean, le baptême de Drusiane, saint Jean traversant la mer et le supplice de l'huile bouillante en présence d'un prince, qui paraît être Domitien ; les derniers feuillets contiennent la suite de la même histoire, la résurrection de Drusiane, l'histoire des verges et celle des pierres, la chute de l'idole d'Éphèse, la légende du breuvage empoisonné et enfin la mort de l'apôtre : saint Jean, tonsuré, est couché dans son cercueil, les mains jointes, la tête relevée; il est vêtu de la chasuble bordée d'orfroi; le couvercle du cercueil porte une sorte de croix pattée à longue tige ; un prêtre tonsuré, vêtu de la chasuble, prie auprès d'un autel qui porte la coupe couverte d'un linge; un clerc tonsuré tient un *flabellum* ou un signet, et un livre où est écrit : *Amodo beati*, etc. En haut, l'âme nue est portée sur un linge par deux anges vers le ciel. Ces miniatures, pâles, d'un ton vert, sans or, sont toutes remplies de détails curieux et pris dans les mœurs. Les peintures de l'Apocalypse même ne sont pas moins belles ; les figures de guerriers y sont terribles et grandioses; et M. Coxe a pu comparer le type

gracieux de la femme qui se retourne en déposant son enfant dans les bras d'un ange à une peinture de Giotto à *Santa-Croce* de Florence. Le manuscrit est incomplet à la fin comme au commencement ; il y manque le chapitre XXII. L'original de ces admirables miniatures ne nous est pas connu, mais nous pouvons affirmer qu'il était anglais ; nous avons une copie de cet original dans le manuscrit de la Bodléienne, qui a été reproduit en 1876, aux frais du *Roxburghe Club,* avec une remarquable introduction, par le Révérend H. O. Coxe. M. Coxe a comparé avec soin, mais trop brièvement encore, le manuscrit de la Bodléienne avec le nôtre. Voici le résultat de ce rapprochement, que chacun peut faire aujourd'hui : les deux manuscrits sont, quant aux peintures, deux copies d'un même original, et la copie de Paris est infiniment supérieure. Il n'y a aucune comparaison entre les superbes tableaux du manuscrit 403 et les faibles copies du manuscrit Bodléien, souvenir tardif d'un original admirable. Mais les miniatures de notre Apocalypse ne se comprennent que par le rapprochement avec le manuscrit d'Oxford, car le texte latin des légendes de ce manuscrit explique seul les peintures de notre Apocalypse, lesquelles n'ont nullement été faites pour le texte français qui les accompagne. Au reste, le manuscrit de la Bodléienne complète la collection des images du manuscrit 403, et contient quelques miniatures qui ne se trouvent pas dans l'exemplaire de Paris.

L'Apocalypse elle-même commence par ces mots : « *Apocalipsis Cristi Jesu. Tixt.* Je Johan vostre frere e parcener en tribulatiun et regne et pacience en Jesu Crist, fu en ile que est apelée Pathmos, por la parolle Deu et tesmoigne Jhesucrist, et fu en espirite par un dimaine, et oi apres moi une grant voiz ausi come de bosine, ki me dist : Escrivez en livre ceo ke vos veez, et envaiez au set yglises de Asye, ceo est asaver a Efesie, » etc. La glose commence ainsi : « Par seint Johan sunt signifié li bon prelat de seinte glise qui unt la voiz del Evang(elie). . . »

Voici encore quelques extraits de l'Apocalypse, d'après le manuscrit 403 (chap. I, v. 12) :

«Et ge me returnai por ver la voiz qui parla a moy, et vi set chandelabres de or, et en mi les set candelabres un qui resemblot le fiz de la Virge, qui estoit vestu de aube deske a terre, et ceint a mameles de une ceinture de or. Sun chief et ses cheveus furent blanc comme laine blanche et comme neif, et ses oilz comme flambe de feu, et ses piez resemblerent archal en forneise ardant. Sa voiz estoit autele comme voiz de multes eves, et il aveit en sa main destre set esteilles, et de sa bouche isi une espée trenchant de ambedous parz, et sa face estoit autele come nul soleil quant il luit plus cler. . .

«Et comme ge oi ice veu, chei a ses piez comme mort. Et il mist sa destre sur moi et me dist : Ne aez pour. Je suï le premiers et le darrains, et vif. Je fu morz, et ore vif a tuz jurs, et ge ai la clef de mort et de enfer. Escrivez donc ceo ke vos avez veu, et les choses ke sunt orendret, et ceo ke covient venir apres. . .

«Apres ceo (chapitre II) commanda Nostre Seignur[1] a seint Johan qu'il escrivit a l'eveske de l'iglise de Ephesie : Ceo dist cil qui tient les set esteilles en sa destre, et va en mi les set chandelabres de or : Je sai tes eovres, et tes labours, et ta pacience, et ke vos ne poez suffrir les malveis, et cum vos avez asaé et ateint de fausine ceus qui se funt apostles et ne sunt pas. Et ge sai les adversitez ke vos avez suffert pur moi. Mes une chose i a, ke vos avez guerpi la charité que vos aviez au commencement. Pur ceo vos membre il dunt vos estes chaez, et fetes penance des eovres ke vos feites avant, ou, se[2] ce nun, ge vendroi a toi tost, et moverai tun chandelabre de sun liu, si tu ne faces penance. Mes ceo avez vos de bien, ke vos avez haï les eovres as Nicholaites, ke je haz. Ki a oreilles a oir, oie ceo ke l'espirit dist as iglises : A celui qui veintra, dorai ge a manger del arbre de vie, ke est en paraïs mun Deu.»

Ce langage est, ainsi qu'il serait facile de le démontrer, le

[1] Écrit d'abord : Signur.
[2] Manuscrit : ce.

pur normand du XIIe siècle. Le manuscrit est correct; malheureusement il est incomplet, mais, comme nous le verrons, ce malheur n'est nullement irréparable. La *glose*, dont nous n'avons pas su retrouver l'original latin, si toutefois il en a existé un, présente peu d'intérêt. Voici pourtant un passage qui mérite d'être lu, c'est l'explication du chiffre de la Bête, 666 (chap. XIII, v. 18, f° 25 verso):

«Ceo qu'il dist que sun numbre est sis cenz sexante sis signefie que ausi comme le fuilz Deu, a sa venue por nus sauver, fu et est veraie lumiere, qui enlumine tuit ceus qui bien croient en lui de sa grace, tout ausint le fuilz de perditiun, quant il vendra pur le poeple decevre et mener a perdiciun, sera dit lumiere fausement, pur les vertuz qu'il fera et por essample qu'il donra, et ceo signefie les letres del numbre de sun nun, kar D signefie cinc cenz, C un cent, L cinquante, X dis, V cinc, I un. Ore juingnez les lestres de cest numbre, et mestez I entre D et C, si averez DIC, mettez V entre L e X, e averez LVX. Dunc pout l'en dire: le numbre de sun nun, que est DCLXVI, dit autant[1] comme [*dic*] *lux*, ceo est: «di lumiere». Kar Antecrist sera fausement dit lumiere, si comme Jhesucrist veraiement est lumiere.»
Cette singulière explication se trouve déjà indiquée, ainsi que M. Reuss l'a fait remarquer[2], dans la *Glose ordinaire*[3].

Nous ne dirons plus qu'un mot, en ce moment, des belles miniatures de notre manuscrit. Leur influence s'est étendue beaucoup plus loin qu'on ne pourrait penser. Les curieuses Apocalypses xylographiques du XVe siècle sont toutes illustrées suivant le même type.

Il nous faut maintenant décrire un petit nombre de manuscrits, choisis parmi les plus beaux de ceux qui forment la grande famille des Apocalypses avec prologue. Tous commencent par ces mots: «Seint Pol l'Apostre»; les plus anciens d'entre

(1) Manuscrit: avant.

(2) *Fragments*, etc. *Revue de théologie*, XIV, 1857, p. 102.

(3) ... «*Vel aliis literis: DIC LVX, quia ipse se lucem esse dicet,*» etc.

eux sont tous écrits dans le dialecte anglo-normand ou se ressentent de l'influence de ce dialecte.

Le manuscrit français 9574 de la Bibliothèque nationale provient, comme le fameux manuscrit des Livres des Rois, de Blanche de France, la première princesse française, peut-être, qui ait porté intérêt aux Bibles en français. Il est écrit d'une belle écriture de missel du XIIIe siècle ; on y voit 68 miniatures coloriées vivement, mais dessinées sans art et dénuées de caractère. Quoi qu'il en soit, c'est un beau manuscrit. Après une belle initiale qui représente l'apôtre Paul tenant en main une épée haute, le texte commence avec ces mots :

« Seint Pol l'Apostre dit ke tuz iceus ke voillent piement vivere en Jhesucrist sufferunt persecucion. Mes nostre tres duz Seignur Jhesu Crist ne veut pas ke ses esliz defaillent en tribulacion. Pur ce les reconforte il de sei meimes e done vertu de sa grace, e dit : Ne eez pour, Jeo sui od vus tuz les jurs deskes a la fin de cest siècle... Mes pur ceo ke seint Johan les vit en espirit, e Seinte Escripture destincte treis maneres de visiuns :... Kar une veue est corporele, ...espiritele ou ymagenerie, kant nus veum en dormant ou en veillant ymaginacions de aucune rien, dunt autres choses sunt signefiez... La terce manere de vision si est apelé intellectule, kant li Seinz Espiriz enlumine le entendement del alme de home,... si cum seint Pol ki fu raviz deskes al teerz ceel...

« Seint Johan en ceste manere vist ne mye solement les figures, mes entendi les signefiances e les escrit en un ysle de mer, ke est apelé Pathmos, la ou un cruel emperere, Domicien, le aveit exillé pur la parole Deu ke il preechout[1] al poeple, e pur le tesmoigne ke il porta de Jhesucrist. E fu une achesun de ceste livere escrivere, pur ceo ke, tant cum il fu en exil, surstrent mutes maneres de vices e heresies en les Eglises de Asie, ke il aveit desuz[2] Deu a governer. C'est sa matire en ceste livere,

[1] Manuscrit : peechout.

[2] C'est-à-dire : dessous.

especiaument le estat del Eglise de Asye, e generaument tutte seinte Eglise, nomement ceo ke ele sueffre en ceste vie. . . Al comencement met un petit prolonge ou il met le nun del livere. . . e coment la revelacion lui est feite par le aungele (on voit que les huit premiers versets sont remplacés ici par un résumé). Apres beneisquit tuz ceus ke le lisent e ki oyent les paroles de ceste prophetie, e salue les set Eglises ke sunt en Asye, e demustre ke nostre tres duz Seignur Jhesu Crist vendra al jugement, e tuz iceus ke ci le[1] unt pené, le verrunt. . ., et dit : Je Johan vostre frere », etc.

Cette longue préface, dans laquelle sont intercalés les huit premiers versets de l'Apocalypse, nous explique pourquoi ces premiers versets manquent dans le manuscrit 403. En retranchant le prologue, le copiste a fait tomber également les premiers versets, qui en étaient inséparables. La suite de la traduction et du commentaire est identique au manuscrit 403. Comme le dernier chapitre de l'Apocalypse manque dans ce manuscrit, il nous faut copier, dans celui de la sœur Blanche, les premiers mots de la glose du dernier paragraphe : ils sont à peu près, avec les quelques lignes qui ont été citées plus haut, les seuls qui, dans tout le commentaire, méritent d'être relevés.

« Isci sunt escumengez li[2] felun Jeu puaunt, qui reneent la verraie lettre de Seinte Escripture, e li hereges mescreans, ki la corrumpent par faus entendement; e li faus decretistre, ki turnent Seinte Escripture, ki est de espirituauté, a pleiderie pur les[3] temporeus choses gaigner ». Le commentateur n'épargne pas d'avantage « les faus prelaz ki coveitent les grant richesces. » Le dernier mot du commentaire est : « sanz fin regner. Amen. » La langue est le français, mais avec bien des formes anglo-normandes.

Le manuscrit de Lambeth, qui est écrit d'une grosse écriture

[1] Manuscrit : se.
[2] Manuscrit : lui.
[3] Manuscrit : ces.

anglaise de la fin du XIIIe siècle et qui est orné de miniatures assez médiocres, contient un texte semblable.

Le manuscrit 15 D II du *British Museum* est signé des initiales d'Henri VIII ; il est copié, d'une grande écriture du XIVe siècle, à la suite du poème intitulé «le Lucidaire, ou la lumière à lais». Les miniatures, admirablement conservées, sont plus belles de couleur que de dessin ; les initiales contiennent quelquefois des têtes d'hommes assez remarquables. Le dialecte est anglo-normand.

On trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, sous le num. 5214, un manuscrit évidemment anglais, paraissant du XIVe siècle, mais dont les miniatures montrent, de même que celles du manuscrit précédemment décrit, le costume militaire du XIIIe siècle. Ces miniatures sont grandes et du plus vif intérêt. Le dessin est informe, mais les peintures sont pleines de vie et de caractère. On remarque au folio 13 verso un blason qui fait penser à celui que nous avons vu sur les voiles du vaisseau de saint Jean, dans le manuscrit 403 ; il est de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois besants de même couleur. Ce blason, probablement de convention [1], est à peu près le même que nous retrouvons dans les miniatures 38 et 40 du beau manuscrit 19 B XV (de gueules, à une bande, ou une fasce d'or, accompagnée de deux besants du même, ou à trois besants d'or). Les armes : de gueules à un chevron d'or accompagné de trois besants du même, se trouvent, dans le manuscrit de M. de Coussemaker, sur l'écu des guerriers qui combattent le dragon : tant il est vrai que, dans l'ornementation des manuscrits, et en particulier de ceux de l'Apocalypse, tout est tradition, même la fantaisie. De même, dans ce dernier manuscrit, nous retrouvons, à la 36e miniature, le blason traditionnel des anges, la croix de Saint-Georges, de gueules sur argent.

Le manuscrit 19 B XV, dont nous venons de parler, est l'un des plus beaux que l'on puisse voir ; il est admirablement con-

[1] Voyez Coxe à la page VI de l'introduction à l'*Apocalypse* du *Roxburghe Club*.

servé. Il est écrit dans le dialecte anglo-normand, d'une main qui paraît anglaise et d'une écriture cursive qui date sans doute du XIVe siècle. Les miniatures sont peintes le plus souvent sur un fond bleu plain; elles sont admirables. On remarquera, en particulier, la charmante peinture 62, qui représente les oiseaux du ciel s'assemblant pour manger la chair des rois et des capitaines (chap. XIX, vers. 17) et, au numéro 70, l'arbre de vie, dont les fruits sont destinés à la guérison des gentils (XXII, 2). La 61e miniature représente le Christ à cheval, accompagné de son armée. Les soldats du Christ portent un beau costume équestre tout de mailles, avec le casque ovoïde; leurs lances sont surmontées d'un pennon d'argent qui porte une croix de gueules; les chevaux portent la housse; les hommes, la cotte d'armes. Nous avons ici le plus bel exemplaire de l'importante et grande famille des manuscrits commençant par « Seint Poul li apostle » et finissant par « saunz fin regner. Amen. »

L'Apocalypse de M. de Coussemaker a été récemment acquise par la Bibliothèque royale de Bruxelles : c'est un beau manuscrit anglo-normand, qui paraît dater des premières années du XIVe siècle, et dont les miniatures suivent exactement le type des manuscrits 19 B XV et *fr.* 9574; il est accompagné, comme plusieurs autres, du Lucidaire en vers.

L'Apocalypse de la sœur Blanche a 68 miniatures, celle qui est signée d'Henri VIII en compte 67; le beau manuscrit 19 B XV, qui appartient également au *British Museum*, en a 72, ainsi que l'Apocalypse de l'Arsenal, et l'Apocalypse de M. de Coussemaker en compte 73. C'est assez dire que nous avons affaire à un groupe de manuscrits ornés avec soin et qui forment famille pour la décoration aussi bien que pour le texte. Il n'y a, en effet, qu'à comparer entre eux les quatre manuscrits que nous venons d'énumérer, pour nous assurer qu'ils sont tous copiés sur un même original.

Les manuscrits de ce texte sont innombrables. J'ai en ce moment sous les yeux, non seulement les numéros, mais la description et le classement, à un très petit nombre d'exceptions

près, de 80 manuscrits qui contiennent tous la même version. Je vais donner, dans une note, l'énumération de quelques-uns de ceux dont il n'est pas parlé dans ce chapitre [1]. On verra, par le nombre des manuscrits, de quelle faveur a joui, au moyen âge, la version de l'Apocalypse. Ce texte, si imparfait, a été imprimé bien des fois au xve et au xvie siècles, soit à la fin de la Bible historiale, soit à part [2], mais toutes ces éditions présentent ce caractère commun, que le commentaire n'y commence qu'au chapitre onzième, avec les mots : «La beste qui monta d'abysme signifie Anticrist.» Cette anomalie, qui suffirait à taxer de négligence nos éditeurs parisiens, s'explique fort naturellement. Elle est très probablement un héritage des Bibles manuscrites du célèbre duc de Berry, fils du roi Jean. Jean de Rély, qui le premier a fait imprimer la Bible, a sans doute copié servilement un manuscrit provenant de ce prince, et dont l'original (car l'erreur est ancienne) avait été compilé de deux textes tout différents, le premier incomplet à la fin et sans glose, et le deuxième glosé. C'est ainsi que l'imprimerie a propagé la faute

[1] Apocalypses avec la préface : «Saint Pol li apostre», copiées à part : Bibliothèque nationale, *fr.* 375, xiiie siècle, et *fr.* 9575, xve siècle ; Arsenal, 5091, fin du xve siècle ; Alençon, VII, 24, xive siècle (d'après Haenel) ; *British Museum*, 19 A ii, fin du xve siècle ; *Harléien* 4972, commencement du xive siècle (d'après Planta) ; *add.* 17399, xve siècle ; Cambridge, *Univ. Library*, Gg. 1, xive siècle ; *ibid.*, *Corpus Christi College*, 394 (d'après Nasmith) ; Glasgow, P. 2, 13², xve siècle ; Genève, 3 (compilé du texte complet et du prologue), xve siècle ; l'Apocalypse du duc de Sussex, xive siècle (d'après Westwood), et les deux Apocalypses qui sont à la suite des manuscrits picards de Guyart Desmoulins, *fr.* 155 et 152, du xive siècle, ainsi que les manuscrits *fr.* 9562, xive siècle, et 6260, xve siècle.

Apocalypses sans glose : cinq Bibles du xiiie siècle et 24 Bibles historiales, parmi lesquelles les plus anciennes.

Apocalypses sans glose, avec la préface : «Tous ceux qui...» : Le groupe des Bibles historiales avec prologues : *fr.* 4, 10, etc. (sept manuscrits, dont les plus anciens paraissent de la fin du xive siècle).

Apocalypses avec la glose à partir du chapitre xi seulement : seize Bibles historiales, dont la plus ancienne (A f. 1 de Sainte-Geneviève) paraît de la première moitié du xive siècle, et parmi lesquelles se trouvent toutes les Bibles du duc de Berry (*fr.* 159 et 20090, *Harl.* 4382 et Ashburnham App. 7), sans compter tous les textes imprimés.

[2] Paris, par Michel Lenoir, 1502, in-4°.

d'un copiste du xive siècle, sans qu'un seul de nos anciens typographes ait eu même l'idée de rechercher un texte moins imparfait.

Après avoir montré quelle a été la célébrité de notre Apocalypse pendant le moyen âge, il nous faut en indiquer, s'il est possible, la patrie et l'époque.

Dès l'abord nous pourrons enfermer notre recherche entre deux limites assez rapprochées. Comme dernier terme, il nous est facile d'indiquer la fin du xiie siècle. En effet, non seulement le plus ancien manuscrit est de fort peu postérieur à l'an 1200, mais ce n'est qu'un manuscrit de seconde main, amputé et mutilé. Quant au point de départ, on peut le fixer, à peu près à coup sûr, au milieu du xiie siècle. En effet, nous ne pouvons douter que le texte sur lequel a été copié le manuscrit 403 n'ait été précédé de la préface qui commence par les mots : « Seint Pol li apostre » ; or ce prologue, que l'on trouve généralement imprimé dans les éditions de la Bible avec la *Glose ordinaire*, a pour auteur le célèbre évêque de Poitiers, Gilbert de la Porée, qui mourut en 1154. Il y a donc beaucoup de raisons de penser que l'Apocalypse a été traduite dans la seconde moitié du xiie siècle. Mais, sans nous occuper encore des manuscrits qui nous restent à étudier, nous pouvons dire que la grande famille des textes que nous avons examinés jusqu'ici ne remonte sans doute pas beaucoup au delà des dernières années du xiie siècle. En effet, l'original commun de tous ces manuscrits était certainement orné de blasons ; c'est dire que, lorsqu'il a été composé, le xiie siècle tirait à sa fin.

La suite de notre recherche nous fera voir que l'Apocalypse française a eu toute une histoire avant l'an 1200, et que notre texte traditionnel n'est peut-être pas le plus ancien.

Quatre manuscrits nous restent à comparer avec la version usuelle.

Nous identifierons d'abord, sans hésiter, à la famille bien connue de nos Apocalypses le texte qui est contenu dans le

petit manuscrit de 1313 (*français* 13096). Cette Apocalypse est ornée de plus de deux cents remarquables miniatures très bien conservées, mais qui sont sans grande valeur artistique, sinon pour la couleur. On y voit, à la miniature 128ᵉ, sur la cotte d'armes et sur les armures des rois, les blasons des quatre plus grands princes de l'Europe, les fleurs de lis, les trois léopards d'Angleterre, l'aigle d'Empire et les tours de Castille. L'Apocalypse est précédée d'une courte préface historique, dont voici le commencement :

« Johans por le preechement del Evangelie fut tenus de Domicien et devant la Porte Latine mis en un tonel de builliant oile, si s'en eissit nient malmis, dont en apres, par le comant de celui meismes, si fut il envoiez en exil en l'isle Pathmos, liqueiz lius astoit astalez as dampnez, par ke il iloques talhant les marbres a construire les romains palais. . .

« L'Apocalypsis Jhesu Cristi, cui Deus li donat por[1] aovrir a ses sers les choses cui tost covient estre, et ilh le saielat, si l'envoiat parmi son angle, si l'enseniat a son serf Johan, qui donat tesmoin a la parole de Deu, et tesmoin de Jhesu Crist en totes les choses que ilh vit. Bieneuros est cil qui list et qui ot les paroles de cest prophetie, et si gardet les choses qui en lei sont escrites. Car li tens est pres. . .

« Ge Johans vostre freres, et parceniers en la tribulation et el regne et en la patience en Crist Jhesu, ge fui el isle[2] qui est apelez Pathmos por la parole de Deu et por le tesmoingnement de Jhesu. Ge fui en espir en un jor de diemenche, si oi apres moi une grans voiz, ausi cum la voiz d'une busine, qui disoit. . . »

L'Apocalypse, qui se termine par les mots : « elle soit ensemble nos tos. Amen », est suivie d'une sorte de paraphrase commençant par : « Ciz Apocalypsis, ce est ceste revelations, il est Jhesu Christi... », et finissant ainsi : « soit ensemble toz. Amen. »

[1] Manuscrit : pot.
[2] Lisez : en l'isle.

Ce manuscrit contient à peu près exactement le texte traditionnel, tel qu'il se trouve, par exemple, dans le manuscrit de la Reine d'Angleterre, Jeanne de Navarre, *français* 2.

L'Apocalypse du manuscrit *fr.* 1036 ne résistera pas davantage à nos efforts, et acceptera de se ranger à son tour dans la grande famille des Apocalypses du type normand.

Le manuscrit qui la contient est un petit volume, écrit au XIIIe siècle, qui contient, après le livre de la Révélation, divers morceaux dont le dernier est «la mort Adan nostre premier pere.» L'Apocalypse est précédée du morceau que voici :

«Nos trovons en une estoire, qui est apelée ecclesiastiqua, que uns empereres qui estoit apelez Domicianus, qui fit molt de maus et de persecucions en sainte Eglyse, fist panre saint Jehan l'esvangelistre por l'amor de ce que il anonçoit au pueple la loi de Nostre Seingneur Jhesucrist, et faisoit bauptisier ceuls qui a crestienté vouloient venir. Et quant il l'ot fait penre, si fist il apareillier I vessel d'oille boullant, et fist mestre saint Jehan dedenz cel oille, por lui tormenter; mes il ne fist a saint Jehan ne mal ne grevance. Adonques se porpenssa Domicianus que il li feroit encores souffrir graindres maus se il pooit. Si fist apareillier venim, et quant il fu apareilliez, si fist amener devant saint Jehan II homes que il tenoit adonques en sa prison, et lor fist boivre de cest venim; et, si trestot comme il en orent beu, il cheirent mort. Et tot ce fist il por saint Jehan metre em peor et en esmay, et li dist que de tel bevrage comme cil qui estoient mort avoient beu li couvenoit il boivre. Et saint Jehan prist adonc le vessel a tout le venim, et fist le singne de la croiz par deseur, et puis em but tot seurement, ne onques li venins mal ne li fist. Et quant cil qui la estoient assamblé virent la vertu que Diex i avoit faite, si crurent en Dieu, de tex i ot[1]. Et saint Jehan s'aproucha adonques de ceuls qui estoient mort par le venim que il avoient beu, si dist en hault, que tuit cil qui la estoient assamblé l'oirent : Vos qui ci gisez mort por le venim

[1] C'est-à-dire : Il y en eut de tels (un grand nombre).

que vos avez beu, je vous comant, de par Nostre Seingneur Jhesucrist en qui ge croi, que vos vos levez erranment sus, porce que li nons de Jhesucrist soit hennorez et glorifiez. Et tantost coume sains Jehans ot ceste parole dite, cil qui estoient mort se leverent sus sain et baitie (*sic*) et sanz nule doulor, voiant touz çaus qui la estoient, et se couchierent as piez saint Jehan. Et saint Jehans les en leva et les fist bauptisier, et tuit cil qui orent veu cest miracle se convertirent a Dieu Nostre Seingnor et se firent bauptisier. Et quant Domicianus vit ceste chose, si fu molt forment iriez en soi meesmes, quant il vit et aperçut qu'il ne povoit fere a saint Jehan nul mal qui li grevast; si l'envoia par consoeill en essil en une ille qui est apelée Pathmos, et la li demoustra Nostre Sires Jhesucrist molt de visions, et il les mist en escrit, et en fist I livre qui est apelez la Pocalipse, qui est de molt fort et de molt haulte escripture, et comence en tel manniere :

« Pocalipse[1] Nostre Seingneur Jhesucrist, que il volt demoustrer a ses sers, et revela a ses serjanz *molt de ses secrez, c'est a savoir* a saint Jehan *l'esvangeliste,* qui em porta tesmoingnage, et de la parole Dieu Jhesucrist, en toutes les paroles que il vit. Beneoiz *et bons eurez* est cil qui lit et qui ot les paroles de la prophecie, et garde les raisons de cest livre qui i sont escrites. Car li tens est pres, *c'est a dire la fins, et aprouche chascun jor,* et venra li Sires avec les nues del ciel, et le verront trestuit cil qui li firent ne mal ne torment, et se plaindront, et demenront dueil seur aus toutes les lingniées de la terre, et est et fu et sera, *dist einssint :*

« Je sui Alpha et O, comencemenz et fins. Jehans a VII Eglyses qui sont en Asia : A vos soit grace et pais de par Dieu Nostre Pere et de par *Nostre Seingnor* Jhesucrist, qui est loiaux tesmoinz, li premiers resuscitez des morz et li princes des rois de la terre, qui est et fu *et sera,* et qui est avenir, Sires tout puissanz. Je Jehans vostre freres et parconniers *em painne et* en tribu-

[1] Grande initiale P, à *histoire.*

lacions et el reingne *ou nos serons* et em pascience en Jhesucrist *Nostre Sauveor,* foui en une ille qui est apelée Pathmos por la parole de Dieu et por le tesmoingnage *de Nostre Seingnor* Jhesucrist, et fu en esperit, *ausint comme en vision,* en I jor de diemanche, et oi desrieres moi une grant voiz, ausint come d'une buisinne, qui disoit *et me comanda :* Ce que tu voiz, escri en livre, et l'envoie a *sainte* Eglyse, a Ephese, a Smyrne, a Pagamum, a Thyathyram et Sardis et a Philadelphyam et a Laodecion. Et *quant ge oi ce entendu,* si m'en tornai por veoir la voiz qui parloit a moi. Et quand ge fui retornez, si vi VII chandelabres d'or, semblance dou fill de la Virge[1], vestu *de molt riche vesteure* et ceint as mameles d'une ceinture d'or, et si chief et si cheveill estoient blanc si comme laynne blanche et come noif, et estoient si oeill ausint come flamme de feu, et si pié autresint comme *une manniere de metal*[2], *et come il fussent* en une fornaise ardant, et sa voiz estoit ausint come la voiz de molt d'aigues, et avoit a sa destre VII estoilles, et de sa bouche issoit une espée agüe de II parz, et ses visages estoit ausint come li soulaux quand il luit en sa plus grant vertu... »

J'ai souligné, dans le texte qui précède, les mots qui sont ajoutés au texte classique ou au latin. Il n'en faut pas davantage pour nous assurer que le manuscrit 1036 ne contient pas autre chose qu'une paraphrase, dans le dialecte de l'Île-de-France, de notre texte normand.

Mais quelle est la Vie de saint Jean dont est traduite la préface de notre manuscrit? Nous avouons ne pas pouvoir l'indiquer exactement. Les extraits de saint Jérôme, d'Abdias et de Méliton, dans lesquels est racontée la vie de l'Apôtre, sont si nombreux au moyen âge, leurs mélanges et leurs interpolations montrent une si grande variété[3], que nous ne devons pas nous étonner

[1] La Vulgate a pour texte : *similem filio hominis*; le manuscrit 403 traduit : « un qui resemblot le fiz de la Virge », et le manuscrit 1768 : « une persone semblable a home. »

[2] 403 : « resemblerent archal. » Cambr. : « semblables a areim. »

[3] Voyez, en attendant la publication de M. Max Bonnet : Lipsius, *die apocry-*

de ne pouvoir mettre la main sur le texte précis dont notre courte légende est traduite. Le mot «estoire ecclesiastiqua» rappelle saint Jérôme, et le récit lui-même est peut-être imité librement d'Abdias.

Après avoir ramené à la source normande les deux versions divergentes que nous venons d'étudier, nous devons aborder l'examen d'un texte beaucoup plus important, qui est contenu dans deux manuscrits, l'un de Cambridge, l'autre de Paris.

Le manuscrit de *Trinity College* mériterait d'être étudié et décrit en détail, car il est d'une valeur et d'une beauté exceptionnelles. Nous n'avons malheureusement pu, dans notre rapide passage à Cambridge, le tenir que quelques instants entre nos mains.

C'est un grand volume de 31 feuillets, dont le dernier est blanc. Il est orné de 89 miniatures (le manuscrit 403 en a 90), mais la dernière feuille est d'une autre main, et le manuscrit n'est pas achevé. Ces miniatures sont admirables; elles sont peintes en couleurs très vives et sont généralement dans le style de celles du manuscrit 403. Comme l'écriture, elles datent des environs de l'an 1200, et on y relève les caractéristiques des manuscrits anglais de cette époque. Les huit premières miniatures, qui occupent les deux faces du premier feuillet et le recto du deuxième, et celles des quatre derniers feuillets représentent la vie de saint Jean; mais ici les personnages portent des légendes en français, et les peintures sont accompagnées d'un texte abrégé, dont voici les premiers mots : «Ci cum sein Johan le ewangeliste preche la parole Deu as mescreaunz.» «Si cum sein Johan baptize Drusieine. Dunt les paëns cureces felenessement le espierent, ci le amenent devaunt le provost de Ephese, ki cumaunda ke il fust mené a Domicien le ampereur...» A la fin : Ci coment les Romeins oscient le empereur, e ren ne volerent aver estable de kaunt ke il establi...» Voici la légende de la première miniature, c'est la confession des païens convertis :

phen Apostellegenden und Apostelacten, Brunswick, 1883; Zahn, *Acta Johannis*, Erlangen, 1880, et le *Codex apocryphus Novi Testamenti* de Fabricius.

«[N]us refusums les ydles, e creum en le Deu ki sein Johan preche.»

L'Apocalypse elle-même commence au folio 2 verso par ces mots : «De Apocalipse Jhesucrist, ke Deu li duna fere apert a sas serjaunz que choses kevent estre fet tost, e il signifia enveant par sun aungele a sun serjaunt Johan, ki porta tesmoine a le parole Deu, e tesmoine a Jhesucrist de kaunt ke il vit. Beneit[1] seit ki list e ki oit les paroles de ceste prophecie...» Les derniers mots de l'Apocalypse sont : «seit od nus trestus. Amen.» Comme on le voit, le manuscrit a, en plus du texte ordinaire, le commencement de l'Apocalypse; le texte en est fort défectueux, tant au point de vue de la langue, qui est un dialecte anglo-normand déjà assez corrompu, qu'au point de vue de la correction. Mais le seul mérite du manuscrit de *Trinity College* ne consiste pas dans ses admirables peintures et dans les légendes qui les accompagnent; son texte mérite toute notre attention, et l'on y trouve, en place de la glose trop connue que nous avons rencontrée partout, un commentaire tout différent, dont voici les premiers mots: «Verrai chose est seint Johan le ewangeliste aver esscrit cest livere. Apocalipse signefie demustrance, laquele le Pere dona al Fiz en taunt cum il esteit houme...» Ce commentaire se termine par les mots: «Ki vit e regne od le Pere e od le Seint Espirit en secle de secles. Amen» (fol. 26 v°). Tel qu'il est, le manuscrit de Cambridge est d'un grand intérêt; il aurait été plus digne d'être reproduit par la gravure que le manuscrit latin de la Bodléienne, l'Apocalypse du *Roxburghe Club*.

Si nouveau que soit pour nous le texte de *Trinity College*, il ne nous faudra pas une longue étude pour le placer à côté d'une Apocalypse du commencement du XIVe siècle, contenue dans le manuscrit de Paris, *fr.* 1768.

Ce volume est un recueil factice qui comprend, avec d'autres morceaux, l'Apocalypse et la Passion. L'Apocalypse est ornée

[1] En marge : Benuré.

de 58 miniatures fort grossières, à fond de couleur pâle; la première représente saint Jean bouilli devant l'empereur; elles ne sont pas dans le style ordinaire des miniatures de l'Apocalypse. En tête, on lit la curieuse préface que nous allons copier :

«A Domicien[1] tres pit Cesaire et touz jorz augustes, li proconses[2] de Phese, salut. Nos façons savoir a vostre gloire que uns homs qui ha a nom Jehan, de la lignie des Hebrex, est venuz en Ayse et preoiche Jhesucrist qui est crucefiez, et afferme qu'il est verais[3] Dex et fiz de Deu, et aneanstit lou cultivemant de nos deus qui ne puent estre vaincu...

«Tantost com Domiciens out leue celle espistre, il fuit touz forsenez, si manda au proconses de Phese qu'il amenast de Phese a la cité de Rome S. Jehan loié de chaines, et adonc li proconses amena avec soi S. Jehan l'Apostre loié de chaines... Domiciens, desdoigneus et tres cruelx, commenda a proconse que S. Jehans fuit mis en 1 tonnel d'oile boillant, en la presence des senatours, devant la porte de Rome qu'est apellée Porte Latine; mais il fuit avant flaelez de corgies... Quant le proconse lou vit issir dou tonnel enoingt d'oile et neant brulé, si fuit esbaiz et lou vout delivrer... Con ce fust noincié a Domicien, il commenda mener S. Jehan en essil en l'ille qu'est appellée Pathmos, en laquel il vit et escrist l'Apochalisse qui est leuz an siun nom.

«Domiciens fuit occis dou senator de Rome en ce meisme an que il fist essilier saint Jehan, et pour louer la constance dou tres saint Apostre et euvangeliste saint Jehan, li cultivor dou nom Jhesucrist firent une ecclise de noble oevre devant la Porte Latine, ou leu[4] devant dit, ou li pueples foyal font chascun an sollempnité jusque a jor d'ui.

«Apres ce, com Domiciens fuit occis, sainz Jehan fuit deli-

[1] Manuscrit : Omicien.
[2] Manuscrit : proconnses.
[3] Manuscrit : venuz.
[4] Manuscrit : levant.

vrez de l'essil et s'an repaira en Ephese, et d'enqui, por la malice des herites, an fuit menez en Ayse, et l'on proierent que il lor feist aucune parole des choses devines et laissast aucune remembrance des choses qu'estoit a avenir, car il avoient jai assez antandu de l'umilité dou Salveor en III livres que il havoient des Evang(eli)es, moismement por vaincre la herisie de ces qui disoient que Jhesucrist n'estoit pas avent que la Virge Marie.

« Li bien aurez Apostres refusa a commancement a faire ce c'om li requeroit, et cum cil l'anchecessent et perseveressent en lor prieres, il ne lou vout autremant outroier ce que il requeroient, s'il ne deproient tuit en commun[1] Nostre Soignour par[2] III jors en jeunes. Et comme ce fuit fait, sainz Jehanz fuit si reimpliz de la grace dou Saint Esperit, si com li exposicions de sun nom lou senefie..., que il fuit raviz en pensée por esgarder la divinité... Donques il comença sa Vangile en tel meniere :

« *In principio erat Verbum*, etc. »

Aussitôt après se lit l'Apocalypse. Voici le commencement du texte et de la glose qui l'accompagne :

« Li Apochalisse Jhesucrist, que il duna apert[3] a ses serz les choses que il covient avenir pruchainement, et lou senefia a son ser saint Jehan par[4] sum ange que il envoia. Je Jehans vostre freres et parceniers en tribulacion, en reigne et en pacience en Jhesucrist, fuis en l'ille apellée Pathmos por la parole Nostre Soignour et por lou tesmoignaige Jhesucrist. Je fui en I jor de diemoinche en esperit, et oiai une voiz, grant com de busine, qui me dit : Escri en I livre ce que tu voiz, et l'envoie es VII ecclises, c'est asavoir Ephese, Syraine, Pergame, Thyaire, Sarde, Filadelphe et Thadyce, et escri ce a l'ange de l'iclese de Ephese, et escri a l'ange de l'icclese de Syraine, et en tel meniere escri a l'ange de l'icclese de chacune des autres citez.

(1) Manuscrit : commum.
(2) Manuscrit : por.
(3) Restituez : que Dex li duna, fere apert.
(4) Manuscrit : por.

«Apochalisse vaut autant com revelacions, laquex revelacions de Nostre Soignour li Peres dona au Fil selonc ce que li Fiz estoit homs...

«Nostre Sires dit a l'ange de l'ecclise de Phese : Je saip tes oevres et ton traval et ta pacience, et saip que tu ne puez sostenir les malvais. Je donnerai a celui qui vaincra maingier dou fruit de vie qu'est ou Paradis de mon Deu. A l'ange de l'ecclise de Syraine dit en tel meniere Nostre Sires : Escri, ce dit il qui ha la verge aiguez de II parz...

«Por les VII ecclises est senefiée une ecclise, si com dit li interpretacions de lor noms. Car Ephese valt autant comme voluntez ou consolz. Syrene valt autant comme chanz de cels..., Philadelphe senefie salvanz l'eritaige de Deu... »

Ainsi qu'on a pu en juger, la traduction n'est guère autre chose qu'un résumé assez négligemment fait. Le commentaire est sans caractère, parfaitement orthodoxe, et tout entier dirigé contre les Juifs et les païens. Quant à la langue, c'est évidemment le dialecte wallon. Mais, si mutilée qu'elle soit, notre Apocalypse wallone ne peut guère nous dissimuler sa parenté avec le texte de *Trinity College*.

Le commentaire est identique dans les deux manuscrits, et le texte est de même famille. Cette Apocalypse, nouvelle pour nous et fort différente du texte que nous avons rencontré partout, doit nous occuper un moment, et nous devons avant tout en rechercher l'original latin.

A cet égard, nous pouvons, sans retenir plus longtemps le lecteur, avancer les deux propositions que voici :

1° La glose de nos deux manuscrits, aussi bien que le texte de la Vie de saint Jean qui précède l'un d'entre eux, se retrouvent, en abrégé, dans la célèbre Apocalypse d'Oxford, qui a été publiée par le *Roxburghe Club*.

2° La Vie de saint Jean, telle qu'elle est résumée sous deux formes différentes dans le manuscrit latin d'Oxford et dans le manuscrit *français* 1768, est empruntée, pour la première par-

tie, au texte interpolé de Méliton, et pour la fin, depuis les mots : «Apres ce, com Domiciens fuit occis», à saint Jérôme ou plutôt à une préface anonyme qui se trouve dans les œuvres de saint Augustin[1].

Tels sont les résultats d'une longue et délicate étude, dirigée par les conseils du savant le plus compétent en cette matière, M. Max Bonnet. Mais les origines de ce texte nouveau étant bien établies, il nous importe d'arriver à la question principale : Y a-t-il quelque rapport entre le texte des deux manuscrits et celui de l'Apocalypse normande ? S'il fallait juger d'après le manuscrit 1768, nous devrions déclarer que la ressemblance cherchée n'existe pas. Mais ce texte est cruellement mutilé ; au contraire, celui de Cambridge, qui est complet, semble avoir avec la traduction ordinaire plus qu'un air de famille. Cela est si vrai que, pour le commentaire, certains mots de l'original Bodléien, qui manquent dans la glose de Cambridge, se retrouvent dans celle du texte courant. L'Apocalypse de Cambridge ne nous est pas encore parfaitement connue. Néanmoins, les extraits que je dois à l'obligeance du savant M. A. Wright me permettront de mettre le lecteur à même de juger de la parenté des deux textes. J'ai écrit en italique tous les mots qui diffèrent quelque peu du texte normand.

« [J]o Johan vostre frere e parcener en tribulatiun e en *reaume* e pacience en *Jhesu*, fu en *le* isle ki est apelé Pathmos pur la parole Deu e tesmoine *de Jhesu. Jo* fu en espirit *en un jur de* dimeine, e *jo* oi une vois apres mai ausi cum de une busine *disaunt :* Escriveis ço ki vus veez en livere, e enveez *a* set Eglises, Ephesum e Smirnam..., etc. E jo me *turnai a* ver la vois ki parla *od* mai, e jo vi set *orins* chaundelabres, e en mi *de* set *orins* chaundelabres, *semblable al* fiz *de homme,* vestu de *une lunge ves-*

[1] Le Méliton interpolé se trouve dans la *Bibliotheca Casinensis*, vol. II, *Florilegium,* p. 66, et dans le *Sanctuarium* de Mombritius (Lipsius, p. 411). Le texte de saint Jérôme concernant la composition du quatrième Évangile se trouve dans la Préface des IV Évangiles et dans le *de Viris*, celui qui est attribué à saint Augustin dans le tome III des Bénédictins, 2e partie, p. 3, en tête des traités sur l'Évangile de saint Jean.

ture[1] treske *as pez*, e ceint de une *orine* ceinture as mameles. Sun chef e sas cheveus *esteient* blauns *ausi* cume blaunche leine, e *ausi* cum neif, e sas ois *ausi* cum flaumbe de feu, e sas pes *semblables a areim* en *une chimenei* ardaunt, *e la* vois *de lu ausi* cum *la* vos de mutes ewes. E il aveit en sa destre *la* set esteiles, e de sa buche isseit une espeie *agüe* de ambes pars, e sa fece[2] *luseit si* cum *li* solail *en sa vertu*[3]... »

Les différences de nos deux textes sont évidentes, mais leur parenté est plus évidente encore. On peut désormais regarder comme établi que les deux textes anciens de l'Apocalypse proviennent d'un même original. Peut-être arrivera-t-on un jour à reconstituer ce texte primitif, à dire quels accessoires l'accompagnaient, quelles en étaient les peintures. Mais, pour nous, il nous suffit d'avoir ramené à l'unité toutes les versions françaises de l'Apocalypse.

(1) *Fr.* 1036 : de molt riche vesteure.

(2) Corrigez : face.

(3) *Fr.* 1036 : en sa plus grant vertu.

CHAPITRE V.

ESSAI DE BIBLE ABRÉGÉE.

Le XIIe siècle n'a pas produit une seule Bible complète; nous devrions même dire qu'il n'a créé aucun recueil, même partiel, de livres bibliques, si nous ne savions que les Vaudois avaient réuni sous une même couverture un certain nombre de livres de l'Écriture sainte. Ce siècle est l'époque des traductions isolées et fragmentaires. Il était réservé au siècle de saint Louis de donner à notre pays une Bible française. Mais avant le moment où une œuvre pareille fut entreprise, il se fit du moins une tentative à l'effet de réunir quelques fragments de la Bible ou plutôt de l'histoire sainte, et d'en former une Bible, incomplète encore. Le manuscrit 5211 de l'Arsenal, que nous avons déjà rencontré en étudiant les Livres des Rois, est le témoin du mouvement qui se produisit, au commencement du XIIIe siècle, vers la traduction de la Bible entière. Le manuscrit est unique; il en existait au commencement du XVe siècle un semblable, mais qui s'arrêtait à la fin du livre d'Esther, dans la bibliothèque de François Gonzague, capitaine de Mantoue [1]. Ce livre n'est que le produit mal mûr d'une tendance qui ne pouvait pas aboutir encore. C'est un assez petit volume, écrit peut-être au milieu du XIIIe siècle. Il est orné de miniatures dont le plus grand nombre sont à cinq ou six compartiments. Ces peintures, fort curieuses, ont un caractère d'antiquité si remarquable que l'on peut se demander si nous n'aurions pas ici la copie des illustrations d'une Bible latine qui pourrait bien dater du règne des

[1] *Romania*, IX, 1880, p. 505, n° 3.

premiers Capétiens; les hommes ont la tunique à manches et le manteau, les rois, la couronne carlovingienne, les femmes, le costume simple des temps anciens, mais le religieux qui orne la première initiale suffirait à dater le manuscrit, car il porte le costume des dominicains. Le texte de ce manuscrit est composé d'extraits de la Bible traduits en français et qui nous sont d'ailleurs inconnus, à l'exception des quatre Livres des Rois, qui y sont insérés avec leur commentaire. La Genèse commence par ces mots : « Au comencement crea Deu le ciel et la terre. La terre esteit vaine et vuide, et tenebres esteient sur la face del abisme, et li esperiz de Deu esteit porté sur les aigues. » Mais auparavant on lit un prologue dont voici les premiers mots : « *Ici comence le livre dou comencement dou munde, qui est apelé Genesis.* Devine Escripture nos enseigne que prophecie est entendue en treis manieres. L'une est des choses qui sunt a venir, si com Deu aprist a Ysaie le prophete, qui dist : la Virge concevra. . . . » Il y a des rubriques en tête des chapitres; la Genèse a soixante-trois chapitres numérotés, l'Exode en a soixante-dix-huit, le Lévitique cinq, les Nombres cinquante-neuf, le Deutéronome trois seulement, Josué quarante et un, et les Juges cent vingt et un. On voit par ces chiffres mêmes que nous n'avons pas ici une traduction complète, mais des extraits de l'Ancien Testament. C'est ainsi que nous lisons à la fin de l'Exode : « La maniere dou sacrefice. . . . non ai mis en cest escrit, car il semble a estre trop grant oisouze selonc la letre a celui qui la lit s'il n'en a la glose veue, et tornerons as comandemenz qui sunt escriz es tables. » Pour donner une idée du style du Pentateuque, je copierai ici le Décalogue :

« Cap. XLVII. *Ici dit que Nostre Sire dona as fiz Is[ra]el les x comandemenz.* Tu non auras deu estrange devant moi, ne ne feras a tei scultile, ne nen aoreras nulle semblance qui seit dou ciel en haut, ne en terre bas, ne qui seit en aigue, ne souz aigue, tu non aoreras ne coleras. Je sui Deu le tuen Sire, fors en ovre, et si visite les pechiez des peres sur les enfanz jusques a la tierce et a la quarte generation de toz ceaus qui me heent, et si fai misericorde a mil dobles a ceaus qui m'aiment et qui gardent

mes comandemenz. Tu ne prendras pas le nom de ton Deu en vain, car qui si prendra ne sera pas tenu por innocent. Sovieigne tei que tu saintefies le jor dou samedi. Sys [1] jors laboreras et feras ton labor; au jour dou samedi non laboreras, ne ton fiz, ne ta fille, ne ton serf, ne t'esclave, ne ta beste, ne nul estrange qui seit manant dedenz tes portes. En sis jors fist Deu le ciel et la terre et la mer, et toutes les choses qui sunt en eaus, et au VII jor se reposa. Porce benei Deu le jor dou samedi et le saintefia. Gardes que tu ennores ton pere et ta mere, que tu vives longuement sur terre que Deu te donra. Tu non ocirras. Tu non luxurieras. Tu non embleras. Tu non porteras contre ton pruesme faus tesmoing. Tu ne coveitras la chose de ton preusme, ne s'ancele, ne son buef ne son ahne, ne chose que il ait. »

Après les Juges, on lit, au folio 120 v°, les quatre Livres des Rois, tels que nous les avons décrits; ils sont divisés en soixante, cinquante-huit, quatre-vingts et cinquante-huit chapitres, précédés chacun d'une rubrique. Cette division n'est nullement celle des manuscrits alcuiniens. Cette partie du manuscrit est d'une incorrection déplorable et d'un style très abâtardi, mais, si mince qu'en soit la valeur, on pourrait en tirer parti pour corriger plus d'une erreur dans l'édition de ce célèbre texte. Au fol. 251 nous lisons la rubrique : « Ici fenit le livre des Reis de Juda et d'Israel et comence le livre de Judith la bone matrone de Israel, por cui Deus fist victoire en Israel, car ele coupa la teste de sa main de Holoferne, qui esteit conestable de la chevalerie Nabuchodonosor rei de Babiloine. » Le livre de Judith compte dix-huit chapitres, celui d'Esther en a seize. Le livre de Job, qui est précédé des deux prologues de saint Jérôme, est divisé, comme dans nos éditions, en quarante-deux chapitres, le livre de Tobie, au contraire, n'est pas partagé en chapitres. Il sera à propos de donner ici quelques extraits de la traduction du livre de Job, qui est textuelle (fol. 269 v°) :

[1] Première main : set.

« Un home fu en un terre que l'en apeloit Us, et si avoit nom Job. Cest home si estoit simples et droiturier, et doutoit Deu, et li desplaisoit touz maus. Il avoit VII fiz et treis filles. Et ot en sa possession VII mile berbiz et CCC chamiaus et V cens jous de bues et V cens alnesses, et grant maisnée de genz. Cest home esteit granment henorés et sovrain entre trestouz les orientaus. Et les fiz de ce proudome faisoient mangiers et festes chascun jor et chascun en son jor, et enveoient, et faisoient apeler lor treis serors, que manjassent e beussent avuec eaus. Et quant aucuns jors passerent, le pere si les visiteit, et les beneisseit, et se leveit mout matin, et faiseit sacrefice por chascun de ses fiz, et disoit ensi : Par aventure mes fiz ferunt aucun pechié, que Nostre Sires ne se corrouce encontre eaus. Ensi faisoit le proudome chascun jor. Un jor fu que Sathan vint devant Nostre Seignor. Et Nostre Sires li dist : D'ou viens tu, Sathan? Et cil li respondi : Je ai serchée la terre et par alée tote. Et Nostre Sires li dist : Et n'as tu donc pris garde de mon serf Job, que en toute la terre n'est nus qui le resemble, home simple et droiturier et qui doute Deu, et se retrait de toz maus? Et Sathan li respondi : Et il ne le fait mie en vain, car tu as bien garnie sa maison, et lui, et tout ce que il a tout environ, et beneis toutes les oevres de ses mains, et toz ses biens li creissent de jor en jor. Mais fai une chose. Laisse moi covenir avuec lui, et verrons com il se provera vers toi. Et Nostre Sires li dist : Or va que totes ces choses que il a soient en ta main, mais garde que n'atochier a sa persone. Et Sathan s'en ala. . .

« En cele hore se leva Job, et descira ses vestimenz, et deschevela sa teste, et chei en terre, et aora et dist : Nus issi dou ventre de ma mere, et nu i retornerai. Deu m'a doné et Deu m'a tolu, et ensi com il plaist a Deu, ensi est fait. Le nom de Deu soit benoit. En totes ces choses ne pecha Job, ne ne parla nulle fole parole envers Deu. »

Chap. III. « Apres de ces VII jors, Job parla, et maudist au jor qu'il fu né, et dist : Perisse le jor ouquel je sui né, et la nuit en laquel je sui conceu. Et Deu ne la requiere desus, et ne soit

mention de lui. Et soit oscuré par teniebres, et l'ombre de la mort la cuevre, et nuble et oscurté et amert[um]e la cuevre. Icele nuit que je sui conceu soit pleine de tenebros estorbeillons, et ne soit contée es jors del an, et ne soit trovée es meis... Deus, por coi ne fui je mors dedenz la nature de ma mere, ou quant je nasqui, que je ne morui tantost? Deus, por coi fu norriz? Deus, por coi alaitai les mameles de ma mere? Car se je fusse morz, je me reposeroie avuec les rois et avuec les conseilliers de la terre, o vos, princes qui pesez[1] l'or. Ou por coi ne fui je come avorton, ou come ceaus qui nasquirent et ne virent lumiere? Car en la mort cessent li mauvais dou travail, et en la mort se reposent ceaus qui sunt las, et ceaus qui furent vencu senz molesté pieça, oirent la voiz de l'enemi. Li petit et li grant sunt la, et le serf est franc de son seignor. Deus, au cheitif por coi li donas clarté? Et ces qui sunt en amertume, por coi ne sunt morz, qui atendent la mort, et ele ne vient, et qui desirent le monument, come ceaus qui chavent a trover le tresor?... »

Job, XLII, 11 : « Et touz ses frere[2] vindrent a lui, et toutes ses serors, et tuit cil qui premierement l'avoient coneu, et mangerent avuec lui pain en sa maison, et moverent lor testes desur lui, et le conforterent dou mal que Deus li avoit doné. Et chascun li dona une berbiz et un an[el d']or. Et Nostre Sires benei les derreenes choses de Job plus que il ne fist au comencement. Et trova que il avoit XIIII mile berbiz, et II mile chamiaus, et mil jous de bues, et mil hanesses. Et ot VII fiz et treis filles. Et l'une ot nom Diem et l'autre Cassiane, et la tierce Cornutibia. En toute la terre ne furent trovées ausi beles femmes com furent les filles de Job. Et le pere lor dona heritages entre lor [3] freres. Job vesqui puis cest flaelement cent et XL anz, et vit ses fiz et les fiz de ses fiz jusques a la quarte generacion. Et morut veillart et plein de jors. »

Cette traduction, on le voit, n'est pas sans mérite; et pour-

[1] C'est-à-dire: avec vous qui possédez (posseez).
[2] Manuscrit : frerent.
[3] Manuscrit : ses.

tant c'est une œuvre bien imparfaite et qui ne pouvait durer. Elle n'a en tous cas rien de commun avec ce que nous appelons la Bible du XIIIe siècle, ni avec aucune autre version qui soit connue de nous.

Après le livre de Job vient celui de Tobie, suivi lui-même, au fol. 307 v°, d'extraits des livres de Salomon, qui sont singulièrement partagés :

« *Ici comence le premier livre dou rei Salamon, fiz de David, rei d'Israel.* Ci comencent les semblances que Salamon fist, qui fu fiz David. . . » Ce premier livre comprend cent trente-cinq paragraphes, dont le dernier se termine par les derniers mots du chapitre XXIV de notre Vulgate et est suivi de ces deux lignes : « *Ici fenit le livre de Salamon le roi, fiz de David le roi, le quel livre l'on apele Sapience.*

« *Ici apres comence l'autre livre de Salamon le roi, que l'on apele le livre des Paraboles de Salamon le roi.* Ci comencent unes semblances que Salamon fist, et ces semblances translaterent d'ebreu en latin (!) li proudome qui estoient avuec Ezechie le roi de Juda. » Ce second livre, qui commence avec le chapitre XXV des Proverbes, s'étend, en vingt paragraphes, jusqu'à la fin du chapitre XXIX, qui est suivi de ces mots : « *Ici fenissent les Paraboles de Salamon le roi.*

« *Ici comencent les Proverbes de Salamon le roi.* Ci comence la vision que li proudons dist qui avoit Nostre Seignor avec lui (Proverbes, XXX, 1). . . » Six paragraphes composent ce troisième livre; le sixième se termine par les derniers mots de l'Ecclésiaste.

Nous trouvons ensuite, au fol. 339, l'histoire des Machabées, comprise en soixante-six chapitres : « *Ici comence le livre des Machabés. Cist furent bon combateors por lor gent et por lor loi, et habiterent en une cité pres de Jherusalem que l'on apeloit Modin, fort baron et de grant cuer, ensi com vos porres oir en l'estoire, la quel fu entaillée por lor grant bonté, et por lor grant proesce qui en eaus fu, fu entaillée en lor nom.* (Cette « histoire » n'est pas un autre livre que l'Histoire scolastique de Pierre le Mangeur.). . . Quant

li forz rois Alixandres, qui premiers regna en Grece, ot conquis le regne de Porrus au tens le rei Daire. . . » Ces premiers mots suffisent à montrer combien peu il s'agit ici d'une traduction textuelle. A la fin du premier livre des Machabées, nous lisons cette rubrique : « LX *cap. Ici fenit le livre des Machabés. Et apres recorde la chevalerie de Judas et de ses freres.* Ici fenist le premier livre des Machabeus, ce est a dire de Judas et de ses freres. Un autre en i a qui ne sent pas l'estoire, anceis recorde et raconte as estranges Juis les chevaleries de Judas et les proeces de Jonathas et les faiz de Simon et de Johan son fiz. De l'estoire vos tocherai, et irai de prince en prince, jusques a Herode, en cui tens Nostre Seignor fu nez. Johan le fiz Simon se pena de vengier son pere. . . » L'« histoire » qui est citée ici est, comme nous l'avons déjà remarqué, l'Histoire scolastique accompagnée de sa glose. Je citerai le chapitre LXII, qui donne du moins quelque place à l'Évangile dans l'histoire sainte :

« Au tiers an apres le coronement de Herodes fu alée la seignorie des Juis, et vint la seignorie en estrange seignor por Herodes. Car anceis fu acomplie (*sic*) de Daniel qui dist : Quant le saint des sainz venra, lors cessera l'ontion des Juis. Et ce fu el tens de Herode quant Jhesu Crist nasqui. Herodes edifia Cesaire Palestine et i fist une grant tor, et un noble temple i fist en l'ennor de Cesar [1]. Et vos savez quantes regions Rome avoit soz soi et quantes cités, et quanz princes cheveteines. Lors comanda que li mondes fust descriz et que de chascun casal venissent les genz a la cité ou il estoient apendant, por prendre de chascun chevage. Et fu comencée ceste description en Judée a faire, car elle siet en mi la reondesse dou monde come a compas [2]. Et por ceste description s'en vint Joseph o Nostre Dame de Nazareth en Bethleem por paier sa raençon, si com li autre faisoient. Joseph declina a herbergier en une boverie, por ce que la vile estoit si pleine c'om n'i poeit avoir herberge. Joseph ot o

[1] *Hist. scol.*, *Mach.* cap. XXV, glose.

[2] *Hist. scol.*, *Historia evangelica*, cap. IV : *quia enim Judæa in umbilico zonæ habitabilis esse dicitur.*

sei mené un buef et un ahne, et lor ot fait une creche, la ou Sainte Marie mist son fiz que ele ot eu a un dimenche ajornant [1]. Lors aparut li angeles as pastors, liquel laisserent lor bestes, et vindrent veir l'enfant qui esteit mis en la creche. Treis reis avoit lors en orient, qui savoient de l'art c'om apelt astronomie, ce est a dire le cors des esteilles et dou soleil et de la lune.» Les quatre chapitres suivants traitent brièvement des origines de l'histoire évangélique, le chapitre LXIII montre comment «une esteile aparut a treis reis», le chapitre LXIV raconte la fuite en Égypte, le LXV la mort d'Hérode, «roignos et vermenos», et le LXVI revient à Nabuchodonosor. Enfin les derniers feuillets de la Bible (fol. 365-368 v°) sont occupés par la traduction du livre de Ruth, divisé, comme dans la Bible d'Alcuin, en dix chapitres. Ce livre commence ainsi : «Es jors d'un juge, quant les juges estoient seignors, fu une femine en la terre d'Israel. . .» et finit par les mots : «Ysai engendra David le roi. *Ici fenie le livre de Ruth la Moabitiene.*»

Ces derniers mots, par lesquels se termine la Bible imparfaite, mais bien intéressante, que nous venons d'étudier, donnent l'explication de la place que le livre de Ruth occupe à la fin de l'Ancien Testament. Ce livre est l'histoire des ancêtres de Jésus-Christ.

Rien ne nous autorise à faire remonter cette traduction incomplète plus haut que le commencement du XIIIe siècle. Nous y avons vu citer, non seulement l'*Histoire scolastique* de Pierre le Mangeur, qui mourut en 1179, mais encore la glose dont ce livre est accompagné, et qui est sans doute quelque peu postérieure. Tel que nous l'avons entre les mains, notre livre n'est qu'un essai de traduction abrégée de la Bible. Il n'a eu aucun succès, car on n'en connaît pas d'autre copie, et il est resté inconnu du traducteur du XIIIe siècle, qui n'aurait pas manqué, s'il l'avait eu entre les mains, de lui emprunter au moins la traduction du livre de Job. Mais nous n'avons ici qu'une œuvre individuelle.

[1] Toutes ces légendes sont empruntées à l'*Histoire scolastique*, chapitre v.

Il n'était pas possible de suffire à la grande œuvre de traduire la Bible en entier, sans avoir entre les mains de puissantes ressources. Ces instruments de travail et ces moyens de publicité, seule peut-être, au milieu du XIIIe siècle, l'Université de Paris les possédait.

TROISIÈME PARTIE.

LA BIBLE DU XIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

LES MANUSCRITS.

Nous arrivons au centre même de notre étude. L'histoire de la Bible française, en effet, est tout autre chose qu'une simple revue de manuscrits et de textes; c'est l'histoire d'une littérature religieuse et, pour ainsi dire, vivante; elle a ses origines, sa croissance, sa maturité, sa vieillesse même, lorsque la Bible n'est plus guère qu'un prétexte à des peintures magnifiques et à des reliures hors de prix. Attrayante pourtant et d'un intérêt infini dans toutes ses parties, cette étude, où la religion, l'érudition et l'art sont continuellement mêlés, nous fait contempler plusieurs des traits les plus aimables de l'ancien caractère français; elle nous conduit des origines mêmes de notre langue à la veille de la Renaissance, non sans créer un lien beaucoup plus vivant qu'on ne croirait peut-être entre l'ancienne société française et la nouvelle. Jusqu'à présent, nous avons vu toute une littérature se former, sans ensemble, sans lien et sans entente entre les nombreux centres littéraires où l'on essayait à la fois de traduire les divers livres de la Bible : preuve du peu d'unité qu'il y avait, avant le règne de saint Louis, entre les diverses provinces où la langue d'oïl était parlée. Tous les pays de langue française, toutes les classes de la société, apportent leur contribution tout individuelle à l'œuvre de la traduction de la Bible. Telle qu'elle est, la littérature biblique du XIIe siècle et

du commencement du XIIIe offre, dans sa diversité, un spectacle d'une fort grande richesse. Il était réservé au XIIIe siècle d'en faire l'unité. La centralisation que la royauté française et l'Université de Paris ont apportée dans l'administration et dans les études a eu son effet sur la traduction de la Bible. Le règne de saint Louis a vu se produire, sans doute à Paris et dans l'Université, la première traduction complète de la Bible. La Bible du XIIIe siècle s'est annexé plusieurs des morceaux qui existaient avant elle, et elle a si bien occupé la place, qu'on n'a jamais su refaire, d'une manière populaire, l'œuvre accomplie, fort brillamment du reste, au temps de saint Louis. Lorsque cinquante ans plus tard une œuvre plus lisible et plus brève, la *Bible historiale,* a voulu se faire agréer en France, elle a trouvé l'autorité de la grande Bible si bien établie qu'elle a dû, pour ainsi dire, composer avec elle; il s'est formé comme une alliance entre les deux textes. Le premier volume de la *Bible historiale,* telle qu'on la rencontre partout, représente bien l'œuvre du chanoine picard qui lui a donné ce nom; mais déjà ce premier volume a reçu des additions, parmi lesquelles le Psautier tient la première place; quant au deuxième volume, c'est purement et simplement la seconde partie de la *Bible du XIIIe siècle.* Ce mariage des deux textes est devenu si indissoluble qu'à partir de l'apparition de la *Bible historiale* on a presque cessé de recopier le premier volume de la Bible textuelle. Ce premier volume n'existe qu'en un très petit nombre de manuscrits, et il ne nous reste qu'un seul manuscrit complet de la Bible entière : encore cet exemplaire n'est-il arrivé jusqu'à nous, peut-être par une ruse de libraire, que sous l'étiquette de la *Bible historiale.*

Telle est, en deux mots, l'histoire de la Bible française entre le milieu du XIIIe siècle et le milieu du XIVe. La preuve de ce qui vient d'être dit sera fournie par les chapitres qui vont suivre, mais les manuscrits sont si nombreux et si forts de volume, si riches en détails, en variantes curieuses non moins qu'en renseignements de toute sorte, qu'il faudra beaucoup de temps pour les classer et pour les décrire. Dans cette étude, l'ennui n'est

pas à redouter; la beauté de la langue, la curiosité et la richesse des illustrations, les grands noms des propriétaires, suffiraient à attacher le lecteur, s'il avait besoin d'un autre attrait que celui qu'exercera toujours sur nous l'histoire de la Bible.

Nous décrirons en premier lieu les deux manuscrits, l'un excellent pour la langue, mais fragmentaire et mutilé, l'autre complet, mais de basse époque, qui contiennent la Bible entière dans la traduction du XIIIe siècle; puis nous examinerons les trois ou quatre volumes qui nous ont conservé, outre ces deux premiers manuscrits, la première partie de notre version; enfin nous passerons en revue ceux des manuscrits du second volume qui sont du XIIIe siècle ou qui paraissent copiés directement sur un original de la première forme, réservant à l'étude de la *Bible historiale* l'énumération des nombreux manuscrits qui ne nous ont conservé la version ancienne que confondue avec l'œuvre de Guyart Desmoulins.

Nous commencerons par le manuscrit incomplet, mais excellent, du président de Thou.

Le manuscrit *français* 899 de la Bibliothèque nationale nous a conservé le meilleur texte et l'on pourrait dire le seul texte vraiment pur, au point de vue du langage, de la version du XIIIe siècle. Malheureusement il n'a jamais été complet, et il a été mutilé pour l'amour des figures qui le décoraient. C'est un volume d'assez petit format, qui provient de Colbert et qui avait appartenu auparavant à de Thou. Il comprend la Genèse, depuis le chapitre II, verset 14, l'Exode, les Nombres (depuis I, 11), le Deutéronome, le livre de Josué, les Juges, Ruth, les Rois (depuis I Rois, II, 4), les livres de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job, les Psaumes, les quatre Évangiles, les Actes et les Épîtres catholiques jusqu'à II Pierre, I, 21. Il n'y a guère de gloses que dans les Évangiles et dans les Psaumes. On voit fréquemment en marge, marquées à l'encre rouge, un certain nombre de lettres : *a, b, c, e, g, h, k* (ces deux dernières lettres ne se trouvent que dans les Épîtres), *o, p, r, s,* chacune suivie à peu de distance du mot *fins;* les premières lettres sont les plus

fréquentes. Ces lettres désignent les *leçons* des dimanches et des fêtes, mais nous ne nous expliquons pas quel est le principe qui a présidé à leur choix. La miniature de l'Évangile de saint Luc se trouvait après le prologue : «Por ce que pluseur se sont efforcié. . .» On remarque, non sans étonnement, qu'au commencement du chapitre VIII des Actes le copiste avait écrit par erreur les premiers mots du chapitre IX, et que ce texte n'est pas exactement celui que nous lisons au chapitre IX : preuve du peu de conscience que le copiste apportait à son travail. En général, ce qui recommande ce beau manuscrit, ce n'est nullement la correction du texte, mais uniquement la pureté du langage.

Ce manuscrit étant sans doute le plus ancien de ceux de la Bible du XIIIe siècle, il importe d'en déterminer exactement la date. Je dirai, sans plus de détail, qu'il ressemble à tous égards, pour les initiales, les titres courants, les numéros des chapitres et pour les peintures, à la grande Bible des Jacobins (*lat.* 16719-16722), qui a certainement été copiée, dans l'Université de Paris, très peu avant l'an 1250. On croirait que la même main a peint les miniatures de l'un et de l'autre manuscrit, et que tous deux sont sortis d'un même atelier. Nous pouvons donc affirmer avec certitude que le manuscrit 899 a été copié, aux environs de l'an 1250, dans l'Université de Paris.

Le seul exemplaire complet de la version du XIIIe siècle qui soit conservé est le manuscrit *français* 6 et 7 de la Bibliothèque nationale. Il est composé de deux grands volumes, écrits de l'écriture longue et disgracieuse de la fin du XIVe siècle, mais les blasons dont il est orné semblent établir qu'il a été décoré pour le célèbre baron de Villars, qui mourut en 1440; il porte, à côté du nom de Berry, les signatures de Jean, duc de Bourbon († 1448) et de son frère Pierre de Beaujeu, le gendre de Louis XI. En tête, on lit les préfaces de la *Bible historiale,* telles exactement qu'elles se retrouvent dans le manuscrit *fr.* 6259; la première est mutilée des premiers mots et commence ainsi : «A la loenge et a la gloire de la glorieuse et benoite Trinité. . .»

Ce commencement n'est qu'un placage destiné sans doute par le libraire à donner crédit à un texte démodé; il est écrit d'une autre main que la Bible, mais également à 47 lignes par colonne, et les initiales sont peintes du même pinceau : c'est un seul et même manuscrit. Après le Pentateuque, dans lequel la Genèse seule est glosée, vient le livre de Josué, précédé du prologue de saint Jérôme et glosé, puis les Juges, Ruth, les Rois, les Paralipomènes, les livres d'Esdras, Tobie, Judith, Esther, Job et le Psautier, ces deux derniers livres d'après le même texte que dans le manuscrit 899. Le deuxième volume contient les livres de Salomon, les Prophètes, les Machabées glosés, les Évangiles glosés, les Épîtres de saint Paul, les Actes, les Épîtres catholiques et l'Apocalypse sans glose. Les deux volumes sont ornés d'un petit nombre de miniatures et d'un grand nombre d'initiales historiées; ces ornements sont fort beaux, et leur style est déjà à peu près celui du XV[e] siècle. La comparaison du texte du volume II avec de nombreux manuscrits de la Bible pourrait peut-être nous amener à croire que le second volume n'a pas été copié sur un texte ancien, mais sur une Bible historiale complétée, comme nous en avons tant.

Les manuscrits de la première partie de notre Bible sont très peu nombreux. Nous n'en connaissons, après les deux que nous venons de citer, que trois, les deux manuscrits jumeaux de l'Arsenal et de la bibliothèque Harléienne (manuscrit de Simon d'Ewes) et la Bible de Norwich. Un quatrième exemplaire existait dans la bibliothèque de la ville de Strasbourg; il a été détruit dans l'incendie du 24 août 1870; heureusement, il nous est connu, par l'étude qu'en a faite M. Reuss, aussi parfaitement que s'il était entre nos mains.

Le manuscrit 5056 de l'Arsenal est un fort beau volume de dimensions moyennes, écrit sans doute dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. Il est orné de belles miniatures dorées à fond de couleur. Le manuscrit est très soigné et a été corrigé au grattoir. Après le Pentateuque, qui commence par les mots : « Cist livres est apelez Genesis... », et dans lequel la Genèse seule est glosée,

vient le livre de Josué, glosé et précédé du Prologue et de l'*Argument*, qui ont trouvé place, comme chapitres xxxv et xxxvi, à la fin du Deutéronome; puis les Juges glosés, précédés de même des deux préfaces; il y manque, de même que dans le manuscrit 899, les versets 6 à 13 du chapitre xvii. Suit le livre de Ruth, glosé, puis les Rois, les Paralipomènes, les livres d'Esdras et de Néhémie, Tobie, Judith, Esther et Job, le tout sans glose, et enfin le Psautier. Le texte du livre de Job n'est exactement celui d'aucun autre manuscrit; le Psautier diffère beaucoup de celui qui se lit dans le manuscrit 899; il est le type d'une très nombreuse famille. Le manuscrit de l'Arsenal représente certainement, au point de vue du langage, un texte moins pur que celui du manuscrit 899.

Lorsque le lecteur parisien reçoit entre ses mains, au *British Museum*, le manuscrit *Harléien* 616, dissimulé dans le catalogue sous le titre de *Paraphrase de la Bible*, le premier coup d'œil lui fait reconnaître le frère et le semblable du manuscrit 5056 de l'Arsenal. Ce manuscrit, qui est relié aux armes des d'Ewes, n'est autre que la Bible de Simon d'Ewes; il se termine au verset 1er du psaume cix (cx de l'hébreu). Le volume est sensiblement plus grand que celui de l'Arsenal, mais tout, jusqu'au grain du parchemin, y est identique à ce manuscrit, et, pour trouver des différences, il faut remarquer que le Goliath qui est peint en tête des Psaumes n'a pas deux haches pour blason, qu'au psaume *Exultate* (lxxx), on voit de même un carillon de cinq cloches, mais un seul marteau au lieu de deux, et qu'au psaume *Dominus illuminatio mea* (xxvi), il n'y a pas d'arbre devant David. L'identité de main est évidente. Nous ajouterons que l'un et l'autre manuscrit sortent certainement de l'atelier d'un libraire, car on voit encore, au bas du premier feuillet du manuscrit Harléien, une note au crayon rouge qui marque le nombre des feuillets et sans doute celui des *histoires* ou miniatures: sur une marge, au folio 81 v°, on voit le projet du dessin qui est exécuté à côté. Mais la remarque étonnante que fait le lecteur consciencieux qui ne craint pas les collations

et le pointage des variantes, c'est que, malgré l'identité évidente d'origine, le texte des deux Bibles n'est pas le même. Ces frères jumeaux n'ont pas le même père. La version est bien la même, les deux manuscrits commencent par les mêmes mots, mais les deux textes sont mauvais, et les fautes de l'un et de l'autre ne sont pas de même famille. Il est donc certain que le même copiste a copié, presque en même temps, deux textes différents.

C'est à l'*University Library* de Cambridge que se trouve aujourd'hui l'intéressant manuscrit qui appartenait autrefois à J. Moore, évêque de Norwich. C'est un volume de format moyen, écrit au XIVe siècle d'une écriture ronde. Quoiqu'on ne trouve dans le texte aucune forme anglaise, il paraît exécuté en Angleterre. Il a été légué, en 1442, à la communauté des chanoinesses de Flixton, avec un deuxième volume, qui est perdu et qui complétait l'Ancien Testament, par le «vénérable écuyer» Thomas Croftys. Plusieurs des livres de la Bible ont en tête deux et trois peintures, dont une pour chaque prologue ou argument; au commencement de la préface de Josué, on remarque la figure équestre de «Jhesu le fiuz Nave, qui porte la figure Jhesucrist, non pas tant sulement en fez, mais ou non.» Le manuscrit s'arrête avant le Psautier, il semble donner le même texte que le manuscrit Harléien.

Enfin le manuscrit de Strasbourg [1] se distinguait à beaucoup d'égards de tous ceux que nous avons. Dans tous les autres manuscrits, en effet, les divisions des livres sont à peu près exactement celles de la Vulgate actuelle. Le manuscrit de Strasbourg, au contraire, était divisé d'une manière particulière. La Genèse était partagée en cent vingt et une sections, les Nombres en soixante-cinq chapitres; Josué en avait cent quinze, les Juges quarante-cinq, Ruth huit, les IIe, IIIe et IVe Livres des Rois en comptaient trente-quatre, cinquante-sept et soixante-quatre; les autres livres étaient divisés comme la Vulgate. Cette division, fort singulière et qui est du reste appliquée avec négligence, n'a rien

[1] Reuss, *Revue de Théologie*, IV, 1, janvier 1852.

de primitif ni d'authentique; elle suppose même la connaissance de la capitulation de la Vulgate, puisque dans le livre des Nombres, par exemple, le copiste n'atteint le chiffre de soixante-cinq chapitres qu'en répétant plusieurs fois quelques-uns des trente-six numéros de la Vulgate. M. Reuss a décrit son manuscrit avec une grande exactitude: malheureusement l'auteur strasbourgeois ne nous dit pas à quelle époque il a été copié. Il était, si l'on en juge par la langue, moins ancien que notre manuscrit 899, et son langage paraît plus rapproché des formes rémoises, telles que nous les trouvons déterminées dans le beau travail de M. de Wailly sur la langue de Reims [1]. Le texte du manuscrit de Strasbourg n'est pas entièrement perdu; le Psautier du moins a été sauvé par la copie qu'en avait prise M. Reuss; ce savant a publié la traduction du psaume LXVII (LXVIII de l'hébreu) dans sa brochure intitulée : *der* LXVIIIe *Psalm, ein Denkmal exegetischer Noth und Kunst* [2], et dès 1821 M. Fritz avait reproduit le psaume CIII (CIV de l'hébreu) dans sa thèse intitulée *Commentatio in Psalmum* CIV [3]. Nous avons collationné le Psautier d'après la copie que M. Reuss a bien voulu nous communiquer. Le Psautier du manuscrit de Strasbourg est évidemment, malgré quelques leçons meilleures, une copie extrêmement défectueuse du texte que reproduit assez bien le manuscrit *fr.* 899.

Comme on l'a vu, nous n'avons pas un texte du premier volume de la Bible qui puisse nous satisfaire à tous égards. Un seul est excellent au point de vue du langage, c'est le manuscrit de de Thou (*fr.* 899), mais il est fragmentaire, mutilé et mal copié. A cet égard, un éditeur rencontrerait, nous le craignons, de grandes difficultés pour l'établissement de son texte.

Les manuscrits du deuxième volume sont innombrables. Nous ne décrirons que ceux qui sont anciens ou qui reproduisent un texte ancien.

(1) *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XXVIII, 2, 1876, p. 287.

(2) Iéna, 1851, p. 93 (Extrait des *Beitraege zu den theologischen Wissenschaften* de MM. Reuss et Cunitz).

(3) Strasbourg, in-8°, p. 79.

L'un des meilleurs est le manuscrit 684 de la bibliothèque Mazarine. Il provient des Cordeliers et peut-être leur venait-il de Longchamp. Il est écrit d'une seule main, qui est du plein XIIIe siècle; ses dimensions sont moyennes. Il a été mutilé, dès les temps les plus anciens, par une main qui a découpé au canif la miniature initiale de presque tous les livres; en outre, bien des pages ont été arrachées. Le manuscrit commence au chapitre XXVIII, verset 17, du livre des Proverbes, et il finit au verset 20 du chapitre XVIII de l'Apocalypse. L'ordre des livres y est le même que dans le manuscrit 6 et 7; Jérémie y est, de même, suivi des Lamentations et de Baruch; les Actes sont, comme toujours, rangés avec les Épîtres de saint Paul et suivis des Épîtres catholiques, qui commencent presque toutes sans initiale ni rubrique. Le deuxième livre des Machabées est interrompu au verset 22 du chapitre XV; il y a avant Ésaïe une lacune de deux feuilles qui étaient certainement en partie blanches, et la numération des cahiers recommence avec le livre d'Ésaïe. Le langage est certainement moins pur, pour le dialecte comme pour l'âge, que celui du manuscrit 899; le texte est déjà bien défiguré; certains livres, comme l'Apocalypse, sont presque illisibles. Néanmoins, au point de vue du texte même, le volume de la Mazarine est certainement plus près de l'original que le manuscrit 899.

Avant de continuer l'énumération des plus anciens manuscrits du deuxième volume de la Bible, je dirai qu'il est assez difficile de reconnaître un second volume de la Bible du XIIIe siècle d'un second volume de la *Bible historiale*. Le volume IIe est entré intégralement dans la Bible historiale complétée, de sorte que, en dehors des manuscrits du XIIIe siècle qui sont tous antérieurs à Guyart Desmoulins, on n'a, pour reconnaître si un second volume de la Bible a fait partie de l'un ou de l'autre texte, que des variantes de texte ou des détails, tels que, pour les Bibles d'ancien style, l'existence d'une miniature au commencement de la Passion dans les quatre Évangiles, ou d'un court argument en tête de l'Épître à Tite. Ces détails eux-mêmes ne se trouvent pas

constamment dans les bons manuscrits. En tous cas, aucun manuscrit contenant l'Apocalypse en partie glosée et finissant par les mots «sans fin regner» n'est de famille ancienne. Mais la distinction a assez peu d'importance, et il n'est pas nécessaire de s'y arrêter outre mesure.

Nous continuerons notre description par un groupe de quatre manuscrits qui se tiennent de près et qui constituent certainement la famille la plus ancienne, parmi le grand nombre de ceux qui contiennent le second volume de la Bible.

Le premier est le manuscrit de Humbert Roy, de Bourg-en-Bresse (B. N. *fr.* 398); il avait été donné d'abord par honorable homme Pierre de Costellin, chevalier, à sa mère. Le volume est de format moyen, il est écrit d'une belle écriture du XIIIe siècle; on y voit, dans chaque Évangile, une peinture avant la Passion, et la Passion est suivie d'une note telle que : «Ci fine la Passion saint Marc.» La miniature de l'Épître aux Romains ne se trouve qu'après le petit argument : «Li Roumain sont es parties de Ytalie. . .» Devant l'Épître à Tite, on voit l'argument : «Saint Pol amoneste Tytum. . .» jusqu'au mot : «en Ychopoli». Le manuscrit commence par les mots : «Les Paroboles (*sic*) Salemon filz David rois de Israel. . .», et il finit ainsi : «soit o touz nous. Amen. Ci fenist l'Apocalipse.» Si ancien que soit le manuscrit, il est déjà fort incorrect.

Le numéro 26 de la Bibliothèque de la Reine Christine, au Vatican, est un manuscrit du style le plus classique; il est de grandes dimensions; l'écriture, aussi bien que le genre des peintures et le costume des chevaliers, semblent indiquer l'époque de Philippe le Bel. Le manuscrit est, à tous égards, de la famille la plus ancienne; on y trouve l'argument devant l'Épître à Tite, mais plus court d'une ligne et s'arrêtant après le mot : «les herites». Les derniers mots, «o touz vous. Amen. Ci fenist l'Apocalipse,» sont suivis de douze vers, dont deux sont effacés, et qui commencent ainsi :

Icelui qui cest livre escrist,
Au moins qu'il pot il i mesprist.

Ces mêmes vers, copiés à la fin du manuscrit *français* 6258, nous révèlent un exemplaire identique à celui de la Reine Christine; la collation du texte confirme absolument ce jugement; le français, pourtant, est plus moderne, ainsi qu'il est naturel, car le manuscrit se termine par ces mots, qui le datent: «avecques vous tous. Amen. 1420. Cy finist l'Apocalipse.» Le volume est de grand format, il porte le blason et la devise des de Croy, avec la toison d'or, et un autre blason qui est peut-être celui des d'Ormesson. Les miniatures sont finement exécutées et montrent de beaux costumes. Nous avons déjà dit que ce manuscrit réunit, malgré sa date récente, tous les caractères des manuscrits primitifs.

Le manuscrit 10516 de Bruxelles, qui date de la fin du XIIIe siècle, paraît former famille avec les trois manuscrits qui précèdent. On y voit l'Épître à Tite copiée deux fois, et précédée de l'argument jusqu'au mot: «en Ychopoli».

Le dernier de nos manuscrits anciens est le volume A 211 de la bibliothèque publique de Rouen, qui date de la seconde moitié du XIIIe siècle. Il commence ainsi: «Ci comencent les Proverbes Salomon et Parables Salomon.» Les Épîtres de saint Paul y sont précédées de la rubrique: «Epistres viennent empres». Le texte de ce manuscrit ne paraît ressembler à aucun autre.

Nous mentionnerons encore le manuscrit des Évangiles *fr.* 12581, qui est daté de 1274 et est signé du copiste Michel.

Il serait inutile d'énumérer en cet endroit les manuscrits de la *Bible historiale* qui contiennent le second volume de la Bible du XIIIe siècle. Ces manuscrits présentent fort peu d'intérêt au point de vue du texte primitif; ils seront étudiés et classés en leur temps. Il nous suffira de dire que les manuscrits de cette classe sont au nombre de plus de soixante-dix, que le plus ancien de ceux qui sont datés est de l'an 1312, et que le texte qui y est contenu varie à l'infini, tout en se rattachant à celui du manuscrit 398.

CHAPITRE II.

LA BIBLE.

La revue des manuscrits étant achevée, il nous est possible d'aborder la tâche bien autrement attrayante de faire connaître au lecteur la Bible du XIIIe siècle. Ce livre est d'une réelle importance. On a pu juger, par le nombre des manuscrits qui en sont conservés, de la faveur dont la Bible française a joui au moyen âge. *Bible française* est bien le titre qui conviendrait au livre que nous étudions, car, en dehors de cette traduction, il n'a pas existé, jusqu'au XVIe siècle, de Bible en français qui ait été véritablement populaire. Mais ce nom prêterait à des malentendus. Nous aimerions à appeler notre Bible *Bible de saint Louis,* puisqu'elle a certainement été écrite sous le règne de ce roi. Malheureusement nous n'avons aucune preuve que saint Louis y ait pris intérêt. Mais personne ne disputera à notre traduction le nom de *Bible du XIIIe siècle,* qui marque son époque et qui, pour être modeste, n'en est que plus satisfaisant.

Notre Bible a eu cette fortune d'être étudiée en entier par un maître en critique, M. Reuss [1]. Ce savant a eu entre les mains quatre manuscrits de la *Bible historiale,* dont trois contenaient le deuxième volume de la Bible du XIIIe siècle, et un exemplaire du premier volume, mais rien ne pouvait lui faire supposer qu'il avait devant lui les deux moitiés d'un même ouvrage. Cette simple remarque, que M. Reuss ne pouvait faire, n'ayant pas vu les deux manuscrits de Paris qui seuls contiennent l'ouvrage

[1] *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française. Revue de théologie,* IV, 1, janvier 1852, et XIV, 1, janvier 1857.

complet, suffit à donner à ses recherches l'ensemble qui leur manquait. Tel qu'est son livre, celui qui écrit aujourd'hui sur la Bible du XIII[e] siècle ne peut prétendre à un plus grand honneur que de le continuer et d'étudier nos quatre-vingts manuscrits avec la même critique que M. Reuss a apportée à l'étude du petit nombre de textes qu'il a pu consulter.

Nous décrirons la Bible du XIII[e] siècle avant tout d'après les manuscrits 899 du fonds français et 684 de la bibliothèque Mazarine, en complétant ces deux manuscrits par le numéro 5056 de l'Arsenal et par tous les autres manuscrits, autant qu'il en sera besoin.

Voici le commencement de la Genèse; elle est précédée, dans le manuscrit de l'Arsenal, d'après lequel nous en citons les premières pages, d'une miniature en six compartiments représentant l'œuvre des six jours. Dans le *C* initial qui est au-dessous, on voit le Christ tenant en sa main le monde:

« Cist livres est apelez *Genesis*, por ce que il est de la generacion du ciel et de la terre au comancement, jasoit ce que il parole apres de pluseurs autres choses. Aussi come l'Esvangile saint Matheu est apelée li Livres de la generation Jhesucrist, et ausi come Moyses dist en ce livre commant li premiers homs fu criez de la terre qui estoit virge, qui pot engendrer les terriens homes en ceste vie trespassable, autressi l'Esvangile saint Matheu moustre ou coumancement commant li seconz homs fu nez de la beneoiste Virge Marie, ce est Jhesucrist, qui les homes celestieux peust bien engendrer en vie pardurable.

« Ou coumancement crea Dieux le ciel et la terre. — Quant la Sainte Escripture coumance a demoustrer la creance du monde, ele nos moustre en la premiere parole que Dieux est pardurables et tout poissant. . . La terre estoit vraiement vaine et vuide. — Ce est a dire, si come Strabus dit, que ele estoit sanz profit et sanz fruit et sanz ordenement. . . Et teniebres estoient sus la face d'abysme. — Abysme senefie les orgueilleux qui sunt plain de teniebres. . . Li esperiz Damedieu estoit portez sur les eves. — Si come dit Ysodorus, les eves senefient les cuers des homes

et des fames qui ne sunt pas estables, ainz ondoient aussi come l'eve que li venz demoine, et vont touz jorz aval le vent... Dieux dist : Lumiere soit faite, et lumiere est faite. Dieux vit que la lumiere fu bonne, et departi la lumiere de teniebres, et il apela la lumiere jor, et les teniebres nuit. — La lumiere qui fu faite le premier jor ce est la foi... Et du vespre et du matin fu faiz li premiers jorz... »

Comme M. Reuss l'a déjà fait remarquer, ce commentaire est simplement traduit, ainsi que toutes les notes que l'on trouve dans les divers livres de notre version, de la *Glose ordinaire* de Walafride le Louche (*Strabo* ou *Strabus*). Après les auteurs cités plus haut, nous rencontrons les noms de *sainz Augustins*, *sainz Giraumes* ou *Gyriaumes*, *sainz Gregoires*, *Josephus*, *Bedes*, *Rabanus* ou *Robanus* et *Victorins li martirs*. Le traducteur a également sous les yeux, ainsi que M. Reuss l'a établi, la *Glose interlinéaire* d'Anselme de Laon, et souvent il a développé les courtes notes du chanoine de Laon.

En quelques endroits, où la *Glose ordinaire* est une paraphrase du texte, le traducteur s'est contenté de reproduire la glose et il a laissé le texte de côté. Nous continuons à donner quelques extraits du texte et de la glose de la Genèse :

(Ch. III) : « Mes li serpenz estoit li plus voideus [1] de toutes les bestes de la terre qui ont ames [2] et que Damedieux [3] avoit fait [4]. Et il dist a la fame [5] : Porquoi vos a Dieux [6] comandé que vos ne mangiez [7] pas de touz les fruiz [8] de Paradis ? La fame li [9] respondi : Nos mangerons du [10] fruit des fuz qui sunt en Paradis [11], mes Diex [12] nos a comandé que nos ne manjons [13] pas du [14] fruit du [15] fust qui est ou mileu de Paradis, et que nos n'i atouchons pas, que nos ne muirons [16]...

[1] Variantes du manuscrit 899 : voiseus. — [2] De toutes les choses qui ont ame. — [3] Damedex. — [4] Fet. — [5] Feme. — [6] Diex. — [7] Mengiez. — [8] Fuz (Vulgate : *de omni ligno*). — [9] *Om.* li. — [10] Mengerons del. — [11] De tous les fuz de Paradis (Vulgate : *de fructu lignorum, quæ sunt in Paradiso*). — [12] Il. — [13] Menjons. — [14] Del. — [15] *Idem.* — [16] Muirions.

« — A cele eure meismes que home pecha, ce fu a eure de midi, a cele eure meismes fu Jhesucrist penduz en la croiz por reambre le pechié, et a cele eure que Adam fu mis hors de Paradis, ce fu a nonne, a cele eure souffri Jhesucrist mort por ouvrir nos Paradis, qui nos estoit clos por le pechié Adam. . . »

Genèse, XIX (ce qui suit est une glose sur la fuite de Loth à Ségor, extraite des *Morales* de saint Grégoire) : « . . . Quant aucuns voit qu'il ne puet monter en ce mont, mieulz est qu'il remaingne en Segor, qui vaut autant come petitesce, et se tiengne a la commune vie des lais. . . Virginitez est li hauz monz a quoi li anges le semont. Mes cil qui voit qu'il ne puet monter, si reviengne en Segor, ce est en leal mariage, car mieulz est a faire bien moiennement que a cheoir de haut en l'ordure de pechiez. . . Car vie de mariage n'est pas plaine de vertuz, mes ele est seure qu'ele sera quite des tormenz. Porce, dist il, il a ci delez une petite cité. Cil qui sunt en leal mariage gardent leur vie en la petite cité, car il prient por euls meismes par continueuls prieres. Car quant priere est faite a Damedieu, la vie de mariage n'est pas dampnée. . . »

La traduction de la Genèse est excellente, claire et brève, exacte et énergique. J'en donnerai comme exemple (je cite, maintenant qu'il ne s'agit plus de la glose, d'après le manuscrit 899) ce simple mot : *et cataractæ cœli apertæ sunt* (VII, 1) : « et les vaines del ciel furent ouvertes. » Voici une belle page extraite de la Genèse (ch. XXII); c'est l'histoire du sacrifice d'Isaac :

« Apres ce que cez choses furent fetes, Dex essaia Abraham et li dist : Abraham, Abraham ! Il respondi : Ge sui ci. Pren, fist Dex, Ysaac ton fill que tu aimes, et va en la terre de prômission, si le me sacrefie sus une des montaingnes que ge te monstrerrai. Abraham se leva de nuiz, si apareilla son asne, et mena o lui II vaslez et Ysaac son filz. Et quant il ot copez les fuz a fere le sacrefice, il ala au leu que Dex li avoit comandé. Quant vint au tierz jor, il leva les eulz, si vit le leu de loing. Il dist a ses ser-

janz : Atendez ci o l'asne, et ge et li enfes irons bon erre trusque ça devant, et quant nos aurons aoré nos retornerons a vos. Il porta les fuz del sacrefice, et les mist sus Isaac son fill, et il portoit en ses mains le feu et le glaive. Et si come il aloient ensemble, Ysaac dist a son pere : Beau pere ! Il respondi : Fill, que veuls tu ? Vez ci, dist il, le feu et les busches. Ou est ce que nos devons sacrefier ? Abraham dist : Filz, Dex porverra bien le sacrefice. Il alerent ensemble, et vinrent au leu que Diex li avoit monstré, en quoi il fist I autel, et mist les busches desus. Et quant il ot loié Ysaac son fill, il le mist en l'autel sus le moncel de busches, si estendi la main, et trest son glaive por sacrefier son fill. Et li angeles Damedeu s'escria del ciel et li dist : Abraham, Abraham ! Il respondi : Ge sui ci. Il li dist : N'estent pas ta main sus ton fill, ne ne li fai rien. Or sai je bien que tu criens Damedeu, et tu n'as pas espargnié ton fill por moi. Abraham leva les eulz, si vit derriere son dos un mouton qui tenoit entre les ronces par les cornes. Il le prist et le sacrefia en leu de son fill. Il apela le non de cel leu : Dex i voit. Et porce dit l'en trusqu'a ore : El mont Dex i verra. »

Les livres du Pentateuque qui suivent la Genèse ne sont pas glosés. Voici un spécimen du style de l'Exode (ch. II, v. 1-10) ; c'est l'histoire de Moïse sauvé des eaux.

« Apres ce issi uns hom de la mesniée Levi et prist feme de sa ligniée, qui conçut, et ot I fill. Et quant ele vit qu'il fu molt beaus, ele le repost par III mois. Et quant ele ne le pot plus celer, ele prist une huchete de jonc, et l'apareilla o ciment et o poiz, et mist l'enfant dedenz et le mist en la rive del flueve. Une seue suer s'estoit en loing por veoir la fin de la chose, si come la fille Pharaon descendoit [a la rive] por laver soi en l'eve, et ses puceles aloient par la rive. Et quant ele vit la huchete en la jonchiere, ele la fist aporter par une de ses chamberieres, et l'ovri, et vit dedenz l'enfant qui se movoit, si en ot pitié, et dist : Ce est I des enfanz as Ebreus. La suer [a la mere] a l'enfant li dist : Vels tu que ge aille apeler une feme hebreue, qui puisse

norrir l'enfant? Ele respondi : Va. La pucele ala, et apela la mere a l'enfant, et la fille Pharaon li dist : Pren cest enfant, et le me norri, et ge t'en donrai ton loier. La fame prist l'enfant, et le norri, et quant il fu creuz ele le bailla a la fille Pharaon. Cele le prist en leu de filz, et le fist apeler Moyses, porce que ele l'osta de l'eve. »

Nous transcrirons encore ici le Décalogue, d'après le même manuscrit 899 (Exode, xx) :

« Dex parla toutes ces paroles au pueple [Israel] : Ge sui tes Sires et tes Dex, qui t'amenai de la terre d'Égypte et [de la meson] de servage. Tu n'auras pas dex estranges par devant moi. Tu ne feras pas chose entailliée, ne semblance des choses qui sunt el ciel, ne de celes qui sont en l'eve, ne de celes qui sont a terre. Tu ne les aoreras pas, ne ne [les] cultiveras. Ge sui tes Sires et tes Dex, forz et touz puissanz, qui visite les pechiez des peres es enfanz trusqu'en la tierce et la quarte generacion de cels qui me heent, et faz misericorde a cels qui m'aiment et gardent mes comandemenz. Tu ne prendras pas le non de ton Deu en vain. Dex n'aura pas celui por innocent qui prendra le non de son Dieu por neant. Soviengne toi que tu saintefies le jor del samedi. Tu overras en vi jorz, et feras toutes tes besoignes; au septieme jor est li repos a ton Deu. Tu ne feras nule chose, ne tu, ne ton fill, ne ta fille, ne ton serjant, ne ta chamberiere, ne ta beste, ne li estranges qui est dedenz tes portes. Dex fist en vi jorz le ciel et la terre et la mer, et toutes les choses qui en els sont, et au septieme jor se reposa; et por ce benei il le jor del samedi et le saintefia. Henneure ton pere et ta mere, que tu vives longuement sus la terre que [Nostre Sires] Dex te donra. Tu n'ocirras pas. Tu ne feras pas avoutire. Tu ne feras pas larrecin. Tu ne diras pas contre ton prisme faus tesmoing. Tu ne covoiteras pas la meson a ton prisme, ne ne desirreras pas sa feme, ne son serjant, ne sa chamberiere, ne son buef, ne son asne, ne toutes les choses qui seues sont. »

Le livre de Josué est précédé du Prologue et de l'Argument

de la Vulgate: il est glosé, et le commentaire est, ici encore, au moins en grande partie, emprunté à la *Glose ordinaire.* Le procédé de traduction est bien le même que dans la Genèse, le traducteur semble être le même; on remarque pourtant cette différence que les auteurs des gloses ne sont plus nommés. Nous citerons, comme exemple, d'après le manuscrit de l'Arsenal, une glose d'Origène, traduite textuellement et non sans énergie (*Ad Jos.* x):

« Je voldroie que li miens Jhesus m'ostroiast de fouler l'esperit de fornicacion et d'ire et de forsenerie et d'avarice, et le diable et sa vantence, et atribler a mes piez l'esperit d'orgueil. Et quant je aurai ce fait, je ne donrai pas la somme de la victoire a moi, mes a sa croiz... Lors me sera dit ce que li anciens Jhesus (Josué) dist: Faistes le vertueusement et vos confortez et ne les cremez de riens. Car Dieux a bailliez touz vos ennemis en voz mains. »

Le livre des Juges, en tête duquel sont également traduits le Prologue et l'Argument de la Vulgate, est accompagné de gloses très longues et très nombreuses, mais toujours sans noms d'auteurs. Le commentaire est avant tout moral et mystique, c'est-à-dire appliqué à Jésus-Christ. On y trouve, au chapitre VII, à propos de l'histoire de Gédéon, de beaux préceptes « sur la chevallerie Dieu et la bataille spiritel »:

« Fames suellent vaincre en ceste chevallerie, non pas par force de cors, mes par vertu de foi, si come Delbora et Judith, qui rendirent au païs le salu que homes avoient perdu. Les virges en leur premier aage souffrirent por martire les tormenz aus tiranz. En ceuls qui sunt chevallier Dieu n'est pas quise la force du cors, mes cele de l'ame. Car la victoire est aquise, non pas par glaive de fer, mes par oroisons, et foi donne souffrance en bataille... »

La glose dont est accompagné le livre de Ruth est mystique

et bien peu littérale. C'est ainsi que Noémi engage Ruth à se rendre auprès de Booz, «autressi com si elle deist : Saches que Jhesucrist souffri mort por toi, et vien a lui o devote pensée, et oste la couverture du Viel Testament. . . »

Les livres des Rois, les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, le deuxième livre d'Esdras, Tobie, Judith et Esther ne sont accompagnés d'aucune glose et n'ont aucun prologue. Je reviens au manuscrit 899, moins complet, mais dont la langue est meilleure, pour citer le chapitre III du premier livre des Rois :

«Samuel li enfes amenistroit a Damedeu devant Hely, et la parole Damedeu estoit precieuse, en cel tens n'estoit pas vision aperte. Il avint I jor que Hely se gisoit en son lit, et sa veue estoit troublée, ne il ne pooit pas veoir la lumiere Damedeu devant que ele fust estainte [1], et Samuel se gisoit el temple Damedeu ou l'arche estoit. Et Dex apela Samuel, et il respondi et dist : Vez me ci, ge sui venuz porce que tu m'as apelé. Hely dist : Ge ne t'apelai pas, beau filz, retorne t'en, si te dorm. Samuel s'en retorna, si s'endormi. Et Damedex l'apela autre foiz, et il se leva et ala a Hely, si li dist : Ge sui venuz, porce que tu m'as apelé, et il li respondi : Beau filz, ge ne t'apelai pas, retorne t'en et si te dorm. Samuel ne savoit riens de Damedeu, ne la parole Deu ne li avoit pas encore esté revelée. Damedex apela tierce foiz Samuel, et il se leva, si vint a Hely et li dist : Voiz moi ci, ge sui venuz, porce que tu m'as apelé. Lors entendi Hely que Damedex apeloit l'enfant, si li dist : Va t'en et si te dorm, et se il t'apele deci en avant, si li respon einsi : Sire, parlez, car vostre serjant vos ot. Lors ala Samuel et se dormi en son leu, et Damedex vint a lui, si l'apela II foiz : Samuel, Samuel ! Lors dist Samuel : Sire, parlez, car vostre serjant vos ot. . . » Ce passage est d'un fort bon style, mais en général il semble au contraire que les livres des Rois sont traduits avec une lourdeur particulière.

[1] Non-sens provenant d'une faute de copie universelle au moyen âge. Voy. p. 57.

Le livre de Job est glosé brièvement. En voici quelques extraits :

«[Uns hom estoit] en la terre de Hus, qui avoit non Job, et cil hom estoit simples et droituriers [1], et departant soi de mal. Lors li nasquirent VII filz, *ce est a dire il avoit VII filz,* et III filles *qui li estoient nez, ce est a dire que il avoit engendrez* [2]. Et il ot en possession VII milliers d'oeilles, et III milliers de chameus, et V^c jous de bues, et V^c asnesses, et molt grant mesniée. Et cil hom estoit granz entre touz cels d'Orient. Si fill aloient et fesoient convives par lor mesons, chascuns a son jor, et il, envoianz, apeloient leur III serors, que eles menjassent et beussent o els. Quant les jorz del convive estoient trespassé, *que chascun l'avoit fait endroit soi* [3], Job leur pere enveoit et les saintefioit, et levant soi matin offroit sacrefices *por touz et* por chascun *seul* [4], et disoit : Que par aventure mi enfant n'aient pechié, et aient pensé mal contre Deu en lor cuers. . .

(Ch. II) : «Il avint I jor que li angele vinrent et esterent [5] devant Nostre Seigneur, et neis Sathan [6] i vint et s'estut entr'els. Et Nostre Sires dist a Sathan [7] : [D'ont viens tu ? Et Sathan li respondi : Je ai esté environ toute la terre. Et Nostre Sires dist a Satham :] Donc n'as tu veu Job mon serjant, qu'il n'a son semblant en terre, et qu'il est simples et droituriers, et cremanz Deu, et departanz soi de mal, et garde encore innocence ? Tu m'as commeu contre lui, que ge le tormentasse por noient. Auquel Sathan respondi et dist : Home donra pel por pel, et rachatera s'ame, ce est sa vie, de tout ce qu'il a. Et se vos cuidiez qu'il soit autrement, metez vostre main sor lui [8], et

(1) Le manuscrit de l'Arsenal ajoute : et doutanz Dieu.

(2) Les mots soulignés sont omis dans le manuscrit de l'Arsenal.

(3) Le manuscrit de l'Arsenal remplace les mots soulignés par le mot : en rondeur.

(4) Les mots soulignés sont omis dans le manuscrit de l'Arsenal.

(5) Arsenal : Li fiuz Dieu vindrent et s'esturent.

(6) Arsenal : Sathenas. *Neis* est omis.

(7) Ce qui suit est suppléé d'après le manuscrit de l'Arsenal.

(8) Arsenal : Et tot ce que il a por la vie. Autrement met ta main sus lui.

atouchiez ses os et sa char, et lor verroiz vos qu'il vos maleira apertement. Lors dist Nostre Sires a Sathan : Ge le met en ta main, ce est a dire en ton pooir, mes ne porquant [1] garde s'ame. Lors se parti Sathan de devant Nostre Seigneur, et feri Job de tres mauvese maladie de la plante del pié desi a la vertiz [2] del chief. Et Job se seoit sor son femier, et raoit la porreture de sor soi o I test [3]. Lors li dist sa fame : Parmainz tu encor en ta simplece? Maudi Deu [4] et muires. Et il dist [5] : Tu as parlé come une des foles femes [6]. Se nos avons receu les biens de la main Nostre Seignor, porquoi ne sostenons [7] nos les maus? Et Job ne pecha mie en toutes cez choses en sa parole [8]. Lors oirent les III amis Job touz les maus qui li estoient avenu, et vinrent a lui chascuns de son leu, Elyphat Themanitien et Baldach Suitien et Sophar Naamatitien. Il avoient covenancé li uns a l'autre [9] que il venissent a Job, et le visitassent et le confortassent. Quant [10] il leverent lor eulz de loing, il ne le conurent mie, mes il, escriant soi, trenchierent lor vesteures, et plorerent [11], et espartirent poudre sor lor chiés el ciel, et sistrent [12] o lui en la terre VII jorz et VII nuiz. Et nus estoit [13] qui li deist aucune parole. Il veoient que sa dolor estoit grant [14]. »

(Ch. III) : « Empres [15] ce ovri Job sa bouche et maudist le jor qu'il [16] fu nez, et dist : Li jors perisse el quel ge fui nez [17], et la nuit en laquele il fu dit : Home est conceuz. Icel jor soit muez en teniebres, et Dex ne le quiere mie de desseure [18], et il ne soit pas en recordement, ne alumez de lumiere. . . »

(Ch. XIX, 25-27) : « Ge sai certainement [19] que mon rachateor vit, et que ge sui a [20] resordre de la terre el tres derrenier

[1] Arsenal : Verras tu que il te beneistra en la face. . . Il est en ta main, et ne porquant. — [2] Des la pl. du p. deci a la v. — [3] Raioit la porreture de sa teste. — [4] Beneis a Dieu. — [5] Qui li dist. — [6] Come fole fame. — [7] Soufferrons. — [8] En ses lievres. — [9] Les uns aus autres. — [10] Et quant. — [11] Criant plorerent et tranchierent. — [12] Esturent. — [13] N'estoit. — [14] Trop grant. — [15] Apres. — [16] L'eure que il. — [17] Perissent que je fu nez. — [18] *Non requirat eum Deus desuper*. — [19] Arsenal : Adecertes je sai. — [20] Et je sui au.

jor, et serai derechief avironnés de ma pel [1], et verrai Deu, qui est mon Sauveor, en ma char. Ge meismes le verrai, et mi lueil le regarderont, et non pas autre. Ge ai mis ceste moie esperance en mon sain... »

(Fin du livre de Job, ch. XLII, v. 11-16) : « Tuit [2] si frere et toutes ses sereurs, et tuit cil qui l'avoient primes coneu [vindrent a lui] [3] et mengierent o lui en sa meson pain, et murent lors chiés sor lui, et le conforterent de tout le mal que Dex avoit mis sor lui. Et chascuns li dona une oeille et une chaiene d'or *a metre en l'oreille* [4]. Nostre Sires benei a la fin [5] Job plus que a son comencement [6]. Lors ot il XIIII mile oeilles [7] et VI milliers de chameus et M jous de bues et M asnesses [8], et ot VII filz et III filles. Et il apela le non d'une de ses filles *Jor*, et le non de la seconde *Cassie*, et le non de la tierce *Pipe de corne* [9]. Femes ne furent pas trovées si beles come les filles Job en toute la terre. Et lor peres lor dona heritage entre lor freres. Job vesqui empres cez tormenz [10] cent et XL anz, et vit ses filz et les filz ses filz [11] desi a [12] la quarte generacion, et morut viellarz et plains de jorz. »

Aucun passage de la Bible, peut-être, ne donne plus de variantes que les noms des filles de Job. Nous donnerons, au chapitre de la *Bible historiale*, une idée de ces variantes. On a remarqué une grande différence entre les deux textes qui ont été comparés plus haut. On ne peut dire qu'aucun soit le texte original; peut-être celui de l'Arsenal, qui est plus récent pour la langue, est-il cependant plus rapproché de l'original.

Le moment n'est pas venu d'étudier le Psautier de nos ma-

(1) En ma pel. — (2) Arsenal : Adecertes tuit. — (3) Il y a ici, de même que dans un très grand nombre de manuscrits, une lacune de trois mots. Le manuscrit de l'Arsenal, au contraire, écrit : « Cil qui l'avoient conneu primes vindrent a lui », et omet ce qui suit jusqu'à : sor lui. — (4) Les cinq mots soulignés manquent dans le manuscrit de l'Arsenal. — (5) En la fin. — (6) Au comancement. — (7) Et XIIII mille oeilles li sunt fait. — (8) Et mil asnes. — (9) *Et vocavit nomen unius Diem, et nomen secundae Cassiam, et nomen tertiae Cornu stibii.* Arsenal : Jorz, Cassie, Cornusabii. — (10) Ces choses. — (11) Les finz de ses enfanz (*filios filiorum suorum*). — (12) Deci en.

nuscrits. Je me bornerai à copier en regard le psaume I dans les deux manuscrits de l'Arsenal (5056) et de de Thou (*fr.* 899).

Manuscrit de l'Arsenal.

Beneurez est li homs qui n'ala pas ou conseil des felons, et qui n'estut pas en la voie des pecheurs, et qui ne sist pas en la chaiere de pestillance. Mes sa volenté est en la loi de Nostre Seingneur, et en la loi d'icelui pensera par jour et par nuit. Et il sera come li fuz qui est plantez delez le decorement des eves, qui donnera son fruit en son temps, et sa fueille ne charra pas, et tout ce que il fera sera touz jorz en prosperité. Li felon ne seront mie en tele maniere, mes ausi come la pouldre que li venz lieve de la terre. Et por ce ne ressordront mie li felon en jugement, ne les pecheurs ou conseil des justes. Por ce a coneu Nostre Sires la voie des justes, et la voie des felons perira.

Manuscrit français 899.

Li hom est beneoiz qui n'ala pas el conseil des felons, et qui n'estut mie en la voie des pecheors, et qui ne sist mie en la chaiere de pestilence. Mes sa volentez est en la loi Nostre Seignor, et il i pensera par jor et par nuit. Et il sera come li arbres qui est plantez joste le decorement des eves, qui donra son fruit en son tens, et sa fueille ne charra mie, et tout ce qu'il fera sera en prosperité en tous tens. Li felon ne seront mie en tele maniere, mes seront come la poudre que li venz lieve de terre. Et por ce ne resordront mie li felon en jugement, ne li pecheor el conseil des justes. Por ce a coneu Nostre Sires la voie des justes, et la voie des felons perira.

Le manuscrit de Strasbourg paraît intermédiaire entre les deux textes : il en est de même, mais à d'autres titres, du manuscrit Harléien. Dans le livre de Job, le manuscrit de Strasbourg double le manuscrit 899. Les deux textes que l'on vient de lire ont étendu leur influence sur les Psautiers de presque toutes les *Bibles historiales* et sur beaucoup d'autres ; il n'est pas besoin de beaucoup de paroles pour dire que l'un et l'autre proviennent du texte représenté par le Psautier de Montebourg.

Sans entrer dans le détail des différences que l'on relève entre notre Psautier et le texte de la Vulgate, soit pour le latin, soit pour la division des psaumes, je dirai seulement qu'on y compte cent soixante-treize psaumes, c'est-à-dire deux de plus que dans les exemplaires de la Vulgate qui divisent le psaume CXVIII en vingt-

deux psaumes. A partir du psaume xviii jusqu'au psaume cxviii, tous les numéros sont en avance de deux unités sur la Vulgate. Le désaccord commence au psaume ix : le psaume x de la Vulgate s'appelle psaume xi, et le psaume xviii porte le numéro xx. La traduction du Psautier est souvent absolument inintelligible et d'un littéralisme qui sent encore la méthode juxtalinéaire. Les mots sont bien souvent mis les uns au bout des autres sans souci de l'ensemble. Les gloses du Psautier, au contraire, sont bien le propre du nouveau traducteur, car elles paraissent du même caractère que celles du reste de la Bible, en particulier du Nouveau Testament. On s'en persuaderait en comparant les versets 1 et 7 du psaume cix et le verset 89 du psaume cxviii avec le commencement de l'Évangile selon saint Jean.

Après les Psaumes, qui terminent le premier volume de la Bible, viennent les livres de Salomon, suivis des Machabées. Voici, d'après le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, les premiers mots des deux livres des Machabées :

« [Apres ce que Alixandres, li filz le roi Phelippe de Macedoine, qui issi de la terre de Chym, et fu li premiers rois qui regna en Grece, ot vaincu Dayre le roi de Perse] et de Mede, avint que il fist pluiseurs batailles, et prist toutes les garnisons, et ocist les rois de la terre, et passa dusqu'a la fin de toute la terre, et prist les despoilles a maintes genz, et toute la terre trambla devant lui. Il assambla molt fort ost, et ses cuers s'essauça et se sozleva, si que il vainqui les genz de diverses regions et les tiranz, si que il le servirent tuit, et il li rendirent treu. Apres avint que il acoucha malades, et sot bien que il se morroit, si apela ses serjanz, nobles homes qui avoient esté norri o lui, si leur departi son regne en sa vie. Cil Alixandres si regna xii anz, et puis fu morz... »

IIe Livre : « [Li Juif qui sont] en Jherusalem et en la region de Judée mandent aus Juys leur freres qui sont par Egypte saluz et bone pes, et Diex nous face bien, et il li soviegne de

son testament que il promist a Abraham et a Ysaac et a Jacob, ses loiaus serjanz. Il nous doinst cuer de cultiver le et de fere sa volenté de bon cuer, il aoevre nostre cuer en sa loi et en ses conmandemenz et face pes... » Cette version n'a rien de commun avec celle qui accompagne les quatre livres des Rois dans le manuscrit de Longchamp.

La traduction des Prophètes est sans glose. Elle n'est pas sans mérite là où le traducteur comprend le texte. On peut même dire qu'elle est aussi bonne que peut être une traduction textuelle faite sur la Vulgate. Le manuscrit 684 de la bibliothèque Mazarine, le plus ancien que nous ayons et le moins mauvais sans doute, est lui-même très fautif. C'est d'après lui que nous allons citer quelques passages des Prophètes. On ne les lira pas sans intérêt :

(Ésaïe, xxxv) : « La terre qui est deserte et sanz voie s'esleescera et florira si comme lis. Il germera en germant, et s'esleescera en esjoissant et loera. La gloire du Liban li est donée, et la biauté du mont de Charmel li est donée, et de Saaron. Il verront la gloire de Nostre Seigneur et la biauté de Nostre Dieu. Confortez les mains qui sont dissolues et fetes fors les genous qui sont foibles. Vous qui estes foibles, dites : Confortez vous et ne voeilliez mie cremir. Vez ci que Nostre Diex amenra venjance, Diex meismes qui est retributeur (ce est a dire rendeur des desertes) vendra et nos sauvera. Lors seront ouvert li oeil des avugles et les oreilles des sours orront, lors saudra li clops comme li cers, et la langue des mus parlera a droit. Car les eves sont el desert et les ruissiaus en la sollitude, et la terre qui estoit seche sera estanc (ce est a dire vivier), et ce qui sechoit sera en fontaines d'eves. La verdeur du jonc et du chalemel nestra en fosses ou li dragon habiterent [1] premierement, et il aura sentier et voie [2], et la voie sera apelée sainte, et cil qui sera soilliez n'i passera mie. Ilueques n'aura nul lion, et male beste ne vendra pas par cele voie, ne ne sera mie trouvée iluec, et cil qui seront delivrez

[1] Manuscrit : habiteront. — [2] Manuscrit : sentier volée (*semita et via*).

et rachatez de Nostre Seigneur iront et seront convertiz et vendront en Syon o loenge, et leesce pardurable sera sus leur chief. Il porserront joie et leesce, et doleur et gemissement s'enfuira. »

(Ézéchiel, XXXVII) : « La main Nostre Seigneur fu fete sus moi, et amena hors en esperit [1], et me lessa en I champ qui estoit plains d'os, et mena environ. Ils estoient grant plenté sus le champ, et durement sec. Et il me dist : Filz d'omme, cuides tu, vivront cist os ? Et je dis : Sire Diex, vous le savez. Et il me dist : Prophete de ces os, et leur diras : Oez la parole Nostre Seigneur. Ce dist Nostre Sires a ces os : Je metrai esperit en vous, et vivrez, et metrai sus vous ners, et ferai croistre sus vous chars, et estendrai cuer en vous, et vous donrai esperit, et vivrez, et saurez que je sui Sires. Et je prophetai [2] comme il m'avoit commandé, et moi prophetant, sonite fu fet et commotion, et alerent os a os, chascuns a sa jointure, et je vi que ners et chars vindrent seure, et n'avoient pas esperit. Et il me dist : Prophece a esperit, adevine, filz d'omme, et diras [3] a esperit : Ce dist Nostre Sires : Esperit, vien des IIII venz et souffle sus ces mors, et revivent. Et je prophetai comme il me conmanda, et esperit entra en els, et vesquirent, et esturent sur leur piez, I grant ost. Et il me dist : Filz d'omme, ces os sont de la mainsnie Ysrahel. Il dient : Nos os sechierent et nostre [4] esperance est perie [5], et sommes trenchiez. Prophetes, et leur diras : Ce dist Nostre Sires : Je ouverrai voz tombliaus et vous amenrai, mon pueple, hors de voz sepultures, et metrai en vostre terre, et saurez que je sui Sires. »

Je reviens à Ésaïe pour citer le premier chapitre de ce prophète : « L[a prophe]cie Ysaies le filz Amos, que il vit desus le pueple de Juda et sus Jherusalem, el tens Ozie et el tens Joachym et el tens Joatham, et el tens Achas. O vous, ciel [6], oez, et tu, terre, entent, car Nostre Sires a parlé. Je ai mes filz

[1] Manuscrit : hors en esperit et amena hors. — [2] Manuscrit : propheterai. — [3] Manuscrit : et me diras. — [4] Manuscrit : voz, vostre. — [5] Manuscrit : peue. — [6] Manuscrit : oeil.

norris et essauciez, et il m'ont despit, et m'ont pou prisié. Li bues connut son mestre, et li asnes la creche son seigneur, et Ysrahel ne m'a mie conneu, et mon pueple n'a pas entendu. Li pecheor auront la mort d'enfer, et li pueples qui ont fet granz iniquitez, et la mauvese semence aus filz escommeniez [1]. Il ont deguerpi Nostre Seigneur, et ont blasmé saint Ysrahel, et sont retornez arrieres. Comment vous chastierai je, vous qui avez trespassé mon commandement? Ton chief sera plain de langueur, et ton cuer plain de plor. Des la plante du pié jusqu'a la vertiz [2] du chief, n'a il point de santé, mes plaies et pressures et plaies enflées, et ne sont mie liées entor, ne curées par medecinement, ne norries d'uile. Nostre terre est deserte et noz citez sont arses de feu, et les estranges deveurent les biens de nostre contrée devant nos, et sera desertée si comme ce que anemis gastent. La fille de Syon sera deguerpie si comme l'ombragé leu en vingnes et si comme petite meson jouste les cordiers [3], et si comme la cité qui est degastée. Si Nostre Sires, qui est sire des ols, ne nous eut lessié semence, nous eussions esté si comme la cité de Sodome, et fuissions samblables a la cité de Gomorre.

« Entendez la loi de Nostre Dieu. Nostre Sires demande porquoi vous li aportez si grant multitude de sacrefices, et dist: Je sui tous plains, je ne voeil mie ces sacrefices de moutons, ne de la gresse des grasses bestes, ne le sanc des veaus ne des aigneaus ne des bues. Quant vous veniez devant moi, qui vous demandoit toutes ices choses de vos mains, et que vous entrissiez en mes cours? N'offrez pas plus sacrefices, car ce seroit por noient, encens si m'est abhominacion, et je ne sueffre mie les festes que vous fetes au renovel de la lune, ne voz sabas ne vos autres festes, voz acompaingnemenz sont mauvés [4]. M'ame si a haï et si het voz kalendes et voz autres sollempnitez, et me sont [5]

[1] *Vae genti peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis!*

[2] Manuscrit : vertu.

[3] *Ut umbraculum in vinea, et sicut tugurium in cucumerario.*

[4] *Iniqui sunt cœtus vestri.*

[5] Manuscrit : font (*facta sunt mihi molesta*).

moleste, et je en ai soustenu grant travail. Quant vous estendrez voz mains por moi priier, je destornerai ma veue de vous, et quant vous me proierez en oroison, je ne vous orrai mie. Voz mains sont plaines de sanc. Lavez vous et soiez net, et ostez le mal de voz penssées de devant moi. Cessez de fere mauveses oevres, et aprenez a bien fere. Querez jugemenz et secorez celui qui est apriens [1], jugiez droitement a l'orfelin et venez et veez s'il a en moi que reprendre, ce dist Nostre Sires. Se vostre pechié sont de coleur comme porpre, il seront fet blanc comme noif, et s'il sont rouges comme verniz, il seront fait blanc comme laine... » Ce morceau est certainement à comparer avec les plus beaux de toutes les littératures. Il montre comment un traducteur souvent médiocre peut être élevé, par la beauté de son original, jusqu'aux plus grandes hauteurs. On aimerait également à citer en entier le livre de Jonas, qui est un véritable modèle de prose narrative. En voici le dernier chapitre seulement :

« Lors fu Jonas tormentez de grant affliction, et pria a Nostre Seigneur et dist : Sire, je vous pri, dont n'est ce ce que je vous dis quant j'estoie encore en ma terre, et por ce connençai je a fouir en Tharsis? Je sai que vous estes misericors et deboneres et pacienz et de moltes miserations, et pardonant sus malices. Et je vous pri ore que vous ostez m'ame de moi (ce est a dire ociez moi), que la mort m'est meilleur que la vie. Et Nostre Sires dist : Cuides tu que tu te corouces droiturierement? Et Jonas issi de la cité, et sist contre orient, et fist iluec ombre a soi meismes, et seoit desoz ombre, tant qu'il veist qu'avendroit a la cité. Et Nostre Sires appareilla une yerre qui fu sus le chief Jonas por lui fere ombre, car il avoit laboré, et Jonas ot grant joie de l'ierre. Et Nostre Sires appareilla I ver a l'endemain, qui runja l'ierre et ele secha. Et quant le soleil leva, Diex conmanda au vent chaut et brullant, et le soleil vint sus le chief Jonas, et il ot grant chaut, et il requist que il moreust, et il dist : Miex m'est a morir que vivre. Et Nostre Sires dist a Jonam : Cuides tu

[1] *Succurrite oppresso.*

que tu te corouces a droit? Et il dist: Je sui bien corouciez jusques a la mort. Et Nostre Sires dist: Tu te deus[1] de l'ierre ou tu ne laboras ne ne feis qu'ele creust, qui nasqui en une nuit et en une nuit peri, et n'espargnerai pas a Ninive, en laquele sont plus de c et xx mile hommes qui ne sevent qu'est entre leur destre et leur senestre, et i a molt bestes? Ci fine Jonas. »

Il faut remarquer ici quelques détails. Il y a, dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, un petit prologue (l'Argument) avant le livre de Baruch; c'est le seul *argument* de cette espèce que l'on rencontre dans les prophètes. La prière de Jérémie (Lamentations, v) n'est pas traduite. On lit naturellement, dans le livre de Daniel et dans ses appendices, les notes de la Vulgate (ch. xii, fin) : «Nous lisons Danyel en hebrieu jusque ci (avant l'histoire de Susanne), et ce qui ensuit de [ci a] la fin du livre est translaté de l'edicion Theodoce[2]. » Le livre de Suzanne est particulièrement bien traduit.

Nous passons au Nouveau Testament, et nous nous empressons de dire que la traduction des Évangiles est excellente de précision et de brièveté. Les mots *autem, enim*, sont fort judicieusement omis. Le texte est accompagné de très courtes gloses. Ainsi, au premier chapitre de saint Matthieu, au verset 25, nous trouvons une note, prise dans le commentaire d'Anselme de Laon, pour établir la perpétuelle virginité de la vierge Marie, et au chapitre v, verset 22, une glose absurde, qui semble être de l'invention du traducteur, relative au concile qui fut tenu contre Jésus-Christ. Ces courtes notes, dont les auteurs sont rarement nommés, sont absolument nulles au point de vue religieux; elles sont certainement, comme du reste toutes les gloses de notre traduction, ce qu'il y a de moins bon dans l'ouvrage entier. Chaque fois que Jésus semble se contredire, on voit

[1] *Tu doles.*

[2] *Theodotionis.* Cf. ch. iii, v. 23 : «en la transmigration Chodoce» (*sic*).

sa parole expliquée par une assez longue note. Quelquefois de tels commentaires ne sont que naïfs; tel est celui du chapitre II, verset 52, de saint Luc; le traducteur l'a tiré de son propre fonds : «Mes quel mestiers estoit il que Marie fust mariée a Joseph ?. . . » D'autres fois la glose falsifie purement et simplement le texte. A cet égard, le commencement de l'Évangile de saint Luc donne particulièrement à faire au traducteur, toujours préoccupé de la perpétuelle virginité de la mère de Jésus-Christ, et qui ne fait du reste en ces endroits que copier la *Glose interlinéaire*. Luc, I, 34 (*Quoniam virum non cognosco*) : «Quant ge ai proposé et promis a Deu, ce est a dire ge ai voé que ge ne conoistrai mie home (1). . . » Luc, II, 7 : «Son enfant premier né, ce est a dire : qui fu premierement que home fust fetz... » De même, Jean, VII, 5 : «Ses freres ne creoient mie en lui, ce est a dire : aucun de ses deciples ne creoient mie encore en lui. » La morale du commentateur est bien celle de son époque; il voit en tout une exhortation à la pénitence et aux bonnes œuvres; porter sa croix, c'est «faire peneance» (Luc, XIV, 27, *Glose ordinaire*). L'excuse qu'il donne, au chapitre I de saint Jean, verset 42, du reniement de Pierre, n'a assurément rien de moral : «Ce qu'il le renoia III foiz ne fu pas mescreandise, mes porce que il covenoit que la parole que Jhesus avoit dite fust aemplie : Tu me noieras III foiz devant que li cois chante. » Cette explication est le propre du traducteur.

Il nous tardait de quitter ces gloses inintelligentes et peu franches, mais qu'on aurait bien tort de reprocher à un traducteur qui était homme de son temps, pour donner quelques extraits des Évangiles, et particulièrement des paraboles et des discours de Jésus-Christ.

(Luc, XV) : «Uns hom (2) avoit II filz. Li plus juenes dist a son pere : Pere, done moi ma porcion del chatel qui m'afiert (3). Et

(1) J'ai repris, dans mes citations, le manuscrit 899.

(2) Manuscrit *fr.* 398 : estoit qui avoit.

(3) *Chatel* ne signifie nullement *château;* c'est le mot latin *capitale*, qui désigne la richesse, en particulier la richesse en terres et en bétail.

li peres devisa sa substance, et dona a celui sa part. Et dedenz brief tens, toutes choses assemblées ensemble, li plus juenes filz ala fors del païs en loingtiene region, et despendi iluec sa substance en vivant luxurieusement o les foles [1] femes. Et apres ce qu'il ot tout folement [2] despendu, il fu famine [3] en cele region. Lors comença il a avoir sofrete. Et il ala et s'acovenança [4] a I des citoiens de cele region [5], et il l'envoia en sa vile por pestre les porceaus. Et il covoitoit a emplir son ventre de ce que [6] li porcel menjoient, et nus hom li donoit. Et il, reperant a soi meismes, dist: O, tant de serjanz ont habondanment del [7] pain en la meson mon pere, et ge peris ici de faim! Ge m'en partirai d'ici [8], et irai a mon pere, et li dirai: Pere, ge ai pechié devant Deu et devant toi, ge ne sui pas dignes que ge soie [9] apelez tes filz, mes fai moi come a un [10] de tes serjanz mercenneres (Serjanz mercenneres est serjanz qui est acovenancié a servir desi a terme [11] nommé, por le loier qu'il en doit recevoir [12]). Et cil [13] se leva et vint a son pere. Quant il estoit encore loing, son pere le vit, et fu meuz de misericorde (ce est a dire, il ot pitié de lui [14], et fu meuz de cuer a fere li misericorde), et il acorut, et li chaï sor le col, et le besa. Lors li dist li filz: Pere, je ai pechié devant Deu et devant toi, ne ge ne sui ja mie dignes d'estre apelez tes filz. Lors dist li peres a ses serjanz: Aportez tost avant [15] la plus chiere vesteure, et le vestez [16], et li metez anel en sa main, et chaucemente en ses piez, et amenez le veel engressié, et l'ociez, et menjons et fesons feste. Car icist mien filz avoit esté mort, et il est [17] revescuz, et il estoit perduz, et or [18] est retrovez. Et tuit comencierent a mengier.

(1) 398 *om.* foles. — (2) Maz. et 398 *om.* folement. — (3) Maz.: granz famine; 398: grant fain. — (4) Maz.: et il se convenança. — (5) 398: de la cité. — (6) Maz. et 398: des racines que. — (7) 398: de. — (8) Maz.: je partirai de ci; 398: je me partirai. — (9) Maz.: mie dignes estre; 398: pas dignes d'estre. — (10) Maz. et 398: comme I. — (11) Maz. et 398: au terme. Maz. *om.* a servir. — (12) Ces notes, parfaitement insignifiantes, appartiennent en propre au traducteur. — (13) Maz. et 398: il. — (14) Le reste de la note est omis dans le ms. Maz., et toute la note dans le ms. 398. — (15) 398: avant tost. Maz. *om.* tost *et add.* toute la pl. ch. v. — (16) Maz.: et li vestez. — (17) Maz.: et ore est. — (18) 398 *om.* or.

« Ses autres filz [1] qui estoit plus vielz estoit en champ. Et quant il vint et [2] aprocha a la meson, il oï le cor et la symphonie, et il apela I de ses [3] serjanz, et demanda ce que ce estoit. Et celui li dist : Ton frere est revenuz, et ton pere a ocis le veel qui estoit engressiés, por la joie qu'il a de ce [4] qu'il l'a receu sain et sauf. Lors ot li ainznez filz desdaing de ce que son pere avoit receu son frere en tel maniere, et ne voloit mie entrer enz. Lors issi son pere, et le prist a proier. Et il responnanz dist a son pere : Voiz ci tanz anz ge t'ai servi, et ne trespassai onques ton comandement, et tu [5] ne me donas onques I bouc a mengier o mes amis. Mes apres [6] ce que cist tuens fius [7], qui a gasté et devoré sa substance o les foles femes [8], vint, tu oceis le veel engressié. Et il li dist [9] : Filz, tu es toz tens o moi, et toutes mes choses sont teues. Il couvenoit fere feste et joie, car icist avoit esté morz, et il est revescuz [10], il estoit perduz, et il [11] est retrovez. »

Comme je ne connais pas de plus beau texte que l'histoire de l'Enfant prodigue, je ne sais pas non plus beaucoup de traductions qui soient supérieures à celle qu'on vient de lire. Voici le Notre-Père et quelques versets du discours sur la montagne. Je mets en regard les deux textes du Notre-Père, dans saint Matthieu et dans saint Luc, d'après le manuscrit 899 :

Luc, XI.

Nostre Pere qui ies es ciels, ton non soit saintefiés. Ton regne aviegne. Ta volenté soit fete en terre ausi come ele est fete el ciel. Done nos nostre pain de chascun jor (que tu nos as costume a doner toz les jors). Et nos pardone noz pechiez,

Matthieu, VI.

Notre Pere qui es el ciel, ton non soit saintefiés. Ton regne viegne. Ta volentés soit fete en terre come ele est el ciel. Sire, done nos hui nostre vivre de chascun jor, et nos pardone nos pechiez, comme nos pardonons a cels qui nos meffont.

[1] Maz. et 398 : Ses filz li autres. — [2] Maz. et 398 : et il. — [3] 398 : des. — [4] Ces cinq mots sont omis dans les mss. Maz. et 398. — [5] Maz. *om.* tu. — [6] Maz. et 398 : empres. — [7] *Cist* et *fiuz* sont de la 2e main. — [8] Maz. et 398 : a degastée (398 : gastée) et devorée sa substance o les p. . . — [9] Maz. omet ces quatre mots. — [10] Maz. : resuscitez : *om.* il. — [11] Maz. et 398 *om.* il.

si come nos pardonons a touz cels qui nos meffont. Et ne nos maine mie en temptacion.

Et ne nos maine mie en temptacion (ce est a dire, ne sueffre mie que nos soions mené en temptacion), mes delivre nos de mal. Amen. (Amen vaut autant ci endroit come: ce soit fet...)

(Luc, xii, 22): «Regardez les oiseaus, qui ne semment ne ne cueillent, et n'ont celier ne granche, et Dex les pest. De combien estes vos meillor qu'il ne sont? Liquiex de vos puet, pensant, ajoster un coute a son estature? Se vos ne poez fere ce qui est tres poi de chose, porquoi estes vos curieus des autres choses? Regardez les lis des chans, coment il croissent. Il ne laborent ne ne filent. Ge vos di veraiement que Salemons n'estoit mie vestuz en toute sa gloire si come i de cez (ce est a dire si come est i lis). Se Dex vest en tel maniere le fain qui est hui es chans et demain sera mis el four, de combien vos vestira il mielz, o vos qui avez petite creance (1)?»

L'Évangile de saint Jean est accompagné, dans ses premiers versets, d'une glose que nous allons citer en partie, encore d'après le manuscrit 899. Ce commentaire n'est pas emprunté à la *Glose ordinaire* ni *interlinéaire*; il appartient en propre au traducteur:

«Parole estoit au comencement, et cele Parole estoit envers Deu (ce est en la conoissance Deu le Pere), et Dex estoit Parole (ce[est] Deu le Fil. Ice estoit el comencement del monde en la conoissance et en la volenté Deu le Pere). Toutes choses furent fetes par lui (ce est par Deu le Fil, qui est la vertu de Deu le Pere, et sapience), et nule chose est fete sanz lui. Et ce qui fu fet en lui (et par lui) apartenoit a vie, et vie estoit lumiere d'omes. Et lumiere luist en teniebres (ce est, Deu le Fill en cest mortel monde), et teniebres ne li porent mie nuire (2) (ce est a dire, il ne fu mie entechié de teniebres de pechié). Et Dex envoia i home qui avoit a non Jehan...»

(1) Dans saint Matthieu: «o vos petit creanz.»

(2) *Et tenebrae eam non comprehenderunt.*

Dans notre traduction, les discours de Jésus sont toujours bien préférables aux parties théologiques. On va en juger par un extrait du chapitre XV de l'Évangile selon saint Jean :

« Ge sui vigne, et chascuns de vos en est branche. Ge demeure en celui qui demeure en moi, et itielx porte grant fruit, car vos poez nule chose fere sanz moi. Se aucuns ne demeure en moi, il sera trenchiez fors comme sarment, et sechera, et il le queuldront et metront el feu, et ardra. Se vos manez en moi, et mes parole maignent en vos, vos requerroiz tout ce que vos voldroiz, et il vos sera fet. »

Les Épîtres de saint Paul suivent les Évangiles. Elles sont accompagnées d'un très petit nombre de gloses [1]. L'épître aux Romains et l'épître à Tite sont seules précédées d'un petit *argument*. La version est généralement d'autant meilleure qu'elle est plus libre. Elle est très inégale, suivant que le traducteur comprend ou ne comprend pas l'original. La traduction de l'épître aux Romains est excellente. Nous allons en citer quelques passages, d'après le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, les Épîtres de saint Paul manquant dans le manuscrit 899 :

(Romains, VIII, 31) : « Que dirons nous a ce? Se Diex est por nous, qui sera contre nous? Il n'espargna [2] mie a son propre fil, mes le livra [3] por nous toz. Conment puet ce estre que il ne nos dona tout quant il le nous dona? Qui accusera contre les amis de Dieu? Se Diex justefie, qui est ce qui condampne? Jhesucrist morut et resuscita, et est a la destre de Dieu, qui prie son Pere por nous. Qui nous departira donques de la charité de Crist? Tribulations, ou angoisse, ou fains, ou persecution, ou peril et paor d'estre ocis? Si comme il est escrit : Nous sommes mortifiié por toi toute jor, et sommes cuidié comme oeilles d'occision. Mes nous sormontons en toutes ces choses por celui qui nous a amez. Je sui certains que morz, ne vie, ne

[1] Exemples : *ad* I *Cor.* VII, 19 : XI, 27. — [2] Manuscrit : n'espargnera. — [3] Manuscrit : liverra.

angeles, ne princes, ne vertus, ne presentes choses ne choses a avenir, ne force, ne hautece, ne parfondece, ne autre creature ne porra departir de la charité Dieu qui est a Nostre Seigneur Jhesucrist. »

(Romains, xi, 32) : « Diex a tout enclos en incredulité, qu'il ait merci de toz. O tu hautece [1] des richeces de la sapience et de la science de Dieu! Que ses jugemenz sont repost et ses voies neant encerchables! Qui a conneu le sens Nostre Seigneur, ou qui a esté ses conseillieres, ou qui li dona premierement, et il li sera rendu? Porce que de lui et par lui et en lui sont toutes choses. Il ait honeur et gloire pardurablement! »

Après les Épîtres de saint Paul viennent, comme dans toutes les Bibles anciennes, les Actes des apôtres et les Épîtres catholiques. Les Actes, qui ne sont nullement glosés, paraissent traduits avec une lourdeur particulière et sont bien inférieurs aux Évangiles. Le traducteur de ce livre et de ceux qui le suivent n'a pas de style. Il emploie l'équivalent, plus ou moins exact, du mot latin, sans se demander si le mot est à sa place et sans le choisir. Les adverbes sont longs, lourds et mal appropriés. Aucun souci de l'ensemble. Au reste, dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, comme dans tous les autres, la copie est, pour ces livres, aussi mauvaise que le style. Dès le deuxième verset du livre des Actes, on remarque une erreur absurde (« liquiel furent el ciel », au lieu de : « liquel fu el ciel »), qui fait monter au ciel les disciples et non leur maître. On rencontre partout des énormités comme celle-ci (Actes, xv, 25) : « vos tricheries », pour « nos tres chiers ». Au chapitre xvi, verset 12 (ceci n'est pas une erreur de copie), le traducteur, ne comprenant pas que la ville de Philippes est, d'après la Vulgate, une « colonie » de la Macédoine, fait voyager saint Paul en « la cité Cologne ». Le traducteur ne cherche pas à comprendre, et ceci est aussi vrai de celui qui a traduit les Épîtres de Jacques et de

[1] Manuscrit : haute.

Pierre que du traducteur des Actes. Nous pourrions citer, comme un assez bon exemple de traduction, le récit du miracle de la Pentecôte; nous donnerons, au contraire, quelques lignes du milieu du dernier chapitre des Actes, choisies comme spécimen des fautes que les copistes y ont, ainsi que nous le verrons plus tard, accumulées comme à plaisir:

(Actes, XXVIII, 13): «Empres III mois, nous najasmes en une nef d'Alixandre, qui estoit demorée en l'isle cel yver, en laquele il avoit I molt noble chastel [1]. Et quant nos fumes venu a Cyracuse, nos demorasmes iluec III jorz. Quant nos nos partismes d'iluec, nos venismes a Roion, et l'endemain a Puisiez. Iluec trovasmes nos nos freres, qui nos proierent de demorer iluec o els. Et einsi venismes nos a Rome. Et quant li frere l'oirent, il vinrent contre nos desi au marchié au pain [2] et desi a III Tavernes.»

La Bible se termine par l'Apocalypse, textuellement empruntée à l'ancienne version normande, mais sans aucune glose. L'Apocalypse est tellement défigurée par les copistes dans tous les exemplaires, qu'elle en est absolument inintelligible.

[1] *Cui erat insigne Castorum.* Le traducteur a lu : *insigne castrum.* La Bible anglo-normande (*fr.* 1) traduit littéralement le texte de la Bible alcuinienne (*insigne castrorum*) : «el quel signe estoit des chasteux.»

[2] *Usque ad Appii forum.*

CHAPITRE III.

QUESTIONS DE TEMPS ET DE LIEU.

Nous abordons la tâche très délicate de chercher à déterminer l'époque et le lieu où a été faite notre traduction. La première question qui se présente à nous est celle de l'unité de l'ouvrage et, auparavant, de son intégrité. Le plus ancien manuscrit de notre version, en même temps que le meilleur à l'égard de la langue, le manuscrit *français* 899, ne comprend, on s'en souvient, qu'une partie de la Bible, et les livres historiques de l'Ancien Testament n'y sont pas glosés. Il est naturel que nous nous demandions d'abord si ce texte plus court n'est pas le texte primitif. Mais le contraire est vrai. En effet, nous avons la preuve que le manuscrit en question a été abrégé et dégagé de ses gloses, comme à coups de ciseaux. A la fin du chapitre XIII de la Genèse, comme déjà au verset 8 du chapitre III du même livre, il reste des débris de la glose, et ces fragments oubliés ici se retrouvent dans le manuscrit de l'Arsenal. Le manuscrit 899 a certainement été fait, soit pour un acheteur économe, soit plutôt pour un homme ennemi des longueurs et qui se préoccupait uniquement des faits de l'Histoire sainte. Nous savons, au reste, par l'étude de M. Reuss que, dans plusieurs endroits où la glose paraphrase le texte, le traducteur s'est borné à la paraphrase et n'a pas reproduit le texte lui-même : preuve nouvelle de ce fait, que la glose a été traduite en même temps que le texte.

Mais la Bible tout entière a-t-elle été traduite par la même main? Le premier coup d'œil nous fait voir que la Bible du XIIIe siècle est une œuvre mêlée et inégale, dont certains livres sont entièrement glosés, d'autres fort peu, d'autres point. Dans

certaines parties, la traduction est d'un fort bon style, ailleurs elle est presque inintelligible; tantôt elle paraît l'œuvre d'un homme de talent, tantôt d'un scribe sans mérite, d'un vulgaire *latinier :* c'est le mot employé par notre traduction elle-même[1]. Voici une observation qui semble confirmer cette diversité des traducteurs. Au chapitre x de l'Exode, au verset 4, on lit : « Ge amenrai demain par toute ta contrée unes bestes qui sont apelées *locuste* en latin, et ge ne sai pas le françois. » Au contraire, au treizième chapitre des Nombres, au verset 34, et dans la glose du septième chapitre des Juges, le traducteur nomme les sauterelles *langoustes;* enfin le mot *locustae* est traduit par *aostereles* au vingtième chapitre du livre de Job et par *aoustereles* au chapitre III de saint Matthieu, verset 4. De même on lit au chapitre XVI de l'Exode, au verset 13 : « une beste qui a non *coturnix* », tandis que, dans les Nombres (ch. XI, v. 31), *coturnices* est traduit par *quailles.* Le traducteur peut s'être instruit dans l'intervalle et avoir en outre changé encore une fois de vocabulaire; mais il est plus naturel d'admettre, avec toutes les apparences, que c'est le traducteur qui a changé.

En revanche, il n'est pas difficile de remarquer, entre certains groupes de livres, une sorte de parenté. L'étude du détail confirme cette remarque générale. Ainsi nous avons remarqué dans les premiers versets d'Ésaïe cette singulière et énergique traduction du mot *vae :* « Ils auront la mort d'enfer. » Il y a évidemment là une caractéristique et comme la signature d'un écrivain. Or cette expression se retrouve, dans le même cas, en deux endroits des Évangiles, Matthieu, XVIII, 7 : « *Vae homini illi,* li hom aura la mort d'enfer. » et XXIII, 14 : « *Vae vobis, scribae et Pharisaei,* la mort d'enfer vos est apareilliée. » Cette circonstance confirme la ressemblance, basée surtout sur un égal mérite dans la traduction, qui paraît exister entre les Prophètes et les Évangiles. Au contraire, il serait fort étonnant que les Actes et les Épîtres catholiques, dont le traducteur nous a paru au-dessous du mé-

[1] Genèse, XLII, 23 : latimmier (ms. 899).

diocre, fussent du même rédacteur que les beaux passages que nous avons extraits des Prophètes, des Évangiles et des Épîtres de saint Paul. Quant à l'Apocalypse, elle a été prise de toutes pièces, sauf la glose qui en a été retranchée, dans l'ancienne traduction normande, et le Psautier a été assez lourdement retravaillé, sur la base du *texte reçu*, c'est-à-dire du Psautier normand, par une main assez maladroite, qui y a ajouté une glose fort médiocre, qui n'est du reste pas, comme nous l'avons vu, sans ressembler au commentaire des Évangiles. Toutes ces remarques nous éloignent beaucoup de la pensée d'un seul traducteur. Voici encore une autre observation qui nous mène à la même conclusion. M. Reuss a remarqué que bien souvent le traducteur du Pentateuque hésite, par pudeur, à traduire son texte: «Je n'ose dire autrement» (Lévitique, xv, 19); «ci a bien xii ligniées qui ne font pas a dire» (*ibidem*, v. 25 à 30; comparez Lévitique, xx, 15 et 16, et Genèse, ii, 25; xxxviii, 9). Il est vrai que dans ces livres mêmes on rencontre souvent des mots assez grossiers, mais ils étaient alors dans la langue. Ce que le traducteur du Lévitique n'aurait jamais fait, c'est d'ajouter tout exprès, comme on voit dans saint Matthieu (ch. ix, v. 20) et dans saint Marc (ch. v, v. 25) une glose pour indiquer le nom de la maladie que le premier traducteur n'osait nommer. Parmi toutes les citations de l'Ancien Testament qui sont dans le Nouveau, nous n'avons rencontré qu'un seul emprunt textuel fait à la version nouvelle. Dans les Actes (ch. ii, v. 34 et 35), le psaume cix, v. 1, est cité textuellement, d'après la version du xiiie siècle elle-même, avec la glose : «Dex li Peres dist a Deu le fill.» Mais, quoi qu'il en soit, nous en avons assez vu pour qu'il nous soit difficile de douter de la pluralité des traducteurs.

Un fait bien curieux, dont la découverte est due à M. Ouverleaux, conservateur adjoint de la Bibliothèque royale de Bruxelles, vient confirmer cette conclusion : plusieurs manuscrits, en particulier les numéros 10516 et 9634 de la Bibliothèque de Bourgogne, les manuscrits *fr.* 398 et 6258, et probable-

ment tous les anciens textes, présentent l'Épître à Tite dans deux versions, qui sont copiées bout à bout. Voici, d'après le manuscrit 10516, les premiers mots des deux traductions; la première est précédée, dans ce manuscrit, du petit prologue: «Saint Pol amoneste Thytum et l'endoctrine de la constitution dont prouvoire doivent estre endoctriné, et de la conversacion esperitable et a guenchir les herites qui croient es escriz. Il meismes est escrivant lui en Ychopoli:»

1ʳᵉ traduction.

Pol le serjant Deu et Apostre Jhesucrist selonc la foi des elleuz Deu et la connoissance de verité laquele est selonc pitié en l'espece de vie pardurable, laquele nos promist celui Deu qui ne ment avant le tens seculer, manifesta a son tens son mot em predication, laquele est en moi creue selonc le comandement Deu nostre sauveor, a son amé filz Tytum selonc la commune foi, grace et pes a Deu le Pere et Jhesucrist nostre sauveor. La grace de ceste chose te croisse et mouteplit, si que tu corriges les choses qui defaillent et establisses par les citez prouvoires si come je t'ai disposé...

2ᵉ traduction.

Pol, serf de Deu, Apostre Jhesucrist selonc la foi des amis Deu et la connoissance de verité qui est selonc pitié en esperance de vie pardurable, que Dex qui ne ment mie a promis devant touz les tens du siecle, il fist asavoir sa parole en ses tens en la predication qui m'est bailliée selonc le comandement de Deu qui est Fil sauveor, a Tyte son amé fil selonc la coumune foi, grace et pes de Deu nostre Pere et de Jhesucrist nostre sauveor. Porce te lessai ge en Egrete [1], que tu amendes ce qu'il faut et establisses prestres par les citez, si comme j'ai establi...

Que conclure de ce singulier double emploi, sinon que l'*entrepreneur* de la traduction, mécontent, et à bien juste titre, du travail de son *latinier,* a fait recommencer toute l'Épître par un meilleur traducteur? Les copistes n'ont pas vu les signes par lesquels la première traduction avait été biffée, et ils ont, avec leur inintelligence ordinaire, copié l'une après l'autre les deux versions. Il est donc probable que les traducteurs travaillaient sous l'œil d'un libraire et peut-être dans son atelier.

[1] Ms. *fr.* 398 : en Crestre.

A quelle époque a pu être composée notre version? Elle est, en tous cas, antérieure au milieu du XIIIe siècle, puisque notre plus ancien manuscrit, déjà amputé et défiguré par bien des fautes de copie, est de ce temps. Elle ne peut pas être de beaucoup antérieure, car la langue est parfaitement homogène. Mais nous allons confirmer cette supposition par plusieurs remarques. Dans saint Luc (ch. X, v. 21), on lit une glose relative à la relique de Jésus-Christ qui est conservée à Charroux. Cette note commence ainsi : «Le mestre qui fist les estoires que sont apelées scolastiques dist. . . » Cette citation n'est pourtant pas empruntée à Pierre Comestor; elle est tirée de la glose qui accompagne l'Histoire scolastique. Cette glose est sans doute un peu postérieure à l'époque de Comestor, qui mourut en 1179. Mais nous pouvons descendre plus avant. Le style des noms propres et des noms de lieu est celui de l'époque des Croisades. Gaza s'appelle *Gadres*, Sidon *Saïete* ou *Seete* (ailleurs *Sydone* et *Sydoine*), la Syrie tour à tour *Sulie* (dans les Évangiles) et *Syre* (dans la Genèse). Golgotha est le *Mont Escauvaire* (Marc, XV, 22); les idoles sont appelées *mahommès* (Ésaïe, II, 20). Comme M. Reuss l'a remarqué, une glose tirée d'Isidore (ch IX, v. 12, de la Genèse), parle «des Juis et des Sarrazins» (ceci ne précise rien), et une autre, au chapitre XIII, v. 8 (comp. la glose d'Isidore, ch. XXV, v. 1), explique ainsi l'histoire de Loth : «La tençon que fu entre les pasteurs Loth et les pasteurs Abram senefie les contanz qui sunt entre les prelaz et les mestres des bougres. Et parce que Loth, qui vaut autant comme «declinant», senefie les mestres des bougres[1]. . ., si pasteur sunt li bougre. . . Li pasteur Abram senefient les docteurs de Sainte Esglise qui fuient la compaingnie des bougres[2].» Or nous savons que le mot de *bougres*, c'est-à-dire *Bulgares*, n'a été répandu, pour désigner les Cathares, que vers le XIIIe siècle. Comme dit notre version,

[1] Gl. ord. : *Inter pastores catholicos et subversores haereticos. Unde et Loth haeresiarchas significat : qui* declinans *interpretatur.*

[2] *Qui haereticos etiam localiter fugiunt.*

en ce temps « il soloit [1] avoir contanz entre les bons crestiens et les bougres. »

Nous pouvons préciser davantage et dire : Notre traduction a été faite après l'an 1226. Nous pourrions ajouter : et peut-être avant 1239, car il n'est pas question, dans la glose de saint Jean (ch. XIX), de la sainte couronne, transférée en cette année par saint Louis. Quant à la date de 1226, elle résulte de l'étude du texte latin. Il est nécessaire, pour la justifier, d'entrer dans quelques détails sur l'histoire de la Vulgate au XIIIe siècle. Ce que nous allons dire ne se trouve pas dans les livres ; on sait, du reste, qu'il n'existe pas une histoire quelque peu complète de la Vulgate [2].

L'histoire de la Vulgate dans la seconde moitié du moyen âge ne pourra être écrite avec sûreté que lorsqu'on aura pris la peine, moins grande qu'on ne croirait peut-être, de classer, au moins sommairement et d'une manière provisoire, les manuscrits de la Bible latine qui existent à Paris, et peut-être ceux de quelques grandes bibliothèques. Ce classement, qu'un peu de méthode faciliterait assurément, justifierait sans doute la plainte que formulait saint Jérôme et que répétait, au XIIe siècle, le cardinal-diacre Nicolas : « Autant de manuscrits, autant de textes. » Néanmoins on pourrait peut-être établir sans trop de peine des *familles* de manuscrits et les rattacher avec certitude aux noms des principaux correcteurs de la Bible, tels que l'histoire nous les fait connaître. Dans le présent essai, on n'a eu à se préoccuper que du texte usité à Paris entre le XIIe et le XIVe siècle, et il a été facile de distinguer trois familles de textes, qui sont : 1° le texte alcuinien sous toutes ses formes ; 2° la correction de l'Université ; 3° la correction des Dominicains.

1° La Bible alcuinienne était sans doute, au XIIe siècle et au

(1) Manuscrit de l'Arsenal. Le manuscrit de Strasbourg avait : il seult (*solet*).

(2) Voyez S. Berger, *Des essais qui ont été faits à Paris, au XIIIe siècle, pour corriger le texte de la Vulgate* (*Revue de théologie et de philosophie*, de Lausanne, 1883, p. 41).

commencement du XIIIᵉ, assez défigurée et fort différente des beaux originaux du IXᵉ siècle que nous possédons. Il en circulait plusieurs recensions. L'ordre de Cîteaux avait, dès les premières années du XIIᵉ siècle, revisé la Bible d'Alcuin; l'autographe de la correction cistercienne est conservé à Dijon, et nous savons qu'il diffère sensiblement, tant pour le détail du texte que pour la division des chapitres, de l'édition faite par ordre de Charlemagne. La grande Bible de Saint-Germain (*lat.* 11534) ne s'éloigne pas moins du texte d'Alcuin. C'est un superbe manuscrit du XIIᵉ siècle, qui était fort anciennement à Saint-Germain des Prés et qui a peut-être été écrit dans cette abbaye. Nous ne parlons en ce moment de la Bible alcuinienne que pour mentionner ses variations, car ce texte n'est en aucune manière celui que nous cherchons. Nous devons pourtant dire quelques mots de la décoration de la Bible de Saint-Germain. La tradition des miniatures, en effet, n'est pas sans intérêt pour l'étude de la filiation des textes. Il nous suffira, pour le moment, de remarquer que ce manuscrit parisien montre en tête de la Genèse une grande et belle miniature représentant l'*hexameron,* c'est-à-dire les six jours de la création, en six cartouches en hauteur, et huit scènes de la Genèse sur les côtés. En tête de l'Évangile de saint Matthieu, on voit l'arbre de Jessé en hauteur, avec quatre branches seulement, et en haut sept colombes. Nous retrouverons bientôt ailleurs les mêmes détails d'ornementation.

2° Il se fit en l'Université de Paris, presque en même temps que saint Louis montait sur le trône, une importante correction de la Bible. Cette correction, qui date, si l'on en croit Roger Bacon, des environs de l'an 1226, acquit bientôt une très grande autorité; quarante ans après, Roger Bacon l'appelait le « texte reçu » (*exemplar vulgatum*), mais les historiens d'aujourd'hui sont unanimes à nous dire qu'on la connaît peu et qu'on ne peut en établir le texte. Nous pouvons leur en indiquer les manuscrits.

Pour établir ce texte, nous prendrons les deux plus anciens manuscrits provenant de la Sorbonne : l'un (*lat.* 15185) a été légué « aux maîtres de Sorbonne, étudiants en théologie, » par

maître Étienne de Genève; il porte tous les caractères des manuscrits exécutés à Paris au milieu du XIIIe siècle. En tête de la Genèse, on voit un grand I contenant huit figures, en bas la crucifixion, puis Dieu le Père, et au-dessus la création, en six dessins.

La Bible qui porte le numéro 15467, et qui provient également de la Sorbonne, est datée de 1270. L'ornement de ce manuscrit est presque exactement semblable à celui de la Bible des Jacobins, dont il va être question, mais il paraît quelque peu plus récent. En tête sont des généalogies de la Bible, avec miniatures à fond d'or. Le premier chapitre de la Genèse commence par un I majuscule semblable à celui qui vient d'être décrit. Les miniatures de nos deux manuscrits de Sorbonne sont, le plus souvent, copiées presque trait pour trait de l'un sur l'autre. En tête de saint Matthieu, on voit, dans tous deux, Jessé endormi, avec un arbre de généalogie qui est ramassé dans le premier manuscrit et s'élève en hauteur dans le second. A la fin de tous deux, on lit l'*Interprétation des noms hébreux*.

Les deux Bibles paraissent, sauf des variantes insignifiantes, avoir le même texte, et l'on ne peut douter que ce texte ne soit celui que l'Université de Paris avait mis en usage vers 1226. Les livres sont divisés en chapitres, et ces chapitres sont à peu près exactement les nôtres. Cette remarque doit corriger l'erreur des auteurs qui attribuent à Hugues de Saint-Cher l'invention de nos chapitres.

Notre version française a déjà, exactement et trait pour trait, les chapitres de la Vulgate de 1226, et quant au texte même, s'il n'est pas absolument et partout celui des manuscrits de la Sorbonne, il en est en général infiniment rapproché. Au reste, nous pouvons dire dès maintenant qu'au point de vue des manuscrits et de leur décoration, il y a plus que des ressemblances entre nos Bibles françaises du XIIIe siècle et les Bibles latines copiées, à la même époque, dans l'Université de Paris.

3° L'ordre des Dominicains, si soucieux de la science, ne se contenta point de la correction de la Bible faite dans l'Université;

pour la faire meilleure, il s'y prit à deux fois. Nous savons qu'en 1236 le chapitre général de Paris ordonna «que toutes les Bibles de l'ordre fussent corrigées suivant la correction que font les frères de cette province.» Cette première correction n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais peut-être faut-il reconnaître en elle la «Bible de Sens», que les auteurs identifient, bien à tort, avec l'édition adoptée dans l'Université [1].

La première correction des Dominicains fut jugée insuffisante par leur ordre lui-même, et le célèbre cardinal Hugues de Saint-Cher procéda lui-même à une deuxième correction de la Bible. Ce nouveau travail fut entrepris, au témoignage de Roger Bacon, vers 1248, et il était sans doute achevé lors du chapitre général de 1256, qui retira de l'usage la Bible de Sens. Nous possédons l'autographe d'Hugues de Saint-Cher ou de l'un de ses collaborateurs; il est conservé dans les quatre énormes volumes (*lat.* 16719-16722) qui nous viennent des Jacobins Saint-Jacques, et qui contiennent toute la Bible, à l'exception des Psaumes, corrigée peut-être de la main du cardinal. Nous disons *de sa main;* en effet, on retrouve en plusieurs passages, sur les marges, les notes, écrites aux deux encres d'une petite écriture fine, que le calligraphe devait transporter dans le texte ou copier à côté, et que l'on a, par endroits, négligé de gratter après la correction faite. Ces notes révèlent *un exemplaire d'auteur.* L'ouvrage n'est pas signé, mais au folio 77 v° du 3e volume nous voyons un monogramme, tracé à la pointe, qui ne peut se lire que HVGO et, au-dessous, une singulière figure représentant un moine, et dont nous n'osons pas dire que ce soit un portrait contemporain du cardinal.

Il n'est pas difficile de reconnaître par quel procédé Hugues de Saint-Cher a corrigé la Bible. L'original dont il s'est servi comme point de départ est un superbe exemplaire de la correction de l'Université, copié dans la même officine que ceux de la Sorbonne. L'initiale de l'Évangile de saint Matthieu représente,

[1] Voyez tous les textes dans l'article de la *Revue de théologie et de philosophie* cité plus haut.

à peu près comme dans le manuscrit de Saint-Germain (et des rapprochements comme celui-ci établissent bien la généalogie des textes), un arbre de Jessé composé de six rois jouant des instruments, la Vierge, Jésus-Christ et, en haut, sept colombes. L'I initial de la Genèse montre, en une longue colonne, le crucifiement, l'œuvre des six jours et, en haut, le Christ roi. Nous ne pouvons que répéter que le texte antérieur aux grattages faits par ordre du cardinal était un manuscrit de la *correction parisienne*, comme la correction parisienne elle-même a été faite sur la base du texte alcuinien.

La revision d'Hugues de Saint-Cher n'a nullement servi de texte à la traduction du XIIIe siècle; cette traduction est antérieure, puisque le manuscrit des Jacobins, exécuté sans doute aux environs de l'an 1248, est absolument du même temps et de la même origine que notre plus ancien manuscrit (*fr.* 899).

La digression qui précède n'a sans doute pas paru trop longue au lecteur, car elle a établi avec probabilité l'origine et les relations de nos principaux textes latins et français, et elle a fixé, à vingt ans près, l'époque à laquelle notre version a été composée.

Pour justifier de l'exactitude de la recherche que nous avons faite sur le texte latin de la version du XIIIe siècle, nous dirons de quelle manière nous y avons procédé. Nous avons relevé, sur un exemplaire de la Vulgate (édition de Leander Van Ess, Tubingue, 1822-1824, 3 vol.), toutes les variantes du texte latin qui a dû servir de base à notre version pour les livres suivants : le Pentateuque, sauf le Lévitique, le premier livre des Rois, le Psautier, le premier livre des Machabées, les quatre Évangiles, les Actes des apôtres, les Épîtres de saint Jacques et de saint Pierre et l'Apocalypse. Pour les autres livres, nous avons noté le texte de tous les endroits où l'édition de Sixte-Quint diffère de celle de Clément VIII. Nous avons fait ce travail d'après le manuscrit 899, complété par le manuscrit de l'Arsenal, et d'après celui de la bibliothèque Mazarine. Puis nous avons collationné, dans nos trois textes latins, les premiers chapitres seulement d'une partie des livres énumérés en premier

lieu. Le résultat de cette recherche a été, au fond, aussi satisfaisant que possible. Nous avons pu établir que le texte de la Bible française est presque partout celui de la Vulgate corrigée à Paris vers 1226. Pour certains livres, en particulier pour les Évangiles et les Actes, il semble y avoir presque identité. Nous n'avons pas à nous étonner qu'il n'en soit pas partout de même. Le traducteur avait sans doute sous les yeux, à côté d'une Bible complète de la recension de 1226, divers livres glosés dont le texte pouvait être fort différent. Quant au Psautier, il conserve ici ce caractère de compilation que nous lui avons déjà reconnu ailleurs. Le texte latin n'en est pas plus celui de l'Université que celui de l'ancienne version normande; la division des psaumes elle-même est toute particulière et ne se rencontre nulle part ailleurs. Le texte latin de notre Psautier est l'incorrection même; il trahit, nous le répétons, la main du compilateur.

Au point où nous en sommes, nous n'aurons pas à aller loin pour chercher la ville où notre traduction a été faite. La langue dans laquelle le traducteur écrit s'appelle «le françois» (Exode, x, 4; glose *ad Ps.* CXLIX, 3; Marc, v, 41; Jean, xv, 22, et XIX, 13). Cette langue est un très beau français, tel sans doute qu'on le parlait dans l'Île-de-France au milieu du XIIIe siècle. Nous écartons, pour apprécier ce langage, tous les manuscrits autres que celui de De Thou (899), qui est le plus ancien: le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, meilleur au point de vue du texte, est moins pur de langage; il a beaucoup de formes en *ii* pour *i*, telles que *proïier* pour *proier*. Quant au manuscrit 899, la règle de la déclinaison y est très bien observée, à de rares exceptions près; on n'y trouve ni archaïsmes ni provincialismes. Le tutoiement y est la règle ordinaire, tant pour parler à Dieu qu'aux hommes, mais il y a à cet usage beaucoup d'exceptions; ainsi Jésus dit à son Père (Luc, x, 21): «Ge regehis a vos;» au psaume CXV, verset 16, on lit: «Sire, ge sui vostre serf et filz de vostre ancele,» tandis que le singulier est employé au psaume CXVIII, verset 89: «Sire, ta Parole, ce est ton Fil, parmaint pardurablement el ciel.» On trouve même des passages

où les deux formes sont mélangées; ainsi dans les Actes (ch. I, v. 27): «Sire, qui conoissiez les cuers des homes, monstre nos...»

Pour le dire en un mot, le langage de notre meilleur manuscrit paraît être celui qui était parlé à Paris au milieu du XIIIe siècle.

Nous pourrions encore, pour chercher à reconnaître la patrie de notre traduction, relever les noms de monnaies qu'on y trouve. Dans saint Marc (ch. XII, v. 42), *duo minuta, quod est quadrans* est rendu par «II demies poitevines»; au cinquième chapitre de saint Matthieu (v. 26), *quadrans* est traduit par *poujoise*, et ce mot est encore employé dans saint Luc (XII, 59) pour *minutum*. Une *poitevine* ou *pite* (*picta*) avait la même valeur qu'une *pougeoise* (monnaie du Puy). Ces noms ont été usités en français depuis le milieu du XIIIe siècle. Mais sans nous perdre en tous ces détails, nous résumerons ainsi ce qui nous paraît résulter de notre recherche : La version qui nous occupe a été faite par plusieurs traducteurs travaillant sous une même direction, d'après plusieurs manuscrits latins, dont le principal était un exemplaire de la Bible corrigée par l'Université. Notre version a été faite à Paris, dans l'Université, entre l'an 1226 et l'an 1250 environ.

Peut-être n'y a-t-il pas eu une grande différence entre la manière dont la Bible a été revisée dans l'Université et celle dont elle a été traduite. On se souvient des termes dans lesquels Roger Bacon décrivait, vers 1266, le travail de correction de l'Université : «Un grand nombre de théologiens et de libraires, gens illettrés et mariés, sans souci et sans science de la vérité du texte sacré, ont mis au jour des exemplaires fautifs, que des copistes sans nombre ont continué de corrompre par leurs nombreux changements[1].» Serait-il vrai que les origines de la Bible française ont pu ressembler, par plus d'un trait, à l'histoire de la correction du texte de la Bible latine?

[1] *Nam circà 40 annos sunt multi Theologi infiniti et stationarii Parisiis..., qui cum illiterati fuerint et uxorati, non curantes, non scientes de veritate textus sacri, proposuerunt exemplaria vitiosa, et scriptores infiniti addiderunt ad corruptionem multas mutationes.* (Hody, *De Bibliorum textibus*, etc., p. 421.)

QUATRIÈME PARTIE.

LA BIBLE HISTORIALE.

CHAPITRE PREMIER.

GUYART DESMOULINS.

Le nom de *Bible historiale* peut se prendre en plusieurs sens : c'est pourquoi nous devons commencer par en déterminer l'emploi. Nous appellerons *Histoire scolastique* l'histoire de la Bible rédigée en latin par Pierre Comestor, *Bible historiale* la traduction libre de ce livre, qui est due à Guyart Desmoulins, et *Bible historiale complétée* l'édition de l'œuvre de Guyart, augmentée de la traduction textuelle d'une grande partie de la Bible.

La Bible du XIIIe siècle avait plusieurs défauts : elle était longue, inégale, encombrée, au commencement, de commentaires sans valeur. Cinquante ans après son apparition, un chanoine d'Aire en Artois, Guyart Desmoulins, entreprit de donner au public une œuvre qui fût parfaitement populaire, et il prit pour modèle l'un des livres les plus goûtés du moyen âge, l'*Histoire scolastique* du « maître des histoires », Pierre le Mangeur. On aurait tort de vouloir écarter l'œuvre de Guyart Desmoulins d'une étude des versions de la Bible. La *Bible historiale* est en effet tout autre chose qu'une simple traduction de l'ouvrage de Comestor. Comme on le verra dans la suite, c'est fort souvent une juxtaposition de la *Bible* et de l'*Histoire,* c'est-à-dire du texte biblique et d'une traduction libre de l'*Histoire scolastique.* En outre, cet important ouvrage a pour nous un intérêt tout particulier, car c'est en sa compagnie que la Bible du XIIIe siècle a fait sa for-

tune. Moins de dix-huit ans après que la *Bible historiale* avait été mise en notre langue, les copistes l'enrichissaient des trois quarts de la Bible parisienne, et c'est ainsi agrandie qu'elle a formé le livre si riche qu'on appelle encore aujourd'hui la *Bible historiale.* Loin d'être étrangère à notre sujet, la Bible de Desmoulins y est mêlée à chaque instant, et ce sera nous instruire que de lui prêter une attention particulière. M. Reuss a consacré à la *Bible historiale* une étude excellente[1]. Mais la comparaison d'un grand nombre de manuscrits nouveaux ne peut pas ne pas rajeunir un sujet comme celui-ci; en outre, depuis la publication du travail du professeur de Strasbourg, l'histoire de la ville d'Aire et l'étude du langage qu'on y parlait ont fourni une véritable moisson de documents nouveaux relatifs à l'auteur de la *Bible historiale*[2]. M. de Wailly a consacré aux chartes françaises d'Aire une étude classique[3], et il se trouve que deux de ces chartes sont signées de Guyart Desmoulins. Ce qui doit donner à nos yeux un prix tout particulier à l'étude du dialecte que parlait Guyart Desmoulins, c'est la découverte d'un manuscrit de la *Bible historiale* qui reproduit si exactement les particularités les plus personnelles de l'orthographe du doyen d'Aire, qu'il semblerait écrit de sa main, s'il ne datait de cent ans plus tard. Nous ne ferons, en cette étude, que résumer les développements dans lesquels est entré M. Reuss, et nous nous efforcerons de continuer ses recherches, en les reprenant au point où il les a laissées.

Guyart Desmoulins était né, sans nul doute, en juin 1251, dans la ville d'Aire, où nous rencontrons, en avril 1247, un Jean Desmoulins (*Johannes de Molendinis*), sergent de la ville, qui avait pris la croix, et qui comparaît à cette date, avec Béatrix sa femme, dans un acte public. On célébrait, le 31 juillet, dans

[1] *Fragments*, etc. (*Revue de théologie*, XIV, janvier 1857).

[2] *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, V (1861), p. 495 : *Un opuscule de Guiard des Moulins*, par Fr. Morand.

[3] *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXI, 1870 (texte), et XXXII, 1871 (Observations); *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXVII, 1re partie (1874), p. 135.

l'église d'Aire, un service en mémoire des père et mère de Guyart Desmoulins, autrefois doyen de cette église : *Johannes du Molin, cum uxore, parentes domini Guiardi du Molin, quondam decani Ariensis.* Il est vraisemblable que Guyart était fils de Jean et de Béatrix [1]. En 1297, le jour de la Saint-Remi (1er octobre), le chapitre de Saint-Pierre d'Aire, auquel il appartenait comme chanoine, l'élut doyen. Mais auparavant il avait laissé une trace de son administration comme membre du chapitre. En 1295, Matthieu Wilquin, prédécesseur de Guyart comme doyen, fonda une chapellenie dans l'église d'Aire, et le chapitre donna tous ses pouvoirs à Guyart Desmoulins pour le représenter dans tous les actes qui devaient régler les effets de cette fondation [2] : « Nous faisons et establissons no procureur sengneur Guiart des Molins no concanoine d'Aire. » Une autre charte française, datée du lendemain [3], est rédigée en son nom : « Sire Guiars des Molins, canoines d'Aire. » M. Morand énumère plusieurs actes de 1295, 1298 et 1312 dans lesquels figure le nom de Guyart; le 19 juin 1322, il avait un successeur.

Nous possédons deux ouvrages de Guyart Desmoulins. Le premier a été publié par M. Morand : c'est la relation de certains événements relatifs au chef de saint Jacques le Majeur et aux débats dont cette relique a été l'objet, en l'an 1272, entre la collégiale d'Aire et l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Cet opuscule, écrit en latin, est postérieur de plusieurs années à l'an 1297; Guyart s'y appelle *ego Guiardus de Molendinis.* L'autre ouvrage est la *Bible historiale.*

Voici ce que l'auteur nous apprend, sur lui-même et sur son livre, dans la préface de la *Bible historiale.* Je cite le seul texte picard de cette préface qui soit conservé, celui du manuscrit *fr.* 160, qui paraît de la première moitié du XIVe siècle :

« Pour ce que li deables, qui chacun jour empeeche et destourbe et enordit les cuers des hommes par oiseuse et par mil las qu'il

(1) Morand, mémoire cité, p. 497.

(2) Charte P, du 25 juillet 1295 : *Mémoires*, etc, p. 193; *Bibl. Éc. Ch.*, p. 284.

(3) Charte Q, p. 195.

a tendus pour nous prendre, entre en nos cuers. . . . ai [1] jou, qui sui priestres et chamnonnes de Saint Piere d'Aire, de l'eveschié de Terouenne [2], et Guiars des Molins sui apielés [3]. . . ., translaté les livres hystoriaus de la Bible de latin en roumans [en la maniere] que li maistres en traite [par] les Histores les escolastes, en laissans des [4] histores ce dont il n'est mie mestiers en traire [5] les histores de translater, et en faisant plainement le teuxte des livres historiaus de la Bible. Si pri a trestous chiaus qui ces tranlations liront que, se il y a aucune coze a reprendre en l'ordenanche du roumans, que il m'aient pour escusé. Car, seur l'ame de moi, je n'i ai riens ne mis ne ajousté, fors tant seulement pure verité, si com je l'ai el latin de la Bible trouvé, et des Histores les escolastres. . . Je ai tret dou latin tout mot a mot. . . En l'an de grasce mil deus cens quatre vins et onse, ou mois de juing, ou quel jou fui nés, et a quarante ans acomplis, comença je ces translations, et les oy parfaites en l'an de grasce mil deus cens quatre vins et quatoze (1295, nouveau style), ou moins de fevrier. Et en l'an de grasce mil et deus cens et nonante sept, el jour saint Remi, fui jou esleus et fais doiiens de Saint Piere d'Aire, dont jou estoie chanoinnes, si comme devant est dit.» L'ouvrage de Guyart est daté d'une autre manière encore. Une glose marginale de l'*histoire,* au chapitre «du sacrefice Abram [6]», cite une parole de Méthodius : «Et chi ochiront les prestres es sains lieus, et es sains lieus girront avoec les femes, et loieront lor chevaux as sepultures des sains, pour le mauvaisté des crestiiens qui adonc seront,» et elle ajoute: «Il sanle que cheste cose soit avenue en le destruction d'Acre et de Triple [7] et de toute crestiienté dela le mer. Car on seit

[1] Manuscrit : et.

[2] Variantes des *Bibles historiales complétées :* Trement, Terement, Tiement, Treves, Treves en Alemaigne.

[3] Le nom de Guyart Desmoulins est omis dans un grand nombre de *Bibles historiales complétées.*

[4] Manuscrit : les.

[5] Manuscrit : traite.

[6] Manuscrit 532 de la bibliothèque Mazarine, fol. XII v°.

[7] Manuscrit : Craple.

vraiement ke Dieus en a souffert le destruction pour [1] les oribles pechiés de le terre. Et el tans que cele tere fu destruite (1291), fu chis livres commenchiés a translater, et en cele meisme anée. »

Après ces citations, qui ont marqué la date de l'ouvrage de Guyart Desmoulins, je passerai à la description d'un petit nombre de manuscrits, choisis parmi ceux qui nous ont le mieux conservé l'œuvre authentique de notre auteur.

Nous possédons un seul bon manuscrit picard de la *Bible historiale* : c'est le manuscrit 532 de la bibliothèque Mazarine; il ne paraît pas antérieur au règne de Charles VI, et il porte les armes d'un chevalier du xve siècle, Antoine de Crèvecœur. Il commence, sans préface, par la table des livres de la Bible. Les «incidens» sont écrits en marge «de plus delie letre». Après l'Harmonie évangélique, on lit les Actes, commençant par les mots : «O tu, Theophilus», et divers morceaux qui seront étudiés plus loin. Le manuscrit est fort beau et ses miniatures paraissent appartenir à l'école flamande.

On trouve encore des parties picardes dans le manuscrit 152 du fonds français, qui est comme échiqueté de morceaux français et picards. Les scribes qui l'ont copié étaient Picards, car les livres mêmes qui sont écrits en français sont plusieurs fois terminés par une rubrique picarde. Le manuscrit, qui est de plusieurs mains, est daté par deux fois de 1347; sur les marges du deuxième livre des Machabées, un contemporain, frappé du triste spectacle de la prise de Calais (1347), a écrit deux fois à la pointe : «Calais. Nota.» Le manuscrit n'a pas moins de 414 miniatures. L'œuvre de Guyart Desmoulins, qui comprend l'Harmonie évangélique et les mêmes petits morceaux qui terminent le manuscrit de la bibliothèque Mazarine, est accompagnée des Actes, commençant par les mots : «O tu, Theophilus», et d'un certain nombre de livres, empruntés à la version du XIIIe siècle.

[1] Manuscrit : par.

La préface de Guyart Desmoulins est conservée, dans un dialecte picard qui n'est pas sans mélange, par le manuscrit *fr.* 160, qui paraît de la première moitié du xive siècle et qui tient de près aux manuscrits 152 et 155. Le manuscrit, qui est une Bible historiale complétée, est écrit entièrement en français, à l'exception des premiers mots.

Le manuscrit *fr.* 155 est également écrit tout entier en langue française; il contient l'œuvre de Guyart, déjà traduite en français et fautive, mais conservée dans sa forme primitive, telle qu'elle a composé l'édition de 1297. M. l'abbé Trochon [1] a déjà fait remarquer l'importance de ce manuscrit. Il contient, après les Rois, les «Paraboles Salemon molt abregies». On y voit, après l'Harmonie évangélique, les Actes selon la Bible et selon les Histoires, et, en marge, une note qui fait allusion «à la généalogie, aux traités de la Croix et de Judas le traître, et à la Vie de Pilate.» A la fin se trouve, sous la même couverture, un autre manuscrit, mais qui a probablement été fait pour être relié avec celui-ci; il contient, comme le manuscrit 152, l'Apocalypse avec la glose et avec la préface : «Sainz Pols li Apostres». Le manuscrit est beau; il a été écrit au commencement du xive siècle; il provient de la Chambre des comptes de Blois.

Les «Paraboles Salemon moult abregiez (elles n'ont nul titele)» se lisent également dans un manuscrit du xve siècle, du reste sans valeur et sans beauté, qui comprend le commencement de la *Bible historiale*, et qu'on trouve, sous le numéro 302, dans la bibliothèque de Sir Th. Phillipps, à Cheltenham; il a appartenu à Geoffroy Rogier, écuyer.

La Bible d'Édouard IV, dont un volume est perdu, occupe les numéros 18 D IX et X et 15 D I du vieux fonds royal au *British Museum.* C'est un des plus beaux manuscrits que l'on puisse voir. Nous ne dirons pas un mot des grandes et admirables peintures flamandes qui le décorent. Le volume IV a été fait à Bruges en 1470 par ordre d'Édouard IV, et, chose singulière,

[1] *Essai sur l'Histoire de la Bible dans la France chrétienne au moyen âge*, Paris, 1878.

le volume II est daté de 1479. Ce manuscrit royal, récent, comme on le voit, contient néanmoins un texte ancien, car on y trouve l'œuvre de Guyart sans aucune addition, avec les Actes selon la Bible et selon les Histoires; mais le texte de ce dernier livre paraît différent de celui des deux autres manuscrits que nous en avons.

La Bible des De Croy est conservée à la Bibliothèque d'Iéna. Elle porte le nom du parrain de Charles-Quint, Charles de Croy, et paraît avoir été décorée pour le père de ce seigneur, Philippe de Croy, qui mourut en 1482. Elle est désignée par la lettre D dans le travail de M. Reuss. Notre maître a bien voulu la faire venir à Strasbourg, malgré son volume immense, et l'étudier à nouveau pour nous. Ce manuscrit présente au lecteur étonné, après les préfaces de Guyart Desmoulins, les premières pages de la Genèse avec la glose, d'après la version du XIIIe siècle, puis l'œuvre de Guyart jusqu'à l'Harmonie évangélique, avec une note sur le traité de la Vraie Croix. Le *grand Job*, le Psautier et les Livres sapientiaux y sont intercalés immédiatement après les livres des Rois. A la fin, on lit l'Apocalypse et les Prophètes, ceux-ci d'après la version du XIIIe siècle. Ce manuscrit, récent et incorrect, n'en a pas moins une réelle valeur.

Enfin, la perle des manuscrits de Guyart, au point de vue du texte, est la Bible 19 D III du *British Museum*. Elle est datée de 1411 et a été copiée par un chanoine de l'abbaye de Clairefontaine, au diocèse de Chartres. On y trouve une Bible de Guyart à peu près complète, puisqu'il n'y manque que des appendices insignifiants, et qui montre, à côté des Actes des apôtres, signés du nom de «sire Guiart des Moulins», les traités apocryphes que nous savions avoir été traduits par Guyart Desmoulins, et que nous ne pouvions trouver nulle part. Un certain nombre de livres de la Bible du XIIIe siècle sont intercalés dans cette *Bible historiale*, la seule complète qui soit entre nos mains.

C'est avec une véritable satisfaction que nous avons donné le catalogue des manuscrits primitifs de la *Bible historiale*. Ils nous permettront de donner la description rapide, mais complète,

de l'intéressant ouvrage de Guyart Desmoulins, et de citer les textes dans la langue même de l'écrivain picard.

Notre première préoccupation, en effet, doit être de rechercher le texte d'après lequel l'ouvrage de Guyart doit être cité et devrait être, s'il y avait lieu, imprimé. Disons sans retard que jamais sans doute un manuscrit éloigné de cent ans de l'original n'a reproduit plus exactement l'orthographe de l'auteur que ne fait le manuscrit 532 de la bibliothèque Mazarine.

Nous avons l'avantage de posséder une collection fort étendue de chartes de la ville d'Aire contemporaines de notre livre (1241-1298); elles ont été publiées par M. de Wailly et commentées par ce maître. Parmi elles, deux chartes du mois de juillet 1295, postérieures de cinq mois seulement à l'achèvement de la *Bible historiale,* émanent de Guyart Desmoulins. Or voici le résumé des observations de M. de Wailly sur la langue de la ville d'Aire[1] : «Les principaux caractères du dialecte des chartes d'Aire sont les articles féminins *li* et *le,* les pronoms féminins *le, me, se,* l'emploi du *k,* du *c* dur et des lettres *ch* dans des mots où d'autres dialectes n'usent pas des mêmes formes orthographiques.» Tous ces caractères, sauf peut-être l'emploi du *k,* qu'on rencontre au reste quelquefois, sont constants et exclusifs dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine. Le langage est absolument identique. On dirait que M. de Wailly a pris pour type notre manuscrit.

Nous pouvons nous rapprocher encore davantage de l'orthographe du doyen d'Aire. M. de Wailly a relevé deux fois, dans les deux actes dictés par Desmoulins, la forme singulière *le u,* c'est-à-dire, suivant les règles de l'orthographe picarde, *là où,* pour *où;* cette locution est écrite en un seul mot : *leu.* Le terme *leu* (écrit une seule fois *lau*) est fréquent dans notre manuscrit. Certes, il y a des différences entre notre texte et les chartes de Guyart, mais elles ne sont rien en comparaison des ressemblances. J'en donnerai la preuve en citant, non pas les formes qui se

[1] *Mémoires de l'Académie,* t. XXVII, 1re partie (1874).

rencontrent à la fois dans les chartes et dans la *Bible historiale*, mais au contraire toutes celles qui diffèrent dans la *Bible historiale* et dans les chartes de Guyart Desmoulins :

CHARTES DE GUYART.	BIBLE HISTORIALE.
Ame.	Arme.
Doient.	Doivent.
Ensi.	Enssi.
Esperit.	Esprit.
Jakes.	Jaques.
Sengneur.	Seigneur.
Souffisamment.	Souffisaument.

Voilà toutes les différences que nous avons trouvées entre les extraits de la *Bible historiale*, que nous avons sous les yeux, et les deux chartes de Guyart. La démonstration de la parfaite identité d'orthographe des deux textes nous semble complète. Il n'est pas nécessaire de la pousser plus loin.

Les caractères de la langue picarde se rencontrent encore, mais moins fidèlement reproduits, dans la courte préface citée plus haut et qui, seule, dans le manuscrit *fr.* 160, a conservé le dialecte picard.

Ce n'est pas tout. L'œuvre authentique de Guyart Desmoulins est suivie, dans notre manuscrit 532, du livre des Actes et de divers fragments qui y ont été ajoutés (par ordre de Guyart ou en dehors de lui, peu importe). Or nous y remarquons ceci : Le dialecte des Actes est picard, mais il ne semble pas avoir la pureté des textes qui précèdent. On n'y trouve pas les caractéristiques du langage d'Aire, non plus que la forme *le u*, si fréquente dans la Bible de Guyart. On reconnaît bien du français traduit en picard; ainsi le cas régime de *Jaques* est *Jaque* et non *Jaquemon*. Les morceaux qui suivent (les Lamentations, la Généalogie et le Prologue de saint Jean) sont d'un langage encore plus mélangé, ainsi que l'extrait du livre de Daniel, qui est à la fin. Ces observations confirment les assertions avancées plus haut.

Le manuscrit *fr.* 152, quoique picard, est incomparablement

plus éloigné, à tous égards, du dialecte de la ville d'Aire. Nous n'attacherons donc aucune importance, au point de vue de la langue, à ce manuscrit.

Nous pouvons dès maintenant analyser et décrire l'œuvre primitive de Guyart Desmoulins, telle qu'elle est contenue, pour sa plus grande partie, dans le manuscrit de la bibliothèque Mazarine. Ce manuscrit ne comprend pas les préfaces de la deuxième édition, qui sont datées de 1297; il serait donc possible que nous eussions à y reconnaître l'édition originale de 1295.

En tête du livre se lit une table que voici :

« Che sont chy apres li livre hystorial de le Bible qui en cest livre sont translaté et (*sic*) tout par Hystoires les escolastres :

« Prumierement est en cest livre translatés li livres de Genesis;

« Et puis Exodes, Levitiques, li livres de Nombres, Deuteronomes;

« Li livres de Josué;

« Li livres des Juges;

« Les quatre livres des Rois;

« Les Paraboles Salemon;

« Li livres Job;

« Li livres Thobie et Jheremie et Ezechiel;

« Li livres Daniel, li livres Susane et les hystoires qui apres vienent;

« Li livres Judich et les hystoires qui apres vienent, si com vous les trouverés;

« Li livres Hester et les hystoires qui apres vienent, si com vous les trouverés;

« Li deux livres des Macabeus;

« L'istoire euwangelique et les Euvangiles. »

L'ouvrage commence par un prologue fort curieux, imité de Comestor, sur le *triple sens* de l'Écriture sainte. Il a été reproduit par M. Reuss :

« En palais de roi et d'empereour apartient a avoir III mansions, ch'est a savoir auditoire ou consitoire, el quel il fait ses jugemens et donne a chascun sen droit, chambre en lequele il repose, et chenaille (*cenaculum*) ou sale en lequele il donne ses mengiers. En cheste maniere nos empereres, qui commande as vens et a le mer, a le monde pour auditoire, el quel toutes choses sont faites a sen commandement et a sen doignement, » etc. Cette salle (c'est la sainte Écriture), dit l'auteur, a trois parties : fondement (c'est l'histoire), paroi (l'allégorie) et couverture (la *tropologie* ou explication morale). . . Après cette introduction, le récit de la Genèse commence avec ces mots : « Au commenchement crea Dieux le chiel et le terre; li terre estoit vaine et vuide, et tenebres estoient sour le fache d'abisme, et li Esperis Nostre Seigneur estoit portés sour les ewes. » Aussitôt après ces mots, qui ne sont nullement traduits de Comestor, mais de la Bible, on lit : « *Hystoires sour ceste partie devant dite de Genesim.* Au commenchement fu li Fieux [1], et li Fieux estoit li commenchemens par lequel et el quel li Peres crea le monde. Li mondes est dis en IIII manieres, » etc. Comme on le voit, l'ouvrage de Guyart est, dès le commencement, une juxtaposition de la *Bible* et de l'*Histoire.* Voici, comme exemple de la manière dont la Bible est traduite, les dix commandements (fol. 36) :

« Je sui Nostre Sires tes Dieux, qui te menay hors de le terre d'Egypte et de le maison de servage. N'aies mie aultres dieux que mi. . . Ne fai nules ydoles. . ., et si ne fai nule sanlanche du chiel la deseure ne de le tere cha desous ne des coses qui sont es ewes, et ne les aeure mie. . . Je sui Nostre Sires tes Dieux, fors et jalous, et visitans les pechiés des peres sour les fieux tressi en le tierche et quarte generation de cheux qui me heent, et faisans misericorde a cheux qui m'aiment et guardent mes commandemens. . . Tu ne prenderas mie le non de ten Dieu en vain. . ., car Nostre Sires ne laissera mie sans vengier celui qui juerra le non de Nostre Seigneur sen Dieu pour nient.

[1] C'est-à-dire : le Fils.

Souviegne toi de saintefiier et guarder le jour de samedi. Tu ouverras vi jours en le semaine, et li vii[me] jour du sabbat Nostre Seigneur ten Dieu ne feras tu nule oevre, ne tu, ne tes fieux, ne te fille, ne tes sergans, ne t'anchiele, ne tes chevaux, ne nus estraignes qui soit en te maison. Car en vi jours fist Dieux le chiel, le terre et le mer, et toutes les coses qui ens sont, et se reposa au vii[me] jour, et pour chou beni Dieux le jour de samedi et le saintefia... Honneure ten pere et te mere, que tu aies longhe vie sour tere, et Nostre Sires tes[1] Dieux le te donra... Ne fai mie ochision... Ne fai mie fornication... Ne fai mie larrechin... Ne di mie contre ton proisme faus tesmoignage... Ne convoite mie le maison ten voisin..., ne desire mie se feme, ne sen sergant, ne s'anchiele, ne sen buef, ne sen asne, ne nule cose qui sien soit... »

Cette traduction, comme on le voit, n'est pas sans une certaine saveur originale et personnelle qui est propre au caractère de Guyart. Nous avons en lui, en effet, tout autre chose qu'un simple *latinier,* qu'un de ces traducteurs esclaves comme l'histoire de la Bible nous en a tant fait connaître. Guyart Desmoulins s'est bien inspiré de l'esprit de l'*Histoire scolastique,* un des livres les plus originaux du moyen âge. Il choisit, il change, il ajoute, et, pour ne parler que du commencement, les premières pages de sa Genèse sont un véritable légendier, un trésor de la mythologie biblique du moyen âge. Les livres qui suivent la Genèse présentent beaucoup moins de traits curieux. On va lire un exemple de la cosmographie du Maître en histoires, telle que Desmoulins se l'approprie (fol. 2 v°) :

« Et est li solaus (*sol quasi solus lucens*) apelés solaus ausi com seus luisans, car il luist seus. Et li lune (*luna quasi luminum una*) est apelée lune ausi com des lumieres une. Li solaus et la lune sont apelé grant luminaire pour le grandeur qu'il ont es corps et en lumiere, et en regart des estoiles. Car il sont si grant c'on

[1] Manuscrit : te.

dist que li solaus est viii fois plus grant que li terre. Et si dist on que lune est plus grande que li terre. Par le lune et les estoiles vaut Dieux enluminer le nuit, qu'elle ne fust trop laide, et pour chou que chil qui vont par nuit, si com maronnier et autre erreur de nuit, euscent aucune clarté. Et encore luisist si cleire nue, devant dite el secont capitle, nequedent ne fu mie li solaus fait sans raison. Car elle avoit petite clarté et nient souffissant, et par aventure n'enluminoit elle fors que les [1] hautes coses par le monde, si com le chiel et le firmament, ausi com les estoilles ne font ore. On quide que chelle nue, quant li solaus fu fais, s'en repaira en le matere dont elle fu faite, ausi com fist li estoille qui aparut as iii Rois, et li coulons qui apparut el baptesme Jhesucrist en lieu de Saint Esprit, ou qu'elle est tous jours avoec le soleil et le compaigne... »

La Genèse est suivie des mêmes livres que dans la Bible et dans les *Histoires*. On lit au folio 128, dans le texte même du 4e livre des Rois, au chapitre «de la chetivoison des x lignies», cette note : «Mais l'istoire de Tobies tracterons nous apres le fin du quart livre des Roys.» Tel est en effet l'ordre suivi par Comestor, mais Desmoulins ajoute au texte du Maître des histoires cette glose : «Jou qui chou translatai, n'ai mie mis l'istoire de Thobie tantost apres le fin du quart livre des Rois. Ne adont doit ele tantost apres aler selonc Hystoires. Mais j'ai mis entre le quart livre et l'ystoire de Thobie les Paraboles Salemon molt abregies et le commenchement et [2] le fin de Job, qui molt est beaus, et les Paraboles sont tout proverbe. Car cist doi livre des Paraboles et de Job gisent en le Bible devant l'ystoire de Thobie, et pour chou les ai jou chi mis devant..., en tel ordene qu'il gisent en le Bible, pour le bonté et le biauté d'aux.» Une note analogue se lit au folio 135, à la fin du quatrième livre des Rois. Je ne sais en quelle Bible Guyart a trouvé les Proverbes et le livre de Job avant le livre de Tobie, mais, quoi qu'il en soit, on trouve ici, aussitôt après les Rois et avant le livre de Tobie, les

[1] Manuscrit : queles. — [2] Manuscrit : en.

livres qui viennent d'être annoncés : « *Chi s'ensievent les Paraboles Salemon molt abregies.* Les Paraboles Salemon fil David, roy d'Ysrael, pour savoir sapienche, » etc., puis au folio 138 le Petit Job : « En le terre de Hus fu uns hom. . . » Les « Paraboles molt abregies » se trouvent, à cette place, dans deux manuscrits seulement, dans le nôtre et dans le manuscrit *fr.* 155 ; elles se lisent, dans le manuscrit de Cheltenham, après le livre d'Esther. Quant au « Petit Job », ce n'est qu'un résumé du livre de Job, qui n'occupe que deux pages. Le livre de Tobie se termine ainsi (fol. 142) : « *Chi fine li livres de Thobie.* Or alons avant et repairons a l'ystoire de le chetivison de Jherusalem, dont nous avons parlé en le fin du quart livre des Roys. . . Car nous, pour traitier l'ystoire de Thobie en sen droit ordene, issimes de no matere qui en le fin du quart livre des Roys estoit de la chetivison de Judée. Mais chi revenons nous a no matere. Apres le destruction[1] du temple et de le cité, ainsi que Jheremies li prophetes en traicte, continue Jheremies l'ystoire en teil maniere : Quant Nabugodonosor li roys de Babiloine eut fait Godolie souvrain sour les Juis, etc. Et apres chou traicterons nous en leur lieus l'ystoire Judith et l'ystoire Hester. » Ce résumé de Jérémie et des Prophètes commence par l'histoire du meurtre de Gédalia : « *De le mort Godolie selone le Bible et Hystoire.* Quant Nabugodonosor, » etc. Après le livre de Judith et les « histoires » vient le livre d'Esther, suivi des « histoires », dont la première est celle du roi Ochus, et introduit par la note suivante : « *Chi fine li livres Judith.* Chi commence li livres Hester le royne. Chis livre Hester n'a nulle titele, mais apres le fin du livre Hester a diverses histoires qui sont contenues sour le livre Hester, si com du roy Ochum et des aultres, le u vous trouverés les titeles la u les titeles des aultres livres sont escriptes. »

Le premier livre des Machabées n'est nullement emprunté à l'*Histoire scolastique;* c'est une traduction libre de la Vulgate, dans laquelle sont insérées des gloses tirées du Maître en his-

[1] Ce mot est copié deux fois.

toires. Ce livre commence ainsi (fol. 165): «Apres chou que li fors roys Alixandres de Machedoine, fieux le roy Phelippe, qui premiers regna en Grece, fu issus de le terre Sethin et eut conquis Daire le roy de Perse et de Mede, il fist molt de grans batailles et prist les fortereches de toutes gens et ochist les roys de terre et passa tressi a le fin de toute le terre et conquist les richoises de toutes gens. . . » Le deuxième livre commence (fol. 176 v°) par ces mots : «Chi commenche li secons livres des Machabeus, selonc chou qu'il est en Histoires. Car li commencemens du secont livre est plus cleirs et plus legiers a entendre qu'il ne soit en le Bible, et pour chou l'ai jou chi mis tout entir, ainsi com il gist en Histoires. Car il en sera mieux entendus que selonc chou qu'il gist en le Bible. Et dont apres venrai jou au secont livre et poursievrai me matiere selonc le Bible a cest cappitle : Au temps que li saincte cité de Jherusalem estoit habitée des Juifs en toute pais, et cetera.

«Si com li Maistre dist en histoires, li secons livres des Macabeus n'est mie histoire, mais recapitulations et repetitions de l'istoire... *Chi fine li recapitulation du premiers livre des Machabeus, et toute li histoire d'aus.* »

Les Machabées sont suivis, au folio 183, de l'«Histoire évangélique». Par là il ne faut nullement comprendre, comme on pourrait être tenté de faire et comme ont fait fréquemment au moyen âge les rédacteurs des Tables de la Bible [1], l'Harmonie des Évangiles. C'est, au contraire, un extrait des récits historiques, en partie empruntés à Josèphe, que Comestor insère à la fin de la récapitulation des Machabées, et le vrai titre en devrait être : «le Commencement de l'Histoire évangélique.» En voici, en effet, l'introduction : «Chi fine li recapitulation du premier livre des Machabeus. Alons avant a l'istoire de Jehan le fil Symon frere Judas le Machabieu qui fu sournommés Hyrcans, liquele histoire de Jehan est contenue sour l'istoire euvangelique et est commen-

[1] «L'ystoire evangeliste qui est dit le Nouvel Testament.» Cela se lit dans presque toutes les Tables.

chemens et fondemens du commenchement de l'istoire euvangelique, c'est des Euvangilles et de le venue Nostre Seigneur Jhesu Crist.

« *Comment Jehans Hyrcans sievi Tholomée Abobi qui Symon sen pere et ses II freres avoit ochis.* Aprez le mort Symon, » etc.

(Fol. 188) : « *Chi commenchent li Euvangille en le maniere que li maistres en traitte en Histoires*... Or voeil jou ces Evangilles translater en rommans en le maniere que li maistres en traicte en Histoires. . . Si ai le texte de le partie del Evangille escript premierement de grosse lettre et puis chou que li maistres en dit sus en Histoire, de delie lettre. Et se je truis pau a exposer sour le partie del Evangille, jou l'expose en gloze, et se g'i truis molt a exposer, g'i l'expose en ordene aprez le texte, de plus delie lettre, ainsi comme vous verrés el traictiet, le u Dieux me voeille aidier. » Telle est la préface de l'Harmonie évangélique; on voit qu'elle n'est pas simplement traduite de l'*Histoire scolastique,* mais que la Bible et l'Histoire s'y répondent. Elle commence ainsi : « De le conception Jehan Baptiste selonc Luc. *La*[*tine*] : *Fuit in diebus Herodis.* Pour chou que molt se sont efforchiet de raconter les coses qui en nous sont acomplies. . . » Un esprit aussi amateur de fables a dû se plaire à emprunter à l'Histoire scolastique et à toutes les sources de la légende les curieux récits dont le moyen âge aimait à illustrer l'Évangile. On va lire l'histoire de la crèche; sauf un seul mot, elle ne se trouve pas dans le livre de Comestor :

« . . . Li povre ne pooient trouver [1] ou osteler en le cité pour le grant plenté du pule qui estoit venus en Bethleem a le description du monde. Si ostela Joseph avoec Marie en ung lieu c'om appelloit dyversoire, qui deseure estoit couvers aussi com une halle sans parois, et estoit cil dyversoires en ung commun trespas ouquel li bourgois s'assanlerent a parler ensanle et a juer es jours de feste, ou il s'i tournoient a le fois pour le destemprement de l'air. En cel lieu avoit par aventure fait Joseph une

[1] Manuscrit : ou trouver.

crebe a sen asne et a sen buef qu'il menoit avoecques lui, si mist ens l'enfant Jhesum (Uns incidens en Histoires : On dist que li fains sour coi Jhesus gut en le crebe est a Romme, et le porta li royne Helaine, et est en l'eglyse Saincte Marie Majour...)..., et es paintures des eglyses, qui sont aussi com livre as laies gens, voit on souvent paint l'enfant Jhesum gisant en le crebe entre le buef et l'asne (fol. 189). » Voici le Notre-Père « selonc Mahieu » (fol. 199 v°) : « Nos Peres qui es es chieux, tes nons soit sainctefiés. Tes regnes vieigne. Te volentés soit faicte en terre aussi com el chiel. Donne nous hui pain supersubstantial. Et nous laisse nos detes, aussi com nous les avons laissiet a nos deteurs. Et ne nous maine en temptation, mais delivre nous de mal. Amen. »

Nous allons reproduire la parabole de l'Enfant prodigue (fol. 211) :

« De rechief uns hom eut II fieux, et li plus jones dist au pere : Done me me partie de men avoir. Et li peres parti tantost a ses enfans. Et en pau de jour aprez, assanla li plus jones tout sen avoir, si s'en ala hors du païs molt loing, et despendi tout sen avoir en mauvaise vie et orde et en luxure. Quant il eut tout despendu, une grant famine vint el païs le u il habitoit, si commencha a avoir disette. Dont se lieva il pour servir a ung bourgois du païs, et il le mena en une sieue villette garder et paistre ses porcheaus, et li chetis par grant famine convoitoit a emplir sen ventre de le viande que li porchiel mangoient, mais nulz ne l'en donnoit. Dont revint il a lui meisme, si dist : Ha las, com grant plenté de sergans il a en le maison men pere, qui habondent en grant plenté de pain, et je peris chi de faim ! Je m'en irai a men pere et lui dirai : Peres, j'ai pechiet ou chiel et par devant ti, je ne sui mie dignes d'estre appellés tes fieux, fai me en te maison aussi com ung de tes sergans. Dont s'en ala il a sen pere, et ainsi qu'il estoit encore auques loing, ses peres le vit venir, si le connut, si en eut grant pité et courut a lui et chaï sour sen col et le baisa. Dont lui dist ses fieux : Peres, j'ai pechiet ou chiel et par devant ti, je ne sui mie dignes d'estre

appellés tes fieux. Dont dist li peres a ses sergans : Apportez tost avant une nueve reube, si le vestés et lui mettés ung anel ou doit et cauchemente en ses piés, et amenés ung veel encrassiet et l'ochiés, si le mangerons a joie. Car mes fieux qui estoit mors est ravesquis, il estoit peris, ore est trouvés. Lors alerent il mangier a grant feste.

« Li aisnés fieux du preudomme estoit as camps, et ainsi com il en revenoit et il approcha le maison sen pere, il oi les festes et les caroles et les estrumens. Dont appella il ung des sergans sen pere, si lui demanda que c'estoit, et cil lui dist : Tes freres est venus, si a tes peres ochis ung cras veel et lui fait grant feste, de joie qu'il le ra sauf et sain. Dont en eut cil grant desdaing, si ne vaut entrer en le maison sen pere. Lors issi li peres, si vint a sen fil et lui commencha a priier qu'il entrast ens. Mais cil lui respondi et dist : Je t'ai par tant d'ans servi, ne onques ne trespassai tes commans, et si ne me donnas onques une seule chievre pour mangier avoec mes amis. Mais tes fieux est ore venus, qui tout le sien a despendu en bordiaus, si lui faites grant feste et lui as ochis ung veel encrassiet ! Li peres lui dist : Beaus fieux, tu ies tous jours avoecques mi, et tout quanques j'ai est tien. Mais il convient esjoïr et faire feste, car tes freres qui estoit mors est ravesquis, il estoit peris, ore est revenus. »

Citons encore la parabole du Mauvais riche (Luc, XII, 16, fol. 213) :

« Uns riches homs avoit une fois molt grant plenté de garisons en terre, si se pensa et dist en lui meisme : Que ferai jou ? Car je n'ai ou je puisse mettre toutes mes garisons. Et puis redist a lui meisme : Je sai bien que je ferai. J'abaterai mes graignes, si ferai assés plus grandes, si metterai ens tous mes biens, et dirai a m'arme : Arme, tu as assanlé molt de biens de molt lonc tamps, or te repose et boi et mangüe et soies a aise. Dont lui dist Dieux : Ha ! sos chetis ! je prenderai t'arme en ceste nuit, et a qui seront li bien que tu as assanlé ? Je vous di que ainsi est il de ceulx qui font les grans tresors et ne sont mie riche en Dieu. »

Il faut renoncer à citer ici un grand nombre de légendes, curieuses et naïvement contées, qui sont empruntées à Comestor. Mais Guyart Desmoulins ne s'est pas interdit d'ajouter à son modèle. C'est ainsi que nous lisons, au folio 232 de notre manuscrit, en glose : « Sour cest pas dient aucun que quant li Juifs puent tenir en secré un enfant crestiien sour le jour du grant venredi, il le cruchefient ou ochient, de coi on disoit c'un pau de tamps devant chou que cilz livres fu translatés en rommans, Gui[1] avoient cruchefiiet ung enfant crestiien sour le jour du grant venredi en secré et l'avoient geeté en ung puch a tout le crois, et que Dieux faisoit pour l'enfant miracles, et ceste cose devoit estre avenue en Alemaigne[2]. » Guyart a ses sources personnelles et même locales; nous lisons, par exemple, au folio 191 v°, cette glose : « On list en une legende des Innocens que les meres des Innocens furent martyres. Et i list on ainsi. . . Ceste cose dist sains Pierres evesques de Teruwane, en ung sermon qui ainsi commenche : *Zelus quo tendat, quo prosiliat livor.* » Pierre de Doy fut évêque de Térouanne de 1229 à 1251; on se souvient qu'Aire était située dans le diocèse de Térouanne.

L'Harmonie évangélique est suivie, dans notre manuscrit, des Actes des apôtres. Cette traduction des Actes, empressons-nous de le dire, n'est pas de Guyart. Elle commence ainsi (fol. 237 v°) : « O tu, Theophilus, j'ai parlé des coses que Jhesus commencha a faire en son tamps, c'est a dire quant il fu el siecle corporeilment. . . » Ce texte est celui de la version du XIIIe siècle; on y reconnaît facilement un texte français traduit en dialecte picard. Après les Actes, on lit, au folio 249 v°, les Lamentations de Jéré-

(1) Manuscrit : qui.

(2) L'accusation d'employer du sang chrétien pour les rites de la Pâque se rencontre fréquemment dans l'histoire des Juifs du moyen âge. A une certaine époque, il n'y a presque pas d'année où elle ne se produise en quelque lieu de l'Allemagne. Cependant elle apparaît déjà en Angleterre en 1145, et en 1171 à Blois (voy. Robert de Thorigny à cette date). Peut-être le passage de la *Bible historiale* se rapporte-t-il à l'histoire du jeune Werner, de Wesel (Baronius, *ad ann.* 1287, n° 18; *Acta Sanctorum*, 2e volume d'avril, p. 697; Bœhmer, *Fontes*, II, 538). Le fait est de 1287, et il a eu un grand retentissement (communication obligeante de M. Isidore Loeb).

mie («Comment siet la chité seule...?»), puis la Généalogie de Jésus-Christ d'après saint Matthieu (fol. 251 : «Chi commenche des parens Nostre Seigneur Jhesu Xprist. Li livres de la generation Jhesu Crist, filz David... »), le commencement de l'Évangile selon saint Jean (*ib.*, v° : «La parole estoit au commenchement, et celle parole estoit envers Dieu, ce est en la connissance de Dieu le Pere... »), enfin, au folio 252, le Cantique des trois jeunes gens dans la fournaise (Daniel. III, 51-90 : «Lors, loant et benissant Nostre Seigneur...») et les chapitres VIII à XII de Daniel, contenant les visions du prophète. Ces morceaux sont tous pris dans la version du XIIIe siècle; leur langage est mélangé de français et de picard; ils se retrouvent dans le manuscrit *fr.* 152. Le manuscrit primitif contenait, après ces fragments, un texte important dont la trace est conservée. On lit, en effet, au folio 231, dans une glose qui explique le mot *Corbanam* : «Querez en le fin du livre aprez le Genealogie et le traitiet de le Crois, le Vie Pylate.» et au folio 234 : «En le fin de cest livre, aprez le Genealogie et aprez les traitiés de le Vraie Crois et de le Vie Judas le traiteur, trouverés vous le Vie Pylate [1].» Nous retrouverons tout à l'heure ces curieux traités. Nous devons, pour le moment, tirer de ces deux notes les conclusions que voici : S'il est vrai, comme nous le croyons, que les traités en question soient de Guyart Desmoulins, on ne peut se refuser à reconnaître que les notes qui y renvoient sont du même Guyart; or elles visent également les fragments de la fin; il est donc constant que Guyart a connu la version du XIIIe siècle et en a fait usage dès l'origine pour compléter son livre. La note du manuscrit 155, insérée dans les Actes authentiques de Guyart, suffit également à rendre probable que la version

[1] Dans le manuscrit *fr.* 155, au folio 181 v°, en marge, on lit, dans les Actes, après de longs développements sur Pilate : «Querez en la fin du livre, apres la Genealogie et les traitiez de la Croiz et de Judas le traiteur, la Vie Pilate.» Le manuscrit d'Iéna met à la fin de l'Harmonie évangélique cette note : «Cy fine l'istoire evangelique. Notez que cy apres sont delaissez a transcripre la Genealogie, les traictiez de la Vraie Croix et de la Vie Judas le traistre et de la Vie Pilate..., pour ce que le translateur finit le livre a l'Istoire evangelique.»

originale des Actes des apôtres par Guyart Desmoulins a figuré dans la première édition de la *Bible historiale,* aussi bien que dans la seconde, à côté des apocryphes traduits par Guyart.

Mais d'où vient que notre manuscrit n'a pas les préfaces que tout le monde connaît? Nous remarquerons que ces préfaces contiennent la date de 1297, et qu'elles conservent le souvenir d'une édition précédente, datée de 1295, qui n'avait, naturellement, pas les préfaces. Pourquoi n'aurions-nous pas dans notre manuscrit, sauf l'omission des apocryphes et la substitution des Actes français aux Actes de Guyart, la première édition de la *Bible historiale,* l'édition de 1295? Le manuscrit *fr.* 152 et la Bible d'Iéna, étudiée par M. Reuss, ne seraient peut-être, en ce cas, pas autre chose que des débris altérés de cette première édition sans préfaces.

Quant aux manuscrits qui paraissent représenter la seconde édition de la *Bible historiale,* l'édition avec préfaces, nous n'en avons à citer ici que trois, les manuscrits *français* 155 et 19 D III, et la Bible d'Édouard IV (15 D I, etc.); il est vrai que leur valeur est considérable. Ils sont le type d'une famille innombrable, qui comprend toutes les *Bibles historiales complétées.* Nous avons cité, au commencement de ce chapitre, la préface de Guyart; voici, d'après le manuscrit *fr.* 160, les premiers mots de la traduction du prologue de Pierre Comestor. Le dialecte picard de notre manuscrit est malheureusement fort altéré :

« A hounerable pere son chier seigneur Guillaume, par le grasce de Diu archevesque de Sens, Pierres, sers Jhesucrist, prestres, deeins de Tret Treves (*sic*), bonne vie et bonne fin . . . » Comment expliquer l'étrange et énorme faute qui se rencontre dans le plus grand nombre des manuscrits? Guyart avait-il d'abord écrit : « doiien de *Treces* », c'est-à-dire de Troyes? Peut-être, s'apercevant de son erreur, s'est-il arrêté au milieu du premier mot, mais pour y substituer, par un contresens dont on ose à peine l'accuser, le nom de *Trères.* Les copistes n'ont pas remarqué que le premier mot, « *Trec* », était exponctué, et ils ont, par une troisième erreur, copié les deux mots bout à

bout. En tout cas, on a copié universellement *Trèves; Tret Trères* se lit dans vingt-deux manuscrits, *Tret* dans un seul (*fr.* 15393).

L'épître de Pierre Comestor est suivie d'une note que voici en abrégé, d'après le manuscrit *fr.* 155 : « En ceste maniere, je, qui cest ouvrage. . . translatai, . . . n'i ai ajousté, ains ai poursuivi cest saint mestre en histoires en toutes les choses qui en roumans doivent estre par raison translatées. . . (en rouge :) Ci doit on savoir que je ai translaté les livres historiaus de la Bible selonc le texte de la Bible et selonc les Histoires les escolastres. . . » L'auteur explique que le texte est écrit « de grosse lettre » et les gloses ou *incidents* « de plus deliée lettre i poi ». Pour nous, sans vouloir aucunement refaire l'étude que M. Reuss a consacrée à la méthode du traducteur, nous devons nous demander s'il est vrai que Guyart, comme lui-même l'affirme, n'a rien ajouté à l'œuvre de Comestor, et nous devrons répondre que jamais une assertion n'a été moins conforme à la vérité. L'auteur, au contraire, a pour méthode de mettre en regard la *Bible* et l'*Histoire,* et là même où il traduit l'*Histoire scolastique,* il s'en éloigne sans cesse, ajoute et retranche sans scrupules, et partout traduit librement. Certains livres, tels que le premier livre des Machabées, n'ont rien de l'œuvre de Comestor, sinon quelques notes. Dans l'Harmonie des Évangiles, Desmoulins se tient exactement au texte de la Bible, mais il suit l'ordre de l'Histoire évangélique du doyen de Troyes, en insérant dans le texte biblique de longues gloses dans lesquelles on reconnaît l'influence de son auteur. L'Histoire scolastique n'est pas même sa seule source. C'est ainsi qu'on lit, après le chapitre où Jésus pleure sur Jérusalem : « Je qui ce translatay veuil cy mectre l'exposicion de ceste Euvangile devant dicte. Car le maistre ne parole riens en Histoire comment la cité de Jherusalem fu destruite pour la mort Nostre Seigneur Jhesucrist. Si le mectray cy selonc ce que Josephus le dit ou compte. . . » En un mot, Guyart Desmoulins est presque autant un traducteur de la Vulgate que de l'Histoire scolastique, et nul plus que lui n'a le droit de figurer dans le nombre des traducteurs de la Bible. La suite de ce chapitre continuera à le prouver.

Nous avons hâte, en effet, d'en venir à deux textes de la plus grande importance, inconnus jusqu'à présent, et que nous avons été assez heureux pour retrouver, les Actes des apôtres et les apocryphes traduits par Guyart Desmoulins. Le premier livre se trouve dans trois manuscrits (*fr.* 155, 19 D III et Bible d'Édouard IV), le dernier dans le manuscrit 19 D III seulement.

Les Actes des apôtres sont suivis, dans le seul manuscrit 19 D III (fol. 552 v°), de la note que voici : «Cy finent les Faiz des Apostres selon la Bible et selon les Hystoires scolastiques translatées de latin en françois. Et les translata sire Guyart des Moulins, doian de l'eglise Saint Pierre d'Aire, en l'eveschié de Terouane.» Cette note n'est évidemment pas de la plume de Guyart, mais on n'aura aucun doute sur sa vérité après la lecture du livre qu'elle accompagne, car tout y révèle le style et la manière de Guyart Desmoulins. Dans le manuscrit 19 D III, le livre des Actes est retouché et mis au courant des progrès de la langue[1]; dans la Bible d'Édouard IV, il continue l'Harmonie évangélique sans distinction et commence par ces mots : «Apres ce que les disciples de Nostre doulx Saulveur Jhesucrist furent retournés en Jherusalem ou lieu dont ils estoient partis. . .» Peut-être a-t-il été amputé au commencement. En voici les premières lignes, d'après l'excellent manuscrit *fr.* 155 (fol. 174); le texte original picard est malheureusement perdu :

«*Ci commencent les Faiz des Apostres. . . selonc le texte et la letre de la Bible et selonc Hystoires. . . Et entendez que la grosse letre est le texte de la Bible, et la deliée letre est ce que li mestre*[2] *en dist et expose en Hystoires.*

«*Les Faiz des Apostres selonc la Bible.*

«*Bible.* La premiere parole ai je fait, o Theophile, de toutes les choses que Jhesus commença a faire et a enseignier jusques au jour qu'il, commandant a ses Apostres par le Saint Esperit, lesquiex il eslut, monta es cyex. Ausquiex il moustra et donna lui meismes vif apres sa passion en molt de manieres et de bonnes

[1] *Incipit :* O Theophile. — [2] Manuscrit : mestren.

preuves, aparanz a eus par XL jours et parlanz du regne Dieu. Et il, menjanz avecques eus, leur commanda qu'il ne se partissent mie de Jherusalem, ainz atendissent la[1] promesse de son Pere, laquele vous avez oï, dist il, par ma bouche, que Jehan Baptiste baptiza en eve, mais vous serez baptiziez en Saint Esperit, ci apres ne mie molt de jours. . .

« *Les Faiz des Apostres selonc Hystoires sus cest premier chapitre devant dit.*

« *Li mestre en Hystoires.*

« *Hystoires.* Si con li mestres dist en Hystoires sus cest premier chapitre devant dit, el XIXme an de l'empire Tybere Cesar, empereeur de Romme, Pilate encore procureeur de Judée, et Vitellie prevost de Syre, fu Nostre Sires Jhesucrist mort et ressuscita... » Ici, ce ne sont plus seulement les rares notes de la marge, mais c'est la glose même qui est « de lettre un peu plus déliée ». Les gloses sont pleines de légendes fort curieuses. Comme ces fables sont, à ce que nous avons pu en juger, toutes empruntées à Comestor, nous ne voulons en donner qu'un seul exemple; c'est l'histoire du *Dieu inconnu* (ms. *fr.* 155, fol. 187; *Actes*, ch. XVII; *Hist. schol.*, cap. XCIII) :

« *Bible.* Dont se leva Paules emmi la rue, si dist : O vous hommes d'Athaines ou la fleur de clergie est ore, je vous juge touz ausi con pour assotiz et de fausse religion. Car si comme je passoie ceste foiz par devant les autieus de voz ydoles, je vi I autel ou il avoit escrit : C'est l'autel du Dieu neant conneu. Ha, maleurée gent ! Cel Diex que vous ne connoissiez mie, ne ne savez qui c'est, et si l'aourez, c'est cis Jhesus que je vous preesche. Li Diex qui fist ciel et terre et toutes choses qui enz sont, et qui sires est de ciel et de terre, n'abite mie en temples faiz de mains d'ommes, ne n'est tailliez de mains humaines, ne de nului n'a mestier. Car il donne vie a toutes choses et habitacion aus hommes pour lui querre et trouver a ceus qui avoir le veulent, encore ne soit il mie conneuz de chascun de nous. Par lui vivons

[1] Manuscrit : sa.

nous et nous mouvons et sommes el monde, ausi comme aucuns de voz pouetes ont dit : Nous sommes de son genre. Dont, puisque nous sommes de son genre, nous ne devons mie cuidier que ymages taillies de mains d'ommes, faites d'or et d'argent et de pierres precieuses, soient choses devines. Si nous anonce ore Diex que nous facions penance. Car il a mis jour de jugier le monde a droit par I homme, Jhesum son filz, que il a resuscité de mort a vie. Quant il oirent qu'il parloit de la resurrection des morz au jugement, li I le commencierent a escharnir, et li autre distrent : Or lessons, si l'escoutons encore parler de ceste chose. Ainsi parlant, se parti Paules d'eux. Dont se convertirent a la foi Nostre Seigneur Jhesucrist aucuns d'eus, entre lesquiex Denis li Ariopagites, qui ore est sains Denis de France, fu convertiz, et une fame qui Dammaris avoit a non, et aucun autre aveuc eus. . .

« L'ystoire des Faiz des Apostres ne nous raconte mie comment cil autel fu dediez au Dieu neant conneu, si le voulons ci dire et porcesvir :

« *Pourquoi l'autel du Dieu neant conneu fu faiz, et comment li philosophe d'Athaines distrent que Diex de nature souffroit, selonc Hystoires.*

« *Hystoires.* Le jour de la passion Nostre Seigneur Jhesucrist, au lonc vendredi, li philosophe qui estoient a Athaines virent les tenebres qui furent par toute terre en la mort Nostre Seigneur, si ne porent trouver nule cause par raison de nature que tiex tenebres deussent estre. A la parfin furent il a ce mené qu'il distrent que diex de nature souffroit [1]. Quant il orent ce dit et determiné par force de clergie, il distrent : Faisons I autel a cel Dieu. Lors li firent il I autel et escristrent desus : C'est l'autel du Dieu neant conneu. Quant li peuple de la cité voudrent offrir a cel dieu sus son autel sacrefices de bues et de vaches et d'autres bestes, selonc la coustume des païens, li philosophes distrent : Il n'a mestier de noz biens, mais agenoillons nous devant son

[1] *Qui : deus naturæ patiebatur.*

autel et li faisons prieres et oroisons, car il ne veult nule offrande pour pechiez, mais devocion de cuer. Cest Dieu neant conneu leur anonçoit Paules et leur contoit comment il avoit souffert mort quand il virent les tenebres, et leur disoit qu'il estoit resuscitez et montez es ciex, et vendroit en la fin jugier le monde. La se converti Denis li Ariopagites, que sains Pol fist puis evesque de Chorinthe, la conversion duquel, et la maniere de sa conversion, pour ce que l'ystoire des Faiz des Apostres la lesse a conter, voulons nous ci conter et dire... »

Immédiatement après les Actes des apôtres traduits par Guyart Desmoulins, le manuscrit 19 D III contient, du folio 552 v° au folio 558 v°, le *Traité de la Vraie Croix* ou *la Pénitence Adam* et la *Vie de Pilate.* Il nous sera permis de citer quelques mots de ces textes, enfin retrouvés; nous ne les connaissons malheureusement pas sous leur forme picarde.

« *Cy commence la Vie Julian l'Apostat le mauvais empereur, renyé crestian, et comment le signe de la Croix a grant vertu.*

« Quant la vraie Croix fu trouvée de sainte Helene qui fu mere Constantin l'empereur, par Judas le Juyf, si comme l'ystoire et la legende de l'invencion Sainte Croix nous racompte, sainte Helene en fist faire la feste, et celebrer chascun an en Jherusalem... » C'est l'histoire de saint Jean et saint Paul, martyrs à Rome, de Julien mis à mort par Quiriace ressuscité, de l'empereur Cyprien et de sainte Justine. Le tout paraît emprunté aux chapitres LXVIII et LXXXIII de la *Légende dorée*[1].

« *Cy apres ensuivent aucunes hystoires apocrifes de la Sainte Croix. Et sont dittes apocrifes, pour ce que l'en ne sceit pas se elles sont vraies ou non. Si ne la doit on mye affermer pour vraie. Mais je l'ai cy mise* (il serait difficile de ne pas reconnaître ici le style de Guyart) *pour ce que moult de gens lisent voulentiers escriptures apocrifes, pour ce qu'elles sont moult plaisans et agreables, et assouageus les oreilles des escoutans.*

[1] Édit. Graesse, p. 303 et 364.

« *Comment Adam envoya Seth son filz en Paradys terrestre a l'ange.*

« Apres le pechié Adam nostre premier pere, et qu'il fut bouté hors de Paradys terrestre pour son pechié, il cria mercy a Nostre Seigneur humblement... »

On reconnaît, dès ces premiers mots, le traité bien connu de *la Pénitence Adam,* dont le texte latin a été publié deux fois dans ces derniers mois [1], et dont nous possédons un assez grand nombre de versions en langue d'oïl [2]. Le texte que nous avons sous les yeux pourrait difficilement être dénié à Guyart Desmoulins.

Dieu promit à Adam, « par sa grant debonnaireté et doulceur, qu'il lui donrait en la fin du siecle de l'uile de misericorde. » Après la mort d'Abel, Adam s'écria : « Haa ! comment me sont grans maulx avenuz par femme ! » Cent ans après, il eut un fils nommé Seth.

« *Tout ce qui est cy devant dit est escript en la Bible ou livre de Genesis* (sic) *et est vrai. Mais ce qui s'ensuit est apocrife. Si le croie qui veult, toutes voies ne le doit on mye affermer pour verité..., mais c'est moult plaisant hystoire et doulce a ouyr.*

« Quant Adam ot tant vescu qu'il ot IXe ans et XXX, ... si commença a estre moult triste..., si appela Seth son filz et lui dist... : Filz, tu diras a l'ange que ma vie m'anuye... Filz, tu t'en iras vers orient, si trouveras au bout de ceste valée une voie qui te merra en Paradys. Et en celle voie trouveras tu pas tous sechiez par ou moi et ta mere passasmes quant nous vensismes de Paradys... Car nostre pechié fu si grant, que l'erbe ne pot oncques croistre la ou nous passasmes, ains sechierent

(1) W. Meyer, *Die Geschichte des Kreuzholzes von Christus* (*Abhandlungen* de l'Académie de Munich, XVI, 2, 1881). Cf. Mussafia, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, LXIII, 1869, p. 165.

(2) On en voit une dans les manuscrits B 282 de Bruxelles et A f. 1, in-4°, de Sainte-Geneviève, et une autre dans le manuscrit *fr.* 1036 ; nous ne parlons pas de la traduction du XVe siècle, qui porte le nom de Colard Mansion (Van Praet, *Louis de Bruges;* Paris, 1831, p. 94). Cf. P. Meyer, *Rev. crit.,* 1866, I, p. 222.

nos pas. Filz, tu poursuivras ces pas, et t'en iras droit en Paradys. . .

«L'ange lui dist : Va t'en a l'uis de Paradys, et boute ta teste sanz plus dedans, et regarde diligemment ce que tu verras. . . Si vit et ouy si grant doulceur, que nulle langue d'omme ne le pourroit dire.» Seth voit l'arbre, le serpent, l'enfant Jésus. «Adonc dist l'ange debonnairement a Seth : Cest enfant est l'uile de misericorde que Dieux a pieça promise a ton pere et a ta mere.»

L'ange alors donna a Seth trois grains du fruit du premier arbre, c'est-à-dire de l'arbre de vie. Il en naîtra, lui dit-il, un cèdre, un cyprès et un pin. Adam mourut, et son fils mit les trois grains sous sa langue. L'auteur alors raconte la curieuse histoire des trois vergettes qui sortirent de ces trois grains, et qui jouent un rôle dans toute l'histoire d'Israël, et la légende de la Croix, qui fut faite avec «l'arbre royal».

«*Cy apres s'ensuit une autre oppinion de la Vraie Croix, que je trouvai en autres anciens livres. Et est apocrife aussi comme la dessus dite.*

«Ou temps du roy David trouva un homme en une forest un arbre qui portoit trois manieres de fueilles, etc. . .

«*Cy apres s'ensuit la Vie du mauvais Pylate, qui crucifia Nostre Seigneur Jhesucrist. Et est apocrife aussi comme les hystoires devant dittes.*

«En une cité qui est en Alemaigne, qui est apelée Maience, fu jadis un roy qui avoit nom Tyrus, lequel, par toute la terre et le pays agisant a ces trois fleuves, c'est assavoir la Meuve, la Meuse et le Rin, avoit grant puissance et grant plenté de bois et de forests et de landes et de bestes sauvages. . .» Pilate naquit de ce roi et de la pucelle Pyle, fille d'Ates. «En ce temps estoient a Romme moult de filz des roys, entre lesquelx estoit le filz du roy de France.» Pilate tue le jeune prince français, «mais les Rommains se penserent qu'il valoit mieulx avoir une seule hainne que deux,» et au lieu de mettre Pilate à mort, ils l'envoient

« dans le Ponthe ». Après la mort de Jésus, Pilate envoie Adranus à Tibère, et ce messager est jeté sur les côtes d'Espagne. « En celle terre estoit lors un roy qui avoit non Vaspasien, et fut ainsi celuy roy nommez pour mousches guespes qui lui issoient par les narines, et le faisoient vivre a grant doleur. . . » Adranus guérit au nom de Jésus-Christ Vespasien, qui dit : « Mais Pylate, qui l'occist, nen sera pas quitte. » Pendant ce temps, l'empereur, qui était « mesiaux », c'est-à-dire lépreux, envoie chercher Jésus-Christ par Folusianus ou Volusianus, et ici commence le texte que Tischendorf a publié en latin[1]; toute l'histoire, du reste, à l'exception de certains détails encore plus fabuleux que les autres, se retrouve dans la *Légende dorée*[2]. « Verone » donne à Volusien la Sainte Image. Pilate alors arrive à Rome, revêtu de la robe sans couture, et le courroux de l'empereur tombe. Mais, jeté en prison, Pilate se tue. Son corps, précipité dans le Tibre, agite le fleuve. « Si le pescha l'en hors, et le gitta l'en loing d'illec ou Rosne de costé Vianne. . . *Vianna dicitur quasi via gehenne*. . . Derechief fut il peschiez hors du Rosne qui queurt a Vianne, et fu gittez en un grant desert de costé Losanne. Mais oncques tant comme il y fut, il ne cessa de tonner et echistrer, et de plouvoir et venter, et de faire si tres horribles orages et tempestes, que c'estoit merveilles. Et apres par long temps, par la priere saint Mamert, qui fut evesque de Losanne (*sic*), fu celle tempeste mise en un lointain desert, es mons de Montgieu, ou nul n'abitoit de moult loing, car il estoit par moult de lieues loing de toutes gens. En ce desert a aussi comme un abisme sanz fons, ou bestes ne oisiaux n'abiterent oncques. . . En ce hideux lieu fut il gitez. Et dit on que les dyables donnent en ce lieu horribles respons a ceulx qui les vont la querre. Jusques cy avons nous dit de Pylate chose que l'en ne sceit pas vraiement se elle est a croire ou non, si la laissons au jugement du liseur. »

[1] *Evangelia apocrypha*, 2e édit., Leipzig, 1876, p. 456.

[2] Chapitre LIII, édit. Graesse, p. 231. Cf. P. Meyer, *Bull. Soc. anc. Textes*, 1875, p. 52.

Tels sont les Apocryphes de la *Bible historiale.* Nous devions les mettre sous les yeux du lecteur. Nous n'avons pas retrouvé la Vie de Judas le traître ; ce morceau est le seul qui ait échappé à notre recherche. Maintenant que nous connaissons dans toutes ses parties l'œuvre si considérable de Guyart Desmoulins, il nous reste à étudier l'usage que le moyen âge en a fait.

CHAPITRE II.

LA BIBLE HISTORIALE COMPLÉTÉE.

Il existait aux environs de l'an 1300 deux Bibles françaises, toutes deux en possession d'une certaine faveur, mais qui toutes deux étaient médiocrement répandues. L'une, la Bible parisienne, avait l'inconvénient d'être longue et encombrée de gloses sans valeur; la *Bible historiale,* de son côté, n'était pas une Bible, à proprement parler, mais plutôt une Histoire sainte. Néanmoins, le livre du doyen d'Aire s'était fait une place à part dans la littérature du temps; cet ouvrage répondait au besoin d'une Bible populaire. L'*Histoire scolastique,* sur laquelle s'était moulée la *Bible historiale,* est, en effet, un des livres les plus remarquables qu'ait produits le moyen âge. Pierre Comestor avait au plus haut degré le sens populaire et le sens de l'histoire. Il avait su choisir heureusement ses extraits, mais surtout il avait saisi avec beaucoup de finesse le lien qui unit la Bible à l'histoire profane comme à l'histoire de l'Église. Guyart Desmoulins avait beaucoup moins d'érudition et peut-être moins de sens historique que Pierre le Mangeur, mais il a fait une œuvre excellente pour son temps et qui lui fait grand honneur, en se bornant à imiter l'*Histoire scolastique.* Il a inséré fort à propos dans les *Histoires écolâtres* le texte d'une partie de la Bible, et il a ainsi remis en honneur l'Écriture sainte, dont les *Histoires* menaçaient de prendre la place. Son œuvre ne fut pourtant pas jugée suffisante. Je n'en veux d'autre preuve que cette observation, que nous n'en avons pas un seul manuscrit qui ne contienne quelque interpolation. Le lecteur voulait une plus grande part encore du texte biblique, et cependant la forme même des *Histoires* lui plaisait

et lui était devenue comme indispensable. Aussi voyons-nous la *Bible historiale,* dès son apparition, retouchée et complétée de plusieurs manières. Quand ce travail fut-il fait pour la première fois? On ne peut le dire, mais il est certain que ce fut du vivant de Guyart. Guyart, en effet, vivait encore en 1312, et c'est à cette année que remonte le plus ancien manuscrit à date certaine de la *Bible historiale complétée.* Chose étrange, ce manuscrit (*Brit. Mus.,* I A xx) a été écrit dans une prison de Paris. La *Bible du prisonnier* n'est, il est vrai, qu'un deuxième volume, c'est-à-dire qu'un lecteur peu attentif pourrait n'y voir que le volume II de la version du XIIIe siècle, puisque ce volume est à peu près le même dans la vieille Bible et dans la Bible de Guyart complétée. Maís nous pouvons reconnaître sans peine, dans la Bible de 1312, le même texte que dans la deuxième des Bibles datées, la *Bible historiale* de 1317 (Arsenal, 5059), qui fut copiée à Paris, dans la rue des Écrivains. C'est ainsi qu'il est prouvé que la Bible de Guyart a été complétée par l'addition de la bonne moitié de la Bible textuellement traduite, du vivant même de son auteur.

Si la Bible de Guyart complétée date d'avant 1312, nous pouvons affirmer également que, selon toute probabilité, ce travail de fusion des deux Bibles a été fait à Paris. J'en pourrais donner pour preuve ce fait que tous les manuscrits de cette famille (j'en exclus les essais, sans doute antérieurs, d'additions partielles, que nous avons passés en revue plus haut) sont écrits dans la langue de l'Île-de-France, à l'exception de trois manuscrits du XVe siècle. Mais j'ai à faire valoir un autre argument beaucoup plus précis. Qu'on veuille bien comparer la signature des deux plus anciens manuscrits; on y trouvera d'étranges ressemblances.

British Museum, I A xx.

Anno milleno tricenteno duodeno, hoc opus transcriptum est a Roberto de Marchia clerico, Parisius in carcere mancipato: a quo velit

Arsenal, 5059.

Anno Domini millesimo trecentesimo septimo decimo, hoc opus transcriptum est a Johanne de Papeleu clerico, Parisius commoranti

deliberare Deus, qui est retributor omnium bonorum in secula seculorum. Amen. Te Deum laudamus. Et cetera.

in vico Scriptorum : quem velit servare Deus, qui est retributor omnium bonorum in secula seculorum. Amen.

Après cette lecture, il est difficile de se refuser à la conclusion que voici : si le premier manuscrit à date certaine a été copié à Paris, dans une prison et sans doute par ordre; si le second, plus récent de cinq ans, a été exécuté également à Paris par un libraire de la rue des Écrivains, et copié sur le premier, on peut considérer la compilation elle-même comme parisienne.

Nous n'avions du reste pas besoin de la signature des deux manuscrits de 1312 et de 1317 pour reconnaître, par l'étude des variantes, qu'ils représentent un même texte.

Je continue la démonstration de l'origine parisienne du Guyart complété, sans me dissimuler que la recherche où j'entre est hérissée de difficultés. Il est rare qu'une argumentation de ce genre n'ait pas quelque côté faible; mais, si difficile qu'il soit de classer des manuscrits qui sont, pour ainsi dire, composés de pièces et de morceaux, nous pouvons dès maintenant avancer sans trop de chances d'erreur la proposition que voici :

Les plus anciens manuscrits de la *Bible historiale complétée* contiennent une litanie évidemment parisienne.

Anticipons en effet sur les résultats qui seront acquis tout à l'heure, et disons qu'on peut déterminer trois familles de *Bibles historiales complétées :*

1° *Petites Bibles historiales,* sans la traduction textuelle des Paralipomènes, des livres d'Esdras et de Néhémie, et du livre de Job;

2° *Bibles moyennes,* ajoutant le *Grand Job* au texte des premiers manuscrits;

3° *Grandes Bibles historiales,* contenant, en plus des manuscrits précédents, les Paralipomènes et les livres d'Esdras et de Néhémie d'après la version du XIIIe siècle.

Or aucun des manuscrits de la deuxième ni de la troisième

famille ne contient la litanie parisienne en vers. Au contraire, tous ceux des manuscrits de la première famille dans lesquels le Psautier est suivi d'une litanie, à deux exceptions près, présentent une litanie en vers d'un caractère évidemment parisien. Nous pouvons dire dès maintenant que la litanie en prose des deuxième et troisième groupes est d'origine normande, mais que ce fait n'oblige pas à croire que la seconde et la troisième retouche aient eu lieu en Normandie, attendu qu'il est possible que le compilateur de la deuxième ait eu sous les yeux un Psautier latin à l'usage du diocèse de Rouen; la chose est pourtant vraisemblable.

Nous pouvons réserver à plus tard la critique fort délicate des Bibles à litanie normande, mais c'est le lieu de citer la litanie de Paris; elle est intimement liée à l'origine du Guyart complété. On la rencontre, parfois modifiée ou altérée, dans les manuscrits *Ars.* 5059, *Ashb., Barrois,* 337, *Sainte-Geneviève* A f. 2, *fr.* 152, 2 de Genève (*B* de M. Reuss), *fr.* 8 et 15 392. Nous en donnerons quelques extraits, pris dans le manuscrit de 1317 (Ars. 5059). On voudrait pouvoir citer en entier ce remarquable morceau, d'un intérêt tout parisien :

Kyrie leyson, douz Diex,
Souez nous soies et piteuz.
Xpe leyson, biauz douz Sire,
Ne noz demoustre [1] mie t'ire.
Crist oi nouz, ce te requerons,
Par les sains que nouz em prions.
Pere du ciel, aiez pitié
De nous par ta sainte amistié.
Filz Dieu, rembeour [2] de la gent,
Giete nouz hors de tout tourment.
En Paradiz la suz nouz maint
Dieu nostre Pere Esperit saint [3],
Qui vit [4] et regne en Trinité,
Trois personnes en unité.

[1] *Fr.* 15 392 : moustre. — [2] 15 392 : ramenbres. — [3] 15 392 : et tuit li saint. — [4] Manuscrit : vent.

Sainte Marie, eure pour nouz
A ton chier fil qui est si douz.
Sainte mere Dieu [1], a ton filz prie
Qu'il nous doinst pardurable vie.
Sainte Virge, dame des virges,
Prie a Dieu qu'il nouz face dignes...

La litanie invoque d'abord les saints archanges, les apôtres et les évangélistes :

... Prie pour nous, sire saint Pol,
Qui pour Dieu estendi le col.
Prie a Dieu pour nous, saint Andrieu,
Qui crucefiez fus sanz gieu.
Saint Jaque, prie pour nouz touz
A Jhesucrist ton cousin douz...
Prie por noz, saint Barnabé,
Qui miex vauz que prestre n'abbé...
Prie por noz Dieu, saint Maci :
N'a meillor saint jusqu'a Paci...

Après les saints Innocents viennent saint Étienne, saint Laurent, saint Vincent [2], « saint Denis et sa compaingnie »..., saint Maurice et tous les martyrs, puis saint Martin.

Prie por noz, saint Nicholas,
Qui les III clers resuscitas.

Ensuite la litanie invoque saint Benoît, saint Léonard, saint Vaast (dont le nom manque dans le manuscrit *fr.* 15392), saint Amand et saint Merri, tous les confesseurs, et un petit nombre de saintes, sainte Marie-Madeleine, sainte Marie l'Égyptienne, sainte Catherine, sainte Marguerite, sainte Avonde (qui est omise dans le manuscrit 15392) et sainte Geneviève :

Filz Dieu, filz Dieu, ce te prionz,
Que tu oies nos oroisons.
Agniauz de Dieu, qui tout pechié
Ostez, aies de nouz pitié.
Agniauz de Dieu qui tout consenz,
Oste nous hors de touz tourmens.

(1) 15392 : Sainte Marie. — (2) Il est remplacé par Saint Clément dans le manuscrit 15392.

Agniauz de Dieu qui aimes pais,
Oste nous de pechié le fais.
Sire Diex, oies m'oroison,
Viengne a toi mon cri et mon ton.
Orons a Dieu Nostre Seignor,
Jhesucrist nostre Sauveour.

Suit, en prose, l'oraison : «Diex a qui propre chose est de nouz avoir pitié», puis de nouveau :

Sire Diex, oies m'oroison,
A toi mon cri viengne et mon ton.
Beneissons [1] Nostre Seignour,
Rendons graces au Creatour,
[Et li prions de cuer entier,
Qu'il nous voille touz essaucier,
Em Paradis sanz encombrier. Amen [2].]

Cette litanie est toute parisienne. Pour le prouver, s'il était nécessaire, nous nous appuierions moins encore sur la liste des saints, qui figurent à peu près tous dans le bréviaire parisien, que sur le singulier vers pour lequel le versificateur va chercher la rime «jusqu'à Passy». Or la litanie en vers se trouve dans le manuscrit de 1317 (le premier volume de la Bible de 1312 est perdu) et dans tous les plus anciens manuscrits de la même famille. On peut donc admettre que la Bible dont cette litanie en vers fait partie a été compilée à Paris même.

Cela dit, nous allons donner quelques-uns des éléments de la classification des manuscrits de la *Bible historiale complétée.* Nous ne disons pas : le classement lui-même. En effet, il faut renoncer à établir un tableau généalogique des *Bibles historiales.* «Autant de manuscrits, autant de textes.» Ou plutôt il est parfaitement possible de réunir par petits groupes nos manuscrits; on peut aussi établir trois grandes familles de textes; mais quand le critique veut pousser trop loin sa méthode et lui demander un classement rigoureux, il reste court à tout moment et se voit

[1] Manuscrit : Enuaissons. — [2] Ces trois derniers vers se trouvent dans le manuscrit 15392, mais non dans celui de l'Arsenal.

abandonné par sa méthode, reconnue insuffisante. Voici la raison de cette impuissance de la critique à classer exactement nos *Bibles historiales*. Nous avons affaire à de gros livres, chacun de plus de mille pages in-folio, et qui sont le plus souvent divisés en deux volumes. Le copiste, accoutumé à prendre son bien où il le trouve, empruntait le premier volume d'une Bible et le deuxième d'une autre, et des deux il faisait une troisième Bible. Le Psautier, qui était entre les deux volumes, et qui, pour le texte, marche d'ordinaire avec le premier, suit quelquefois la loi du second : nouvelle cause de trouble, à laquelle vient se joindre la longue série des difficultés provenant des lacunes qui existaient dans les manuscrits, surtout au commencement et à la fin des volumes. Mais lorsqu'on opère sur un assez grand nombre de manuscrits, le classement, impossible dans l'ensemble, se montre très facile à établir pour chaque livre en particulier. Au reste, l'impossibilité où l'on est aujourd'hui, malgré le grand nombre des manuscrits conservés, de classer rigoureusement les *Bibles historiales*, donne à penser que ces manuscrits ont été incomparablement plus nombreux que ceux qui nous sont parvenus.

Après cette remarque, nous reprenons l'examen des *litanies* qui terminent le Psautier dans un grand nombre de manuscrits; aucun élément n'est plus apte à nous donner pour ainsi dire la géographie des diverses leçons de notre texte. Commençons par écarter deux litanies, pour ainsi dire individuelles, qui ne se rencontrent que dans un seul manuscrit.

La *Bible historiale* qui figure à l'*Appendix* de la bibliothèque Cottonienne sous le numéro v date certainement du xive siècle; le texte en est difficile à classer; on y lit, à la fin du Psautier, après cinq cantiques en prose traduits autrement qu'à l'ordinaire, une litanie en vers qui ne se voit pas ailleurs, et qui commence ainsi :

Dieux, Sire Peres posteis,
Qui ciel et terre et mer feis,
Otroie moi par ta puissance,
Que face sainte penitance.

Voici les saints locaux qui sont invoqués dans cette litanie :

Sains Martins, qui Dieu revestis
Du mantel que par mi partis,
Prie a Dieu que aussi le serve,
Que s'amour en joie en deserve.
Saint Nicholas, je te requier
Devotement, de cuer entier,
Par tes oroisons me racorde
Au haut Roy de misericorde.
A! saint Bernart, nostre bon mestre,
Priez pour moi le roi celestre,
Que je tel penitence face,
Qu' encor voie sa clere face.
Si pri, sire saint Lienart,
Que tu, du feu qui tous jors art,
Par ta priere me deffendes,
Et en la fin a Dieu me rendes

Ce texte est, avec le manuscrit 1906 de la bibliothèque de Sir Th. Phillipps et avec le Psautier lorrain, le seul où nous ayons rencontré le nom de saint Bernard. Il ne serait pas impossible qu'il eût été versifié dans quelque couvent de l'ordre de Cîteaux.

La litanie de Besançon se trouve dans le remarquable manuscrit *fr.* 15370; on y voit saint Ferréol et saint Fergeux, saint Dizier, saint Walbert, saint Deile, etc.

Les litanies en prose qui se lisent dans un grand nombre de nos Bibles se groupent en deux familles : la première est la famille des saints normands. Onze manuscrits, dont le plus ancien peut-être (*Ashburnham, Barrois,* 110) remonte à la première moitié du XIVe siècle, contiennent une litanie où saint Ursin, le patron du diocèse de Bourges, est invoqué après les saints Innocents, et où l'on trouve, après les docteurs de l'Église, dix-huit saints locaux, dont une douzaine sont Normands; ce sont : saint Mello, premier archevêque de Rouen, saint Gergut, saint Romain, saint Sulpice, saint Servais, saint Éloi, saint Gilles, saint Germain, saint Nicolas, saint Louis, saint Julien, saint

Aubin, saint Maximien, saint Amand, saint Benoît, saint Philibert, saint Vaast et saint Wandrille. Parmi les saintes, on trouve sainte Opportune après sainte Péronelle, et à la fin sainte Geneviève, sainte Luce, sainte Colombe, sainte Jame, sainte Anastasie et sainte Bautheust, qui est la reine Bathilde; le manuscrit *fr.* 2, ainsi que d'autres peut-être, ne contient pas le nom de saint Ursin; celui de saint Louis est absent du manuscrit *Ashburnham, Barrois,* 110, qui en revanche montre, seul de son espèce, les noms de saint François et de saint Dominique. Tous ces manuscrits, excepté celui de Munich, sont des *Bibles historiales incomplètes*, c'est-à-dire auxquelles il manque toujours les Paralipomènes et les livres d'Esdras et de Néhémie, et souvent le Grand Job.

Au contraire, un nombre égal de manuscrits, qui sont tous, sauf un seul (*Phillipps,* 1906), des *Bibles historiales complètes,* ont une litanie où l'on ne voit pas saint Louis, mais où l'on trouve, après les docteurs de l'Église, saint Sulpice, saint Éloi, saint Gilles, saint Germain, saint Romain, saint Nicolas et saint Benoît. Saint Ursin figure, après les saints Innocents, dans deux des Bibles du duc de Berry (*fr.* 159 et *Ashb., App.,* 7). Au reste, ce groupe présente souvent des omissions ou des additions; c'est ainsi que le manuscrit *fr.* 20 090 (du duc de Berry) porte les noms de saint Eutrope (ce saint figure aussi dans le manuscrit *fr.* 896), de sainte Thévenice (?), de sainte Christine et de sainte Barbe, et celui de Sir Th. Phillipps, le nom de saint Bernard, entre saint Marc et saint Luc.

Nous appellerons *Grandes Bibles historiales* les manuscrits qui contiennent le Grand Job, les Paralipomènes, Esdras et Néhémie; *Bibles moyennes,* ceux auxquels manque le Grand Job, et *Petites Bibles* ceux qui n'ont aucun des livres énumérés tout à l'heure.

Comme les manuscrits de la famille aux dix-huit saints contiennent, avec addition d'une douzaine de saints normands, tous les saints de la petite litanie, on pourrait admettre qu'une courte litanie, contenant des saints parisiens et berrichons, aurait été interpolée en Normandie. Mais rien n'est moins certain.

Nous avons, au contraire, toutes raisons de croire que la petite litanie n'est qu'une réduction de la grande litanie des dix-huit saints, dont on aura fait disparaître les saints normands les moins connus. La remarque que nous venons de faire ne nous autorise pas à affirmer que l'addition du Grand Job, qui coïncide avec l'introduction de la litanie des dix-huit saints, a été faite en Normandie, mais simplement que le reviseur avait un Psautier du diocèse de Rouen entre les mains. C'est en effet le texte latin de la litanie rouennaise qui a mis saint Ursin de Bourges, dont la légende fait le bon Israélite, Nathanaël, après les saints Innocents, et qui a donné une place d'honneur aux archevêques de Rouen[1]. Il est pourtant curieux de remarquer que les plus anciens des manuscrits qui contiennent la litanie normande sont d'origine anglaise, comme le manuscrit 19 D IV et V et comme la Bible de la reine Jeanne de Navarre (*fr.* 2), ou ont appartenu à de grands personnages anglais. Mais il ne faut pas attacher trop d'importance à ces détails.

La dernière addition qui ait été faite à la *Bible historiale* est celle des Prologues de saint Jérôme.

Un certain nombre de manuscrits de la *Bible historiale* contiennent en effet la traduction d'une partie des Prologues de la Vulgate. Ce sont tous de *Grandes Bibles historiales*. Les livres qui y sont accompagnés de la préface de saint Jérôme sont : les Paralipomènes («Se l'edicion de LXX esponneurs. . . »)[2], le Grand Job (deux préfaces : «Je sui contraint. . . », et : «Se je tissaie une boucele de jons. . . »), le Psautier («Comme il soit ainsi que selon la dottrine du philosophe. . . » C'est le Prologue de Jean de Blois), l'Ecclésiaste («Je me remembre que sainte Blesile. . . »), puis tous les livres jusqu'à la fin[3]. On remarque

(1) Bréviaire de Rouen, Bibl. nat., ms. *lat.* 1266 A.

(2) Manuscrit *fr.* 20 087 et 20 088 (XVe siècle).

(3) Prologue d'Ésaïe : «Nulz homs ne cuide quant il verra les prophettes escrips par vers. . .; » des Machabées : «Ja soit que li livres des Machabex n'est mie eus aux Hebrieux. . . » Prologues de saint Matthieu : «Mathieu de Judée est mis le premier en l'ordres. . . » «Comme Mathieu preschast premierement. » L'Épitre aux

que ni Esdras et Néhémie, ni les Proverbes n'ont de prologue dans le manuscrit *fr.* 20 087 et 20 088; mais dans le manuscrit *fr.* 3 et 4, du XIVe au XVe siècle, le livre d'Esdras a un prologue commençant ainsi : «Je ne sçai pas se c'est plus grief chose...»; le même manuscrit n'a que le deuxième prologue de saint Matthieu. Dans les manuscrits *fr.* 9 et 10 et 15 393 et suivant (l'un et l'autre du XIVe au XVe siècle), le livre de Tobie est précédé du prologue : «A Chiromacien et a Eliodoro evesques, Giroimes prestres...»; les livres d'Esdras, de Judith et d'Esther ont aussi leurs prologues dans certains manuscrits, tels que le dernier cité et le manuscrit *Bodley* 690. Il faut remarquer que les prologues du deuxième livre des Machabées ne sont pas de saint Jérôme, mais de Raban Maur; dans le manuscrit *fr.* 15 393 et suivant, ce deuxième livre a trois prologues («A seingneur tres excellant et preux..., a Loys roy, Rabanus tres vil des sergens de Dieu...» «A tres redoutable..., a Jeroldo arcediacre du saint palays, Rabanus...» «Les deux premiers livres de devant...»), dont le premier devrait appartenir au premier livre. Cette version des Prologues n'est pas celle de la Bible du XIIIe siècle.

Certains manuscrits, qui n'ont pas les Prologues, en ont néanmoins conservé la trace. Telle est la Bible du roi Jean (19 D II). Dans ce manuscrit, nous lisons, en tête des diverses Épîtres de saint Paul : «*Ci a prologue. Ci a prologue saint Pols. Prologue ad Galatas : Les Galatiens sont Grieux,*» etc., mais les Prologues ne sont pas dans le manuscrit. De même on lit, en rouge, en tête des Actes des Apôtres : «*Ci a prologue des Fez des Apostres qui se commence : Lucas d'Antioche,*» et aussitôt après : «I. O tu Theophyle...» Ainsi, dans le manuscrit *add.* 15 247, du XIVe siècle, qui paraît d'origine anglaise, la rubrique des Épîtres de Paul est : «*Cy a prologue*», et nous lisons, en tête des

Romains a les deux prologues et l'argument. Actes : «Lucas d'Anthioche, de la nacion de Syre...» Épîtres catholiques : «Telle ordre n'est mie aux Grieux...» Apocalypse : «Tous ceulx qui veullent vivre debonnairement en Crist souffreront persecucion...»

Actes, pour toute préface, la note citée tout à l'heure; les Épîtres catholiques sont également précédées du seul mot: «*Cy a prologue.*» Il en est de même du Nouveau Testament 20 B v et des Bibles de Saint-Pétersbourg et de Munich, qui sont du XIVe siècle. Cette anomalie s'explique par une note que nous trouvons dans la Bible du roi Jean, en tête du livre de Baruch: «*Ci fine les Lamentacions Jeremies, et puis s'en suit l'oroison qui est el kaier ou li prologue sont escript, puis s'ensuit le prologue Barut.*» Cette note, destinée sans doute au copiste par l'*éditeur,* est parvenue jusqu'à nous en place du Prologue qu'elle annonçait.

Quant au texte lui-même, les manuscrits à prologues forment plusieurs familles; c'est ainsi qu'on y rencontre, pour douze manuscrits, cinq Psautiers différents; le plus grand nombre ont le Psautier à Prologues de Jean de Blois, trois manuscrits ont un Psautier parent de celui de Raoul de Presles, mais avec les Prologues de Jean de Blois. On voit, par ce seul exemple, combien il est difficile de classer les *Bibles historiales.*

Les Prologues de saint Jérôme ont été traduits une troisième fois, au XVe siècle. Cette œuvre, génevoise ou lausannaise par son origine, s'est conservée à nous dans deux curieux manuscrits, la Bible n° 3 de Genève (*C* de M. Reuss) et l'intéressant manuscrit de Jean Servion, qui est à Lausanne. Cette traduction, de basse époque, ne doit pas nous arrêter longtemps.

Le manuscrit n° 3 de Genève a été copié en 1474 pour un bourgeois de cette ville. Il représente un texte tout à fait à part, et l'on y trouve les Prologues de saint Jérôme, «translatés par maistre Pierre Aronchel»: tel est du moins le nom du traducteur des Prologues du Psautier, de l'Ecclésiastique et d'Ésaïe (variante: Arrenchel). Quant au Prologue de Jérémie, il est attribué à «Monsieur Martin Le Franc», protonotaire du siège apostolique et prévôt de Lausanne. Pierre Aronchel nous est entièrement inconnu; Martin Le Franc, le secrétaire du Pape Nicolas V, est renommé comme auteur de l'*Estrif de Fortune* et du *Champion des Dames.*

La Bible de Jean Servion est un peu plus ancienne; les vo-

lumes IV et V sont datés des années 1458 à 1462 ; les premiers volumes, aujourd'hui perdus, doivent donc être contemporains de Martin Le Franc. On pourra, lorsqu'il sera question des propriétaires de la Bible, retracer l'intéressante figure du chevalier J. Servion. La recension de la Bible que nous trouvons sur les bords du lac de Genève est une œuvre tout individuelle, produit d'une époque où la tradition perdait de son autorité et où les textes anciens se rajeunissaient sans s'améliorer.

CHAPITRE III.

L'UNITÉ DU PSAUTIER.

Il nous sera permis d'ouvrir ici une sorte de parenthèse, et, puisqu'il nous faut renoncer, dans l'intérêt de la brièveté, à donner le classement des principaux livres de la Bible, de consacrer du moins quelques pages à la comparaison des quatre-vingt-dix-neuf Psautiers que nous avons réunis[1]. Dans cette revue, nous reviendrons en arrière en même temps que nous anticiperons sur l'étude du xiv[e] siècle, et le résultat de notre examen sera celui-ci : Il n'y a pas un Psautier qui ne dérive de celui de Montebourg.

Au Psautier de Montebourg se rattachent en premier lieu celui de la Bible *fr.* 5, du xiv[e] siècle[2], qui reproduit, pour les derniers psaumes, le texte du manuscrit *fr.* 164, et le Psautier de la Bible de Copenhague (*Thott,* 6), du même siècle, identique au Psautier du manuscrit *fr.* 5.

Une autre famille importante, et assez pure de texte, est formée par les Psautiers, glosés ou non, dont nous avons donné la description plus haut : *Harl.* 273 (Psautier de Ludlow), *fr.* 2431, *Maz.* 258, *fr.* 22892 et 963 (Psautier avec la glose traduite de Pierre Lombard), enfin par la grande Bible anglo-normande *fr.* 1. Il faudrait rapprocher de cette famille une version en vers, du plus haut intérêt, qui a été publiée par M. F. Michel, d'après le manuscrit *fr.* 13092, de la fin du xiii[e] siècle, à la suite de l'édition de 1860, et dont l'étude est réservée à M. Bonnard. Ce Psautier en vers forme famille avec les Psautiers en prose; il a sa place parfaitement marquée au

(1) Nous ne parlons que des Psautiers *gallicans.*

(2) « Boneurés qui nen ala ou conseil des felons. . . »

milieu d'eux. On peut affirmer qu'il a été composé, non pas exclusivement sur le latin, mais sur un Psautier en prose dérivé du Psautier de Montebourg.

A côté de ces manuscrits, directement dérivés de l'original normand, il faut placer le Psautier lorrain. Ce texte sera étudié plus loin. On verra que c'est une œuvre de seconde main, qui emprunte tour à tour ses éléments à plusieurs des anciens textes du Psautier, et qui pourrait bien n'avoir pas été compilée en Lorraine. On peut ranger à la suite du Psautier lorrain le Psautier qui se trouve égaré dans une *Histoire de la Bible* (manuscrit *fr.* 6260, du xve siècle). Ce texte paraît, au premier abord, une version faite à neuf; mais une collation attentive y fait voir un Psautier fortement retouché, mais provenant d'un texte ancien.

Nous arrivons à la grande famille qui a pour père le manuscrit 5056 de l'Arsenal. Ce texte appartient, par adoption, à la *Bible historiale,* mais il se trouvait déjà dans un des plus anciens manuscrits de la Bible du XIIIe siècle. Nous en donnerons quelques extraits [1] :

(Psaume XLIV) : «Mes cuers raconta bonne parole, je dis mes oevres au roi. Ma langue est come le chalumel de l'escrivain escrif isnelement . . . »

(Psaume LI) : «Porquoi te glorefies tu en malice, qui es poissanz en equité? Ta langue pensa toute jour en joustice, tu feis tricherie come rasooir aguz. . . »

(Psaume CI) : «Sire, oies m'oroison, et ma clameur viengne a toi. Ne destorne mie ta face de moi, encline t'oroille a moi en quelconque jor que je soie troublez. Oies moi isnellement, en quelconque jor je t'apelerai. Car mi jor defaillirent aussi come fumée, et mi os sunt sechiez aussi come cremilliée (*sicut cremium*). Je sui feruz come foing, et mes cuers secha, car je oubliai a mangier mon pain. Mes os s'aert a ma char, de la voiz de mon

[1] Le Psaume I est imprimé à la page 131. Commencement : «Beneurez est li hom qui n'ala pas ou conseil des felons. . . »

gemissement. Je sui samblables au pellican du desert et sui aussi come essaie en solive de meson. Je veillai, et sui fait come moisnel qui est sollitaire en son nit...»

(Psaume CXXXVI): «Nos seimes sus les fluves de Babiloine, et plorames ilec, quant nos recordasmes de toi, Syon. Nos pendismes noz estrumenz es saucées ou mileu d'icele. Cil qui nos menerent de chestivoison nos demanderent illec paroles d'enchantemenz, et cil qui nos menerent de chestivoison nos distrent: Chantez nos loanges des chanz de Syon... Sire, remanbre toi des fiuz Edom, ou jor de Jherusalem, qui dient: Vuidiez, vuidiez deci au fondement. O tu, fille de Babiloine, tu es maleurée. Cil est beneurez qui te rendra la retribucion que tu nos guerredonnes. Cil est beneurez qui ses enfanz tendra et hurtera a la pierre.»

A la suite du manuscrit 5056 de l'Arsenal se rangent un grand nombre de manuscrits, et en premier lieu la Bible franc-comtoise (*fr.* 15370 et 15371, du XV[e] siècle; ce manuscrit a quelques traits du groupe du manuscrit *fr.* 2) et la famille des manuscrits *fr.* 15391 et 20089, *Sainte-Geneviève,* A f. 1 et Montpellier, 49, tous du XIV[e] siècle, et Genève, 1 (*A* de M. Reuss), du XIV[e] au XV[e] siècle.

Le groupe nombreux des dérivés du Psautier de l'Arsenal a pour principaux représentants les Bibles de la reine Jeanne (*fr.* 2) et du roi Jean (19 D II), la belle Bible royale de l'Arsenal (5212), la Bible de J. de Vaudétar, au musée Westreenen, les manuscrits *fr.* 154, 17 E VII, *Phillipps,* 1906 et *add.* 15247 et le Psautier *add.* 19584, et à peu près la Bible de Troyes; tous ces manuscrits, sauf l'avant-dernier, sont du XIV[e] siècle. J'en donnerai en note quelques variantes (1).

(1) Ms. *fr.* 2 (Psaume I): «...Mes la (*sic*) volenté et (*sic*) la loy Nostre Seigneur...» (Psaume XLIV): «Mes cuers enseigna bonne parole... Ma langue, tu es comme li chameus de l'escrivain qui escrit isnelement...» (Psaume CI): «...En quelque jour que je soie triboulé... Je sui semblans au pellican solitudez et sui ausi comme la chauve souriz en sa petite meson. Je veillai et sui fait comme momel qui est soliteres en son ni...» (Psaume CXXXVI): ... «Nous pendismes nos orgues u milieu de ses sales... Cilz est beneurez qui te rendra retribucion que tu nous redonnes. Cilz est beneurez qui tendra ses enfans ahurter a la pierre.»

Mais voici une remarque qui ne manquera pas d'intérêt. Quatorze Psautiers sont identiques au texte du manuscrit *fr.* 2, mais jusqu'au Psaume CXX seulement, et la fin est complétée d'après des textes différents. Ces divers manuscrits proviennent certainement tous d'un exemplaire du XIVe siècle, mutilé après le verset 4 du Psaume CXX (CXXI de l'hébreu), et l'on sait d'après quels textes ont été complétés nos divers Psautiers mutilés : les Psautiers de la Bible de la Chambre des députés et des manuscrits *fr.* 159 et *Ashb., App.*, 7 (tous deux du duc de Berry), *fr.* 6259 et 15395, 19 D IV, *Ashb., Barrois*, 110, *Cotton. Append.*, V et 18 D X (Bible d'Édouard IV) sont complétés d'après un manuscrit semblable au no 5056 de l'Arsenal; le Psautier du ms. 40 de la bibliothèque Mazarine est identique pour la fin avec le manuscrit *fr.* 8; enfin (ce fait est curieux) les manuscrits *fr.* 20090 (du duc de Berry) et 896 (du XVe siècle) et peut-être celui que mentionne M. F. Michel (1) ont la fin du Psautier en vers. Qu'on nous permette de citer le Psaume CXX d'après le manuscrit *fr.* 20090 :

« Je eslevay mes yeux es montaignes, dont aide me venra. M'aide sera de Nostre Seigneur qui fist ciel et terre. Il ne doigne mie ton pié en commocion, et cil qui garde toy ne dormira mie. Cil qui garde Israel ne dormira mie ne ne soumillera.

Dieux te deffent et si te garde,
Sur ta main destre te regarde.
Le solleil par jour ne t'ardra,
Lune par nuit ne te nuira.
Dieux de tous maulx te gardera,
Et Dieux t'ame deliverra.

« Nostre Sires gart ton entrée et ton issue pardurablement. »

Ainsi nous voyons le Psautier en vers rentrer, pour ainsi dire, dans la circulation de la grande famille en prose dont il est sorti. Nous trouvons au reste, dans l'existence de trois Psautiers, incomplets au même endroit, tous contenus dans des manuscrits du duc de Berry, une preuve de plus de ce fait, que ce

(1) Édition de 1860, Introd., p. XXII, note.

grand bibliophile n'achetait pas ses Bibles françaises, mais qu'il les faisait copier.

Passons de la famille du ms. 5056 de l'Arsenal à celle de la Bible *fr.* 899. Cette famille, quoiqu'elle soit représentée par le plus ancien et le meilleur manuscrit de la Bible du XIIIe siècle, est peu nombreuse; on peut y ranger la Bible de 1317 (Ars., 5059) et, en grande partie, le manuscrit A. 68 de Rouen, puis, à un étage inférieur, trois textes qui se ressemblent sans être identiques : le fragment picard de l'Arsenal (2035), la Bible *fr.* 6 (avec quelques variantes) et le manuscrit brûlé de Strasbourg.

C'est évidemment ici le texte même qu'a compilé le traducteur du XIIIe siècle. Les gloses dont ce Psautier est accompagné ont un tel air de ressemblance avec celles dont est remplie la Bible du XIIIe siècle, qu'on ne peut ne pas y voir l'ouvrage du même traducteur. Citons-en quelques mots[1] :

(Psaume XLIV) : «Mon cuer a routé bone parole, ce est a dire mon cuer a mis fors par ma bouche bone parole, ge di mes oevres au roi. Ma langue est come li chalemeaus a l'escrivain escrivant tost et isnelement. . . »

(Psaume LI): «Porquoi te glorifies tu en malice, et porquoi es tu poissanz a fere iniquité ? Ta langue pensa toute jor injustice, tu feis tricherie comme rasoir bien trenchant. Tu amas malice plus que deboneretė et a parler iniquité plus que a parler leauté. O tu langue tricherresse, tu amas toutes paroles de trebuchement... »

(Psaume CI) : «Sire, oies mon oroison, et mon cri viegne a toi. Ne destorne mie ta face de moi, encline ton oreille a moi en quelconques jor ge serai troublé et aurai tribulacion. Oies moi isnelement en quelconques jor ge t'aurai apelé. Car mes jorz sont defailli come fume, et mes os sont sechié si come creton. Ge fui feruz come fain, et mon cuer secha, car ge oubliai a mengier

[1] Le Psaume I est imprimé à la page 131. Commencement : «Li hom est beneoiz qui n'ala pas el conseil des felons. . . »

mon pain. Mon os s'aert a ma char, de la voiz de mon gemissement. Ge fui fez semblables a pellican, et fui fez come fresaie en solive de meson. Ge veillai et fui come moisnel qui est solitaire en meson.

(Psaume CXXXVI) : «Nos seismes seur les flueves de Babyloine et plorasmes iluec quant nos nos recordasmes de toi, o tu Syon. Nos pendismes noz instrumenz de chanter es sauz qui estoient enmi icele. Cil qui nos menerent en chetivoison nos demanderent iluec paroles de chantement, ce est a dire que nos chantissons iluec, et cil qui nos menerent nos distrent : Chantez nos loenges des chançons de Syon... Sire, remembre toi des filz Edom el jor del jugement (Edom et Sey et Esaü sont non d'un seul home qui fu frere Jacob). Il dient : Vuidiez, vuidiez en cel desi au fondement. O tu, fille de Babyloine, tu es maleurée. Cil soit beneoit qui te rendra le mal que tu nos as fait. Cil sera beneoit qui tendra tes enfanz et les hurtera a la paroi, ce est a la pierre.»

Comme on le voit, le Psautier dont on vient de lire des extraits est compilé de deux textes différents; les synonymes y sont sans cesse juxtaposés. Mais c'est en vain que l'on tenterait de remonter aux originaux immédiats du Psautier de la Bible du XIIIe siècle. Nos textes ne sont pas assez purs pour que leurs rapports puissent être retrouvés.

Voici maintenant deux familles qui tiennent de près l'une à l'autre, et qui toutes deux dérivent directement du texte du manuscrit 899. La première est composée des Psautiers qui ont au Psaume I la leçon : «et ja fueille nen charra[1]»; le manuscrit *fr.* 152, type de cette famille, commence ainsi : «Beneois est li hom qui n'ala mie au conseil des pecheeurs...» Tout à côté de ce groupe nous placerons la famille du ms. 5057 de l'Arsenal[2],

[1] Mss. *fr.* 152, *Sainte-Geneviève*, A f. 2, *fr.* 15392; *fr.* 8 et 2 de Genève (*B* de M. Reuss); *fr.* 156 et 160 (Li hom est beneoiz...).

[2] *Maz.* 534, *Ashburnham*, *Barrois*, 337, *Bodley*, 971; *Copenhague*, *Thott*, 7, *Saint-Pétersbourg*, *Bruxelles*, 9024 et, sauf pour la fin, la Bible du duc de Berry, *Harl.* 4381. Commencement : «Benois est li homs...»

à laquelle vient se joindre la grande famille des Psautiers avec les Prologues de Jean de Blois[1]. Ce texte est, au fond, de la famille du manuscrit *fr.* 899, et quant à celui du manuscrit *Ars.* 5057 et de ses congénères, il est également parent du même texte et presque identique au Psautier que nous attribuons à Jean de Blois.

J'aborde maintenant une double famille : celles des Psautiers de Raoul de Presles et de Jean de Rély. Ce dernier Psautier, qui est contenu dans toutes les Bibles imprimées[2] et dans le beau manuscrit de Charles VIII (*lat.* 774), est assez rapproché de celui de Raoul de Presles et, pour la fin, du beau Psautier du duc de Berry (*fr.* 13 091). Quant à Raoul de Presles, le Psautier qui se trouve dans sa Bible (mss. *fr.* 153 et autres) se rencontre encore dans les Psautiers *fr.* 962 et 19 234 et *add.* 15 294, ainsi que dans deux Bibles de Bruxelles (9001 et 9004). Nous en parlerons plus tard, et nous nous bornerons en ce moment à dire que les Bibles *fr.* 3 et *add.* 18 856 y ajoutent les sommaires de Jean de Blois, et que le manuscrit d'Iéna (*D* de M. Reuss) est encore de la même famille. Le Psautier de Raoul de Presles commence ainsi : «L'omme est beneuré qui n'est pas allé...», et celui de Jean de Rély (*lat.* 774) : «Bieneuré est l'omme qui n'est point allé...»

Enfin nous avons à mentionner l'admirable Psautier du duc de Berry[3] et les manuscrits *fr.* 164[4] et 1 de Munich, qui en dépendent, mais qui ont subi l'influence du texte du manuscrit *fr.* 2. Le Psautier du duc de Berry remonte assez directement à l'original commun de tous les Psautiers, au Psautier de Monte-

[1] «Benois est li homs...» : *Fr.* 9, 15 393 et 20 087, *Bodley*, 690, 15 D III, 19 D VI, Cambrai, 376, et les mss. *fr.* 964, *Ashb.*, *Barrois*, 36 et 19 D III, ces trois derniers plus rapprochés du ms. *fr.* 899. Un texte identique a été publié en 1872 (*Les Psaumes de David et les Cantiques d'après un manuscrit français du* XV*e siècle*, Paris, Tross).

[2] Ainsi que dans le Psautier dédié à Charles VIII (*Le Psaultier avecques l'exposition sur de Lira en françoys*, 2 vol. in-4°, Paris, Pierre le Rouge, s. d.).

[3] *Fr.* 13 091 : «Benoit soit l'omme qui n'ala...»

[4] «Beneis est li homs qui n'ala...»

bourg. C'est sur le nom de ce vénérable texte que nous finissons la longue série des Psautiers, tous dérivés, si notre recherche ne nous a pas trompé, du Psautier normand.

Pour rendre visible aux yeux l'unité du Psautier, nous allons imprimer, en quatre colonnes parallèles, le texte du Psaume CXXXVI d'après les principaux manuscrits. Le Psautier lorrain et celui de Raoul de Presles, qui seront étudiés plus tard, ont leur place dans ce tableau, ainsi que le Psautier en vers. Pour ce dernier texte, nous avons corrigé l'édition de M. F. Michel à l'aide du manuscrit A f. 4, in-4°, de Sainte-Geneviève et des excellentes notes de M. Mussafia[1].

[1] *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne, XL, 1862, p. 391.

PSAUTIER DE MONTEBOURG.

(Oxford, *Douce*, 320.)

Sur les flums de Babilone iluec seimes e plorames, dementres que nus recordiums de Syon. Es salz el milliu de li suspendimes noz organes. Kar iluec demanderent nus chi chaitis menerent nus paroles de canz...

Remembrere seies, Sire, des filz Edom el jur de Jerusalem, chi dient : Voidez, voidez desque al fundament en li. Fille de Babilone caitive, beneurez chi redunrad a tei la tue gueredunance laquele tu reguereduinas a nus. Beneurez chi tendra e esgenera les tues enfanz a la pierre.

PSAUTIER DE LONGCHAMPS.

(Mazarine, 258.)

Seur les fluns de Babiloine iluec seimes nos et plorames, endementieres que nos recordions de toi, Syon. Es sauz en milieu de li pendismes nos orgres. Car iluec nos demanderent cil qui nos chaistis menerent paroles de chançons...

Sire Dieux, soies remenbrierres des filz Edom ou jour de Jherusalem, qui dient : Anientez, anientez dusque au fondement en celi. O tu, fille de Babiloine chetive, boneurez sera qui guerredonera a toi le guerredon que tu gueredonas a nos. Beneoiz soit qui tendra et esgenera ses petuz a la pierre.

PSAUTIER DU DUC DE BERRY.

(Ms. *fr.* 13 091.)

Nous seismes illeques sur les fluves de Babilone et plourasmes, quant nous nous remenbrames de Syon. Es sauls u milieu de ly pendimes nos orgues. Quar illeques nous demenderent cil qui nous menairent en prison paroles de cancion...

Sire, soies remenbrable des fils de Edom en jours de Jerusalem, qui dient : Destrués, destrués desi ques au fondement en elle. Maleureuse fille de Babilone, qui te rendra retribucion que tu nous rendis. Beneist soit qui tendra et hurtera ses petis enfans a la pierre.

BIBLE DU XIIIe SIÈCLE.

(Ms. de l'Arsenal, 5056.)

Nos seimes sus les fluves de Babiloine et plorames ilec, quant nos recordasmes de toi, Syon. Nos pendismes noz estrumenz es saucées ou mileu d'icele. Cil qui nos menerent de chestivoison nos demanderent illec paroles d'enchantemenz...

Sire, remanbre toi des fiuz Edom ou jor de Jherusalem, qui dient : Vuidiez, vuidiez deci au fondement. O tu, fille de Babiloine, tu es maleurée. Cil est beneurez qui te rendra la retribucion que tu nos guerredonnes. Cil est beneurez qui ses enfanz tendra et hurtera a la pierre.

PSAUTIER EN VERS.

(Texte corrigé.)

Desore les fluns nous seons
De Babilone et [nous] plorons,
Dentre que nous remembrerons
De toi, Syon, et parlerons.
Enmi les sausoies meismes
Nos orguez illuc espandismes.
Car cilz qui chaitis nous menerent
De la chanson nous demanderent.

. . . .

Deu, el jour de Jerusalem,
Te remenbre des fiz Edem,
Qui dient : Descroissiez forment
Entre desi qu'au fondement.
Et tu, fille de Babilone,
Tu es chaitive et en agone.
Beneois iert de cui ravras
Le guerredon que nous donas.
Benois qui tes petis tenra
Et a pierre les hurtera.

RAOUL DE PRESLES.

(Ms. *fr.* 153.)

Sur les fleuves de Babiloine la nous seismes nous et plourasmes, quant ilz nous souvinst de Syon. Nous souspendismes nos orgues et nos instrumens es saussoies qui estoient ou milieu d'elle. Ceulx qui nous menerent en chetivoison nous demanderent la que nous chantissons. . .

Sire, souviengne toy des filz de Edon. . . ou jour de Jherusalem, lesquelz dient : Trebuchiez la de tous poins jusques a son fondement perfont. O tu, fille de Babiloine, tu es chetive et maleureuse. Benoist soit cely qui te rendra le mal que tu nous as fait. Cely soit benoist qui tendra ses enfans et les hurtera a la pierre. . .

MANUSCRIT FRANÇAIS 19234.

Sur les fluns de Babiloyne la nous seysmes nous et plorasmes, quant il nous souvint de Syon. Nous suspendimes noz orgues et noz instrumenz de musique et de joie. Ceulz qui nous men[e]rent en chetivison nous demanderent que nous chantissons. . .

Sire, souveingne toy des filz de Edon. . . ou jour de Jherusalem, lesquelz dient : Trebuchez la de tous point en jusques a son fondement. O tu, fille de Babiloyne, tu es chetive et malleureuse. Benoit soit celui qui te rendrait le mal que nous avons fait. Celui soit benoit qui tendrait ses auffans et lez hurterait a la piere. . .

PSAUTIER LORRAIN.

(Ms. *fr.* 9572.)

Sus les flueves de Babilone lai avons sis et ploreit, quant nos souvenoit de ti, douce Syon. Entre ces saul en mei lieu de li, nous avons pendus nos orgues et nos instrumens de musique et de joie. Car lai nous ont demandeit ceulz qui nous avient pris et amenés pairolle de joie et de chanson. . .

Sire, sovingne toy des fil et des anffans Edom, ou jour de Jherusalem, qui dient : Destrueit, destrueiz tous jusques aus fondement de li. Li fille de Babylone est tres meschans. Bieneureiz serait qui te randerait ton paiement et tai retribucions don tu nous ais retribueiz et paieit. Bieneureiz cerait celi qui lai tenrait et ferrait ces petis anfans a lai pierre.

CHAPITRE IV.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS.

Nous allons tenter un classement, encore bien imparfait, des *Bibles historiales complétées*. Il a pour but de diriger le lecteur au milieu de la table des manuscrits qui suit cette dissertation. Même en opérant, comme nous avons fait, sur soixante-dix *Bibles historiales,* nous n'avons pu arriver à un classement rigoureux. Le lecteur en comprendra la raison. Ces Bibles sont presque toutes des manuscrits de cinq cents feuillets; elles sont divisées le plus souvent en deux volumes. De là mille causes de confusion et d'erreur. De là ces seconds volumes différant du volume I, ces textes commençant d'une manière et finissant d'une autre. Ainsi s'expliquent ces Psautiers qui généralement suivent le texte du premier volume et quelquefois celui du second. Des manuscrits aussi volumineux étaient fort exposés à être détériorés au commencement et à la fin des volumes; le copiste comblait la lacune avec le premier texte qui était à portée de sa main. C'est ainsi que, dans dix-neuf manuscrits seulement, la table qui est en tête est plus ou moins d'accord avec le texte qu'elle précède; dans trente manuscrits, au contraire, la table est absolument étrangère au livre lui-même. Les préfaces ne font pas toujours corps avec l'ouvrage qu'elles introduisent. Quatorze Psautiers changent subitement de texte au psaume cxx, et cette lacune est comblée d'après trois textes différents, dont l'un est en vers. Dix-sept Apocalypses n'ont de gloses qu'à partir du chapitre xi. On voit par ces quelques exemples combien le classement des *Bibles historiales* est difficile; nous allons néanmoins tenter d'y apporter notre contribution.

Voici sur quels éléments s'est basée notre recherche : dans tous les manuscrits dont nous avons eu connaissance, nous avons relevé un certain nombre de passages, partout les mêmes, choisis dans les différentes parties de la Bible[1]. Quelques-uns de ces textes ont été recommandés à notre attention par les collations qu'avait faites M. Reuss; tous se distinguent par des variantes caractéristiques ou par de grossières fautes de copie : nous épargnerons au lecteur l'énumération de toutes ces variantes. Nous nous bornerons à mettre sous ses yeux, dans une note, quelques preuves de l'étrange incorrection de nos manuscrits[2].

[1] Les passages que nous avons collationnés, outre les *incipit* et les *explicit*, sont les suivants :

1° Les noms de *Térouanne* et de *Trèves* dans les deux préfaces (voy. p. 159 et 177);

2° La Table (voy. p. 166);

3° Job, I, 1 et XLII, 11, 15 et 16 (voy. p. 128, 130 et 211);

4° Les Psaumes I, XLIV, 1-6, LI, CI, 1-8 et CXXXVI (ps. XLV, LII, CII et CXXXVII des Bibles hébraïques et des Bibles protestantes : voy. p. 12 et suiv., 200 et suiv., etc.);

5° Le premier mot des Cantiques et les saints locaux de la Litanie (voy. p. 190 et suiv.);

6° L'existence de prologues (voy. p. 196 et suiv.);

7° Les premiers mots du 1er livre des Machabées (voy. p. 132);

8° I Timothée, III, 15 (voy. p. 212);

9° Actes, I, 1 et XXVIII, 13-15 (voy. p. 144 et 211);

10° Apocalypse I, 1 et 9 (voy. p. 80 et 83).

Enfin et surtout nous avons noté l'ordre des livres et la composition des manuscrits.

[2] 1° (Job, XLII, 14) : «*Et vocavit nomen unius Diem, et nomen secundae Cassiam, et nomen tertiae Cornu stibii.*» La version du XIIIe siècle (ms. *fr.* 899) rend ces trois noms (voy. p. 130) par *Jor*, *Cassie* et *Pipe de corne*. Cinq manuscrits seulement suivent cette orthographe; celui de Saint-Pétersbourg écrit *Pipe de cors*, celui de Cambrai et le manuscrit *fr.* 156, *Pipe de coronne;* la Bible Harléienne (616), celle de Cambridge et trois Bibles historiales, *Pape de coronne.* Sept manuscrits (*fr.* 3, etc.) traduisent *Cornu stibii* par *Cor de buisine*, un seul (*fr.* 15 393) par *Voiz de busine*, la Bible *Harl.* 4381 écrit *Corde de pusine;* douze Bibles (*fr.* 2, Bible du roi Jean, etc.) ont la leçon : *Ur de puissance* ou *Ur de poissantes* (*Add.* 18 856 : *Ur de et tant puissantes; Députés : Ur de plus puissantes*); cinq Bibles, dont le manuscrit *fr.* 159 (du duc de Berry), lisent : *Vi de poissantes;* la Bible imprimée par Jean de Rély reproduit cette leçon. Enfin cinq Bibles (*fr.* 5, etc.) écrivent simplement *Cornustibie*, une seule (*Ars.* 5056) : *Cornusabii.*

2° (Actes, XXVIII, 13-15) : «*Devenimus Rhegium, et... venimus Puteolos,... usque ad Appii forum.*» Les manuscrits I A XX (de 1312), *Ars.* 5059 (de 1317) et

Nous prendrons pour cadre de notre essai de classement la plus ou moins grande étendue des textes. Ceux-ci peuvent, à cet égard, se partager en trois familles. Mais le critère que nous avons choisi ne s'applique qu'au volume I ou à la première moitié de la *Bible historiale;* c'est pourquoi nous intercalerons les seconds volumes, que nous possédons souvent isolés, au milieu des manuscrits dont leur texte semble les rapprocher le plus.

1° PETITES BIBLES HISTORIALES.

Ces manuscrits n'ont ni le *Grand Job*, ni les Paralipomènes, ni les livres d'Esdras et de Néhémie. Le plus grand nombre d'entre eux ont la litanie parisienne en vers.

Brit. Mus., 1 A xx : volume II seulement, Bible du prisonnier, copiée à Paris en 1312. Ce manuscrit est à peu près identique à celui qui va suivre.

Arsenal, 5059 : Bible de l'an 1317, ayant appartenu au connétable Charles d'Albret. Ce texte a bien des traits communs avec le texte picard de Guyart Desmoulins.

fr. 152 et douze autres traduisent : «Nous venismes a Roion, . . . a Puisiez, . . . desi au marchié au pain.» Le manuscrit du Vatican (*Christine*, 26) et un autre lisent : *Prinsiez;* le manuscrit *Maz.* 532 omet le nom de Pouzzoles. Autres variantes : *Sainte-Geneviève*, A f. 1 : *au marchié et desi au pain;* les manuscrits *fr.* 2 et *Phillipps*, 1906 : *au marchié de au pyé;* 17 E vii : *au marchié au pié; fr.* 5707 : *au marchié deci au pyé;* 19 D v : *au marchié et au pain;* Bruxelles, 9634 : *au marchié deci.* Six manuscrits, dont trois (*fr.* 159, *Harl.* 4382 et *Ashb.*, *App.*, 7) ont appartenu au duc de Berry, écrivent, de même que l'édition de Jean de Rély, *Voion* au lieu de *Roion;* le manuscrit *fr.* 2 lit: *Arrion*, et le manuscrit *Phillipps*, 1906 : *Arion.* Vingt-six manuscrits (*fr.* 6, etc.) corrigent : «Nous venismes a Region, . . . a Puteol,» etc.

3° (I Timothée, iii, 15). Le manuscrit du Vatican (*Chr.*, 26), suivi par treize autres, écrit : «Se je tarderay, que tu saches comment il te convient converser en la meson Dieu.» Variantes : *fr.* 398 : «se je t'aiderai;» *fr.* 15371 : «se je tarde, pour ce que tu saiches comment il convient converser;» *Genève*, 1 : «se je tarde, que tu saches comment l'on doit converser;» *Cotton. Append.*, v : «se je tarderai, . . . comment l'en converse;» *Rouen*, A 68 : «se je aray tardé, . . . comment tu aras conversé.» Quatorze manuscrits, dont les trois manuscrits du duc de Berry cités plus haut et l'édition de J. de Rély suppriment le mot : «il te convient». Le manuscrit *Maz.* 684 et vingt et un autres lisent : «se je garderai, . . . comment il te convient converser,» etc.

Bibl. nat., fr. 160 : Bible à préface picarde, de la première moitié du XIVe siècle, identique, sauf le Psautier, au manuscrit précédent et semblable, pour les parties communes, aux deux plus anciens manuscrits de Guyart Desmoulins, au manuscrit *fr.* 155 pour les préfaces, au manuscrit *fr.* 152 pour le reste.

Bibl. nat., fr. 8 : du XIVe siècle, identique pour l'Ancien Testament, excepté le Psautier, au manuscrit de 1317. Lacunes.

Genève, 2 (*B* de M. Reuss) : du XIVe siècle, identique au précédent.

Sainte-Geneviève, A f. 2 : Bible d'Hervé de Léon, antérieure à 1341. A peu près identique aux deux manuscrits précédents. Ces trois manuscrits reproduisent pour l'Ancien Testament, sauf le Psautier, le texte du manuscrit *Arsenal,* 5057 et 5058, et se rapprochent, pour la 2e partie, des Bibles à Prologues (ms. *fr.* 9, etc.).

Nouveau Testament imprimé à Lyon, en 1477, par Julien Macho.

Mazarine, 40 : manuscrit mutilé du XIVe siècle.

Ashburnham, Barrois, 110 : volume I, du XIVe siècle.

Bibl. nat., fr. 15392 : du XVe siècle.

Brit. Mus., 19 D IV et V : de la première moitié du XIVe siècle, d'origine anglaise : semble être identique, pour le premier volume, au manuscrit *Ashburnham, Barrois,* 110; le volume II et le Psautier ne paraissent pas éloignés de la famille du manuscrit *fr.* 159.

Cottonian appendix, V : du commencement du XIVe siècle, avec une litanie qui paraît cistercienne; texte à part. La deuxième partie est parente du manuscrit *Ars.* 5058.

Sainte-Geneviève, A f. 1 : Bible de Guillaume de la Baume, écrite au XIVe siècle; manquent Ésaïe et Jérémie. La deuxième

partie est parente du manuscrit *Ars.* 5058 et du groupe des manuscrits *fr.* 159, etc.

Bibl. nat., fr. 20 089 : Bible de Béraud de Clermont, xive siècle; texte analogue au manuscrit précédent.

École de médecine de Montpellier, 49 : xive siècle, volume I seulement; identique au manuscrit précédent.

Genève, 1 (*A* de M. Reuss) : du xive au xve siècle; les Psaumes sont à la fin.

Les sept derniers manuscrits énumérés ont l'Apocalypse glosée à partir du chapitre xi.

2° BIBLES MOYENNES.

Ces manuscrits ajoutent au texte des précédents le *Grand Job,* Baruch et l'Oraison de Jérémie; ils sont d'ordinaire accompagnés de la litanie normande en prose.

Bibl. nat., fr. 2 : Bible de la reine d'Angleterre, Jeanne de Navarre, et du duc de Glocester; xive siècle. Manuscrit d'origine anglaise, à peu près identique, pour la première partie, au manuscrit *fr.* 161 et, pour la deuxième, au manuscrit *fr.* 5707 (Bible de Charles V), parent du manuscrit de J. de Vaudétar et source de la famille du manuscrit *fr.* 159. Traces de prologues [1].

Cheltenham, Bibl. de sir Th. Phillipps, 1906 : Bible des Pompadour, de la deuxième moitié du xive siècle; à peu près identique au manuscrit précédent.

Bibl. nat., fr. 5707 : Bible de Charles V dauphin, signée du duc de Berry et de plusieurs rois de France, datée de 1363; volume II seulement; très proche du manuscrit *fr.* 2.

Bibl. nat., fr. 154 : fragment du milieu du xive siècle.

Brit. Mus., 19 D II : Bible du roi Jean, antérieure à 1356.

[1] Voir plus haut, p. 197.

Traces de prologues. Grands rapprochements, pour le volume I, avec le groupe *fr.* 2 et, pour le volume II, avec le groupe *fr.* 3 et 4.

Brit. Mus., add. 15 247, d'origine anglaise, du XIVe siècle. La seconde moitié est en grande partie identique à la Bible du roi Jean. Traces de prologues.

Brit. Mus., 20 B V : Nouveau Testament, du commencement du XIVe siècle, écrit en Angleterre. Absolument identique au précédent.

Saint-Pétersbourg, Ermitage, Théol. F., 1 : Bible de la famille d'Albret, du commencement du XIVe siècle, dont le volume I est une grande Bible et dont le volume II est identique au manuscrit précédent.

Munich, 1 et 2 : XIVe au XVe siècle; mutilé au commencement et à la fin; le volume II contient, comme les manuscrits précédents, des traces de prologues.

Bibl. nat., fr. 156 : premier volume, paraissant de la première moitié du XIVe siècle, aux armes de la famille anglaise de Clare, de la famille royale d'Angleterre et de Louis de Bruges.

Bibl. nat., fr. 161 et 162 : Bible du XIVe siècle, insérant Jérémie entier à la place du résumé de Guyart; paraissant du reste identique aux manuscrits *fr.* 2 pour le volume I et *fr.* 5 pour le volume II. Traces de prologues.

Bibl. nat., fr. 157, volume II, du XIVe siècle : Bible du duc d'Orléans, paraissant en grande partie identique au manuscrit précédent.

Rouen, A 68 : Bible du XVe siècle, en dialecte picard, qui suit un ordre tout particulier. Les premiers livres de la Bible ne sont pas empruntés à Guyart Desmoulins. L'Apocalypse est glosée à partir du chapitre XI.

Troyes, 59 : premier volume, du XIVe siècle. Le Psautier y est après les Livres sapientiaux, de même que dans le manuscrit de Sainte-Geneviève. L'Apocalypse est glosée à partir du chapitre XI.

Bruxelles, 9004 : Bible du XVe siècle. L'Apocalypse est glosée à partir du chapitre XI.

Copenhague, Thott, 6 : du XIVe siècle.

Bibl. nat., fr. 164 : du XVe siècle. Psautier à part.

Bibl. nat., fr. 169 : Nouveau Testament, du XIVe siècle, texte analogue au manuscrit *fr.* 7.

Bruxelles, 9001 et 9002 : Bible du XVe siècle, accompagnée de *moralités.*

3° GRANDES BIBLES HISTORIALES.

Ces manuscrits ajoutent aux *manuscrits moyens* les Paralipomènes et les livres de Néhémie et d'Esdras.

Arsenal, 5057 et 5058, du XIVe au XVe siècle : le volume I est fort rapproché du groupe des manuscrits du duc de Berry. Glose à partir du chapitre XI de l'Apocalypse.

Mazarine, 534, du XVe siècle (des Grands-Augustins de Paris) : volume I, presque identique au manuscrit précédent.

Bodley, 971, du commencement du XVe siècle, à peu près identique au même manuscrit. Mutilé.

Bruxelles, 9634, de l'an 1355 : volume II, fort rapproché du même manuscrit. Les deux derniers manuscrits sont également glosés à partir du chapitre XI de l'Apocalypse.

GROUPE DES BIBLES DU DUC DE BERRY.

Brit. Mus., Harléien 4381 et 4382 : belle Bible du duc, plus tard à Paul Petau. Le volume I paraît donner le texte

du manuscrit *Ars.* 5057, le volume II, à peu près celui des Bibles du duc de Berry, *fr.* 159 et *Ashb., App.*, 7. Beaucoup de rapprochements avec le texte du manuscrit *Ars.* 5057 et 5058.

Bibl. nat., fr. 159, au duc de Berry, puis à Philippe II, duc de Savoie. Le premier volume est en partie analogue au manuscrit *fr.* 2, et le deuxième reproduit le texte du manuscrit *Ars.* 5058. Cette Bible forme famille avec les manuscrits *Ashb., App.*, 7, *fr.* 15395 et suivant et 6259, et, sauf pour le Psautier, avec la Bible imprimée de Jean de Rély, pour laquelle ce manuscrit a peut-être fourni le modèle.

Bibl. nat., fr. 15395 et 15396 : XVe siècle, de la famille du manuscrit *fr.* 159.

Bibl. nat., fr. 6259 : du XVe siècle; même famille.

Bruxelles, 9024 et 9025 : du XIVe siècle. Le volume II paraît identique au manuscrit *fr.* 159. Grands rapprochements avec le manuscrit *Ars.* 5057 et 5058.

Ashburnham, App., 7 : du duc de Berry. La seconde moitié et le Psautier sont identiques au manuscrit *fr.* 159.

Bibl. nat., fr. 22887, des Récollets de Paris : XVe siècle, premier volume, texte retouché, analogue à la famille du manuscrit *fr.* 159.

Le texte imprimé de toutes les éditions qui suivent celle de Jean de Rély (Ant. Vérard, 2 vol. in-fol., vers 1496) appartient à la famille du manuscrit *fr.* 159, sauf le Psautier et sauf les rares corrections de Jean de Rély.

Tous les manuscrits qui précèdent, ainsi que l'édition de Jean de Rély et tous les textes qui en dépendent ont la glose à partir du chapitre XI de l'Apocalypse.

Bibl. nat., fr. 20090, du duc de Berry, plus tard au duc de Nemours. Assez voisin de la famille du manuscrit *fr.* 159 et dé-

pendant du texte du manuscrit *fr.* 2 et de la Bible du XIIIe siècle. Psautier complété en vers.

Bibl. nat., fr. 896, du XVe siècle : le commencement de la *Bible historiale* et le Psautier. Texte à peu près identique à celui du manuscrit précédent.

Bibl. nat., fr. 15391 : premier volume, XIVe siècle. Mutilé.

La Haye, musée Westreenen : Bible de Jean de Vaudétar, offerte à Charles V en 1372. Elle présente certaines ressemblances avec les Bibles du duc de Berry.

Bibl. nat., fr. 5 : du XIVe siècle, presque identique, pour la deuxième partie, au manuscrit *fr.* 161 et 162. La première partie, sauf le Psautier, est analogue au manuscrit *Ars.* 5212.

Brit. Mus., 17 E VII, de l'an 1356, identique pour la première partie, sauf le Psautier, au manuscrit *fr.* 5 et, pour le Psautier et la deuxième partie, au manuscrit *fr.* 2.

Arsenal, 5212 : volume I, belle Bible royale, de la seconde moitié du XIVe siècle, paraissant analogue aux manuscrits *fr.* 2 et 161.

Copenhague, Thott, 7 : volume II, du XIVe siècle, à Ph. de Clèves.

Chambre des Députés : volume I, du XIVe siècle.

Bibl. nat., fr. 15370 et 15371 : Bible franc-comtoise de Simon de Rye, de la fin du XVe siècle, avec de remarquables additions. Texte à part. Glose au chapitre XI de l'Apocalypse.

FAMILLE DES BIBLES A PROLOGUES [1].

Bibl. nat., fr. 9 et 10, du XIVe au XVe siècle.

Brit. Mus., 15 D III, de la même époque, à peu près identique au précédent.

[1] Voir plus haut, p. 196.

Bibl. nat., *fr.* 20 087 et 20 888, du xve siècle.

Bibl. nat., *fr.* 15 393 et 15 394, du xive au xve siècle.

Bodley, 690, second volume, du xve siècle.

Cambrai, 376, du xve siècle. Ce manuscrit est analogue, pour le commencement, au manuscrit *fr.* 156, et, pour le Psautier et la deuxième partie, au manuscrit *fr.* 9 et 10.

Brit. Mus., 19 D III : Bible de 1411, écrite à Clairefontaine. Ce manuscrit est de la même famille que les précédents, mais il comprend une *Bible historiale* complète de Guyart Desmoulins (voir p. 163).

Brit. Mus., 19 D VI et VII, du xve siècle.

Bruxelles, 9394-9396 : Nouveau Testament, du xive au xve siècle. Prologues en plusieurs endroits.

Cęs neuf manuscrits contiennent le Psautier de Jean de Blois.

Bibl. nat., *fr.* 3 et 4, du xive au xve siècle, avec un Psautier parent de celui de Raoul de Presles, mais ayant les rubriques de Jean de Blois.

Oxford, All Souls, 10, du xve siècle : Nouveau Testament, identique au précédent, mais les Évangiles sont intervertis.

Brit. Mus., *add.* 18 856 et 18 857, du xive siècle, aux armes d'un prince de la famille royale d'Angleterre. Le premier volume seul est, en partie et de loin, de la famille du manuscrit *fr.* 3, le deuxième est mêlé de plusieurs autres textes.

Il faut ranger ici le volume I de la Bible des d'Albret, à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, qui est mentionnée plus haut. Les manuscrits cités plus haut qui ont trace de prologues dérivent, pour le volume II, de la famille du manuscrit *fr.* 4.

Lausanne, U 68 : Bible de Jean Servion, datée des années 1455 à 1462 : deuxième partie seulement. Prologues d'Aronchel et de Martin le Franc.

Genève, 3 (*C* de M. Reuss) : Bible copiée à Genève en 1474, formant, avec le manuscrit précédent, une famille à part.

Saint-Omer, 68, du XIVe siècle. Volume II, mutilé.

Reims : volume II, du XVe siècle, mutilé.

Brit. Mus., 18 D VIII : volume II, du XIVe siècle. Ces trois derniers manuscrits sont difficiles à classer.

Tel est le classement sommaire des manuscrits de la *Bible historiale complétée;* il est imparfait, mais nous croyons qu'il est exact.

CINQUIÈME PARTIE.

VERSIONS DU XIVe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

JEAN DE VIGNAY.

Le XIVe siècle est, dans l'histoire de la Bible française, l'âge des princes. Le premier livre dont nous ayons à nous occuper ici sera la traduction des Épîtres et des Évangiles des dimanches et fêtes exécutée par ordre de la reine de France, Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois. Pour mieux comprendre le caractère de cet intéressant ouvrage, nous le rapprocherons d'une autre version des Évangiles des dimanches, qui suit l'ordre du missel de Cambrai. Mais nous jetterons auparavant un regard sur une œuvre d'un titre différent, mais d'un caractère plus ou moins analogue, les Homélies pour les dimanches et fêtes à l'usage du diocèse de Metz. Nous n'aurons que peu de mots à leur emprunter.

La Lorraine figurera donc, ici encore, au premier rang. A vrai dire, le texte que nous avons à examiner est antérieur au XIVe siècle, mais ce n'est qu'en cet endroit que nous pouvions en dire quelques mots.

Le manuscrit 262 de la bibliothèque de Metz est un recueil du XIIIe et du XIVe siècle qui contient, à la suite de diverses pièces ecclésiastiques relatives au diocèse de Metz et à la province de Trèves, des Homélies pour les dimanches et pour les fêtes principales de l'année, qui, d'après dom Calmet, auquel Montfaucon devait ses notes, paraissent avoir servi à l'usage du diocèse de

Metz, et ont été écrites au mois de juillet de l'an 1285. Le manuscrit porte en effet cette date : *Anno Domini MCC octogesimo quinto, mense julii.* L'ouvrage est incomplet, il commence au sixième dimanche après la Trinité et finit par un sermon sur la fête de saint Thomas (21 décembre). On y trouve fort peu de textes de l'Évangile. Nous en citerons quelques-uns, d'après la copie qu'a bien voulu nous envoyer M. Grégori, à cause de l'intérêt qui s'attache aux anciens textes lorrains.

XIe dimanche après la Trinité (Luc, XVIII, 9) : «Cest ewangile nos ansoigne comment nos debvons le bien garder quant nos façons, que diaubles ne nos toille par orgueil. Nostre Seigneur parla a ces qui se façoient quite et despesoient les aultres, et leur dist ceste samblance : Duy homme alerent ansanble on temple pour aorer. Li uns estoit pharisiens et li aultre publicains. — Pharisées estoient cil qui, par la vesteure de religion, estoient desseure des publicains et se façoient quite, ne mie par ce qu'il le fussent, mai il on façoient le samblant. Publicain estoient cil qui per les foires et per les marchiés demandoient les rantes l'amparaor, et par force de l'amparaor façoient plusor maus as gens, et por ce estoient forment poicheor. — Li pharisées estoit et disoit quant il aoroit : Dex, a toy je ren graces de ce que je ne suis pas auxi comme cil aultre, robeor, torturier, escoceor, ne cey que est cest publicains. Li publicains estoit a loins, ne ne voloit se ieus lever au ciel, mai feroit son piz et disoit : Dex, aiez merci de moy pecheor. . . »

Dimanche des Rameaux (Matthieu, XXI, 1) : «Si anvoia dous de ses disciples a Jherusalem, et si lor dist : Aulez on chastel qui est quontre vos[1]. S'i[2] troveroit 1 anesse atot un asnon, et si l'ameneroy, et se aulcun la vous chalonge, dite que ce est la besoigne Nostre Seigneur, se vos laura auler. — Il apele la cité de Jherusalem chastel pour li abaissier et aviier, parce que li peuples dou leu ne avoit sa creance. — Li disciples prinrent et amenerent a Nostre Seigneur l'esnosse et l'asnon, si le monterent

[1] Manuscrit : quante vos. — [2] Manuscrit : li.

sus. Et li peuple, li petis et li grans, li vindrent a l'anqontre, et de cex y avoit qui prinrent lors vestures et an parorent la voie par ou il debvoit venir. Et chantoient et benissoient Nostre Seigneur. . . »

IIe dimanche après Pâques (Jean x, 11) : «Nostres Sires nous monstre a la Vangile qu'il soffri pour nos grans choses. Or il dona la sue vie pour la nostre. Or Nostre Seigneur dit an la Vangile de huy : Je suis, dist il, bons pastres. Bons pastres donne sa vie pour ses ouoilles, et cil cy ne sont mie les ouoilles propres, quant il voit venir le louf, si s'an fut, et li louf ravit et esparpille les ouoilles. . . »

Ce texte est lorrain. Ainsi que M. Bonnardot veut bien me le dire, il se rapproche davantage du dialecte de la Vosge, dans ses traits généraux, que de celui de Metz. Comme il ne contient que quelques mots de l'Évangile, il ne nous arrêtera pas plus longtemps, et, sans nous occuper des divers sermonnaires français où l'on peut trouver une paraphrase ou une traduction libre des passages bibliques, nous aborderons l'examen de deux textes qui ont pour nous beaucoup plus d'intérêt, les Évangiles de Cambrai et les Épîtres et Évangiles selon l'ordre du missel de Paris [1].

Les «Évangiles des domées et des sains de toute l'année» selon l'usage du diocèse de Cambrai se trouvent dans le beau manuscrit *fr.* 1765, du XIVe siècle; ce volume est orné de la bordure tricolore qui paraît avoir été la marque des meilleures librairies parisiennes. En tête se trouve une préface, dont on va lire les premiers mots :

«Pource que toutes gens desirent a savoir de pluseurs choses, et moult bele chose est et moult joieuse de savoir parler de Nostre Seigneur Jhesucrist et moult devoite, j'ai, a l'aide de Dieu, enro-

[1] Nous ne ferons que mentionner un texte qui n'existe que dans des manuscrits qui paraissent du XVe siècle (*fr.* 402 et *Maz.* 789, papier) et qui contient les Épîtres et les Évangiles de l'année. Il commence ainsi : «Biaus freres (*Maz.* : Beaulz freres), sachiez que il est heure» (*Romains*, XIII, 11)... et il finit par les mots : «pour le grant amour de Jhesucrist».

ma[n]cié tous les Euvangiles des domées de tout l'an et de touz les jours de quaresme, et les IIII passions de la peneuse sepmaine, et tous les Euvangiles de la semaine de Noël, de Pasques et de Penthecouste, et les Euvangiles des sains, desquelz on fait grant solempnité en sainte Eglise. Et pource que la matiere est douce et belle, et que la bonne gent qui l'orront y aient devocion et aucun especial prouffit a l'ame, je l'ai enrommancié au plus pres du latin que je puis. Et en aucuns lieux, pour le fort latin et pour plus bel enromancier, je en ai pris la sentence au plus pres que je puis, selonc le sens et le povoir que Diex m'a presté... Et est l'ordenance de ces Euvangiles selonc l'ordenance de l'Eglise Nostre Dame de Cambrai, qui est li chiez de l'eveschié... »

Ainsi qu'on vient de lire, le livre que nous décrivons est conformé à l'usage de la cathédrale de Cambrai. En effet, les saints dont les Évangiles sont marqués à partir du folio 67 sont en partie des saints du Nord; on voit «l'elevacion saint Obert» et les noms de sainte Waudru, de sainte «Audegon», de saint Vaast et de saint Landelain.

Le livre des Épîtres et des Évangiles selon l'ordonnance du missel de Paris est signé de Jean du Vignay. Cet auteur n'est pas un écrivain obscur. Parmi ses traductions nous pouvons citer la *Légende dorée*, le *Miroir historial*, dont un manuscrit porte la date de 1333, le *Miroir de l'Église*, la *Moralité des échecs*, le *Directoire à faire le passage de Terre Sainte*, daté de 1333, ainsi que plusieurs autres ouvrages qui sont énumérés dans le *Cabinet des manuscrits* (t. I, p. 14 et 15), et enfin la *Chronique de Primat*, qui a été publiée en 1876 dans le 23e volume des *Historiens de la France*. Jean de Vignay était hospitalier de Saint-Jacques, et c'est sur la demande de Jeanne de Bourgogne, reine de France, qu'il a ajouté, comme supplément, au *Miroir historial* qu'il avait traduit, la traduction de la Chronique de Primat[1].

Les Épîtres et les Évangiles traduits par Jean de Vignay se lisent dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, qui sont

[1] P. Meyer, *Historiens de la France*, t. XXIII, p. 5 et 105. Comparez le premier Rapport de M. Meyer, p. 16 et suiv.

tous deux du xve siècle. Un troisième exemplaire existait autrefois dans notre Bibliothèque; il forme aujourd'hui le numéro 195 du fonds *Barrois* à la bibliothèque d'Ashburnham-Place.

Le premier des manuscrits de Paris (*fr.* 22 890) est extrêmement fautif. Il provient de Saint-Victor, où il est entré en 1638; on voit au bas de la première page les armes de la famille de Poitiers.

Le deuxième (*fr.* 22 936) sert de tome II à une Somme Le Roy. On trouve dans ce manuscrit le même texte que dans le précédent, mais avec bien des variantes. L'ouvrage commence par une rubrique qui manque dans l'autre manuscrit et que voici : « *Cy commencent les Epistres et les Euvangiles de tout l'an, translatées de latin en françoys selon l'ordonnance du messel a l'usage de Paris. Premierement du premier dimenche de l'advent. L'Epistre de saint Pol aux Rommains :* Fratres, scientes quia hora est. Sachiez[1] qu'il est ja heure de nous lever de dormir, car maintenant nostre sauvement est pres. » (*Romains*, XIII, 11.) Aussitôt après l'épître, on lit l'évangile du même jour.

Après les vingt-quatre dimanches de la Trinité et « le jour de l'anniversaire de la dedicacion de l'eglise », on lit : « Cy finent toutes les Epistres et les Euvangilles de tout le temps selon l'usage de Paris, et commencent les Epistres et Euvangilles des sains, premierement en la veille de saint Andry... » Un grand nombre de leçons du propre des saints sont remplacées par des renvois : « Querez ou commun », etc. Saint Bernard, saint François et saint Dominique figurent parmi les saints, mais non saint Louis. Le « commun des saints » vient après le « propre »; le dernier office est, dans le manuscrit 22 890 : « de la couronne Nostre Seigneur », l'avant-dernier : « de saint Denis »; ces deux offices, tout parisiens, sont sans doute une addition du manuscrit de Saint-Victor, car ils manquent dans le manuscrit 22 936, qui se termine par divers morceaux insignifiants.

Les Évangiles de Paris et de Cambrai présentent, dès la première

[1] Ms. *fr.* 22 890 : Freres, sachiez.

page, des ressemblances qui ne sont pas l'effet du hasard. On en jugera par la lecture de l'évangile du premier dimanche de l'avent (Matthieu, XXI, 1):

ÉVANGILES DE CAMBRAI.

Comme Jhesus aprochast a Jherusalem et venist a Bethfage, au mont d'Olivet, dont envoia il II de ses disciples et leur dist : Alez, fist il, ou chastel qui est contre vous, et tantost vous trouverrez une asnesse et son poulain avec li. Desliez la et si la m'amenez. Et se aucuns vous dist aucune chose, si dites : Li Sires a mestier d'eulz, et tantost il les laira. Trestout ce est fait pour ce que ce feust acompli qui estoit dit par le Prophete qui disoit : Dites aus filles de Syon, vois ci ton roy qui vient a toi debonnaires, seans seur l'asnesse et le poulain son filz...

JEAN DE VIGNAY.

Comme Jhesus fust approchiés de Jherusalem et fust venus a Bethphage, a la montaigne d'Olivet, adonc envoia il deux de ses disciples et leur dist : Alez ou chastel qui est contre vous, et tantost vous trouverez une asnesse atachée et son poulain avec lui. Desliez le et le m'amenez. Et se aucuns vous dit aucune chose, dittes que le Seigneur a mestier de ses bestes, et tantost il le vous laira. Tout ce fut fait pour acomplir ce que le Prophete avoit dit : Dittes a la fille de Syon, veez ci ton roy debonnaire qui vient a toy, seant sur l'asnesse et son poulain filz de la beste portant fes...

Une autre remarque s'impose à nous. Entre ces deux textes, d'une part, et la version du XIIIe siècle, de l'autre, il n'y a, par endroits, pas d'autres différences que celles de l'orthographe ou de la construction. Cette ressemblance est intermittente. Dans certains passages, le texte de Jean de Vignay, en particulier, diffère absolument de l'ancienne traduction, mais dans d'autres il s'en distingue à peine. Nous allons le faire voir en imprimant en regard la parabole du pauvre Lazare (Luc, XVI, 19) dans la Bible du XIIIe siècle (ms. *fr.* 899) et dans l'Évangéliaire de Jean de Vignay (ms. *fr.* 22 936, 1er dimanche après la Trinité). Nous soulignerons toutes les variantes.

BIBLE DU XIIIe SIECLE.

Uns hom *estoit* riches et estoit vestuz de porpre et de bongueran,

JEAN DE VIGNAY.

Il fu un homme *qui* estoit riche, et estoit vestu de pourpre et de bou-

et menjoit chascun jor *riches viandes* plenteivement... *Et* uns *povres estoit* qui avoit *a* non *Ladres, et* jesoit a *la* porte *del* [*riche*], covoitant estre saoulés des mietes qui chaoient de la table del riche *home, et* nus *estoit qui* li donast. *Et cil povres estoit* plains de *perceures,* meis li chien venoient et lechoient ses *plaies. Il* avint que li *povres* morut et fu portez des angeles el sain Abraham. Et li riches morut et fu enseveliz en enfer. *Il regarda en haut* quant il estoit es tormenz, et vit Abraham de loing, et le *ladre* en son sain... *Lors* cria *li riches... Abraham,* pere Abraham, aies *merci* de moi, et envoie le *ladre,* qu'il *boute* son doi en eve, et refroide ma langue, car ge sui tormentez en ceste flambe. Et Abraham li dist : Filz, *recorde* toi que tu receuz les biens en ta vie et li *ladres* ensement recut les maus... *Mes* il est *ore* confortez... et tu es tormentez...

gueran, et mengoit chascun jour *tres* plentureusement. *Ore avoit il* un *mendiant* lequel avoit nom *Lazarus, qui* gisoit a *sa* porte plain de *bosses,* qui *avoit desir d'*estre saoulez des miettes qui cheoient de la table du riche, et nul *homme* ne lui *en* donnoit, mais les chiens venoient et lechoient sa *roigne. Ore* avint que le *mendiant* fu mort et fu porté ou sain Abraham des angels. Et le riche *aussi fu* mort *mais il* fu enseveli en enfer. *Et comme il fust* es tourmens *et, levant ses yeulx,* il vit Abraham de loing, et *Lazarus* en son sain, *si lui dist en* criant : Pere Abraham, ayes *pitié* de moy, et envoie *Lazarus,* qu'il *mouille le bout de* son doy en *l'eaue,* et *qu'il* refroide ma langue, car je sui tourmentez en ceste flambe. Et Abraham lui dist : Filz, *remembre* toy que tu *as* receu biens en ta vie et le *povre* ensement a receu les maulz, *et maintenant* il est *cy re*confortez et tu ez *la* tourmentez...

Si Jean de Vignay s'est borné, à certains endroits, au rôle modeste de reviseur, il faut avouer qu'il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de conscience. On retrouvera peut-être un jour la source commune de nos deux Évangéliaires, et alors il sera possible de rendre à chaque auteur ce qui lui est dû.

La traduction des Évangiles et des Épîtres a été demandée à Jean de Vignay par une reine. A la fin du manuscrit *fr.* 22 890, on lit la note suivante : « Cy fenissent les Espistres et les Euvangilles translatées de latin en françoys selon l'usaige de Paris. Et les translata frere Jehan de Vignay, a la requeste de Madame la Royne de Bourgoingne, femme jadix Phelippe de Valoys, Roy de France ou temps qu'il vivoit. Ce fut fait l'an de grace MCCCXXVI, ou moys de may, XIIIe jour entrant. Deo gracias. » Mais M. Delisle

commente ainsi cette note[1] : « Il y a sans doute une erreur dans la date énoncée à la fin de ce manuscrit. La Bibliothèque possédait jadis (n° 7838 de l'Inventaire de 1682) un autre exemplaire de la traduction de Jean de Vignay, portant la date de 1336, exemplaire que je suis porté à reconnaître dans le numéro 195 du fonds Barrois chez lord Ashburnham. » C'est donc, au jugement de M. Delisle, une double faute du manuscrit de Saint-Victor qui attribue notre version des Épîtres et des Évangiles à l'inspiration de la première Jeanne de Bourgogne, qui fut veuve de Philippe V en 1322. La reine à laquelle Jean de Vignay a dédié le *Miroir historial*, la *Chronique de Primat* et le *Livre royal*, ainsi que les *Épîtres et Évangiles*, est certainement la première femme (et non la veuve) de Philippe VI de Valois. Cette reine, qui montra un goût si éclairé pour les lettres et particulièrement pour les livres français, semble avoir pris Jean de Vignay à son service comme traducteur. C'est cette même princesse qui fut en correspondance avec le pape Jean XXII au sujet de certaines traductions autour desquelles il s'est formé une véritable légende. On lit partout qu'en 1332 elle avait exprimé au pape le désir qu'on travaillât à des traductions de l'Écriture sainte et des Pères. « C'est, dit Lebeuf, ce que nous apprenons par une lettre du pape Jean XXII, qui, étant informé que Pierre Roger, archevêque de Rouen (ce fut le pape Clément VI), n'avait pu donner cette satisfaction à la princesse, qui ne savait pas le latin, en chargea Gautier de Dijon, de l'ordre des frères Mineurs[2]. . . » Le fait est que la lettre du pape[3] ne dit rien de semblable. Jean XXII avait fait faire, pour la reine, un recueil d'extraits de l'Écriture et des Pères (*auctoritates*), peut-être destiné à quelque objet particulier, comme à la controverse contre l'hérésie, et comme l'archevêque de Rouen tardait à mettre en français ce recueil, le Pape chargea, le

[1] *Inventaire*, t. I, p. 34. Cf. *Bibl. de l'École des chartes*, 6e série, II (1866), p. 256.

[2] Lebeuf, *Recherches*, p. 742.

[3] Martène, *Thesaurus*, t. I, p. 1384.

14 mai 1333, le confesseur de la reine, Gauthier de Dijon, de les lui traduire à mesure et probablement de vive voix (*quasi loco solatii recitare paulatim*). Voilà à quoi se réduit l'histoire de la traduction ordonnée par la cour d'Avignon. Quoi qu'il en soit, nous trouvons ici une nouvelle preuve de l'amour de la reine pour la Bible. Cet amour ne cessera pas, jusqu'à la Réforme, d'inspirer les reines et les grandes princesses de la cour de France.

CHAPITRE II.

LA BIBLE ANGLO-NORMANDE.

La Bible anglo-normande nous a été conservée par trois manuscrits, dont un seul est à peu près complet. Ce manuscrit porte le numéro 1 dans le fonds français de la Bibliothèque nationale; c'est assez dire que son volume et sa singularité, sinon sa beauté, lui donnent une place exceptionnelle.

C'est un très grand in-folio; il est écrit de plusieurs mains et orné de miniatures assez grandes mais fort laides, peintes d'une couleur empâtée et de teintes pâles, et portant, quoique tout y révèle une origine anglaise, la bordure tricolore des beaux manuscrits français. Le manuscrit porte les armes de Louis de Bruges, recouvertes par les fleurs de lis et un certain nombre de blasons qui sont peints dans les ornements mêmes. Notre Bible a été décorée pour John de Welles († 1361) et pour sa femme Maud, fille de William, lord Ros; elle porte les armes des deux époux et de leurs parents respectifs; c'est donc une Bible de famille, exécutée avant 1361 (j'ignore le date du mariage de John de Welles); elle nous ramène aux plus nobles origines de la pairie anglaise.

En tête des Lamentations de Jérémie, au fol. 258 v°, on lit un singulier texte, tout mêlé de mots anglais; c'est «le alphabeth en grieu : *God, Deus, Aleph, teching, doctrina, Zai, sone, filius, Beth, telling, narracio, Heth,* » etc.[1]. Il n'est pas difficile de reconnaître ici les lettres de l'alphabet hébreu, telles qu'elles servaient d'initiales aux poésies *alphabétiques* des Juifs, accompagnées de

[1] Il a été publié par M. J. Bonnard, *Revue des études juives*, 1882, p. 255.

l'interprétation de leurs noms, usuelle au moyen âge et qu'on rapportait à saint Jérôme. Cette *interprétation,* que nous avons déjà rencontrée en particulier dans le Psautier d'Eadwin, est accompagnée d'une traduction anglaise. Le texte tout entier est étrangement embrouillé et paraîtrait indéchiffrable, si M. A. Darmesteter n'en avait démêlé l'écheveau avec sa pénétration ordinaire, en l'accompagnant d'un commentaire qui est fort instructif[1]. Le manuscrit s'interrompt au milieu du treizième chapitre de l'Épître aux Hébreux.

Le manuscrit I C III du *British Museum* est beaucoup plus récent; il est écrit dans la cursive anglaise du XVe siècle et appartenait, au même siècle, aux moines cloîtrés de Reading. C'est un volume petit in-folio qui ne comprend que les premiers livres de la Bible, de la Genèse à Tobie. Si incomplet qu'il soit, ce manuscrit se recommande par deux caractères : d'abord, il est certainement plus correct et d'un meilleur langage que la grande Bible de Paris; puis on y trouve une version fort curieuse des Prologues de saint Jérôme, dont nous aurons à parler un peu plus tard.

Enfin le livre des Actes des apôtres se retrouve, en un texte un peu différent de celui que conserve le manuscrit *fr.* 1, dans une *Histoire de la Bible* écrite en belle cursive anglaise de la deuxième moitié du XIVe siècle, dans le manuscrit *fr.* 9562.

Passons à l'étude du texte même de cette curieuse version. Nous la citerons, pour le commencement, d'après le manuscrit de Reading.

La Bible commence ainsi : «Al comencement crea Dieu ciel et terre. La terre adecertes ert vaine[2] et voide, et tenebres estoient sur la face de abisme, et l'esperit de Nostre Pere[3] estoit portee[4] sur les eawes. Et dist Dieu : Soit fait lumere. Et fait est lumere. Et Dieu vist lumere[5] qe ele fust[6] bone, et devisa lumere de tenebres. Et apella lumere jour et tenebres nuit. Et fait est vespre et matin, un jour. Donqe dist Dieu : Soit le

[1] *Revue des études juives*, 1882, p. 259. — [2] Variantes du manuscrit *fr.* 1 : estoit vain. — [3] De Dieu. — [4] Porté. — [5] *Om.* : lumere. — [6] Fu.

firmament fait en my lieu des eawes, et soient les eawes devisez [1] des eawes. Et Dieu fist le firmament et disseveri les eawes [2] qe estoient south [3] le firmament [4] de celes qe estoient sur le firmament. Et issint est il fait [5]. Et donqe apella Dieu [6] le firmament ciel. Et vespre et matin est fait el secound jour [7]. »

(Décalogue) : « Jeo sui le Seignor toun Dieu, qe toi mesna de la terre de Egipte, de la maisoun de servage. Tu ne averas point altriens dieus devaunt moi. Tu ne feras a toy mahonerie, ne tote la semblaunce qe est el ciel la sus ne [8] qe est en la terre par aval [9], ne de ceus qe sount es eawes south terre. Tu ne ahour[er]as pas cestes choses ne hon[ou]reras [10]; quar Jeo sui toun fort Dieu gelous, visitaunt la iniquitee des peres es filz, en la teerce et la quarte generacioun [11] [de yceux] qe moi haïrent, et fesaunt mercy en millers a ceus qe moi aiment et gardent mes comaundementz. Tu ne prendras en vain le noun del Seignor toun Dieu, car Nostre Seignor ne avera celui innocent qe [12] avera pris le noun del Seignor soun Dieu en vain. Remembres que tu seintifies le jour de sabbat. Tu oeveras par sis [13] jours et feras totes tes [14] oevereignes. Le septisme jour adecertes de sabbat del Seignor toun Dieu, ne feras chescun [15] oevereigne, tu et [16] toun filz et [17] ta fille, ne toun serf, ne ta ancelle, [18] toun jument, ne ly estrange qe est desuz [19] tes portz. Car par sis jours fist Dieu ciel et terre, la meer et totes choses qe en eux sount, et le [20] septisme jour reposa. Por ceo benesquist Nostre Seignor le jour de sabbat et le [21] seintifia. Honures toun pere et ta meer, qe tu soies de longe age sur terre laquele toun Dieu toi dorrai [22]. Tu ne occieras. Tu ne feras liccherie [23]. Tu ne feras larcine, ne ne parleras contre toun proesme faux tesmoigne. Tu [24] ne covei-

[1] Et departe euwes. — [2] Euwes. — [3] Sous. — [4] Les sept mots suivants sont omis. — [5] Et isi est fait. — [6] Et Dieu apella. — [7] Et fait est v. et m. le second jour. — [8] Principales variantes du manuscrit *fr.* 1 : et. — [9] Par dehors. — [10] Cultifieras (*om. :* ne). — [11] Et quarte partie de yceux. — [12] Avera innocent a femme (*sic*). — [13] Sept. — [14] Toutes tes. — [15] Ce mot manque dans le manuscrit *fr.* 1 ; il est ajouté après coup dans le manuscrit de Reading. — [16] *Et* omis. — [17] Ne. — [18] Ne. — [19] Entree. — [20] *Le* omis. — [21] Ly. — [22] Dorra. — [23] Ne occies, ne ne fras leccherie. — [24] *Tu* omis.

teras la maisoun de toun procsme, ne tu ne desirras sa femme, nient[1] soun serf, ne sa ancelle, ne boef ne asne, ne totes choses qe de luy sount.»

(I *Rois*, III) : «Et l'enfaunt Samuel[2] ministra a Nostre Seignor devaunt Hely, et la parole de[3] Nostre Seignor estoit preciouse a yceux jours, n'estoit visioun aperte. Por ceo est il[4] fait en un jour [que] Hely just en un[5] lieu et ses oels eschauferent[6], ne il pout veer la launterne Dieu si la qe ceo fut desteint[7]. Lors dormi Samuel el temple de[8] Nostre Seignor, ou l'arche Dieu estoit[9]. Et Nostre Seignor apella Samuel, lequel respoignaunt dist : Voi jeo oie, et il currust[10] a Hely, et dist : Voi moy cy, quar tu moy apellas[11]. Lequel dist : Jeo ne toy apelloi. Returne tu, si dormes... Et s'il toi avera apellee altrefoiz[12], tu dirras : Paroles, Seignor, quar ton serf oist[13]... Et Samuel dist : Parole, Seignor, quar ton serf oiet[14].» Le premier livre des Rois (ou de Samuel) commence par ces mots : «Un bier fust de Ramathaïm Sophim[15], del mount de Effraym, et son noun fust Helcana...»

Le livre de Job commence ainsi[16] : «Un homme estoit en la terre de Hus, Job par noun, et cil homme estoit simple et juste, et Dieu doutant, et departaunt de mal...»

Le Psautier est le seul livre de la Bible anglo-normande dont nous puissions retrouver les origines. Il paraît descendre du texte de Montebourg par l'intermédiaire de recensions telles que celles des manuscrits *fr.* 2431 et 22892. La singularité de certains mots ne doit pas nous détourner des ressemblances profondes qui existent entre ces divers textes.

(Psaume I) : «Beneit soit le bier qe ne foreie el consail des

[1] Ne. — [2] Ms. *fr.* 1 : Et Samuel l'enfaunt. — [3] *De* omis. — [4] Lors ert il. — [5] Ely just en son. — [6] Comencerent enveuglir. — [7] On a vu plus haut, p. 57, l'explication de ce singulier non-sens. — [8] *De* omis. — [9] Ou il estoit en l'arche Nostre Seignor. — [10] Voy jeo y sui, et currust. — [11] Voy jeo y sui, car tu me appellastes. — [12] Et si ceo te appelle des ore en avaunt. — [13] Le oist. — [14] Parlez, Seignor, car ton serf le oie. — [15] Ms. *fr.* 1 : de Ramatha en Sephym. — [16] Nous citons désormais d'après le manuscrit *fr.* 1.

engrees, et ne estuet en voie des peccheours, et ne siet en la chaier de pestilence. Mais sa volentee fust en la volentee de Nostre Seignor, et il pensera en la lei par jour et par nuit. Et il serra si com arbre qe plantee est juste les cours des eawes, lequel dorra son fruit en temps sesonale. Et sa foille ne cherra. Et totes choses quecunqe il fera tut dis enprospereront. Ne mie issint sont les engrees, ne mye issint, mais si com le poudre qe le vent degette de la face de terre. Por ceo ne leveront les engrees en juggement, ne les peccheours el consail des justes. Qar Nostre Seignor conust la voie des justes, et le chemin des engrees perira. »

(Psaume LI) : « A quei esjois tu en malice, qe puissaunt es de iniquitee? Tote jour pensa ta langge nyent justice, si fesoies tu trecherie si com rasour aguz . . . »

(Psaume CI) : « Oyes, Seignor, ma priere, et moun cri viegne a toy . . . Car . . . mes os enseccherent si com creym croukés . . . Jeo sui fait semblables al pellican de soletee, si sui jeo fait si com le corf de nuit en seue rounde. Jeo ai veylee et jeo sui fait com muscheroun solitaire en maison . . . »

(Psaume CXXXVI) : « Sur les flotz de Babiloigne, illoqe seismes et plorasmes, tanqe nous recorderames de toy, Syon. En le salz el my lieu de luy suspendismes nos orgues. Car illoqe demaunderent, qe nous mesnerent cheitifs, paroles de chaunsonettez...

« Soies tu remembrant des filz Edom [au] jour de Jerusalem, lesqueux dient : Anientissez, anientissez desques al foundement en icele. La cheitive file de Babiloigne, beneit soit cil qe toi rewarde le rewarde lequel tu rewardonas a nous. Beneit soit cil qe tendra et aburtera ces petiz enfauntz a la perre. »

Les Cantiques qui suivent le Psautier semblent également se rattacher de loin à la traduction usuelle.

Premier livre des Machabées : « Et fait est, puis qe Alex de Phelipp feri Macendo (*sic*), lequel regna primes en Grece, cil s'en vait hors de la terre de Sechim . . . »

Nous citerons, d'après l'Évangile de saint Matthieu, le commencement du Discours sur la montagne et le Notre Père :

« E il adecertez voiaunt les poeples ascendist en une mountaigne. Et come il y assist, ces disciples luy aproscherent. Et il, overaunt sa bouche, lour ensegna, disaunt : Benoitz soient les poveres de espirit, car lour est le regne de ciel. Benoitz soient les debonaires, car il averont la terre. Benoitz soient cil qe weimentent, car il serrount confortés... »

« Nostre Pierre qi es en ciels, seintifiez soit toun noun. Aviegne toun rengne. Soit faite ta volentee, si come en ciel, et en terre. Nostre pain cotidien donetz a nous huy. Et laiz a nous nos dettęs, si come nous lessoms a nos dettours. Et ne nous menez en temptacioun, mais nous deliverez de mal. Soit il fait. »

Le Prologue de l'Évangile selon saint Luc manque.

Le quatrième Évangile commence ainsi : « Al comencement estoit Parole, et Parole estoit envers Dieu, et Dieu estoit Parole. Ceo ert el comencement vers [Dieu]. Totes choses sount par luy faites, et sauns luy n'est nule chose faite... »

Les Actes des apôtres se trouvent, ainsi que nous l'avons fait remarquer, dans deux manuscrits. Nous allons en transcrire les premiers mots d'après le manuscrit *fr.* 9562 :

« O tu[1] Theophile, jeo fis adecertes paroles de totes choses lesqueux Jhesu comence a faire et enseigner, tant qe al jour qe cist Jhesu[2] comaundaunt as[3] Apostles, lesquex[4] il eslust, par le Seint Espirit, est[5] mountee. Asquex il dona soi mesmes vifs par quaraunte jours apres sa passioun en moltz de argumentz apparissaunt a eux[6]... »

Nous avons dit qu'on lit, dans le manuscrit de Reading, une traduction particulière des Prologues de saint Jérôme. Que faut-il en penser? Ces prologues font-ils partie de la version primitive? Voici les premiers mots de ces prologues; nous les reproduisons sans toujours les comprendre :

[1] Ms. *fr.* 1 : O tu primes. — [2] Et quel il. — [3] A ses. — [4] Qe. — [5] Il est. — [6] Apparisauntz a eux, pa[r] XL [jours].

« Ci comence l'epistle de Jerom a Paulinum le chapellain, de touz les livres de divine estorie.

« Freres Ambros, a moi portaunt tes petitz douns, porta ensement et tres sweses letres lesqueles du comencement des amistez avaunt portoient la foi de foi provée et les noveles choses de anciene amitee... »

Deuxième Prologue : « Jeo ai reseu les letres covertez de moun desir... »

« Prologe » des livres des Rois : « La langge adecertes des Greux et des Caldeux... »

« Prolonge » des Paralipomènes : « [S']il a demoustraunce de ssessaunte et dis intrepretizours... » Il n'y a pas de prologue aux livres de Josué, de Ruth et des Juges, ni aux autres.

Ces Prologues sont traduits en un langage inférieur à toute idée. Ils ne sont pas même écrits entièrement en français. En effet, on trouve fréquemment dans les deux premières préfaces des mots anglais placés dans le texte à côté des mots français : (fol. 1 v°) « ... et aumaile *almays* (?) de Seintes Escriptures... » On rencontre ainsi les mots *sond, blunt, barkings, a spit, stanges, spackes, nameth,* etc. Peut-être ces mots anglais ne sont-ils pas du tout destinés à expliquer le mot français, peut-être le traducteur a-t-il simplement glissé le mot anglais dans le texte, en attendant qu'il eût trouvé le mot français qu'il semble avoir d'abord laissé en blanc. Cette hypothèse semble recommandée par l'étude du manuscrit. Nous avons peut-être ici l'humble essai de traduction française d'un moine de Reading. Quoi qu'il en soit, la traduction des Prologues est une œuvre misérable et de la plus basse époque.

Revenons au texte lui-même. Il suit, en s'en séparant quelquefois, la division des chapitres usitée depuis 1226. Au reste, le manuscrit de Reading corrige, en particulier pour la Genèse, la division fautive du manuscrit de Paris. Quant au détail du texte, nous n'en pouvons rien dire; ce n'est certainement pas, en général, sinon pour la division des chapitres, le texte de

l'Université; peut-être la Bible anglo-normande se rapproche-t-elle par endroits de celle de Raoul de Presles.

Le manuscrit de Paris, quelque incorrect qu'il soit, n'est peut-être pas très éloigné de l'original. En effet, s'il avait passé par les mains de plusieurs copistes, ces scribes auraient arrêté au passage certaines fautes faites évidemment par le traducteur lui-même et qui sentent de près l'original. Au psaume CXLIX (CLXXI du manuscrit), au verset 6, on lit : «Les joies de *ancipites* Deu en lour gorge,» etc. Le mot *ancipites* est exponctué, il se trouve dans le latin une ligne au-dessous des mots : *Exultationes Dei in gutture eorum.*

Enfin, et pour nous résumer, nous ne voyons pas de raison de mettre en un autre lieu que l'Angleterre et à une autre époque que le XIVe siècle (le Psautier étant excepté) un texte déplorable au point de vue de la pureté du langage, mais bien intéressant comme témoin de l'idiome parlé à cette époque chez nos voisins. Nous pourrions donner bien des preuves de l'insuffisance du traducteur et de la grossièreté de son style. Malgré tout, ce style n'est pas dénué de force ni la langue de caractère. Notre texte appelle à bien des égards un sérieux examen. Peut-être, du reste, son influence s'est-elle étendue sur le continent; c'est ce que nous laissera entrevoir le chapitre qui va être consacré à la Bible du roi Jean.

CHAPITRE III.

JEAN DE SY.

Nous avons vu, au *British Museum*, la *Bible historiale* du roi Jean, «prise ove le Roy de Ffraunce a la bataille de Peyters». Le roi Jean est, à notre connaissance, le premier roi de France qui ait attaché de l'importance à la Bible française. Nous possédons une œuvre exécutée sous ses yeux et par son ordre, et si remarquable que le moyen âge n'en aurait pas produit qui lui fût comparable, si elle eût été achevée.

Le fragment que nous en avons est conservé à la Bibliothèque nationale sous le numéro 15 397 du fonds français. C'est un grand volume, qui compte 372 feuillets, dont les premiers sont décorés de très belles miniatures inachevées. Le manuscrit comprend le Pentateuque, du chapitre VIII de la Genèse à la fin du Deutéronome. Le texte est encadré d'une glose très développée; ce sont : *Exemple a propos, Notable, Notable selon l'acteur, Notable de l'expositeur, Exposicion selonc la Glose, Notable a ce propos, Question, Doubte, Response, Le maistre des Hystoires, L'acteur contre le maistre* («Ceste solution ne m'appert pas bien...»). Le commentaire qui est introduit par ces mots est tout personnel et fort curieux. Je mentionnerai comme exemple des digressions de l'auteur la longue et curieuse description «des parties d'Europe», toute mêlée de légendes, qui se trouve au onzième chapitre de la Genèse et dans laquelle est cité «i docteur Anselme ou livre de l'Ymage du monde». On y rencontre les Pigmiens et les Grues, les Macrobes, les Bragmaniens et les Agrocciens (ou Céphalopodes), qui ont un œil et de «si grans piez». Les divisions sont celles de l'Europe romaine; Lyon est la seule ville nommée,

la «Montagne jone» et le «Mons de Mongieu» y figurent, comme le «lac qui a non Aleman». Il devait y avoir à cet endroit une carte du monde. En général, les figures devaient si bien être faites sous les yeux et par ordre du traducteur, qu'on lit au commencement de l'Exode, où la miniature est en blanc: «Considerée (*sic*) cele figure, comment les enfans d'Israel, quant il s'enfouirent d'Egipte. . ., il passerent par la mer Rouge a pié sec. Car elle se devisa en XII divisions si grans que chascuns des enfans Jacob, a toutes leurs femmes, leur bestail et leurs familles, y pooient aler au large et segurement. Mais avant que il venissent a la mer, il ne trouverent que montaingnes et valées, si comme l'en fait en la Riviere de Gennes. . . Et pour ce je mes III figures, et en chascune tous les nons des lieus ou il furent arrestés icelle année.» Les figures annoncées sont encore en blanc : la bataille de Poitiers en est la cause.

Après le dernier chapitre de la Genèse, on lit ces mots: «Mais il faut savoir sur ce chapitre que maistre Robert Grosse Teste, evesque de Linconie, translata de grec en latin le livre du Testament des XII fils Jacob. . . Je mettrai en françois tout son livre.» On voit à la lecture de cette note, qui est suivie des Testaments des douze patriarches, que dans l'autographe de Jean de Sy le texte était disposé exactement page par page comme dans ce manuscrit, qui a sans doute été exécuté sous ses yeux. Après les Testaments des douze patriarches, on lit: «Bede en sa Cronique que il fait de son aage meisme devise ainsi les aages du monde... La somme de le commencement du monde jusques a Jhesucrist est V^m et III^c ans, lesquels, joins avec mil III^c et LV (1355), font VI^m VI^c et LV,» etc.

Cette date de 1355 est-elle celle du manuscrit lui-même? Nous demanderons la réponse à l'étude des miniatures. Il est sans doute difficile de déterminer la date précise d'une peinture de la seconde moitié du XIVe siècle. Mais il existe au *British Museum,* sous le numéro 17 E VII, une Bible française qui porte les dates de 1356 et 1357, et ce manuscrit daté présente de telles ressemblances avec le nôtre, qu'il suffit à nous autoriser à

croire que nous avons ici l'original écrit en l'an 1355 et dont l'ornementation a été sans doute interrompue par la captivité du roi Jean.

Cela étant dit, nous citerons, comme exemple du style du traducteur, le Décalogue. On reconnaîtra facilement que la traduction dont il fait partie est indépendante de la grande version du xiiiᵉ siècle.

«Je sui ton Sire Dieu, qui t'ai mis hors de la terre d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas diex estranges devant moi. Tu ne feras a toi chose entaillie, ne toute semblance qui est ou ciel par dessus, ne qui est en la terre par dessous, ne des choses qui sont es yaues dessous la terre. Tu ne aoureras mie ycelles, ne ne cultiveras. Je sui ton Sire Diex, fors, jalous, visitans l'iniquité des peres es fils en la tierce et la iiiiᵉ generation de ceuls qui m'ont hay, et faisans misericorde en mils a iceuls qui m'aimment et gardent mes commandemens. Tu ne prandras pas le nom de ton Sire en vain, car Nostre Sire n'ara mie non vicieus [1] celui qui aura pris le nom de son Sire Dieu en vain. Ramembre toi que tu saintefies le jour du sabbat. Tu ovreras [2] et feras par vi jours toutes tes euvres; mais au viiᵉ jour c'est le sabbat de ton Sire Dieu. Tu ne feras en icelui toute euvre, tu et ton fil et ta fille, ton serf et ton ancelle, ton jument, ton estrange qui est entre tes portes. Car Nostre Sire par vi jours fist le ciel et la terre, la mer et toutes choses qui sont en euls, et se reposa ou viiᵉ jour. Pour ce benei Nostre Sire au jour du samedi et saintefia ycelui. Honneure ton pere et ta mere, a ce que tu soies de longue vie sur terre laquele donra ton Sire Diex. Tu ne tueras pas. Tu ne feras avoutiere. Tu ne feras larrecin. Tu ne parleras contre ton prochain faus tesmoing. Tu ne convoiteras la maison de ton prochain, ne ne desireras la femme d'icelui, non son serf, non son ancelle, non son buef, non son asne, ne toutes les choses qui sont en lui.»

(Genèse, xxii) : «Lesquels choses puis que elles sont faites (c'est

[1] Manuscrit : sans son vicieus. — [2] Manuscrit : oreras.

ces aliances), Diex tempta Abraham et dist a lui : Abraham, Abraham ! Et il respondi : Je sui. Et il li dist : Oste ton enfant un né, que tu aimes, Ysaac, et va en terre de vision (*sic*) et la l'offre en sacrefice sus une des montaingnes que je te arai monstrée. Donques Abraham, soy levant de nuit, encella son asne, menant avec soy II varlés et Ysaac son fil. Et comme il eust trenchié des busches pour le sacrefice, il ala ou lieu ou Dieu li avoit conmandé. Mais au tiers jour, eslevés ses iez, il vit loing I lieu et dist a ces enfans : Attendés ci avec l'asne, je et li enfens jusques la hastans; puis que nous arons la aouré, nous retournerons a vous; et porta les busches du sacrefice, et les mist sur Ysaac son fil, mais il portoit en ses mains le feu et l'espée. Et comme euls II alassent ensamble, Ysaac dist a son pere : Pere mi, et il, respondens, dist : Fil, que vueus tu ? Et il dist : Vesci feu et busches, et ou est la victime du sacrefice ? Abraham li dist : Diex porverra a soy la victime du sacrefice, mi fil. Donc il aloient ensamble, et vindrent au lieu que Diex li avoit monstré, ouquel il edefia I autel et composa et ordena les buches dessus, et comme il eust lié ensamble Ysaac, il le mist sus la moie des buches et estandi sa main et prist le glaive a ce qu'il immolast son fil. . .

« . . . Tantost I angre l'appella II fois en criant du ciel (c'est de l'air) : Abraham, Abraham ! Lequel respondi : Je sui. Et il li dist : Ne estan pas ta main sur l'enfant, ne ne fai quelconques chose a lui maintenant. Je cognois que tu doubtes Nostre Seigneur, et n'as mie espargnié a ton fil I seul né pour moi. Abraham leva ses iex et vit derrier son dos I mouton cornu ahert a ronces ou espines par ses cornes, lequel prenant il le offri en sacrefice pour son fil, et appella le nom d'icel lieu : Nostre Sire voit. Dont jusques hui l'en dit : En la montaingne Nostre Sire I verra. »

Il faut reconnaître que le traducteur, s'il a voulu substituer cette version et l'intéressant commentaire qui l'accompagne au livre confus qu'avait créé le siècle précédent, a fait preuve de beaucoup de goût et d'un véritable esprit scientifique.

Cette traduction est évidemment l'œuvre de Jean de Sy. L'Inventaire du Louvre, dont M. Delisle vient de nous donner l'édition critique, fait mention de «62 cahiers de la Bible que commença maistre Jehan de Sy, et laquelle faisoit translater le roi Jehan, que on a fait escripre aus despens des Juifs;» il nous apprend également qu'en 1373 la traduction, avec «l'exposicion faite par maistre Jehan de Sy», s'étendait jusqu'au dix-huitième chapitre du livre de Jérémie. C'est la Bible dont Gilles Malet bailla ce qu'il avait, le 3 mai 1380, au duc d'Anjou [1]. C'est à cette même traduction que travailla, pendant trente ans, la pléiade des traducteurs, des écrivains et des peintres de Louis et de Charles d'Orléans; c'étaient, le 3 septembre 1380, Étienne de Chaumont, docteur en théologie, et le 5 janvier 1398, Simon d'Omont, étudiant en théologie; en avril 1398, nous trouvons nommés «maistre Jehan Nicolas, frere Guillaume Vivien, frere Jehan de Chambly (tous trois dominicains), demourant à Poissy, maistre Simon d'Ulmont (déjà nommé), messire Gille Pasquet, maistre Henry Chicot, maistre Jehan de Signeville, messire Nicole Vales, demourant a Rouen, et maistre Gieffroy de Pierrefons (Pierrepont), demourant [a] Orliens.» Tous ces artistes étaient, sinon dirigés, du moins payés aux frais du duc d'Orléans par le libraire Étienne l'Engevin. Jean de Chambli et Nicolas Vales travaillaient encore en 1410, pour le compte de Charles d'Orléans, à la grande Bible du roi Jean [2].

Jean de Sy n'est pas tout à fait un inconnu pour nous. D'abord, il se révèle à nous comme un homme qui a vu du pays. Le mot sur la «Rivière de Gênes», qu'il lance en passant, est d'un voyageur qui n'a pas oublié ce qu'il a vu. Mais nous avons un autre ouvrage de Jean de Sy. M. Delisle [3] lui attribue avec beaucoup de justesse, après M. Paulin Paris, la traduction en

[1] Articles 31 et 32 de l'*Inventaire*. Voir *Cabinet des Manuscrits*, I, p. 16 et 55, et III, p. 117.

[2] De Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, *Preuves*, III, p. 21 et 146; *Cabinet des Manuscrits*, I, p. 101 et 105; Leroux de Lincy, *Les quatre Livres des Rois*, p. XXI, etc.

[3] *Inventaire*, vol. II, p. 328, etc.

vers de la *Consolation* de Boèce qui est contenue dans le manuscrit *fr.* 576, de l'an 1382, et c'est à cet ouvrage qu'il faut sans doute appliquer les vers suivants, contenus dans une autre traduction (*Nouv. Acq. fr.*, 1982, etc.):

Mais, puis que je euz tout parfait,
Je trouvay que l'avoit extrait
Moult tres bien maistre Jehan de Cis...

Ce serait, en ce cas, à notre Jean de Sy que s'appliqueraient ces vers [1] :

Si m'excuse de mon langage,
Rude, malostre et sauvage...
Mais me raporte et me compere
Au parler que m'aprist ma mere,
A Meun, quant je l'alaitoie...

Ces quelques mots contiennent tout ce que nous savons sur le traducteur du roi Jean. Quant à son œuvre elle-même, il appartiendra à ceux qui en feront une étude plus approfondie de nous dire si Jean de Sy n'a pas eu sous les yeux la traduction anglo-normande, qui a été étudiée au chapitre précédent, et il se trouvera sans doute, si notre conjecture est acceptée par les savants, que la version de Jean de Sy n'est, en grande partie, pas autre chose qu'une excellente revision de la Bible anglo-normande.

[1] *Inventaire*, vol. II, p. 327.

CHAPITRE IV.

RAOUL DE PRESLES.

Après le roi Jean, Charles V. Nous n'avons pas à donner le commentaire des paroles que Christine de Pisan consacre à la traduction de la Bible telle que le sage roi Charles la faisait faire. En général, nous prions le lecteur de nous permettre un peu plus de brièveté sur ces dernières parties de notre sujet, beaucoup mieux connues, et qui peuvent être étudiées à fond par d'autres que par nous. Voici, sommairement indiqués, les manuscrits qui nous ont conservé la traduction de la Bible faite par Raoul de Presles :

Le manuscrit *Lansdowne* 1175, du *Bristish Museum,* est le seul qui contienne la préface du traducteur. C'est un volume de grand format, écrit de l'élégante écriture d'Henri du Trévou et orné de fort jolies peintures dans le style du règne de Charles V. Il est signé du duc de Berry et a appartenu au chancelier d'Aguesseau. Le premier feuillet de la Genèse manque. Le manuscrit s'arrête à la fin du Psautier.

Le nom de Raoul de Presles se trouve encore en tête du manuscrit 76 de Grenoble, dont l'écriture est de la fin du xive siècle. C'est un manuscrit de grand format qui s'arrête au psaume cxviii. En voici l'en-tête : *Ici commance la Bible translatée de latin en françois par reverent maistre, maistre Raoul de Praeles, jadis maistre des requestes du roy Charles V de France.*

La Bible de l'archevêque de Reims est conservée à la Bibliothèque nationale sous le numéro *fr.* 153. L'écriture est du xve siècle; le manuscrit est de grand format; il s'arrête après le Psautier.

Le manuscrit *fr.* 158 est du XIVe siècle. Il est de grand format. Il s'arrête à la fin du deuxième livre des Machabées.

Les deux volumes de moyenne grandeur qui composent le manuscrit *fr.* 22 885 et 22 886 proviennent de la Sorbonne. Ils s'arrêtent à la fin de l'Ecclésiastique.

Enfin le plus étendu des manuscrits de Raoul de Presles porte les numéros *fr.* 20 065 et 20 066. Ce sont deux superbes volumes de près d'un demi-mètre de hauteur, provenant également de la Sorbonne et écrits d'une très belle écriture de la fin du XVe siècle. La place est réservée pour d'innombrables miniatures; celles qui sont faites comme spécimen sont exécutées avec un grand soin et fort belles. Le premier volume s'arrête à la fin du chapitre VI du troisième livre des Rois; le deuxième, mutilé au commencement, débute au chapitre III, verset 11, de la Sapience, et s'arrête au chapitre XIX, verset 27, de l'Évangile selon saint Matthieu, mais le dernier feuillet paraît arraché.

Il est donc probable que Raoul de Presles, qui a, comme nous le verrons, traduit la Bible à la fin de sa vie, l'a traduite au moins jusqu'à l'Évangile de saint Matthieu. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il ait terminé son œuvre; nous n'avons pas non plus de raison de le nier absolument.

Nous pouvons ajouter à ces manuscrits ceux qui contiennent le Psautier de Raoul de Presles : *fr.* 962 et 19 234 et *add.* 15 294 du *British Museum,* tous trois du XVe siècle, ainsi que cinq Bibles dont les Psautiers reproduisent plus ou moins exactement le même texte : *fr.* 3, du XIVe au XVe siècle, *add.* 18 856, de la même époque, le manuscrit d'Iéna (*D* de M. Reuss), de la même époque, et les numéros 9001 et 9004 (du XVe siècle) de la bibliothèque de Bourgogne, enfin un Psautier glosé (*fr.* 965).

L'épître dédicatoire de Raoul de Presles a été imprimée dans le beau catalogue du fonds de Lansdowne, par sir H. Ellis; ce texte étant fort remarquable, et le catalogue d'Ellis étant rare, nous reproduisons cette intéressante préface :

« A vous, tres excellent et tres puissant prince, Charles le Quint, Roy de France, je Raoul de Praelles, vostre petit serviteur et

subject, tout ce que je puis faire. Mon tres souverain et tres redoubté seigneur, quant vous me comandastes a translater la Bible en françoys, je mis en deliberacion lequel seroit plus fort a moy, ou du faire ou du refuser [1]. Car je consideroie la grandeur de l'œuvre et mon petit engin, d'une part, et, de autre part, je consideroie qu'il n'estoit riens que je vous peusse ne deusse refuser. Je consideroie derechief mon aage et l'adverse fortune de ma maladie, et les autres euvres que je avoie faites: c'est assavoir, la translacion et exposicion du livre de Monseigneur saint Augustin *De la Cité de Dieu,* le livre qui s'appelle le *Compendieux moral de la chose publique,* le livre qui s'appelle la *Muse,* aveques aucunes epistres. Mais tandis come je debatoie ceste question en moy meismes, je me recordai que je avoie leu en un livre que nature humaine est come le fer, lequel, se l'en ne le met en euvre, il se use, et se l'en n'en use point, il s'enrouille et se gaste. Et toutevoies se degaste il moins quant l'en [en] use que quant l'en le laisse gesir. Et pour ceste cause je l'entrepris, et amai miex a moy user en exercitant que moy consumer en occiosité, comme, selon le dit du sage, occiosité sans lettres soit mort. Si suppli a Vostre Magesté que vous veulliez recevoir en gré ce que je en ferai. Car, quant a la maniere du translater, la ou je verray qu'il cherra abreviacion, je la ferai, la sustance demourant entiere. Et ou je verrai qu'il ara repeticion d'une meismes chose, si come en Paralipomenon et en Esdras le secont et ailleurs, je ferai remission. Et aussi lairai je a nommer plusieurs noms de gens, de villes et de citez, la ou je verrai que ce ne seroit que charge au liseur, et qu'il non seroit de riens miex edifié; et aussi ne scet l'en aucune foiz se ce sont leurs propres noms, ou de leurs peres ou aiolz, ou de leurs villes ou citez, pource que ainsi le m'avez vous commandé. Mon entente est aussi de faire aucuns prologues ou je verrai qu'il en sera besoing a la declaracion des livres, et aussi aucuns integumens es comencemens d'aucuns chapitres, afin de comprendre plus

[1] Le mot *laissier,* exponctué, est écrit avant le mot *refuser.*

legierement la sentence. Et par tout ou il ara une ligne par dessouz, ce sera hors le texte pour le declairier et pour comprendre plus legierement ce que le texte du chapitre veult dire. Car sanz declaracions aucunes le texte est mult oscur en plusieurs lieux, especiaument aus gens lais qui n'ont point estudié en la Sainte Escripture. Et ne tiengue nul a arrogance ce que je l'ai entrepris : car vostre commandement m'en excusera en tout et par tout. Apres je supplie a touz ceulz qui verront ceste euvre que, s'il y a aucune chose qui ne soit a point mise et a son droit, qu'il veullent supporter mes deffautes; et ce qu'il y trouveront de bien, il le veullent atribuer a Nostre Seigneur, duquel tout bien vient. Et en outre, se il y a aucune chose regardant la foy, je m'en raporte a ce que la foy en veult, et que nostre mere sainte Eglise en tient. »

Comme la préface l'annonce, presque tous les livres, à partir de l'Exode, ont des prologues destinés à leur servir d'introduction. Un seul de ces prologues nous paraît nécessaire à citer, pour montrer comment la méthode annoncée dans la préface a été appliquée et pour faire voir avec quel soin le roi surveillait l'exécution de la traduction qu'il avait commandée.

Prologue du Lévitique (*fr.* 153, fol. 56) : « Combien que je pensse avoir procedé en ceste translacion et ensuivir le texte sans faire declaracion quelconques, toutes voies, pource que il pleut a Vostre Magesté de moy commander que je ne me passasse pas de la translacion si legierement comme je eusse peu bien faire (par laquelle parolle je conçu que vous vouliés avoir ce qui faisoit a l'entendement du teuxte), il m'a semblé que a l'entendement de ce livre de Levitique il y fault mectre aucunes declaracions par maniere de preambule, si comme fist le Maistre des Histoires, lequel ensuivi en partie Josephus. . . si l'ensuivray en ceste partie. . . » Suit une longue introduction commençant ainsi : « Ce livre est proprement appellé Levitique, pource que il parle de la lignée de Levi. » Les prologues de Raoul de Presles ne manquent pas toujours d'intérêt; on y trouve des mots qui, au

premier abord, paraissent curieux, comme dans le prologue du livre des Nombres (*fr.* 153, fol. 77 v°) : « . . . Et encore est il a considerer que ou peuple subget a communement III estatz ou III ordres, c'est assavoir les prestres, les chevaliers et les laboureurs. . . » Mais on se lasse bientôt d'y chercher une pensée qui soit personnelle au commentateur, lorsqu'on a remarqué que nous n'avons ici que la traduction pure et simple de quelques notes de Lyra : *Quod in populo subdito communiter sunt tres status vel ordines, scilicet agricolae, milites, et Deo servientes.* Au prologue du livre de Ruth, ainsi qu'au commencement des Nombres (fol. 80), on voit cité « maistre Nicole de Lire », mais les notes que le traducteur insère pour la « declaration » du texte et qui, dans notre manuscrit 153, sont soulignées en rouge, sont bien insignifiantes et du reste assez rares. Nous avons vu tout à l'heure que Raoul de Presles se proposait de « faire remission » au livre des Paralipomènes, c'est-à-dire de s'abstenir des répétitions. Le prologue de ce livre commence ainsi : « Je me cuidoie passer de translater ce livre. . . », et les chapitres XVII à XXI seuls ne sont pas traduits. Le prologue de Job examine cette question : « Aucuns ont fait question se l'istoire de Job estoit vraie. . . » Comme toujours au moyen âge, ce livre fournit au traducteur l'occasion de certaines digressions sur l'histoire naturelle; il cite Aristote à propos de l'éléphant. On rencontre en ces endroits des phrases naïves, telles que celle-ci (fol. 421 v°) : « . . . Car quant ung homme esternue fort, il semble que feu ly saille des yeulx. . . » Le deuxième livre des Machabées est précédé, dans le manuscrit *fr.* 20 066, d'un prologue qui commence par ces mots : « Ce second livre des Machabieux est une abreviacion d'un grant volume que escript Jason de Cyrene, lequel contient cinq livres particuliers. . . ; mais ilz sont traictiez en ce livre briefment. . . » Ceci est tout simplement traduit de Nicolas de Lyra, ainsi qu'à peu près tout ce qui forme les prologues de Raoul de Presles. Sauf quelques mots relatifs aux ordres qu'il a reçus de Charles V, on peut dire que le traducteur n'a rien mis dans ses prologues qu'un résumé des notes du célèbre commentateur franciscain.

Le premier prologue, celui de l'Exode («Selonc ce que dit Ysodore...»), est traduit de *Lyranus;* le prologue du Lévitique («Ce livre est proprement appellé Levitique, pource que il parle de la lignée de Levi...») est emprunté à Hésychius, cité par Lyra; il en est ainsi partout. Cette observation est faite pour diminuer beaucoup à nos yeux la valeur et l'autorité d'une œuvre aussi peu personnelle. Nous verrons tout à l'heure que la traduction de Raoul de Presles ne lui appartient pas beaucoup plus que ses introductions.

Nous allons maintenant donner quelques extraits de la Bible traduite par ordre de Charles V. Nous suivrons, pour les premiers livres, le manuscrit *fr.* 153, pour les derniers, le beau manuscrit *fr.* 20 066. L'ouvrage, avons-nous dit, est incomplet. On sait que Raoul de Presles mourut en 1382, à l'âge d'environ soixante-huit ans[1]. Il était maître des Requêtes depuis 1373, et sa traduction de la *Cité de Dieu* avait été achevée en 1375. Il est donc naturel que quelques années ne lui aient pas suffi pour achever son œuvre.

«*Le premier chapitre de cestui livre. Et commence ou latin:* In principio, etc. Au commencement Dieu crea le ciel et la terre, laquelle par avant estoit voide et vainne, et estoient tenebres sur la face abisme. Ou premier jour (on voit dès à présent que le traducteur en prend fort à l'aise, en un passage aussi important, avec son texte), il fist lumiere, et pource qu'il la vist bonne, il la devisa de tenebres, et appella la lumiere jour et les tenebres nuit. Ou second jour il fist le firmament ou millieu des eaues, pour deviser celles qui estoient dessus le firmament de celles qui estoient dessoubz le firmament; il appella ciel. Ou tiers jours il assembla toutes les yaues qui estoient dessoubz le firmament en ung lieu, et lors apparu la terre seche. Ce qui estoit sec il appella terre, et l'assemblée des eaues il appella mers. Et lors la terre apporta herbes verdoians et faisant semence. et arbres portans fruis chascuns selon sa nature. Ou quart jour il fist deux grans

[1] Voir *Paris et ses historiens*, par MM. Leroux de Lincy et Tisserand, p. 83.

luminaires, c'est assavoir le soleil, lequel il l'appella le grant luminaire, pour servir au jour, et la lune... Lors vit Dieu toutes les choses qu'il avoit faictes, lesquelles estoient merveilleusement bonnes. »

Voici les premiers mots du Décalogue (Exode, xx, fol. 42 v°): «Je suy, dist il, ton Dieu et Seigneur, qui te mist hors de la terre d'Egipte et de la maison de servitute. Tu n'aras pas, dist il, dieux estrangiers devant moy. Tu ne immoleras, ne ne tailleras ne ne forgeras dieux ou ydoles, ne de toutes les choses qui sont ou ciel ou en la terre ou en la mer, tu n'en aoureras riens, ne ne leurs feras reverance. *C'est a dire*... Car je suy, dist il, ton Dieu et Seigneur, fort et envieux sur ceulx qui adourent dieux estrangers... » Cette traduction, on le voit, est fort négligée.

Commencement du premier livre des Rois (fol. 174 v°): «Y fut ung homme de Ramathaym Sophin, de la montaigne d'Effrain, appellé Helchana, filz de Jeroboan, filz de Eliud, filz de Than, filz de Suph, euffrateien, qui ot II femmes, l'une appellée Anne et la seconde Fenenne. Mais Anne n'avoit nulz enfans. Helchana se partoit de sa cité aux jours ordonnés pour aourer et faire sacrefice a Nostre Seigneur en Silo, et la estoient les deux filz de Hely, c'est assavoir Ophni et Phinees, qui estoient prestres de Nostre Seigneur. La vint, au jour ordonné, Helchana, et fist son sacrefice, et en donna a Fenenne sa femme et a tous ses filz et filles, a chascun sa part (*glose*...). Et en donna aussi une partie a Anne dolant (*glose*...), car il l'amoit, mais Nostre Seigneur l'avoit concluse (*glose* ...). Mais Fenenne, qui estoit sa contraire, l'aguillonnoit et ly reprochoit ce qu'elle estoit brehaingne... Lors ly dist son mari: Anne, dist il, pourquoy pleures tu et ne mengü[e]s tu point?... »

(Chapitre III): «Samuel doncques admenistroit a Nostre Seigneur devant Hely, et la parolle de Nostre Seigneur estoit precieuse, ne n'estoit point, en ce temps, de vision manifeste (*glose*...). Or advint que ung jour que Hely se gisoit en son lit, et sa veue estoit troublée, ne ne povoit veoir la lumiere de

Nostre Seigneur avant qu'elle feust estainte. Et Samuel se dormoit ou temple de Nostre Seigneur ou estoit l'arche, et Nostre Seigneur l'appella... Lors entendi Hely que Nostre Seigneur appelloit l'enfant, si ly dist: Va, dist il, et te dor, et se l'en t'appelle plus, tu diras: Sire, parle, car ton sergent te oit.»

Voici le commencement et la fin du livre de Job (fol. 388):

«Ung homme fut de la terre de Hus, appellé Job, qui estoit simple et droiturier, et craingnoit Nostre Seigneur, et se departoit de tout mal. Il ot VII filz et III filles, et estoit merveilleusement riche en possessions, car il avoit VII^{m} brebis et III^{m} chameux et V^{m} charrues de buefs et V^{c} asnasses, et mesgniée a grant merveilles. Il estoit grant homme entre tous ceulx d'Orient. Et ses filz aloient et faisoient mengiers par leurs maisons, ung chascun en sa maison, et envoyoient querre leurs suers, affin qu'elles beussent et mengassent avecques eulx...»

(Fol. 422 v°) : «Lors vindrent tous ses freres a ly et toutes ses suers, et tous ceulx qui l'avoi[en]t congneu par avant, et mengerent des pains, c'est a dire firent un menger solempnel en sa maison, et crolerent leurs testes sur ly, en congnoissant qu'ilz avoient esté deceuz, et le conforterent de tous les maux que Nostre Seigneur ly avoit envoiés, et ly donnerent chascun une brebis et ung parement d'or qui se met es oreilles... Et si ot VII filz et III filles, desqueles il appella la premiere Jour, pource qu'elle estoit si reluisant et si belle, la seconde Casse, qui est une maniere d'espicerie doulce, et la tierce appella Cornet de painture ou de fart (de quoy Jesabel se paingni[1]...). L'en ne

[1] Cette explication, qui a été approuvée par les meilleurs interprètes, tels que M. Reuss et de Wette, est empruntée à Nicolas de Lyra : *Est autem stibium unguentum quo mulieres depingunt faciem ut appareant pulchriores, secundum illud III Regum*, IX : *Depinxit Jezabel oculos suos stibio*, etc. Saint Jérôme a traduit, et fort bien traduit, *Keren happuh* par *Cornu stibii* (Gesenius : *Cornu fuci*), dans sa version faite directement sur l'hébreu ; dans sa première traduction du livre de Job, faite sur le grec, et qui n'est pas admise dans la Vulgate, il suivait les Septante et écrivait : *Cornu Amaltheae*. Ce mot de *Cornu stibii*, transformé en *Cornus tibii* par un double barbarisme, a été pour tout le moyen âge, comme nous l'avons vu au

trouva nulles si belles femmes en toute la terre comme les filles de Job, et il leur donna de l'eritage entre leurs freres. Job vesqui apres ses tourmens cent et xl ans, et vit ses filz, et les filz de ses filz jusques a la quarte generacion, et fut mort ancien et plain de ses jours.»

Peut-être l'œuvre de Raoul de Presles a-t-elle été continuée par un autre, car on lit, en marge du chapitre xiv du premier livre des Machabées, v. 26 (ms. *fr.* 158, fol. 392 v°): «Ci endroit fine la translacion de maistre Raoul de Praelles.» Nous donnerons, d'après le manuscrit *fr.* 20 066, les premiers mots des deux livres des Machabées :

«Et fu fait que apres ce que Alixandre le grant de Macedoine, filz de Phelippe, lequel regna le premier en toute Grece, pour respondre ad ce que son pere regna en Macedoine...»

«Les freres Juyfs qui sont en Jherusalem en la region de Judée, a leurs freres Juyfs qui sont par Egypte, respandus par Tholomeus le filz de Lagi[1]..., salut et bonne paix...»

Le premier Évangile commence ainsi : «C'est le livre de la generacion de Jhesucrist, filz de David.» Il est précédé d'un prologue. Voici le commencement du Discours sur la montagne et le Notre Père :

«Et quant Jhesucrist vit les tourbes, il monta en une montaigne, et quant il se fu assis, en ouvrant sa bouche, qui par avant l'avoit ouverte en la loy par la bouche des Prophetes, selon ce que dit monseigneur saint Augustin sur ce pas[2], il les enseignoit en disant : Ceulx qui sont povres d'esperit sont beneurés, car le royaume des cieulx est a eulx. Ceulx qui sont debonnaires sont eureux, car ceulx cy possideront la terre. Ceulx qui pleurent pour leurs pechiés par vraye contriccion sont beneurés, pource

chapitre de la *Bible historiale* (p. 211), un véritable trésor d'erreurs et de non-sens. Raoul de Presles, au contraire, a suivi le jugement d'un bon auteur, et seul entre tous les traducteurs, il a bien traduit.

[1] Ici plusieurs mots inintelligibles. Ce qui est dit de Ptolémée Lagide est emprunté à Nicolas de Lyra.

[2] Citation empruntée à Lyra.

qu'ilz seront confortés. Ceulx qui desirent justice, aussi comme ceulx qui ont fain et soif desirent a menger, sont beneurés, pource qu'ilz seront saoulés. Ceulx qui sont misericors seront beneurés, pource qu'ilz aront misericorde. Ceulx qui ont le cuer net seront beneurés, pource qu'ilz verront Dieu. Ceulx qui sont paisibles sont beneurés, pource qu'ilz seront appellez filz de Dieu. Ceulz qui seuffrent persecucion pour justice sont beneurés, pource que le royaume des cieulx est leur. Vous serés bieneurés quant les gens vous maudiront et diront tout mal contre vous, en menttant, pour moy. Esleessés vous et vous esjouissez en ce jour, pource que vostre loyer est grant es cieulx. Car ainsi persecuterent ilz les Prophetes qui furent devant vous. . . »

«Vous prierés doncques par ceste maniere : Nostre Pere qui es es cieulx, ton nom soit sainctifié. Ton royaume adviengne. Ta voulenté soit faitte aussi en la terre comme ou ciel. Donne nous aujourd'uy nostre pain supersustanciel, qui seurmonte toute vie corporelle [1] et donne vie pardurable (*Luce quinto* est [2] dit nostre pain cotidien). Et nous laisse noz debtes, si comme nous les laissons a noz debteurs. Et ne nous maine pas en temptacion, mais nous delivre de mal. Ainsi soit il.»

Avant de passer à l'étude du Psautier, nous ferons remarquer que les passages du premier livre des Rois que nous avons cités présentent avec la version du XIIIe siècle des ressemblances trop grandes pour être le fait du hasard. Mais, s'il fallait apprécier le style de la nouvelle version, on ne le trouverait sans doute pas meilleur que celui de l'ancienne. En général, le progrès n'est pas à la hauteur de l'attente.

Nous ne répéterons pas l'énumération des manuscrits qui contiennent le Psautier de Raoul de Presles. Les manuscrits *fr.* 962 et 19 234 sont presque absolument semblables et se font pendant. Le premier date de la seconde moitié du XIVe siècle. C'est un petit volume, orné de peintures où l'on remarque la bordure tricolore. Le Psautier est précédé d'un calendrier latin et français

[1] Lyra : *Quia transcendit vitam corporalem*, etc.

[2] Manuscrit : et.

qui n'est pas seulement parisien, mais victorin, et la litanie qui se trouve à la fin est également, à n'en pas douter, celle qui se chantait à Saint-Victor. Saint-Victor appartenait à l'ordre de Saint-Augustin, aussi voyons-nous, en tête du Psautier, «les Dis saint Augustin pour monstrer les vertus des Pseaumes» dans une traduction qui tient de près à celle du Psautier lorrain. Les Cantiques qui accompagnent le Psautier ne sont, non plus que dans les autres manuscrits, pris dans la version de Raoul de Presles. Voici, par exemple, le Notre Père :

«Nostre Pere qui es es cieulx, ton nom soit sainttefiés. Ton regne adviegne. Ta volenté soit faite aussi comme ou ciel, et en la terre. Donne nous nostre pain cotidien. Et nous pardonne nos debtes, aussi comme nous les pardonnons a nos debteurs. Et ne nous induises ne maines en temptacion, mais delivre nous de mal. Amen.»

Le psaume CLI («Je estoie moult petit entre mes freres. . . ») est à la suite des Cantiques.

Nous ne dirons rien du manuscrit *fr.* 19234, qui est en papier et du XVe siècle, sinon que les Cantiques s'y lisent dans une version absolument différente de celle du manuscrit de Saint-Victor, et cette version, comme celle des «Dis saint Augustin», est identique à celle du Psautier lorrain. Les Cantiques se trouvent encore différemment traduits dans la *Bible historiale, fr.* 3 et 4, où le Psautier est précédé, comme dans la Bible *add.* 18856 et 18857 du Musée Britannique, des prologues de Jean de Blois; ces deux Bibles ont été écrites entre le XIVe et le XVe siècle. Dans d'autres manuscrits, dont l'un (*add.* 15294) est de la fin du XIVe siècle, le Psautier de Raoul de Presles n'est pas accompagné des Cantiques tirés de l'Écriture sainte.

Ces variantes sans fin confirment l'observation que nous avons faite dès l'origine. Le Psautier a été, pour tout le moyen âge, un bien public et un trésor commun dans lequel chacun puisait à sa guise et que chaque traducteur s'appropriait au prix de fort petits changements.

Nous donnerons, selon notre coutume, quelques extraits du Psautier de Raoul de Presles, d'après le manuscrit de Saint-Victor (*fr.* 962).

(Psaume I) : « L'omme est beneuré qui n'est pas alé ou conseil des felons, et qui ne se'est [1] mie tenu ne arresté en la voye des pecheurs, ne ne c'est sis ne arresté [2] en la chaiere de tribulacion. Mais est sa volenté en la loy de Nostre Seigneur, et y pensera et par jour et par nuit. Et il sera comme l'arbre qui est planté selonc le [3] decours des yaues, lequel donra fruit en son temps, et sa fueille ne cherra [4] mie, mais venra par amendement tout ce qu'il fera. Mais les desloyaux ne seront mie ainsi, non [5], comme la pouldre que le vent lieve de la terre. Et pour ceste cause ne rescucitent mie les mauvais en jugement, ne les pecheurs ou conseil des justes. Pource que Nostre Seigneur a cogneu la voye des justes, et celle des felons perira. »

(Psaume LI) : « Pourquoy te glorifiez tu en malice, qui es puissant a faire iniquité? Ta langue pense tousjours injustice, tu as fait tricheries comme un rasouer tranchant... »

(Psaume CI) : « Sire, essauce mon oroison, et ma clameur viengne jusques a toy. Ne destourne pas ta face de moy, encline ton oreille a moy, en quelque jour que je seray triboulé. Essauce moy hastivement, en quelque jour que je te appelleray. Car mes jours sont defailliz comme fumée, et mes os sont sechés comme cretons ou chaons [6] qui demeurent en la poielle [7]... Je suis fait semblable a pellicain [8] du desert, et auxi comme la suette [9] en son domicille. Je veille et fu fait comme le moyniau [10] solitaire en son toit... »

Une partie du psaume CXXXVI est imprimée, d'après le manuscrit *fr.* 153, à la page 209.

On a déjà reconnu, aux répétitions des passages qu'on vient de lire, un Psautier composite, c'est-à-dire compilé d'après plu-

[1] Principales variantes du manuscrit *fr.* 153 : c'est. — [2] *Om.* : ne arresté. — [3] Les. — [4] Decherra. — [5] *Add.* : mais seront ainsi. — [6] Manuscrit *fr.* 3 : arsure ou chaons. — [7] Manuscrit *fr.* 153 : paielle. — [8] 153 : au pellican. — [9] 3 : chauvesoris. — [10] 3 : passeres.

sieurs textes. La collation précise du Psautier de Raoul de Presles avec les nombreux Psautiers que nous possédons confirme ce jugement, et donne à celui que nous étudions sa place dans la grande famille qui se rattache au Psautier normand, c'est-à-dire au texte de Montebourg. On ne peut dire exactement à quelles sources a été puisé notre Psautier, mais il est certain que l'une de ces sources était fort rapprochée du texte de la version du XIIIe siècle (manuscrit *fr.* 899), et qu'une autre n'était pas éloignée du Psautier lorrain [1]. D'autre part, et pour regarder en avant plutôt qu'en arrière, il est fort probable que le Psautier de Raoul de Presles a servi de modèle pour celui de Jean de Rély, tel que nous le trouvons dans les textes imprimés et dans le beau Psautier du roi Charles VIII (*lat.* 774).

L'étude du détail donne à ces observations le caractère de l'évidence. Les interversions si bizarres du manuscrit 899, qui ne reposent sur aucun texte latin connu, se retrouvent, le plus souvent, exactement reproduites dans le Psautier de Raoul de Presles. On pourrait citer comme exemple le dernier verset du psaume II. Au verset 13 du psaume XVI, nos deux textes sont seuls à traduire le mot *ab impio* par : «de l'espée», et au psaume LXXX, v. 1 (*Deus stetit in synagoga deorum*), l'une et l'autre version, d'accord avec le Psautier anglo-normand, traduisent : «des faus dex». Il est inutile de multiplier de tels exemples.

Passons maintenant à la question générale. S'il est vrai que le Psautier de Raoul de Presles est compilé, en grande partie, d'après la version du XIIIe siècle, que penser du reste de la version? Le lecteur attentif a déjà trouvé, du moins pour une partie de la Bible, les éléments de la réponse. La version de Raoul de Presles n'est pas absolument une œuvre nouvelle; elle a pour base la traduction du XIIIe siècle. Nous ne prétendons pas qu'il

[1] Le Psautier de Raoul de Presles, qui suit au commencement la numérotation de la Vulgate et non de la version du XIIIe siècle, s'en sépare au v. 26 du psaume XVII, au même endroit où cette version fait un psaume XVIII; à partir de cet endroit, le Psautier de Raoul de Presles précède constamment la Vulgate d'un numéro; il a 172 psaumes, qui du reste ne sont pas numérotés.

en soit ainsi pour toutes les parties; le commencement de la Genèse, en particulier, n'est qu'un résumé du récit de la Bible. Dans l'Évangile de saint Matthieu, la ressemblance est beaucoup moins grande que dans les livres des Rois et les Prophètes, mais, en général, la traduction de Raoul de Presles est une œuvre de seconde main. Avec elle, nous ne sortons pas du grand courant des textes revisés, retouchés et compilés.

En général, tout ce qui vient d'être dit est fort peu à l'éloge du traducteur de Charles V, de l'homme de cour par lequel le sage roi voulut faire traduire la Bible.

Puisque le nom de Jean de Blois a été prononcé dans ce chapitre, il est bon que nous disions un mot de cet auteur.

Jean de Blois n'est guère connu que par les Prologues sur les Psaumes qu'il a faits, et qui se trouvent avant tout dans le beau manuscrit de Jean Budé, puis de Colbert, *fr.* 964. Le Psautier qu'accompagnent d'ordinaire les Prologues de Jean de Blois ne se rencontre pas seulement dans le manuscrit *fr.* 964, mais également dans la Bible 19 D III, datée de 1411, et dans le manuscrit *Barrois* 36, d'Ashburnham-Place, qui est du XVe siècle. Il se retrouve encore, à peu près identique, dans les manuscrits *fr.* 9, 15393 et 20087, *Bodley* 690, 15 D III et 19 D VI, ainsi que dans le texte imprimé en 1872. Les Prologues seuls accompagnent le Psautier de Raoul de Presles dans les manuscrits *fr.* 3 et *add.* 18856. Ce texte est presque exactement celui de la version du XIIIe siècle, tel qu'il se trouve dans le manuscrit *fr.* 899. Il commence ainsi dans le manuscrit *fr.* 964 : « Beneoit est l'omme qui n'ala pas ou conseil des felons, et qui ne esta pas en la voye des pecheurs. . . » On n'est pas bien fixé sur la personne de Jean de Blois. On sait qu'il a été reçu *maître* ou licencié en 1386. Le registre de la Sorbonne, cité par Quétif, le range dans l'ordre de Saint-Augustin, et Quétif, devant cette autorité, renonce à le revendiquer pour son ordre. D'autre part, le manuscrit de Budé, qui est daté de 1415, le montre, dans une belle miniature, en costume de dominicain et le nomme,

dans la Préface, « frere Jehan, de l'ordre des freres Prescheurs; » il est vrai qu'une note d'une autre main, qu'on lit à la fin des Cantiques, dit : « Cy finent les Cantiques translatées par frere Jehan de Blois, augustin, » et que la grande importance qu'il attribue à saint Augustin semble le ranger dans son ordre. Jusqu'à preuve du contraire, nous le regarderons comme un ermite de Saint-Augustin. On aimerait à décrire longuement le beau manuscrit 964, avec la traduction en prose et en vers des offices (petit office de la Vierge, office des morts, et Psaumes de pénitence) qui y sont joints au Psautier et aux Cantiques, et avec les curieux hymnes qui sont copiés à la suite et qui font partie de l'office de saint Louis. Nous nous bornerons à faire remarquer, avec Quétif, que la traduction des Psaumes qui est employée dans les offices n'est pas la même que celle du Psautier voisin. Au reste, il est certain que les offices ne sont pas traduits par Jean de Blois. La traduction des offices n'est pas celle qui se lit à la suite du Psautier lorrain.

CHAPITRE V.

FRAGMENTS PICARDS.

Le jour où l'histoire de la Bible française sera assez avancée pour permettre à l'historien quelque généralisation, on trouvera sans doute qu'une large part d'honneur revient à la race picarde dans l'œuvre de la traduction de la Bible. Pour ne parler que des auteurs qui ont écrit en prose, c'est à la Picardie qu'appartient le plus populaire de nos traducteurs, Guyart Desmoulins. Les fragments que nous allons faire connaître montreront que la Bible a été, au XIV[e] siècle, traduite plusieurs fois en langage picard, et, s'il nous est permis de nous égarer sur les limites de notre sujet, nous poursuivrons jusqu'en Italie cette pléiade d'écrivains picards qui ont commenté, puis copié l'Écriture sainte, à la cour des Malatesta, dans un dialecte picard mêlé d'italien, qui est plein d'originalité et de vie.

Le premier texte dont il nous faut parler est composé d'un tiers de la Bible seulement. Cette Bible picarde paraît, à l'exception du Psautier, indépendante de la tradition courante. Ayant peu de chose à dire de cette version, dont les origines échappent à notre science, nous en traiterons rapidement.

Le volume qui contient cette version nouvelle est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal sous le numéro 2035. Il a pour titre : *Partie de la Bible en wallon;* mais il semble que la langue dans laquelle il est écrit est le simple dialecte picard. Le manuscrit est en papier; il paraît de la fin du XIV[e] siècle ou des premières années du XV[e] siècle. On y distingue plusieurs écritures; il est orné de nombreux dessins à la plume; ces dessins sont peu corrects, mais ils ont beaucoup de caractère et sont des plus

curieux. Ce manuscrit est le deuxième volume d'une Bible qui en avait trois; il s'étend des Paralipomènes à la fin du livre de Daniel. La version est généralement textuelle; elle est pourtant fort abrégée par endroits, par exemple dans le livre de Job, qui n'est qu'un simple résumé, et quelquefois au contraire développée et allongée. Une main du xve siècle a ajouté aux Psaumes les sommaires de Jean de Blois. La copie est pleine de fautes grossières. Le manuscrit commence par les mots : «[A]dam, Seth, Enos, Chainam. . . » Il place après les Paralipomènes le premier livre d'Esdras seulement et celui de Néhémie, puis les livres de Tobie, de Judith, d'Esther et de Job, et le Psautier, après lequel viennent les livres sapientiaux et les quatre grands Prophètes, avec les Lamentations et le livre de Baruch. Nous nous bornerons, pour faire connaître ce texte nouveau, à quelques extraits :

«Uns homs estoit en le tiere Hus, qui estoit appiellés Job, et estoit cis homs simples et droituriers et cremans Diu et departans de tout mal, et eut VII fius et III filles, et estoit tres rices, car il avoit VII M brebis,» etc.

(Chapitre II) : «En ce tamps avint que li fil de Diu estoient devant li, et se mist li diavles avoec yaus, auquel Diux dist : Dont viens tu? Et il respondi : Jou ay alé par toute le tiere. Et Diux dist : Ne as tu mie consideré men sierf Job, qui n'a nul sanllavle en tiere, et qu'il est simples et justes et cremans Diu, et li wardans de pecier? Et li diables respondi : Pourquoy ne te cremiroit mie Job? Tu as wardé Job et se maisnie et tout çou qui sien est, mes esteng I pau te main, et li fai aucune affliction, et tu verras qu'il te maudiers (*sic*) en te face. Adonc respondi Diux et li dist : Va, car toutes ses possessons sont en te main et si enfant. . . »

Fin du livre de Job : «Et vinrent a li tout si frere et ses suers et tout cil qui le connissoient, et mignierent avoec lui et le consolerent de tous les maux que il avoit eut, et li donna cascuns une brebis et une afike d'or, et beni Diux çou que Job eut en le

fin mieux que çou qu'il avoit eu au commencement. Et eut Job XIIII mil brebis et VI mil cameus et M paire de bues et M asnes et s'eut VII fius et III filles; et apiella le premier[e] Jour et le seconde Casie et le tierce Corne de stibie, et ne pooit on trouver en toute le tiere si bielles qu'elles estoient, et leur donna leurs (*sic*) peres iretage entre leurs freres. Et veski Job apres ces maus VI^{xx} ans, et vit les enfans de ses enfans dusques a le quarte generation, et moru ancyens et plains de jours.

« Explicit Job qui fu rois de Edon, que on appiella Bosra, et eut a nom Jebal, selonc que li aucun dient, et voellent dire que Baldach fu Balaam li fius Beor, qui vit l'estoile. Il fu entre le mort Ysaac le fil Abraham et Moïsem[1]. »

J'ai déjà dit que les Psaumes portent en marge, d'une écriture un peu postérieure, les sommaires de Jean de Blois. Voici le commencement du Psautier :

« Li homs soit benois qui n'ala pas el conseil des felons, et qui n'estoit pas en la voie de pestilence ne des peceours et qui ne sist pas en la chaiere de pestillence. Mes sa volontés est en la vollentet Nostre Seigneur, et i pensera par nuit et par jour. Et il sera comme li arbres qui est plantés jouste le dechourement des aighes, qui donra son fruit en[2] son tamps. Et sa fueille ne kara pas. Et tout çou qu'il fera tous tamps sera en prosperité[3]. Li[4] felon ne seront mie en tel maniere, mais il seront comme la pourre que[5] li vens lieve de la terre. Pour çou ne sordront[6] pas li felon en jugement, ne li peceour el conseil de justiche et des justes (c'est les oevres des justes). Pour çou qu'il a conneu Nostre Sires la voie des justes, et la voie des peceours perira. »

[1] Je ne saurais dire à quelle source le traducteur a puisé cette conclusion apocryphe du livre de Job; elle ressemble fort à la note qui termine ce livre dans l'ancienne version faite par saint Jérôme sur le grec, laquelle ne figure pas dans la Vulgate; cette note est elle-même traduite des Septante : ...*Et erat ei antea nomen Jobab... Erat autem...de matre vero Bosram... Et hi sunt reges qui regnaverunt in Edom... : Prius Balaac filius Boor...* — [2] Manuscrit : amt. — [3] Manuscrit : esperite. — [4] Manuscrit : ke. — [5] Manuscrit : u. — [6] Manuscrit : sodrent.

(Psaume XLIV) : «Mes cuers a mis fors par la bouce bonne parolle, jou di me[s] oevres au roy. Ma langue est comme rossiel a l'escrivent, iniellement escrisant... »

(Psaume LI) : «Pourcoi glorefies tu en malice, qui es poissans en iniquité? Ta langue pensa toute jour tort et malice, si comme pourpensemens aguissiés fessis trecherie... »

(Psaume CI) : «Sire, oies m'orison et mes cris viengne a toi... Car mi oeil sont defailli comme fumée, et mi os sont seciet comme creson... Jou sui fais samblans as dieux d'infier [1], et sui fais comme fressaie [2] en salive (*sic*) de maison. Jou vaille et sui fais comme moinaus [3] qui est solitaires es maissons... »

Ainsi qu'on le voit, ce Psautier n'est rien moins qu'une version nouvelle : c'est un texte très corrompu et plusieurs fois retouché, qui se rattache à la même famille que tous nos Psautiers français, et qui prend sa place, dans la série des recensions du Psautier, parmi les dérivés de la Bible du XIIIe siècle (ms. *fr.* 899), fort près du manuscrit, en partie picard, de Rouen (A 68) et non loin du manuscrit brûlé de Strasbourg.

Je donnerai encore, comme spécimen du langage de la Bible picarde, les premiers mots d'Ésaïe et le chapitre XXXVIIe d'Ézéchiel :

«[C]h'est li visions Ysaie le fil Amos, qu'il vit sur Juda et Jerusalem, ou tan de Ozie, de Joathan, de Achaz et de Ezechie, rois de Juda. Oés, li ciel, et tu, terre, pierçoi a tes orelles que Nostres Sires dist, car il parole et dist : Je ai fius et enfans nourris et eslevés, et il m'ont eut en despit. Li bues a connut son signeur et li asnes le grebe de son maistre, mais Ysrael ne m'a connut et mes peules n'a entendut... »

Ézéchiel, XXXVII : «Li mains de Dieu fu sur mi, et me mena enmi un camp qui estoit plains d'os, et me mena tout entour. Plentet de os y avoit en chest camp, et mout estoient sec. Et

(1) Manuscrit : divisier. On lisait : «dieu d'enfer» dans le manuscrit de Strasbourg. — (2) Manuscrit : fresse aire. — (3) Manuscrit : noinaus.

me dist : Filz de homme, cuides tu que chil os[1] ne puissent avoir vie? Et je dis : Sire Diex, tu le ses. Et il me dist : Prophetise de ches os et si leur di : Sec os, ascoutés le parole de Dieu (ch'est che que dist Nostres Sires Diex a ches os) : Je meterai dedens vous esperite, et viverés, et vous donrai niers, et croistre ferai sur vous car, et vous couverrai de cuir, et vous donrai esperite; si viverés, et sarés que je sui Sires. Et je prophetisai si comme il m'avoit commandet. Avint que, entrues que je prophetisoie, que il y eut grant commotion. Et vinrent li os l'uns a l'autre, chascuns a se jointure. Et je vit que niers et car y vinrent, et li cuirs y fu estendus, mais point d'esperite n'avoient. Et il me dist : Prophetise al esperite, filz de homme, et di al esperite : Che dist Diex Nostres Sires : Des IIII vens vieng, esperites, et souffle sus ches mors, et revivent. Et je prophetisai si comme il m'avoit commandet, et il raviverent, et li esperites entra en yaus, et furent en estant sur leurs piés, trop grans ost. Et il me dist : Filz de homme, tout chil os sont toute li mesnie de Ysrahel. Il dient : No os sont tout seciet, no esperance est perdue, nous sommes recopet et mis a nient. Pour chou prophetise et leur di : Che dist Diex Nostres Sires : Je ouverrai vos tombliaus et vos menrai hors de vos sepulcres, mes peules, et vous meterai en le terre de Ysrahel. Et dont sarés vous que je sui Sires, quant je arai ouvers vos sepulcres et vous mis hors de vos tombliaus, mes peules. »

Je me bornerai à dire que, si ce texte est en relation avec la souche universelle de presque toutes nos Bibles, la version du XIII[e] siècle, je n'ai pas trouvé, sinon pour le Psautier, le lien de cette relation. Jusqu'à présent, le fragment de l'Arsenal est, à nos yeux, une version nouvelle et indépendante. Quant à en déterminer l'âge et la provenance, nous ne le pouvons en aucune manière. Le traducteur ne fait aucun usage de la *Postille* de Nicolas de Lire, qui mourut en 1340; d'autre part, il a emprunté son Psautier à la version ordinaire, qui est de peu antérieure

[1] Manuscrit : que chil doivent.

à l'an 1250. Voilà pour le moment tout ce que nous pouvons dire. Un résultat plus précis sera peut-être acquis lorsqu'on aura étudié de près ce texte unique et, par cela même, intéressant.

Il existe un autre fragment de Bible picarde. Le volume 29 de la bibliothèque communale d'Amiens provient de Saint-Acheul; il contient les Actes, les Épîtres et l'Apocalypse. L'écriture est du xvᵉ siècle; le manuscrit est en papier; le dernier feuillet manque. Voici les premiers mots :

«O tu Theophile, jou ai preumierement parlet de touttes cosses lesquelles Jhesus coumencha a faire et a ensignier jusques au jour que il, coumandans a ses Apostles par le Saint Esprit, lesquels il eslist, puis il fut pris es chieuls. Asquels il se moustra vif apres sa passion en moult de arguemens, par XL jours apparans a iaux et parlans del rengne de Dieu, et buvans et mengans avoec iaux. Il leur coumanda que il ne se departesissent mie de Jherusalem, mais que il atendissent la promission du Pere, lequel, dist il, vous avez oye par ma bouche. Vous, lesquels Jehans batissoit en yaue, soyés batissiet ens ou Saint Esprit en bien brief tamps.»

Actes, XXVIII, 11 : «Certes apres trois mois nous nagames en une nef de Alixandre, qui estoit demorée en le isle cest yvier, laquelle estoit en menniere de ung castiel. Et coume nous venismes en Saracuse, nous demorasmes illeuc trois jours, de la nous venismes a Begumy (*sic*), et uns jours apres, que vens de midi ventoit, au secont jour nous venismes a Puteoloson (*sic*), et la nous trouvasmes freres et fumes pryet de remanoir avoec iaux VII jours. Et enssi nous venismes a Romme et, coume li frere le oirent, il issirent a nous jusques au marquiet Apii, et dessi a Trois Tavernes...»

Épître aux Romains : «Pols, siers de Jhesucrist, appiellez Apostles, departis en le Evangille de Dieu que il avoit devant promis par ses prophetes ens es Saintes Escritures de son Fil, qui est fais a lui de le semence David selonc le char, qui est predestinez fieus de Dieu en virtut...»

Commencement de l'*Apocalypse :* « Appocalipse, c'est revelasion de Jhesucrist, que Dieus lui douna faire en appiert a ses sierfs lesqueles coses il couvient iestre faites tost, et les senefia par le angele qu'il envoia a Jehan son sierf... Jou Jehans vos freres et partissans en tribullasions et en roiaume et en passience en Jhesucrist, fui en une isle noumée Pathmos, qui est interpetrée mer ou tribullasion ou persecusion, pour le parolle de Dieu et pour le tesmoingnage de Jhesucrist, fui en esprit, en jour de dimence, et oy apres moi une voix grande enssi que buissine, dissant : Escris en ung livre che que tu vois et envoie as vii Eglisses qui sont en Aise, a Epheze, qui est interpetrée mon conseil ou me volenté, et a Simirne, qui est interpetrée cantique ou misere...[1]. »

Chaque livre est précédé de notes telles que celle-ci : « Explicit le fait des Apostles. *S'ensieult les Epistles de saint Pol, Apostle de Jhesucrist...* Explicit les Epistles saint Pol. *S'ensieult les petis Epistles.* » L'Épître aux Colossiens est suivie de l'Épître apocryphe *As Laodissyens.* Je n'ai remarqué de gloses que dans l'Apocalypse.

Le Nouveau Testament tout entier se retrouve, dans la même version, mais dans un texte moins pur, dans le petit manuscrit C 175 de Zurich.

Celui qui s'attacherait à rechercher les monuments épars de la littérature biblique de la Picardie devrait prendre connaissance de la curieuse Bible qui forme le manuscrit A 68 de la bibliothèque publique de Rouen. Ce remarquable volume a été écrit sans doute entre 1427 et 1431. Il ne contient pas comme tant d'autres la Bible historiale complète, car le texte de Guyart Desmoulins y est remplacé, au commencement, par une *Histoire de la Bible,* dont je citerai les premiers mots, à cause du dialecte dans lequel ils sont écrits :

[1] Il ne serait pas impossible que cette traduction de l'Apocalypse, dont toutes les notes sont empruntées à la *Glose ordinaire* et à la *Glose interlinéaire,* fût en rapport avec l'ancienne version normande telle que nous la trouvons dans le manuscrit de *Trinity College* (voir p. 98).

« *Au commenchement du monde crea Dieux le ciel et le tiere, mais devant chou li eliment n'estoient mie devisé li un de l'autre... Cy s'ensieut l'ouvrage du prumier jour :* Le prumier jour Dieu commanda que lumiere fuist faite, et elle sy fu. Apres ce qu'elle fu faite, sy regarda toute la matere et devisa [1] le lumiere de tenebres et aultresi [2] il leur donna leurs noms... »

La suite du manuscrit contient, dans un ordre singulier, une partie de la *Bible historiale* et les extraits de la Bible du XIIIe siècle qui la complètent d'ordinaire.

Le tout est transcrit dans le dialecte picard. Nous n'avons pas besoin de rappeler au lecteur que les frontières de cet idiome s'étendaient et s'étendent encore bien au delà des limites de la Picardie, et que le patois du pays de Caux, en particulier, ressemble fort au langage de notre Bible rouennaise.

Mais il nous faut suivre la race picarde dans les pays lointains où elle portait son génie artistique et industrieux. C'est à Rimini que nous trouvons un groupe d'écrivains et de copistes picards employés, « sans vendre leur labeur », à la solde des barons de Malatesta. La découverte du beau texte qu'on va lire est due à M. A. Thomas; c'est dans le manuscrit 11 du fonds d'Urbin, au Vatican, que le jeune et savant professeur a copié la belle page que nous lui devons de pouvoir publier.

Si l'on en croyait le « Prologes des Evangilles », le manuscrit du duc Félix d'Urbin contiendrait une traduction nouvelle de la Bible. Voici en effet les premiers mots de ce Prologue : « Par l'intervention de la benignité du Seignour dont tout li bien dependent, avons nous metu a execution, come la facultés de nostre engien l'a seu comprendre, de translation novele le registre du Vies Testament, qui du Nouvel selonc l'interpretation de ses auctorités est tous figuratis... » En réalité, notre manuscrit n'est pas autre chose, ainsi que M. Digard a bien voulu nous en informer, qu'une exposition des quatre Évangiles, des Actes des apôtres et de l'Apocalypse, d'après les docteurs de l'Église,

(1) Manuscrit : desercra. — (2) Manuscrit : aultres.

en particulier d'après saint Jérôme, saint Augustin, Bède et saint Bernard. Le livre est accompagné de charmantes miniatures. On aimerait à pouvoir étudier de plus près ce curieux monument d'une exégèse à l'usage des grands seigneurs et des nobles dames italiennes. Les bornes de ce travail ne nous le permettent pas, mais le lecteur ne nous en voudra pas de mettre sous ses yeux l'intéressante conclusion du traducteur picard de cet intéressant ouvrage (fol. 424 v°) :

«En esperance de desirée fin a cui tous commencemens commencier s'incline de nature, entrepris je, selonc la faculté de mon petit engien, a translater ceste oevre, a la requeste, petition et amonestement de magnifique et excellent seignour Ferrantin de Maletestes, fill du boneureus et renomé baron Maletestin. Et puis que li puissans et seignour Ferrantins avoit receu du conseil du Tres Haut, par inspiration ou par commandement, de vouloir faire translater ceste gloriouse oevre en language franchois pour la commune utilité de tous, pour ce que aucuns ne en naist mais a soi soul, et li labours me fust presentés de premiers, aviegne que non dignes et insufficiens d'explaner la sentence de si haute escriture, se je n'eusse assenti au saint propos que li venoit de haut, je n'eusse pas monstré que j'amaisse l'utilité (fol. 425) commune, et einsi ou service de tous je entrepris le felice travaill que je ai conduit a fin par la grace celui qui ce don meesme otroia a mon commencement, selonc les autorités, gloses et expositions des sains, des doctours venerables, maistres honerables et sages que j'ai peu avoir, si proi agenoilliés et enclinés a tous comm humle reverence qui ceste oevre liront ou qui l'escouteront que je n'ai pas esente (?) pour sentence que en ce que il i troveront bien dit, il le doient attribuer au fondement de toute verité, qui les langues balbes fait estre disertes et facondes et par les langues des enfans parole verité, si comme il se list ou decret des sainz peres en la quarte cause et tierche questions. Et s'il troveront que je i aie parlé mains plainierement, il le doient escrire a me insufficience, en moi escusant, que es oevres des hommes riens n'est si bonne ou si licite que

aucune defaute ou definitions n'i puist estre trovée, si comme il est [dit] par le decret des saints doctours en la XXIII cause et quinte question, car cis maistres meesme qui crea le buef fist la cime autressi. Si soit a tous notoire et manifeste que je me sui selonc ma possibilité, sans vendre mon labour, loyalment travelliés en l'esposition et translation de si haute escriture, pour eskiver ceste maleiçon que Johans met en la fin de son Apocalipse et pour aquester grace de pardonance. Car, s'il avient que aucuns aie debite diligence ou cerkement en explanation de si haute doctrine et il expose autrement qu'il ne doit la sentence par la hautece des misteres devins, a quoi nous sommes tout insufficient a l'exposition, il desert legierement pardon. Et de ce dist li sages Augustins ou commencement du secont livre de le Cité de Dieu : Nous devons legierement (fol. 425 v°) pardoner as exposeurs des Saintes Escritures, s'il aront parlé mains sufficientement en l'explication de si tres haus secrés, mais qu'il lor plaise lor errour corrigier, s'il lor sera monstrés. Et einsi, mon laborier feni, je me retornerai a la haute royne du celestial regne, a cui mes comencemens fu recommandés de primes, en lui regraciant de la fin de m'exposition que je ai trovée par l'intervention de son saint adjutoire et en lui proiant comme pechieres hom doucement et reverentement que a l'excellent seignour qui a tel soutillece fist lever mon engien, a moi Gefroi de Pinkegni qui ceste oevre commençai et complis l'an mil CCCXXI jour lundi XXIIII de agoust, a ceaus qui le liront et qui l'escouteront et sans envie le corrigeront et examineront, veulle otroier en cest monde sa grace, si que nous le puissons si netement servir que apres l'examination du jugement terrible nous soions apelé a la hautece de la beatitude qui durera sans fin. Amen.

« . . . Je Pierre de Cambray complis d'escrire cest volume l'an de grace mil CCCXXII (nouveau style : 1323?) le XXIII jour de genier. Dieus en soit loés et graciiés. »

Tel est le langage dans lequel écrivaient, à la cour de Rimini, entre les années 1321 et 1323, le traducteur, Geoffroy de Picquigny, et le copiste, Pierre de Cambrai. On a déjà reconnu,

à côté de maintes formes picardes, des expressions évidemment italiennes : «le felice travaill», «comm humle reverence», «debite diligence»; *avegna che* est une tournure fréquente en italien, et un écrivain, même picard, ne pouvait louer un grand seigneur italien autrement qu'en l'appelant *l'illustrissimo barone Malatestino.* Ferrantino Malatesta était le neveu du mari et de l'amant de Françoise de Rimini; son père, Malatestino le Borgne, est celui que Dante a appelé, dans le chant XXVII de *l'Enfer,* «le dogue de Verrucchio». Bref, nous avons vu les Picards établis en Italie et s'y appliquant à traduire sinon l'Écriture sainte, du moins son commentaire. Nous avons ainsi esquissé le tableau de l'activité qu'ont mise au service de la Bible, en différents pays, les écrivains et les copistes picards.

CHAPITRE VI.

LE PSAUTIER LORRAIN.

C'est avec un véritable plaisir que nous abordons l'étude du Psautier lorrain. Le sujet, en effet, est tout actuel, et il est attrayant à tous égards. Cette étude sera courte, car il convient que les développements dans lesquels on pourrait entrer soient réservés à l'éditeur de notre texte, à M. Bonnardot. Le Psautier messin aura eu, en deux ans, deux éditions. Un jeune Allemand a récemment publié, d'après un manuscrit incomplet, ce texte, dont la publication était depuis longtemps entreprise par un philologue français[1]. Cependant M. Bonnardot continuait son œuvre, et il nous donnera bientôt l'édition critique, d'après quatre manuscrits, du Psautier messin.

Le Psautier lorrain existe en quatre manuscrits. Le premier et le plus connu est incomplet, c'est le manuscrit 798 de la bibliothèque Mazarine, très petit volume, qui provient de l'Oratoire. Des huit miniatures qui ornaient le commencement des nocturnes, cinq ont été enlevées avec les pages qui les portaient; c'est ainsi que le Psaume I fait défaut. Après les Psaumes, viennent les Cantiques, qui sont précédés, au folio 348 v°, de la note : *Ci finit*[2] *li psaultieir en romans escript et translateit per une main l'an* M. CCC *et* LXV *ans. Ci coumencent les Cantikes qu'en dit selonc l'ordenence des* VI *nocturnes per toute la semainne*[3], *chescunne selonc son jour.* Après les Cantiques viennent «la Patenostre»,

[1] Apfelstedt, *Lothringischer Psalter,* Heilbronn, 1881, 4e volume de l'*Altfranzösische Bibliothek* de M. W. Fœrster.

[2] Manuscrit *Harl.* 4327 : fenit.

[3] *Harl. :* sepmaine.

«lou Credo», l'*Ave Maria* et «la Litanies» (fol. 378). La litanie contient tous les saints de Metz, saint «Kentin», sainct «Gary[1]» (Goëry), sainte Barbe, sainte «Glossine», sainte «Seguelenne» et sainte «Odelie», ainsi que saint Dominique, saint François et saint Bernard. A la fin, on lit diverses *preces* ou «colloites».

Il ne faut pas croire que la date de 1365 soit nécessairement la marque de l'année où le manuscrit a été copié. La même souscription se trouve au folio 214 du manuscrit *Harléien* 4327. Le volume est un peu plus grand que le manuscrit de la Mazarine; il n'est pas orné de miniatures; l'écriture et l'ornement des deux manuscrits s'accordent assez bien avec la date de 1365. En tête du manuscrit, on voit un calendrier tout messin, où l'on remarque les noms des mêmes saints qui sont dans la litanie, et en outre ceux d'un grand nombre d'évêques de «Mes», «lez perdons a Goze» (Gorze) et à «Boxiere[2]» et la «dicaise» des églises de Metz. Le Psautier est intact, à l'exception d'un feuillet (ps. xcvi, 7, à xcvii, 8), et les nocturnes portent le nom des jours de la semaine. Après les Cantiques, on lit «lou Credo commun en romans», l'*Ave,* le Symbole d'Athanase en latin, puis les Petites Heures de Marie, les Psaumes de pénitence, la litanie messine, «les *preces*» et «les Vigiles des mors». Les Psaumes pénitentiaux et ceux qui se lisent dans les Heures de la Vierge sont reproduits textuellement d'après le Psautier lorrain; du reste, certaines formules, telles que le mot «Vez ci», attestent l'identité du traducteur; au contraire, les Psaumes qui figurent dans l'office des morts sont dans un texte plus bref. Cette remarque peut avoir un véritable intérêt pour l'étude des sources du Psautier lorrain. Le volume est terminé par le Symbole d'Athanase en français. Ce manuscrit est d'un grand intérêt; la langue en est identique à celle du manuscrit de l'Oratoire, mais non sans quelques variantes, qui indiquent au moins un autre copiste.

Nous possédons un texte sensiblement différent dans le ma-

[1] *Harl.:* Gury.

[2] Buxières, hameau, annexe de la paroisse de Saint-Julien-lez-Gorze.

nuscrit *fr.* 9572 de la Bibliothèque nationale, volume de moyennes dimensions, écrit au XIVe siècle et qui a appartenu à Michel de Barisey et à Aimée de Gournay, sa femme. Ces noms sont bien connus dans l'histoire de la Réforme à Metz[1]. Le texte de ce troisième manuscrit est en général plus bref, mais il n'est pas la source du texte de 1365. Les Cantiques suivent le Psautier, auquel ils sont rattachés par ces mots : « Explicit le Psaltieir en roumans. Ci aipres encommance les Cantiques que on dit per lai semenne sus les VI nocturne selonc lour ordres. » Ils se terminent par « lou Credo en roumans », l'*Ave* et « l'Aiwangille saint Jehans en romans », c'est-à-dire le commencement du quatrième Évangile.

Enfin les Psaumes de la pénitence ont été découverts par M. Bonnardot[2] dans le manuscrit 189 de la bibliothèque d'Épinal, curieux recueil provenant de la famille messine d'Esch; le manuscrit est du XVe siècle et peut-être en partie de la fin du XIVe. Le texte des sept Psaumes est le même que celui des deux manuscrits de 1365, mais ils sont écrits dans un dialecte beaucoup plus populaire et qui se rapproche beaucoup plus du patois lorrain. On en jugera par deux versets du psaume VI :

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.	MANUSCRIT D'ÉPINAL.
V. 2 : « . . . Sire, wairi moi, quar tuit mi os sont troubleis.	V. 2 : « . . . Sire, wairrey moy, car tu my os sont troubleis.
V. 6 : « . . . J'ai laboreit en mon plour et gemissement; je laverai per chesques nuit mon lit, et de mes larmes ma couche arouserai. »	V. 6 : « . . . J'ait loboreir en mon plour et jemissemant; je laverait per chesque neut mon lit, et de mes lairme mai couche arouserait. »

Le Psautier lorrain est précédé d'une longue et remarquable préface, dont je ne donnerai que de courts extraits, malgré

[1] Michel de Barisey épousa en 1531 Aimée de Gournay et mourut avant 1563. (D'Hannoncelles, *Metz ancien*, t. II, p. 7; — Bordier, *La France protestante*, t. I, p. 828.)

[2] *Bulletin de la Société des anciens textes*, 1876, p. 64.

l'intérêt qu'elle présente, puisqu'elle va être imprimée pour la seconde fois [1] :

MANUSCRIT FR. 9572.

Veci lou Psaltier de laitin trait en roumant, celonc lai veriteit commune auz plus pres dou laitin qu'en puet bonnement, aucune fois de mot a mot, aucune fois sentence pour sentence.

Quar pour tant que langue romance est inperfaite, et plus asseiz que nulle aultre laingue entieire et perfate, il n'est nulz, tant soit boin clers, que lou laitin puiessent translateir entierement en roumant quant a plusours mos dou laitin...

(Les mots en italique manquent dans le manuscrit *fr.* 9572).

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE.

Vez ci lou Psaultier (ms. *Harl.:* Psaultieir) dou latin trait et translateit en romans en laingue lorenne (*Harl.:* lorrenne), selonc la veriteit commune et selonc lou commun laingaige, au plus pres dou latin qu'en puet bonnement, aucune fois de mot a mot, aucune foiz sentence pour sentence, etc. (Les deux lignes qui suivent manquent dans le manuscrit 9572.)

Quar pour tant que laingue romance et especiaulement de Lorenne est imperfaite, et plus asseiz que nulle aultre entre les langaiges perfaiz, il n'est nulz, tant soit boin clerc ne bien parlans romans, qui lou latin puisse translateir en romans quant a plusour mos dou latin... (Les longs développements qui suivent sont réduits à quelques lignes dans le manuscrit 9572).

Quar nulz purs gramariens ne aultre clers, jai soit ceu que des simple gens *laies et mondainnes* soit reputeiz boins clers *et bien apers* ou qu'en aucune science soit bien fondeiz, pour ceu n'ait il mie graice ne science de translateir, quar c'est dons especial dou Sainct Esperit, qui n'est mies a touz donneit, mais a *bien* poc de gent.

[1] Le manuscrit Harléien et celui de la bibliothèque Mazarine ont en tête une rubrique, qui manque dans le manuscrit *fr.* 9572 : «Cilz qui ait cest Psaultier (*Harl.:* Psaultieir) de latin translateit en romans prie et requieirt a touz ceulz qui lou vorront transcrire et copier, que il metient ou faicent mettre tout devant lou Psaultier ceste prefaice et prologue qui s'ensuit...»

Toute choses ai je dit pour tant que, conbien de mon outraige i a, je pris lai poinne de translateir lou Psaltieir de laitin en romans, toutevoie don miens riens n'i ai je mis; mais aus plus pres de lai sentence et de lai veriteit des Hebreus, selonc lai translacion saint Jerome, et aus plus communs entendement que j'ai peut selonc lai lettre et selonc lai gloize.

Toutes ces choses ai je dit pour tant que, combien teil graice ne teil dons ne soit mies en mi ne n'en suis mies digne, toutevoie, de ma presumption et de mon outraige, j'ai translateit cest Psaultieir de latin en romans, au plus pres, a mon avis, que j'ai peut, selonc la veriteit dou latin, au plus pres de la sentence selonc la lettre et selonc la gloze, et de la veriteit des Hebreu selonc la translation sainct Jerome, et au plus commun entendement que j'ai peut; ne riens n'i ai mis ne ajosteit dou mien.

Il ne faut pas prendre trop au pied de la lettre ces protestations du traducteur.

La Préface est terminée, dans les deux textes, par un prologue sur le Psautier, attribué à saint Augustin. Nous en avons vainement cherché le texte latin parmi les œuvres authentiques ou apocryphes de saint Augustin; mais il se trouve en latin et en français en tête du manuscrit *fr.* 962, qui contient le Psautier de Raoul de Presles. La traduction du manuscrit 962 n'est pas sans rapport avec celle du Psautier lorrain; celle du manuscrit *fr.* 19234, qui contient également le Psautier de Raoul de Presles, est absolument identique à notre traduction lorraine, telle qu'elle se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. La même identité se retrouve, pour les Cantiques, entre les manuscrits 19234 et 9572.

MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHEQUE MAZARINE.

Li chans des Psaulmes et dou Psaultieir, il enbelit les armes, il appellent et semont les aingres en

MANUSCRIT FR. 962.

Dicta sancti Augustini, quid sint virtutes Psalmorum. Canticum Psalmorum animas decorat, invitat angelos in adjutorium... *Les dis saint Augustin pour monstrer les vertus des Pseaumes.* Le cantique

ayde, il enchesse les dyaubles, il boute fuer toutes tenebres, il fait sainctes les persones, a l'ome pechour est recreation de cuer. . .; comme haubergons reveste, et warde et deffent comme hyaulme. . .

des Pseaumes embelist lez ames. Il invite et esmeut les angles en aide. Il enchasse les deables. Il boute et expelle les tenebres. Il fait saintteté, c'est refeccion de pensée, a l'homme pecheur. . . Elle vest et arme comme haubert ou haubergon. Elle defent et garde comme le heaume. . .

Les Dits de saint Augustin se retrouvent encore, sous une nouvelle et troisième forme, dans le beau Psautier *Harléien* 3978 [1] :

« Sains Augustins dist : Psalmoyer embiellist les ames, il semont les angeles en no aide. Il encache les anemis, il gette hors les tenebres des visces. . . »

Je vais maintenant transcrire le Psaume I, en mettant en regard le texte du manuscrit Harléien (identique au Psautier de la bibliothèque Mazarine) et celui du manuscrit de la Bibliothèque nationale. Je marquerai en italique les additions et les variantes des deux textes. Ainsi le lecteur s'assurera d'un coup d'œil qu'aucun des deux textes n'est la source de l'autre, mais qu'ils supposent un original commun auquel tous deux ont ajouté.

MANUSCRIT FR. 9572.

Beatus vir. Bieneureis est li homs qui n'est mie alleiz ou consoil dez malvais, et ne c'est mie tenuz en lai voie dez pecheours, et ne c'est mie assis en lai chiere de pestilence et de malvistieit. *Sed in lege.* Mais ait mis sai volenteit dou tout en lai loy de Nostre Signour, et en lai loy d'icelui nuit et jour pancerait. . . Quar il serait comme *li boix et* li boins arbres qui est decoste lez ruissez

MANUSCRIT HARLÉIEN 4327.

Ci commance li Psaultiers en romans. Li premiers psaulmes. Bieneureiz est li homs qui n'est miez alleiz ou consoil des mauvais, et ne c'est mie tenus en la voie des pechours, et ne c'est mie assis en la cheiere de pestilence et de mauvistieit. Maix ait mis sa volenteit dou tout en la loy de Nostre Signour, et en la loy d'icellui nuit et jour pencerait. Quar il serait comme li boins arbres qui

[1] Les manuscrits *fr.* 962 et *Harl.* 3978 sont du XIVe siècle; le manuscrit *fr.* 19 234 est du XVe.

d'yawe planteit, qui a son droy temps donrait son fruit. Et sai foille point ne chairait, et tout quant qu'il ferait serait boinz et bien fait. Non mie ainsi li malvais *feront*, non mie ainsi; mais seront comme *pourre et* pouciere *qui est az vent et* dou vent getée. Por ceu ne *seront mie resusciteit* li malvais avec lez boins un jugement, ne li pechours on consoil dez justes. Car Nostre Sire cognoit la voie dez juste, et li chemis dez *malvais* perirait et irait a niant.

est planteis decoste les ruisselz *et lou decours* des yawes, qui a son droiz temps donrait *et pourterait* son fruit. Et sa foille point ne chairait, et tout quant qu'il ferait *venrait a bien et* serait boin et bien fait. Non mie ainsi *serait il des* mauvais, non mie ainsi; mais seront comme li poucieire que li vent geite *per dessus teire*. Pour ceu ne *resusciteront* mie li mauvais avec les boins an jugement, ne li pechour on consoil des justes. Quar Nostre Sires cognoit la voie des justes, et li chemins des *pechour* perirait et irait a niant.

Donnons encore quelques extraits du reste du Psautier, uniquement d'après le manuscrit 9572 :

(Psaume XLIV) : « Li cuer de mis ait mis fuer unz boinz mot. Je dis meiz euvres et meiz faiz auz roy. Mai laingue est come plume et une penne d'um boinz escrivainz qui hastivement et tost escript. . . »

(Psaume LI) : « Pour quoi te glorifiez tu en malice, qui es poissans en mauvistiez et en iniquitet. Toute jour tai langue ait mauvistiet et contrejustice panceit, si com raisour bien tranchant ais tu fauceteit et malvistieit fait. . . »

(Psaume CI) : « Sire, escoute et oy mon orison et mai clamour vignet jusqu'ais ti. . . Car mi jour defaillent a son alleiz a niant come fumeie, et mi os arsure et chose arse sont tout saichieiz. . . Je suix semblant aus pellicans dou desert, et ensi com li chauvesuris ou li hurans volans de nuit per leiz osteit. J'ai vellieit et suix ensi com lou mouxon et li passeres solitaires dedent lou teit. . . »

(Psaume CXXXVI) : « Sus les flueves de Babilone lai avons sis et ploreit, quant nos souvenoit de ti, douce Syon. Entre ces saul en mei lieu de li nous avons pendus nos orgues et nos instrumens

de musique et de joie... Sire, sovingne toy des fil et des anfans Edom ou jour de Jherusalem, qui dient : Destrueit, destrueiz tous jusques aus fondement de li. Li fille de Babylone est tres meschans. Bieneureiz serait qui te randerait ton paiement et tai retribucions don tu nous ais retribueiz et paieit. Bieneureiz cerait celi qui lai tenrait et ferrait ces petis anfans a lai pierre. »

Il nous reste à mettre en regard quelques mots de deux psaumes, du *De profundis* (ps. CXXIX) et du psaume XLI, d'après le Psautier Harléien et d'après l'Office des Morts, qui est dans le même manuscrit.

OFFICE DES MORTS.	PSAUTIER HARLÉIEN.
Des lou perfont, Sire, j'ai a ti clameit *et crieit*. Sire, escoute et oy ma voix...	Des les perfons *et lou plus bair*, Sire, j'ai a ti clamei. Sire, escoute *moi* et oy *mon orison et* ma voix...
Tout ainsi com li cerf *tent et* desire venir a la fontenne d'yawe, tout ainsi *tent et* disire l'arme de mi a ti, *tu* qui es mon Dieu...	Tout ainsi com li cerf desire *et couvoite a* venir aulz fontennes des yawes, tout ensi desire *et couvoite* l'arme de mi *a venir* a ti, *Sires*, qui es mon Dieu[1]....

De ces citations nous tirerons, pour le moment, les conclusions que voici :

1° Le Psautier lorrain, même sous la forme la plus simple à laquelle on puisse remonter, est une œuvre composite;

2° Aucun de nos textes ne représente la forme primitive de cette compilation.

Il serait vain de vouloir retrouver l'original, soit français, soit latin, de notre version. Le Psautier lorrain, nous l'avons dit, est une œuvre composite au dernier point, qui se rattache tour à tour à un texte ou à un autre, et souvent les juxtapose sans

[1] *Manuscrit fr.* 9572 :
« Des lou perfont, Sire, j'ai a ti claimeit. Sire, escoute et oy *monz orison*...
« Si comme li cerf desire *et covoite ai* venir auz fontennes des yawes *vives*, toute ensi desire *et couvoite* l'airme de mi a venir a ti, *Sire*, qui es monz Dieu... »

choisir. La numérotation des Psaumes est celle de la Vulgate et du Psautier de Montebourg, et, en général, celle du manuscrit *fr.* 2431. Le détail du texte latin nous rapproche tantôt de la version du XIIIe siècle, tantôt de celle de Raoul de Presles, tantôt d'une autre, quelquefois du Psautier 2431, parfois de deux textes ensemble. Au Psaume CIX, verset 7, le Psautier de Montebourg lit *bibit*, et la version du XIIIe siècle *bibet:* notre Psautier a les deux leçons[1]. D'autres fois, le doublement des mots provient uniquement de la combinaison de deux textes français; ainsi, au psaume X, v. 2, et au psaume LXXXIII, v. 4, on lit : «li passeres ou li moixons.» En général, notre Psautier paraît fort rapproché de celui de Raoul de Presles. Il est certain que le Psautier lorrain se trouve dans le courant de ce texte unique, toujours le même quoique varié à l'infini, auquel notre étude nous ramène sans cesse, dans le grand courant du Psautier français du moyen âge. Nous avons déjà montré combien notre texte ressemble, à divers égards, au Psautier du duc de Berry (*fr.* 13 091) et au Psautier de Ludlow (*Harl.* 273); nous avons fait voir que le Psautier du manuscrit *fr.* 6260 n'est peut-être pas loin de découler d'un texte qui ressemble beaucoup au Psautier lorrain, et qu'il en est de même, à certains égards et en partie, du Psautier de Raoul de Presles. En général, on peut dire que notre texte a sa place tout à côté de la souche commune de la plus grande famille de Psautiers, tout auprès du manuscrit 5056 de l'Arsenal, qui est l'un des principaux représentants des textes compris dans la Bible du XIIIe siècle.

Nous en savons maintenant assez pour pouvoir aborder la grande question : Le Psautier lorrain est-il en quelque relation avec celui qui a été brûlé à Metz en 1199? Nous avons toutes raisons de répondre : Il est probable qu'il en est tout différent. J'en veux cette seule preuve qu'il n'est pas sans relations avec une version exécutée cinquante ans après l'an 1200. Au reste, c'est une œuvre composite, par conséquent relativement jeune,

[1] *Maz.* : «il buverait et ait but»; 9572 : «il buverait».

et nous n'avons aucune raison de supposer qu'aucun des originaux de ce texte messin ait lui-même été écrit dans le dialecte lorrain.

Serait-il possible d'aller au delà de ce résultat purement négatif? Nous venons de dire que rien ne nous autorise à chercher en Lorraine les sources du Psautier lorrain. En effet, les textes dont il se rapproche le plus sont parfaitement connus quant à leurs origines, et ils n'ont rien de lorrain. Mais ce Psautier lui-même, le Psautier que nous possédons, avec sa Préface et ses Cantiques, est-il nécessairement lorrain? Le manuscrit *fr.* 9572, dont l'autorité n'est pas inférieure à celle des autres, ne parle pas de la «langue lorraine», et pourtant ce manuscrit est messin. Nous ne nous arrêterons pas à quelques mots qui rappellent singulièrement la Préface du Psautier lorrain et qui se trouvent dans une autre préface, en tête des «Évangiles des dimanches selon l'ordonnance du diocèse de Cambrai.» Le manuscrit *fr.* 1765 est du XIVe siècle: «...Je l'ai enrommancié au plus pres du latin que je puis. Et en aucuns lieux, pour le fort latin et pour plus bel enromancier, je en ai pris la sentence au plus pres que je puis, selonc le sens et le povoir que Diex m'a presté...» On pourrait rappeler ici les mots qu'on a lus dans la Préface du Psautier lorrain: «...au plus pres dou latin qu'en puet bonnement, aucune fois de mot a mot, aucune foiz sentence pour sentence.» Mais cette phrase est tout ce que ces deux textes ont de commun, et il n'y a certainement là qu'une simple coïncidence. Ce qui est plus digne d'être considéré, c'est le rapprochement inattendu que nous avons pu établir entre le Psautier lorrain et le manuscrit de Saint-Victor (*fr.* 962). Bien plus grande encore est la ressemblance de notre Psautier et du manuscrit *fr.* 19234. Ce manuscrit contient, comme celui qui vient d'être mentionné, le Psautier de Raoul de Presles; mais le prologu sur le *Chant des Psaumes,* qui est en tête, s'y lit dans une traduction absolument identique à celle du Psautier lorrain, telle qu'elle se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. La langue seule diffère, car le langage du manuscrit 19234 est

le français. Il en est absolument de même des *Cantiques* qui terminent le Psautier. Ce fait est assez grave pour tenir notre attention en éveil. En tous cas, l'étude des sources du Psautier lorrain n'est pas terminée, et il est dès à présent permis de dire que sans doute elle nous conduira ailleurs qu'en Lorraine.

Il n'est donc pas probable que le Psautier lorrain du xive siècle descende du Psautier des Vaudois de Metz.

CONCLUSION.

DE L'USAGE DE LA BIBLE FRANÇAISE AU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉCRIVAINS ET ENLUMINEURS.

Je voudrais que cette conclusion fût autre chose qu'un simple résumé. Je désire mettre le lecteur à même de se rendre compte de l'importance qu'a eue la Bible française pendant le moyen âge. Quel a été son rôle dans la famille, dans le monde lettré, dans l'Église? Telles sont les questions que je pose sans espérer pouvoir y apporter plus qu'un commencement de réponse, mais c'est déjà quelque chose de pouvoir jeter un coup d'œil dans les bibliothèques de châteaux et de couvents où la Bible était conservée, et dans les ateliers où elle était copiée et enluminée. Ces dernières pages ne contiendront que des observations de détail; l'auteur les a trouvées intéressantes à recueillir et il espère qu'elles paraîtront utiles à conserver.

Celui qui aurait le temps d'étudier à fond toutes les Bibles françaises qui nous sont parvenues y trouverait sans doute les éléments d'un curieux ouvrage sur la librairie parisienne du XIIIe au XVe siècle. Je dis *parisienne,* car Paris est bien le centre du travail. C'est Paris qui, à partir de l'an 1250, prend la tête dans l'œuvre de copier la Bible française. Le texte latin sur lequel la Bible a été traduite avait été corrigé dans l'Université de Paris; la Bible latine, revue par l'Université, a si bien laissé sa marque à la version française qui en est sortie, que les miniatures mêmes des Vulgates parisiennes ont passé en partie

dans le texte français. Il y a en effet au moyen âge une *vulgate* pour les peintures mêmes, une tradition qui passe des Bibles de l'Université aux Bibles françaises, et de celles-ci à la *Bible historiale,* qui a été la vraie Bible du moyen âge français.

Comment la Bible française était-elle copiée, et dans quels ateliers? On peut répondre que, dans ses origines, elle était copiée dans l'Université, dans ces ateliers où la miniature était scrupuleusement surveillée et mieux revue que le texte, et d'où sortaient des œuvres qui se ressemblaient quelquefois presque autant que des livres imprimés. Prenez les deux manuscrits 5056 de l'Arsenal et 616 de Harley (voir p. 114). Leur texte n'est pas le même; ils ont été copiés sur deux originaux différents; mais tout, du parchemin aux couleurs des miniatures, révèle le même atelier et presque la main du même ouvrier. Voici une bien curieuse Bible; elle se trouve au *British Museum;* c'est un second volume, le plus ancien manuscrit daté que nous ayons de la *Bible historiale* (1 A xx). Cette Bible a été copiée dans une prison; elle porte cette suscription (voir p. 188) : « En l'an 1312, cet ouvrage a été transcrit par Robert de la Marche, clerc, dans une prison de Paris, dont veuille le délivrer le Dieu qui rend justice aux bons! Amen. *Te Deum laudamus.* » Mais ne croyez pas que le travail de la copie ait été simplement le passe-temps d'un malheureux. Nous avons la preuve que le prisonnier copiait la Bible par ordre et sous la direction d'un entrepreneur. Le manuscrit est orné de miniatures assez grossières, sans or, et qui pourraient bien avoir été faites dans une prison. Mais, à côté de certaines d'entre elles, on lit encore les notes du maître peintre; elles sont d'une écriture différente de celle du prisonnier. Ces notes étaient la *commande* du travail. Voici, si je la lis bien, celle qui précède le livre de Daniel : « Un saint en une fosse o (c'est-à-dire avec) deus lions et qui grate les testes as (?) lions. » Ainsi, de même qu'aujourd'hui les prisonniers travaillent pour gagner leur pain, on employait au XIVe siècle un clerc détenu à copier la Bible française. Ce n'est pas tout. Le deuxième manuscrit daté de la *Bible historiale,* plus

jeune de cinq ans seulement (*Ars.* 5059 : voir à la même page), est copié sans aucun doute sur la Bible du prisonnier; tout en est emprunté, jusqu'aux fautes du copiste et jusqu'à la souscription, dont le mot de prison a seul disparu, et à l'invocation au Dieu «qui rend justice aux bons». Le copiste, Jean de Papeleu, demeurait dans la rue des Écrivains, actuellement rue de la Parcheminerie. Voilà donc un texte, copié dans une prison, qui sert de patron aux copistes de Paris; ce texte est tout parisien, il est accompagné d'une litanie (voir p. 190) où l'on trouve jusqu'au nom de Passy.

On sait peu de chose sur les ateliers parisiens où la Bible était copiée. Ces ateliers ne se trouvaient généralement pas dans les couvents. En effet, un moine de Saint-Victor ou des Jacobins n'aurait pas manqué d'insérer dans les litanies qu'on trouve dans le plus grand nombre des Bibles les noms des saints de son ordre. Or nos litanies sont toutes parisiennes ou normandes, mais nous en avons très peu qui contiennent les saints d'un ordre religieux. La maison de Saint-Victor nous a donné un seul manuscrit de la Bible française, c'est un beau Psautier latin et français de la seconde moitié du XIVe siècle (*fr.* 962) qui contient la traduction attribuée à Raoul de Presles. Le manuscrit a-t-il été copié à Saint-Victor même? La chose est fort peu probable, car on y voit (fol. 17) une grande miniature où David est assis sous un dais fleurdelisé, et qui est entourée de la bordure aux trois couleurs, rouge, blanc et bleu, qui est, plus ou moins, la marque de la librairie parisienne. Mais le Psautier commence par un prologue attribué à saint Augustin, patron de l'ordre. Le calendrier contient, en rouge, à côté de la translation de saint Nicolas, «la dedicace de l'eglise de saint Victor martir» et «la suscepcion des reliques saint Victor», et, dans la litanie, le nom de saint Victor est répété trois fois. Plusieurs autres manuscrits proviennent des couvents de Paris, mais nous n'avons pas de raisons de penser qu'ils aient été faits dans ces maisons.

Il faut parler tout autrement d'un manuscrit récent, mais

d'un vif intérêt, de la Bible des Grands-Augustins de Paris (*Maz.* 534). C'est le premier volume d'une *Bible historiale;* il porte l'*ex libris* de la bibliothèque des Grands-Augustins, et on va voir qu'il est probablement sorti de ce couvent. L'écriture est de la fin du xve siècle, l'ornementation est fort distinguée, mais sans or, et d'un tout autre genre que celle des Bibles copiées dans les librairies de Paris. Le frontispice représente une école : le *lecteur* porte le froc des augustins; il est assis dans sa chaire devant un pupitre où est ouvert un grand livre; ses auditeurs, en robe grise comme lui, suivent sa leçon un livre à la main; sur les murs, dans la salle, partout des livres. Il est fort probable que nous avons ici la représentation, plus ou moins exacte, d'un cours d'Écriture sainte aux Grands-Augustins de Paris en l'an 1494 : telle est, du moins, la date que donne le catalogue, peut-être sur l'autorité du deuxième volume, qui est perdu.

La Bible française était, avant tout, copiée dans les grandes librairies de Paris. Nous rencontrons assez souvent, sur les marges de nos Bibles, des notes qui étaient destinées au règlement des comptes de l'ouvrier. Dans le manuscrit *Harl.* 616, qui est du XIIIe siècle, on lit au bas du premier feuillet une note au crayon rouge qu'on a oublié d'effacer : « III^c^ et demi et XXVI et. . . , » c'est-à-dire : 376 feuillets. La suite, qui n'est plus lisible, marquait probablement le nombre des images. La Bible A f. 1 de Sainte-Geneviève, écrite au commencement du XIVe siècle, montre aussi au commencement de l'Apocalypse (fol. 258 v°) une note du libraire : « Liquel livre est en XLIIII koiers; » le manuscrit A f. 2 de la même bibliothèque, qui est du même temps, porte sur un feuillet resté en blanc (288 v°) cette note au crayon rouge : « XXX uns quaiers de premiers. » Nous possédons même le reçu d'un copiste. Le manuscrit 1906 de la bibliothèque de sir Th. Phillipps, signé en plusieurs endroits du nom de Colin Nouvel et daté de 1368, montre, au-dessous de l'*Explicit Apocalypsis,* ces mots : « s'a l'argent », c'est-à-dire il est payé. C'est la quittance de l'écrivain.

Parmi les marques les plus curieuses de la librairie parisienne, il faut compter avant tout la *bordure tricolore* (bleu, blanc et rouge) que nous trouvons autour des miniatures de vingt et une Bibles françaises. Nous n'avons rien à dire, après M. Delisle [1], sur l'origine de cet insigne. On a voulu y voir une caractéristique des manuscrits exécutés pour Charles V. M. Delisle, au contraire, a établi qu'un très petit nombre des manuscrits qui en sont ornés peuvent être attribués aux enlumineurs du roi. Bien plus, on trouve la bande tricolore sur plusieurs pages d'un manuscrit (*lat.* 13 836) qui semble dater du règne de Philippe le Long (1316-1322). L'examen de nos Bibles confirme le jugement de M. Delisle. La bordure tricolore est bien antérieure au règne de Charles V, puisqu'elle se voit autour des peintures de la Bible du roi Jean, perdue à Poitiers (19 D II), et de celles de la Bible 17 E VII, qui est datée de 1356 et 1357; elle n'est pas spéciale aux manuscrits royaux, puisque le Psautier (*fr.* 962) exécuté pour Saint-Victor dans la seconde moitié du XIVe siècle la porte également. Les couleurs n'en sont même pas constantes : certaines bordures de la Bible *fr.* 20 090 sont carmin, blanc et rouge; celles du Psautier *add.* 15 294 sont de couleur blanche et rouge seulement; dans une Bible exécutée en Angleterre (*add.* 15 247), la troisième couleur est tantôt bleue, tantôt rose. Rappelons d'ailleurs que les trois couleurs *bleu, blanc et rouge,* ont été regardées, depuis l'origine de l'art chrétien, comme représentant l'arc-en-ciel. Dans les manuscrits anciens comme dans les mosaïques, les ailes des anges sont tricolores, et dans plusieurs manuscrits, tels que celui de Sainte-Geneviève (A f. 1), l'univers est peint aux trois couleurs. La bordure tricolore n'était du reste pas même la marque exclusive de la librairie parisienne; elle se rencontre non seulement dans le manuscrit anglais dont il vient d'être question, mais encore dans la belle Bible exécutée, au milieu du XIVe siècle, pour la famille anglaise de Welles (*fr.* 1). Il est donc certain que la bande

[1] *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 37 et suiv.; comparez le vol. III, *passim*.

aux trois couleurs était, au xiv[e] siècle, un caractère de distinction qu'on aimait à donner aux beaux manuscrits dans la librairie parisienne, que nos rois et leurs fils se sont approprié et qu'on a imité jusqu'au xv[e] siècle et contrefait à l'étranger comme la marque de la première librairie du monde[1].

Il ne sera pas sans intérêt de se demander à quelle époque la Bible a été le plus souvent copiée. Nous pouvons répondre sans hésitation : au xiv[e] siècle. La statistique dont les résultats vont être donnés porte sur 185 manuscrits entiers ou partiels de la Bible française. Elle diminue peut-être la part du xv[e] siècle, car il n'y est pas tenu compte des Bibles imprimées; mais il faut dire qu'à part une impression inaperçue faite à Lyon vers 1477, la Bible française n'est sortie des presses que dans les dernières années du siècle.

Voici les chiffres pour chaque époque :

xii[e] siècle : 3 manuscrits.

Entre le xii[e] et le xiii[e] siècle : 10 manuscrits, dont 7 Psautiers.

xiii[e] siècle : 22 manuscrits, dont 10 Bibles.

xiv[e] siècle : 87 manuscrits, dont 53 Bibles.

Entre le xiv[e] et le xv[e] siècle : 10 manuscrits, dont 6 Bibles.

xv[e] siècle : 53 manuscrits, dont 30 Bibles.

[1] Liste des Bibles à bordure tricolore : Bibliothèque nationale, *fr.* 1 (Bible de J. de Welles, Angleterre, milieu du xiv[e] siècle). — 5 (Bible historiale, xiv[e] siècle). — 157 (Bible historiale, vol. II, xiv[e] siècle). — 158 (R. de Presles, xiv[e] siècle). — 159 (Bible historiale du duc de Berry). — 161 et 162 (Bible historiale, xiv[e] siècle). — 169 (Nouveau Testament, xiv[e] siècle). — 962 (Psautier de Saint-Victor, deuxième moitié du xiv[e] siècle). — 1765 (Évangiles et Épîtres, xiv[e] siècle). — 5707 (Bible de Charles V, 1363). — 15395 et 15396 (Bible historiale, xiv[e] siècle). — 20089 (Bible historiale, xiv[e] siècle). — 20090 (Bible historiale des ducs de Berry et de Nemours). — Grenoble, 76 (R. de Presles, xiv[e] siècle). — *British Museum*, 17 E vii (Bible historiale, 1356). — 19 D ii (Bible historiale du roi Jean, avant 1356). — *Add.* 15247 (Bible historiale d'origine anglaise, xiv[e] siècle). — Bibliothèque de sir Th. Phillipps, 1906 (Bible historiale, 1368). — Bibliothèque de lord Ashburnham, *App.*, 7 (Bible historiale du duc de Berry). — Copenhague, *Thott*, 6 (Bible historiale paraissant avoir appartenu à Charles V). — Musée Westreenen, Bible de J. de Vaudétar, 1371.

Comme on le voit, le XIVe siècle est la grande époque; c'est à ce siècle que remontent les plus nombreux manuscrits.

Parlons maintenant de la manière dont était dirigée la décoration des manuscrits. Ici les renseignements abondent. Parfois l'entrepreneur du travail dirigeait ses artistes en crayonnant sur la marge le brouillon du dessin (ainsi dans le manuscrit *Harl.* 616, souvent cité, dans la Bible 18 D VIII, qui date des environs de 1360, et ailleurs); plus souvent, il leur marquait leur tâche par des notes fort détaillées. Nous en avons vu quelques-unes sur les marges de la Bible du prisonnier. La Bible du roi Jean a conservé un certain nombre de ces indications manuscrites. On y lit, en tête de l'Épître aux Éphésiens : «Un Apostre qui presche as v h[ome]s et tient un livre d'Euvangiles,» et devant la première Épître à Timothée : «Un Apostre rent graces a Dieu et raconte la parole de l'Evangile as evesques et [au] peuple.» Voici un spécimen des notes qu'on remarque dans la Bible A f. 1 de Sainte-Geneviève (vol. II, fol. 219 v°); c'est le projet de la miniature d'une des Épîtres de saint Paul : «Une eglise et un home pelé (c'est-à-dire chauve : c'est saint Paul) qui baille un livre a ceus qui sont a l'entrée de l'eglise.» J'emprunte la note qui suit au manuscrit 1906 de sir Th. Phillipps, qui est daté de 1368 : elle se trouve en tête du livre des Juges; le libraire a fait erreur et a marqué ici la place de la naïve miniature du livre de Ruth : «Un homme couchié dedenz un lit dormant, et y ait arbres autour, et une damoiselle en chemise qui se couche ou lit.» Ces deux derniers mots ont été effacés et remplacés par : «aux piés du lit.» Dans le manuscrit 9634 de la bibliothèque de Bourgogne, qui est daté de 1355, le Cantique des cantiques a pour titre : «Une ymage de la mere Dieu», et au bas de la page on lit ces mots : *Hic erit Virgo Maria... pulcra et splendens, amplexata cum Christo.* Voici, d'après le même manuscrit, le projet de la miniature qui est en tête du livre d'Ésaïe : *Hic est unus homo antiqus infra unum lignum, et duo qui secant eum per medium.* Le manuscrit 9001 et 9002 de la même bibliothèque, qui est du XVe siècle, nous ré-

vèle, par les nombreuses notes qui sont sur ses marges, tout le secret du travail de l'enlumineur. Voici les instructions données au peintre pour quelques-unes des miniatures de l'Apocalypse : Chapitre x : « Une aigle qui resgarde vii anges qui sont placés en coustez darriere et gens qui sont sus une mer de verre qui tiennent livre et en quoy il chantent. » Chapitre xiii : « Une aigle qui parle a l'ange qui lui moustre une cité abattue. » Chapitre xv : « Une beste en maniere de lieupart qui a la bouche de lion et les piés d'ours et a vii testes et et dix cornes et sus chascune corne une [couronne], et sains Jehan qui est en forme d'aigle. » On voit qu'ici encore les miniatures sont transposées. Les grands et beaux frontispices dont sont ornés ces deux volumes ne sont accompagnés d'aucune description; la chose n'était pas nécessaire : l'artiste les a copiés trait pour trait sur le manuscrit 9024 et 9025, qui provient également de la bibliothèque de Philippe le Bon.

Les signatures de miniaturistes sont rares; nous pouvons en montrer une qui semble avoir pour objet le règlement du salaire du peintre. Un grand nombre des miniatures du manuscrit A f. 2 de Sainte-Geneviève sont accompagnées d'un G marqué au crayon rouge, et une note à l'encre, qui se lit au folio 37 v°, explique cette initiale par les mots : « C'est Geufroi de Saint Ligier. » Au reste, cette note est confirmée par la signature complète du peintre, qu'on trouve au bas du folio 56, écrite du même crayon rouge : « Gefroi de Saint-Ligier[1]. » Mais l'artiste n'était guère qu'un manœuvre; son travail lui était si exactement prescrit qu'on peut lire encore au folio 3 du manuscrit *fr.* 8, sous la couleur blanche, le mot « blanc ». On voit par cet exemple combien c'était peu de chose, au commencement du xive siècle, que les peintres qui travaillaient à illustrer la Bible.

Pour montrer combien l'enlumineur était peu libre, je vais copier quelques-unes des directions données au peintre pour le

[1] Comparez *Paris et ses Historiens au xive siècle*, p. 465.

Psautier dans deux manuscrits, l'un du xive siècle et l'autre du xve. Mais je dois donner d'abord une brève explication de l'illustration traditionnelle du Psautier.

Le Psautier est un livre d'Église; c'est pourquoi dans toutes les Bibles latines et françaises du moyen âge il est divisé, comme dans les offices, en sept « nocturnes », correspondant aux sept jours de la semaine et commençant aux Psaumes I, XXVI (*Ad te, Domine, levavi*), XXVIII (*Dixi : custodiam*), LII (*Dixit insipiens*), LXVIII (*Salvum me fac, Deus*), LXXX (*Exultate*) et XCVIII (*Cantate*). Avec le Psaume CIX (*Dixit Dominus Domino meo*) commencent les « Psaumes du cours ». Le commencement de chacune de ces divisions est marqué, dans presque tous les manuscrits, par une « histoire », et le style de ces miniatures est presque exactement le même dans toutes les Bibles, soit latines, soit françaises, du moyen âge. Je vais montrer comment la tâche était prescrite au peintre chargé de décorer le Psautier; les notes marginales que je vais transcrire pourraient presque convenir à n'importe quelle Bible du XIIIe, du XIVe ou du XVe siècle.

Manuscrit de lord Ashburnham (*Barrois*, 110), de la première moitié du XIVe siècle. Psaume XXVI. « I roi a genous d'un pié, et tient une de ses mains sus ses genous et l'autre main tient vers ses iex, le doi vers l'oeil et regarde Dieu, qui ist d'une nue... » (Comparez le verset 15 : *Oculi mei semper ad Dominum.*)

Psaume LXVIII. « Un roi tout nu issant de terre, tendant ses mains vers le ciel et est en terre jusques au ventre. » Cette note contient une erreur; la miniature du psaume LXVIII représente, dans tous les manuscrits, le roi David dans la mer; c'est le commentaire des mots : *Intraverunt aquae usque ad animam meam, veni in altitudinem maris;* notre libraire a regardé plutôt au mot : *Infixus sum in limo profundi.* Au reste, le peintre, qui avait certainement un modèle sous les yeux, a désobéi au libraire et a représenté David dans les ondes.

Psaume LXXX. « Un roi seant en une chaiere et a devant lui

pluiseurs clochetes (ici il y en a trois) pendues en ordre et il i fiert de II martiaus pour faire les soner et acorder» (verset 2 : *Sumite psalmum, et date tympanum*). On pourrait presque classer les manuscrits du Psautier suivant qu'ils ont à cet endroit trois cloches, cinq cloches ou une roue de carillon.

J'ai dit tout à l'heure que notre miniaturiste, outre les notes du libraire, avait un type sous les yeux. Il est facile de reconnaître de quelle famille était ce modèle. En tête du Psautier se voient deux miniatures : la première représente David et Goliath, celui-ci ayant sur son bouclier une figure de monstre. Cette figure se trouve toute semblable dans deux manuscrits, l'un à Troyes et l'autre à Cheltenham (1906), et, chose singulière, ces trois manuscrits représentent trois textes différents, preuve que le peintre ne travaillait pas toujours sur le même modèle que le copiste.

Le manuscrit 19 D VI du *British Museum,* du XVe siècle, ne nous donne pas le nom du peintre, mais peut-être la signature du libraire. La note qui accompagne la miniature du psaume LII est suivie des lettres «Jo. M.», qui paraissent bien la signer. Le style des miniatures de ce manuscrit est déjà, on va le voir, quelque peu infidèle à la tradition :

Psaume I. «Soit fait [un roi jouan]t de la harpe, presens pluseurs [homes].» Ces «plusieurs hommes» sont étrangers à la coutume.

Psaume XXVI. On lit encore : «. . . son doy. . .»

Psaume LII. «Soit fait un fol qui mort un chien par la queue et [tient] d'une main une masue.» Ceci est le style postérieur. Dans les anciens manuscrits, le fou dévore un pain (v. 5 : *qui devorant plebem meam ut cibum panis*). Je ne sais comment s'est introduite la singulière image de l'homme qui mord un chien. A-t-on peut-être lu : *ut cibum canis?*

Psaume LXVIII. «Soit fait un roy les mains jointes en une riviere, et Nostre Sire parmi une nue. . .»

Psaume LXXX. «Soit fait un roy assis qui [fiert] de II marteaux sur cinq campanez.» (Voir plus haut.)

Psaume XCVIII. «Soit fait pluseurs chanoins a un lutrin et un roy (ceci est en dehors de la tradition) qui [prie] Dieu en une nue.»

Psaume CIX. «Soit fait le Pere assis. . .» C'est l'image de la Trinité.

Je voudrais pouvoir décrire les miniatures d'un petit nombre de Bibles et montrer jusqu'à quel point les types étaient constants, et combien il est vrai que la tradition dominait toute l'illustration des manuscrits. Cette tradition n'est pas spéciale aux Bibles françaises; elle se formait à Paris dès le XIIe siècle; elle a pris ses premiers développements dans les Bibles latines de l'Université, copiées au milieu du XIIIe siècle[1]; de là, elle a passé dans les premières Bibles françaises et, toujours grandissant, elle s'est imposée aux *Bibles historiales*. Je ne donnerai qu'un exemple de la dépendance où est la *Bible historiale* du XIVe siècle à l'égard de la Bible du XIIIe siècle : dans l'une et l'autre[2], une miniature du livre d'Esther représente, à l'ordinaire, Aman, nu jusqu'à la ceinture et sa chemise rabattue sur ses reins, pendu à une poutre qui repose sur deux pieux fourchus. Il existait au moyen âge une *vulgate* pour les miniatures de la Bible comme pour son texte. Dans l'illustration de la Bible telle que l'a créée la librairie parisienne, tout était tradition.

(1) Voir plus haut, p. 151 et suiv.
(2) Manuscrits 5056 et 5059 de l'Arsenal, etc.

CHAPITRE II.

PROPRIÉTAIRES.

A tout seigneur, tout honneur. La famille royale de France mérite non seulement la première place dans la liste des propriétaires de Bibles françaises, mais une place hors de pair. Il est vrai que le grand amour que les rois de France ont porté à la traduction de la Bible en français n'est pas de date ancienne. Non seulement nous n'avons pas la preuve que saint Louis ait fait usage de la Bible française, mais nous pouvons conclure le contraire du langage des chroniqueurs[1]. Il se peut cependant qu'« un Psautier en françois et latin, la couverture losengée a perles et brodée des armes de Jainville, » qui était conservé dans la Librairie du Louvre[2], ait été donné par Joinville au saint roi ou plutôt à l'un de ses successeurs. Mais la première personne dans la famille royale qui ait, à notre connaissance, possédé une Bible française, est la reine Clémence de Hongrie, seconde femme de Louis le Hutin[3]. La fille de Philippe le Long, « Madame suer Blanche, sereur meneur a Loncchamp, » nous a laissé les fameux manuscrits des Machabées et peut-être des Rois (*Maz.* 70) et une belle Apocalypse (*fr.* 9574). Le roi Jean mérite la première place entre tous les princes qui se sont occupés de la Bible française. Sa Bible de chevet, une *Bible historiale*, ornée de la bordure tricolore[4], est restée en

[1] Le confesseur de la reine Marguerite (Bouquet, t. XX, p. 79); Geoffroy de Beaulieu (*ibid.*, p. 15).

[2] *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 118, n° 52 de l'Inventaire du Louvre.

[3] Douet d'Arcq, *Nouveau Recueil de comptes d'argenterie des rois de France*, 1874, p. 64, n° 221.

[4] Voir plus haut, p. 285.

Angleterre comme un souvenir des malheurs de notre pays. Mais la Bible de Poitiers ne peut être comparée à l'admirable manuscrit de Jean de Sy, qui porte la date de 1355 et dans lequel la forme est à la hauteur du fond. Jamais sans doute, pendant plusieurs siècles, on n'a tenté, dans l'intérêt de la traduction de la Bible, une œuvre si parfaite que celle qui fut interrompue par la bataille de Poitiers. C'est là une œuvre de science et de goût, digne d'un roi de France.

Charles V, dit Christine de Pisan, faisait traduire la Bible «en III manieres, c'est assavoir le teste, et puis le teste et les gloses ensemble, et puis d'une autre maniere alegorisée [1], » etc. Nous ne comprenons pas bien les termes de cette triple description. L'œuvre de Raoul de Presles, dont nous avons parlé en son lieu, est la seule traduction connue de nous qu'ait fait faire le roi, et elle est bien inférieure à la traduction commencée par Jean de Sy. Cette version n'est pas même entièrement originale. Nous avons au moins trois Bibles faites pour Charles V, l'une, quand il était encore dauphin, et, dans l'inventaire de ses livres, on trouve quinze Bibles françaises et cinq Psautiers [2].

C'est de Jean, duc de Berry, qu'il nous faut parler maintenant. Six Bibles et deux Psautiers nous sont connus comme lui ayant appartenu; il possédait neuf Bibles françaises [3]. On verra au catalogue des manuscrits la description de la splendide *Bible historiale* du fonds Harléien (4381 et 4382), la plus riche de toutes celles qui ont été faites par ordre de ce grand bibliophile. C'est le duc qui a fait peindre l'admirable Temple de la Science qui en forme le frontispice et où Avicenne et Averroès, Platon, Socrate, Aristote avec Sénèque, Priscien, Cicéron, Pythagore «le musicien», Archimède et Ptolémée sont rangés à l'entrée du ciel autour de la Sagesse. C'est peut-être à son inspiration qu'il faut attribuer les prologues dont

[1] *Faits de Charles V*, III, XII, cité par M. Delisle (*Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 38).

[2] *Le Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 116 et suiv.

[3] *Ibid.*, p. 171 et suiv.

la Bible d'Ashburnham-Place est enrichie. Nous savons de quelles mains le duc avait reçu les deux Bibles *fr.* 159 et 20090. Ces deux manuscrits, qui n'ont pas été faits pour lui, ont pourtant certains traits communs (voir p. 203). Mais ce qui est remarquable, c'est que l'on peut suivre la généalogie de certaines erreurs de copie qui se perpétuent dans les Bibles du duc de Berry. C'est certainement au manuscrit 159 qu'est dû le nom de *Voion,* qui se lit au lieu de *Roion,* c'est-à-dire Rhegium, dans les Bibles du duc et dans quatre autres manuscrits (voir p. 211, note) et qui a passé, sans doute, de l'un des manuscrits du duc dans les textes imprimés. On peut affirmer que les deux Bibles des bibliothèques de Harley et de lord Ashburnham n'ont pas été achetées par le duc, mais commandées par lui. Les manuscrits du duc de Berry forment toute une famille, dont les ramifications s'étendent jusqu'au texte imprimé, ce qui n'a rien qui doive étonner, car Jean de Rély a probablement imprimé son texte d'après un manuscrit de la bibliothèque de Charles VIII. L'admirable Psautier *fr.* 13091, en partie décoré pour le duc par André Beauneveu, contient dans la litanie tous les saints du diocèse de Bourges[1]. Les armes de Bourbon et de Berry et les initiales couronnées M B nous font reconnaître, dans le joli Nouveau Testament n° 9394-9396 de la bibliothèque de Bourgogne, un livre copié pour la fille du duc Jean, Marie de Berry, femme de Jean Ier, duc de Bourbon[2]. L'admirable bibliothèque qu'ont laissée les ducs de Bourgogne, descendants de Philippe le Hardi, comprenait, à la mort de Philippe le Bon, vingt-trois exemplaires de la Bible ou des livres saints en français[3]. Quatre *Bibles historiales* et un volume d'Évangiles nous ont été conservés; ils sont l'ornement de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

(1) La curieuse «Enfance de Nostre Seigneur», in-quarto imprimé sans date pour Antoine Vérard, «fut translatée a Paris de latin en françois a la requeste de tres hault et puissant prince Jehan, duc de Berry..., l'an de grace mil CCCLXXX.»

(2) Comparez *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 167.

(3) Barrois, *Bibliothèque protypographique ou librairies des fils du roi Jean*, Paris, 1830, in-4°.

Les plus belles miniatures d'un de ces manuscrits (9024 et suiv.) ont été copiées sur une autre Bible (9001 et suiv.) de la même bibliothèque ducale; il est donc à penser que, de même que Charles V et le duc de Berry, les ducs de Bourgogne se plaisaient à faire copier la Bible française. Nous n'avons pas à parler ici de la splendide *Bible moralisée* de Philippe le Hardi, qui est un des plus beaux trésors de notre Bibliothèque nationale (*fr.* 167). A côté de ce livre sans égal, le département des manuscrits conserve une belle Apocalypse (*fr.* 13 096), dans laquelle il faut sans doute reconnaître le numéro 2072 de l'inventaire des livres de Philippe le Bon. Les armes du duc d'Orléans se voient sur les marges de la Bible *fr.* 157. On sait que Louis et Charles d'Orléans ont consacré des sommes importantes à l'achèvement de la Bible du roi Jean; Louis d'Orléans n'a pas moins dépensé que le duc de Berry pour l'illustration et la reliure de ses Bibles françaises[1], et plusieurs de nos plus beaux manuscrits portent encore la marque de la bibliothèque de Blois. La grande Bible (*fr.* 6 et 7) qui porte la signature «Berry» est également signée de Pierre et de Jean, ducs de Bourbon. Pierre de Bourbon a de même mis son nom au-dessous de celui du duc de Berry sur la Bible *Harl.* 4831. Mais nous n'avons pas à écrire, après l'auteur du *Cabinet des manuscrits,* l'histoire de la Bible française dans les *librairies* des châteaux de la famille royale. Plusieurs de nos Bibles françaises proviennent de Charles VI; Isabeau de Bavière a fait traduire la Passion par Gerson, comme la première femme de Philippe de Valois, Jeanne de Bourgogne, avait demandé à Jean de Vignay la traduction des Évangiles et Épîtres des dimanches. Le confesseur de Charles VII, Jacques Le Grant, paraît avoir travaillé à la traduction de la Bible; enfin, le confesseur de Charles VIII, Jean de Rély, a fait imprimer la *Bible historiale* par ordre du roi.

La famille royale d'Angleterre a laissé ses armes sur plusieurs

[1] *Le Cabinet des manuscrits,* t. I, p. 98 à 114 et 175.

de nos plus beaux manuscrits. Le beau Psautier de la bibliothèque de Munich montre l'image et le blason de la reine Isabelle de France, femme d'Édouard II et fille de Philippe le Bel. La reine Jeanne, femme de Henri IV, a mis sur le manuscrit *fr.* 2 son initiale, sa devise : «Tout diz bien» et sa signature : «Jehanne, royne d'Engleterre, ducesse de Bretaigne, fille de roy de Navarre.» La plus belle de toutes les Bibles françaises qui aient jamais été exécutées est sans contredit celle d'Édouard IV (*British Museum,* 15 D I et 18 D IX et X). Le dernier volume est daté de Bruges 1470 et signé «J. Du Ries»; par une singulière anomalie, le volume II est daté de neuf ans plus tard. Sur les marges, on voit la rose blanche d'York, les armes de France et d'Angleterre, avec la couronne royale et la devise : «Dieu et mon droit».

Un petit manuscrit qui contient «les VII Pseaumes en françoys, allegorisées», et qui se trouve à Ashburnham-Place (*Barrois,* 203), a conservé le nom du roi de Navarre, Charles le Noble. On y lit une curieuse prière pour les amis et même pour les ennemis de Charles de Navarre : «O Sire, doulx Dieu, aies merci de moy. . . Je ne te reclame pas de peu de chose, Sire. . . Que tu veilles regarder en pitié les ames. . . du roy Charles le Quint, du duc Phelippe de Bourgoingne. . . Que tous roys, princes chrestiens, et par espetial ceulx du sans royal de France et de tous leurs parens et affins vueillez avoir en ta sainte garde, c'est asavoir le roy Charles de France, si que dit est, le roy Loys de Cecile, le roy Charles de Navarre, par lequel commandement et voulenté ceste presant oeuvre est faitte, laquelle au proffist de son ame soit, le duc Jehan de Berry, le duc Jehan de Bourgoingne, le duc Loys de Bourbon, leurs enfans, leurs freres et de tous ceulx de leur lignage.» Voici donc un ouvrage de dévotion écrit, entre les années 1404 et 1410, aux frais du roi de Navarre et d'après ses volontés, dans lequel il a ordonné d'insérer une prière en faveur de ceux qui, pendant la vie de son père, avaient été les objets de sa haine la plus cruelle.

Parcourons la liste des grands personnages dont nous trou-

vons les signatures sur les marges de nos Bibles. La Bible 5059 de l'Arsenal porte le nom et les armes du connétable de France, Charles d'Albret, mort à Azincourt. Une autre Bible, qui est à Saint-Pétersbourg, montre également les noms d'un grand nombre de princes de la famille d'Albret jusqu'à Henri IV. L'infortuné duc de Nemours a signé une des Bibles du duc de Berry, le manuscrit *fr.* 20 090, sur les marges duquel on voit ses armes portées par un ange et l'anagramme de sa devise : «Fortune d'amis». Tanneguy du Châtel a possédé une Bible, aujourd'hui perdue, qui a appartenu à la ville de Paris [1], de même que Raoulet d'Octonville, le meurtrier du duc d'Orléans, avait donné au duc de Berry la Bible *fr.* 159. Jean Harpedenne, seigneur de Belleville et de Montaigu, mari de Marguerite de Valois, fille légitimée d'Odette de Champdivers et de Charles VI, avait reçu, en 1410, du duc de Berry, la grande Bible qui est chez lord Ashburnham. Les catalogues appellent cette belle Bible *the Bouillon manuscript,* parce qu'après avoir passé par les mains d'un grand nombre de propriétaires, parmi lesquels on remarque le maréchal de Vieilleville, un d'Épinay, un Villeroy et plusieurs Habert de Montmort, elle échut, au XVIIIe siècle, au dernier duc régnant de Bouillon, qui la donna à son fils adoptif, Philippe de la Tour d'Auvergne, qui fut amiral au service de la Grande-Bretagne. Parmi les grands seigneurs qui ont signé nos Bibles, nous trouvons encore le duc de Savoie, Philippe sans Terre († 1497), dont la signature presque illisible accompagne celle du duc de Berry sur le manuscrit *fr.* 159. Peut-être la tenait-il du chef de sa femme, Marguerite de Bourbon, descendante du duc de Berry. Béraud III de Clermont († 1426) a fait peindre son écu en bannière et son cimier sur le manuscrit Lavallière numéro 2 (*fr.* 20 089). Tous les manuscrits que je viens de citer, sauf un seul, sont des *Bibles historiales.* Sur un manuscrit semblable, qui porte le numéro 7 du fonds de Thott à Copenhague, on voit les armes de Clèves, la devise «A jamais»

[1] Catalogue des manuscrits de la ville de Paris, à la bibliothèque de l'Institut.

et la signature de Philippe de Clèves († 1528), dont le père avait épousé en secondes noces une fille naturelle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. La famille de Croy mérite une mention particulière. La précieuse Bible du xve siècle dont le volume II forme le numéro 6258 du fonds français porte les armes de Croy, la Toison d'or, un cœur couronné, avec la lettre G et les devises : « Je soutiendray Croy » et « J'aime qui m'aime ». Ces emblèmes désignent probablement le marquis de Renty, Guillaume de Croy († 1565). Charles de Croy, prince de Chimay († 1527), mari de Louise d'Albret, sœur du roi de Navarre et qui fut parrain de Charles-Quint, possédait deux *Apocalypse*, dont l'une est conservée à *Lincoln College*, Oxford; l'autre est le manuscrit de M. de Coussemaker, récemment acquis par la Bibliothèque royale de Bruxelles. Le même Charles de Croy a signé la grande et admirable Bible d'Iéna. Ce manuscrit, d'une richesse exceptionnelle, est orné d'un très grand nombre de belles miniatures toutes en losange, dont chacune est composée de cinq sujets, un au milieu et quatre dans les angles. Dans les angles comme dans les initiales ornées, on voit constamment un blason dans lequel il est facile de reconnaître les armes de Croy-Chimay, c'est-à-dire les armes de Croy chargées en cœur de celles de Craon et brisées d'un lambel; puis on trouve sans cesse répétée la devise « MOY SEVL », avec un petit monogramme où l'on distingue les lettres H et P et une curieuse figure qui semble être un encensoir. Quel est le personnage que désignent ces emblèmes? Il est facile de le reconnaître. Le père de Charles de Croy s'appelait Philippe, et il avait pour mère Marie de Craon : c'est l'explication de son chiffre et de son blason. On a dit que le beau manuscrit des Croy avait appartenu à Sibylle de Clèves, femme du protecteur de Luther, de l'électeur de Saxe, Jean-Frédéric le Magnanime. Il paraît en effet que notre Bible provient de la bibliothèque de Wittemberg, mais les seules armes qu'y ait trouvées M. Reuss, à la bonté et à la science duquel je dois la description de ce beau manuscrit, sont, après les armes de Croy, celles d'un prince de la maison de Nassau.

L'Angleterre nous montre les signatures du frère de Bedford, Humphrey, duc de Gloucester (*fr.* 2), de Jean Stanley, qui lui a donné sa belle Bible française, de Thomas Croftys, écuyer, qui, avant de mourir en 1442 chez les religieuses de Bungey, donna aux chanoinesses de Flixton un Ancien Testament en deux volumes, dont le premier est à l'*University Library* de Cambridge. Le comte de Salisbury, William Montagu, acheta pour 100 marcs la Bible qui «fut prise avec le roi de France à la bataille de Poitiers» (19 D II), pour en faire hommage à la comtesse Élisabeth, sa compagne. N'oublions pas le nom de M. (Marie?) Arundel, que nous trouvons, avant celui de la reine Jeanne, sur la Bible du duc de Gloucester (*fr.* 2). Les armes de la grande famille de Clare se voient, sur le pennon d'une trompette, dans la *Bible historiale fr.* 156, qui a appartenu à la famille royale d'Angleterre, avant d'être achetée par Louis de Bruges. Une autre Bible, qui fut la propriété du même bibliophile, porte dans les enjolivements de ses miniatures, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, toute la généalogie des de Welles. On voit que la noblesse anglaise a rivalisé avec les grandes familles de France pour la possession de ce trésor des bibliothèques du moyen âge, la Bible française.

Je ne peux énumérer tous les seigneurs et tous les riches bourgeois qui ont possédé la Bible en français. La liste des propriétaires de la Bible s'augmentera encore lorsqu'on aura pu déchiffrer un plus grand nombre de blasons. Je nommerai seulement, pour ne pas parler des grandes familles d'Italie, des Visconti [1], des d'Este [2], des Gonzague [3] et des Malatesta [4], les Luxembourg, les Laval, les de la Baume en Bourgogne, les Lévis, comtes de Villars, les Crèvecœur, et, dans la petite noblesse, «honorable homme, Pierre de Costellin, chevalier,» qui donna, au XIVe siècle, à sa mère la Bible *fr.* 398. C'est sur la

[1] Le *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 125-134.

[2] *Romania*, t. II, 1873, p. 49.

[3] *Romania*, t. IX, 1880, p. 497; voir aussi le manuscrit *fr.* 164.

[4] Voir p. 266.

garde de ce même volume qu'un propriétaire du xve siècle, «Hunber Roys, de Borg en Broyse», a écrit ces vers macaroniques :

Qui ce livre emblera,
Propter suam malitiam
Au gibet pendu sera, etc. [1].

Un rang particulièrement honorable appartient, dans cette énumération, aux nobles et aux bourgeois de Metz. C'est de Metz que l'attention de la papauté fut, pour la première fois, attirée sur l'usage que le peuple faisait de la Bible. Metz nous a légué deux de nos plus beaux textes, l'Évangéliaire et le Psautier lorrains, dont les manuscrits ont conservé les noms des familles d'Esch, de Barisey et de Gournay. La noble famille d'Esch, en particulier, s'est occupée de la Bible française pendant plusieurs générations. Un curieux manuscrit, que M. Bonnardot a retrouvé à Épinal [2], et qui contient toute espèce de notes diverses, jetées pêle-mêle au hasard de la lecture, constitue, pour ainsi dire, le livre de famille des d'Esch. Ces nobles messins y travaillaient au moins de 1395 à 1462; Philippe d'Esch, maître échevin en 1461, eut soin d'y copier, dans son patois lorrain, les Psaumes de pénitence. La guimbarde, emblème de la famille, qui orne encore une des tours de la porte des Allemands, se voit en plusieurs endroits du manuscrit; elle se trouve également sur le précieux Évangéliaire de l'an 1200 (*Arsenal*, 2083), avec les armes et la devise du fils de Philippe, Jacques d'Esch, maître échevin en 1485.

La ville de Genève ne doit pas être oubliée ici. Il s'est formé au xve siècle, dans cette ville, comme une famille de manuscrits

(1) On trouve également, sur les marges d'une Bible en vers (*fr.* 2162), ces vers, écrits sans doute de la main d'un bourgeois de Metz :

Qui ce roumant anblerait,
A males forches panderait.
Si femme et suit infant
Panront puit a pandement.

(2) *Bull. Soc. anc. textes*, 1876, p. 64.

de la Bible dont le texte ne se retrouve pas ailleurs (Genève, 3, et Lausanne, U 985 et suiv.). Ce texte, auquel nous trouvons mêlés les noms du célèbre prévôt de Lausanne, Martin Le Franc, et d'un inconnu nommé Pierre Aronchel ou Aronche, remonte sans doute à un personnage dont je ne dirai qu'un mot ici, puisque M. Th. Dufour doit lui consacrer une notice qui sera d'un vif intérêt; c'est Jean Servion, «citoyen de Geneve et premier varlet de chambre de l'empereur Frederich et ecuyer d'escuyerie de son tres redouté Sr Monsr le duc de Savoye.» Ce paraît être une noble figure que ce gentilhomme génevois, qui a consacré plus de dix ans de sa vie (car les volumes III et IV, seuls conservés, datent des années 1455 à 1462) à copier la Bible, qui prend soin de nous avertir, à la fin du Prologue sur Ésaïe, qu'il a fait baptiser «ung joyne juif, de l'eage de XIIII à XV, le XV jour d'oust MCCCCLVIII : Dieu le face bon,» et qui date cette note «de la veillie de Noel». Jean Servion, fidèle au malheur, accompagna le comte de Bresse, son maître, dans sa prison de Loches, et c'est dans cette captivité qu'il dédia à ce prince infortuné, qui fut Philippe sans Terre, les «Gestez et croniques de la Mayson de Savoye», qui ont fait connaître son nom. Je ne peux m'empêcher de citer, d'après la courte notice de M. Ed. de Muralt [1], quelques mots de son Prologue sur le Psautier :

«Quant je Jehan Servion, netif et cytoyen de Geneve, heux escript et acomply les II premiers volumes de la Bible, . . . je povre pecheur heux poour et fremissement, commensay a penser comment mon Dieu ne m'avoit ne delaissé ne hoblié; car puissamment il m'avoit fait tant de grace qu'il m'avoit maintenu en santé sans maladie depuis le commencement de mon oeuvre, et apres que m'avoit aumenté de biens, de honnour et de chevance, et en ultre qu'il m'avoit dejetté de moults de miseres, et que moultz de mes ennemis il avoit fait mes amis, ensemble plusieurs aultres biens mondains; sy regarday que plus honeste

[1] *Revue de théologie et de philosophie*, t. XI, Lausanne, 1878, p. 414.

occuppation ne pouvaye avir ne plus honorable oeuvre. Et ainsy je indigne pecheur priay mon Dieu en l'adourant par font de cuer entier qu'il lui pleust, par sa bonté, de moy donner grace que l'avance puisse parfayre en la loange de luy et a la salvation de mon anme. . . » Jean Servion, qui a peint le «cerf» de ses armes sur les initiales de sa Bible, a mis tout son cœur à son travail : «Je Servion, dit-il au commencement de l'Ecclésiastique, prie et requiers a toutes joynes gens qu'ils veuillent prendre plaisir a souvent lire ce noble et tres hault ancien livre.» Servion a retravaillé, retouché et mêlé de gloses la traduction usuelle de la Bible. Il a achevé son œuvre «l'an de grace mil CCCCLXII, le XX jour de octobre. Pries Dieu pour ly, se il vous plest, qu'il puisse vivre et morir en sa grace et parvenir a la gloire de paradys. Amen.»

Il me reste à toucher un point qui est sans doute le plus intéressant de ce chapitre, et à parler de l'usage de la Bible française comme livre de famille.

Dans les familles protestantes de notre temps, la Bible est véritablement le livre de la famille. Au XVIe siècle, on avait coutume de relier sous la même couverture le calendrier, le catéchisme, la liturgie, la confession de foi et le Psautier. Depuis ce temps et jusqu'à aujourd'hui, beaucoup de parents inscrivent dans leur Bible la date de la naissance de leurs enfants et des principaux événements de l'histoire de la famille. On aurait tort de croire que cet usage de la Bible ait été totalement étranger au moyen âge. La Bible était, plus qu'on ne croit sans doute, le livre de la famille. A vrai dire, la *Bible historiale,* telle qu'elle a été copiée pendant deux siècles, était tout autre chose qu'une traduction de la Bible; c'était surtout une Bible d'usage, où la traduction était remplacée, pour une moitié de l'Ancien Testament, par une histoire sainte. Ce n'est pas tout : le Psautier qui y figure est moins un livre de la Bible qu'un livre d'Église. Non seulement il est traduit sur un mauvais texte latin, le texte *gallican*, dont l'unique mérite est d'être usité dans les offices,

mais le Psautier de nos *Bibles historiales* a toutes les divisions et tous les appendices que lui a donnés l'usage ecclésiastique. Comme aujourd'hui encore dans le bréviaire, il est partagé, suivant le nombre des jours de la semaine, en sept «nocturnes», que suivent les «psaumes du cours», et après les Psaumes viennent, presque toujours, les cantiques extraits de l'Écriture sainte et qui se récitent dans l'église, le symbole d'Athanase et la litanie. Ce livre, on le voit, correspond presque aux Bibles du XVIe siècle, complétées par le Psautier en musique, par la Liturgie et par la Confession de foi : tant il est vrai que, même dans la Réforme française, le moyen âge a laissé ses traces, au moins dans les formes de la piété.

On pourrait aller plus loin et montrer comment on trouve, au moyen âge, plus d'un point d'attache pour l'usage que le XVIe siècle a fait de la Bible comme livre de la famille. C'est une étude attrayante que celle de tous ces blasons et de ces devises qui, pour celui qui sait les lire, attestent que le propriétaire d'une Bible a tenu à ce que les emblèmes de ses parents fussent joints sur les pages de sa Bible à celui de sa femme et au sien : peut-être plus d'une Bible ainsi ornée est-elle une Bible de mariage, donnée en ce jour par le mari à sa compagne. Telle est peut-être la grande Bible anglo-normande (*fr.* 1) de notre Bibliothèque nationale, où l'on voit, à côté des armes du baron de Welles, très grand seigneur anglais du XIVe siècle, et de sa femme, Maud, fille de lord Ros, celles de leurs parents à l'un et à l'autre; telle est également la Bible des Crèvecœur (*Maz.* 532); telles celles des Lévis (*fr.* 6 et 7) et des Derval (*fr.* 163). A la fin du moyen âge, nous voyons la famille de Pompadour marquer, à partir de 1490 et jusqu'en 1582, toutes les naissances qui la réjouissent sur les pages blanches de la belle Bible 1906 de la bibliothèque de sir Th. Phillipps. La Bible des Pompadour est même un registre de baptêmes encore plus que de naissances, car les noms des enfants y figurent toujours accompagnés de ceux de leurs parrains. Mais nous pouvons remonter beaucoup plus haut. On lit, sur la dernière page de

la Bible A f. 2 de Sainte-Geneviève, le curieux acte de naissance dont voici la traduction :

« En l'an du Seigneur 1341, le jeudi après la translation de saint Martin (le 5 juillet), de nuit, environ deux heures avant le jour, est né, à la Roche-Maurice, Hervé de Léon, fils de très nobles parents messire Hervé de Léon et dame Marguerite d'Avaugour, père et mère; et ce fut au temps de la guerre pour le duché de Bretagne entre Charles de Blois, d'une part, et le comte de Montfort, de l'autre; il avait été conçu au retour de la guerre de nos seigneurs les rois de France et d'Angleterre. Qu'il vive aussi longtemps que Mathusalem, qu'il soit sage comme Salomon, robuste comme Samson, sauvé comme Simon-Pierre! Amen. Amen. »

Voilà donc une châtelaine bretonne qui, donnant le jour à un héritier en l'absence de son mari, parti pour la guerre, fait marquer sur sa Bible, à côté du jour et de l'heure de la naissance de son enfant, le souvenir des instants qu'Hervé de Léon a passés auprès d'elle entre deux prises d'armes. « Messires Hervis, comme bons chevaliers et qui amoit et queroit lez armes, » dut passer, à son retour du camp de Bouvines [1], quelques jours à peine à la Roche-Maurice, car bientôt on le retrouve, presque seul des grands barons de Bretagne, dans l'armée de Jean de Montfort; son beau-père était dans l'armée opposée. Les pages de Froissart sont remplies de ses prouesses [2]. Blessé dans son amour-propre, il changea deux fois de parti, et il osa défier le roi de France, au nom d'Édouard III, avant la bataille de Crécy. Mais le vœu de sa fidèle épouse ne fut pas exaucé. Le fils de ce chevalier ne vécut pas assez longtemps pour succéder à son père, et la fille unique d'Hervé de Léon apporta en 1363, par son mariage, la vicomté de Léon à la famille de Rohan.

Tout autre fut le bonheur de Simon de Rye, de ce seigneur

[1] Le camp fut levé le 27 septembre 1340 (Froissart, § 83; éd. Luce, vol. II, p. 136).

[2] § 139 et 149; éd. Luce, vol. II, p. 112, 311 et suiv.

de la Franche-Comté dont la vie de famille nous apparaît comme entre les lignes de la grande Bible *fr.* 15370 et 15371. Ce manuscrit a pour nous d'autant plus d'intérêt, qu'il est, à notre connaissance, le seul texte de la Bible qui provienne de la Franche-Comté [1].

La Bible de Simon de Rye est marquée, au volume I, sous le frontispice, des armes de sa famille, et, au folio 1 du volume II, des mêmes armes parties de celles de la Baume. En beaucoup d'endroits on voit deux noms écrits d'une belle majuscule ornée : «Simon de Rye, Jehanne de la Baume», la devise «Jhesus, Maria», et les initiales S et J unies par un lacs d'amour. Les deux époux dont les noms sont ainsi entrelacés avaient été mariés, en juillet 1497, au château de Marbos en Bresse. Leur union fut heureuse et leur vie consacrée à la piété. Jeanne de la Baume fut mère, en douze couches, de dix-huit enfants, dont douze nous sont connus par leurs noms. Elle était fille de Guy, seigneur de la Baume-Montrevel, et nièce de Guillaume de la Baume, seigneur d'Illeins, chevalier de la Toison d'or et gouverneur de la Bresse et des deux Bourgognes, qui a laissé ses armes, brisées d'une étoile d'argent, sur une autre Bible française (Sainte-Geneviève, A f. 1). Jeanne de la Baume mourut en 1517 et Simon de Rye en 1518; ils reposent tous deux ensemble dans le chœur de l'église des Cordeliers de Dôle; c'est là qu'on lisait l'épitaphe de cette bonne mère, «qui connut douze fois les douleurs de l'enfantement et six fois donna le jour à des jumeaux, et répandit dans le monde, avec ses dix-huit enfants, un nombre infini de petits-enfants [2].»

Ces deux époux ont-ils fait écrire leur Bible pour l'éducation de leurs nombreux enfants? On ne peut guère en douter, car leur Bible est fort différente de celles que nous avons si souvent rencontrées. Elle est écrite dans le dialecte de la Comté, et non seulement les formes, mais les mots eux-mêmes sont souvent

[1] Voir S. Berger, *Une Bible franc-comtoise en l'an 1500* (*Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, 1883, sous presse).

[2] Guichenon, *Histoire de la Bresse et du Bugey*, 3e partie, p. 40.

IMPRIMERIE NATIONALE.

purement comtois. Le Psautier est suivi d'une litanie du diocèse de Besançon. Ce texte n'est pas traduit directement du Bréviaire de Besançon, mais on a ajouté avec soin, dans la litanie ordinaire des Bibles historiales, le nom des saints de la Franche-Comté. Après la litanie, Simon de Rye a fait copier une sorte de catéchisme fort différent de la *Somme le Roi*, que l'on voit partout. Ce catéchisme, que je n'ai pas trouvé ailleurs, contient d'abord l'explication de trois points : « La loi escripte contient trois choses, les commandementz, sacrementz et les promesses. . . » Cette première partie du catéchisme est suivie de la morale, sous ce titre : « Les XII abusion du siecle. La premiere est le saige sans oeuvre, le vieillars sans religion, le jeune homme sans obeissance, le riche sans almone, la femme sans chastetey, seigneur sans vertu, chrestien contencieux, le povre orgueilleux, roy felon, avesque negligent, peuple sans discipline et peuple sans loys : par ceulx est suffoquée justice. » La Bible elle-même est, en grande partie, enrichie de commentaires qui ne se lisent pas ailleurs et dont j'ai donné quelques exemples dans le mémoire indiqué plus haut. On y trouve, à côté des préceptes d'une fort bonne morale, la zoologie enfantine du moyen âge, exposée sous forme d'un commentaire du livre de Job. Tout, en un mot, dans ce livre, paraît destiné à l'éducation d'une belle et nombreuse famille, et notre Bible franc-comtoise est, s'il en fut jamais, une véritable Bible de famille[1].

[1] M. P. Meyer a déjà indiqué, à la page 31 de ses *Rapports*, un exemplaire de la Passion traduite par J. Gerson (*Brit. Mus., add.* 9288) où l'on trouve les actes de naissance de deux familles, au XVe et au XVIe siècle.

CHAPITRE III.

INFLUENCE DES VERSIONS DU MOYEN ÂGE SUR LES TRADUCTIONS MODERNES DE LA BIBLE.

Les textes imprimés appartiennent à notre étude au même titre que les manuscrits. Au point de vue de la critique, il n'y a aucune différence entre un manuscrit du xve siècle et un imprimé de la même époque. Mais il nous faut dépasser l'horizon du moyen âge. Nous devons nous demander ce que sont devenues, entre les mains des imprimeurs, nos anciennes Bibles françaises, et quelle influence ces textes ont exercée. Cette recherche paraîtra peut-être téméraire au premier abord; nous osons pourtant espérer qu'elle ne s'achèvera pas sans apporter quelque lumière dans les esprits. L'histoire du texte imprimé nous révélera des relations étroites entre les anciens textes et les nouveaux, et elle nous dira que l'influence des anciennes versions françaises s'est étendue bien au delà des limites du moyen âge.

A la mort du roi Charles V, la puissance productive de la littérature biblique était à peu près épuisée. Il existe fort peu de textes bibliques en langue française qui soient postérieurs à l'an 1380. En dehors des Vies de Jésus et des Passions, qui ne sont pas des traductions textuelles de la Bible, on peut à peine citer trois ou quatre fragments de traduction appartenant au xve siècle. Le premier est une version du Nouveau Testament, qui nous a été conservée par un manuscrit de Louis de Bruges (*fr.* 907). C'est à peine un texte nouveau, car à toutes les pages on retrouve l'influence de la version du xiiie siècle, qui s'entrevoit, pour ainsi dire, par transparence, à travers le style du

rédacteur. Le deuxième fragment est une traduction des Épîtres de saint Paul, qui est conservée dans un petit manuscrit sur papier de la fin du xv[e] siècle, provenant de Mons (n° 4619 de la Bibliothèque royale de Bruxelles); elle n'a rien de commun avec nos anciens textes. La troisième version présente peu d'intérêt. L'auteur y déclare, dans la préface de la *Genèse,* vouloir «extraire le françoys du latin du livre de Genesis selon l'exposicion de maistre Nicole de Lira, selon aussi l'exposicion que fist ung venerable docteur, maistre Jacques Le Grant, qui translata ce livre de Genesis de latin en françois avec son exposicion.» Cette note est digne d'attention, car elle parle d'une traduction qu'aurait faite, au xv[e] siècle, le confesseur de Charles VII, connu du reste par beaucoup de travaux de théologie. Il paraît[1] que cette traduction, qui s'étend jusqu'à la fin des livres des Rois, et qui date de 1462, existait, en deux volumes, dans la bibliothèque du Collège de Navarre. Il faut sans doute reconnaître l'exemplaire du Collège de Navarre dans les deux volumes en papier qui existent à la bibliothèque Mazarine (n[os] 630 et 631). Quand nous aurons rappelé encore le fragment picard de la bibliothèque d'Amiens (voir p. 264), qui n'est peut-être pas antérieur au xv[e] siècle, nous aurons dit tout ce que ce siècle a produit d'original pour l'œuvre de la traduction de la Bible.

Le xv[e] siècle est en effet, dans l'histoire de la Bible française, le siècle des manuscrits retouchés et des textes imprimés. Nous dirons d'abord un mot du premier texte de la Bible française qui soit sorti des presses, puis nous passerons aux grandes questions que soulève l'examen de la grande Bible d'Antoine Vérard.

Le Nouveau Testament, imprimé par Bartholomieu Buyer, parut à Lyon, à ce que l'on pense, en 1477 ou 1478; il porte les noms de Jullien Macho et de Pierre Farget; c'est une édition informe, sans gravures et sans ponctuation. La version qui est contenue dans ce précieux incunable est simplement celle du

[1] R. Simon, *Critique de Du Pin,* t. I, 1730, p. 392-397.

xiiie siècle, mais il ne serait pas facile de dire à quelle famille de manuscrits en appartient le texte. L'Apocalypse est sans glose. Cette édition, qui n'est que la reproduction servile d'un manuscrit de l'ancien texte, n'a exercé aucune influence. Toute l'autorité était réservée à la Bible de Jean de Rély. Cette célèbre édition parut, en deux volumes in-folio non datés, mais, d'après Van Praet[1], vers l'an 1496, chez Antoine Vérard. M. Reuss a consacré aux textes imprimés une étude qui ne doit pas être abrégée[2]. Le savant Strasbourgeois a dressé la liste de seize éditions, dont la dernière date de 1545, et qui, toutes, reproduisent plus ou moins fidèlement le texte revisé par Jean de Rély. Nous avons fort peu de chose à ajouter à la dissertation de M. Reuss. Notre tâche est uniquement de comparer et de classer les textes, et c'est à cet examen que nous nous permettons de convier le lecteur.

Quelle est la relation de la Bible de Jean de Rély, d'une part avec les versions du moyen âge, et d'autre part avec les Bibles françaises qui ont été imprimées après elle? Nous savons déjà, par M. Reuss, que la Bible de Jean de Rély n'est pas autre chose qu'une *Bible historiale*. M. Reuss a également établi[3] que la Bible attribuée à Le Fèvre d'Étaples, et qui parut entre 1523 et 1530, est la source d'où sont sorties presque toutes les Bibles modernes. Il ne nous sera pas interdit de nous demander, à notre tour, si la première des Bibles modernes, la Bible de Le Fèvre, n'est pas en quelque relation avec la dernière des Bibles du moyen âge, la Bible de Jean de Rély.

La Bible de Jean de Rély est parfaitement étrangère au Nouveau Testament de Julien Macho, qui représente un texte absolument différent. Il ne faut pas un grand effort pour reconnaître

(1) *Catalogue des Livres imprimés sur vélin de la bibliothèque du Roi*, t. I, 1822, p. 44.

(2) *Fragments*, etc. *Revue de théologie*, t. XIV, 1857, p. 1, 73 et 129.

(3) *Revue de théologie*, 3e série, t. III, 1865, p. 217; t. IV, 1866, p. 1; t. V, 1867, p. 301.

à quelle famille appartient le texte publié par le confesseur de Charles VIII. Il est fort rapproché de celui des manuscrits du duc de Berry, et en particulier du manuscrit *fr.* 159. Il n'y a aucune imprudence à admettre que ce manuscrit, ou un autre semblable appartenant à la bibliothèque du roi Charles VIII, a fourni, pour la plus grande partie, le modèle de cette édition. L'Apocalypse est glosée à partir du chapitre XI. Pour le Psautier, que Jean de Rély paraît avoir rédigé à part, l'éditeur semble avoir eu d'autres sources. Il existe à la Bibliothèque nationale un très beau manuscrit, provenant de la bibliothèque de Blois (*lat.* 774), qui porte les armes et le portrait de Charles VIII. Ce manuscrit n'est autre chose que le Psautier de Jean de Rély. Soit dans ce manuscrit, soit dans les éditions imprimées, le Psautier de Jean de Rély semble se placer à côté de celui de Raoul de Presles, non sans présenter des rapprochements fort remarquables avec un autre manuscrit du duc de Berry, l'admirable Psautier *fr.* 13 091. Quoi qu'il en soit, la Bible de Jean de Rély tout entière fait partie de la série des versions du moyen âge, elle a sa place au milieu d'elles et elle s'en sépare fort peu.

La relation de la Bible de Jacques Le Fèvre avec celle de Jean de Rély est moins évidente, mais elle n'est pas moins certaine. Le Fèvre d'Étaples a traduit directement sur la Vulgate les livres historiques de l'Ancien Testament, que Jean de Rély n'avait donnés que dans le résumé de Guyart Desmoulins; mais pour les parties communes, y compris le Psautier, la version de Le Fèvre dépend certainement, en une certaine mesure, de celle de Jean de Rély, c'est-à-dire de la Bible historiale complétée. Jacques Le Fèvre avait si bien conscience de l'état de dépendance où était sa traduction de la Bible à l'égard de la Bible de Charles VIII, qu'il déclare formellement, dans sa belle préface «a tous chrestiens et chrestiennes», qu'il n'a fait que revoir l'ancienne traduction. Ce passage mérite d'être cité; M. Herminjard l'a reproduit[1] d'après l'édition de Simon du Boys, 1525,

[1] *Correspondance des Réformateurs*, t. I, p. 160.

et je l'ai collationné sur l'édition originale de 1523[1]. La préface de Le Fèvre commence par l'éloge, non pas de François Ier, mais de Charles VIII; c'est à ce roi que Le Fèvre attribue tout l'honneur de la traduction faite par Jean de Rély, «grant annonciateur de la parolle de Dieu». «Et presentement, dit-il, il a plu a la bonté divine inciter les nobles cueurs et chrestiens desirs des plus haultes et puissantes dames et princesses du royaulme[2] de *rechief* faire imprimer le Nouveau Testament pour leur edification, afin qu'il ne soit pas seulement de nom dict Royaume tres chrestien, mais aussi de faict. Et leur a pleu qu'il ait esté *revu et conferé a la lettre latine,* ainsi comme la lisent les Latins, pour les faultes, additions et diminutions qui se trouvent en ceulx qui estoyent imprimez. Ce que, par la grace de Dieu, a esté fidelement faict.»

Ce texte est bien clair. Sans doute, la prudence, tout aussi bien que la modestie bien connue de Jacques Le Fèvre, devaient l'engager à s'effacer derrière le nom de Jean de Rély et à se couvrir de l'autorité du roi Charles VIII. Mais l'étude du détail nous montrera que Le Fèvre a pu sans mensonge représenter son édition de la Bible, qui n'était pas tout entière imprimée à ce moment, comme une revision de celle de Jean de Rély. En comparant les premiers versets du livre de la Sapience dans la Bible de Jean de Rély et dans celle de Le Fèvre d'Étaples, on s'assurera que, comme le dit Le Fèvre lui-même, sa traduction n'est, par endroits, que l'ancienne, «revue et conférée à la lettre latine».

JEAN DE RÉLY. (Bible d'Ant. Vérard.)	LE FÈVRE D'ÉTAPLES. (Anvers, 1530.)
Aymez justice, vous qui jugiez la terre. Sentez de Nostre Seigneur en bonté, et le querez en simplesse de cueur. Car il est trouvé de qui	Aymez justice, vous qui jugez la terre. Sentez *du* Seigneur en bonté, et le querez en simplesse de cueur. Car il est trouvé de *ceulx* qui

[1] Seconde partie du Nouveau Testament, Paris, Simon de Colines, 1523, petit in-8°.

[2] Note de M. Herminjard : «Louise de Savoie et Marguerite d'Angoulême.»

ne l'entendent mye, et apert a ceulx qui creyent en lui. Perverses cogitations departent de Dieu, vertu prouvée reprent les sotz. Car sapience n'entrera mye en cueur mauvais, et ne habitera en corps qui est soubmis a pechier. Le Saint Esperit s'en fuira de celuy qui reçoit saintement discipline, et se ostera des pensées qui sont sans entendement, et seront reprises de iniquité. L'esperit de sapience est debonnaire et ne delivrera pas le maldit de ses levres. Car Dieu est tesmoing de ses rains, et est vray encercheur de son cuer et des oevres de sa langue. L'esperit Nostre Seigneur a remply la rondeur de la terre, et ce qu'il contient toute chose a science de voix.

ne le tentent *point,* et *se monstre* a ceulx qui *ont foy* en luy. *Certes* les cogitations perverses *separent* de Dieu, *mais* la vertu *bien* esprouvée *corrige* les *insipiens. Pour ce que* en *l'ame malvueillant* n'entrera *point* sapience, et ne habitera *point* au corps *subject* a pechez. *Car* le Sainct Esperit se fuyra d'iceluy qui *est sainct a* discipline, et se *retirera* des *cogitations* qui sont sans entendement, et sera reprins *par l'*iniquité *qui sourviendra. Car* l'esprit de sapience est *bening,* et ne delivrera point *celuy qui est* mauldict de ses levres. Car Dieu est *le* tesmoing de ses rains, et est *le* vray *scrutateur* de son cueur, et *l'auditeur* de sa langue. *Pour ce que* l'esperit *du* Seigneur a remply *toute* la terre, et *que* ce qui contient toute chose a science de la voix.

La comparaison des textes sera reprise tout à l'heure. On ne saurait y revenir trop souvent. La question des origines de la version de Le Fèvre d'Étaples est, en effet, pleine de difficultés, et demande à être traitée avec la plus grande prudence. Passons à la version d'Olivetan, qui a été imprimée en 1535, à Serrières près de Neuchâtel, aux frais des Vaudois. Écoutons le jugement de M. Reuss[1] : « Pour les Apocryphes, les différences entre le texte d'Olivetan et la Bible d'Anvers (de Le Fèvre) sont minimes; » pour le Nouveau Testament, « c'est encore la version de 1523, » à laquelle Olivetan a fait des changements plus ou moins nombreux; pour l'Ancien Testament, « Olivetan a encore eu sous les yeux la Bible d'Anvers, mais il n'y a pas, dans tout l'Ancien Testament, trois versets consécutifs auxquels il n'ait rien changé. » Je vais, pour montrer combien est juste l'appré-

[1] *Revue de théologie,* 3e série, t. IV, *passim.*

ciation de M. Reuss, copier, d'après la Bible de Serrières, un passage des Prophètes. Dans les livres prophétiques, en effet, la version d'Olivetan est beaucoup plus fidèle au texte de Le Fèvre que dans les livres historiques de l'Ancien Testament, d'où la trace du style de Le Fèvre a souvent à peu près disparu. Je souligne ce qu'Olivetan a ajouté ou changé.

Ésaïe, xl : « *Consolez, consolez* mon peuple, dit vostre Dieu. *Donnez joye* au cœur de Jerusalem, et le appellez, car *son temps* est accomply, l'iniquité d'icelle est pardonnée, elle a receu de la main du Seigneur au double pour tous ses pechez. La voix *est** [1] cryant au desert : Preparez la voye au Seigneur, faictes au desert * les sentiers droictz a Nostre Dieu *. Toute vallée sera eslevée, et toute montaigne et montaignette sera abaissée, et les choses tortues seront redressées, et les choses rudes en voyes applanies. »

Après cette citation (et l'on pourrait en donner beaucoup de semblables), le lecteur ne doutera plus que la version d'Olivetan n'ait pour base le texte de Le Fèvre, comme Le Fèvre avait lui-même travaillé sur un exemplaire de la Bible de Jean de Rély. S'il en est ainsi, la grande et célèbre traduction du xvie siècle, faite par un parent et un ami de Calvin, n'est pas sans dépendre en quelque mesure de la version du moyen âge faite à Paris avant l'an 1250. Il en résulte que notre antique version a eu une influence beaucoup plus grande qu'on ne pense, car elle est pour quelque chose dans presque toutes les versions qui sont encore aujourd'hui en usage dans les Églises protestantes de langue française.

C'est en effet une vérité banale, que les Bibles qui jusqu'à aujourd'hui ont eu le plus de crédit parmi les protestants français ne sont autre chose que des revisions de la Bible d'Olivetan. Telles sont les éditions connues sous le nom de Bibles de Genève, de Martin et d'Ostervald. Ces Bibles s'impriment aujourd'hui par millions d'exemplaires, et peut-être y trouve-

[1] * Ce signe indique une omission d'Olivetan.

rait-on plus d'un passage qui n'est qu'un héritage de la Bible du XIIIe siècle. Ce n'est pas tout. M. Douen a donné, dans un article de la *Revue de théologie* de Strasbourg[1], la liste de quinze versions catholiques qui ont la Bible de Le Fèvre pour base et qui sont, de même que les versions protestantes, de simples revisions de cette traduction. Si la chose est vraie (et M. Douen est compétent en ces matières), l'influence de la version du XIIIe siècle ne s'est pas bornée aux Bibles protestantes, et bien peu de versions y ont échappé. Mais nous aurons à revenir tout à l'heure sur cette question.

Ce qui vient d'être dit ne s'applique pas au Psautier des versions protestantes. Le Psautier de la Bible de Serrières et, par conséquent, celui de toutes les Bibles protestantes qui suivent la version d'Olivetan, n'a rien de commun avec le Psautier de Le Fèvre, qui dépend certainement de celui du moyen âge. Il devait en être ainsi. Le Psautier du moyen âge, en effet, n'est pas le Psautier de la Bible, mais celui de l'Église. Un texte aussi étranger à l'original était irréformable; aussi Olivetan a-t-il dû traduire les Psaumes directement sur l'hébreu. C'est ainsi que la tradition du Psautier, si fermement établie que, depuis le XIIe siècle, aucun texte n'avait pu s'en affranchir, s'est trouvée interrompue parmi les protestants à la date de 1535. Mais, pour une grande partie de la Bible, la tradition du moyen âge, inaugurée sous le règne de saint Louis, n'est sans doute pas entièrement perdue aujourd'hui. J'essayerai de rendre la chose visible en mettant sous les yeux du lecteur la parabole de l'Enfant prodigue copiée d'après la Bible du XIIIe siècle (ms. *fr.* 159[2]), d'après Jean de Rély, d'après Le Fèvre et Olivetan, d'après une Bible de Genève (Jean Chouet, 1610, in-folio) et d'après la version dite d'Ostervald, qui est imprimée couramment par les sociétés bibliques. Je soulignerai ce que chaque texte a changé au précédent.

[1] 3e série, t. VI, 1868, p. 1. Comparez le *Catalogue de la Bibliothèque de la Société Biblique protestante*, Paris, 1862.

[2] Comparez le texte des manuscrits anciens, p. 138.

BIBLE DU XIII[e] SIÈCLE.

(Ms *fr.* 159.)

I homme estoit qui avoit II fils. Le plus jeune dist a son pere : Pere, donne moy ma porcion du chastel qui m'afiert. Et le pere devisa la substance, et dona a cellui sa part. Et dedans brief temps, toutes choses assemblées ensemble, le plus juene fils ala hors du pays en loingtaine region, et despendi illeuc toute sa substance en vivant luxurieusement ou les femes...

Et il, repairant a soy mesmes, dist : ... Je me partiray de cy et irai a mon pere, et li dirai : Pere, j'ay pechié devant Dieu et devant toy, ne je ne sui mie digne d'estre appellé ton filz, mais fay moy comme a l'un des sergens mercenniers. Et il se leva et vint a son pere. Quant il estoit encore loing, son pere le vit, et fu meu de misericorde, et il couru et li chey sur le col et le baisa... Lors dist le pere a ses sergens : Aportés tost la plus chiere vesture, et le vestez... Il estoit perdu, et il est retrouvé.

JEAN DE RÉLY.

(Bible d'Ant. Vérard.)

Ung homme estoit qui avoit deux filz. Le plus jeune dist à son pere : Pere, donne moy ma portion du chasteau qui m'affiert. Et le pere divisa la substance, et donna a *chascun* sa part. Et dedens brief temps, toutes choses assemblées ensemble, le plus jeune filz alla hors du pays en loingtaine region, et despendit illec toute sa substance en vivant luxurieusement *avec* les femmes...

Et *lui, retournant* a soy mesmes, dist : ... Je me partiray d'icy et iray a mon pere, et lui dirai : Pere, j'ay peché devant Dieu et devant toy, ne je ne suis mie digne d'estre appellé ton filz, mais faitz moy comme *[1] ung de *tes* servans moissonniers. Et il se leva et vint a son pere. Quant il estoit encores loing, son pere le vit, et fut meu de misericorde, et *luy* court et lui cheut sur le col et le baisa... Lors dist le pere a ses servans : Apportez tost la plus chere vesture, et le vestez... Il estoit perdu, et il est retrouvé.

LE FÈVRE D'ÉTAPLES.

(Anvers, 1530, in-fol.)

Ung homme* avoit deux filz, *et* le plus jeune *d'iceulx* dist a son pere : *Mon* pere, donne moy *la* portion *de la substance* qui m'*appartient*. Et *il leur partit* la substance*. Et *peu de jours après, quant* le plus

OLIVETAN.

(Bible de Serrières, 1535.)

Ung homme avoit deux filz, et le plus jeune d'iceulx dist *au* pere : Mon pere, donne moy la portion de la substance qui m'appartient. Et il leur partit la substance. Et peu de jours après, quand le plus jeune

[1] * Ce signe indique une omission.

jeune *eut* tout assemblé, *il s'en* alla *comme estrangier* en *une* region loingtaine, et *la dissipa** sa substance en vivant luxurieusement*...

Dont il revint a soy mesme, *et* dist : ... Je me leveray, et *m'en* iray a mon pere, et lui diray : *Mon* pere, j'ay peché *au ciel* et devant toy, *et* ne suis *point maintenant* digne d'estre appellé ton filz : * fais moy comme ung de tes* mercenaires. *Lhors* se leva et vint a son pere. *Et comme* il estoit encoire loing, son pere le veit, et fut meu de misericorde, et *acourut* et cheut sus le col *d'iceluy* et le baisa... *Et* le pere dist a ses serviteurs : Tost, apportez la *robbe longue premiere*, et le vestez... Il estoit perdu, *mais* il est retrouvé.

filz eut tout assemblé, il s'en alla *dehors* en* region loingtaine, et la dissipa sa substance en vivant *dyssolument*...

Dont, *estant revenu* a soy mesme, dist : ... Je me leveray, et m'en iray a mon pere, et lui diray : Mon pere, j'ai peché au ciel et devant toy, et ne suis point maintenant digne d'estre appellé ton filz : fais moy comme ung de tes mercenaires. Lors se leva et vint a son pere. Et comme il estoit encore loing, son pere le veit, et fu meu de *compassion*, et accouru et cheut sur le col d'iceluy et le baisa... Et le pere dist a ses serviteurs : * Apportez la robbe longue premiere, et le vestez... Il estoit perdu, mais il est retrouvé.

BIBLE DE GENÈVE.

(Jean Chouet, 1610.)

Un homme avoit deux fils, *dont* le plus jeune dit *a son* pere : Mon pere, donne moi la *part du bien* qui m'appartient. Ainsi il leur partagea *les biens*. Et peu de jours après, quand le plus jeune fils eut tout assemblé, il s'en alla dehors en *un païs* lointain, et la dissipa *son bien* en vivant prodigalement [1].

Dont, estant revenu a soi mesme, *il* dit : ... Je me leverai, et m'en irai *vers* mon pere, et lui dirai : Mon pere, j'ai peché *contre le* ciel et devant toi, et ne suis *plus* digne d'estre appellé ton fils : fai moi comme *l'*un de tes mercenaires...

OSTERVALD.

(Texte des Sociétés bibliques.)

Un homme avait deux fils, dont le plus jeune dit à son père : Mon père, donne-moi la part du bien qui me *doit échoir*. Ainsi *le père* leur partagea *son* bien. Et peu de jours après, *ce* plus jeune fils, *ayant* tout *amassé*, * s'en alla dehors dans un pays *éloigné*, et *il y* dissipa son bien en vivant *dans la débauche*...

Étant donc *rentré en lui*-même, il dit : ... Je me lèverai et m'en irai vers mon père, et *je* lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et *contre* toi, et *je* ne suis plus digne d'être appelé ton fils : *traite*-moi comme l'un de tes *domestiques*...

[1] *Note :* ou *dissolument.*

Ainsi donc il partit, et vint *vers* son pere. *Or, lui estant* encore loin, son pere le vid, et fut esmeu de compassion, et accourut et se jetta a *son* col, et le baisa... *Or* le pere dit a ses serviteurs : *Tirez moi hors* la *plus belle* robbe, et le vestez... Il estoit perdu, mais il est retrouvé.

Il partit donc et vint vers son père. Et comme il était encore loin, son père le vit, et fut *touché* de compassion, et, *courant à lui, il* se jeta à son cou et le baisa... *Mais* le père dit à ses serviteurs : *Apportez* la plus belle robe, et l'en revêtez... Il était perdu, mais il est retrouvé.

Si nos citations, qui du reste seront continuées tout à l'heure, ne paraissent pas au lecteur suffisamment concluantes, nous le prions de considérer qu'en pareille matière un jugement quelque peu scientifique ne peut s'établir que sur des collations aussi multipliées que minutieuses; or il n'était pas de notre sujet d'entrer dans le détail de cet examen. Nous devions seulement indiquer à d'autres critiques une question qui est intéressante à bien des égards. Il ne faut certainement pas exagérer l'influence des textes du moyen âge sur ceux de la Renaissance et de la Réforme; il nous a pourtant semblé que ces influences existent, et elles suffisent pour établir la tradition qui unit les traductions anciennes aux versions modernes. S'il ne reste que peu de mots de la Bible du moyen âge dans la Bible d'aujourd'hui, ces quelques mots suffisent à créer un lien entre le présent et le passé.

Nous pouvons aller plus loin et nous demander si la tradition du Psautier, interrompue parmi les protestants en 1535, ne s'étend pas au delà de cette date pour les versions catholiques. *A priori,* la chose est vraisemblable. En effet, le Psautier du moyen âge, perpétué par l'édition de Le Fèvre, convenait parfaitement aux habitudes de la piété catholique, qui n'avait pas rompu avec le Psautier *gallican.* En fait, nous pouvons dire avec assurance que la Bible de Louvain, le seul texte qui ait eu de la popularité dans l'Église catholique avant d'être détrôné par la Bible de Sacy, n'est pas autre chose, tant pour le Psautier que pour le reste du livre, qu'une Bible de Le Fèvre à peine retouchée. Les revisions mêmes qui ont été faites de la version de

Louvain l'ont si peu modifiée, que nous pouvons affirmer ceci : la Bible de Louvain, telle qu'elle a été imprimée vingt-cinq ou trente fois de 1550 à 1690, continue, pour le Psautier comme en toutes ses autres parties, la tradition du moyen âge, et le Psautier de Louvain est encore, avec assez peu de changements, le Psautier du manuscrit de Montebourg. Cette célèbre revision des docteurs de Louvain n'a pas borné son influence à l'Église catholique. Au milieu des persécutions dont le protestantisme français était l'objet, la Bible de Louvain, traduite par des catholiques et approuvée par la Sorbonne, était moins suspecte que les Bibles de Genève et exposait à moins de dangers ceux qui la conservaient. C'est ainsi que, si l'on en croit M. Douen, on ne trouvait guère, au siècle dernier, que des Bibles de Louvain chez les protestants du nord de la France. Le Psautier du moyen âge y était du moins accompagné des numéros de l'hébreu, et le *vous,* qui n'a été introduit dans les prières des Psaumes que par la Bible de Sacy, n'avait pas encore remplacé le *tu.* Nous pourrions aller plus loin et soutenir que la célèbre version de de Sacy, la seule actuellement en usage parmi les catholiques français, n'a pas échappé elle-même à l'influence de la Bible du moyen âge. Nous pourrions montrer la filiation qui rattache cette célèbre édition aux anciennes versions par l'intermédiaire de la Bible de Louvain, qui a certainement fourni la base du travail de de Sacy. Mais cette recherche excéderait la juste mesure; la Bible de Lemaître de Sacy est, au fond, presque autant une paraphrase qu'une traduction proprement dite, et les ressemblances qui peuvent exister entre elle et les versions du moyen âge appartiennent sans doute à la catégorie des infiniment petits.

Il est temps de montrer, par un tableau comparatif, la transition presque insensible du Psautier de Montebourg à la Bible de Louvain. Je souligne tout ce qui distingue un texte du texte précédent.

PSAUTIER DE MONTEBOURG.

Beneurez li huem chi ne alat el conseil des feluns, et en la veie des peccheurs ne stout, et en la chaere de pestilence ne sist. Mais en la lei de Nostre Seignur la voluntet de lui, et en la sue lei purpenserat par jurn e par nuit. Et iert ensement cume le fust qued est plantet dejuste les decurs des ewes, chi dunrat sun frut en sun tens. Et sa fuille ne decurrat, et tutes les coses que il unques ferat serunt fait prospres. Nient eissi li felun, nient issi, mais ensement cume la puldre que li venz getet de la face de terre. Empurice ne resurdent li felun en juise, ne li pecheur el conseil des dreituriers. Kar Nostre Sire cunuist la veie des justes, et le eire des feluns perirat.

BIBLE HISTORIALE.

(Ms *fr.* 159.)

Beneurés *est* li homs qui n'ala *pas ou* conseil des felons, et *qui* n'estut *pas* en la voie des pecheurs, et *qui* ne sist *pas* en la chaiere de pestillence. Mais *sa* voulenté *est* en la loi * [1] Nostre Seigneur, et en la loy *d'icellui* penssera par jour et par nuit. Et il sera [2] comme ly fust qui est plantés dejoste [3] le cour*ement* des yaues, qui donrra son fruit en son temps. Et sa fueille ne *cherra* pas, et tout* *ce* que il* fera sera *touzjours en* prosp*erité*. Les felons *ne seront mie en telle maniere*, mais *si* comme la pouldre que le vent lieve de la face de *la* terre. Et pour ce ne ressourdront *pas* les felons en *jugement*, ne les pecheours *au* conseil des *justes*. *Pour ce* a congneu Nostre Sire la voye des justes, et *la voye* des felons perira [4].

JEAN DE RÉLY.

(Édit. d'Ant. Vérard.)

Beneuré est l'homme qui *n'est point* alé au conseil des *cruelz et injustes hommes*, et* ne *s'est point arresté* en la voie des pecheurs, et qui ne *s'est point assis* en la chaire de pestilence. Mais *duquel la* voulenté *sera* en la loy *du* Seigneur, et *qui* pensera en sa loy *de* jour et *de* nuyt. Et* sera *aussi* comme le *bois ou arbre lequel* est planté jouxte le cours des eaues, *lequel* donnera *et fera** fruyt en son temps. Et sa fueille ne cherra *point* et tout ce qu'il fera * prosper*era*. Les *hommes sans pitié* ne seront *pas ainsi*, mais *seront* comme la pouldre, *laquelle* le vent jette de *dessus* la face de la terre*. Pour *ceste cause* les *mauvais hommes estans sans pitié* ne resusciteront au jugement, ne les pecheurs au conseil des justes. *Car le Seigneur Dieu* a congneu la voye des justes, et *le chemin* des *pervers et mauvais* perira.

---

[1] * Ce signe indique une omission. — [2] Manuscrit : fera. — [3] Manuscrit : de coste. — [4] Manuscrit : prendra.

BIBLE DE LE FÈVRE.
(1530.)

Bienheureux est l'home qui n'est *pas* allé au conseil *de ceulx qui sont sans pieté,* et ne s'est point arresté en la voye des pecheurs, ne assis en la chaire de pestilence. Mais en la loy du Seigneur *Dieu est sa* volunté, et en sa loy pensera* jour et nuyct. Et sera* comme l'arbre lequel est planté *pres* des *de*cours des eaues, *lequel* donnera son fruict en son temps. Et sa fueille ne cherra point, et toutes *les choses* qu'il fera *viendront a* prosperité. *Ceulx qui sont* sans pieté ne *sont point* ainsy, *ilz ne sont pas ainsy,* mais seront comme la pouldre laquelle le vent jette de la face de la terre. Pour ceste cause *ceulx qui sont* sans pieté ne ressuscitent *point* au jugement, ne les pecheurs au conseil des justes. Car le Seigneur Dieu a congneu la voye des justes, et le chemin *de ceulx qui sont sans pieté* perira.

BIBLE DE LOUVAIN.
(1550.)

Bienheureux est l'home qui n'est pas allé au conseil *des meschants,* et ne s'est point arresté en la voie des pecheurs, *et* ne *s'est point* assis en la chaiere de pestilence. Mais en la loy du Seigneur* est sa volunté, et en *la* loy *d'iceluy* pensera jour et nuyct. Et *il* sera comme l'arbre* planté *au*près des *ruisseaux* des eaues, lequel donnera son fruict en *sa saison.* Et sa feuille ne cherra point, et tout *ce* qu'il fera viendra a prosperité. *Les meschants* ne sont point ainsy, ilz ne sont pas ainsy, mais* comme la pouldre laquelle le vent *poulse* de *dessus* la terre. Pour ceste cause *les meschants* ne resuscitent point au jugement, ne les pecheurs au conseil des justes. Car le Seigneur* cogn*oit* la voye des justes, et le chemin *des meschants* perira.

Le lecteur peut oublier les versions intermédiaires et rapprocher immédiatement le Psautier de Montebourg de la Bible de Louvain. Il s'assurera par un simple coup d'œil que le texte de Louvain, tel qu'il a été imprimé jusqu'en 1690 en un grand nombre d'éditions, ne diffère pas beaucoup du Psautier normand, qui remonte aux environs de l'an 1100. Ce qui vient d'être établi pour le Psautier pourrait être prouvé de même quant à une grande partie de la Bible de l'an 1250. S'il en est ainsi, on peut dire qu'il n'y a jamais eu, du moyen âge aux limites des temps modernes, qu'une seule version de la Bible qui ait eu, dans notre pays, une véritable popularité, et qui mérite de s'appeler, par excellence, *la Bible française du moyen âge.*

APPENDICE.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE[1].

FONDS LATIN.

N° 768. Psautier latin-français.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. Titre : «Psalte. Monast. Corbeie». 320 millimètres sur 210. 124 feuillets numérotés récemment. Mutilé. 2 colonnes de 32 lignes. Initiales alternativement rouges et bleues, avec ornements verts. Écriture paraissant du commencement du xiiie siècle.

Anciens numéros *Colbert* 3133 et 3881[5.5].

Les folios 1 à 3 v° sont occupés par divers morceaux. Fol. 1 v° (de la même époque que le Psautier) : «Initium S. Evangelii sec. Johannem...» Fol. 3 v° (xive siècle), une note en cursive sur les fêtes à observer. Aux folios 4-9 v° se lit un calendrier latin dont l'écriture est contemporaine de celle du Psautier, et où l'on remarque les noms de saint Ouen, sainte Foy, saint Martin et saint Thomas de Canterbury, marqués en rouge ou en bleu. Les calendes sont marquées en or. Une deuxième main a ajouté, au xive siècle, les noms d'un grand nombre de saints du nord de la France, parmi lesquels figure saint Louis. Une main un peu plus récente a marqué quelques obits : (22 mai) «Obitus dñi Hugonis Pelegrini;» (23 mai) «Obitus fratris Jeronimi de Valensianis,» etc. Le manuscrit appartenait, vers le même temps, à une église dédiée à saint Michel.

Le Psautier commence au folio 10. Le latin est toujours sur la 1re colonne, le français sur la 2e. Les versets sont tous à la ligne. Grandes initiales, coupées, sauf deux, au commencement de chaque nocturne. Le texte français est effacé jusqu'au psaume lxviii, v. 7 (fol. 55 v°), puis du verset 24 du même psaume (*ibid.*) jusqu'au psaume lxxi, v. 11 (fol. 58 v°). Le texte latin et français est interrompu après le folio 96 (ps. xciv, 2); le psaume xciv

[1] Paulin Paris, *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, 7 vol. in-8°, Paris, 1836-1848. — *Catal. des Mss. français de la Bibl. Imp.* (par MM. Michelant et Deprez), t. I, 1868, in-4°. — L. Delisle, *Inventaire général et méthodique des Mss. français de la Bibliothèque nationale*, t. I (Théologie), Paris, 1876, in-8°; — *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 3 vol. in-4°, Paris, 1868-1881.

et les quatre suivants sont écrits en latin seulement, d'une main postérieure et sur un parchemin différent et autrement réglé, en deux colonnes (fol. 97-98 v°); puis on a effacé une page un quart en latin et en français (ps. XCVIII, 2, XCIX). Il y a 172 psaumes non numérotés. Au folio 114 v° suivent, sans aucune distinction, les Cantiques («Jo regehirai a tei, Sire...»). La fin manque. Fin (dans le Symbole d'Athanase): «... in seculo natus, en siecle nez.»

Inventaire, p. 12; Lebeuf, p. 724; Leroux de Lincy, p. XI; F. Michel, *Lib. Psalm.,* 1860, p. XIV. M. F. Michel a publié la collation de ce texte. — Voir p. 13 et suiv., 20 et suiv.

N° 774. Psautier latin-français (de Jean de Rély).

Reliure aux armes de Louis XIV. La tranche était bleue, à fleurs de lis d'or. 350 millimètres sur 240. 200 feuillets numérotés au XVIIe siècle, y compris le dernier, qui est blanc, et le dernier feuillet de garde, plus 2 feuillets de garde en tête. 32 lignes à la page. Le français est écrit en rouge, au-dessus du latin. Écriture de la fin du XVe siècle.

Anciens n^{os} «quatre cents nonante un», 508, 3881. Au verso de la première garde: «Des histoires et livres en françoys, pul^{to} 2° de la cheminée.» — «Bloys».

Manuscrit copié avec un grand soin, décoré richement, mais dans un style abâtardi. Grandes miniatures au commencement de chaque nocturne. La première représente le roi Charles VIII, à genoux devant un livre, sous un dais fleurdelisé, David en face de lui et Dieu en haut; bordure à fleurs de lis; en bas, les armes de France portées par deux anges, avec le collier de Saint-Michel.

Commencement: «Bien euré est l'omme qui n'est point allé ou conseil des non justes...» Fin: «... loue le Seigneur Dieu.» 167 psaumes non numérotés.

Invent., p. 15; *Le Cab. des Mss.,* t. I, p. 94. — Voir p. 206 et 310.

N° 8846. Psautier triple avec glose française.

Reliure aux armes de Napoléon Ier. 480 millimètres sur 320. 174 feuillets numérotés récemment, et 3 feuillets de garde. Écriture paraissant du XIIIe siècle.

Ancien n° *Suppl. lat.* 1194 A (barré: *Suppl. fr.,* 1132 *bis*). Sur le premier feuillet de garde, une prière à la Vierge (XIIIe siècle). D'après l'Inventaire du P. Berthier, cité par M. de Bastard, ce manuscrit a appartenu à Jean, duc de Berry.

Les feuillets 1-3 v° et 4 v° sont occupés par 84 images de la Bible à fond d'or, avec légendes latines: «Fiat lux, dixit Deus.» L'architecture est

romane, les chevaliers ont le haubert bordé en bas, sans gantelets, mains nues, double capuchon, bliaud, casque à nasal, brodequins, c'est-à-dire le costume des vingt ou trente dernières années du XIIe siècle. Le folio 4 représente un très bel arbre de Jessé, qui a été reproduit par M. de Bastard.

Au folio 5, diverses notions sur les Psaumes («Prophetia est inspiratio divina», etc.) et une préface au psaume I. Au verso, une figure à quatre compartiments, dont l'inférieur représente l'enfer, suivie de l'épître de saint Jérôme à Sophronius. Le Psautier commence au folio 6; il est écrit en 3 colonnes : la 1re, à partir du milieu, a pour titre *Ebr[aicum]*; la 2e, *Rom[anum]*, et la 3e, *Gall[icanum]*. Le Psautier gallican est accompagné de la *Glose interlinéaire* et entouré de la *Glose ordinaire*. Au-dessus des lignes du *Psalterium hebraicum* se lit une glose française littérale, qui commence par les mots : «Ki ne alat el conseil de feluns.» Chaque psaume est précédé de diverses préfaces, d'une grande miniature à fond d'or et de trois initiales romanes ornées de dragons; la plus grande est au texte gallican, qui est écrit plus largement que les deux autres. Les psaumes ne sont pas numérotés, ils sont divisés comme dans le texte hébreu. Les miniatures sont probablement de la même main que les images de la Bible; on y remarque au psaume XXXVI (fol. 62 v°) des scènes d'agriculture intéressantes. Le haubert d'un chevalier a les manches courtes, les boucliers sont ronds ou pointus, avec ou sans boucle; belles selles à crochets (fol. 68), bonnet de feutre à pointe. Les ailes des anges sont généralement tricolores : rouge, blanc et bleu. Les miniatures des psaumes XL et XLI, XLV-XLVII, XLIX, LII et suivants ont été refaites au XVe siècle par une main qui a respecté le fond d'or; elles semblent d'un travail italien et ont peu de valeur. La miniature du psaume LXIV représente un zodiaque et affecte une forme ronde, de même que dans le manuscrit d'Eadwin. Au psaume LXVI (fol. 113), on voit des dominicains fustigeant un pénitent. Un homme se confesse à un autre dominicain, qui se cache la figure pour l'écouter. Le manuscrit s'arrête au folio 174 v°, au psaume XCIX (XCVIII de la Vulgate), v. 6 («inter eos qui invocant nomen»), mais la glose française n'est copiée que jusqu'à la fin du psaume XCVIII («e les pueples en oeltez»). On remarque, au verset 1 du psaume LXXVIII (fol. 135), dans le Psautier romain, sur les mots : «populus meus legem meam», quatre mots d'une glose saxonne : «folc min lage, vel eve, vel æ, mine.» Ces mots se retrouvent, au bas du folio 118, dans le Psautier d'Eadwin.

Invent., p. 12; L. de Lincy, p. X; de Bastard, *Peintures des Mss.*, t. VII; le même, *Bulletin du Comité de la Langue*, etc., t. IV, 1857, p. 429; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 65; F. Michel, *Lib. Psalm.*, 1860, p. XV, et *Le Livre des Psaumes*, 1876, p. IX; Silvestre, pl. 184 et p. 507; A. Springer, *Die Psalter-Illustrationen im frühen Mittelalter, Abhandlungen* de l'Académie de Leipzig, VIII, 2, 1880. La collation de notre Psautier a été publiée en 1876 par M. F. Michel. — Voir p. 3 et suiv.

FONDS FRANÇAIS.

N° 1. Bible anglo-normande.

Reliure aux armes de Louis XIV. 535 millimètres sur 340. 411 feuillets numérotés au verso au xive siècle, plus la table en tête (2 feuillets) et un feuillet de garde de chaque côté. Au bas du dernier feuillet, une note du xve siècle : «cccc xxxvi fol.» 2 colonnes de 61 lignes. Rubriques, titres courants rouges et violets. À chaque chapitre, initiales dorées à vignettes. Belle écriture pâle du xive siècle.

Anciens n^{os} «quarante un», 87 et 6701. Au bas du folio 1, les armes de France recouvrant celles de Louis de Bruges. Aux feuillets 69, 107 v°, etc., se voient, dans les ornements mêmes, les blasons : 1° d'or, à un lion de sable, lampassé de gueules, à la queue fourchue (de Welles); 2° d'azur, à trois quintefeuilles d'or, percées du champ (Bardolf); 3° de gueules, à 2 jougs ou *waterbudgets* d'argent (Ros); 4° parti des deux premiers blasons; 5° parti du 3e et d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de deux jumelles du même (Badlesmere); 6° parti du 1er blason et du 3e. Ces blasons désignent John de Welles, 3e baron Welles, + 1361, fils d'Adam de Welles (+ 1345) et de Margary, fille de John, lord Bardolf, et mari de Maud, fille de William, lord Ros (+ 1343) et de Margary de Badlesmere.

74 grandes initiales historiées et dorées, à fond de couleur ou diapré, fort grossières et fort laides. La première est un quadrilobe entouré de la bordure *bleu, blanc et orange;* elle représente la création du monde et la naissance d'Ève. Au folio 77 v°, devant le livre de Ruth, est une miniature fort curieuse représentant un enterrement; au folio 78 v°, devant le 1er livre des Rois, des prêtres portant la barbe et vêtus de l'aube à bordure d'orfroi, avec une étole rose croisée sur la poitrine et le manipule. Tous les chevaliers portent le pourpoint. Le livre de Job a une miniature à neuf compartiments. En tête de l'Évangile de saint Matthieu est un arbre de Jessé à neuf branches.

Commencement : «[A]l comencement crea Dieu ciel et terre.» Fin : «... qe il facent ceo od joie et nyent (Hébr., xiii, 17)...» Le commencement et la fin des livres sont marqués : *Ci finist le Genesi, et commence le livre de Exode.* En tête des Lamentations, au folio 258 v° : «*Le alphabeth en grieu:* God. Deus. Aleph...» Manuscrit remarquable et en partie unique. Langage anglo-normand. La copie est extrêmement négligée.

P. Paris, t. I, p. 1, et t. VII, p. 185; *Catal.; Invent.*, p. 2; Lalouette, p. 9; Lelong,

p. 314; Van Praet, p. 91; L. de Lincy, p. xiv; Berger de Xivrey, p. 57; *Revue des Études juives*, IV, 1882, p. 255: *Un alphabet hébreu-anglais*, par J. Bonnard et A. Darmesteter; *ibid.*, V, 1883, p. 285: même sujet, par D. Simonsen. — Voir p. 230 et suiv., 286.

N° 2. Bible historiale.

Reliure aux armes de Louis XIV. 456 millimètres sur 320. 511 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 50 lignes. Rubriques, titres courants, réclames. Écriture anglaise du xive siècle, de plusieurs mains.

Ancien n° 6702. De Mazarin. Sur la tranche est peint un blason effacé, écartelé. Les 2e et 3e quartiers sont d'or, à un chef paraissant d'azur, chargé d'un dextrochère de carnation. Au folio 465 v°, en bas, se voit une signature à la pointe: «La R. Jehanne. Tout dyz bien;» au-dessous, une autre signature paraissant plus ancienne: «M. Aroundell». Au folio 511, en marge, une note grattée: «Jehanne, royne d'Engleterre, ducesse de Bretaigne, fille de roy de Navarre» (Jeanne de Navarre épousa Henri IV en 1403 et fut veuve en 1413). A la même page: «Le dixiesme jour de septembre l'an mil quatre cens vingt et sept fut cest livre donné a tres hault et tres puissant prince Humfrey duc de Gloucestre, conte de Haynnau, Hollande, etc., protecteur et deffenseur d'Engleterre, par sire Jehan Stanley, chevalier, ledit prince estant en l'abbaye Nostre Dame a Chestre.» Plus bas: «Le xve jour de nouvembre l'an mil cccc soixante et ung fut aceté ce present livre a Londres en Engleterre par Phlipes de Loan (Louhans?), escuier d'escuirie de tres hault et puissant prince mons^r le bon ducq Phlipes, par la grasse Dieu ducq de Bourgongne, de Brabant, etc.»

82 miniatures lourdes et sans beauté, paraissant de genre anglais, à fond diapré, échiqueté ou losangé à fleurs de lis, quadrillé ou or. A la 1re page, une grande miniature: la Trinité dans un losange, et les quatre Évangélistes autour, en quatre cartouches; en bas, vignettes et monstres. Au folio 19, les chevaliers ont la cotte d'armes, la calotte de fer, plaques aux jambes seulement, genouillères, ceintures, mains nues (costume du milieu du xive siècle). Grandes initiales avec vignettes et monstres.

Commencement: «*Ci commence la Bible hystoriaux*... Pour ce que li deables...» Fin: «...avecquez tous vous. Amen.» Fin du Psautier: «Aiez merci de nous. Amen. *Explicit le Psautier en françoys, les Cantiques et toute la letanie.*» La litanie, en prose, comprend les saints normands et saint Louis. Il manque le 1er feuillet des Proverbes. L'Épître à Tite est traduite deux fois. Traces de prologues.

P. Paris, t. I, p. 4; *Catal.*; *Invent.*, p. 4; Lelong, p. 316 et suiv. — Voir p. 202, 211 et suiv., et 214.

N°s 3 et 4. Bible historiale.

Reliure aux armes de Colbert. 470 millimètres sur 245. Le volume I a 303 feuillets numérotés récemment, le dernier en blanc, plus 3 feuillets de garde; le volume II a 262 feuillets numérotés, le dernier en blanc, plus 4 gardes. 2 colonnes de 53 lignes. Rubriques, titres courants rouges, réclames, initiales alternativement bleu et or. Beau manuscrit, dont l'écriture paraît de la fin du XIVe siècle et les miniatures du XIVe au XVe siècle.

Anciens n^os *Colbert* 201 et 202, 6702^3 et 4.

Le volume I a 90 miniatures, à fond échiqueté ou paysage; le volume II en a 63. Une partie de ces figures sont d'un style de décadence. Le costume des hommes d'armes est celui du XIVe au XVe siècle : armure toute en fer, grand bassinet. Le frontispice du volume I représente la Trinité en trois personnes égales, le Père portant une mitre et tenant dans sa main gauche un enfant nu; en bas, Adam et un ange. Celui du volume II représente la sagesse de Salomon; on y voit un homme tirant sur une balle placée sur la tête d'un enfant. Devant les Évangiles est une grande miniature représentant le royaume des cieux et, en bas, la crèche. La première miniature de l'Apocalypse est à quatre compartiments. Grandes initiales dorées à vignettes.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystoriaulx*... Pour ce que le deable...» Fin du volume I : «Il ne puet estre sauf. *Cy finent les Cantiques du Psautier. Cy commencent les Paraboles Salemon.*» Volume II : «Les Paraboles Salemon...» Fin : «...o vous tous. Amen. *Cy fine l'Apocalipce saint Jehan l'euvangeliste.*» Prologues. Sommaires de Jean de Blois.

P. Paris, t. I, p. 7; *Catal.; Invent.*, p. 5. — Voir p. 197, 206, 211 et 219.

N° 5. Bible historiale.

Reliure aux armes de Louis XIV. 460 millimètres sur 325. 486 feuillets numérotés récemment, dont un de garde de chaque côté, plus une garde à la fin. 2 colonnes de 55 lignes. Plusieurs pages sont remplacées par des feuilles blanches. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames. Initiales dorées avec vignettes et dragons, dans le bon style du XIVe siècle. Écriture du XIVe siècle.

Anciens n°s 521 et 6703. Sur la 1re feuille de garde: «Ceste Bible a esté remise en la Bibliothèque du Roi par Monsr Pierre Dominique de Benciveni, gentilhomme ord^re de la maison du Roi, nepveu de feu Mr Jean Baptiste Benciveni, abbé de Bellebranche, ce XX juin 1629.» (L'abbé de Bellebranche était le bibliothécaire de Catherine de Médicis.)

Bordure tricolore à la 1re miniature, qui représente le Christ entouré des quatre Évangélistes. 64 miniatures, à fond quadrillé, diapré en or ou en couleur, échiqueté, losangé, ou fleurdelisé, ou or, assez remarquables pour le costume, qui est celui du milieu du XIVe siècle (justaucorps parfois tailladés en bas, chapels de fer). Architecture rayonnante.

Commencement : « *Ci commence la Bible hystoriaus*... Pour ce que li dyables... » Fin : « ... avec vous tous. Amen. Cy fenist l'Apocalipse saint Jehan. » Traces de prologues.

P. Paris, t. I, p. 12; *Catal.*; *Invent.*, p. 5. — Voir p. 200, 211, 218 et 286.

Nos 6 et 7. Bible du XIIIe siècle.

Reliure aux armes de Louis XIV. 495 millimètres sur 345. Le volume I a 320 feuillets numérotés récemment, y compris les gardes; le volume II en a 273. 2 colonnes de 47 lignes. Rubriques, pas de titres courants, réclames souvent verticales; initiales or, bleu et rouge. Écriture de la fin du XIVe siècle.

Anciens nos « huit », 91 et 92, 6704 et 6705. Au folio 5 et en divers endroits on voit un emblème représentant une targe d'argent, portant un disque noir chargé de six boules rouges et blanches entourant une boule bleue, et les blasons suivants : 1° bandé d'or et de gueules de six pièces (Villars); 2° de gueules, à un lion d'argent, la queue fourchue, couronné d'or, et une bordure componée d'argent et de gueules; 3° de gueules, à trois étoiles d'or (Anduze); 4° d'or, à trois chevrons de sable (Lévis); 5° le premier blason, et en cœur un écu gironné des blasons 3, 4 et 2. Le premier écu est sommé d'un casque à lambrequins aux couleurs de l'écu, ayant pour cimier une tête de bœuf noire entre deux ailes d'argent; les armes d'Anduze ont pour cimier une tête de cygne sommée d'une étoile. Ces blasons semblent désigner Philippe IV, vicomte de Lévis, mari d'Antoinette d'Anduze, qui fut créé baron de Villars en 1432 et mourut en 1440. A la fin du volume I on lit : « Ce premier volume de la Bible... est a Jehan, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, conte de Clermont, de Fourestz, de l'Isle Jourdain et de Villars, seigneur de Beaujeu et de Nonay, per et chamberier de France, lieutenant general du roy et gouverneur de Languedoc. Jehan » (une note analogue se voit au verso de la garde antérieure du volume II, avec la signature : « Gyet »). — « Ce dit premier volume de la [Bible] appartient de [present] a monseigneur le duc Pierre, frere [du su]sdit duc Jehan et son successeur. Robertet. » — « Berry ».

Il y a, dans le volume I, 3 miniatures, 16 initiales historiées et 16 ornées, à fond d'or, diapré or ou couleur, ou paysage, avec ornements soignés dans le style du XVe siècle; dans le volume II, 4 miniatures, 35 initiales histo-

riées et 11 ornées. Au folio 5 du volume I, une peinture à sept compartiments, représentant la création. Au folio 220 v° du volume II, saint Paul porte des besicles à charnière et lit une lettre dépliée. Au folio 133 v° de ce volume, en tête des Machabées, on voit une très belle miniature représentant un combat (armure complète des membres, grands bassinets, cuirasses et targes, faux et grands couteaux). Après les livres des Rois, on lit la signature du copiste : «Gay».

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaulz et est le proeme...* A la loenge et a la gloire de la glorieuse et benoite Trinité...» Fol. 5 : «Cest livre est appellé Genesis...» Fin du volume I : «louez Nostre (*bis*) Seigneur. Amen. Cy fenist le Psaultier en françoys.» Vol. II : «*Si commencent les Paraboles Salamon...*» Fin : «... avecques vous touz. Amen. *Cy fenist l'Appocalipse. Deo gracias.*»

Ce manuscrit, malgré les pièces qui en forment le commencement et qui sont empruntées à la Bible historiale, n'est pas autre chose que la version du XIIIe siècle, dont nous avons ici le seul manuscrit complet. Les deux premières gardes du volume I contiennent le modèle sur lequel ont été copiés les feuillets 88 et 89 du volume II.

P. Paris, t. I, p. 15; *Catal.; Invent.*, p. 5; Lalouette, p. 12; Lelong, p. 316. — Voir p. 112, 204 et 212.

N° 8. Bible historiale.

Reliure veau brun. 435 millimètres sur 320. 449 feuillets numérotés récemment. Manque le dernier cahier. Il manque un feuillet avant les feuillets 64 et 227. Lacune avant le folio 363, dans les Machabées. Manquent les Épîtres de saint Paul, des *Romains* aux *Colossiens*. 2 colonnes de 48 lignes. Rubriques, titres courants rouges, réclames, cahiers numérotés. Les gloses sont soulignées en rouge. Écriture de la première moitié du XIVe siècle.

Ancien n° 6705².

124 miniatures à fond or, ou quadrillé, ou échiqueté, ou losangé avec fleurs de lis. Le frontispice représente le Christ sur son trône, entouré de douze anges; sur la marge, dans des cartouches, huit prophètes. Costume militaire paraissant de la première moitié du XIVe siècle (ailettes blasonnées aux épaules, casques ovoïdes). Grandes initiales dorées à vignettes.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystorians...* Pour ce que li dyables...» Fin (Apoc., XIV, 14) : «Et je vi une blanche nue, et celui qui...»

P. Paris, t. I, p. 16; *Catal.; Invent.*, p. 5; Lalouette, p. 12. — Voir p. 205 et 213.

N°s 9 et 10. Bible historiale.

Reliure aux armes de Colbert. 440 millimètres sur 310. 599 feuillets numérotés anciennement, dont 317 pour le premier volume, plus 12 feuillets de garde. Rubriques, titres courants rouges, réclames. Écriture paraissant de la fin du xive siècle. Beau manuscrit.

Anciens n^{os} *Colbert* 13 et 14, $6705^{3\ et\ 4}$.

Le volume I a 84 belles miniatures, à fond échiqueté, richement diapré à grands ramages, ou paysage, paraissant du commencement du xve siècle; le volume II en a 51. Les costumes sont de la plus grande richesse. Les dames portent tour à tour le costume simple et gracieux de la reine Jeanne de Bourbon (fol. 159 v°) ou les coiffes à coque et les robes à longues manches doublées d'hermine (fol. 35 v°). Les seigneurs portent les hauts bonnets, la houppelande, une ceinture, sur l'épaule des broderies et des pendeloques d'or, des chausses mi-parties (fol. 344). On remarque au folio 63 v° une très curieuse image du Tabernacle, avec des tapisseries représentant des fleurs et des oiseaux. Au commencement du Psautier (fol. 283) est une admirable peinture dans le plus beau style du xve siècle; c'est l'illustration du psaume i. Le frontispice du volume II est une grande miniature à quatre compartiments représentant l'histoire de Salomon. Grandes initiales à vignettes.

Commencement : «*Ci commance la Bible hystoriaulx*... Pour ce que le dyable...» Fin du volume I : «*Cy finent le Psaultier et les Cantiques translatées par maistre Jehan de Blois, augustin. Priez Dieu pour lui et pour cellui qui l'a escript.*» Vol. II : «*Cy commencent les Paraboles Salemon*...» Fin : «... aveques vous tous. Amen. *Cy fenist l'Apocalipce saint Jehan l'euvangeliste. Deo gracias.*» Prologues.

P. Paris, t. I, p. 17; *Catal.; Invent.*, p. 5. — Voir p. 197, 206 et 218.

N° 152. Bible historiale.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. 395 millimètres sur 310. 525 feuillets numérotés au xve siècle, y compris 3 gardes à la fin, plus une garde en tête. Nombreux feuillets blancs. Il manque plusieurs feuillets. Le dernier cahier est transposé. 2 colonnes de 50 lignes. Rubriques, titres courants rouges, initiales bleues et rouges, réclames, gloses en marge ou dans le texte, «de plus déliée lettre». Écriture de plusieurs mains. Au folio 497, après l'Épître aux Hébreux : «*Escrites furent ces Epistles l'an* mcccxlvii *ou mois d'aust. Priés pour celui qui les fist escrire et pour le clerc qui les escrist.*» La même note se lit au folio 503 v°, après l'Épitre de saint Jude.

Anciens n^os «trois cents quarante six», 213 et 6818. Au folio 10 v°, une note à la pointe (xve siècle) : «Ave. Le serviteur Nostre Dame», et les initiales A et J. Au folio 349 v° (I Mach., v, 51), est marqué deux fois à la pointe : «Calais. Nota.»

310 miniatures, dont 276, à fond d'or, pour la Bible historiale, et 34, à fond quadrillé, pour l'Apocalypse. Un grand nombre sont à plusieurs compartiments. La première représente, en sept compartiments, la création; un homme et une femme sont à genoux à droite et à gauche. Partout armure de plates aux jambes, casques ovoïdes alternant avec les bonnets de mailles, ailettes (costumes de la première moitié du xive siècle). Au folio 512 v°, un dominicain emporté par le diable. Le roi d'Israël a plusieurs fois pour blason les fleurs de lis. Les figures du Psautier ont été refaites au xve siècle. Notes pour l'enlumineur.

Bible historiale, sans préfaces, en langage picard. Texte à peu près semblable à celui du manuscrit *Maz.* 532, mais dans un dialecte un peu différent et avec additions. Après le 4e livre des Rois, vient le Psautier en français, avec la litanie parisienne en vers. Le reste du manuscrit est mêlé de la Bible historiale et de la version du xiiie siècle, en un langage tour à tour français et picard. On y lit l'Histoire évangélique et l'Harmonie des Évangiles de Guyart. Aux feuillets 467 v° et suivant se lisent la Généalogie de Jésus-Christ et le commencement du 4e Évangile, ainsi que le Cantique des trois jeunes gens; le passage de Daniel qui termine le manuscrit de la Mazarine s'achève avant l'Apocalypse. L'Apocalypse est empruntée à l'ancien texte avec prologue. Le texte des extraits de la version du xiiie siècle paraît être parent de celui des manuscrits *fr.* 160 et *Ars.* 5059.

Commencement (après la table et 2 feuillets blancs) : «*Chi commencent les livres de le Bible hystorians*... En palais de roy et d'emperiour...» Fin : «...sans fin regner. Amen. Chi fenist le livre monsignour saint Jehan l'evangeliste.»

P. Paris, t. II, p. 1; *Catal.; Invent.*, p. 4; Lalouette, p. 12; Lelong, p. 316; Trochon, p. 87 et suiv. — Voir p. 161, 165, 205 et 212.

N° 153. Bible de Raoul de Presles.

Reliure en maroquin rouge. 395 millimètres sur 285. 476 feuillets numérotés récemment; le dernier est en blanc. 2 colonnes de 42 lignes. Rubriques, titres courants rouge pâle, réclames. Écriture du xve siècle.

Donné par Maurice Letellier, archevêque de Reims.

Une initiale dorée du xve siècle au commencement de chaque livre. Le frontispice représente trois fois Dieu dans l'œuvre de la création. Bordure ornée (fleurs et fraises).

Commencement : «*Le premier chapitre de cestui livre*... Au commence-

ment, Dieu crea le ciel et la terre.» Fin : «... loue Nostre Seigneur. Cy finie le Psautier.»

P. Paris, t. II, p. 6, et t. VII, p. 187 et suiv.; *Catal.; Invent.*, p. 3; R. Simon, *Hist. des versions*, p. 319 et 321; Lelong, p. 320; A. Champollion-Figeac, *L. et Ch. d'Orléans*, 1844, p. 151; Trochon, p. 110. — Voir p. 206, 209, 244 et suiv.

N° 154. Fragment d'une Bible historiale.

Reliure veau fauve. 370 millimètres sur 280. 135 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 54 ou 55 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames, initiales alternativement bleues et or. Les miniatures sont coupées. Belles initiales dorées, avec vignettes et dragons. Les psaumes ont des rubriques; ils n'ont de numéros qu'à partir du psaume LVI, et de petites initiales en couleur aux versets qu'à partir du psaume XXXIV, v. 13. Écriture pâle du XIV[e] siècle.

Anciens n[os] *Baluze* 69, 6813[3].

Commencement (psaume IX, v. 15) : «Anonce toutes tes louanges.» Fin (II Mach., V, 15) : «... traitres du païs et des lois.» Mutilé.

P. Paris, t. II, p. 6; *Catal.; Invent.*, p. 2; Champollion-Figeac, *L. et Ch. d'Orléans*, p. 152. — Voir p. 202 et 214.

N° 155. Bible historiale. Apocalypse.

Reliure aux armes de Louis XIV. 420 millimètres sur 310. 206 feuillets numérotés récemment, plus la garde antérieure. 3 colonnes de 62 lignes. Rubriques, titres courants rouges dans la Bible historiale, réclames. Initiales alternativement bleues et rouges, bleues et or dans l'Apocalypse. Cahiers numérotés de 12 feuillets, excepté le dernier avant l'Apocalypse, qui n'en a que 10. Les gloses sont en marge. Écriture de plusieurs mains, de la première moitié du XIV[e] siècle. Beau manuscrit.

Anciens n[os] «deux cents septante sept», 76 et 6819. A l'intérieur de la couverture : «Bloys», et d'une écriture plus ancienne : «Des histoires et livres en françoys, pul[to] 2°, a la chemine.» A la fin : «De camera compotorum Bles.»

125 miniatures et initiales historiées, 41 pour la Bible historiale et 84 pour l'Apocalypse. Celle qui est en tête de la Genèse est à 8 compartiments et représente la création; fonds d'or, ou quadrillés, ou échiquetés, ou losangés à fleurs de lis, quadrillés dans l'Apocalypse. Ornements avec vignettes, scènes de chasse et dragons.

Manuscrit important, contenant la plus grande partie de l'œuvre originale de Guyart Desmoulins, avec les Actes traduits par lui, etc. Commen-

cement : «Assit principio Sancta Maria meo. *Ci commence la Bible historiaus...* Pour ce que li deables...» Fin de la Bible historiale : «la ou l'en faisoit torniaus. *Ci finent les Faiz des Apostres et selonc la Bible et selonc Hystoires...*», et trois mauvais vers finissant par : «cruce Petrum». L'Apocalypse est d'une autre main, qui paraît un peu postérieure à la Bible historiale; ce sont deux manuscrits distincts, mais non indépendants : le parchemin de tous deux est réglé de la même manière, ils sont l'un et l'autre écrits en 3 colonnes de 62 lignes; les feuillets paraissent marqués, en bas, dans le même système; le dernier a probablement été fait pour compléter le premier. Commencement de l'Apocalypse : «Sainz Pols li Apostres...» Fin : ... «sanz fin regner. Amen. Explicit l'Apocalipse saint Jeham l'evangelistre.»

P. Paris, t. II, p. 7; *Catal.; Invent.*, p. 5; R. Simon, *Versions*, p. 318; Lelong, p. 317; Berger de Xivrey, p. 51; Trochon, p. 84. — Voir p. 87, 162, 178 et suiv.

N° 156. Bible historiale, vol. I.

Reliure aux armes de Louis XIV. 425 millimètres sur 300. 283 feuillets numérotés récemment, dont une garde à la fin, plus deux gardes au commencement. 2 colonnes de 48 lignes. Rubriques, titres courants rouge et bleu, initiales alternativement or, bleu et rouge; gloses soulignées en rouge; réclames; cahiers numérotés. Écriture de la première moitié du XIVe siècle.

Anciens nos «deux cents quatre vints trois», 490 et 6820. A l'intérieur de la couverture : «Des histoyres et livres en françois. Au premier pultre par terre, devers les fossés,» et, d'une écriture plus récente : «Bloys». La première page porte les armes de France, substituées à celles de L. de Bruges. Les armes : parti, semé de France et d'Angleterre, sont reproduites fréquemment; elles ont été effacées sur la première page. Aux feuillets 4 et 57, on voit, sur le pennon d'une trompette, les armes de la grande famille anglaise de Clare : d'argent, à un franc-quartier de gueules.

75 miniatures à champ d'or, losangé à fleurs de lis ou quadrillé. Le frontispice est une grande miniature à champ losangé et fleurdelisé, représentant le Christ entouré de quatre anges : architecture gothique. Le costume militaire montre les plates aux jambes et les genouillères; housses armoriées aux chevaux, ailettes, casques ovoïdes et chapel de fer.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaus ou les Hystoires escolastres sont...* Pour ce que li deables...» Fin : «... loent Nostre Seigneur. *Ci fine le Psaltier David de la Bible en françoys.*»

P. Paris, t. II, p. 7; *Catal.; Invent.*, p. 5; Lelong, p. 315 et 317. — Voir p. 205, 211 et 215.

N° 157. Bible historiale, vol. II.

Reliure aux armes de Louis XIV. 425 millimètres sur 290. 266 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 52 lignes. Rubriques, titres courants rouge et bleu, réclames. Écriture du xive siècle.

Anciens n^os «deux cents cinquante un», 214 et 6821. Sur la tranche se voient les armes d'Orléans et la signature «Sa. (?) Poncher.»

51 miniatures à bordure tricolore, toutes dans un quadrilobe ou dans un édifice flamboyant, à fond généralement diapré or sur couleur ou couleur sur couleur, quelques-unes à fond d'or. La miniature de l'Évangile selon saint Matthieu représente l'arbre de Jessé, à cinq branches en hauteur, dans le style des Bibles latines du xiiie siècle. Initiales dorées avec dragons.

Commencement : «Les Paraboles Salemon...» Fin : «... avec vous tous. Amen. Ci fenist l'Aposcalipse saint Jehan.»

P. Paris, t. II, p. 8; *Catal.; Invent.*, p. 5; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 53 et 114. — Voir p. 215.

N° 158. Bible de Raoul de Presles, vol. II.

Reliure aux armes de Louis XIV. 425 millimètres sur 300. 409 feuillets numérotés récemment, dont le dernier est une garde; le premier feuillet de garde n'est pas numéroté. 2 colonnes de 41 lignes. Rubriques, titres courants bleu et rouge pâle, réclames, initiales or et couleur avec vignettes et dragons. Écriture du xive siècle.

Anciens n^os «cinq cents», 86 et 6822. A la fin : «Pavye. Au roy Loys XIIe.»

12 miniatures à bordure tricolore, et 14 initiales historiées, le tout à fond diapré ou quadrillé en or. La première peinture représente, en quatre compartiments, la sagesse de Salomon. On voit des chevaliers avec pourpoint et ceinture.

Commencement : «*Ci commencent les Paraboles Salemon*... Ja soit ce que ce livre soit appellé les Paraboles Salemon...» Fin : «Et ma parole sera donc ici finée. *Ci fine le second livre des Machabées.*»

P. Paris, t. II, p. 9; *Catal.; Invent.*, p. 3. — Voir p. 245, 252 et 286.

N° 159. Bible historiale.

Reliure aux armes de Louis XIV. 400 millimètres sur 305. 545 feuillets numérotés anciennement en bleu, plus 3 gardes. 2 colonnes de 44 à

45 lignes. Rubriques, titres courants or et bleu, réclames; les cahiers sont numérotés. Gloses soulignées en rouge. Écriture du XIVe siècle.

Anciens n^os «deux cents quatre vints deux», 247 et 6823. Au 2e feuillet de garde : «C'est la Bible historiaulx laquele est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. Flamel», et, au verso : «Ceste Bible est au duc de Berry. Jehan.» A la fin : «Ce livre est au duc de Berry. Jehan.» — «Le duc de Savoye. Phelippe» (Philippe II *sans Terre*, † 1497).

107 belles miniatures, dans le genre du XVe siècle, à fond diapré, quadrillé, fleurdelisé, échiqueté ou losangé et à vignettes; initiales dorées, dans le beau style du XIVe siècle. Le frontispice représente les quatre Évangélistes; en haut, la Trinité; au milieu, la chute des anges. La bordure tricolore y a peut-être été ajoutée après coup. Riches costumes des environs de l'an 1400 : grand bassinet, costume civil à grandes manches, fendu dans le dos, les chausses mi-parties, attachées par des rubans; nœuds de rubans sur l'épaule. Ce manuscrit est remarquable pour le costume et pour l'histoire de l'art. Voyez particulièrement la grande miniature du folio 289 v°, où Salomon porte au cou l'ordre de l'Étoile, fondé par le roi Jean; la bordure est fleurdelisée. Voyez aussi, au folio 327 v°, la très belle figure qui représente les trois premiers prophètes.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystoriaux*... Pour ce que les deables...» Fin : «... sans fin regner. Amen. Finis adest. Deo gracias.» Litanie parisienne en prose. Ce manuscrit est chef de famille; il est probable qu'il a servi de modèle à l'édition d'Antoine Vérard.

P. Paris, t. II, p. 10; *Catal.; Invent.*, p. 5; R. Simon, *Versions*, p. 319; Lelong, p. 316; *Le Cab. des Mss.*, t. III, p. 172 : n° 9 de l'Inventaire des livres du duc de Berry; c'est la Bible «escripte de lettre françoyse, tres richement historiée au commencement, laquelle Raolet d'Octonville donna a Monseigneur.» — Voir p. 203, 211 et suiv., 217, 286, 294 et 310.

N° 160. Bible historiale.

Demi-reliure maroquin à fleurs de lis. 395 millimètres sur 280. 505 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 48 à 52 lignes. Rubriques, titres courants rouge et bleu, belles initiales bleues et rouges, réclames. Écriture paraissant de la première moitié du XIVe siècle.

Ancien n° 6824. De Gaston, duc d'Orléans.

167 miniatures à fond d'or ou quadrillé, sans caractère, et 25 figures représentant des grotesques pour remplir le bas des colonnes. Casques ovoïdes et grand bassinet; ailettes. Le frontispice représente le Christ entouré des quatre Évangélistes et de quatre anges.

Bible historiale complétée, remarquable par certaines traces de picard. Commencement : «*Cy commence la Bible historiaus*... Pour ce que li deables...» Fol. 374 v° : «*Ci fenissent les Prophetes et commence li larges rois Alixandres qui fu de Gresce*...» Fin : «... a touz vous. Amen. Ci finist l'Apocalippse saint Jehan.»

P. Paris, t. II, p. 12; *Catal.; Invent.*, p. 5; Lalouette, p. 4; Lelong, p. 317. — Voir p. 205 et 213.

N°s 161 et 162. Bible historiale.

Reliure aux armes de Béthune. 430 millimètres sur 295. 307 et 281 feuillets numérotés au XVIIIe siècle, plus 4 gardes. 2 colonnes de 45 lignes. Rubriques, titres courants et numéros des chapitres bleu et or, réclames. Écriture du XIVe siècle.

Anciens nos 2730 et 2731 (barré), 6825 et 6826.

50 miniatures sans caractère dans le volume I et 49 dans le volume II, toutes à bordure tricolore, à fond or, diapré, quadrillé, échiqueté ou losangé à fleurs de lis, avec vignettes, dragons et scènes de chasse. La première représente la Trinité et les quatre Évangélistes. Le frontispice du volume II représente la sagesse de Salomon. Aux feuillets 128 v°, 137, 150 v°, 181 v° et 203, les notes pour l'enlumineur sont reproduites, par erreur, en rubrique.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystorians*... Pour ce que li deables...» Psautier semblable à celui du manuscrit *fr.* 2. Litanie normande en prose. Fin du volume I : «Aies mercis de nous. Explicit le Pseauter en françois,» etc. Vol. II : «*Ci commencent les Paraboles Salemon*...» Traces de Prologues. Fin : «...avec vous tous. Amen. Ci fine l'Apocalipse saint Jehan.

Ore est ceste Bible parfaite.
Benoist soit cil qui l'a parfaite.
Et qui voudra savoir son non,
Il a non Gefroy Godion.»

P. Paris, t. II, p. 12; *Catal.; Invent.*, p. 5; Lelong, p. 316. — Voir p. 215 et 286.

N° 163. Commencement de la Bible historiale.

Reliure aux armes de Béthune. 410 millimètres sur 300. 126 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 58 lignes. Rubriques à l'encre pâle, réclames. Copié par plusieurs mains. Commencement : «Pour ce que li deables...» A la fin : «*Escript a Chasteaubrient l'an mil IIIIcc et XVII.* Cy fenist le quart livre des Roys.»

Anciens nos 2732 et 6827.

42 miniatures de basse époque et de mauvais style, non achevées. Au folio 1, grande miniature représentant Dieu entre l'Église et la Synagogue, entouré des quatre Évangélistes. Dans l'initiale P, un chevalier à genoux; son vêtement est écartelé d'argent et de gueules. Au bas, trois blasons: au centre, un écu écartelé d'argent et de gueules, supporté par un ange; à gauche, écartelé d'hermine et d'argent à deux fasces de gueules; à droite, parti, le 1 comme l'écu de gauche, le 2 aux armes de Montmorency-Laval écartelées de France et d'Évreux et chargées en cœur du lion de Montfort. Dans les ornements, la devise: «Haut allant». M. Delisle reconnaît dans ces armoiries le blason de Jean de Derval, mari d'Hélène de Laval, † 1482.

P. Paris, t. II, p. 13; *Catal.; Invent.*, p. 5; *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 359.

N° 164. Bible historiale.

Demi-reliure maroquin aux armes et aux initiales de Louis XIV. 395 millimètres sur 275. 404 feuillets numérotés récemment, le dernier, en blanc, collé contre une garde; les feuillets sont numérotés primitivement, non sans erreur, jusqu'au folio 182 (le folio 1 manque), puis la numérotation recommence, de 1 à 22, avec le Psautier (fol. 183-204 actuels); après le Psautier, 2 feuillets blancs, puis, à partir des Proverbes, les feuillets 207-261 sont numérotés 1-55. Un feuillet blanc avant les Évangiles. 2 colonnes de 62 lignes. Rubriques, réclames. Écriture pâle du xve siècle. Nombreuses et grandes initiales avec vignettes et dragons; il reste une miniature et 43 initiales historiées, à fond diapré, quadrillé ou échiqueté.

Ancien n° 6828. De Mazarin.

Au folio 404, les signatures d'«Alexandre Galleazzy, 1604», et de «Charle de Gonsague et de Cleves».

Commencement : «Sedech li vint a l'encontre» (dans la Table). Fin : «. . . avec vouz tous. Amen». Litanie normande en prose. Une partie des Épîtres de saint Paul n'ont ni initiales ni rubriques.

P. Paris, t. II, p. 15; *Catal.; Invent.*, p. 5; R. Simon, *Versions*, p. 320; L. de Lincy, p. xvii. — Voir p. 206 et 216.

N° 169. Nouveau Testament.

Reliure aux armes de Louis XIV. 430 millimètres sur 300. 178 feuillets numérotés récemment, dont 2 blancs, plus 13 gardes. 2 colonnes de 41 lignes. Rubriques, titres courants bleu et rouge pâle, gloses soulignées en rouge. Écriture du xive siècle.

Anciens n^os «nonante trois», 235 et 6830.

A l'intérieur de la couverture, en avant : «Des histoires et livres en françoys, pul^to 2°, a la cheminée.» A la fin : «De Pavye. Au roy Loys XIIe.»

10 miniatures et 16 initiales historiées, de couleurs vives, à fond échiqueté, ou quadrillé, ou losangé à fleurs de lis, ou diapré or ou couleur sur couleur, et à bordures en quadrilobe orange, blanc et bleu. Les autres livres ont des initiales à figures.

Commencement : «*Ci commence l'Euvangile mons. saint Mathieu*... Le livre de la generacion.» Fin : «... avec vouz touz. Amen.»

P. Paris, t. II, p. 39; *Catal.; Invent.*, p. 1; R. Simon, *Versions*, p. 322; Lelong, p. 317; Berger de Xivrey, p. 53. — Voir p. 216 et 286.

N° 375. Apocalypse, etc.

Reliure aux armes de Louis XIV. 375 millimètres sur 310. En tout, 346 feuillets numérotés au XVIIIe siècle, plus 2 gardes. Écriture du XIIIe siècle. Le commencement est occupé par l'Apocalypse latine, écrite en 2 colonnes avec des miniatures de nuance verte et brune et avec une glose qui commence ainsi : «Apocalipsis revelatio interpretatur, quod revelationis Domini et pater filio dedit secundum quod homo erat.»

Aux feuillets 18 à 26 v°, d'une écriture contemporaine, l'Apocalypse française, écrite en 3 colonnes d'environ 60 lignes, avec initiales alternativement rouges et bleues.

Commencement : «Sains Pols li Aposteles...» Fin : «... regner sans fin. Amen.» Suit «le livre de Seneke», de la même écriture. A la suite est un chansonnier du XIIIe siècle, qui est un autre manuscrit.

Ancien n° 6987. De Mazarin.

P. Paris, t. III, p. 188; *Catal.* — Voir p. 87.

N° 398. Bible du XIIIe siècle, vol. II.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. 300 millimètres sur 210. 389 feuillets numérotés récemment, dont le dernier en blanc, plus 4 gardes. 2 colonnes de 40 lignes. Rubriques; titres courants, chapitres numérotés et initiales rouge et bleu, réclames. Belle écriture du XIIIe siècle.

Anciens n°s 1492 et 7011.

Sur le 1er feuillet de garde (cursive du XVIe siècle) : «Honorande dompne Johane, uxoris quondam Ludovici de Costellin, militis, et exhibita est per honorabilem Petrum de Costellin, militem, ejus filium.»

IMPRIMERIE NATIONALE.

A l'intérieur de la couverture, en avant (écriture du xve siècle) : «Ses Paraboles de Salomon apartinen a Hunber Roys, de Borg en Broyse.

Quil se livrure (*sic*) anblera,
Propter suan malician,
Au gibet pendu sera,
Repugnendo superbian.
Au gibet sera sa meyson,
Coran suis parentibus,
Car se sera droyte rayson,
Dando exemplum omnibus.»

52 miniatures fort grossières, à fond d'or ou quadrillé. Costume militaire de mailles avec cotte d'armes.

Commencement : «Les Paroboles Salemon. . . » Fin : « . . . o touz nous. Amen. Ci fenist l'Apocalipse.» Miniatures avant la Passion. L'Épître à Tite est traduite deux fois.

P. Paris, t. III, p. 351; *Catal.; Invent.*, p. 1; Lalouette, p. 12; Berger de Xivrey, p. 57. — Voir p. 118, 147, 212 et 300.

N° 402. Épîtres et Évangiles, etc.

Reliure aux armes de Louis XIV. 350 millimètres sur 275. 170 feuillets numérotés récemment, y compris 3 feuillets blancs et non compris 4 gardes. 2 colonnes de 40 lignes. Rubriques, initiales or et couleur, réclames. Fin du xve siècle.

Anciens n^{os} «mil cent six», 882, 7012.

Au folio 4, grande miniature, avec une bordure de monstres et de pâquerettes : Dieu le Père, dans un losange, entouré des quatre Évangélistes.

Folio 1 : «*Cy commence la Table du livre des Espitres et Evangilles. . .*» Folio 4 : «*Cy ensuivent les admonnestemens prins des paroles de sainct Ysidoire. . .*» Folio 8 v° : «*Du jugement et des ensaignemens de Salomon du livre de sapience.* Ou tamps que Salomon filz du roy David. . . » C'est une traduction libre des Proverbes finissant par les mots (ch. XIII) : «Mais celui qui vient petit a petit durera longuement.» Folio 16 : «*La signifiance comment on doit penser en la messe...*» Folio 18 v°, une courte chronique française, d'Adam à l'an 1254. Folio 20 : «Cy povés vous sçavoir les saintz lieux de Jherusalem (*Innominatus*, n° 1)». Folio 21 : «*Cy commence la premiere epistre du premier dimence de l'advent Nostre Seigneur. Sainct Paoul ad Romanos :* Beaulz freres, sachés qu'il est heure de soy lever de dormir, maintenant nostre salut est plus pres que nous croions. . . » Cette traduction est mêlée d'histoires pieuses. Le manuscrit est terminé par une épître en latin sur le saint jour du dimanche. Fin (fol. 167) : « . . . seculorum. Amen. »

P. Paris, t. III, p.367; *Catal.; Invent.*, p. 35. — Voir p. 223.

N° 403. Apocalypse.

Reliure aux armes de Louis XIV. 325 millimètres sur 235. 45 feuillets numérotés récemment, plus 3 feuillets de garde. 2 colonnes de 35 à 40 lignes. Écriture paraissant du commencement du XIIIe siècle.

Anciens n^{os} «mil quarante sept», 569 et 7013. Au folio 1 (XVe siècle): «Apocalipsis in pictura facta Karolo Magno;» en bas, les armes de France recouvrant celles de L. de Bruges, et ces mots en cursive du XIVe siècle: «Fiat opus abstractum *Costesey* et *Hugo de Vi* (ces deux noms soulignés) super Apocalypsin et inscribate circa et sub picturas sequentes et tunc erit complacens et si necesse fuerit fiat rasura in gallicano.»

Les premières pages et les dernières n'ont pas de texte; elles sont occupées par quinze peintures représentant la vie de saint Jean (voir p. 79). En tout, 90 miniatures. On peut juger des costumes par les dessins donnés par M. Quicherat. La bride des chevaux est en partie en chaînette; éperon chevalière à molette, brides nouées au bout; les hommes d'armes ont des hauberts à gantelets, le bliaud, les jambes revêtues de mailles, une cotte d'armes, parfois la broigne, des boucliers triangulaires (celui de l'archange saint Michel, au folio 20 v°, porte un beau lion héraldique) et quelquefois ronds, un chapel de fer ou un simple capuchon de mailles. On remarque, au folio 3, sur la voile d'un navire, un écu sans couleurs répété trois fois, portant un chevron et trois besants (voir p. 85). On voit aux feuillets 11 et 12 une châsse et un autel gothiques.

Commencement: «*Apocalipsis Cristi Jesu. Tixt.* Je Johan vostre frere...» Fin (fol. 45 v°, glose du chapitre XXI): «... qui fu pur nos escrite en la croiz.» En plusieurs endroits il y a des blancs, plusieurs fois des transpositions nécessitées par le manque de place et introduites par des renvois tels que: «A un tieu signe ça outre a parfinir tuit ensemble.» Le texte et la glose, amputés l'un et l'autre, ont été copiés au-dessous de miniatures peintes à l'avance; ces peintures sont semblables à celles qui ont été publiées aux frais du *Roxburghe Club.*

P. Paris, t. III, p. 371; *Catal.; Invent.*, p. 22; L. de Lincy, p. XVI; Van Praet, p. 93; fac-similé dans Silvestre, pl. 189, cf. p. 522; A.-F. Didot, *Des Apocalypses figurées*, Paris, 1870, in-8°; Quicherat, *Hist. du Costume*, p. 194, 198 et 216; *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 53 et 146, et t. III, p. 120 (n°s 92 et 93 de l'Inventaire du Louvre); *The Apocalypse of S. John, represented by figures reproduced in facsimile from a ms. of the Bodleian Library, printed for the Roxburghe Club*, Londres, 1876, gr. in-8°. — Voir p. 78 et suiv.

N° 896. Partie de la Bible historiale.

Reliure aux armes de Louis XIV. 310 millimètres sur 250. 280 feuillets

numérotés récemment. Longues lignes, de 36 à 37 à la page. Rubriques, initiales rouges et bleues. Une seule écriture, du xve siècle.

Anciens n°s 6701², *Suppl. fr.* 1011. Plusieurs signatures; folio 1: «C'est a moy Gontault (xve siècle);» folio 280 v° (*id.*): «Ce present livre est a moy noble homme Nicole Valon seigneur de Paiain, conseiller en la cour et parlement a Dijon.» Acquis en 1742 de M. de Bosjan, président à mortier au parlement de Dijon, par M. Bignon, bibliothécaire du roi, en échange de treize volumes doubles sur le jansénisme.

Commencement: «Pour ce que le deable...» Folio 247 v°: «*Cy fenist le quart livre des Roys. Ci apres commence le Saultier en françois*... Beneurez est li homs...» La fin du Psautier est en vers. Litanie parisienne en prose. Fin: «... pardonne nous noz pechiez.»

Catal.; Invent., p. 5. — Voir p. 203 et 218.

N° 899. Partie de la Bible du xiiie siècle.

Reliure veau fauve. 270 millimètres sur 200. 372 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 40 lignes. Rubriques; titres courants, initiales et numéros des chapitres bleu et rouge. Écriture du milieu du xiiie siècle.

Anciens n^os *Colbert* 1626, 7268^2.2. Au folio 1: «Jac. Aug. Thuani.» Il reste quatre initiales à figures, à fond quadrillé, dans les Psaumes, et quelques initiales sans figures dans le Nouveau Testament. Toutes les autres miniatures ont été coupées.

Manque le folio 1. Commencement (Gen., ii, 13): «de Ethiope». Fin (II Pierre, i, 21): «Mes li sainz...» Au folio 370, avant le chapitre v de l'Épître de saint Jacques, on a mis par erreur une initiale et les mots: *Ci fine l'Epistre saint Jaque et comence l'Epistre saint Pere.* Les premières pages du manuscrit sont trouées. Les leçons sont marquées en marge.

P. Paris, t. VII, p. 185; *Catal.; Invent.*, p. 1; Lalouette, p. 15; L. de Lincy, p. xiii; Berger de Xivrey, p. 57; Trochon, p. 45. — Voir p. 111 et suiv., 204 et suiv.

N° 901. Partie de la Bible du xiiie siècle.

Reliure ancienne en vélin. 265 millimètres sur 185. 155 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 34 lignes. Rubriques, réclames, cahiers numérotés; initiales, titres courants et numéros des chapitres bleu et rouge. La place des miniatures est vide. Écriture du xiiie siècle.

Anciens n^os *Colbert* 1423, 7268^3.3. Au folio 1, deux fois la signature de P. Pithou et les mots: «Jac. Aug. Thuani.»

Commencement: «*Ci commence Ecclesiastes*... [L]es paroles Ecclesiastes...» Fin (II Paral., xxxii, 1): «Apres lesqueles choses vint Sennacherip.»

P. Paris, t. VII, p. 198; *Catal.; Invent.*, p. 1.

N° 907. Nouveau Testament, etc.

Reliure aux armes de Louis XIV. Titre : «Epistres et Evangiles». 300 millimètres sur 215. 294 feuillets numérotés anciennement, le dernier blanc, plus 3 feuillets de garde, et en tête 10 feuillets occupés par la «Table des rubrices» des Épîtres et Évangiles. 2 colonnes de 37 lignes. Rubriques, titres courants, initiales or et couleur. Les miniatures sont en blanc. Écriture du xve siècle.

Anciens n^os^ «neuf cents trente deux», 695 et 7269. A l'intérieur de la couverture, on a collé la note : «Des histoires et livres en françoys, pul^to^ 2°, d[elez] la cheminée ;» d'une autre main : «Bloys». Au folio 1, les trois fleurs de lis recouvrant le blason de Louis de Bruges.

Commencement : «C'est le livre de la lignée Jhesucrist. . .» Les leçons sont marquées en rubrique : «*Le IIe chappittre. Le jour des Rois*. . .» Commencement de saint Jean : «Au commencement estoit le Filz. . .» Après saint Jean, suit, au folio 105 v°, l'Apocalypse : «Apocalipses qui vault autant a dire comme revelation de Jhesucrist. . .» Fin de l'Apocalypse : «. . avec nous trestous. Amen.» Les Actes suivent au folio 120 : «Le premier sermon certes, aux Theofiles, que je feiz. .» Folio 151 v° : «*Yci commence l'Epistre que Jaques envoya aux XII lingnies qui sont en la dispersion :* Jaques, serviteur de Dieu. . .» Folio 165 v° : «Paule, serviteur de Jhesucrist, appellé Apostre. . .» Il y a des *arguments* devant quelques Épîtres. Fol. 238 v° : «Souviengne a chascun qui cestui livre lira d'une parolle que saint Jehan evangeliste dist en la fin du livre de l'Apocalipse, que nul adjoingne ne amoindrist aux parolles de ce livre. Et moy qui de latin en françoiz translatay tout le Nouvel Testament, pensans en moy meismes que touttes les parolles qui y sont escriptes non sont pas sans occoison ne sans necessité. . ., pour ce les ay je ainsi proprement translatées comme elles sont, ne plus ne moins y mectans que elles soyent. . . Et prye tous crestiens qu'ilz pryent Dieu pour moy, car je fuys en grant travail et en grant peril de mon corps. . .» Fin : «. . . en tous temps. Amen. Amen.» Folio 239, leçons des prophètes : «*Ceste leçon de Malachie se dit le premier mercredi des advens.* Les choses dit Nostre Seigneur Dieu. . .» Fin (fol. 278 v°) : «Et doncques est saincte et salutaire cogitacion prier pour les mors.» Suivent 2 feuillets blancs, puis (fol. 281) : «*Cy commence le parlement de trahir Nostre Seigneur devant Pylate*» (Évangile de Nicodème) : «Annas et Cayphas . . . et quatre aultres de leur conseil vindrent a Pylate. . .» Fin : «A Dieu en soit gloire. Amen. Amen.»

P. Paris, t. VII, p. 220; *Catal.; Invent.*, p. 17; Van Praet, *L. de Bruges*, p. 92. — Voir p. 307.

N° 962. Psautier latin-français de Raoul de Presles.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. 240 millimètres sur 175. 291 feuillets numérotés récemment. Réclames. Les psaumes ne sont pas numérotés. Écriture pâle du xive siècle.

Anciens n^{os} «mil sept», 617 et 7295.

Belles initiales ornées, avec vignettes et oiseaux, en tête de chaque nocturne. En tête du Psautier, une grande miniature, à deux compartiments; le premier représente le Christ entouré des anges, dans un quadrilobe allongé formé par une bordure tricolore, rouge, blanc et bleu; autour, les quatre Évangélistes; le deuxième montre le roi David, sous un dais dont le fond est fleurdelisé. Au folio 240, on voit un homme à genoux devant Dieu le Père; en bas, un écu à champ d'or, ayant peut-être porté une bande.

Au commencement (feuillets 1 v° à 13), un calendrier latin et français, avec les jours égyptiens en français et les saints parisiens; on y trouve saint Louis, la sainte Couronne, la dédicace de l'église de Saint-Victor, «la suscepcion des reliques saint Victor» et la translation de saint Nicolas. Après un feuillet et demi en blanc, feuillets 15-16 v° : «*Dicta S. Augustini quid sint virtutes Psalmorum.* Canticum Psalmorum animas decorat... *Les dis saint Augustin pour monstrer les vertus des Pseaumes.* Le cantique des Pseaumes embelist lez ames...» Le Psautier commence au folio 17 : «L'omme est beneuré qui n'est pas alé ou conseil des felons...» A la fin des Psaumes : «Tot esperit loe Nostre Seigneur.» Folio 240, les Cantiques («Sire, je me confesseray a toy...»), terminés par le psaume cli, par la doxologie, par une litanie en prose où le nom de saint Victor est répété trois fois, et où on trouve les noms de saint Louis et de «saint Cloust», et par le Notre-Père. Folios 271-291 v° : «Ensuit l'exposicion sur la lxxixe pseaume du Psautier... Non adeo multa sunt... En ceste pseaume n'a pas molt de choses...» Fin : «Cest ver est assés exposé cy dessus.»

P. Paris, t. VII, p. 347; *Catal.; Invent.*, p. 14. — Voir p. 253 et suiv., 279, 283 et 286.

N° 963. Deuxième tiers du Psautier avec la glose traduite de Pierre Lombard.

Reliure maroquin rouge. 325 millimètres sur 240. 304 pages numérotées au xviie siècle, plus 2 feuillets de garde en tête. 2 colonnes de 37 lignes. Le latin est copié en plus grandes lettres, la traduction du texte est soulignée en rouge. Les titres latins des psaumes sont copiés en rouge. Initiales or et couleurs. En tête du psaume li, une miniature dorée, représentant un meurtre. Belle écriture de la première moitié du xiiie siècle.

Anciens n^{os} *Colbert* 1306, 7295[3].

Psaumes LI-C. Commencement : «*In finem intellectus David*... Cist title dit : En la fin li entendemenz David quant Doech li Ydumeiens vint a Saül... Quid gloriaris... *Porquoi te gloirefies tu en malice, qui poissanz es en felenie?* Cist seaumes parole a ceus qui sunt puissant en cest siecle en mal, mes maufere n'est mie pooirs... » Fin : «...in secula. Amen. Explicit.» Texte identique à celui des manuscrits *fr.* 20 892 et de Troussures.

P. Paris, t. VII, p. 350; *Catal.; Invent.*, p. 13. — Voir p. 66 et suiv.

N° 964. Psautier avec les sommaires de Jean de Blois. Hymnes.

Demi-reliure basane. 285 millimètres sur 205. 163 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes d'environ 33 lignes. Numéros des psaumes en rouge, réclames. Fol. 145 v° :

Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber.
Explicit expliceat, ludere scriptor eat.

«Le doux^{me} otembre IIII^{c} et quinze, moy Girart Morel, prestre, curé de Montnanthueil ou diocese de Laon, fis faire et escryre ce present livre. Cestui mon sing manuel : Morellij.»

Anciens n^{os} *Colbert* 3090, 7295[5.5].

On a peint au folio 1 le blason : d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raisin au naturel (Budé). Les feuillets 148 et 163 portent la signature de Jean Budé, conseiller du roi et audiencier de France, 1485 et 1486, et le folio 148, les signatures Budé et Le Charron.

Frontispice : une belle miniature du XVe siècle, à fond échiqueté, représentant «frere Jehan, de l'ordre des Prescheurs,» en costume de dominicain, écrivant à un pupitre, et «saint Augustin» tenant à la main l'image de la Trinité. Belles initiales historiées à chaque nocturne; au folio 91, en tête de l'office des morts, une belle initiale représentant un dominicain au lutrin, devant un cercueil. Au folio 103, en tête des Hymnes, une belle miniature à fond échiqueté : l'écrivain, en robe bleue, est assis à son pupitre; devant lui, un clerc, un cardinal et deux évêques chantent au lutrin.

Commencement : «Cy commence un nouvel prologue sur les causes pourquoy les pseaumes du Psaultier furent faiz et composez...» On lit, dans le texte de ce prologue, le nom de «frere Jehan, de l'ordre des freres Prescheurs.» Suivent les «rebriches». Au folio 12, une autre main a ajouté les rubriques des Cantiques en mettant au bout (*ibid.* v°) : «Ci finent les Cantiques translatées par frere Jehan de Blois, augustin.» Commencement des psaumes : «Beneoit est l'omme qui n'ala pas ou conseil des felons...»

Au folio 72, les Cantiques. Fol. 75, le petit office de la Vierge : «Domine, labia mea aperies. Sire, tu ouvreras mes levres...» Fol. 87, les sept psaumes pénitentiaux : «Sire, ne m'argue pas en ton courroux...» Fol. 90, une litanie où figure saint Louis. Fol. 91, l'office des morts : «Placebo Domino. Je plairai a Nostre Seigneur...» Enfin (fol. 103-145 v°) les Hymnes de l'Église, précédées d'une préface commençant par :

A Dieu affiert hymne en Syon...

et contenant (fol. 103 v°) ces vers :

A la requestre de Aubery
Bernay, dit l'Enfant, de Tonnerre,
Qui de ce m'est venu requerre
Plusieurs foiz en ma maladie,
J'ai fait ces vers, quoi qu'on en die.

Commencement des Hymnes :

Conditor alme siderum.
Tu, des estoilles conditeur.

Fin :

Regnant par tout siecle un seul Dieu.

Sept de ces Hymnes (fol. 129-136) sont en l'honneur de saint Louis, de la sainte Couronne et des reliques du Palais à Paris (comparez l'office latin de saint Louis, publié par M. Longnon dans le *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Paris*, 1882, p. 83).

Au folio 148, une table pascale commençant à 1417. Les feuillets 150-163, marqués primitivement 468-481, sont un manuscrit différent; ils contiennent des Vies de saints, de saint Euthice à saint Isaac de Spolète, écrites d'une belle écriture du XIVe siècle, avec des initiales historiées à fond d'or.

P. Paris, t. VII, p. 352; *Catal.; Invent.*, p. 15; Lelong, p. 323; Quétif et Échard, *Script. Ord. Prædic.*, t. I, p. 908. — Voir p. 206, 257 et suiv.

N° 965. Psautier glosé.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. 265 millimètres sur 210. 456 feuillets numérotés anciennement au verso, sauf les deux derniers. Manque le folio 1. 2 colonnes de 36 lignes. Réclames. Initiales or et couleur. Les numéros des psaumes et le texte latin ont été ajoutés en marge au XIVe siècle. Écriture de plusieurs mains, de la fin du XIVe siècle.

Anciens n^os *Colbert* 3360, 7295^6.6.

Commencement : «L'esperance des bons, car c'est le commencement de

beneurté celeste...» Le texte qui est au milieu de la glose n'est pas toujours d'accord avec celui des versets; en effet, comme il est dit au psaume II, «c'est l'exposicion selonc les Hebreux, qui toutes voyes n'est pas a tenir, pour ce que la letre en pluseurs lieux se descorde.» Le commentaire est pour la plus grande partie traduit de «mestre N.» (Nicolas de Lire); on y voit cité «Raby Salemon». La version elle-même paraît presque textuellement empruntée à Raoul de Presles.

Au folio 422, les Cantiques, précédés d'une préface («Si comme saint Augustin en un livre que de Ordre fist...»). Au folio 442, une longue dissertation sur le quadruple sens de l'Écriture. Fin : «... des siecles. Amen. Amen. Deo gracias.»

P. Paris, t. VII, p. 357; *Catal.; Invent.*, p. 14. — Voir p. 245.

N° 1036. Apocalypse, etc.

Reliure aux armes de Louis XIV. 240 millimètres sur 180. 126 feuillets numérotés récemment, y compris la dernière garde. Les deux gardes contiennent des notes du XIVe siècle. 2 colonnes de 30 lignes. Rubriques, excepté dans l'Apocalypse; réclames ajoutées après coup; initiales rouges et bleues. Dans l'Apocalypse, 10 initiales historiées et dorées, dans le style du XIIIe siècle. Écriture du XIIIe siècle, d'une seule main.

Ancien n° 7330. Fol. 125 v°: «Iste liber est domino Johanni de Malle Berneto et Et...» (XIVe siècle).

Commencement : «Nos trovons en une estoire qui est apelée Ecclesiastiqua...» Fol. 1 v° : «Pocalipse Nostre Seingneur Jhesucrist...» Fol. 19 v°: «... soit avec nos touz. Amen. Amen. Ci finne l'Apocalipse einssi coume sains Jehans evangelistres l'escrist.» Suivent (fol. 20) le Lucidaire et (fol. 88 v°) des moralités qui en font partie, (fol. 109 v°) la version française de Frételius («Ebron est une terre...») et (fol. 121) l'Histoire de la Vraie Croix («Apres ce que Adam fu gitez de paradis...»), finissant ainsi : «...et la firent il crucefier le fiulz de Dieu. Explicit la mort Adan nostre premier pere.»

Catal.; Invent., p. 23; L. de Lincy, p. XVII. — Voir p. 90 et suiv., 183.

N° 1109. Recueil. Psaumes pénitentiaux.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. 295 millimètres sur 204. 329 feuillets numérotés récemment, plus une garde. 2 colonnes de 42 lignes. Chapitres marqués en haut, rubriques, initiales bleues et rouges; au commencement, une miniature représentant, en sept compartiments, la création. 7 feuillets blancs. Écriture de plusieurs mains, du XIIIe au XIVe siècle.

Le Trésor de Brunet est daté, au folio 143 v° : «Ichi fenist le livres du Tresor, l'an Nostre Signeur 1310.»

Anciens n°s 781 et 7363. A la fin, signature de Marie de Luxembourg (seconde femme de François de Bourbon, † 1546).

Fol. 1-143 : le Trésor de Brunet («Cis livres est apielés Tresors...»).

Fol. 236 : «*Chi coumencent les* VII *Saumes penitentiaus que David fist.* Domine ne in furore... Chieus saumes est dis pour le jour del jugement... Sire, ne m'argues mie en ire saillant...» Cette traduction est glosée. Le langage montre de fortes traces de picard. Fin (fol. 241) : «Car jou sui ter (*sic*) sergans. Amen.» Les autres morceaux sont énumérés au *Catalogue*. Fin : «...ne sara mie.»

Catal.; Invent., t. II, p. 175.

N° 1761. Psautier de Pierre de Paris.

Reliure aux armes de Louis-Philippe. 210 millimètres sur 158. 199 feuillets numérotés au crayon, plus en tête 2 gardes. Sur la première (XVIe siècle) : «Le Psaultier traduyct en vieil françoys par Me Pierre de Patis, environ l'an de grace 1200.» 2 colonnes de 25 lignes. Longues «rebriches» à chaque psaume; initiales alternativement bleues et rouges; grandes initiales bleu et rouge au commencement de chaque nocturne et de tous les cantiques; réclames; cahiers de 10 feuillets. Écriture du commencement du XIVe siècle.

Anciens n^os^ MMDLXXIIII, 1695 et 7837.

Commencement : «*Si coumence le Sautier translaté dou latin en francés par maistre Pierre de Paris... Toutes les creatures... Ici coumence le Sautier. A ceste premiere saume David coumence a parler des properités* (*sic*) *que juste home doit avoir*... Beatus vir... Beneuré est cel home qui nen ala pas en le conseill des felons, ... coume fist Adam...» A partir du psaume CIX (fol. 131), les leçons sont marquées, soit dans le texte, soit à la marge inférieure : «Ceste est le premier saume de vespres de demenche...» Il y a deux lacunes dans le psaume CVI. Fol. 168 v° : «... que il loue le Seignor. *Feni est le Sautier qui sont* C *et* XLVIII *saumes et coumensent les Cantiques des Profetes*... Sire Dieu, je me confesserays a toi...» Il y a, en réalité, 171 psaumes numérotés. Fol. 188 : «*Issi fenist le Sautier translaté que Linardyn escrist.*» Les feuillets 188 v° et 189 sont en blanc. Au folio 190 commence, de la même écriture, un court traité de la pénitence en six points : «La premiere chosse est confession et loenge...» Fin : «... de eternel beatitude. Amen.»

Catal.; Invent., p. 14; Lalouette, p. 2; Lelong, p. 323; Lebeuf, p. 731; L. de Lincy, p. XII; Trochon, p. 81. — Voir p. 72 et suiv.

N° 1765. ÉVANGILES DES DIMANCHES ET FÊTES DU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Reliure aux armes de Charles X. 240 millimètres sur 165. 84 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 29 lignes. Rubriques; initiales or et couleur; réclames. Écriture de deux mains, de la seconde moitié du XIVe siècle.

Anciens n^os *Colbert* 3569, 7838[3].

Fol. 84 v° : «Iste liber pertinet Roberto Farnat de Parisius, morente in domo magistri Eustachii super Sanctam Genovefam, anno Domini M° CCCC° septuagesim° 3°, die vero vicesima 2^a septembris. Ita est. Robertus.»

27 miniatures à fond or, quadrillé, échiqueté ou losangé avec fleurs de lis, ou diapré. Au folio 1, une grande miniature à bordure tricolore, représentant dans un quadrilobe le Christ assis sur un arc-en-ciel, encensé par deux anges, près d'un autel de communion; autour, les quatre Évangélistes. A l'Évangile de Noël (Prologue de saint Jean), belle miniature représentant un aigle. Au folio 83, en tête d'une prière latine à la Vierge, un homme, dans le costume du XIVe siècle, à genoux devant la Vierge. Belles grandes initiales dorées avec vignettes et dragons.

Commencement : «*Ci commence li prologues des Euvangiles des domées et des sains de toute l'année, et aussi de touz les jours de quaresme*... Pour ce que toutes gens... (Fol. 1 v°) *Sains Mahi dist en l'Evangile du premier dimenche des avens :* Comme Jhesus aprochast a Jherusalem...» Au folio 67, les Évangiles des saints. Au folio 82, Matthieu, I, et Luc, II, 15 et suiv. Fin : «... et misericordie. Amen.»

Catal.; Invent., p. 35; Lelong, p. 324. — Voir p. 223 et suiv., 279 et 286.

N° 1768. APOCALYPSE, PASSION, etc.

Reliure vélin ancienne. 195 millimètres sur 140. 134 feuillets numérotés au XVIIe siècle. Lacune d'un folio avant les feuillets 9 et 15. Longues lignes non réglées. Réclames. Initiales bleues et rouges. Écriture du commencement du XIVe siècle.

Anciens n^os *De la Mare* 10, 7839[2].

Ce recueil factice comprend plusieurs manuscrits différents, et d'abord (fol. 1-45 v°) l'Apocalypse. Celle-ci a 58 miniatures fort grossières, à fond de couleur pâle; la première représente le supplice de la Porte Latine; elles ne sont pas dans le style ordinaire des miniatures de l'Apocalypse. Commencement : «A Omicien tres pit Cesaire... Li Apochalisse Jhesucrist que il dona apert a ses serz...» Fin : «...a Deus ensemble nos. Amen. Explicit.» Texte glosé. Les autres morceaux sont énumérés dans le *Catalogue*.

Fol. 59-64 v° : «*Li Paissions Nostre Soignour [J]hesucrist selonc saint Matheu en romant.* En icel tans Jhesus dist a ses diciples: Vos savez que apres iii jorz sera faite Pasque...» Fin: «Il soignerent la pierre ensemble gardes.» En tête de ce morceau est une miniature grossière à fond d'or, représentant le crucifiement. Longues lignes. Fin du manuscrit : «... le perdon».

Catal.; Invent., p. 23. — Voir p. 94 et suiv.

N° 2431. Psautier.

Reliure aux armes et au chiffre de Louis XIV. Titre: «la Somme le Roy». 135 millimètres sur 105. 294 feuillets numérotés récemment. 14 lignes à la page. Initiales bleues pour chaque psaume, et rouges pour chaque verset, des deux couleurs aux nocturnes, aux psaumes li et cxliv et au commencement des Cantiques. Les 105 premiers psaumes sont numérotés en rouge, les suivants en noir. Écriture de la fin du xiii[e] siècle.

Anciens n[os] 176 (barré), 2289 et 8177.

Commencement: «Li hons est beneurés qui non ala el conseill des felons...» 150 psaumes. Il y a une lacune au psaume xli, v. 6. Au folio 229, les Cantiques. Le *Gloria*, le *Pater*, le *Credo* et l'*Ave* sont en vers. Fin:

E benois soit tes fiz Jhesucrist nostre vie.

Catal.; Invent., p. 13; Lalouette, p. 2; Lelong, p. 323; *Hist. litt. de la Fr.*, t. VII, p. liv; Trochon, p. 82. — Voir p. 74 et suiv., et 200.

N° 5707. Bible historiale, vol. II.

Reliure aux armes et à la devise du cardinal de Bourbon; les plats frappés aux armes de Henri IV et à la devise : «H. IIII patris patriae virtutum restitutoris.» 210 millimètres sur 145. 369 feuillets numérotés au xvii[e] siècle, plus 2 gardes antérieures. 2 colonnes de 48 lignes. Rubriques, titres courants et initiales bleues et rouge pâle, réclames. Les *leçons* sont marquées à certains chapitres des Actes. Daté de 1363.

Ancien n° *Suppl. fr.* 2299[4], n° 70 du Musée des Souverains. Sur les gardes, des notes rappelant que les deux volumes de cette Bible figurent à l'inventaire de Gilles Malet (erreur), avec cette mention : «donné à Monseigneur de Bourbon en aoust,» et que le présent volume est entré à la Bibliothèque du Roi, avec les manuscrits du vieux Louvre, en 1720. A la fin du volume, fol. 368, est peint le dauphin (Charles V) devant un prie-Dieu aux armes de France et du Dauphiné, et la Vierge en grisaille. C'est l'entête d'un poème commençant ainsi :

Courtoise Vierge fille et mere...

et dont voici la fin :

De tous ces vers enlumi[n]ez
Par ordre les testes prenez,
Si vous sera molt bien descript
Pour qui cest livre fu escript.
Et fu parfait, que je ne mente,
L'an mil ccc trois et LX.

L'acrostiche se lit : «Charles ainsné fils du roy de France, duc de Normandie et dalphin de Viennoys.» Fol. 1 : «Le second volume de [la] Bible au (*bis*) roy Charles le Quint de son nom. Et a present est a Monseigneur le duc de Berry son frere. Flamel.» Au folio 367 v°: «Ceste Bible est a nous Charles le Ve de nostre non, roy de France, et est en II volumez, et la fimez faire et parfere. Charles.» — «Ceste Bible est au duc de Berry, fust au roy Charles son frere. Jehan.» — «Ceste Bible est a nous Henry IIIme de ce nom, roy de France et de Pologne. Henry.» — «Ceste Bible est a nous Louis XIII.» — «Cette Bible est a nous Louis XIIII.» Au folio 368 v° : «Ce livre est au duc de Berry et fut au roy Charles son frere. Jehan.» Au folio 369 : «Carolo II, S. R. E. cardinali a Borbonio,» et l'éloge du cardinal.

21 miniatures très soignées, à fond diapré ou quadrillé, parfois diapré couleur sur couleur à grands ramages. Vignettes. Les personnages sont peints très finement en grisaille. Au folio 1, miniature à quatre compartiments et à bordure tricolore, représentant la sagesse de Salomon. La miniature du 1er livre des Machabées représente le Machabée, une couronne noire peinte sur son pourpoint, perçant le ventre de l'éléphant, représenté comme un grand cheval sur le dos duquel est attaché un château chargé de soldats.

Commencement : «*Ci commencent les Paroboles Salemon...*» Fin : «...soit avec vous tous. Amen. Ci fine l'Apocalipse saint Jehan.»

Invent., p. 1 ; Lelong, p. 317 ; *Archives de l'art français*, t. V, 1853, p. 51 (Inventaire du Louvre, 1603); Barbet de Jouy, *Notice... du Musée des Souverains*, Paris, 1866, p. 61; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 19, et t. III, p. 172, n° 13. — Voir p. 214 et 286.

N° 6258. Bible du XIIIe siècle, vol. II.

Reliure maroquin rouge à petits fers; sur les plats, des armes écartelées, au 1 à un chevron accompagné de trois gerbes et sommé d'une étoile, au 2 à un lion qui paraît d'hermine, au 3 à trois feuilles de laurier, et au 4 à trois merlettes et un chef chargé de deux étoiles; en cœur une aigle éployée; cimier et supports : des griffons. 385 millimètres sur 295. 372 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 42 lignes. Titres courants rouges, initiales or et couleur, réclames. Daté de 1420.

Ancien n° *Suppl. fr.* 59 *bis*. Au folio 1 v°, les armes : d'azur, à trois lis naturels d'argent; tenants : deux sauvages; couronne de marquis cimée d'une hure (Lefèvre d'Ormesson?); au folio 2, les armes de Croy, avec une couronne de marquis et la Toison d'or; au-dessous, un cœur couronné, portant la lettre G; devise : «Je soustindrey Croy et j'ayme quy m'aime.» Ce sont sans doute les armes de Guill. de Croy, marquis de Renty, † 1565, dont le nom : «W. Croy», est tenu par deux mains jointes.

55 miniatures à fond de paysage finement exécutées et montrant de beaux costumes. Miniatures à la Passion dans les quatre Évangiles.

Commencement : «Les Paraboles Salemon. . .» L'Épître à Tite est copiée deux fois. Fin : «... avecques vous tous. Amen. 1420. Cy finist l'Apocalipse.» Suivent quatorze vers dont le premier est :

Celuy qui cest livre escrist

et le dernier :

Au bien qui ne pourra finir.

Il y avait d'abord douze vers, les mêmes qu'on lira dans la description du manuscrit *Christine* 26 du Vatican; les quatre derniers ont été grattés et récrits.

Catal.; Invent., p. 1. — Voir p. 119 et 147.

N° 6259. Bible historiale.

Reliure veau fauve. 370 millimètres sur 270. 579 feuillets numérotés au XVe siècle. 2 colonnes de 49 lignes. Rubriques, titres courants en or, initiales dorées. Écriture du commencement du XVe siècle.

Ancien n° *Suppl. fr.* 2337.

44 miniatures à fond colorié, sans caractère.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaulz et est le Prologue*... A la loenge et a la gloire de la glorieuse et beneoite Trinité. . .» Fin : «. . . sans fin regner. Amen. *Ci fine la Bible.*»

Catal.; Invent., p. 5. — Voir p. 112 et 217.

N° 6260. Histoire de la Bible. Psautier. Apocalypse.

Reliure maroquin rouge. 360 millimètres sur 275. 245 feuillets numérotés récemment; les 2 premiers et les 3 derniers sont blancs, de même que les 2 feuillets qui suivent la Table. 2 colonnes de 48 à 50 lignes. Rubriques, réclames. Écriture du XVe siècle.

51 miniatures extrêmement laides, à fond de paysage. La première représente un pape (saint Grégoire) enseignant. La miniature initiale de la

Genèse montre la création en six compartiments. Commencement : «*Cy commence le Prologue de la Bible et la Table des chappittres*... Au roy de gloire Dieu omipotent» (*sic*)... Cette Histoire de la Bible se termine par l'histoire d'Hérode, dont les derniers mots sont : «selon sa glorieuse et benoiste magesté» (fol. 127). Au même feuillet : «*Cy commence le Psaultier translaté en françoys selon l'exposicion du teuxte. Chappitre premier :* Benoist est l'omme qui ne va on conseil des mauvais et ne se tient en la voie des pecheurs et ne siet on jugement de faulceté...» Les psaumes sont appelés «chappitres», le dernier porte le n° CLX et finit par les mots : «et loue chascun esperit Nostre Seigneur.» Les Cantiques («Je recongnoistray, Sire, a toy...») continuent sans distinction la série jusqu'au chapitre CLXXIII, qui est le Symbole d'Athanase. (Fin : «...estre sauvé ne pourra.») Après le Psautier se place (fol. 156) une nouvelle Histoire de la Bible, qui commence ainsi : «*Comment Dieu crea ciel et terre et neuf ordres d'anges... Et premierement comment Lucifer et ses adherans tresbucherent en enffer...* Le Createur savoit bien que les anges pecheroient...» Cette seconde Histoire biblique est écrite d'une autre main ; elle se retrouve, jointe à la première, dans le manuscrit *fr.* 9562 ; elle est mêlée de légendes ; on y trouve, au folio 163 v°, une paraphrase du Notre-Père à l'usage des écoles. Voyez dans l'*Inventaire* les titres des principaux chapitres. L'«obit de Neron» est suivi d'un abrégé de Job et d'extraits des Prophètes et des livres doctrinaux. Au folio 222 v° commence l'Apocalypse, précédée du Prologue : «Saint Pol l'Appostre». Fin : «Jusques elle vieigne a la vie de gloire. Amen. *Ci finist le livre qui est appellé l'Appocalipce expon*[*ée*]. *Deo gracias. Amen. Qui scribit scribat, semper cum Domino vivat.*»

Invent., p. 6. — Voir p. 54 et suiv., 87 et 201.

N° 9562. HISTOIRE DE LA BIBLE. ACTES DES APÔTRES. APOCALYPSE.

Reliure au chiffre de Charles X. 325 millimètres sur 215. 240 feuillets non numérotés. 2 colonnes de 46 lignes. Rubriques, titres courants rouges, réclames, initiales or et couleur. Belles grandes initiales à vignettes et à ornements rouges et violets, dans le style de la deuxième moitié du XIVe siècle. Écriture cursive anglaise du même temps.

Ancien n° *Suppl. fr.* 178[16].

Commencement : «*Ci coumence le Prologe de la Bible en franceis.* Al roi de glorie Dieu tut puissant...» Manque le 1er feuillet de la Genèse. Après cette Histoire, qui finit par les mots : «solom sa benette volunté», on lit : «Ci comencent les Miracles de Jhesu Xpist. *Coment Dieu fist ciel et terre et neof ordres des angles. Capitulum primum.* Ore comence novel estore de Nostre Sire Jhesu Xpist... *Coment Lucifer et ses aherdantz tresbuscherent en enfern. Capitulum II.* Lors savoit le Creatour qe angle pecheroit...» Après

de curieuses légendes empruntées à l'Évangile de l'Enfance, à l'Évangile de Nicodème et aux Actes de saint Pierre, et après «l'obit de Nero», on lit : *Coment Job ert riche hom et bon*, etc., et un abrégé des Livres historiques, de Judith aux Machabées, et des Livres sapientiaux. Suivent «les Fais des Apostles» dans la version anglo-normande («O tu, Teophile, jeo fis adecertes paroles...»), et enfin l'Apocalypse («Seint Paul l'Apostle...»). La fin manque. Derniers mots : «signifie qe les seintz...»

Invent., p. 5. — Voir p. 54 et suiv., 87, 231 et 235.

N° 9572. Psautier lorrain.

Reliure basane. 295 millimètres sur 210. 94 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 33 lignes. Courtes rubriques, réclames; initiales alternativement bleues et rouges, plus grandes au commencement des nocturnes. Écriture du XIVe siècle, effacée par endroits.

Au folio 1 : «C'est a Michiel de Barisey;» et au dernier feuillet : «C'est a Michiel de Barisey et a Amée de Gournaix.» Michel de Barisey, qui embrassa la religion protestante, épousa en 1531 Aimée de Gournay, et mourut avant 1563. (Bordier, *La France protestante*, t. I, p. 827 ; d'Hannoncelles, *Metz ancien*, t. II, p. 7.)

Commencement : «Veci lou Psaltier de laitin trait en roumant... Bieneureis est li homs qui n'est mie alleiz ou consoil dez malvais ...» Fol. 87 v° : «Explicit li Psaltieir en roumans. Ci aipres encomance les Cantiques...» Après les Cantiques, «lou Credo», l'*Ave Maria* et «l'Aiwangille S. Jehans en romans : En l'encomencement devant toute choses...» Fin : «... plains de grace et de veriteit.»

Catal.; Invent., p. 13. Ce texte va être publié par M. Bonnardot. — Voir p. 209, 272 et suiv.

N° 9574. Apocalypse.

Reliure aux armes de Condé. 315 millimètres sur 210. 65 feuillets non numérotés, plus 5 gardes. 2 colonnes de 25 lignes. Initiales bleues et or, réclames. Écriture de forme du XIIIe siècle. Très beau manuscrit.

Au verso de la garde antérieure est écrit : «Cest livre est Madame Blanche de France, s[ereur] meneur a Loncchamp.»

68 miniatures dans le style du XIIIe siècle, à fond or et couleur, coloriées vivement. En tête, belle initiale S représentant saint Paul, l'épée haute; audessous, des oiseaux.

Commencement : «Seint Pol l'Apostre...» Fin : «...sanz fin regner. Amen.»

Invent., p. 23. — Voir p. 83 et suiv.

N° 9575. Apocalypse, etc.

Reliure aux initiales de Louis XVIII. 275 millimètres sur 200. 143 feuillets non numérotés. Papier (marque : une main). Initiales noires et rouges. Écriture à longues lignes du xve siècle.

Anciens n°s 65, *Suppl. fr.* 341.

Commencement : «Saint Poul l'Appostre.» Fin de l'Apocalypse : «comme le leur. Amen. Que il ainxi chascun face.» Fin du manuscrit : «En ce livre est contenu le livre de l'Apocalipse et le livre de la Medicine de l'Ame.»

Invent., p. 24. — Voir p. 87.

N° 12 581. Recueil. Évangiles.

Reliure aux armes de Napoléon Ier. 300 millimètres sur 220. 429 feuillets numérotés au xviiie siècle. 2 colonnes de 38 lignes. Initiales bleues et rouges. Rubriques, réclames, cahiers numérotés. Écriture de plusieurs mains. Daté de 1284.

Ancien n° *Suppl. fr.* 198; au-dessous, le n° 322. «De M^r le maréchal d'Estrées.»

12 miniatures à fond or, ornements et grandes initiales dans le style de la fin du xiiie siècle.

Ce manuscrit contient, outre un certain nombre de morceaux en prose et en vers, qui sont énumérés dans une note écrite en tête : 1° la plus grande partie du Saint-Graal... 4° le Trésor de Brunet. A la fin : «Expletus fuit liber iste dies xix aug. anno Domini m° cc° lxxx iiii°. Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber. Vivat in celis Michael nomine felix...» 6° Fol. 233, les 4 Évangiles, d'après la version du xiiie siècle («Li livres de la generacion... »), écrits sans doute en partie de la même main que le Trésor... 10°-12° Fol. 321, le Lucidaire en vers, suivi des mêmes morceaux que dans le manuscrit *fr.* 1036 (Fretellus et l'Histoire de la Vraie Croix), etc.

Berger de Xivrey, p. 57. — Voir p. 119.

N° 13 091. Psautier latin-français.

Reliure maroquin aux initiales CCP. 250 millimètres sur 170. 272 feuillets numérotés récemment; les feuillets 3-6 sont blancs et en papier. 2 colonnes de 22 lignes. Réclames. Initiales dorées, avec vignettes et dragons, dans le style des manuscrits du duc de Berry.

Ancien n° *Suppl. fr.* 2015. En tête : «Ce Psaultier, qui est en latin et en françois, est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'An-

vergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. Flamel.» Fol. 272 v° : «Jehan». Sur le plat, à la fin : «R. Pelée», et (xve siècle) : «Preso, c f[ranchi].»

32 admirables miniatures, dans le plus beau style du xive siècle, à fond échiqueté ou, dans la première partie, diapré couleur sur couleur. Les 24 premières, chef-d'œuvre d'André Beauneveu, représentent les Prophètes et les Apôtres, accompagnés chacun d'une prophétie ou d'une phrase du *Credo*, écrite en lettres d'or; le langage de ces premières pages est picard; l'ordre traditionnel est parfois renversé.

Commencement : «Le Pere vous apelerés qui a fet le chiel et la terre» (Jérémie, x, 11 et 12?). «Je croy en Dieu le Pere», etc. Commencement du Psautier (fol. 31) : «Benoit soit l'omme qui n'ala au conseil des felons, et en la voie des pecheurs ne sentit (*sic*), et en la cheere de pestilence ne se sist.» 172 psaumes non numérotés. Les Psaumes, qui finissent par les mots : «loue Nostre Sire», sont suivis des Cantiques («Sire, je te diray que tu es corrocié a moy...») terminés par la litanie en latin, avec les saints de Bourges, et par l'oraison : «Dieu a qui est chose propre», en latin et en français. Fin : «... par Jhesuscrit Nostre Seigneur. Ainsi soit il. Amen.»

Invent., p. 15; Silvestre, pl. 196 et p. 541; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 62, et t. III, p. 173 : n° 30 de l'Inventaire du duc de Berry; Delisle, *Mél. de paléogr.*, p. 297. — Voir p. 206 et 310.

N° 13 096. Apocalypse.

Reliure vélin jaune. 220 millimètres sur 160. 167 feuillets non numérotés; l'avant-dernier est endommagé. Réclames; initiales or et couleur. A l'intérieur du dernier plat on lit : «L'an de l'incarnation M CCC et XIII, le semedi apres le sain Donis, fut parfais cis Apocapse (*sic*). Colins Chadewe l'ordinat et l'enluminat.»

Ancien n° *Suppl. fr.* 254^2a; en tête on lit le n° 16. Il faut sans doute reconnaître dans ce beau volume le n° 2072 du catalogue de la bibliothèque de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, d'après Barrois.

204 remarquables miniatures, très bien conservées, à fond d'or ou quadrillé. On remarque, au folio 18, une singulière roue des douze tribus; on voit, au folio 36, des moines franciscains et dominicains, combattant le dragon; à la 128e miniature, le roi de France marche devant le roi d'Angleterre, l'Empereur et le roi de Castille.

Commencement : «Johans por le preechement de l'Evangelie... L'Apocalypsis Jhesu Cristi, cui Deus li donat...» Fin : «... elle soit ensemble nos tos. Amen.» Suit un commentaire commençant par : «Ciz Apocalypsis, ce est ceste revelations, il est Jhesu Cristi. En ceste parole ... poons nos

avoir deus sens. . . » Fin : «La grasce de Nostre Sanior Jhesucrist ele soit ensemble toz. Amen.»

Invent., p. 23; Barrois, n° 2072. — Voir p. 89 et suiv.

Nos 15 370 et 15 371. Bible historiale.

Demi-reliure aux armes de Napoléon III. 455 millimètres sur 385. Les deux volumes ont ensemble 380 feuillets, numérotés anciennement, plus 8 feuillets de garde. Initiales dorées. 72 et 28 miniatures, grossières et décadence. La 1re représente le Père éternel. Beaux et riches ornements, représentant des fleurs et des oiseaux. L'écriture et les ornements sont du xve siècle.

«Sti Germani a Pratis n. 7.» Au folio 1, un écu : d'azur, à l'aigle d'or (de Rye), porté par deux enfants nus. Au folio 1 du volume II, les armes de Rye, avec un cimier, portées par deux anges, et à côté un écu parti des mêmes armes et d'or, à la bande vivrée d'azur (de la Baume). En plusieurs endroits, on lit, d'une belle écriture majuscule ornée, les noms : «Simon de Rye, Jehanne de la Baume,» les initiales S et J unies par un lacs d'amour, les mots : «Jhesus, Maria», et la devise : «En Dieu te fie, il fault morir.» Simon de Rye († 1518) épousa Jeanne de la Baume († 1517) en 1497.

Commencement : «Pour ce que le dyauble. . .» Le livre de Job, le Psautier, les Évangiles et les Épîtres sont accompagnés d'une glose particulière. La glose de l'Apocalypse commence au chapitre xi. Le Psautier, que terminent les Cantiques et une litanie où l'on trouve tous les saints du diocèse de Besançon, est suivi d'une sorte de catéchisme, qui commence ainsi : «La loi escripte contient trois choses, les commandementz, sacrementz et les promesses.» Suivent «les xii abusion du siecle.» Le catéchisme et le volume I finissent par les mots : «ou siecle advenir». L'Apocalypse est suivie de l'Histoire évangélique. Fin : «. . que determiner folement. Cy fenissent lez hystoire sur lez Evangilez.» Le dialecte est un franc-comtois inclinant vers le lorrain.

Invent., p. 5; *Une Bible franc-comtoise en l'an 1500*, par S. Berger, *Mém. de la Soc. d'émulation de Montbéliard*, 3e série, t. III, 1883. — Voir p. 194, 202, 212, 218, 305 et suiv.

N° 15 391. Bible historiale, vol. I.

Reliure en peau ancienne; fermoirs arrachés. 430 millimètres sur 315. 349 feuillets numérotés au xviiie siècle, plus 2 gardes. Lacunes avant le

folio 272, dans le 3e chapitre de Job. 2 colonnes de 46 lignes. Rubriques, titres courants rouge et bleu, réclames. Écriture du XIVe siècle.

« Liber monasterii S. Petri Corbeiensis. » — « Sti Germani a Pratis n. 5. »

99 miniatures à fond d'or ou quadrillé, dans le style des Bibles historiales de la première moitié du XIVe siècle.

Commencement : « *Ci commence la Bible hystoriaus*... Pour ce que li deable... » Fin (*Gloria Patri*) : « ... es siecles des siecles. Amen.

Donne de tes biens en tamps quy sont tiens,
Car aprez ta mort tu n'y a plus riens.

« Ci apres viennent les Paraboles Salemon. »

Invent., p. 5. — Voir p. 202 et 218.

N° 15 392. Bible historiale.

Reliure vélin ancien. 410 millimètres sur 295. 469 feuillets non numérotés. Il manque le premier feuillet, et au moins un feuillet entre Daniel et Susanne, après « Abacuht », entre Judith et Esther, avant les Cantiques, au commencement des Proverbes, entre l'Ecclésiastique et Ésaïe, au commencement des Actes et de l'Apocalypse, etc. 2 colonnes de 55 à 62 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames. Écriture du XIVe siècle.

« Sti Germani a Pratis n. 8. (XVIIe siècle.) Ce livre est à Robert Tulloüe. »

107 miniatures soignées, à fond quadrillé, échiqueté ou losangé à fleurs de lis. Architecture flamboyante, grand bassinet, plates aux jambes. Au chapitre « de la victoire Abraham », une charmante petite miniature, d'un autre style que les autres, représentant un combat de cavalerie : armures sans plates, visières à grilles (sorte de grands bassinets). Dans le Psautier, David porte des pantoufles brodées. Initiales dorées, avec dragons, dans le style de la deuxième moitié du XVe siècle.

Commencement : « ... au commencement... » Litanie en vers. Fin : « ... avoec vous tous. Amen. Ci fine l'Apocalipse saint Jehan. »

Invent., p. 5. — Voir p. 190 et suiv., 205 et 213.

Nos 15 393 et 15 394. Bible historiale.

Reliure maroquin rouge. 450 millimètres sur 330. 533 feuillets numérotés anciennement, dont 243 pour le volume I, plus 2 feuillets en tête, dont l'un contient la « Table generalle ». 2 colonnes de 61 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames, cahiers en partie numérotés. Écriture du XIVe siècle.

« S^ti Germani a Pratis n. 3 (et 4). »

Le volume I contient 62 miniatures, et le volume II, 71; elles sont soignées, à fond diapré, échiqueté ou paysage. Au folio 3, une grande miniature représentant le jardin d'Éden. Le frontispice des Proverbes représente Dieu, Salomon et la reine de Saba. Les chevaliers ont l'armure du xve siècle, toute de plaques, avec rondelles aux coudes et aux genoux; les dames ont la longue robe à queue, avec manches doublées d'hermine, et la coiffure à coques. Belles initiales or et couleur. Le style des miniatures et des ornements est celui du commencement du xve siècle. Notes pour l'enlumineur.

Commencement : « *Cy commence la Bible historiaux*... Pour ce que le dyable... » Prologues, sommaires de Jean de Blois. Fin : « ... avec vous tous. Amen. Cy fenist l'Apocalipce saint Jehan. Deo gracias. »

Invent., p. 5. — Voir p. 197, 219 et 257.

N°s 15 395 et 15 396. Bible historiale.

Reliure basane. 410 millimètres sur 300. Le volume I a 301 feuillets non numérotés, plus une garde; le volume II, 305 feuillets, plus 2 gardes. 2 colonnes de 50 à 51 lignes. Rubriques, titres courants rouges, initiales alternativement rouge pâle et bleu, réclames. Écriture négligée, de plusieurs mains, du xve siècle.

Anciens n^os A 36 et 37, B 7 et 8, 11 G. A la fin du volume II, la signature : « Ingergier ». et les mots : « Ceste Bible est a madame de Rochecorbon, comme il apert par le signe de son seing, donc Diex ait l'ame... »

11 miniatures négligées dans le volume I, et 7 dans le volume II. Quelques-unes des peintures du volume II sont préservées par une gaze verte à liteau jaune. Le frontispice de la Genèse a 12 compartiments, il est entouré de la bordure tricolore. Notes pour l'enlumineur. Grandes initiales or et couleur.

Commencement : « *C'est le proheme*... Pour ce que le deable... *Cy commence la Bible hystoriaus*... » Litanie parisienne en prose. Fin : « ... sans fin regner. Amen. »

Invent., p. 5; *Le Cab. des Mss.*, t. II, p. 398. — Voir p. 203, 217 et 286.

N° 15 397. Fragment de la Bible de Jean de Sy.

Belle reliure mosaïque du xviie siècle, aux armes des Arbaleste, vicomtes de Melun. 405 millimètres sur 290. 372 feuillets non numérotés. 2 colonnes qui comptent 40 lignes pour le texte et 50 pour la glose. Plusieurs cahiers sont transposés. Rubriques, réclames. Daté de 1355.

Du fonds Coislin. «Sti Germani a Pratis n. 6.»

Miniatures en partie inachevées, jusqu'au folio 49 v°. Les initiales dorées, avec vignettes et dragons, sont achevées jusqu'au folio 89 v°, et aux feuillets 107-217 v°, qui sont transposés. Certaines miniatures ont un fond à grands ramages, couleur sur couleur, les autres, un fond échiqueté ou de couleur; certaines de ces peintures sont au bas des pages.

Commencement (Genèse, VIII, 1): «Mais Nostre Sire Diex est recordés de Noé...» Fin (fol. 243 v°, transposé; Deutér., XXXIV, 6): «... jusques au jour present... et c'est le gros du derrein point et de tout le livre.»

Invent., p. 2; Lelong, p. 324; L. de Lincy, p. XV; *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 16, 101 et 105, et t. III, p. 117 : nos 31 et 32 de l'Inventaire du Louvre. — Voir p. 238 et suiv.

N° 19 234. Psautier de Raoul de Presles.

Reliure en vélin. 200 millimètres sur 140. Papier (marque : *b* tréflé). 187 feuillets non numérotés; les premiers sont mouillés. Initiales rouges, réclames. Écriture du XVe siècle.

«Sti Germani a Pratis n. 2391 (1703).» Signé: «Charles Labbé, 1645».

Commencement: «Le chant dez psalmes et du Psaltier abelit les ames... Beatus vir... L'omme est bieneurés qui n'est pas allés ou conseil dez felons...» Les Cantiques commencent ainsi : «Cy apres encommensent lez Cantiques en romant que on dit par la sepmaine sur lez VI nocturnez selonc leurs ordrez... : Sire, je me confesseray a toy...» Ils sont à peu près identiques à ceux du Psautier lorrain. Fin: «... et de veritey. Amen.»

Invent., p. 15. — Voir p. 209, 254 et 279.

Nos 20 065 et 20 066. Bible de Raoul de Presles.

Reliure de velours ayant porté des ferrures à une couronne de comte. 480 millimètres sur 370. Le volume I a 189 feuillets non numérotés, outre les gardes; le volume II en a 309. Le premier et le dernier feuillets du volume II sont arrachés. 2 colonnes de 50 lignes. Réclames; les rubriques et les titres courants devaient être en bleu. Belle écriture de la fin du XVe siècle.

Timbre de la Sorbonne. Nos 223 A et B, 289 et 290. Signé : «Blaise, 2655 et 2656» et «Vitré». De Richelieu.

La place est réservée pour d'innombrables miniatures. Celles des feuillets 25 v°, 26 et 27 sont seules faites comme spécimen; elles représentent, au-dessus d'un blason en blanc, Pharaon et les Juifs en Égypte. Les peintures du volume II sont achevées jusqu'au folio 8 v°; elles sont faites avec

un grand soin; la Sapience y porte un costume de religieuse blanc avec un voile noir. On y lit une note pour le peintre.

Commencement: «[*A*]*u commencement Dieu* crea le ciel et la terre...» Fin du volume I (III Rois, VI, 38): «... et mist sept ans a l'edifier.» Volume II (Sap., III, 11): «... discipline et est leur esperance vanité.» Fin (Matth., XIX, 27): «... et l'avons suivy.»

Invent., p. 3. — Voir p. 245 et suiv.

N°s 20 087 et 20 088. Bible historiale.

Reliure en peau brune. 460 millimètres sur 310. 583 feuillets numérotés anciennement, dont 317 pour le volume I, plus 2 feuillets non numérotés en tête du volume I, et 4 gardes. 2 colonnes d'environ 51 lignes. Rubriques, titres courants rouges, réclames. Écriture de la première moitié du XVe siècle.

Timbre de la Sorbonne. N°s 295 et 296. Signé: «Blaise, 2654». «Vitré». De Richelieu.

50 miniatures soignées, à fond de paysage, pour le volume I, et 52 pour le volume II. Notes pour l'enlumineur. Initiales dorées.

Commencement: «*Cy commence la Bible hystoriaux*... Pour ce que le deable...» Fin du volume I: «... des siecles. Amen. Cy finent le Psautier et les Cantiques.» Volume II: «*Cy commencent les Parabolles*...» Prologues, sommaires de Jean de Blois. Fin: «... o vous tous. Amen. Cy fenist l'Apocalipce saint Jehan. Deo gracias.»

Invent., p. 5. — Voir p. 206, 219 et 257.

N° 20 089. Bible historiale.

Reliure maroquin rouge. 430 millimètres sur 320. 380 feuillets non numérotés. 2 colonnes de 50 lignes. Rubriques, titres courants rouges, réclames. Les gloses sont soulignées en rouge. Écriture de plusieurs mains, paraissant, ainsi que les ornements, au plus tôt du milieu du XIVe siècle.

Ancien n° *La Vallière*, 2. Sur la marge du folio 5, les armes de Béraud III, comte de Clermont et de Sancerre, † 1426: une bannière écartelée du Dauphiné et de Champagne, à un lambel de gueules brochant; cimier: une tête de dauphin d'azur entre deux plumails d'or; lambrequins d'azur, couronne de gueules. Ces armes ont été ajoutées après coup, en beaucoup d'endroits, dans les initiales. Du connétable de Bourbon.

74 miniatures et initiales historiées, à fond diapré ou échiqueté, ou losangé à fleurs de lis. La première miniature est accompagnée de la bordure tricolore. Beaux ornements avec dragons.

Commencement : «A mon commencement soit la grace du Saint Esperit.» C'est la table. «*Ci commance la Bible hystoriaus*... Pour ce que li deables...» Les Psaumes sont numérotés d'une manière particulière, on en compte 40, 39, 32 et 68, soit en tout 179. Litanie normande en prose. Fin : «... sanz fin regner. Amen. Explicit l'Apocalipse saint Jehan.»

Invent., p. 4; de Bure, *Catal. La Vallière*, Paris, 1783, in-8°, n° 114; *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 172. — Voir p. 202, 214 et 286.

N° 20 090. Bible historiale.

Reliure maroquin rouge. 380 millimètres sur 275. On lit sur la garde postérieure : «En ce livre a v^c xliii feulles et iii^xx histoires.» 2 colonnes de 50 lignes. Rubriques, titres courants rouges. Écriture de la fin du xive siècle. Beau manuscrit.

Ancien n° *La Vallière*, 17. On lit, avant le livre de Job : «Ceste Bible est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et d'Auvergne et de Boulongne. Jehan.» A la fin : «Ce livre de la Bible bien conplete est au duc de Nemours Jacques d'A[rmagnac],» et les signatures : «Jehan». «Jacques». Sur la tranche dorée est peint en grandes majuscules l'anagramme de la devise du duc de Nemours : FORTVNE D'AMI, ainsi qu'un blason effacé dans lequel M. Delisle a reconnu les armes de Nemours. Signé : «Guyon de Sardiere».

Les miniatures, toutes à fond diapré ou échiqueté, sont entourées de la bordure tricolore. Beaux costumes de la fin du xive siècle, architecture flamboyante. Belles initiales dorées, à vignettes.

Commencement : «Pour ce que le dyable...» Le Psautier se termine en vers. Litanie parisienne en prose. Fin : «... o tous vous. Amen. Ci fenist l'Apocalipse.»

Invent., p. 4; de Bure, n° 113; *Le Cabinet des Mss.*, t. I, p. 18 et 88, et t. III, p. 172 : n° 7 de l'Inventaire des livres du duc de Berry. Charles VI avait fait bailler cette Bible, le 6 novembre 1383, au duc de Berry «pour icelle veoir». — Voir p. 195, 203, 217 et 286.

N°s 22 885 et 22 886. Bible de Raoul de Presles.

Reliure aux armes de Richelieu, le volume II a sa devise. 320 millimètres sur 270. 304 et 263 feuillets non numérotés, y compris les gardes. Longues lignes. Initiales bleues et rouges. Initiales dorées au commencement de chaque livre. Une miniature en tête du volume II. Mauvaise écriture du xve siècle. Le volume II a 360 millimètres sur 300.

Timbre de la Sorbonne. N°s 314 et 315. Signé: «Blaise, 2658», «Vitré».

Les deux premiers chapitres ont été refaits au xvie siècle. Commencement

de la Genèse : «Au commencement Dieu crea le ciel et la terre. Mais la terre estoit vaine et vuyde... et l'esprit du Seigneur se demenoit par dessus les eaues.» Fin du volume I (I Paral.) : «... par toutes terres.» Volume II : «Salomon le filz David fut conforté en son regne» (II Paral.). Fin (Ecclésiastique) : «... et le Sainct Esperit. Amen.»

Invent., p. 3. — Voir p. 245.

N° 22 887. Bible historiale, vol. I.

Demi-reliure aux armes de Napoléon Ier. 345 millimètres sur 280. 304 feuillets numérotés anciennement, plus 147 non numérotés et une garde en tête. 2 colonnes de 39 lignes. Rubriques, titres courants rouges, initiales rouges et bleues, ou or, réclames. Écriture du xve siècle.

Sur la garde : «Ex libris PP. Recollect. conventus Parisiensis Annuntiatae,» et (xvie siècle) : «Supplie humblement Jacques Lemaistre, escuyer.» Au v° : «Cosset». Fol. 193 v° (xve siècle) : «Vostre tres humble et obeissant filz. Guillemette. Thomas Guillemette.»

22 miniatures avec vignettes, à fond paysage ou diapré, dans le style décadence du xve siècle.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystorial ou sont les Histoires escolieres*... Pour ce que le deable...» Fin (Histoire du roi Ochus) : «... et jura a faire ainsi.»

Invent., p. 5. — Voir p. 217.

N° 22 890. Épîtres et Évangiles de Jean de Vignay.

Reliure vélin vert au timbre de Saint-Victor. 315 millimètres sur 250. 112 feuillets non numérotés, plus une garde. 2 colonnes d'environ 35 lignes. Rubriques, réclames. Initiales alternativement bleues et rouges. Écriture du xve siècle.

Sur la garde verso : «... Et a esté acquis à la bibliothèque de Saint-Victor les Paris l'an de nostre salut 1638.» Marqué *d. g.* 26, 1142 et 575. En bas du folio 1, les armes de la famille de Poitiers : d'azur, à six besants d'argent, 3, 2, 1, et un chef d'or.

Le frontispice est formé par une peinture assez grossière en grisaille, représentant le Christ au milieu des quatre Évangélistes, et entourée d'une bordure rouge et bleue.

Commencement : «Freres, sachiez qu'il est ja heure de nous lever de dormir.» Fin : «... et vestement de poupre», et la note reproduite page 227, qui contient la date de 1326.

Invent., p. 34 ; Lelong, p. 324 ; Trochon, p. 109. — Voir p. 225 et suiv.

Nº 22 892. Psautier avec la glose traduite de Pierre Lombard.

Cartonné en papier gris. 320 millimètres sur 235. 203 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 40 lignes. Le latin est en rouge. Belles initiales or et couleur, de style roman, dont le plus grand nombre sont coupées. Belle écriture du commencement du XIIIe siècle. Piqué.

Sur la garde en papier (XVIIIe siècle) : «Bibliothèque de l'Église de Paris. Cote A nº 27 folio.» Au folio 1 : «Ant. Loisel».

Commencement : «Tot premierement, ençois que nos lisiem... Bonseuret sera [l]i ber, ce est Jhesus Crisz...» Les Psaumes ne sont pas numérotés. Fin (ps. c) : «... beneiz es siecles.» Comparez le manuscrit de Troussures.

Invent., p. 12. — Voir p. 66 et suiv.

Nº 22 936. Épîtres et Évangiles de Jean de Vignay.

Reliure basane. Titre : «La Somme du Roy, tom. II.» 360 millimètres sur 265. 110 feuillets non numérotés. Rubriques, initiales alternativement bleues et or. Écriture du XVe siècle.

Ce manuscrit forme la suite du nº 22 935, qui contient la Somme le Roi, et dont la table se rapporte aux deux volumes.

Au folio 1, une grande miniature XVe siècle, à fond de paysage, représentant l'entrée de Jésus à Jérusalem.

Commencement : «*Cy commencent les Epistres et les Euvangiles de tout l'an*... Sachiez qu'il est ja heure...» Fin : «... a excerper jusques au fons les infructueux. Explicit.» C'est l'évangile «Dicebat Jhesus ad turbas», pour «la quarte fere apres le premier dimenche de l'advent Nostre Seigneur.»

Invent., p. 35; Lebeuf, p. 732. — Voir p. 225 et suiv.

NOUVELLES ACQUISITIONS FRANÇAISES.

Nº 3431. Deux feuillets d'une Bible.

Demi-reliure vélin. Le premier feuillet a été vendu par M. Charavay. Il a 365 millimètres sur 260. La page a 2 colonnes de 55 lignes. Initiales bleues et rouges. Premiers mots (fin de la litanie) : «Sire, delivre nous en l'eure de la mort.» Fin : «Ci fine le Psiautier en françois. Ci doit venir apres le livre des Paraboles Salemon. Jehan. Ceste Bible est au duc de Berry.» Au verso, qui est relié comme recto : «Ceste demye Bible est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de

Poitou... Flamel. Laquele se commence au premier livre de Genesis et finist au Psaultier inclus.»

Sous la même couverture est reliée une feuille de garde, de 330 millimètres sur 220, provenant de la vente de M. de Trémont (14 déc. 1852). On y lit ce qui suit: «Et depuis, c'est assavoir l'an mil quatre cens et dix, mon dit seigneur le duc donna ceste dicte demie Bible a Robinet d'Estampes, garde de ses joyaux. Flamel.»

Delisle, *Mélanges de paléographie*, p. 293. — Voir p. 293.

TABLE DE CONCORDANCE

DES ANCIENS NUMÉROS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI AVEC LES NUMÉROS ACTUELS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (1).

ANCIENS numéros.	NOUVEAUX numéros.
3881	*lat.* 774.
$3881^{5.5}$ (Colbert)	*lat.* 768.
4625	*lat.* 1315.
6701	*fr.* 1.
6701^{2}	*fr.* 896.
6702	*fr.* 2.
$6702^{3\ et\ 4}$ (Colbert)	*fr.* 3 et 4.
6703	*fr.* 5.
6704 et 6705	*fr.* 6 et 7.
6705^{2}	*fr.* 8.
$6705^{3\ et\ 4}$ (Colbert)	*fr.* 9 et 10.
6818	*fr.* 152.
6818^{2} (Letellier, archev. de Reims)	*fr.* 153.
6818^{3} (Baluze)	*fr.* 154.
6819	*fr.* 155.
6820	*fr.* 156.
6821	*fr.* 157.
6822	*fr.* 158.
6823	*fr.* 159.
6824	*fr.* 160.
6825 et 6826 (Béthune)	*fr.* 161 et 162.
6827 (Béthune)	*fr.* 163.
6828	*fr.* 164.
6830	*fr.* 169.
6987 (Mazarin)	*fr.* 375.
7011	*fr.* 398.
7012	*fr.* 402.
7013	*fr.* 403.
$7268^{2.2}$ (Colbert)	*fr.* 899.
$7268^{3.3}$ (Colbert)	*fr.* 901.
7269	*fr.* 907.
7295	*fr.* 962.
7295^{3} (Colbert)	*fr.* 963.
$7295^{5.5}$ (Colbert)	*fr.* 964.
$7295^{6.6}$ (Colbert)	*fr.* 965.
7330 (Mazarin)	*fr.* 1036.
7363	*fr.* 1109.
7837	*fr.* 1761.
7838	Ashburnham, *Barrois*, 195.
7838^{3}	*fr.* 1765.
7839^{2} (De la Mare)	*fr.* 1768.
8177	*fr.* 2431.
La Vallière, 2	*fr.* 20089.
La Vallière, 17	*fr.* 20090.

(1) Les numéros écrits en toutes lettres paraissent être ceux de Fontainebleau; ceux écrits en chiffres romains sont ceux de Rigault (1622); ceux en chiffres arabes proviennent, les premiers, de Dupuy (1645), les derniers, seuls à noter, et en usage jusque vers 1860, de Clément (1682).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL [1].

N° 2035. Bible picarde, fragment.

Ancienne reliure de peau sur ais, fermoir arraché. 300 millimètres sur 230. Papier (marques : tête de licorne, fleur de lis épanouie, arbalète, grenade, 2 boules percées d'un trait et 3 pommes sur une tige). 274 feuillets numérotés, plus une garde en tête. 2 colonnes non réglées. Un feuillet et demi est blanc avant le livre de Tobie, de même avant les livres de Judith et de Job. Pas de rubriques. Titres courants d'une main un peu postérieure, qui a écrit la table des livres sur la garde antérieure et les sommaires des Psaumes, et qui a numéroté les feuillets en haut. Les feuillets sont numérotés, en bas et à droite, de la 1re main, depuis le folio 117, avec lequel commencent les Proverbes, jusqu'au folio 246, à la fin du livre d'Ézéchiel. Il y a des réclames dans cette partie du manuscrit, qui est écrite d'une autre main. L'écriture paraît du commencement du xve siècle. Manuscrit rempli de fautes grossières.

Ancien n° *Théol. fr.* 5. A l'intérieur de la couverture, à la fin, une note du xve siècle : «xliiii s.» De l'Oratoire.

34 curieux dessins à la plume, peu corrects, mais de beaucoup de caractère. On remarque, devant le livre de Judith, un combat équestre. Le casque du roi est celui du xive siècle; on voit en divers endroits le casque ovoïde, la calotte de fer, le chapel de fer et le haubert à coiffe; armure de plates aux jambes, genouillères, housses aux chevaux; les boucliers ont la forme du xive siècle. Il n'y a pas un seul dessin entre les feuillets 117 et 246.

Manuscrit unique. Commencement : «[A]dam, Seth, Enos, Chainam.» Fin : «A celui Diu soit honneures et glore donnée sans fin. Amen.» La fin de chaque livre est marquée : «Chi fine les premiers livres de Paralipomenon.» Le Psautier seul paraît dépendre du texte du xiiie siècle. Il ne serait pas impossible que ce manuscrit fût à rapprocher de ceux d'Amiens (29) et de Zürich (C 175).

Haenel, p. 329; Robert, p. 80; Lelong, p. 316. — Voir p. 204 et suiv.

[1] Haenel, *Catalogi Librorum mss.*, Leipzig, 1830, in-4°, p. 329. — U. Robert, *Inventaire sommaire des manuscrits des Bibliothèques de France*, etc., in-8°, 1879, p. 80 et suiv.

N° 2083. Évangiles et Épîtres messins.

Reliure de peau sur ais, à fermoirs. 228 millimètres sur 157. 130 feuillets numérotés récemment, y compris la garde postérieure. Les gardes paraissent contenir un fragment de registre du xiiie siècle. Longues lignes, 26 à la page. Rubriques; réclames; les cahiers, qui sont de 8 feuillets et le dernier de 9, sont numérotés à la fin. Au commencement (fol. 1 v°), une grande F initiale, dorée au pinceau; initiales dorées au commencement de chaque leçon; initiales rouges à toutes les phrases. Le texte est en rouge, le commentaire est en noir. Le texte s'arrête au recto du folio 128. L'écriture est d'une seule main, au plus tard du commencement du xiiie siècle.

Ancien n° *Théol. fr.* 22 *bis*. Du cardinal de Rohan. Au premier feuillet une note de la main de Lebeuf. Le folio 129 v° porte le commencement (le folio suivant est coupé) d'un texte relatif aux indulgences accordées aux frères Mineurs par les papes jusqu'à Nicolas IV (écriture du xive siècle). Au folio 1 est dessinée, de même qu'au folio 129 v°, la guimbarde, emblème de la famille d'Esch, et on y lit cette devise : «Espeir en Dieu Esch a Jaique.» Au verso, les armes des d'Esch : fascé d'hermine et de gueules de dix pièces; au folio 2, la guimbarde peinte en rouge (Jacques d'Esch, seigneur de Bazoncourt et des Étangs, mari de Françoise de Gournay, + 1489 : voir d'Hannoncelles, *Metz ancien*, t. II, p. 64-68).

Traduction des Évangiles de la quinzaine de Pâques et de quelques Épîtres du même temps, avec l'exposition d'Haimon de Savigny (+ 1173).

Commencement : «*Ci at une leiceon de la pistle saint Pol...*» A la fin, il y a une transposition. Fin du commentaire : « en l'uniteit del Saint Esperit per omnia secula seculorum. Amen.» Fin du manuscrit : «Or lo vos ai davant dit.»

Robert, p. 81; Lebeuf, p. 724; L. de Lincy, p. xviii. — Voir p. 40 et suiv., 300.

N° 5056. 1er volume de la Bible du xiiie siècle.

Reliure vélin moderne. 315 millimètres sur 275. 348 feuillets numérotés au xviie siècle. 2 colonnes de 40 lignes. Rubriques; initiales et titres courants bleu et rouge; réclames. L'écriture, qui paraît d'une seule main, est sans doute de la 2e moitié du xiiie siècle. Beau manuscrit, très soigné, corrigé, et bien conservé.

Ancien n° *Théol. fr.* 2.

31 belles miniatures dorées, à fond quadrillé. La première miniature, en six compartiments à fond quadrillé et or, présente l'œuvre des six jours. Dans le C initial qui est au-dessous, on voit le Christ qui tient en main le monde. L'encadrement est formé par des scènes fantastiques de chasse. On

remarque au folio 313 v°, avant le Psautier, une belle miniature, représentant Goliath, en costume de chevalier du XIIe siècle, tout vêtu de mailles, cotte d'armes avec capuchon, blason de fantaisie (deux haches adossées) sur un bouclier pointu. Belles initiales dorées, à vignettes, dans le style du XIIIe siècle.

Commencement : «Cist livres est apelez Genesis.» Fin : «Tout esperit lot Nostre Seingneur. Amen.»

Haenel, p. 329; Robert, p. 80. — Voir p. 113 et suiv., 201 et suiv., 208, 211 et 282.

Nos 5057 et 5058. Bible historiale.

Reliure maroquin, récemment montée en cuivre. 450 millimètres sur 320. 571 feuillets, dont 299 (le dernier est en blanc) pour le premier volume, numérotés anciennement en bleu, plus un feuillet de garde à chaque volume. 2 colonnes de 55 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames. Écriture du commencement du XVe siècle.

Ancien n° *Théol. fr.* 10. Sur la garde du volume I, la signature de René Le Clerc, seigneur de Saultré (1645), et au verso ses armes. Du marquis de Paulmy, n° 46.

88 très belles miniatures pour le volume I, et 49 pour le volume II, de couleurs très vives, à fond quadrillé, échiqueté ou losangé à fleurs de lis, ou paysage, dans le style du commencement du XVe siècle. Au folio 77, au milieu du livre des Nombres, une très belle et grande miniature, représentant le Tabernacle, d'une architecture flamboyante, et le peuple. Curieux costumes bourgeois : longues manches, hauts bonnets, chausses mi-parties, un malchus attaché derrière les reins. Les dames ont un costume beaucoup plus simple, généralement une longue robe collant à la taille, se relevant par devant par deux trous où l'on passe les mains et doublée d'hermine, mais à manches étroites. Les chevaliers portent l'armure complète et le grand bassinet. Au psaume *Cantate* (fol. 285 v°), un roi imberbe, ressemblant peut-être à Charles VI. Au commencement du volume II est une très belle miniature à quatre compartiments, entourée d'un riche encadrement avec dragons et vignettes, et représentant la sagesse de Salomon : la reine de Saba porte, de même qu'Esther, le costume simple et distingué de la femme de Charles V. La miniature d'Ésaü est en tête du livre de Jérémie. Au folio 451 v°, une grande miniature montre un arbre de Jessé de treize rois, outre la Vierge et l'Enfant. Belles initiales avec vignettes et dragons.

Commencement : « *Cy commence la Bible historiaux*... Pour ce que le deable...» Fin du volume I : «... il ne puet estre sauvé. Deo gracias. Amen.» Volume II : «*Cy commencent les Paraboles Salmon*...» Fin du vo-

lume II : «... sans fin regner. Amen. Finis adest. Deo gracias.» L'Épître à Tite est traduite deux fois. L'Apocalypse est glosée à partir du chapitre XI.

Haenel, p. 329; Robert, p. 81. — Voir p. 206 et 216.

N° 5059. Bible historiale.

Reliure aux armes du cardinal d'Estrées. 405 millimètres sur 290. 506 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 50 lignes. Rubriques, titres courants rouge et bleu; réclames; cahiers numérotés en rouge. Daté de 1317 et signé de J. de Papeleu.

Ancien n° *Théol. fr.* 12. Au folio 421 v°, etc., se lit une note peinte d'un autre rouge que les rubriques : «Ceste Bible est a Charles, seigneur de Lebret, conte de Dreux et de Gavre et captal de Buch» (Charles d'Albret, connétable de France en 1402, fut tué à Azincourt).

177 miniatures soignées, à fond quadrillé ou or, échiqueté ou losangé à fleurs de lis. Le costume équestre montre la cotte d'armes, des ailettes carrées, le heaume ovoïde et le grand haubert. Au folio 1, une grande miniature représentant le Christ-Dieu sous un dais gothique, entouré de huit anges et de deux séraphins. Sur sa robe a été peint, après coup, le blason des d'Albret : écartelé, aux 1 et 4 aux trois fleurs de lis de France, et aux 2 et 3 de gueules plain. Belles grandes initiales avec dragons.

Bible historiale complétée. Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaus*... Pour ce que li deables...» Fin : «...soit a touz vous. Amen. Anno Domini,» etc. (voir p. 188). Les nocturnes du Psautier sont marqués : «*Ci commence la nocturne dou lundi,*» etc. Le manuscrit est très incorrect, il compte cinq épîtres aux Thessaloniciens, l'Épître aux Colossiens étant appelée 1re aux Thessaloniciens, et la 2e étant divisée en trois; deux épîtres à Philémon (la 1re est l'Épître à Tite).

Haenel, p. 329; Robert, p. 81. — Voir p. 188, 204, 211 et suiv.

N° 5091. Apocalypse.

Reliure maroquin rouge. 268 millimètres sur 190. 37 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 35 à 36 lignes. Initiales rouges; réclames verticales. Écriture de la fin du XVe siècle.

Ancien n° 72; *Théol. fr.*, 7. Signé de Ch.-Adr. Picard, 1772.

61 miniatures très fines, à la plume, en partie coloriées, à fond paysage, de la fin du XVe siècle.

Commencement : «Saint Pol l'Apostres...» Fin : «... regner sanz fin. Amen. Explicit l'Apocalipse saint Jeham l'evangeliste.»

Haenel, p. 329; Robert, p. 80. — Voir p. 87.

N° 5211. Bible abrégée.

Reliure maroquin rouge. 280 millimètres sur 195. 369 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 30 lignes. Rubriques; ni réclames ni titres courants. Nombreuses initiales dorées de style roman. L'écriture est effacée, et semble être du milieu du XIIIe siècle.

Ancien n° *Théol. fr.* 8. En tête ont été ajoutées, au commencement du XVIe siècle, les armes : coupé, parti de deux traits, aux 1 et 6 gironnés de huit pièces d'argent et de sable, aux 2 et 4 fascés de gueules et de vair, les 3 et 5 coupés, au 1er parti d'or à un fusil de gueules, et de gueules plain, au 2e encore coupé, échiqueté de sable et d'or, et d'or plain. Cimier : un lion; lambrequins d'or et de gueules; supports : deux lions. Devise : «espoir de myeulx» (armes de Louis de Grolée, abbé de Bonnevaux et de Saint-Pierre de Vienne; voir de Rivoire, *Armorial de Dauphiné*, p. 409).

19 miniatures, la plupart à six compartiments. On voit des blasons sur les écus, mais le costume des chevaliers est sans aucune couleur locale. L'architecture est romane.

Commencement : «*Ici comence le livre dou comencement dou munde qui est apelé Genesis.* Devine escripture nos enseigne... » (fol. 4) : «Au comencement crea Deu le ciel et la terre.» Fin : «Ysaï engendra David le roi. *Ici fenit le livre de Ruth la moabitiene.*» Manuscrit unique, sauf pour les livres des Rois.

Haenel, p. 329; Robert, p. 81. — Voir p. 51, 100 et suiv.

N° 5212. Bible historiale, vol. I.

Reliure maroquin. 288 millimètres sur 195. 417 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 41 lignes. Rubriques; titres courants et initiales bleu et rouge pâle; réclames; cahiers de 12 feuillets. Encre pale, écriture très soignée, de la fin du XIVe siècle. Le Psautier commence au folio 378, après un feuillet blanc, fin d'un cahier qui n'a que 10 feuillets.

Ancien n° *Théol. fr.* 13 A.

338 miniatures et initiales historiées, au crayon ou en grisaille, relevées par un peu de couleur. Le fond de certaines initiales historiées est à grands ramages, couleur sur couleur. L'architecture est très fine, presque flamboyante. Les armures sont celles de la 2e moitié du XIVe siècle (ni armure complète, ni grand bassinet, ni poitrine d'acier). Initiales dorées à vignettes. Le roi à genoux qui prie au bas de la 1re miniature semble indiquer que ce manuscrit a été exécuté pour un personnage royal. Manuscrit admirable.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystorial*... Pour ce que li diables... » Fin (litanie) : «Ainsi soit il.»

Haenel, p. 329; Robert, p. 81. — Voir p. 202 et 218.

N° 5214. Apocalypse.

Reliure basane. 280 millimètres sur 175. 36 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. Folios 1-4 v°, 2 colonnes de 40 lignes; puis 40 longues lignes. Cahiers de 12 feuillets; réclames. Initiales bleues avec ornements rouges. Écriture anglaise du XIVe siècle.

Ancien n° *Théol. fr.* 6. Au dernier feuillet, une signature effacée : «Simon». De M. de Paulmy, n° 221.

72 grandes miniatures mal dessinées, dans le style traditionnel. Dans l'iniale S, saint Paul tient l'épée par la pointe.

Commencement : «Sein Pol li Apostle.» Fin : «. . . saunz fyn regner. Amen.» Dialecte anglo-normand.

Haenel, p. 329; Robert, p. 80; L. de Lincy, p. XVII. — Voir p. 85..

BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

N° A 35. Bible historiale, vol. I.

Reliure basane. 420 millimètres sur 310. 346 feuillets non numérotés. 2 colonnes de 52 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames. Écriture du XIVe siècle.

En tête : «Monasterii S. Dionysii in Francia, congr. S. Mauri. Ex dono Emmi S. E. principis D. D. Jo. Fr. Pauli, card. de Retz, hujusce abbatiae S. Dionysii in Francia abbatis commendatarii.» A la fin : «Ce premier volume de la Bible apartient a dame Marguerite [d'Orleans, contesse d'Esta]mpes et de Vertus, etc.»

128 miniatures fort gracieuses, de couleurs très fines, à fond généralement diapré, quelquefois quadrillé, dans le style de la fin du XIVe siècle. Le frontispice représente le Christ crucifié, mais sans la croix, sous un ciel où sont le Père et le Saint-Esprit; autour, les 4 Évangélistes et 6 séraphins; fond quadrillé; en bas, scènes de chasse et grotesques. Ornements avec vignettes et dragons. Le trône de Salomon est semé de fleurs de lis. Les chevaliers ont l'armure des membres en plates.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystoriaux*. . . Pour ce que ly deables. . .» Litanie parisienne en prose. Fin : «. . . aiez mercy de nous. Amen. Ci fine le Psautier.»

Voir p. 203 et 218.

IMPRIMERIE NATIONALE.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

N° 40. Bible historiale mutilée.

Demi-reliure parchemin. 435 millimètres sur 310. 426 feuillets non numérotés. 2 colonnes de 48 lignes. Quelques rubriques; titres courants rouges, réclames. Écriture du XIVe siècle.

Au folio 1 : «Ex bibliotheca fratrum Minorum magni conventus parisiensis. 1717.» Le manuscrit était mutilé en 1717.

Il reste 15 miniatures à fond quadrillé ou losangé à fleurs de lis. Initiales dorées, de mauvais style.

Commencement : «Josephus dist qui li dist aussi» (Exode, § VIII). Fin : «... s'il n'eust apelé Cezar» (Actes, XXVI, 32).

Voir p. 203 et 213.

N° 70. Les quatre livres des Rois. Les Machabées.

Reliure veau fauve. 315 millimètres sur 230. Le manuscrit des Rois, dont M. L. de Lincy donne en fac-similé la première page, a 154 feuillets numérotés au XVIIIe siècle. 2 colonnes de 29 lignes. Nombreuses rubriques en marge; titres courants rouges; initiales tour à tour rouges, bleues et vertes. Les chapitres ne sont pas numérotés. En tête : «Ex bibliotheca fratrum Minorum... 1717.» Une grande initiale historiée est peinte au commencement. Écriture paraissant de la 2e moitié du XIIe siècle. Il n'est pas certain que ce manuscrit, qui n'a peut-être été réuni que plus tard au suivant, ait appartenu à Blanche de France.

Commencement : «Uns bers fu ja en l'antif pople Deu.» Fin : «... a tut sun vivant. *Ci fenist li livres des Reis.*»

Le manuscrit des Machabées commence au folio 155 et complète le nombre de 194 feuillets, outre 10 feuillets doubles. Il est composé de 6 cahiers de 8 feuillets marqués chacun, sauf le dernier, qui a dix feuillets, d'un numéro et d'une réclame. 2 colonnes d'environ 29 lignes. Initiales alternativement rouges et bleues. Les chapitres ne sont pas numérotés. Le manuscrit, excellent et très correct, paraît écrit au commencement du XIIIe siècle. Au verso du dernier feuillet : «Madame Blanche.» «Madame suer Blanche, fille de roy de France. Blanche» (dernière fille de Philippe le Long, religieuse à Longchamp en 1315, † 1358).

Commencement : «*Ci commance li livres des Machabeus.* Il avint, puis que

Alixandres... » Fin : «Car en celui desus avons dit ço que en cestui avons laissé. Ci finist le second liveres des Machabés.»

Jean de la Haye, *Biblia maxima*, t. I, Paris, 1660, Prol., p. 116; Lebeuf, p. 720; Lelong, p. 322; *Hist. litt. de la France*, t. VII, p. LIV; Silvestre, pl. 181 et p. 498; Barbazan, *Fabliaux et Contes des poètes françois*, 1756, t. I, in-18, p. VII, nouvelle édition par Méon, t. III, 1808, p. IV; Leroux de Lincy, *Les Quatre Livres des Rois*, 1841, in-4° (collection des *Documents inédits*); H. Breymann, *Introd. aux deux livres des Machabées*, thèse, Gœttingue, 1868; le même, *Archiv f. d. Stud. d. neueren Sprachen*, t. XLVII, 1871, p. 161 et 259; K. Merwart, *Die Verbalflexion in den Quatre Livres des Rois*, Marbourg, 1878, et Vienne, 1880. — Voir p. 51 et suiv.

N° 258. Psautier latin-français.

Reliure vélin rouge sur ais. 310 millimètres sur 225. 199 feuillets numérotés récemment, plus 3 gardes. Au folio 1 : «Ex bibliotheca fratrum Minorum... 1717.» Au verso du 1er feuillet de garde : «Ce Psautier, qui est en latin et en françois, est au convent des sereurs meneurs de Loncchamp, et fu aus dames de Brebant» (sur les dames de Brabant, qui furent à Longchamp entre 1301 et 1337, voir Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, édit. Cocheris, t. IV, p. 256 et suiv. et 272). Sur la même feuille, on voit une note en cursive rouge et noire du XVe siècle, paraissant relative aux saints fêtés à Longchamp. Les folios 1 à 6 v° contiennent un beau calendrier à l'usage du diocèse de Paris, paraissant écrit au commencement du XIVe siècle. On y lit, au 11 août : «Susceptio corone Domini, semiduplex, festum novum» (cette fête date de 1239). Le mot de *festum novum* est également employé pour la susception de la sainte Croix (1241), pour les fêtes de saint Bédard, abbé (25 août), de saint Louis, évêque (3 septembre), canonisé en 1317, et de sainte Élisabeth (19 novembre : fête instituée en 1235); saint François y est mentionné, mais non saint Louis. Le Psautier commence au folio 8, après une feuille blanche. Il est écrit en 2 colonnes, le latin, à 23 lignes par page, constamment à gauche, le français, d'une écriture plus fine, à droite. La rubrique est à cheval sur les deux colonnes. Initiales alternativement rouges et bleues; réclames; les Psaumes ne sont pas numérotés. Au commencement des nocturnes, de belles initiales dorées, à vignettes, dans le style du XIIIe au XIVe siècle.

Commencement : «*Titulus Psalmus David. Cist titres dit que David fist cest siaume*... Bien euret est li hons...» La traduction contient une courte glose. Au folio 177 v° commencent les Cantiques : «Sire Diex, ge regehiré...» La litanie qui les termine n'est pas traduite; elle contient saint Martial, saint Louis et divers saints parisiens. Fin : «Per te, Xpe.»

Voir p. 24 et suiv., 70 et suiv., 208.

N° 532. Bible historiale picarde.

Reliure veau fauve. 375 millimètres sur 280. 253 feuillets numérotés anciennement. 2 colonnes de 51 lignes. Réclames. Au commencement, de belles initiales bleues et rouges, à la fin, des initiales dorées de mauvais style. Les gloses sont en marge, les titres des chapitres sont soulignés en rouge. Écriture paraissant de la deuxième moitié du xive siècle.

En tête de la première page, une miniature à huit compartiments, d'un style médiocre, représentant la création et la chute. En bas, une belle miniature représentant la Trinité : le Père et le Fils sont assis sur un même banc, couronnés et vêtus d'un même manteau à deux agrafes; le Saint-Esprit pose une aile sur la bouche de chacun des deux personnages. Devant la Trinité, est un chevalier à genoux sur un coussin à glands, devant un pupitre où est un petit livre; il est imberbe, tête nue, l'épée au côté; armure complète des membres, éperons d'or; il porte une sorte de tabart aux armes : de gueules, à trois chevrons d'or (Crèvecœur). Plancher carrelé, fond de tapisserie à grands ramages, échiqueté en haut. Les autres miniatures, dont le fond est tantôt or, tantôt échiqueté à petits carreaux, ou paysage (en tout, 33), sont assez belles, de plusieurs mains et inégalement archaïques. Le costume militaire est celui du commencement du xive siècle : casque à cimier et à visière, plates aux jambes, cotte d'armes, lance de tournoi. A la fin de l'Histoire évangélique, au folio 237, est une grande et belle miniature représentant le crucifiement, et, à côté, la Vierge parfaitement drapée et l'enfant Jésus dans une chapelle d'un bon style rayonnant, avec clochetons à crochets s'épanouissant au sommet. Au-dessous, trois grands blasons : 1° parti, de gueules, à trois chevrons d'or (Crèvecœur), et d'or, à la croix ancrée de gueules (Bernieules); 2° de Crèvecœur; 3° parti de Crèvecœur et fascé d'or et d'azur (La Viefville ?). Ces armes semblent désigner Antoine de Crèvecœur, mari de Jeanne de Bernieules et fils aîné de Jacques († 1441) et de Bonne de la Viefville.

Commencement : «Che sont chy apres li livre hystorial de le Bible... En palais de roy et d'empereour...» Fin : ... «de l'edicion Theodoce.» Manuscrit d'une importance capitale.

Voir p. 161, 166 et suiv., 212.

N° 534. Bible historiale, vol. I.

Reliure basane. 335 millimètres sur 245. 237 feuillets numérotés récemment, plus 2 gardes. 2 colonnes de 54 lignes. Rubriques, réclames. Initiales en couleur, sans or. Écriture pâle du xve siècle.

Fol. 1 : «... Le Gros. Ex bibliotheca augustiniana majoris monasterii parisiensis.»

16 miniatures soignées, sans or, paraissant de la fin du xve siècle. La première, au folio 1, représente une école : le lecteur, en robe grise de moine augustin, est assis dans sa chaire, qui est d'une architecture Renaissance, devant un pupitre qui porte un grand livre; ses auditeurs, en gris, tonsurés, et dont l'un porte un capuchon, sont assis sur un banc recouvert d'un tapis, et suivent la leçon sur des livres. Au mur, une bibliothèque gothique à deux étages de rayons; au milieu de la salle, un posoir à trois étages, chargé de livres et surmonté d'un pupitre à vis. Dans le fond, un rideau à coulisse. La miniature qui se voit au verso du même feuillet, après la Table, représente un casier où 25 volumes ont place; ils sont accompagnés d'inscriptions qui reproduisent exactement la Table. La Trinité est représentée au folio 3 : la vierge Marie est peinte à genoux devant les trois personnes assises sur un banc à trois côtés; le Saint-Esprit est en forme humaine et il porte une colombe nimbée entre ses mains.

Commencement : «*Cy commence la Bible historiaux*. . . Pour ce que le deable. . . » Fin : « . . . ne puet estre sauvé. Deo gracias. Amen. *Ci fenist le Psautier. Deo gracias.*» Le Psautier suit le livre d'Esther. On voit, par la Table, que le deuxième volume s'étendait jusqu'au livre de Baruch.

Voir p. 205, 216 et 284.

N°s 630 et 631. Bible, de la Genèse aux Rois. (nunc 49 . 50)

Reliure sur ais. 290 millimètres sur 205. Deux gros volumes en papier (marque : une ancre et à droite une arbalète, une ancre seule, l'écu de France, ou un dauphin, un écu à la fleur de lis et à un lambel, surmonté d'un monogramme). Titres courants rouges; résumés en marge, soulignés en rouge.

Ancien n° 645. Sur la dernière garde du volume I (xve siècle) : «Gilles de Gouy.» — «Pertinet Emanueli Loste.»

D'après R. Simon, ce manuscrit se trouvait en 1730 dans la bibliothèque du Collège de Navarre.

Commencement : «In principio creavit Deus. . . A l'aide de Dieu le tout puissant j'ay entencion, moiennant sa grace, pour mon excercite et pour sattisfaire au desir d'aucuns de mes pr[ois]mes amis, de extraire le françois du latin du livre de Genesis selon l'exposicion de maistre Nicole de Lira, selon aussy l'exposicion que fist ung venerable docteur, maistre Jacques Legrant, qui translata ce livre de Genezis de latin en françois avec son exposicion, de qui la maniere de proceder j'ay intencion de tenir. . . » — «Cy fine la Table de ce present livre de la Bible faitte l'am 1462. Explicit.» — «En commenchant ainsy, comme la Saincte Escripture themoigne, Dieu crea le ciel imperial et nature angelicque et la terre. . . » — «Cy fine le livre

Dauthenomie (*sic*) qui contient xxxiii chappitres, qui est la fin des cinq livres que fist Moyse.»

Vol. II : «S'enssuit la Table du livre des Juges... Comme au livre de Josué...» Par une singulière erreur, Josué suit les Juges, quoique l'*explicit* des Juges annonce le livre de Ruth. Commencement de Josué (après deux préfaces) : «Apres les livres legaulx...,» des Rois : «Le peuple d'Israel, apres son entrer en la terre de promission...» Fin : «... comme il apperra au livre de Ezechiel. Explicit le quart livre des Roys. Amen,» etc.

Lalouette, p. 16; Lelong, p. 322; R. Simon, *Crit. de la Bibl. des auteurs ecclés. de M. E. Du Pin,* t. I, Paris, 1730, in-8°, p. 392 et suiv. — Voir p. 308.

N° 684. 2e VOLUME DE LA BIBLE DU XIIIe SIÈCLE.

Reliure vélin vert sur ais; clous de métal arrachés. 277 millimètres sur 210. 374 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 40 lignes. Quelques rubriques; réclames; cahiers numérotés. Initiales tour à tour rouges et bleues. Les titres des livres sont marqués au crayon, d'une main qui paraît du xive siècle, en haut des pages. Les miniatures de presque tous les livres ont été découpées, dès avant le moment où les titres ont été marqués au crayon; beaucoup de pages ont été arrachées depuis. Presque tous les derniers livres commencent sans initiale ni rubrique. Belle écriture du xiiie siècle, d'une seule main.

Fol. 1 : «Ex bibliotheca fratrum Minorum... 1717.»

Commencement : «leu de jugement» (Prov., xxviii, 17)... Fin : Apocalypse, xviii, 20. Le manuscrit est plein de fautes.

Voir p. 117 et suiv., 212.

N° 789. ÉPÎTRES ET ÉVANGILES.

Reliure sur ais. 210 millimètres sur 145. Papier (marques : licorne, écu de France). Écriture cursive paraissant du xve siècle. Commencement : «Ici commensent les Euvangiles... Fratres, scientes... Biaus freres, sachiez que il est heure...» Fin : «... pour le grant amour de Jhesus Crist. Deo gracias. Amen.»

Sur la tranche : «S. Victor. N. (?) P.» Anciens nos : *d. g. 4*, etc.

Voir p. 223.

N° 798. PSAUTIER LORRAIN.

Reliure maroquin, récente. 125 millimètres sur 80. 395 feuillets numérotés récemment au crayon, et 5 feuillets non numérotés à la fin. 15 lignes à la page. Rubriques, réclames, cahiers de 8 feuillets; initiales tour à tour

bleues et rouges; une initiale dorée à chaque psaume; une initiale historiée à chaque nocturne, à fond or ou diapré en or, style de la fin du xive siècle, avec vignettes, dragons et oiseaux: 5 sur 8 ont été coupées, avec les pages qui les portaient; c'est ainsi que le Psautier commence au verset 6 du psaume I. Signé de «Nicolas, avocat au Parlement de Metz, 1701.» Donné par lui à l'Oratoire. Belle écriture du xive siècle.

Commencement: «*Cilz qui ait cest Psaultier de latin translateit en romans...*» (Fol. 1 v°): «Vez ci lou Psaultier dou latin trait et translateit en romans en laingue lorenne...» (Fol. 384 v°): «*Ci finist li Psaultieir en romans escript et translateit per une main l'an MCCC et LXV ans. Ci coumencent les Cantikes...*» Le Cantique de Siméon est copié deux fois, avec des variantes. Après les Cantiques, la «Patenostre», «lou Credo», l'*Ave Maria* et la «letanies» (fol. 378 v°), où l'on remarque les saints de Metz. A la fin, diverses «preces» ou «colloites». Fin: «Benissons a Nostre Signour. A Dieu graice.»

Lelong, p. 323; Petit-Radel, *Rech. sur les Bibliothèques anciennes*, Paris, 1819, in-8°, p. 339; L. de Lincy, p. XXXIX. Ce célèbre et important manuscrit a été publié par M. F. Apfelstedt (*Lothringischer Psalter*, Heilbronn, 1881, in-8°) et le sera prochainement encore par M. F. Bonnardot (*Le Psautier de Metz*, Paris, 2 vol. in-8°). — Voir p. 270 et suiv.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE.

N° A *f* 1, *in-folio*. Bible historiale.

Deux volumes reliés en basane ancienne fleurdelisée, sur ais; clous et fermoirs arrachés. 440 millimètres sur 315. Le volume I a 246 feuillets, comptés au xive siècle; le volume II, 271 feuillets, numérotés récemment. Rubriques, titres courants rouges, réclames; cahiers en partie numérotés. 3 colonnes de 47 à 50 lignes. Écriture du commencement du xive siècle. Au folio 48 v° du volume I: «Ici fine Jehan d'Adenarde a escrire.» Cette note coïncide avec un changement d'écriture.

Au volume I, folio 1, le n° A 7: «Ex libris S. Genofevae Paris., 41», et au volume II, folio 1, le même chiffre 41 et la date de 1753. A la fin des deux volumes: «Ce livre cy est a noble et puissant seigneur messire Guillaume de la Baume, seigneur d'Illeins, chevalier d'honneur de madame la duchesse de Bourgongne,» et les armes: d'or, à une bande vivrée d'azur, chargée en chef d'une étoile d'argent. (Voir Guichenon, *Hist. de Bresse et de Bugey*, 3e partie, p. 33.)

Le volume I a 35 miniatures, et le volume II, 56, à fond quadrillé ou doré. En tête, une grande peinture à neuf compartiments, représentant la

création et la chute; fond quadrillé, échiqueté ou losangé à fleurs de lis; autour, dans des médaillons, sept écrivains sacrés. Initiales à vignettes, dans le genre du commencement du XIVe siècle. Notes pour l'enlumineur.

Commencement : «[*Ci*] *comence la Bible hystorial*... Pour ce que le dyable... » Fin du volume I : « . . . a faire ainssi. *Ci fine le livre Hester*. Ci apres commencent les Paraboles Salemon.» Volume II : «*Ci commencent les Paraboles Salemon*...» Fin : «... sanz fin regner. Amen. Explicit l'Apocalipse saint Jehan. Ci fine toute la Bible en françois.» Le Psautier est après les livres sapientiaux. Litanie normande en prose, avec saint Louis. L'Épître de saint Jacques n'est pas séparée du livre des Actes.

Haenel, p. 287; Hennin, *Mon. de l'Hist. de Fr.*, t. IV, p. 14; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 338. — Voir p. 202, 212, 213 et 285.

N° A *f* 2, *in-folio*. Bible historiale.

Reliure vélin. 445 millimètres sur 315. 545 feuillets numérotés récemment. Un feuillet manque entre les folios 44 et 45; manque la plus grande partie du 2e livre des Machabées. 2 colonnes de 52 lignes. Rubriques, titres courants bleus et rouges, réclames (le cahier 2 est seul numéroté). Au folio 288 v° est une note au crayon : «XXX uns (?) quaiers de premier.» Écriture du XIVe siècle.

Anciens n^os A 7, 41. «Ex libris S. Genofevae Paris., 1698.» Après l'Apocalypse on lit ce curieux acte de naissance : «Anno Domini M° CCC° XLI°, die Jovis post translacionem beati Martini (5 juillet 1341), de nocte, quasi per duas leucas ante diem, aput Rocham seu Rupem Mauricii (la Roche-Maurice, paroisse de Ploudiry, Finistère), fuit natus Herveus de Leonia, ex nobilissimis parentibus procreatus, patre scilicet domino Herveo de Leonia, matre autem domina Margareta de Alvalgoria; et hoc tempore guerre super ducatu Britannie inter Karolum Blesensem (dominum de Penthevreia : ces trois mots ajoutés) ex una parte, et comitem de Monte Forti ex alia; et fuit conceptus in reditu guerre dominorum regum Francie scilicet et Anglie. Sit longevus ut Matusale, sapiens ut Salomon, robustus ut Samson, salvatus ut Petrus Simon. Amen.» (Voir page 304.) Au verso du folio 545, on trouve un catalogue de bibliothèque, d'une écriture du XVe siècle : «Ensuit les noms et numbres des livres qui sont monseigneur : Premier, Lancelot du Lac... » En tout, 37 titres de livres français; la Bible est à la fin.

125 miniatures assez négligées, à fond d'or ou de couleur. Au folio 237, un chevalier porte un écu d'argent à trois chevrons de gueules; au folio 159, une ailette ronde. Au folio 37 v° on lit une note à l'encre : «C'est Geufroi de S. Ligier.» Cette note paraît nous donner le nom du peintre, car un grand nombre de miniatures sont accompagnées d'un G au crayon rouge,

et au bas du folio 56 on lit, du même crayon rouge : «Gefroi de S. Ligier.» Il reste une trace des notes destinées au peintre.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystoriaus*. . . Pour ce que li deable. . .» Fin : «. . . avoec vous tous. Amen. Cy fenist l'Apocalipse saint Jehan.» Litanie parisienne en vers.

Lelong, p. 315; Haenel, p. 287; P. Meyer, *Bull. Soc. anc. textes*, 1883, p. 71. — Voir p. 205, 213 et 288.

DÉPARTEMENTS.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'ALENÇON.

N° VII 24. Apocalypse.

XIVe siècle, in-folio.

Haenel, p. 19. — Voir p. 87.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE D'AMIENS.

N° 29. Partie d'un Nouveau Testament picard.

Demi-reliure aux armes de la ville. 280 millimètres sur 200. 190 feuillets. Papier (marque : vase couronné et surmonté d'un trèfle). 2 colonnes de 36 lignes. Rubriques, titres courants et initiales rouges, grandes initiales bleues et rouges ; écriture probablement de la seconde moitié du XVe siècle.

Folio 1 : «Ex libris S. Acheoli Ambianensis.» Folio 73 (XVe siècle) : «Soit donné a Jahan de Montigny.»

Commencement : «O tu, Theophile, jou ai preumierement parlet. . .» Fin (Apoc., XXII, 2) : «. . . a la sanité des gens, et toute. . .» Cette traduction se retrouve, mais dans un texte bien inférieur à tous égards, dans le Nouveau Testament C 175 de la bibliothèque de Zurich. Il ne serait pas impossible que le manuscrit 2035 de l'Arsenal appartînt à la même version.

J. Garnier, *Catal. des Mss. de la Bibl. comm. d'Amiens*, Amiens, 1843, p. 24; Haenel, p. 22 (n° 51). — Voir p. 264.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'ARRAS.

N° 897. Recueil. Livre de Tobie.

Reliure en parchemin blanc. In-folio. Il reste 182 feuillets. 2 colonnes. Écriture du xive siècle. Miniatures exécutées grossièrement.

Ancien n° 587. De Saint-Vaast (1628), K 10.

1° Le Roman de la Rose. 2° Le Testament de Jean de Meung, «... lequel escripsi Jehans Desires, notairez de le court d'Arras, et fu escripz le xve jour de fevrier l'an mil ccc lxix, priez a Dieu pour luy... » 6° (folios 167-171) l'Histoire de Thobie : «Tobie fu nés de le lignie Neptalin, qui est es plus hautez parties de Galilée» (traduction du xiiie siècle)...

Catal. des Mss. des Dép., t. IV, p. 235 (Quicherat); (Caron) *Catal. des Mss. de la ville d'Arras*, Arras, 1860, p. 450.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE CAMBRAI.

N° 376. Bible historiale.

Trois volumes reliés en basane. (Dans la reliure du volume II, une charte de Cambrai, de 1384.) 285 millimètres sur 225. Papier (marque : l'écu de France, un P sommé d'un trêfle, une tour à trois tourelles). Le volume I a 487 feuillets numérotés au xve siècle, les suivants en ont (sauf erreur) 447 et 396, non numérotés. Rubriques rouges et bleues, réclames, pas de titres courants. Écriture du xve siècle.

«Biblioth. S. Sepulch. Cameraci.»

Commencement : «*Cy commence la Bible hystorial ou les Hystoires escolatres sont... Le translateur :* Pour ce que le dyable...» Fin du volume I : «... *en la Bible*» (après le 4e livre des Rois). Volume II : «*Commenche le livre de Paralipomenon...* Adam, Seth, Enos...» Fin : «*Chy endroit fine le livre de Baruth le Prophete.*» Volume III : «*Chy apres commence le Prologue de Ezechiel le Prophete.*» Fin de l'Apocalypse : «... soit aveuc vous tous. *Amen. Amen. Explicit. Scripta sufficiant.* Guillermus Pessin (?) scriptor unius partis.» Fin du manuscrit : «... sans devement. Chy finnent les Epistles des Fais des Apostles. Deo gratias.» Bible historiale complétée avec Prologues. Les Machabées sont après les Évangiles et les Actes après l'Apocalypse. Traces de picard.

Le Glay, *Catal. des Mss. de la Bibl. de Cambrai*, C., 1831, p. 68. — Voir p. 206, 211 et 219.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'ÉPINAL.

N° 189. Recueil. Psaumes pénitentiaux lorrains.

Demi-reliure moderne. Manuscrit in-4°, en papier, de 162 feuillets. Cahiers inégaux de format et de volume.

Ancien n° 59. Fol. 2 : «Arm. 1, n° 167. S. Petri Senonensis catalogo inscriptus. 1737.» Apporté sans doute de Metz par dom Calmet.

Recueil des miscellanées les plus diverses, jetées pêle-mêle, comme au hasard de la lecture. Au milieu de cette confusion, se détachent cinq morceaux d'une écriture relativement soignée, du xiv[e] au xv[e] siècle; ce sont : folios 23-28, un calendrier messin; folios 47-57 (n° 44), les Psaumes de la pénitence, suivis de la litanie et de diverses oraisons; folios 94-102, divers extraits d'une traduction d'une Somme des vices et des vertus; folios 104-148, la relation d'un pèlerinage en Terre-Sainte, en 1395 et 1396, et folios 149-155 un recueil de recettes de jardinage et de préceptes agricoles. En maints endroits, on voit la guimbarde, emblème de la famille d'Esch. Une poésie est datée de 1462; cette date, qui paraît convenir à la deuxième main, nous ramène à Philippe II d'Esch, † 1477. (Voir d'Hannoncelles, *Metz ancien*, t. II, p. 64.)

Voici les indications fournies par la «rebriche» du folio 17 sur la partie du manuscrit qui nous intéresse : «Les vii saume en roman et lez Letanye en roman. Item, orixon de tous sains. Item, orixon de la paix. Orixon por lai Glize. Item, orixon por ces amin et famillier. Item, orixon et colloite por ceus qui sont en pelerinaige ou en voiaige. Item, orixon por lez mallaide. Item, colloite por lez bonne euvre aquarir. Item, por lez viff et por lez mor.» Le psaume vi commence ainsi : «Sire, en ton courous ne me veulle arguer, ne en ton ire corrigier.»

Ce texte sera publié par M. F. Bonnardot dans le volume II du *Psautier de Metz*. La description ci-dessus est extraite de celle que M. Bonnardot a donnée dans le *Bulletin de la Société des anciens textes français*, 1876, p. 64-134. Cf. le *Catal. des Mss. des Dép.*, t. III, p. 422 (Michelant). — Voir p. 272.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE GRENOBLE.

N° 76. Bible de Raoul de Presles.

Reliure basane. 415 millimètres sur 300. 388 feuillets, à 2 colonnes, numérotés au crayon. Rubriques. Écriture de la fin du xiv[e] siècle.

Ancien n° 130. Probablement du fonds de Caulet, évêque de Grenoble († 1771).

Au folio 1, miniature en 4 quadrilobes, entourée de la bordure tricolore: 1° Dieu mesurant le monde au compas; 2° création du soleil et de la lune; 3° création de l'homme, 4° de la femme. Initiales dorées à vignettes.

Commencement : «*Ici conmance la Bible translatée de latin en françois par reverent maistre, maistre Raoul de Praeles*... Au commencement...» Le manuscrit finit au psaume «Vide humilitatem meam» (CXVIII, v. 153-160).

Haenel, p. 166; U. Robert, *Invent. sommaire*, p. 317, n° 19; A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, Paris, 1844, p. 150 et suiv. Notre description est due à l'obligeance de M. le pasteur Louitz. — Voir p. 244 et 286.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE METZ.

N° 198. Recueil. Évangile selon saint Luc.

Gros in-folio, papier. 29 centimètres sur 19. Longues lignes, 37 à la page. Lettres rouges dans la deuxième et la troisième partie, rubriques dans la troisième. Écriture cursive du XVe siècle, de plusieurs mains.

Ancien n° D 77. De la cathédrale de Metz.

1° «S'ensuient lez Ewangilles de saint Luc ewangeliste... Li livres de la generacion...» (traduction du XIIIe siècle, manuscrit très fautif); 2° la Légende des Saints; 3° l'Horloge de Sapience, traduite par un frère Mineur du couvent de Neufchâteau. La traduction est datée du 28 avril 1389.

Catal. des Mss. des Dép., t. V, p. 90 (Quicherat); Haenel, p. 219 (?). Communication obligeante de M. Grégori.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

N° 49. Bible historiale, vol. I.

Reliure ancienne, réparée négligemment. 382 millimètres sur 260. 317 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 42 lignes. Rubriques, réclames. Écriture de la fin du XIVe siècle.

Fonds de Bouhier, B 20.

Au folio 1, une grande miniature, et 17 médaillons dans l'encadrement; ensuite, 115 miniatures fort belles (en comptant tous les sujets). Costume équestre: cotte de mailles. Initiales ornementées.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystorians*. . . » Fin : «Ci fine le Psautier de la Bible en françois qui fine le premier volume.»

Catal. des Mss. des Dép., t. I, p. 306 (Libri); Haenel, p. 232 (H 49). La présente description est due à l'obligeance de M. Max Bonnet. — Voir p. 202 et 214.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE REIMS.

Bible historiale, vol. II.

Reliure veau fauve. 400 millimètres sur 305. 552 pages. 2 colonnes de 49 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames. Écriture du xve siècle.

Signé de «Hervy de Fresnoy» et «Beauvarlet».

31 miniatures assez ordinaires, en grisaille. Initiales or et couleur.

Commencement (Prov., III, 1) : «Mon fils, n'oblie pas ma loi.» L'Apocalypse n'est pas glosée. Fin : «Finis adest. Deo gracias.»

Haenel, p. 390. Communication obligeante de M. le pasteur A. Paumier. — Voir p. 220.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE RENNES.

N° 147. Job, etc.

Reliure aux armes de M. de Robien, avec fermoirs. In-folio, 543 feuillets. 3 colonnes de 49 ou 50 lignes. Rubriques. Grandes initiales or et couleur, avec serpents et dragons. 92 petites miniatures grossièrement peintes, à fond or ou couleur (rouge ou bleu). Une seule écriture. Daté de 1303.

Recueil dont le contenu est détaillé dans le Catalogue : 1° la lettre à savoir le vrai cours de la lune... 19° Trésor de Brunet... : «Ci fenist le derrier livre du Tresor, lequel translata mestre Brunet Latin de latin en rommans, pour son bon ami, l'an de grace mil trois cens et trois et le mardi apres l'Quasimodo, et l'escrist Robin Boutemont, et apres commence le livre et tout le service de Job en celui jour meismes.» (Brunetto † 1295.) 20° «Ici commence le livre de Job et Vegiles de mors en françois.» Commencement des Vigiles des morts (Ps. CXIV) : «Je ai amée la vois de m'ouroison pour ce que Nostre Saingnour la loera. . . » Fin : «*Ici fenissent Vegiles de mors en françois et commence le livre de Job.*» 21° «Uns hons estoit en la terre des Hus qui avoit a non Job» (c'est la version du XIIIe siècle). . . Fin : «et mourut viellart et plains de jours. Explicit le livre de Job l'an de l'incarna-

tion Nostre Saingnor mc et III le mardi devant feste saint Marc, et commence le Lucidaire en cel meisme jor et an ensemble...»

D'après la *Description des Mss. de la Bibl. publ. de Rennes*, par dom Maillet, Rennes, 1837, p. 112-161.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ROUEN.

N° A 68. Bible.

Reliure aux armes de la ville. 409 millimètres sur 286. Papier. 569 feuillets non numérotés. Manquent les derniers feuillets. 2 colonnes. Quelques majuscules rouges. Écriture du xve siècle.

Ancien n° 25.

Le manuscrit débute par des tables chronologiques des papes et des empereurs. Les papes sont dans la colonne de gauche, les empereurs, en regard, à droite: «Cy apres s'ensievent les papes qui ont esté a Rome depuis Nostre Seigneur Jhesucrist jusques a pape Martin, et combien cascun a regné en son temps les uns apres les autres...» La liste s'arrête à Alexandre V, élu en 1409. «Cy s'ensievent les empereurs qui ont rengnet a Rome depuis Julle Cesar, qui en fu le primer empereur, jusques a l'an mil IIIc et XXVII et combien cascun a regné...» La liste s'arrête à Louis dit le Débonnaire (Louis de Bavière), élu en 1327. La table est donc datée de 1427, ou en tous cas antérieure à la mort de Martin V (1431).

Suit une autre table contenant parallèlement la série des rois de «Franche» et d'«Angletere», pour la France, depuis le siège de Troie jusqu'en 1427, sous Charles VII, et pour l'Angleterre jusqu'à Henri V († 1422) et à Catherine, épousée en 1420. En troisième lieu vient une table des événements racontés par les livres saints, depuis la création jusqu'au premier livre des «Makabé».

Cette Bible est écrite en dialecte picard. Elle commence par une Histoire de la Bible: «*Au commenchement du monde crea Dieux le ciel et le tiere...*» Ce texte est suivi d'une partie de l'Histoire scolastique, des Machabées, de l'Ecclésiastique et des Prophètes, complets sauf Daniel. Suit le Psautier, qui est en latin et en français. Après le psaume CVIII: «Fine le Grand Psautier. Cy apres le Petit Psautier» (c'est la dernière partie du Psautier, suivie des Cantiques). On lit ensuite «les Parabolles Salmon» (paraphrase des premiers chapitres de ce livre), «le vie de Job le long», «Job l'abreghiet», les Épîtres de saint Paul et les Épîtres catholiques, «li Fet des Apostles», les quatre Évangiles et l'Apocalypse.

Haenel, p. 415. La description qui précède est due à l'obligeance de M. le professeur Sabatier. — Voir p. 204, 212, 215, 265 et suiv.

N° A 211. Bible du xiiie siècle, vol. II.

Reliure en cuir brun. 330 millimètres sur 215. 287 feuillets non numérotés. 2 colonnes de 50 lignes. Titres courants bleu et rouge, rubriques. Écriture de la deuxième moitié du xiiie siècle.

Ancien n° 24. De la cathédrale. Sur la 1re garde, la signature : «Jehan Prevost.» A la fin : «Iste liber est. . . (en blanc). Si quis eum abstulerit vel furatus fuerit, anathema sit. Fiat, fiat.»

33 miniatures à fond d'or ou quadrillé.

Commencement : «*Ci comencent le Proverbes Salomon et Parables Salomon. . .*» Fin : «Ci fine l'Apocalypse saint Johan.» Lacune dans I Machab.

Saas, *Notice des Mss. de la Bibl. de l'église métropolitaine de Rouen*, Rouen, 1746, in-12, p. 2; Haenel, p. 415. Description due à M. le professeur Sabatier. — Voir p. 119.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-OMER.

N° 68. Bible historiale, vol. II.

Reliure basane. 292 millimètres sur 212. 341 feuillets numérotés dans le bas, au xve siècle. Il manque les feuillets 63-72, 80-97, 179-199, 249-263 et 294-306. 2 colonnes de 40 lignes. Titres courants, initiales alternativement bleues et rouges. Écriture du xive siècle.

Ancien n° 79. De Saint-Bertin.

41 miniatures et initiales historiées, à fond d'or, très ordinaires, dans le style du xive siècle. Costume chevaleresque de mailles, avec capuchon, cotte d'armes.

Commencement : «Les Paraboles Salomon. . .» Fin : «. . . a touz vos. Amen.»

Catal. des Mss. des Dép., t. III, p. 42 (Michelant). Communication obligeante de M. Deschamps de Pas. — Voir p. 220.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE STRASBOURG.

N° C iv 10 (*brûlé*). 1er volume de la Bible du xiiie siècle.

Reliure en veau du xviiie siècle. Format in-folio moyen. Rubriques, titres courants, initiales bleues et rouges, chapitres numérotés en couleur à partir de l'Exode. Écriture de plusieurs mains, qui semble avoir été du xiiie au xive siècle. Quelques miniatures ont été coupées au canif. Belles initiales.

Commencement : « Cist livres est apelez Genesis. » Fin : « Ci fine le Sautier. »

Th. Fritz, *Comment. in Ps. CIV*, Strasbourg, 1821, in-8°, p. 79; E. Reuss, *Der LXVIII^te Psalm*, dans les *Beiträge zu den theol. Wissenschaften*, t. III, Iena, 1851, et à part; le même, *Revue de théologie*, t. IV, 1852, p. 1. — Voir p. 113, 115 et suiv., 204 et 262.

BIBLIOTHÈQUE DE M. LECARON DE TROUSSURES, À TROUSSURES (OISE).

Psautier avec la traduction de la glose de Pierre Lombard.

330 millimètres sur 235. 34 cahiers. 2 colonnes de 40 lignes. Initiales des versets du texte alternativement or et azur. Belle et grosse écriture de la fin du XIIe ou du commencement du XIIIe siècle.

A la fin (XVe siècle) : « Iste liber est ecclesie S. Petri Belvacensis. »

Psaumes I-C. Commencement : « Tot premierement, ienceis que nos lisiem les profecies dou Saltier que David fit. . . Beatus vir. . . Beneurez sera li bers, ce est Jhesu Criz li noviaus huem. . . » Les mots traduits du Psautier même sont marqués d'un point sous la ligne. Ce texte est le même que nous possédons dans les manuscrits *fr.* 22892 et 963. (Voir p. 65 et suiv.)

A la fin, 12 vers commençant par :

Huberz, qui tel escrist cest livre. . .

Ils seront commentés par M. Delisle, à la bonté duquel je dois la description de ce manuscrit et du suivant.

Premier tiers du Psautier avec la traduction du commentaire de saint Augustin.

336 millimètres sur 238. 26 cahiers. Longues lignes, sauf les endroits réservés sur le côté pour le texte du Psautier. Une quarantaine de petites miniatures très fines dans les initiales. Sujets tirés de la Genèse. Commencement du XIIIe siècle.

De la cathédrale de Beauvais.

Psaumes I-L. Le texte latin, écrit sur le côté, porte une glose française interlinéaire commençant ainsi : « Bons eurus fu li hom qui nient n'ala el conseil des feluns, et en la voie des pecheors ne stut, e en la chaiere de pestilence ne sist. » Commencement du commentaire : « Adans nos premiers peires ne fu mie *beatus vir*, car il ala el conseil des feluns, del serpent et d'Eve. . . » Ce manuscrit est beaucoup meilleur que celui de Durham (voir p. 64); il est en outre intéressant par la traduction du texte, qui paraît se rattacher d'assez loin à la version ordinaire.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE TROYES.

N° 59. Bible historiale.

Cartonné. 377 millimètres sur 284. 620 feuillets numérotés récemment, y compris un feuillet coupé à moitié; un autre a été enlevé avant la pagination. 2 colonnes de 45 lignes. Rubriques, réclames, initiales bleues et rouges. Écriture du xive siècle.

De Clairvaux, A 8.

Il reste 141 miniatures soignées, à fond d'or ou quadrillé, dans le style traditionnel; la première représente le Christ entre quatre anges; en outre, 27 ont été coupées. Costume militaire avec plates aux jambes et grand bassinet. Grandes initiales dorées, à vignettes.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaus*... Pour ce que le dyables...» Litanie parisienne en prose. Fin : «... sans fin regner.»

Catal. des Mss. des Dép., t. II, p. 47 (Harmand). — Voir p. 202, 216 et 290.

GRANDE-BRETAGNE.

MUSÉE BRITANNIQUE.

FONDS DU ROI[1].

N° 1 A xx. Bible du xiiie siècle, vol. II.

Reliure vélin à la couronne royale, en mauvais état. 250 millimètres sur 175. 400 feuillets numérotés au crayon. Manquent les deux premiers feuillets. Le premier feuillet du Nouveau Testament est remplacé par une page blanche. Longues lignes, 34 à la page. Rubriques; titres courants et initiales bleu et rouge, réclames. Daté de 1312. Copié dans une prison de Paris par Robert de la Marche, clerc.

En tête de chaque livre on voit une miniature assez grossière, à fond de couleur, sans or. Le costume des chevaliers est tout de mailles, avec capuchon et cotte d'armes. Notes pour l'enlumineur.

[1] D. Casley, *A Catal. of the Mss. of the King's Library*, Londres, 1734, in-4°.

Commencement : « . . . c'est a dire par les voies de loiauté. » Folio 211 : « Ci finissent li XII Prophete, et commence li larges rois Alixandres, qui fu de Grece. Apres ce que Alixandres. . . » Comme on le voit par cet *incipit,* c'est par erreur que Casley a pris ce livre, qui n'est autre que le 1er livre des Machabées, mais qui a pour titre courant le nom d'Alexandre, pour le roman d'Alexandre. Fin : « . . . a touz vous. Amen. Ci finist l'Apocalipse saint Jehan. Anno milleno, » etc. (voir p. 188).

Casley. — Voir p. 188, 211, 212 et 282.

N° 1 C III. Première partie de la Bible anglo-normande.

Reliure vélin, à la couronne royale. 380 millimètres sur 250. 315 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 38 à 40 lignes. Titres courants en noir, initiales et numéros des chapitres bleu et rouge, réclames. Cursive anglaise, paraissant du XVe siècle (une note manuscrite sur le Catalogue dit : commencement du XIVe siècle).

Sur la 1re garde (XVe siècle) : « Hic est liber monachorum claustralium Radingie. »

Commencement : « Ci comence l'Epistle de Jerom a Paulinum. . . Freres Ambros. . . » Folio 4 : « Ci comence Genesis le premier livre del Bible translatee en franceise. Al comencement. . . » Fin (les deux dernières lignes sont d'une autre encre) : « . . . a touz les habitations des terres. Ci finist le liver de Thobie. »

Casley. M. J. Anderson a bien voulu collationner mes extraits. — Voir p. 231 et suiv.

N° 15 D I. Bible historiale, vol. IV.

Voyez le manuscrit 18 D IX et X (Bible du roi Édouard IV).

N° 15 D II. Lucidaire. Apocalypse.

Reliure aux armes de Georges II, 1757. 450 millimètres sur 400. 215 feuillets numérotés au crayon, dont une garde. Longues lignes, 19 à la page. Grande écriture du XIVe siècle. Les deux manuscrits semblent bien être de la même main.

Au bas du folio 1 sont les initiales accolées du roi Henri VIII : H R. Au milieu est reliée une garde où se lit un catalogue anglais, du XVe ou du XVIe siècle, commençant : « In primus (*sic*) a boke in france clalld (?) Pokalypse » (14 nos). À la fin, une autre liste.

67 miniatures à fond quadrillé, admirablement conservées. La première représente saint Paul, l'épée basse, dans une S initiale. Le costume mili-

taire est représenté par la cotte d'armes et l'armure complète de mailles, y compris le capuchon. Belles initiales dorées, genre anglais, avec vignettes et dragons.

En tête, le Lucidaire. Commencement de l'Apocalypse : «Seint Pol le Apostel. . .» Fin : «. . . saunz fin regner. Amen.»

Casley. — Voir p. 85 et suiv.

N° 15 D III. Bible historiale.

Reliure aux armes de Georges II. 460 millimètres sur 330. 532 feuillets numérotés au crayon. Rubriques, titres courants or sur couleur, réclames. Belle écriture du XIVe siècle.

Manuscrit très richement orné, dans le style des beaux manuscrits du duc de Berry. Feuillages très abondants (vignettes), dragons, oiseaux et papillons. Très belles initiales de l'époque. 107 miniatures à fond diapré à grands ramages or ou argent, ou couleur sur couleur, ou à fond d'or, échiqueté à petits points, ou paysage; il y en a 54 pour le volume I, 53 pour le volume II. Costume du règne de Charles VI : chausses mi-parties, larges manches, quelquefois découpées, et hauts bonnets. La reine Esther porte, comme à l'ordinaire, le costume de la femme de Charles V, mais on voit d'autres costumes de femmes à larges manches. Le frontispice des Proverbes représente, en deux compartiments, la sagesse de Salomon.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaulx*. . . Pour ce que le deable. . .» Prologues et sommaires de Jean de Blois. Fin : «. . . avec vous tous. Amen. *Cy fenist l'Apocalipce saint Jehan.*»

Casley. — Voir p. 206 et 218.

N° 17 E VII. Bible historiale.

Reliure aux armes de Georges II. 390 millimètres sur 295. 504 feuillets numérotés au crayon, dont 264 pour le volume I, plus une garde à la fin du volume II. 3 colonnes de 46 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, initiales or et couleur, réclames; les gloses sont soulignées en rouge. Écriture de forme. Daté de 1356 et 1357.

La feuille de garde est signée : «Thomas Langton, Wintoniensis episcopus» (1493-1501).

Les miniatures, qui sont généralement de nuance grise, sur fond diapré en or, ou diapré couleur sur couleur à grands ramages, sont toutes entourées de la bordure tricolore. Il y en a 89, 54 pour le volume I et 35 pour le volume II. Le frontisce représente la Trinité, au milieu des anges; autour, les quatre Évangélistes. Huit vieillards, sans doute des Prophètes, sont dans l'encadrement, dans des médaillons environnés de vignettes. La miniature

en tête du volume II représente, en quatre compartiments, la sagesse de Salomon; les personnages sont peints en grisaille, comme dans tout le manuscrit, sur fond diapré en or. En bas, des singes et un lion au milieu d'arbres en champignons qui rappellent la Bible de Jean de Sy (*fr.* 15 397); au bord, vignettes et oiseaux. En tête des Évangiles sont trois miniatures: la première représente saint Matthieu; la deuxième, le maître comptant avec ses serviteurs (Matth., XVIII, 23); la troisième, la Nativité. Belles initiales or et couleur, à vignettes. Très beau manuscrit.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystorians... Pour* ce que li dyable...» Folio 230 : «*Ci fine le livre Hester la royne. Ci apres encommencent les Paraboles Salemon* (mais en réalité c'est le Psautier qui suit). *Escript l'an cinquante et six, le douzieme jour de janvier.*» Le Psautier est terminé par la litanie normande en prose. Fin du volume I : «... aies merci de nous. Amen. *Ci fine le Psautier en françois. Ci doit venir apres li livres des Paraboles Salemon.*» Fin du volume II «... avec touz vous. Amen. Explicit Appocblipsis (*sic*).

Tout puissant Roys qui est sanz fin,
Par moy ay (*sic*) mis ce livre a fin,
En ton aide et par santé,
S'en lo ta sainte majesté...
Vous trouverés ci sanz redite
Quant ceste Bible fu escripte,
N'i met autre incarnation,
Je vous en di m'entention;
Car bien tost vous sera ouverte,
Se vous voulés, et descouverte...
Et si prions pour l'escrivain
Lequel a tout fait de sa main.
Jhesus li doinst bonne journée.
Ma raison est ici finée.»

En lisant de bas en haut les initiales des vers, on trouve la date : «mile trois cens cinquante sept.»

Casley. — Voir p. 202, 212, 218 et 286.

N° 18 D VIII. Bible historiale, vol. II.

Reliure vélin blanc. 435 millimètres sur 305. 179 feuillets numérotés au crayon. On retrouve, au bas des feuillets, la numérotation primitive. Rubriques, titres courants en minuscule rouge au commencement, puis en majuscule rouge et bleue; initiales et numéros des chapitres bleu et rouge; gloses soulignées en rouge. Grosse écriture qui est, d'après le catalogue manuscrit, d'environ 1360.

Miniatures soignées, à fond quadrillé ou losangé à fleurs de lis, dans

le style ordinaire. On voit sur les marges le brouillon des dessins. On remarque, au commencement des Machabées, un costume militaire à cotte d'armes, armure complète des jambes avec genouillères, calotte de fer, écu triangulaire. L'aigle de saint Jean est peint, par erreur, devant l'Évangile de saint Luc. La miniature de l'Apocalypse représente la sainte cène et saint Jean sur le sein de Jésus.

Le manuscrit commence avec les Proverbes. Fin : «... sanz fin regner. Amen. Explicit l'Apocalipse saint Jehan.»

Casley. — Voir p. 220 et 287.

Nos 18 D IX et X et 15 D I. Bible historiale.

Ces trois volumes ont formé, avec un quatrième aujourd'hui perdu, la plus belle Bible française qui sans doute ait jamais été écrite.

Les volumes 18 D IX et X sont reliés à la couronne d'Angleterre. Le volume I a 319 feuillets, de 428 millimètres sur 310, numérotés au crayon, plus à la fin un feuillet blanc; le volume II a 341 feuillets. Le manuscrit est très largement écrit d'une belle écriture flamande, en 2 colonnes de 33 lignes, avec rubriques, initiales or et couleur et réclames. Le premier feuillet porte sur son cadre, au milieu de feuillages genre XVe siècle, les armes de France et d'Angleterre, sur un écu couronné et en bannière, et, auprès, les mêmes armes brisées d'un lambel d'argent. Ce lambel, qui est l'insigne des princes de Galles, paraît ajouté après coup. Le frontispice de l'ouvrage représente, dans un beau jardin arrosé par une rivière, Dieu le Père en robe blanche, un sceptre à la main, entouré d'un rayonnement de lumière, créant les animaux. Le paysage est charmant; ce tableau est l'œuvre d'un véritable artiste. Dans l'initiale C, la rose blanche d'York et la devise : «Dieu et mon droit.» Sur le cadre, parmi des feuillages et des fraises, les armes d'Angleterre. Le volume II est daté, comme on verra, de 1479. Le frontispice du Psautier, au folio 168, est admirable. Il représente David à genoux dans une chapelle, le livre des Psaumes, ouvert au psaume I près de lui sur une table; il prie Dieu, son luth à la main, tandis que l'ange exterminateur remet son épée dans le fourreau (II Rois, XXIV, 16). Dans le fond, le roi, assis à un pupitre, écrit le 1er psaume de la pénitence (*Domine, ne in furore*). Le volume I a 6 grandes peintures et 7 petites; le volume II, 5 grandes et 2 petites. Dans un même volume, deux peintres ont été employés à l'enluminement des cadres (feuillages et blasons). Belles grandes initiales, à fond finement diapré en or sur couleur.

Le volume 15 D I est relié aux armes de Georges II. Il se compose de 422 feuillets, de 432 millimètres sur 305, numérotés anciennement en rouge, plus 3 gardes de chaque côté et, en tête, 17 feuillets, non numéro-

tés, pour la Table. Tous les autres caractères sont identiques à ceux des deux volumes décrits d'abord. Le volume commence ainsi : «Cy commence la table des chapitres du quart volume de l'Istoire scolastique, contenant le livre de Thobie..., l'Histoire euvangelique et les Faiz des Appostres. Lequel livre fut fait a Bruges par le commandement et voulenté de tres hault, tres excellent et tres victorieux prince, Edouard, le quart de ce nom, roy d'Angleterre et cet^a, l'an de grace mil cccc lxx.» Au bas du frontispice on remarque, au milieu d'oiseaux et et de feuillages, les armes de France et d'Angleterre, avec la jarretière, le casque et la couronne royale, la bannière aux mêmes armes et un pennon portant la rose blanche et la devise : «Dieu et mon droit.» Il y a 11 grandes peintures et 61 petites. Les premières sont dans le genre de Memling. Les petites miniatures sont en grisaille relevée par un peu de couleur, et n'ont rien de commun avec la tradition ordinaire des Bibles du xive et du xve siècle. La petite peinture du folio 408 v°, qui représente saint Paul fouetté, est seule de couleurs vives et d'une autre main. Les grisailles de ce volume IV sont certainement de la même main qu'une partie des petites miniatures des deux premiers volumes. Le peintre des grands tableaux est également le même dans les trois volumes; la calligraphie est partout identique. Le calligraphe a signé au bas de la dernière page du volume 15 D i : «Escript par moy J. Du Ries.»

Commencement du ms. 18 D ix : «*Cy commence la Bible hystoriale et les Hystoires scolastiques dessus. Prologue :* Pour ce que le deable...» Fin : «... engendra David. *Cy fine le livre des Juges et l'histoire de Ruth.*» 18 D x : «Le livre des Roix est divisez...» Fin : «... en son temps. *Cy fine le cinquieme et dernier livre de Salomon, filz David, intitulé Ecclesiasticus. Escript A° 1479.*» Fin du ms. 15 D i : «... sans deception. Explicit. Cy fine les Faiz des Appostres.» Ce manuscrit est une Bible historiale primitive comprenant l'harmonie évangélique et les Actes de Guyart, avec l'addition du Psautier, qui est terminé par la litanie normande en prose.

Casley. — Voir p. 162 et suiv., 177, 179, 203 et 296.

N° 19 C ii. Somme le Roi. Évangiles.

Reliure aux armes de Georges II. 315 millimètres sur 215. 227 feuillets numérotés au crayon, plus 2 gardes. 2 colonnes de 38 lignes. Rubriques, réclames. Initiales or et couleur. Une seule et belle écriture française du xive siècle. Beau manuscrit.

Miniatures soignées dans le style du xive siècle, à fond or, ou quadrillé, ou losangé à fleurs de lis, ou diapré or. La miniature de saint Marc représente saint Matthieu. Grandes initiales à vignettes.

Commencement : «Le premier commandement que Diex commande...» (Somme le Roi). Dans la Somme le Roi se trouvent des Moralités sur l'Apo-

calypse commençant : «Messire sains Jehans ou livre des Revelations... » (même texte que le ms. fr. 409). Folio 108 : «*Ci comencent les Evangiles que li Evangeliste firent chascuns selonc lui.* Li livres de la generation Jhesucrist... » (version du XIII[e] siècle). Chaque Évangile est précédé d'un court résumé en rubrique. Nombreux résumés en rubrique dans le texte. Les gloses sont soulignées en rouge. Fin : «... par tous les siecles des siecles. Amen.»

Casley.

N° 19 C V. Commentaire de saint Augustin sur le Psautier.

Reliure à la couronne royale et aux initiales M. B. 315 millimètres sur 215. 222 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 44 lignes. Belle écriture du commencement du XIII[e] siècle. Initiales et rubriques bleu et rouge; réclames; cahiers numérotés. Commencement (après une belle initiale romane, paraissant genre anglais) : «Quid gloriaris... Le title de ceste psalme est pris del Regum... » Ps. LI-XCIX. Fin : «... secula seculorum. Amen.»

Ce texte est probablement le même qu'on retrouve dans le ms. A II 11 du chapitre de Durham et dans celui de Troussures.

Casley. — Voir p. 65.

N° 19 C XI. Psaumes pénitentiaux.

Folio 148 : «Cy apres s'ensievent les sept Saulmes en latin et aussi en françois... Domine, ne in furore... Dieu, en ton jugement ne m'argues pas... » Suivi de prières et d'hymnes. Fin du XV[e] siècle.

Casley. Communication obligeante de M. Garnett.

19 D I. Recueil. Fragment de la Bible historiale.

Grand in-folio. 267 feuillets. Blason : «d'or, à une aigle de sable.»

1° Le livre d'Alexandre en prose... 8° folios 252-267, un fragment de la Bible historiale (I Rois, XVII-XXII, et III Rois, XX). Commencement : «*Comment li Philistien s'assemblerent en bataille...* » Fin : «... *et les Assyriens.*»

Casley; P. Meyer, 1[er] Rapport, *Archives des Missions*, 2[e] série, t. III, p. 325.

19 D II. Bible historiale.

Reliure aux armes de Georges II. 415 millimètres sur 285. 526 feuillets numérotés au crayon, plus une garde en tête. 2 colonnes de 49 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, réclames, cahiers de 12 feuillets.

Sur la garde : «Cest livre fust pris ové le roy de Ffraunce a la bataille de Peyters, et le bon counte de Saresbirs, William Montagu, la achata pur cent mars et le dona a sa compaigne Elizabeth la bone countesse, qe Dieux assoile, et est continus dedeins le Bible entiere ové tixt et glose, le mestre de Histoires et incident, tout en memes le volume. Laquele lyvre la dite countesse assigna a ces executours de le vendre pur 40 livers.»

93 miniatures, y compris quelques initiales historiées. Ces peintures sont généralement (mais non pas toutes) dans le style ordinaire des Bibles historiales du XIVe siècle; elles sont sur fond d'or, ou quadrillé, ou carrelé rouge et bleu, ou diapré en or ou en blanc sur couleur; elles sont fort médiocres. La miniature du folio 1, en haut, représente, en cinq compartiments, Dieu le Père sur son trône, sous un trirègne tenu par deux anges; autour de lui, sur un fond de couleur diapré d'or, les quatre Évangélistes. Sur la marge, vignettes et scènes de chasse. En bas, Samson emportant les portes de Gaza, et un homme percé de flèches en présence de Salomon (cette figure, inexplicable, se retrouve, sur le frontispice des Proverbes, dans un grand nombre de Bibles historiales). En tête des Proverbes est une grande miniature à quatre compartiments, à fond quadrillé, ou diapré en or ou en blanc, entourée de la bordure tricolore; elle représente la sagesse de Salomon. En bas et autour de la page, des vignettes, des animaux monstrueux et des oiseaux. En tête des Évangiles est représentée, sur un fond de couleur diapré de blanc, la parabole du maître qui compte avec ses serviteurs (Matth., XVIII, 23). Notes pour l'enlumineur. Grandes initiales avec vignettes et dragons.

Commencement : «*Ci commance la Bible hystoriaus*... Pour ce que li deables...» Litanie normande. Trace de prologues. Fin : «... o vouz touz. Amen. Ci fenist l'Apocalipse. Amen.»

Casley; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 17. — Voir p. 197, 202, 214, 286, 287 et 292.

19 D III. BIBLE HISTORIALE.

Reliure aux armes de Georges II. 445 millimètres sur 325. Le volume I a, outre les gardes, 288 feuillets numérotés au crayon; le volume II complète les 604 feuillets. 2 colonnes de 55 lignes. Rubriques, titres courants bleus à initiale dorée; rubriques bleues et rouges dans les psaumes; gloses soulignées en rouge, initiales or et couleur. Au dernier feuillet recto du volume II : «*Cy fine l'Apocalipse qui est le darrenier livre de la Bible. Escript et parfait par les mains de frere Thomas du Val, prestre et chanoine profès de l'abbaye Nostre Dame de Clerefontaine ou dyocese de Chartres, l'an de la nativité Nostre Seigneur Jhesucrist mil CCCC et onze, 1411, Deo gracias, le vendredi XXe jour du mois de fevrier. Priez pour lui.*»

55 miniatures dans le volume I; le volume II en a 91, dont 47 pour l'Apocalypse; en tout, 146 miniatures genre xve siècle, à fond paysage ou échiqueté à petits points. Le frontispice de la Genèse est une grande peinture, assez laide, représentant, sur un fond bleu diapré d'anges, le Créateur, entouré d'une gloire rouge formée d'anges, vêtu d'une chemise blanche avec des trèfles d'or qui est fort disgracieuse, et tenant un compas. Au folio 58, dans l'Exode, on remarque une horrible figure du Tabernacle, à couleurs toutes jaunes; un prêtre y offre l'encens. En tête du volume II, une grande miniature représentant Salomon, en robe rouge, sur un trône richement fleurdelisé, enseignant son fils. Riches costumes du commencement du xve siècle.

Commencement : «*Ci commence le Prologue du translateur*... Pour ce que le dyable ..» Fin du volume I : «... et sanz finement. Cy finent le Psaultier et les Cantiques.» Volume II : «*Cy commence la seconde partie principale de la Bible, qui parle de sapience, et des prophecies, de l'incarnacion de Jhesucrist, et premierement les Paraboles Salemon*...» Prologues dans l'Ancien Testament seulement. Sommaires de Jean de Blois. Le *petit Job* précède le *grand Job*. Les Machabées sont suivis de l'Histoire évangélique et de l'Harmonie évangélique, après laquelle viennent les Actes, signés de «Guiart (et non Guyart) des Moulins», et les apocryphes. Folio 558 v°: «*Cy fine la Vie Judas le tres mauvais trahistre. Cy apres ensuivent les Epistres canoniques et premierement les Epistres saint Paul*...» Chaque Épître est précédée de la «Table et rubriche» des chapitres. Après les Épîtres «canoniques» vient l'Apocalypse. Fin : «... avecques vous tous. Amen.» Ce manuscrit est le seul qui contienne les apocryphes de Guyart.

Casley. — Voir p. 163, 179, 182 et suiv., 206 et 257.

N° 19 D IV et V. Bible historiale.

Reliure à la couronne royale. Environ 460 millimètres sur 320. 300 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 48 lignes. Rubriques, titres courants rouges, gloses soulignées en rouge, réclames, cahiers numérotés. Grosse écriture ronde paraissant de la première moitié du xive siècle.

Sur la tranche des deux volumes sont peints deux blasons : «de gueules, à une fasce d'or» et «palé d'or et d'azur».

105 miniatures grossières, à fond quadrillé ou or, dans le style ordinaire des Bibles du xiiie et du xive siècle : 52 pour le volume I, 53 pour le volume II. La miniature de la première page représente, en 8 compartiments, dans une architecture gothique, la création et la chute; dans l'encadrement, composé de vignettes, 7 hommes de Dieu, Noé, Abraham, Moïse, Ésaïe, Job, David, Salomon, chacun avec une devise. La miniature initiale de l'Exode montre, en un cadre, les portraits des douze patriarches. Le cos-

tume militaire montre l'armure de plates aux jambes, les genouillères, la calotte de fer, boucliers ronds, ailette ronde, cheval nu, selle à crochet. Belles initiales or et couleur, avec des vignettes et parfois des dragons, paraissant anglaises; le fond de certaines initiales est losangé à fleurs de lis.

Commencement : «*Ci commence*», etc. «Pour ce que li deable...» Fol. 264 v° : «*Ci fine li livres Hester. Ci commencent les Paraboles ou le Psautier.*» Litanie normande. Fin du volume I : «... aies merci de nous.» Volume II : «Les Paraboles Salemon...» Fin : «... sanz fin regner. Amen. Explicit l'Apocalipse.»

Casley. — Voir p. 203, 212 et 213.

N° 19 D VI et VII. BIBLE HISTORIALE.

Reliure à la couronne royale. 450 millimètres sur 320. 287 et 255 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 51 lignes. Rubriques bleues et rouges, titres courants bleus, initiales bleues et rouges, réclames. Écriture du XVe siècle.

Il y a, dans le volume I, 58 miniatures et 47 dans le volume II, soit en tout 105; elles sont fort laides et véritablement dans un style de décadence, à fond diapré en jaune, échiqueté, losangé à fleurs de lis, ou paysage. Le frontispice de la Genèse représente, en quatre compartiments : 1° la vierge Marie, 2° la Trinité en trois personnes semblables, 3° encore la Trinité bénissant trois anges, 4° l'enfer. La bordure est formée de vignettes et de dragons; elle est d'un style tout particulier. Le frontispice du volume II représente, en quatre compartiments, l'histoire de Salomon. l'Évangile de saint Matthieu est précédé d'une grande et laide miniature représentant les douze tribus. Notes pour l'enlumineur, qui paraissent signées : «Jo. M.» Grandes initiales or et couleur, avec vignettes, fleurettes et dragons.

Commencement : «*Cy commence la Bible historiaulz*... Pour ce que le dyable...» Prologues. Sommaires de Jean de Blois. Fin du volume I : «... es siecles des siecles. Amen. *Cy fine le Psautier et les Cantiques.*» Fin du volume II : «... o vous tous. Amen. *Cy fenist l'Apocalipse saint Jehan. Deo gracias.*»

Casley. — Voir p. 206, 219, 290 et suiv.

N° 20 B V. RECUEIL FACTICE. NOUVEAU TESTAMENT DE LA VERSION DU XIIIe SIÈCLE.

Reliure à la couronne royale. 250 millimètres sur 175. 189 feuillets de diverses écritures. Il y a plusieurs pages interverties. 2 colonnes de 48 lignes. Rubriques, initiales bleues et rouges, réclames. Manuscrit vulgaire, écrit en Angleterre au commencement du XIVe siècle.

Le Nouveau Testament occupe les folios 1 à 116. Commencement : «Liber generacionis Jhesu Xpi... Li livres de la generacion Jhesucrist...» Fin : «... avoec vous tous. Ci fenist l'Apocalipse saint Jehan.» Suivent les Hymnes de l'Église en français : «Seynt fesour des esteiles lusantz...», etc.

Casley. — Voir p. 215.

BIBLIOTHÈQUE COTTONIENNE[1].

Nero, C IV. Psautier latin et français.

Reliure aux armes de sir R. Cotton. 320 millimètres sur 220. 142 feuillets numérotés au crayon. Une note de M. E.-A. Bond, sur la première garde, dit que, d'après les saints du calendrier, le manuscrit semble avoir appartenu à l'abbaye de femmes de Shaftesbury, au comté de Dorset. Les 39 premiers feuillets sont occupés par un nombre égal de peintures (les versos sont en blanc), assez analogues pour la couleur, qui est pâle, à l'Apocalypse *fr.* 403, mais dorées au pinceau, accompagnées de légendes en latin. Les titres étaient écrits en français, en partie sur or; ils ont en partie disparu. Le style de ces miniatures, admirables et parfois très animées, paraît de la fin du XIIe siècle. Les arbres sont en parasol, le costume est normand (écu pointu, haubert, casque à nasal sur le capuchon, ou broigne et bliaud). Un évêque porte la mitre arrondie avec les fanons. Certaines peintures, dont les couleurs sont vives, sont évidemment d'une autre main. Rien n'est plus vif comme nuances, plus beau de figures, mieux disposé que l'image de la Reine des cieux au folio 30. L'ordre des peintures est interverti.

Le calendrier occupe les folios 40-45 v°. Les calendes sont peintes en rouge et en vert; on voit à chaque mois le signe du zodiaque peint sur fond d'or, et une image symbolique telle que, pour janvier, Janus tenant la clef de l'année. Les jours périlleux sont indiqués : «Quintam Jani primamque caveto.» L'écriture du calendrier est à peu près la même que celle du Psautier; l'un et l'autre forment un même manuscrit, qui ne paraît pas antérieur à l'an 1200.

Le Psautier commence, au folio 46, par ces mots, écrits en grandes lettres bleues et rouges : «Beonuré li (?) barun...»; il est écrit en deux colonnes; la latine est toujours la première. Initiales bleues, vertes et rouges à chaque psaume et à chaque verset; les psaumes ne sont pas numérotés et

[1] J. Planta, *A Catal. of the Mss. in the Cottonian Library deposited in the Brit. Mus.*, Londres, 1802, in-folio; Th. Smith, *Catal. Libror. Mss. Biblioth. Cotton*, Oxford, 1696, in-folio.

n'ont pas de rubrique. En tête, deux grands B romans; il y a une plus grande initiale aux psaumes LI et CIX et, aux psaumes XXVI et CI, une initiale romane dessinée à la plume. Le psaume CXVIII est divisé en 22 psaumes. La litanie qui est au folio 132 n'est qu'en latin; elle comprend un grand nombre de saints normands et anglais, mais non saint Thomas Becket. Suivent (fol. 134-141 v°) des prières latines, dont les dernières sont adressées à plusieurs saints, les deux dernières à sainte Catherine et à sainte Foy, et (fol. 142) : «Oreisun a preier lermes.»

Planta, p. 234; *J. Usserii Hist. dogmatica de Scripturis S. vernaculis, descripsit..., auctario locupletavit* H. Wharton, Londres, 1689, in-4°, p. 390; Th. Smith, p. 54; Lelong, p. 323; fac-similé dans Westwood; nombreux fac-similés dans la *Pictorial History of England,* citée par Westwood. La collation du Psautier a été publiée, ainsi que le texte d'une partie des Cantiques, par M. F. Michel en 1860. — Voir p. 15, 20 et suiv.

Vitellius, E IX. Débris d'un Psautier latin et français.

Demi-reliure récente, aux armes de sir R. Cotton. Ce volume contient les débris, collés avec un grand soin sur 39 pages, d'un manuscrit dont l'écriture paraît, au plus tard, des environs de l'an 1200, et qui a été réduit à cet état par l'incendie de la bibliothèque Cottonienne, arrivé le 23 octobre 1731. Initiales or et couleur à tous les versets; initiales en or avec enjolivements bleus et rouges à chaque psaume. Le français est écrit verset après verset, au-dessous du latin. Il reste des fragments des psaumes XXIV, XXVI, XXXIII, XLVI-L, LVIII, LIX, LXIII, LXIV, LXX, LXXI, CXVIII (sections 16, 18, 21 et 22), CXIX-CXXXII, CXXXIV, CXXXV, CXLI et CXLIX, du Cantique de Moïse (Deut., XXXII), du symbole d'Athanase, du *Pater,* du *Credo,* du Cantique de Zacharie, du *Gloria in excelsis,* du *Magnificat,* du Cantique de Siméon et de la Litanie. Les *octonaires* du psaume CXVIII sont comptés comme autant de psaumes. Les Cantiques paraissent d'une autre main que le Psautier. Le texte du Psautier est à peu près exactement celui du Psautier de Montebourg. La traduction du symbole d'Athanase n'est identique ni à celle du manuscrit Cottonien ni à celle du Psautier de Corbie. Le fragment du folio 31 r° contient une prière uniquement en français qui n'est pas une de celles du manuscrit Cottonien; ce fragment était au verso du Cantique de Zacharie. La Litanie n'est pas traduite en français; on y remarque saint Alban après saint Maurice. Au folio 34 sont diverses oraisons uniquement en français.

Décrit, avant l'incendie, par Th. Smith, p. 98 : «Erat olim liber Katharinae, ducissae Norfolciensis, filiae Radulphi, comitis Westmorlandiae et Janae uxoris, filiae Joannis de Gandavo, ducis Lancastriae, quem dono dedit Ceciliae Dudleiae, nepti suae, ut illa propria manu testatur.» — Voir p. 15 et suiv.

Cottonian appendix, V. Bible historiale.

Reliure aux initiales M. B. 355 millimètres sur 275. 394 feuillets numérotés récemment, dont une garde, plus 2 autres gardes. Sur la deuxième garde est écrite la table des livres, signée au XVe siècle : «R. P.» 3 colonnes de 58 lignes. Rubriques, titres courants bleu et rouge, belles initiales or, bleu et rouge, gloses soulignées en rouge. Écriture pâle, du commencement du XIVe siècle. Au verso du dernier feuillet, on voit des notes anglaises du XVe siècle, mais le manuscrit est écrit en France.

47 miniatures à fond d'or ou quadrillé, à peu près dans le style des Bibles du XIIIe siècle. En tête de la première page il y a trois miniatures, dont deux à deux compartiments; elles représentent Dieu le Père entre les quatre Évangélistes, et quatre scènes de la Genèse, jusqu'à la mort d'Abel. Le costume militaire est tout de mailles, avec capuchon de même.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaus*... Pour ce que li deables...» Après le Psautier : «*Ci commence la cantique des anges en françois c'on dist Te Deum laudamus:* Toi Dieu loons, toi nostre seignour confessons...» (Ce n'est pas la traduction ordinaire.) Suivent quatre cantiques et une litanie en vers qui ne se rencontre pas ailleurs et où se remarque le nom de saint Bernard :

Dieu, Sire Peres posteis...

Fin : «... sanz fin regner. Amen. Explicit.»

Planta; Th. Smith, p. 158. — Voir p. 193 et suiv., 203 et 213.

BIBLIOTHÈQUE HARLÉIENNE[1].

N° 273. Psautier. Recueil.

Reliure aux armes de Harley. Titre : «Psalterium, Cantica, etc., gallice. Bestiaire d'amours. Les reules de Robert Grosteste. Estoire de Turpin. Manuel des Pechiez, etc.» 215 millimètres sur 90. 218 feuillets numérotés au crayon, plus une garde en tête. Sur la première garde, on lit : «Iste liber constat Joh. Clerk, grocero ac ap[ote]cario regis Edwardi quarti post conquestum.» Au verso de la dernière garde, un *continentur* du XVe siècle. L'écriture est, d'après les notes manuscrites du catalogue, du commencement du XIVe siècle.

[1] H. Wanley et N. Nares, *Catal. of the Harleian Mss.*, 4 vol. in-fol., Londres, 1808-1813.

Les folios 1-6 v° sont occupés par un calendrier, d'une autre écriture que le manuscrit, mais également du XIIIe au XIVe siècle, ayant en tête les jours périlleux et mentionnant, parmi un grand nombre de saints anglais, «seint Fraunceis confessour» et, en bleu ou en rouge, saint Wolstan, évêque, la «dedication de la Eglise seint Laurence de Lodelawe» (13 février), «seinte Mileburge virgine», et la «translation de seint Thomas le martyr.» Ce calendrier provient évidemment de l'église de Ludlow (comté de Salop).

Le Psautier est écrit aux folios 8-59 v°, en 2 colonnes de 31 à 35 lignes. Rubriques, psaumes non numérotés, initiales bleues et rouges, grandes initiales des mêmes couleurs à chaque nocturne et au psaume LI; réclames, cahiers de 12 feuillets. Le texte est celui du manuscrit de Montebourg, mais fortement retouché. Commencement : «Benoyt le home qe ne aloyt en le counsail de nient deboneires. . .» Les Cantiques suivent, sans distinction, au folio 53 : «Jeo regeierai a toi, Sire...» Ils sont au nombre de 13, y compris une litanie en prose, toute différente de celle qu'on rencontre d'ordinaire : «Sire, merci. Jesucrist, merci. Jesucrist, oiez nous.» Sainte «Mileburch», nommée plus haut, y est invoquée. Fin : «. . . de repos user perdurable.»

Suivent, du folio 59 v° au folio 67 v°, «les matins Nostre Dame en fraunceis», en partie en vers. On y trouve (fol. 62 v°) quelques vers sur «la fontaigne seint Thomas.» Fin des Heures :

E vie pardurable sanz fin averom.

Les autres pièces sont énumérées par Wanley.

Wanley; Westwood. Le calendrier de Ludlow est imprimé, avec d'étranges lacunes, dans l'ouvrage de M. R.-T. Hampson : *Medii Aevi Kalendarium*, Londres, s. d., in-8°, p. 461 et suiv. — Voir p. 18 et 200.

N° 616. Premier volume de la Bible du XIIIe siècle.

Reliure vélin avec fermoirs, aux armes des d'Ewes. 395 millimètres sur 300. 309 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 40 lignes. Numéros des chapitres et titres courants bleu et rouge; réclames. L'écriture est sans doute de la deuxième moitié du XIIIe siècle.

Belles miniatures dorées, à fond quadrillé, losangé, ou or. Elles sont presque trait pour trait semblables à celles du manuscrit *Ars.* 5056.

Commencement : «Cist livres est apelez Genesis.» Fin (ps. CIX, v. 1) : «. . . tes enemis touz l'es[chamel de tes piez].» Le Psautier paraît être intermédiaire entre le texte des manuscrits *fr.* 899 et *Ars.* 5056.

Wanley; Edw. Bernard, n° 9936 (Bibliothèque de Simonds d'Ewes); Lelong, p. 318. — Voir p. 114, 211, 282 et 284.

N° 1770. Psautier latin et français, avec traduction anglaise en vers.

Reliure en mauvais état, aux initiales M. B. 300 millimètres sur 200. 239 feuillets numérotés récemment, plus 2 gardes. Sur le verso de la deuxième est écrit : «Liber monasterii de Kirham» (Kirkham, comté d'York, *ordinis S. Aug.*) et, au crayon : «Bought of Mr Noble.» C'est un recueil de plusieurs manuscrits différents; le 1er Psautier s'étend jusqu'au folio 155; il est incomplet et s'arrête au milieu du Notre-Père au mot : «nostre pain ches[kejournel]». Manque le folio 1. Commencement (ps. II, v. 9) : «fringes eos... potier. Et ore vous, rois, entendez, apernet, qui jugiez la terre.» Il y a en bas des pages des vers latins rimés, sans intérêt. 2 colonnes de 28 lignes; initiales bleues et rouges; grandes et belles initiales bleues et rouges aux nocturnes et au psaume CI. Les versets sont numérotés en rouge, de 5 en 5, en marge; les psaumes sont numérotés en rouge, au nombre de 160 (le ps. CXVIII est compté comme 11 psaumes). Suivent (fol. 141) les Cantiques, dont les premiers sont comptés comme psaumes CLXI-CLXIV. Écriture du XIVe siècle; le français paraît d'une autre main que le latin, qui est en écriture de forme. Ce texte est le même que celui du manuscrit de Montebourg, mais il est écrit en un langage plus moderne et moins pur. Les Cantiques sont tels qu'ils se lisent dans le manuscrit Cottonien.

Au folio 156 commence, avec une initiale dorée, bleue et rouge, un Psautier écrit d'une écriture anglaise du XIVe siècle, avec traduction anglaise interlinéaire en vers :

Seli berne that noht is gan
In the red of wiked man...

Wanley; Lelong, p. 317. — Voir p. 17.

N° 3978. Psautier, etc.

Reliure maroquin rouge. 225 millimètres sur 145. 158 feuillets numérotés au crayon. Longues lignes, 23 à la page. Rubriques, initiales bleues et rouges, gloses soulignées en rouge, réclames. L'écriture est, d'après les notes manuscrites du catalogue, de la première moitié du XIVe siècle.

Sur la première garde : «Liber Humfredi Wanley. 8 juin 1715.»

12 belles miniatures de toute une page (le revers en blanc), à fond d'or ou quadrillé, dans le style du XIIIe siècle (costume de mailles et capuchon de même). Les premières représentent l'Annonciation et la vie de Jésus, les dernières, saint Christophe, saint Étienne, saint Julien dans sa barque, «comment Dieu resuscita le ladre», saint Laurent, saint Fiacre et saint Antoine. Grandes initiales or et couleur, à vignettes. Fort beau manuscrit, très brillamment enluminé.

En tête est la préface de Pierre Lombard : «Tout premierement et anchois que nous lisons les prophesies dou Psaltier. . . » Folio 4 : «Sains Augustins dist : Psalmoyer embiellist les ames. . . » Folio 7 : «*Le dimenche, nocturne. Beatus vir.* Li homs est beneois qui n'ala mie au conseil des felons. . . » Traces de langage picard. Le commencement du Psautier seulement paraît semblable au texte du manuscrit picard A 68 de Rouen. Les gloses sont en partie empruntées à la version du XIIIe siècle, dont notre texte dépend au moins en partie. Folio 130 v°, les Cantiques : «Sire, je regehirai a toy. . . » Folio 140, les Vigiles des morts. Le détail de la suite est donné par Wanley.

Wanley. — Voir p. 67 et 275.

N° 4327. Psautier lorrain.

Reliure aux initiales M. B. 140 millimètres sur 105. 330 feuillets numérotés au crayon. Manque un feuillet, du psaume XCVI, v. 7, au psaume XCVII, v. 8. 20 lignes à la page dans le Psautier. Rubriques, initiales alternativement bleues et rouges. Grandes initiales or et couleur, à vignettes. La garde est formée par une prière qui n'est pas en langage messin. Cahiers de 8 feuillets. Écriture du XIVe siècle.

Au commencement est un calendrier messin, à calendes marquées alternativement en bleu et en rouge. Folio 13 : «*Cilz qui ait cest Psaultieir de latin translateit en romans*... Vez ci lou Psaultieir dou latin trait et translateit en romans en laingue lorrenne... » Folio 21 : «*Ci commance li Psaultiers en romans. Li premiers psaulmes.* Bieneureiz est li homs... » Folio 214 : «*Ci fenit li Psautieir en romans escript et translateit per une main l'an* MCCC *et* LXV *ans. Ci commencent les Cantikes*... Sire, je me confesserai a ti... » (Texte identique à celui du ms. *Maz.* 798.) Au folio 234 commencent, après un feuillet blanc non numéroté, les petites Heures de Marie : «Saincte Marie, tres pie et debonaire dame, weillez depriier ton tres benigne filz pour nous... Sire, weules ovrir mes levres... » Ce texte est en deux caractères, l'un plus petit. Les psaumes qui s'y lisent sont reproduits textuellement tels qu'ils sont dans le Psautier. Au folio 277 se trouve la même litanie messine que dans le manuscrit de la Mazarine («Kyrie leyson... Jhesucrist oye nous... »), et au folio 281 les mêmes prières que nous y lisons («*Vez ci les preces.* J'a dit, Sire, que tu aies merci de mi... »). Folio 286 v° : « *Cy commencent les Vigiles des mors*... » Les psaumes reproduits ici semblent suivre une leçon plus brève que leurs correspondants du Psautier, et qui n'est pas non plus celle du ms. fr. 9572. Fin (symbole d'Athanase) : «... porrait estre sauveiz. »

Wanley. M. F. Bonnardot publie la collation de ce texte dans son édition du *Psautier de Metz*. — Voir p. 270 et suiv.

N°s 4381 et 4382. Bible historiale.

Superbe reliure en maroquin rouge, aux armes de Harley et à celles du duc de Berry. On a collé sur les gardes le blason de Paul Petau, emprunté à l'ancienne reliure, ainsi que ses initiales. 410 millimètres sur 305. Le volume I a 285 feuillets numérotés au crayon, le volume II en compte 267. 2 colonnes de 55 lignes. Rubriques, belles initiales or et couleur, titres courants de même. On a relié un feuillet blanc devant chaque miniature. La réclame du folio 48 v° du volume II est écrite autour du cou d'un cygne : preuve que le manuscrit a été exécuté pour le duc de Berry, dont le cygne était l'emblème; d'autres sont accompagnées de diverses figures, telles qu'un cœur couronné, un singe pêchant, et un cerf ayant une couronne autour du cou.

La signature de Flamel est remontée : «Ceste belle Bible est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne. Flamel.» Volume II, folio 267 : «Ceste Bible est au duc de Berry. Jehan.» «Et est de present a monseigneur Pierre, duc de Bourbonnoys et d'Auvergne, conte de Clermont, de Fourestz, de la Marche et de Giein, viconte de Sarlatz, de Murat, seigneur de Beaujeuloys, de Bourbon Lanceys et d'Annonay, lieutenant general du roy, per, chamberier de France et gouverneur de Languedoc. Robertet.» En marge, une note contemporaine : «Marie de Berry fut fille aisnée dudit Jehan, duc de Berry, et femme de Jehan, duc de Bourbon, mere du duc Charles de Bourbon, qui fut pere dudit duc Pierre deuxiesme.»

La grande miniature frontispice du tome I, au folio 4, fort inexactement décrite par Waagen, est d'une richesse particulière, mais déjà d'un style décadence; elle représente le temple de la Sagesse : en haut, le Père et le Fils, dans une gloire, et au-dessous d'eux la Vierge; à l'entour, sous des gâbles flamboyants, saint Pierre, en costume papal, saint Paul et les quatre docteurs de l'Église, richement vêtus (saint Ambroise porte une robe fleurdelisée); sous eux, les sept cieux, dont la porte, gardée par deux séraphins, a trois serrures, qui portent chacune le nom d'une des trois vertus théologales. Devant la porte du ciel, une reine (la Sagesse), qui lit aux sages qui sont à ses pieds un poème commençant ainsi :

Sunt etenim penne volucres mihi,
Que celsa conscendant poli...

Ces philosophes sont *Avicena, Socrates, Plato methaphysicus, Aristotiles perypatheticus, Averroys hyspanus, Seneca moraralis* (*sic*), et au-dessous *Prysianus, Tulius,* puis *Dyaletica* qui se frappe la poitrine : elle tient deux serpents qui se croisent sur sa tête; enfin *Pythagoras musicus,* battant une enclume de deux marteaux, *Archymenides* avec les instruments de l'archi-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tecte et *Tholomeus* qui tient un sextant. Les philosophes sont sur fond diapré d'or, le haut du tableau, sur fond diapré couleur sur couleur. Au-dessous des philosophes, l'*Arismetrica,* en beaux cheveux blonds, qui semble défendre l'entrée du palais de la science, et à ses pieds des scènes de chasse. Le cadre est formé par des vignettes dans le style des manuscrits du duc de Berry (mais non des plus beaux); les quatre Évangélistes en occupent les coins.

Le volume I a 60 miniatures à fond le plus souvent diapré, ou d'or, ou losangé (quelquefois à fleurs de lis), ou échiqueté; le volume II en a (sauf erreur) 42; elles sont généralement assez médiocres et sans grand intérêt. On voit, dans les Nombres, un curieux dessin du Tabernacle, avec les douze tribus. Le frontispice du volume II représente en quatre compartiments l'histoire de Salomon; en bas, quatre cadres sont restés blancs. Au folio 58 v° du volume II, après les Machabées, une feuille blanche est préparée pour une miniature en six compartiments. Les Évangiles commencent par une charmante miniature représentant la crèche de Bethléem; devant saint Marc on voit l'entrée à Jérusalem, devant saint Luc, le Christ au tombeau en *Ecce homo*, accompagné d'un ange et entouré des instruments de la passion; devant saint Jean, la résurrection. Le costume militaire n'est pas encore l'armure toute de fer, le costume civil est à manches longues et chausses mi-parties; la reine de Saba et Esther portent, comme dans un grand nombre de Bibles, le costume de la reine Jeanne de Bourbon; le vêtement d'Esther est fleurdelisé.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaux*... Pour ce que li dyables...» Litanie parisienne en vers. Fin du volume I : «Aies merci de nous. Explicit le Psautier.» Volume II : «Les Paraboles Salemon...» Fin : «... sanz fin regner. Amen. Cy est l'Apocalipse qui est le derrenier livre de toute la Bible.»

Wanley; Waagen, *Treasures of art in Great Britain*, etc., Londres, 1854, in-8°, p. 113-116; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 170, et t. III, p. 172 : n° 8 de l'Inventaire du duc de Berry. — Voir p. 205, 211 et suiv., 216, 293 et 363.

N° 5102. Psautier latin et en partie français.

Reliure aux armes de Harley. 310 millimètres sur 220. 139 feuillets numérotés au crayon. Cahiers numérotés de 8 feuillets. Les psaumes sont numérotés. Le verso des miniatures est en blanc. Rubriques; belles initiales romanes, dorées, à tous les psaumes; petites initiales bleues et rouges à chaque verset; très belles grandes initiales or et couleur en tête des nocturnes. Les initiales des psaumes LI, CI et CX (marqué CVIII) sont particulièrement grandes et ornées. En tête, un superbe B initial roman or et couleur sur fond bleu. Écriture de forme. Admirable manuscrit, paraissant, à tous égards, de la 1re moitié du XIIIe siècle.

Le folio 17 est occupé par une très belle miniature sur fond d'or, représentant un archevêque, reconnaissable à son pallium, enseveli par deux prêtres et deux bénédictins; architecture romane. Le folio 32 montre la mort d'un prêtre (sans doute d'un évêque: une croix est tenue à côté de lui), tué, devant l'autel, par trois chevaliers qui portent le costume de la 1re moitié du XIIIe siècle : casque carré ou rond à nasal formant défense de la figure et, au-dessous, capuchon de mailles agrafé sur la joue, haubert, bouclier pointu. Il est permis de se demander si ces deux peintures ne représentent pas la mort et la sépulture de Th. Becket. On voit encore 3 autres miniatures, représentant le sacrifice d'Isaac, saint Pierre et trois autres saints, et saint Pierre marchant sur la mer.

Il manque les premiers mots du Psautier, qui commence : ... «des feluns, e en la vaie des peecheurs ne stout.» La glose française s'arrête à la fin du psaume XXV. Fin du manuscrit (Benedicite) : «Benedicite omnes virtutes Domini Domino.»

Wanley. — Voir p. 18.

MANUSCRITS DE LANSDOWNE.

N° 1175. Bible de Raoul de Presles.

Reliure aux armes du chancelier d'Aguesseau. 260 millimètres sur 180. 414 feuillets numérotés anciennement. 2 colonnes de 40 lignes. Rubriques; titres courants et initiales rouge pâle et bleus; gloses soulignées en rouge; réclames. Manque le 1er feuillet de la Genèse. Le manuscrit a été corrigé. Écriture de la fin du XIVe siècle. Fin : «... loez Nostre Seigneur. Ci fine le Psautier, et c'est la fin du premier volume de la Bible, et l'a escript Henri du Trevou.» On lit au-dessous la signature du duc de Berry : «Jehan».

21 miniatures, entourées de la bordure tricolore; elles sont sur fond couleur, ou diapré, ou échiqueté à petits points; les personnages sont en grisaille. Ces peintures sont fort jolies; les arbres sont en champignons. La peinture qui précède la Préface représente le traducteur offrant son livre au roi. Le costume militaire est l'armure complète des membres, avec pourpoint à ceinture basse et calotte de fer. Au folio 329, une note pour l'enlumineur. Belles initiales or et couleur.

Commencement : «A vous, tres excellent et tres puissant prince...»

H. Ellis, *A Catal. of the Lansdowne Mss., in the Brit. Mus.*, Londres, 1819, in-folio p. 284; Lelong, p. 318; L. de Lincy, p. XXXIII; *Le Cab. des Mss.*, t. I, p. 35, et t. III, p. 172 : n° 12 de l'Inventaire du duc de Berry. Les deux volumes de cette Bible avaient été donnés au duc par Charles VI. — Voir p. 244 et suiv.

MANUSCRITS ARUNDEL.

N° 230. Psautier avec glose française, etc.

Reliure aux armes d'Arundel. 260 millimètres sur 165. 194 feuillets numérotés au crayon. Écriture de plusieurs mains, du xiie siècle.

De la bibliothèque du duc de Norfolk. Au folio 180 v° se lit une note en cursive, paraissant du xve siècle : «Off your charyte, pray ffor the sowlys off Wylliam John Kchard (?) and Elyzabeth Dygne.»

Commencement : «Anceis veit en esclem...» (ce sont des vers). Aux folios 1 et 182-194, les feuillets étant intervertis, le comput de Philippe de Thaon. Au folio 1 v° commence un fragment de calendrier : écriture rouge et verte, calendes bleues. On y voit un grand nombre de saints normands et saxons; saint Augustin et Bède, saint Wlfram et saint Guthlac avec son octave et sa translation sont marqués en vert. On remarque des additions postérieures, qui sont mentionnées par Forshall. Le recto du feuillet suivant contient les jours périlleux. Le Psautier, qui commence au folio 7 par une fort belle initiale romane or et couleur, est écrit en 20 lignes à la page (texte latin). Les psaumes ne sont pas numérotés. Initiales vertes et rouges à chaque verset, grandes initiales des mêmes couleurs à chaque psaume; il y a de plus grandes initiales dorées aux psaumes li, ci et cix. Ce psautier est précédé de 7 couplets, écrits trois vers à la ligne, qui y ont été ajoutés dans les premières années du xiiie siècle.

Ces vers sunt de salu
Del riche rei Jhesu.

Le latin et le français sont certainement de la même main. La glose française a été effacée jusqu'au psaume iv, v. 3 (fol. 9) et rétablie au commencement du siècle dernier, d'après le manuscrit d'Eadwin. L'ancienne glose commence par les mots : «cuer. Pur quei amez vos vanitez?» Mais on voit, en marge du titre du psaume i, quelques mots, écrits de la même main que la glose, et coupés par le relieur, qui reproduisent deux fois les premiers mots de la glose française. Ils peuvent être complétés ainsi, d'après la copie de Wharton : «Li benurez huem [qui ne allat] el conseil des felons, [e en la veie] des peccheurs ne stut, [e en la] chaere de pestilence n[e sist].» Folio 146, les cantiques («Jo regehirai a tei, Sire...»). Les 6 premiers ont seuls la glose française, ce qui prouve que le manuscrit sur lequel notre glose a été copiée, et qui du reste était fort différent du texte latin auquel elle est appliquée, était à peu près semblable au manuscrit de Montebourg. Le *Kyrie,* qui est purement latin, comprend un grand nombre de

saints saxons et normands. Ce qui suit, depuis le folio 162, est un autre manuscrit, réuni au premier par le seul hasard de la reliure, et dont l'écriture est au plus tôt du XIIIe siècle.

J. Forshall, *Catal. of the Mss. in the Brit. Mus., new series*, t. I, 1835, part I : *The Arundel Mss.*, p. 69; *J. Usserii Hist. dogmatica de Scripturis S. vernaculis, descripsit..., auctario locupletavit* H. Wharton, Londres, 1689, in-4°, p. 466; Edw. Bernard, n° 3121 (*Biblioth. Norfolc.*); Lelong, p. 317 et 323; *fac-simile* dans Don's *Icon Libellorum*, p. 200, cité par Westwood; F. Michel, *Lib. Psalm.*, 1860, p. XVI; P. Meyer, *Jahrb. f. roman. u. engl. Lit.*, t. VII, 1866, p. 37 et suiv. M. J. Bonnard parlera de la préface en vers dans son livre sur les traductions de la Bible en vers. — Voir p. 16 et suiv.

MANUSCRITS ADDITIONNELS.

N° 15 247. Bible historiale.

Reliure en soie brochée. 490 millimètres sur 325. 316 feuillets numérotés au crayon. 3 colonnes de 58 ou 59 lignes. Rubriques, initiales et titres courants bleus et rouges. Écriture pâle du XIVe siècle, de plusieurs mains, probablement anglaises.

De la collection du duc de Sussex.

68 miniatures à fond quadrillé. La première miniature est entourée de la bordure tricolore, mais la troisième couleur en est, tantôt le bleu, tantôt le rose, et est peinte de couleurs pâles, peut-être de genre anglais. Cette peinture, fort mal exécutée, représente Dieu entre l'Évangile et la Loi; sur sa tête est peinte une mitre rayée de rouge et d'or; autour, les quatre Évangélistes.

Commencement : «*Ci se commence la Bible hystoriaus en françois ou les Hystoires escolastres sont contenues.* Pour ce que li deables...» Trace de prologues. Litanie normande. Fin : «... o vous touz. Amen.»

Catalogue des *Additions*. — Voir p. 197, 202, 215 et 286.

N° 15 294. Psautier de Raoul de Presles.

Reliure maroquin cramoisi. 260 millimètres sur 175. 183 feuillets numérotés au XVe siècle. Initiales alternativement bleues et or; réclames. Écriture paraissant de la fin du XIVe siècle.

Acheté à la vente du duc de Sussex, en 1844, sous le n° 382.

La première miniature, à deux compartiments, sur fond diapré et losangé à fleurs de lis, représente : 1° Dieu dans un losange entouré d'une bordure blanche et rouge; 2° le roi David jouant de la harpe. Vignettes et monstres dans l'encadrement. Belles grandes initiales aux nocturnes.

Commencement : «Beatus vir... L'homme est beneuré qui n'est pas alé...» Fin (fol. 181 v°) : «... loe Nostre Seigneur.»

Catalogue des *Additions*. — Voir p. 206 et 254.

N° 17 399. Apocalypse.

Reliure originale en cuir frappé. Petit in-4°. xve siècle (*Catal.*). Commencement : «Saint Poul l'Appostre.»

Voir p. 87.

N°s 18 856 et 18 857. Bible historiale.

Reliure maroquin brun. 510 millimètres sur 355. 548 feuillets, dont 297 pour le volume I, numérotés anciennement en bleu. 2 colonnes de 54 lignes. Rubriques, titres courants bleu et or, numéros des chapitres bleus, gloses soulignées en rouge, réclames. Écriture paraissant du xive siècle.

En tête, une devise imprimée en or sur vélin. Acheté en 1852 à MM. J. et W. Boone. Le frontispice de la Genèse porte les armes de France et d'Angleterre, ajoutées postérieurement après un grattage; les armes de France sont entourées d'une bordure engrêlée d'or. Les armes d'Angleterre sont encore ajoutées sur l'image des douze tribus et sur le frontispice du volume II.

Le volume I a 96 miniatures, le volume II, 43, soit en tout 139; elles sont à fond paysage, ou échiqueté à petits points, ou diapré. En tête de la Genèse est une peinture ravissante. La Sagesse, dans un bel édifice flamboyant, lit le discours : «Ego ex ore Altissimi prodii...» (Eccl., xxiv, 5) à une assemblée de prélats et de grands personnages. Dans deux chapelles se trouvent, d'un côté, la Loi sur un autel, et Moïse qui la montre au peuple endormi, et, de l'autre, la Bible et la coupe sur l'autel et saint Pierre prêchant au peuple avec un fort beau geste. Les trois portes de l'édifice portent les noms des trois vertus théologales. En haut, dans le ciel, le Père et le Fils en une seule personne; à l'entour, dans des initiales ou des cartouches, deux Prophètes et les quatre Évangélistes, et quatre scènes de la vie de Jésus, au milieu d'un riche feuillage, dans le genre du xve siècle. La représentation ordinaire du Tabernacle, au milieu de l'Exode, est remplacée par un charmant tableau qui représente les douze tribus à cheval, en beaux costumes militaires des environs de l'an 1400, sans cuirasses de fer. Peut-être voit-on ailleurs (fol. 150 et 182 v°) l'armure complète de fer; on trouve en d'autres endroits la targe et le chanfrein en fer à la tête des chevaux. Les femmes ont de grandes cornettes et des coques, et de longues manches, les hommes de hauts bonnets. Le frontispice du volume II représente, en

haut, le Père et le Fils dans un ciel formé de séraphins rouges, et en bas Salomon enseignant un auditoire dont les figures sont fort expressives. Le frontispice des Évangiles représente la Trinité : le Père tenant le crucifix dans ses bras et le bénissant, et le Saint-Esprit descendant de sa bouche sur le Fils; autour, les quatre Évangélistes. Ornements dans le style du commencement du xve siècle.

Commencement : « *Cy commence la Bible hystoriaulz*... Pour ce que le deable... » Manque le 1er feuillet du Psautier; c'est le Psautier de R. de Presles, mais avec les sommaires de Jean de Blois. Litanie parisienne en prose. Prologues. Fin du volume I : «... aiez mercy de nous. Explicit le Psautier.» Fin du volume II : «... avec vous tous. Amen.»

Catalogue des *Additions*. — Voir p. 206 et 219.

N° 19 584. Psautier.

Reliure maroquin noir. 190 millimètres sur 140. Longues lignes. Initiales ornées aux nocturnes, la première est historiée. L'ornement du manuscrit n'est pas terminé. Écriture du xve siècle.

Commencement : « Beneurez est li homs qui n'ala pas en conseil... »

Catalogue des *Additions*. — Voir p. 202.

BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS DE LAMBETH.

N° 75. Apocalypse.

335 millimètres sur 200. Grosse écriture anglaise de la fin du xiiie siècle. Miniatures assez médiocres.

Commencement : « Seint Pol le Apostle... » Fin : «... saunz fin regner. Amen.»

H. Todd, *A Catal. of the archiep. Mss. at Lambeth-Palace*, Londres, 1812, in-folio; S. W. Kershaw, *Art Treasures of the Lambeth Library*, Londres, 1873, p. 55; *The Apocalypse..., for the Roxburghe Club*, Londres, 1876, p. vi. — Voir p. 84 et suiv.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE.

N° Ee 3.52. Premier volume de la Bible du xiiie siècle.

Mauvaise reliure en carton, dos en basane. 300 millimètres sur 200. 415 feuillets. 2 colonnes de 46 lignes. Titres courants et numéros des cha-

pitres bleus et rouges, réclames. Écriture ronde, sans doute anglaise, paraissant du xive siècle (Catal. : xve).

De la bibliothèque de J. Moore, évêque de Norwich. Sur la garde antérieure on lit : «Nota quod anno Domini m°cccc°xlii° obiit venerabilis armiger Thomas videlicet Croftys in conventu monialium de Bungey, die mensis Januarii vicesima secunda : qui comunitati canonicarum de Flyxton contulit simul et donavit Vetus Testamentum in duobus voluminibus gallici ydyomatis, ad singulare solacium priorisse sororumque suarum presencium et futurarum.» «Primum volumen Veteris Testamenti, ex dono Thome Croftys armigeri. Q[uod fecit] R. M.»

29 miniatures, qui ne sont pas dans le style ordinaire; il y en a deux à plusieurs livres, trois au premier livre d'Esdras. Initiales or et couleur.

Commencement : «Cist livres est apelez Genesis.» Les Prologues de saint Jérôme sont traduits en tête des livres de Josué, des Juges et d'Esdras, et l'original a peut-être contenu également ceux du Lévitique, du premier livre des Rois, de Judith, d'Esther et de Job. Fin (Job) : «. . . viellart et plains des jourz. Explicit.»

A Catal. of the Mss. preserved in the Library of the Univ. of Cambridge, t. II, 1857, p. 88, n° 1008; Ed. Bernard, n° 9235 : n° 49 de la bibliothèque de J. Moore; Lelong, p. 318. — Voir p. 115.

N° Gg 1. 1. Recueil. Apocalypse.

210 millimètres sur 155. 633 feuillets. Première moitié du xive siècle. En tête, l'«Art de Kalendere», la «Lumiere as lais», les Évangiles des dimanches traduits en vers par Robert de Gretham, l'Image du monde, la légende de la Sainte Croix («Qui vodra saver e oyer...») et un grand nombre d'autres morceaux, presque tous en vers. L'Apocalypse commence au folio 407 par les mots : «Seint Pol li Apostle.» Initiale représentant saint Paul l'épée haute. 54 miniatures dans le style classique. Fin : «. . .saunz fin regner. Amen.»

Catalogue, t. III, 1858, p. 1, n° 1396. — Voir p. 87.

TRINITY COLLEGE, CAMBRIDGE.

N° R 16. 2. Apocalypse.

Reliure vélin blanc aux armes royales. 435 millimètres sur 305. 31 feuillets, dont le dernier en blanc, plus une garde en tête. Écriture paraissant des environs de l'an 1200.

Provenant de Mrs. Sadler, fille de Sir Edw. Coke, *lord chief justice;* donné en 1649.

89 admirables peintures, à couleurs vives, à fond bleu fleurdelisé, ou or; elles paraissent de la même époque que celles du manuscrit *fr.* 403. Les guerriers portent le heaume plat des Croisades, la cotte d'armes et l'armure toute de plates. La dernière feuille est d'une autre main. La vie de saint Jean est figurée au commencement et à la fin.

Commencement : «De Apocalipse Jhesucrist. . . » Fin du texte : « . . . seit od vus trestus. Amen.» Fin de la glose : « . . . en secle des secles. Amen.»

Voir p. 93 et suiv., 97 et suiv.

N° R 17. 1. Psautier triple, avec glose française et saxonne.

Reliure en cuir, peut-être du xvie siècle, mal réparée. 465 millimètres sur 325. Cahiers de 8 feuillets, numérotés au xviiie siècle. 280 feuillets numérotés au crayon. Le folio 270, interverti, est intercalé comme feuille volante. Écriture du xiie siècle. Le portrait d'Eadwin est peint sur le parchemin même du cahier avant les deux derniers feuillets; il est accompagné d'un dialogue entre l'artiste et la *littera :*

Predicat Eadwinum fama per secula vivum...

Au contraire, le dessin de l'abbaye de *Christ Church* n'appartient pas au manuscrit; la cathédrale, qui y est représentée, a été consacrée en 1114 et a brûlé en 1174; ce plan, que M. Willis attribue aux environs de l'an 1165, est fait pour montrer les conduites d'eau de l'abbaye. Un autre plan des conduites d'eau de Canterbury se trouve à la fin.

Donné par le docteur Nevile, doyen de Canterbury et *master* de Trinity College († 1615).

Le manuscrit commence par un calendrier qui occupe 4 feuillets et qui contient deux mois par page; la première page et la dernière sont en blanc. On y voit l'obit de Lanfranc et celui de saint Anselme († 1109), mais non celui de saint Thomas Becket († 1170). Le Psautier est écrit sur 3 colonnes; le *Psalterium hebraicum* est toujours au milieu des pages, le *Psalterium gallicanum* à l'extérieur, le *Psalterium romanum* à l'intérieur; le Psautier *gallican* est accompagné des *gloses ordinaire* et *interlinéaire;* le Psautier *romain* porte une glose saxonne qui paraît écrite de deux ou de trois mains; le Psautier *hébraïque* est accompagné d'une glose française, qui est peut-être en partie de la même main que le texte latin. Les mots français et saxons sont écrits exactement au-dessus des mots latins. Aux endroits où les Psautiers *gallican* et *romain* sont représentés par un seul texte, les gloses saxonne et française sont superposées; à partir du premier cantique, la traduction française est écrite à la place du texte *hébraïque* dans la troisième colonne; aux endroits où il n'y a qu'un seul texte latin, le texte saxon et le français sont écrits, le dernier au-dessous du premier, sur une même colonne pa-

rallèle au latin. Avant le psaume I, on lit les mêmes textes («Prophetia est inspiratio divina. . . », etc.) que dans le manuscrit *fr.* 8846.

Les costumes des miniatures paraissent du Xe ou du XIe siècle. La miniature du psaume I représente la sainte Église et Dieu qui donne la loi, avec les mots : «Beatus vir». En face, la *Superbia* donnant un glaive à ses soldats; en haut, le soleil et la lune entourée de six étoiles; au-dessous, les deux chemins qui se séparent; en bas, l'arbre planté près des eaux courantes, et la gueule de l'enfer. Au psaume LXV est une miniature ronde représentant le zodiaque. Les lettres hébraïques qui marquent les sections du psaume CXIX sont fort bien écrites, au commencement de chacun des trois textes de ce psaume, avec la transcription latine et la traduction : «*Aleph, doctrina; beth, domos. . .*» Commencement : «Beoneuret li heom ki ne alat. . . »

J. *Usserii Hist. dogmatica de Scripturis S. vernaculis, . . .auctario locupletavit* H. Wharton, Londres, 1689, in-4°, p. 390; Ed. Bernard; Lelong, p. 318 et 323; F. Michel, *Lib. Psalm.*, p. XIX; Willis, *Architectural History of the Christ College*, Canterbury, 1869, in-8°; *fac-simile* dans Westwood, W. de Gray Birch (*The History*, etc., *of the Utrecht Psalter*, Londres, 1876, in-8°) et Ant. Springer (*Die Psalter-illustrationen im frühen Mittelalter, Abhandlungen* de l'Académie de Leipzig, VIII, 2, 1880, in-8°). Le texte latin et français a été publié, avec un fac-similé, par M. F. Michel : *Le Livre des Psaumes*, collection des *Documents inédits*, Paris, 1876, in-4°. Le plan de l'abbaye est reproduit dans l'ouvrage de Willis et dans l'*Architecture monastique* d'Al. Lenoir, t. I, p. 28. — Voir p. 1 et suiv., 19 et suiv., 30 et suiv.

CORPUS CHRISTI COLLEGE, CAMBRIDGE.

N° 394. APOCALYPSE.

In-4°, XIVe siècle, du collège de *S. Benett.* Commencement : «Seint Poul le Apostle.»

J. Nasmith, *Catal. libr. mss. Corp. Coll.*, Cambr., 1777, in-4°, p. 377; Ed. Bernard, n° 1398; Lelong, p. 318. — Voir p. 87.

BIBLIOTHÈQUE BODLÉIENNE, À OXFORD.

FONDS BODLEY.

N° 9. RECUEIL. DIVERS PSAUMES.

145 millimètres sur 95. Écriture de forme du XIVe au XVe siècle. Initiales dorées genre XVe siècle; réclames.

Donné en 1620 par J. Leugre (?). B. A.

Les feuillets 1 à 6 sont occupés par un calendrier latin où l'on voit, en rouge, les noms de sainte Foy, saint Augustin, saint Édouard et sa translation, saint Edmond, saint Hugues, évêque, et les translations de saint Cuthbert, de saint Thomas Becket et de saint Richard, évêque. Un père a écrit, en marge, des dates relatives à sa famille. Aux folios 7 à 24 v° se lisent les psaumes v, vi, lxix et cxxii : les versets sont d'abord écrits en latin en rouge, puis en français. Commencement du psaume v : «Sire, aparçoi mes paroles de tes oreilles. . . » Ps. vi : «Sire, ne me reprens mie en ta forsenerie et ne m'argue pas en ton ire.» Suivent, à partir du folio 25, diverses pièces, dont plusieurs n'ont rien de religieux.

Bernard, n° 1851.

N° 690. Bible historiale, vol. II.

383 millimètres sur 273. 261 feuillets. 2 colonnes de 56 ou 57 lignes. Titres courants et initiales en bleu et en rouge; réclames. Au commencement des livres, des initiales dorées de très bas style. Écrit en France au xve siècle.

Au commencement et à la fin (xvie siècle) : «Si Dieu plet. Cest livre pertient a moy. J. of Kyldare.» Fol. 1 : «Liber biblioth. Bodleiane ex dono Thomae Aisley, Theol. bacchal.»

Commencement : «*La preface in Paralipomenon. S. Jheroime.* Se l'edicion de lxx esponeurs. . . » Fin : «. . . o vous tous. Amen. Ci fenist l'Apocalipce saint Jehan. Deo gracias.» Prologues. Les titres courants sont singulièrement marqués : «Les Epistres des Fais des Apostres» ou même : «Les desirs et fais des Apostres.»

Bernard, n°s 2645 et 2646; Lelong, p. 318. — Voir p. 197, 206 et 219.

N° 971. Bible historiale.

Reliure en peau ancienne sur ais. 415 millimètres sur 290. Non paginé. 2 colonnes de 56 lignes. Rubriques, titres courants rouges, réclames. Écriture du commencement du xve siècle.

Initiales ornées, de basse époque. Les miniatures qui ont échappé à la mutilation du manuscrit sont d'un ton pâle, sur fond de couleur, et parfois assez jolies, quoique d'un dessin assez grossier.

Commencement (Genèse, iv) : «. . . changa le viaire de dueil et de honte.» Les numéros des psaumes sont ceux de l'hébreu. Le Cantique des cantiques a pour titre : «Ci commence le livre de misericorde» et pour titre courant : «Les Paraboles Jheremie.» Fin : «. . . san fin regner. Ci fine l'Apocalypse et toutes les hystoires contenues en la Bible. Deo gracias. *Ci finent tous les livres de la Bible.*»

Bernard, n° 2772; Lelong, p. 318. — Voir p. 205 et 216.

FONDS DOUCE.

N° 320. Psautier.

Reliure en peau brune. 290 millimètres sur 202. 75 feuillets numérotés récemment. Le manuscrit, avant d'appartenir à Fr. Douce, des mains duquel il a passé en 1834 à la Bodléienne, a appartenu à H. Poole; il a porté le n° E 13. Au verso du plat antérieur est collé un morceau de parchemin portant ces mots: «In isto libro monasterii Montisburgi sunt Regula sancti Benedicti in gallico, Psalterium in gallico.» Les deux parties du volume sont en réalité deux manuscrits différents. La Règle de Saint-Benoît est écrite avec initiales rouges et rubriques, d'une écriture qui paraît de la première moitié du xiiie siècle, en langage anglo-normand; elle commence ainsi: «Hui commence nostre sire seint Beneiet a doctriner et a monnesteir nos.» Le Psautier commence au folio 37; avant lui, plusieurs feuillets ont été arrachés. Il est écrit en longues lignes de 40 à la page, d'une écriture pâle, qui date au plus tard des environs de l'an 1200, avec de grandes et de petites initiales alternativement vertes et rouges; il y a une plus grande initiale au psaume li seulement. Les psaumes ne sont pas numérotés, ils n'ont pas de rubriques. On remarque des accents posés presque tous sur la syllabe tonique des mots, et destinés sans doute à la lecture à haute voix. Commencement: «Beneurez li huem chi ne alat el conseil des feluns.» Fin: «...de sun pople.»

Catal. of the printed Books and Mss. bequeathed by Fr. Douce, esq., to the Bodleian Library, Oxford, 1840, in-folio, p. 55. *Fac-simile* dans Westwood. Le Psautier de Montebourg a été publié en 1860, en un volume in-8°, aux frais de l'Université d'Oxford, par M. Francisque Michel, sous le titre de: *Libri Psalmorum versio antiqua gallica,* etc. — Voir p. 10 et suiv., 20 et suiv., 68 et suiv., 75 et suiv., 131, 200 et suiv., 233, 318 et suiv.

COLLEGE OF ALL SOULS, OXFORD.

N° 10. Nouveau Testament dans la version du xiiie siècle.

Reliure vélin blanc. 290 millimètres sur 210. 202 feuillets numérotés au crayon et dont le nombre a été marqué primitivement à la fin. 2 colonnes de 37 à 39 lignes. Rubriques, titres courants rouges, paragraphes marqués alternativement en bleu et en or, réclames. Écriture pâle, paraissant anglaise, de plusieurs mains, de la fin du xve siècle. Signé à la fin: «Doal».

Donné en 1614 par maître W. Kyngesley.

15 petites initiales historiées, très finement exécutées, sur fond diapré, avec vignettes. Les initiales du commencement des chapitres sont en or et couleur, à fleurs; l'ornement est dans le style du xve siècle.

Commencement (fol. 1 v°) : «*Cy commence le Prologue de l'Euvangile Jhesucrist escripte selon saint Marc Euvangeliste :* Marc l'Euvangeliste elleu de Dieu...» En effet, l'Évangile de saint Marc est placé avant celui de saint Matthieu. Prologues, rubriques détaillées à tous les chapitres (fol. 2 : «*Cy commence la table et rebriche des chapitres...» Ib.*, v° : «*Cy commence l'Euvangile Jhesucrist selon saint Marc l'Euvangeliste, et premierement de saint Jehan Baptiste, de la temptacion Jhesucrist,*» etc.) Fin : «...avecques vous tous. Amen. *Cy fine l'Apocalipse saint Jehan, qui est le darrenier livre de la Bible. Deo gracias. Doal.*»

H. Coxe, *Catal. Codd. mss. qui in Collegiis Oxon. asservantur,* Oxford, 1852, in-4°, t. II, p. 3; Bernard, n° 1441; Lelong, p. 318. — Voir p. 219.

LINCOLN COLLEGE, OXFORD.

Latin, 16. Apocalypse.

In-folio. 181 feuillets du commencement du xive siècle, précédés de 2 feuillets du xiie siècle. Ce manuscrit a appartenu à Charles de Croy, comte de Chimay.

Commencement: «Deus Pater previdens...» Suit l'Exposition d'Haimon de Canterbury sur l'Apocalypse : «Planior esset sensus...» Fol. 139: «Seint Poul apostele...» Fin: «...a la vie de glorie.» Enfin, une prière à Jésus-Christ.

Coxe, t. I, p. 23; *Romania*, t. VIII, 1879, p. 326. — Voir p. 298.

CHRIST CHURCH, OXFORD.

N° 178. Nouveau Testament dans la version du xiiie siècle.

In-folio. 133 feuillets, plus 2 gardes. 2 colonnes de 42 à 44 lignes. Rubriques, réclames. Belle écriture du xive siècle. Très belles miniatures ou initiales historiées, sur fond d'or, de genre français. En tête de saint Matthieu, un arbre de Jessé.

Ancien n° E 6. Signé : «Jove Deoplacet» (?), «S. Viriez» (?), «1421, Valois» et «J. B. Deforestz.» Blason : un chêne vert.

En tête, une table, en un cahier de 6 feuillets, où sont mentionnés les

Prologues. Commencement : «Ci comence Matheu li esvangelistes, et contient XXVIII chapitres.» Fin : « . . . o vos touz. Amen. Ci fine l'Apocalypse. Amen.» Lacune de Jude, 5, à Apoc., II, 13. Bon manuscrit.

G. W. Kitchin, *Catal. Codd. mss. qui in Bibl. Ædis Christi ap. Oxon. asservantur*, Oxford, 1867, in-4°, p. 55. Description due à l'obligeance du rév. J. Wordsworth.

BIBLIOTHÈQUE DU COMTE D'ASHBURNHAM.

FONDS BARROIS [1].

N° 66. Paraphrase des Psaumes de la Pénitence.

Belle reliure genre Grolier, en maroquin vert. In-4°. Le volume commence par l'Image du monde, en prose. Les sept Psaumes commencent à la page 45, col. 2. Commencement : «Domine... Le title de cestui psaume est: Psaumes David octaves. . . » Écriture du XIIIe au XIVe siècle (*Catalogue*).

N° 110. Bible historiale, vol. I.

Très belle reliure en maroquin rouge, dorée à petits fers; agrafes. 400 millimètres sur 300. Beau manuscrit, bien écrit. 416 feuillets numérotés anciennement, mais seulement jusqu'au folio 132, qui termine le Cantique des cantiques. 2 colonnes de 45 lignes. Rubriques, titres courants rouges, gloses soulignées en rouge, réclames. Écriture du XIVe siècle.

70 miniatures (sauf erreur) à fond or ou quadrillé, dans le bon style de la première moitié du XIVe siècle. Au folio 1, on voit une grande miniature, en couleur empâtée, représentant, en 8 compartiments, la création et la chute; au-dessous, des scènes fantastiques de chasse et des vignettes. En tête du Psautier, deux miniatures; la première représente David et Goliath: celui-ci a sur son bouclier une figure de monstre; en face, David jouant de la harpe. Costume militaire tout de mailles, avec casque ovoïde et ailettes, housses aux chevaux. Notes pour l'enlumineur. Initiales or et couleur, dans le style du XIIIe au XIVe siècle.

Commencement : «*Ci commence la Bible historiaus*. . . Pour ce que li deables. . . » Après l'Histoire scolastique viennent les livres sapientiaux, les Prophètes complets, les Machabées et enfin le Psautier, avec la litanie normande, dans laquelle on trouve les noms de saint Dominique et de saint François. Fin : « . . . et nous donne pais. Explicit le Sautier en françois.»

Catalogue. — Voir p. 195, 203, 213, 289 et suiv.

[1] *A Catalogue of the Mss. at Ashburnham-Place* (*Alphabetical Index*), Londres, 1853, in-folio. *Catalogue*, etc., part II, *comprising a collection formed by Mons. J. Barrois*, Londres, s. d., in-4°.

N° 195. Épîtres et Évangiles de Jean de Vignay.

Reliure en maroquin vert de Venise. In-4°, 154 feuillets. Commencement du xv[e] siècle. Miniatures, lettres peintes et ornements sur toutes les marges.

Ancien n° 7838 de la Bibliothèque du Roi.

Commencement : «Ci commencent les Epistres et les Euvangiles de tout l'an, lesqueles sont translatées de latin en françois selonc l'ordenance du messel a l'usage de Paris, par frere Jehan de Vignay, a la requeste de madame la royne de Bourgogne, femme jadis Philippe de Valois, roy de France, l'an 1336.»

Catalogue; A. Champollion-Figeac, *L. et Ch. d'Orléans,* 1844, p. 147; L. Delisle, *Observations sur l'origine de plusieurs mss. de la collection de M. Barrois* (*Bibl. de l'Éc. des Chartes,* 6[e] série, t. II, 1866, p. 256, et *Les Mss. du comte d'Ashb.*, 1883, in-4°, p. 108). — Voir p. 225 et 228.

N° 203. Psaumes de la Pénitence.

Reliure en veau ancien. 200 millimètres sur 140. 89 feuillets. 15 lignes à la page. Écriture du xv[e] siècle, ornement de la même époque.

Petites initiales enluminées, quelques bordures ornées. La miniature de la page 1 représente David à genoux.

On a ajouté, au xvi[e] siècle, un frontispice qui représente un homme et une femme à genoux; la cotte d'armes est d'azur, à une fasce d'or accompagnée de 3 trèfles du même; on voit un écu aux mêmes armes, parti, d'azur, à une croix d'or, bordée, engrêlée de gueules, cantonnée de 4 croissants d'or. Au bas on lit, d'une écriture du xvii[e] ou du xviii[e] siècle : «Prenés en gré Madame la Trésorière.»

Commencement : «Sire, ne m'argues pas en ta fureur, ne me deffoules mie en ton ire.» Ce manuscrit doit avoir été exécuté par ordre de Charles III, roi de Navarre, entre les années 1404, époque de l'avènement de Jean sans Peur, et 1410, date de la mort de Louis II, duc de Bourbon.

Catalogue. — Voir p. 296.

N° 337. Psautier, etc.

Reliure en maroquin cramoisi. In-4°. 158 feuillets. Il y a de plus grandes initiales aux nocturnes. xvi[e] siècle.

Signé de Nicolas Moreau, seigneur d'Auteuil (?), de Toiry..., seigneur du château et bois de Bologne : «A l'ami son cœur.» A la fin : «Ce taubleaul fit faire Jaquet de Cast.»

Commencement : «Benoit est li homs qui n'ala mie au conseil des felons...» Suivent le *Te Deum,* le *Magnificat* et le *Nunc dimittis*, suivis du

symbole d'Athanase et de la litanie en vers; puis vient le reste des Cantiques, commençant ainsi : «Sire, je me confesseray a toy», et dont deux sont répétés. On lit ensuite les dix commandements de la loi, les douze articles de la foi, les Signifiances des quatre Évangiles et diverses poésies énumérées au catalogue. A la fin se lisent des indulgences.

Catalogue. — Voir p. 190 et 205.

APPENDIX [1].

N° 7. Bible historiale.

Reliure en maroquin cramoisi. 425 millimètres sur 318. 576 feuillets. 2 colonnes de 50 lignes. Manque le commencement; lacune du milieu du psaume LXXXVI à la fin du psaume CIII. Rubriques, titres courants bleu et or. Écriture du XVe siècle.

Ce manuscrit, qui a figuré dans le procès Morier et Budd, a été vendu à M. Sotheran, par autorité de justice, par les soins de MM. Sotheby et Wilkinson, le 8 septembre 1853. Le dernier feuillet porte au verso les mots: «Ceste Bible est au duc de Berry. Jehan.» La garde antérieure, qui paraît remontée, mais qui appartient incontestablement au manuscrit, en contient l'histoire; nous la résumons d'après le Catalogue : «C'est une Bible historial, laquele est a Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne et d'Auvergne. Flamel.» «Laquelle Bible mon dit seigneur le duc donna ou mois de juing l'an mil quater cens et dix a noble et puissant seigneur messire Jehan Harpedenne, seigneur de Belleville et de Montagu, etc., chambellan du roy messire et de monseigneur le duc de Berry, etc., conseillier, etc. Flamel.» Jean Harpedenne était mari de Marguerite de Valois, fille légitimée d'Odette de Champdivers et de Charles VI. «La dicte Bible escheut par succession a monsieur d'Auzances, chevalier de l'ordre du roy et son lieutenant general au gouvernement de Metz, qui la donna le 11 jour de juillet XV^cLXVI a tres puissant seigneur François de Scepeaux, seigneur de Vieilleville, conte de Durestal, mareschal de France.» Le gendre du maréchal, Jean d'Épinay, donna cette Bible en 1571 à monseigneur de Villeroy (Nicolas de Neuville); en 1625, Nicolas de Verdun, chevalier, premier président au parlement de Paris, auquel elle avait été donnée par le sieur de Villeroy, en fit présent à Mre Jehan Habert, chevalier, seigneur de Montmor, qui la donna

[1] *Catalogue of the Mss. at Ashburnham-Place, Appendix* (par M. J. Holmes), Londres (1861), in-4°.

à Mre Henri-Louis Habert, chevalier (membre de l'Académie, † 1679). Le volume appartint ensuite à Godefroy, dernier duc régnant de Bouillon, par qui il fut donné en 1785 à son héritier et fils adoptif, Philippe d'Auvergne, capitaine et plus tard amiral dans la marine de Grande-Bretagne. La signature de Philippe d'Auvergne est à la dernière page, sous celle du duc de Berry.

69 miniatures assez ordinaires, de couleurs pâles, à fond or, échiqueté ou diapré or sur jaune et rouge sur noir. Au milieu du livre des Nombres, le Tabernacle est remplacé par un joli édifice flamboyant, dans lequel un roi en robe lilas clair est entouré de quatre chevaliers, placés sous des gâbles gothiques. La première miniature du volume II est à quatre compartiments, chacun entouré d'une bordure tricolore en forme de quadrilobe, et représentant la sagesse de Salomon. Le costume militaire comprend le grand bassinet, les rondelles, l'armure complète des jambes et le pourpoint; le costume d'Esther est celui de la femme de Charles V. Il y a de belles grandes initiales à vignettes en tête de certains livres; l'ornement du manuscrit est bien de l'époque du duc de Berry.

Commencement : «*Cy commence la Bible historial*... Pour ce que le dyable...» Litanie parisienne en prose. L'Épître aux Romains est précédée d'un long prologue en 6 colonnes : «*Cy commence le Prologue.* L'en doit premierement requerir les principes des choses...» On trouve encore un prologue («L'Apostre a escript ceste Epistre...») en tête de la première Épître aux Corinthiens; l'Épître de saint Jacques est précédée d'un court résumé en rubrique. Fin : «...sanz fin regner. Amen.»

Catalogue; Barrois, p. 100; *Le Cab. des Mss.*, t. III, p. 172 : n° 10 de l'Inventaire des livres du duc de Berry. — Voir p. 195, 203, 212, 217, 286 et 294.

N° 36. Psautier, Proverbes et Ecclésiaste.

Reliure maroquin rouge. 345 millim. sur 245. 83 feuillets à 2 colonnes. Rubriques, initiales en couleur, réclames. Écriture du XVe siècle.

Au verso du folio 1 est peinte une grande bannière portant la lettre Z et des fleurs.

Belles miniatures à fond diapré or ou couleur sur couleur, en tête de plusieurs nocturnes et au commencement de l'Ecclésiaste.

Fol. 2 : «Ci commence le Psaultier... Cestui seaume fist David par maniere de preface... Beneois est li homs qui ne ala mie...» Sommaires de Jean de Blois. Il manque la fin du symbole d'Athanase et les 15 premiers versets des Proverbes. Fin : «...male ou bonne. Ci finist Ecclesiastes.» Les Proverbes et l'Ecclésiaste sont dans la version du XIIIe siècle.

Catalogue. — Voir p. 206.

BIBLIOTHÈQUE DE SIR THOMAS PHILLIPPS,

À CHELTENHAM (AUTREFOIS À MIDDLEHILL)[1].

N° 302. BIBLE HISTORIALE, vol. I.

Reliure basane. 365 millimètres sur 330. Non paginé. 2 feuillets réglés en blanc après les livres des Rois. 2 colonnes de 50 lignes. Rubriques; titres courants et initiales bleu et rouge, réclames. Écriture du commencement du xve siècle.

A la fin (xve siècle): «Pro Gaufrido Rogero scutifero. Rogier.»

Commencement: «*Ci commence la Bible historiaulz*... Pour ce que le deable...» Après le livre d'Esther vient une page blanche, puis: «*Les Paraboles Salemon moult abregiez* (*elles n'ont nul titele*): Les Paraboles Salemon...» Fin: «...pourroie je parjurer vostre nom. *Ci finent les Paraboles Salomon.*»

Catalogue, p. 3; Haenel, p. 808. — Voir p. 162 et 170.

N° 1906. BIBLE HISTORIALE.

Reliure en cuir de Russie. 460 millimètres sur 305. 501 feuillets numérotés anciennement en rouge. Le commencement de l'Apocalypse a été arraché. Rubriques, titres courants rouges (les Actes des apôtres sont sous le titre courant: «Paul»), réclames. A la fin du livre d'Esther sont deux feuillets blancs, réglés; le premier (212) porte ces seuls mots: «*Ci fine le Viez Testament*,» et la signature: «C. Nouvel.» Fin: «...avec touz vous. Amen. Explicit Apocalipsis. S'a l'argent.» Fol. 501: «Colin Nouvel a escripte cette Bible et fu parfaite en l'a[n] M CCCLXVIII.»

N° 832 de Meermann. «Collegii Parisiensis Soc. Jesu» (Coll. de Clermont). Aussitôt après l'Apocalypse commencent les actes de naissances et de baptêmes de la famille de Pompadour, depuis François, né en 1490, fils d'Antoine de Pompadour, seigneur de Laurière, et de Katherine de Turenne, jusqu'en 1520. Le livre de famille des Pompadour continue au folio 214, de François, né en 1539, à Glaude, née en 1582. Les parrains sont marqués.

129 miniatures (sauf erreur), assez grossières, à fond de couleur, généralement diapré couleur sur couleur. Le frontispice de la Genèse représente la Trinité entre la Loi et l'Évangile, que figurent les espèces de la

[1] *Catal. Libror. mss. in Bibliotheca D. Th. Phillipps, bar^t*, Middlehill, 1837 et années suiv., in-4°.

communion et les tables de la Loi, posées sur deux autels; fond diapré or; bordure tricolore en quadrilobe aigu; autour, les quatre Évangélistes, sur fond échiqueté à petits points ou losangé à fleurs de lis. Bordure : vignettes et oiseaux, dans le style de la deuxième moitié du XIVe siècle; en bas, 7 anges jouant des instruments, et un arbre en champignon. On remarque, au folio 495, un arc-en-ciel, tricolore comme la bordure du frontispice. En tête du Psautier, une miniature à deux compartiments, représentant, sur fond diapré en or : 1° David jouant de la harpe; 2° Goliath avec un bouclier à figure et le petit David. Les Proverbes commencent par une miniature à quatre compartiments, représentant la sagesse de Salomon; bordure à vignettes, scènes de chasse et grotesques. Le costume militaire montre le casque pointu et le pourpoint; chevaux nus à harnais déchiquetés. Notes pour l'enlumineur, de la même main qui a numéroté, en bas, les feuillets pour le peintre des rubriques.

Commencement : «A mon commencement soit la grace du Pere...» Suit la table... «*Ci commence la Bible hystoriaux*... Pour ce que li diables...» Litanie parisienne en prose : saint Bernard y figure entre saint Marc et saint Luc.

Catalogue, p. 21; Haenel, p. 867. — Voir p. 194 et suiv., 202, 212, 214 284, 286, 287 et 303.

N° 3668. La Genèse de la Bible historiale. Recueil.

Reliure en velours vert. 300 millimètres sur 260. 210 feuillets non numérotés. 2 colonnes de 32 lignes. Écriture du XVe siècle. Initiales or et couleur, à vignettes. Miniatures sur fond losangé à fleurs de lis; il y en a 42 pour la Genèse.

«Ex bibliotheca Laug.»

Commencement : «*C'est la table, les tiltres et les intitulacions des rubriches de cest livre*... C'est une lettre...» Suit une Histoire de la Bible sous forme d'une paraphrase du *Credo*. Après sont écrites les vies des Apôtres et Évangélistes à partir de saint André, celles de saint Patrice, de saint Christophe, de saint Georges et de sainte Julienne, puis le Miroir des dames mariées et l'Histoire des Griseldis.

Catalogue, p. 47.

BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE DE DURHAM.

N° A II 11. Traduction du Commentaire de saint Augustin sur le Psautier.

3 volumes in-folio, du commencement du XIIIe siècle, sinon de la fin

du XIIe. 142, 213 et 275 feuillets. Magnifique exemplaire. Le dernier volume est d'un plus grand format et d'une écriture plus grosse.

Commencement : «Beatus vir... Adam nostre premer pere ne fu mie beatus vir...»

Th. Rud, *Codd. mss. Eccles. cathedr. Dunelm. Catal.*, Durh., 1825, in-folio; P. Meyer, 2e rapport, *Arch. des Missions*, 2e série, t. IV, p. 116 et 122. — Voir p. 65 et 384.

MUSÉE HUNTER, À GLASGOW.

N° P 2. 13². Apocalypse.

Beau manuscrit du XVe siècle, venant de Gaignat. Il porte les armoiries : «d'azur, à six besants d'argent, 3, 2, 1 et un chef du même,» et la devise : «Sans nombre.»

De Bure, *Catal. Gaignat*, 1769, t. I, n° 95; P. Meyer, 2e rapport, p. 147. — Voir p. 87.

DIVERS PAYS.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BRUXELLES[1].

N° 4619. Épîtres de saint Paul.

Reliure basane. 135 millimètres sur 100. Papier. 203 feuillets non numérotés, le deuxième est en blanc. Environ 20 lignes non réglées à la page. Rubriques, pas de titres courants, réclames; cahiers inégaux numérotés en chiffres arabes; initiales rouges. Écriture paraissant de la fin du XVe siècle.

Au folio 1 : «Ce livre appertient a Griffon de Masnuy. Quy le troeve, se luy rende, il ara ung lot de vin ou mieulx.» (Masnuy est un endroit voisin de Mons.) — «D. L. M. Collegii Soc. Jesu Mont.»

Commencement : «Icy commenche l'Epistle de saint Pol l'Apostle aux Romains. I. Paul, serviteur de Jhesucrist, appellé Apostle, elut et separé...» Fin (Hébr., XII, 5) : «...la discipline de Nostre Seigneur et Nostre Pere. Pers point...»

Manuscrit unique. Marchal, t. II, p. 120. — Voir p. 308.

[1] J. Marchal, *Catal. des Mss. de la Bibl. roy. des ducs de Bourgogne*, Bruxelles, 1842, 2 vol. in-folio.

Nos 9001 et 9002. Bible historiale avec moralités.

Reliure veau. La tranche dorée porte six fois les mots : «Jhesus Nazarenus rex Judeorum.» 460 millimètres sur 325. 440 feuillets (sauf erreur) pour le volume I (une note dit : 434) et 382 pour le volume II; les feuillets 17 v° et 18 du volume I sont en blanc. Rubriques, titres courants, réclames. Écriture du xve siècle.

108 et 73 miniatures, généralement à fond échiqueté ou diapré en or. Ornements à vignettes, avec des grotesques, des oiseaux, des papillons et des dragons. Le frontispice de la Genèse, au folio 19, celui du volume II et l'arbre de Jessé qui est en tête des Évangiles sont copiés trait pour trait sur le manuscrit 9024. Au folio 121 du volume I, très belle image du Tabernacle, avec les douze tribus : armure complète, grands bassinets. En tête du livre d'Ésaïe est une grande et belle miniature à quatre compartiments : 1° combat de cavalerie; 2° assaut et prise d'une ville; 3° un homme qui écrit auprès d'un bœuf; 4° les Juifs aux fleuves de Babylone. En tête des Machabées, miniature également belle : 1° Alexandre mourant; 2° une idole adorée et un évêque qui proteste; 3° pillage du Temple et meurtre; 4° bataille sanglante. Nombreuses notes pour l'enlumineur.

Commencement : «*Cy commence la declaracion de pluseurs mots contenus en la Bible, et premierement declaire ce mot : confession*. . .» (Fol. 19 :) «*Cy commence ung prologue*. . . La Sainte Escripture se puet raisonnablement par quatre manieres exposer. . .» — «Au commencement crea Dieu. . .» (Manquent les Préfaces de Guyart.) Le livre de Job est accompagné de longues gloses et de moralités. «Le Psaultier en françois moralisié... L'homme est bieneuré. . .» — «Tout esperit le doit loer. *Cy fine le Psaultier en françois. Cy apres s'enssuivent et commencent les Paraboles Salemon*. . .» En tête du volume II : «Les Paraboles Salemon. . .» Les Proverbes paraissent très abrégés et sont accompagnés de moralités, ainsi que les autres livres sapientiaux. Après les Épîtres de saint Paul : «Moralités sur les Epistres de saint Pol devant dites. . .» Il y a des moralités dans les Actes. Les Épîtres catholiques sont seules précédées d'un Prologue. Fin : «Laquele chose nous ottroie cellui qui est benois pardurablement. Amen. *Cy fine l'Appocalipse saint Jehan, derrenier livre de la Bible.*» Au verso : «Finis adest operi quem scriptor gaudet haberi.»

Marchal, t. II, p. 128; Barrois, nos 711, 1157 et 1635, 722, 1507 et 1636. — Voir p. 206 et 216.

N° 9004. Bible historiale.

Reliure de Napoléon Ier, marquée après coup des armes royales belges. Fermoirs. 450 millimètres sur 325. 537 feuillets numérotés récemment au

crayon. 2 colonnes de 52 lignes. Rubriques, titres courants, réclames. Écriture du XVe siècle.

En tête, une miniature à six compartiments, représentant la création. Fond d'or, ou couleur, ou échiqueté, ou losangé à fleurs de lis, ou diapré. Ornements dans le style du XVe siècle.

Commencement : «*C'est la Bible historial en françoys.* Pour ce que le deable...» Fin (le dernier feuillet manque) : «Dieu ostera sa...» (Apoc., XXII, 19.)

De la reine Marie de Hongrie. Marchal, t. II, p. 129. — Voir p. 206 et 216.

N°s 9024 et 9025. Bible historiale.

Reliure de Napoléon Ier, marquée des armes royales belges. 400 millimètres sur 290. 557 feuillets numérotés primitivement, dont 394 pour le volume I. Rubriques, titres courants bleus. Écriture du XIVe siècle.

87 miniatures, à fond diapré, pour le volume I et 34 pour le volume II. Le frontispice de la Genèse est une grande peinture à six compartiments, dans un cadre fleurdelisé, représentant : 1° la Sagesse ; 2° la Trinité, en trois personnes égales, condamnant les démons ; 3° les trois personnes de la Trinité délibérant ; 4° la chute des anges ; 5° la bénédiction des bons anges ; 6° les mauvais précipités dans la gueule de l'enfer. En tête du volume II, une miniature en quatre compartiments représentant la sagesse de Salomon. En tête des Évangiles, belle et grande miniature représentant l'arbre de Jessé ; la Vierge, en bleu, est au milieu dans un ciel d'anges rouges. Riches costumes, mais mal dessinés. L'armure de fer n'est pas complète. Les dais sont tricolores : bleu, blanc, rouge.

Commencement : «*Cy commence,*» etc. «Pour ce que le deable...» Fin : «... sans fin regner. Amen. Finis adest, Deo gracias.»

Marchal, t. II, p. 129, et planche ; Barrois, n°s 720, 1505 et 1727. — Voir p. 205, 217 et 295.

N°s 9394-9396. Nouveau Testament.

Reliure vélin jaune. 330 millimètres sur 220. D'après une note, il y a 134 pages. Après les Évangiles, 3 feuillets en blanc. 2 colonnes de 43 à 46 lignes. Les rubriques ne sont pas peintes partout, les numéros des chapitres ne le sont nulle part. Initiales alternativement bleues et rouges ; les leçons sont marquées en marge. Écriture du XIVe au XVe siècle.

La première page est ornée de fleurs, dans le style du XVe siècle, et de cartouches qui contiennent, sur un fond bleu, les initiales M et B couronnées, et le blason : parti, semé de France à une bande de gueule (Bourbon), et semé de France à une bordure (engrêlée) de gueules (Berry). Ces armes désignent Marie, fille de Jean, duc de Berry, qui épousa en troi-

sièmes noces, en 1400, Jean Ier, duc de Bourbon, et mourut en 1434. L'initiale L représente, sur un fond diapré en or, saint Matthieu et son ange, et, au ciel, la Vierge et l'enfant Jésus. Très jolies miniatures : au milieu de la passion de saint Matthieu, saint Jean et la Vierge au pied de la croix; dans la passion de saint Marc, le Christ entre les deux larrons; dans celle de saint Luc, le crucifiement; dans la passion de saint Jean, la descente de croix. Miniatures en tête des Évangiles et de l'Épître aux Romains. En tête des autres livres, il y a de grandes initiales. Jolis ornements à oiseaux.

Commencement : «Li livrez de la generacion...» Fin : «...avecques vous tous. Amen. C'est la fin de la Pocalise saint Jehan.» Les arguments sont traduits en tête des Épîtres de saint Paul et des Actes.

Marchal, t. II, p. 118, 120 et 121; Barrois, n°s 803 et 1976. — Voir p. 219.

N°s 9634 et 9635. Bible historiale, vol. II.

Reliure maroquin aux armes de Louis XIV. 310 millimètres sur 225. 357 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 40 lignes. Rubriques, réclames, cahiers de 12 feuillets. Fin : «... sans fin regner. Amen. *Ci fenist l'Apocalipce et tout le Nouvel Testament, et fu escript l'an de grace mil III^c LV, la veille de Nostre Dame mi aust.*»

24 jolies miniatures à fond d'or, ou quadrillé, ou diapré, parfois losangé à fleurs de lis. L'Apocalypse n'a pas de miniature. Grandes et petites initiales or et couleur, avec vignettes et dragons. La première miniature, à deux compartiments, représente la sagesse de Salomon. Notes pour l'enlumineur.

Commencement : «Les Paraboles Salemon...» Fin : «... sans fin regner. Amen.» L'Épître à Tite est traduite deux fois. Les Actes n'ont que 27 chapitres, et l'Épître de saint Jacques figure comme chapitres XXVIII-XXXI des Actes. Très mauvais manuscrit.

Les feuillets 13-21 sont occupés par un manuscrit différent, mais du même temps; c'est la table des chapitres d'une Bible historiale primitive, se terminant par les Évangiles et les Actes «par Bible et par Hystoires», et par «la Genealogie, Hystoire de la Vraie Crois, la Vie Judas qui Dieu trahy, la Vie Pylate,» marquées comme chapitres XCI-XCIV des Actes.

Marchal, t. II, p. 114 et suiv., 130; Barrois, n°s 1004, 1755 et 2194. — Voir p. 147 et 216.

N° 10516. Bible du XIIIe siècle, vol. II.

Reliure de Napoléon Ier, marquée des armes royales belges. 340 millimètres sur 220. 327 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 39 lignes.

Quelques rubriques; initiales alternativement rouges et bleues; réclames. Écriture de la fin du XIIIe siècle. Manuscrit très fautif.

50 miniatures à fond d'or ou couleur. Style traditionnel. Architecture romane. Pas de miniatures à la deuxième Épître aux Corinthiens.

Commencement : «Les Paraboles Salemon.» Fin : «... o tous vous. Amen.» L'Épître à Tite est traduite deux fois.

Marchal, t. II, p. 115; Barrois, nos 850 et 1770 (était relié aux armes de Hainaut et de Bavière). — Voir p. 119 et 148.

N° 10 987. Psaumes pénitentiaux.

Reliure de Napoléon Ier, marquée des armes royales belges. 220 millimètres sur 160. 83 feuillets numérotés au crayon. 16 lignes à la page. Écriture du XVe siècle. En tête est représenté David priant Dieu.

Commencement : «*Cy comencent les sept pseaumes allegorisées en francois.* Sire, ne m'argues en ta fureur et ne me corriges en ton ire, comme je congnoisce que la multitude de mes tres orriblez pechez a desservi la punicion de ta justice...» Au folio 77, la litanie, avec saint Bernard, saint Germain, saint Martin, saint Yves, saint Marceau et saint Louis. Fin (fol. 82 v°) : «... per Christum Dominum Nostrum.» Fol. 83 :

Fructibus eloquii prophete in nomine Xpisti
Nascitur istud opus quod corpore parva peregit.

Marchal, t. I, p. 220; Barrois, n° 2032.

N° 10 993. Évangiles.

Reliure parchemin. 205 millimètres sur 155. Longues lignes. Rubriques, réclames; cahiers de 8 feuillets. Écriture du XIVe siècle.

Initiales à figures, à fond diapré or, quadrillé ou losangé. L'initiale de saint Matthieu est, par erreur, un C. En tête de la passion de saint Jean, le crucifiement. L'Évangile de saint Matthieu est divisé en 60 chapitres.

Commencement : «*Ci commancent les IIII Evangiles, ... premierement l'Evangile saint Mathieu, qui se commance par la genealogie, ... si se commance par ceste maniere :* [L]i livres de la generation Jhesucrist...» Fin : «...retenir ne nombrer. Explicit.» C'est la version du XIIIe siècle.

Marchal, t. II, p. 118; Barrois, nos 1134 et 2074 (était relié aux armes de Flandre et de Rethel).

N° B 282. Apocalypse, etc.

Reliure basane. 335 millimètres sur 175. 157 feuillets. 2 colonnes de

35 à 37 lignes. Écriture paraissant du XIIIe au XIVe siècle. Beau manuscrit, de type anglais.

En tête, table des chapitres, d'une autre écriture. Fol. 5 : «Seint Pol le Apostle. . .» 73 miniatures dans le style traditionnel, à fond bleu et rouge plain; les sujets sont exactement ceux des manuscrits *fr.* 9574 et 19 B XV. Suit «le Lucidaire, ou la lumiere de lays», d'une autre écriture. Fol. 155 : «Ki voudra oier et saver de la Veroye Croyz. . . Adam nostre premiere (*sic*) pere, quant il fu jeté hors de paradis. . .» Fin : «. . . seculorum Amen.» — «C'est le livre de l'Apocalipse saint Jehan, avec ung aultre livre de devocion, ou il y a LXX histoires, lequel est a monseigneur Charles de Croy, comte de Chimay. Charles.» De M. de Coussemaker.

Romania, t. VIII, 1879, p. 326 (P. Meyer). — Voir p. 85, 86 et 183.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE COPENHAGUE.

FONDS DE THOTT [1].

N° 6. Bible historiale.

460 millimètres sur 320. 476 feuillets. 2 colonnes de 55 lignes. Rubriques, titres courants. Écriture du XIVe siècle.

105 miniatures, dont 2 grandes; elles sont très jolies et peintes avec soin, et encadrées d'une bordure tricolore. Le frontispice de la deuxième partie montre un écusson en blanc gardé par deux lions semblables à ceux de plusieurs livres de Charles V.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystoriaus*. . . Pour ce que li dyables. . .» Fin : «. . . vous tous. Amen. Ci fenist l'Apocalypse. Explicit toute la Bible en françois.» Litanie parisienne en prose. Psautier identique à celui du manuscrit *fr.* 5. Le volume finit par une liste de leçons.

Catal., p. 273; Abrahams, p. 2; Bruun, p. 102; *Le Cab. des Mss.*, t. III, p. 391. Renseignements dus à l'obligeance de MM. V. Schmidt et V. Sthyr. — Voir p. 200, 216 et 286.

N° 7. Bible historiale, vol. II.

Reliure velours rouge sur ais. 380 millimètres sur 285. 492 feuillets. 2 colonnes de 35 lignes. Rubriques, titres courants, réclames, initiales or et couleur. Écriture du XIVe siècle.

[1] *Catal. Biblioth. Thottianæ*, t. VII, Hafn., 1795. N. L. C. Abrahams, *Descr. des Mss. français de la Bibl. roy. de Copenhague*, Copenhague, 1844, in-4°. Chr. Bruun, *Aarsberetninger frat det kon. Bibl. i Kjöbenhav* (Rapports annuels, etc.), t. III (1879).

44 miniatures et six initiales historiées. Grandes initiales dorées. Au bas du folio 1, les armes de Clèves avec la devise : «A jamais», et au bas du dernier folio v°, la signature : «Phelippe de Cleves» (Ph. de Clèves, sieur de Ravenstein, † 1528, dont le père, Adolphe, éponsa en secondes noces la fille naturelle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne).

Commencement : «Beatus vir... Beneoiz est li bons...» Fin : «... avec tous vous. Amen. Cy fenist l'Apocalypse.»

Catal., p. 291; Abrahams, p. 1; Bruun, p. 99. — Voir p. 205 et 218.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE [1].

N° 1. Bible historiale.

Deux volumes reliés aux armes des Petau et à leur devise. 43 centimètres sur 31. 216 et 214 feuillets numérotés au crayon. 2 colonnes de 47 lignes. Miniatures, rubriques, gloses en marge. Grande écriture cursive, d'une seule main, du XIVe au XVe siècle. On trouve la signature : «Rippe» (vol. II, fol. 150 v°, 159, 178 v°, etc.) et : «Zac. Rippe» (vol. II, fol. 180 v°), en rouge, à la suite de quelques rubriques ou intitulés de chapitres. Ce nom paraît donc être celui du peintre des rubriques.

A de M. Reuss. Donné en 1742 par le professeur Ami Lullin.

Commencement : «Pour ce que le deable...» Fin du volume I : «... en son temps.» Volume II : «La prophetie Ysaïe...» Fin : «Tout esperit loue Nostre Seigneur.»

Sénebier, p. 293; Reuss, *Revue de théol.*, t. XIV, 1857, p. 15 et suiv. La description de ce manuscrit et des deux suivants est due à l'extrême obligeance de M. Th. Dufour. — Voir p. 202, 212 et 214.

N° 2. Bible historiale.

Reliure en cuir jaune sur ais. 39 centimètres sur 30. 474 feuillets numérotés au crayon, plus un feuillet préliminaire. 3 colonnes de 47 à 51 lignes. Titres courants, gloses soulignées à l'encre rouge, miniatures. Écriture du XIVe siècle.

B de M. Reuss. Donné en 1591 par Jean du Villard, syndic de la République. On lit, au folio 1, en lettres grises, le nom de Philippe de Chalon,

[1] J. Sénebier, *Catal. raisonné des Mss. conservés dans la Biblioth. de la Ville et Republ. de Genève*, Genève, 1789, in-8°.

et au-dessous celui de J. du Villard, ses armes et l'anagramme de son nom : «LA LIE DV VIN ARD» (sur lui, voir L. Dufour, *Mém. et Doc. publiés par la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, t. XIX, 1877, p. 359).

Commencement : «*Ci commence la Bible ystorians*... Pour ce que li deables...» Fin (Apoc., XVIII, 22) : «Et la vois des...»

Litanie parisienne en vers.

Sénebier, p. 300; Reuss, *Revue de théol.*, t. XIV, p. 15 et suiv. — Voir p. 190, 205 et 213.

N° 3. Bible historiale.

Deux volumes en papier, de 414 millimètres sur 295. Le volume I a 296 feuillets écrits, numérotés au crayon, plus 9 feuillets blancs; le volume II a 290 feuillets : les feuillets 158-163 et 290 sont blancs. 2 colonnes de 42 à 52 lignes. Rubriques, titres courants, initiales à l'encre rouge. Papier. Cahiers de 12 feuillets, sauf le premier cahier du volume I, qui n'en a que 10. Quelques images sur la marge inférieure. Cursive peu soignée. Vol. I, fol. 276 v° : «Cy fine le livre Hester. En l'an de grace mil IIIIᶜ LXXIIII, le XXIXᵉ jour du moys de jenvier, fut commencé ce livre a escripre aux despans de honᵇˡᵉ homme Hugonin du Pont, marchan et citoyen de la cité de Genesve, et a esté accompli l'an dessus escript et le xᵉ jour du moys de may, par la main de Jehan Baguel, de Bolygney lez Luxeul en Bourgogne ou dyocese de Besançon. Deo gracias. Amen.»

C de M. Reuss. Donné en 1580 par Jean Ternaut, bourgeois de Genève.

Commencement : «*Cy commence la Bible hystoriée*... Pour ce que les dyables...» Fin du volume I : «... regner sans fin... *Explicit l'Appocalipse Jhesucrist denoncié par sainct Jehan euvangeliste*, le XVIIIᵉ jour de may l'an mil [II]IIᶜ LXXIIII.» Vol. II, fol. 2 : «*Le Prologue du Psaultier*. Moy, estant à Rome... *Cy fine le Prologue du Psaultier fait par saint Jerosnime et translaté par maistre Pierre Arrenchel.*» — «Bienheuré est l'ome qui pas n'ala...» Fol. 55 v° : «*Cy commence le Prologue de saint Jerosme sur Ecclesiasticum.* La Sapiance de pluseurs et grans hommes...» Fol. 56 : «*Cy fine le Prologue sur Ecclesiasticum, translaté... par maistre Pierre Aronche.*» Fol. 76 : «*Cy commence le Prologue sur Ysaye, translaté... par maistre Pierre Aronchel*...» Fol. 100 : «*Cy commence le Prologue sur le livre de Jheremie, translaté... par monsʳ Martin Le Franc*...» Les Prologues et le Psautier paraissent copiés sur le manuscrit de Lausanne. Fin (Psautier) : «Tout esperit loue Nostre Seignour.»

Sénebier, p. 302; Reuss, *Revue de théol.*, t. XIV, p. 16 et suiv. — Voir p. 87, 198, 220 et 301.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'IÉNA.

N^os N. B. N. B. 97 et 98. Bible historiale.

Deux volumes reliés richement en cuir gaufré, avec boucles de laiton. 500 millimètres sur 380. Le volume I a 448 feuillets numérotés récemment, plus un feuillet sauté après le folio 201; le volume II a 446 feuillets, plus 6 feuillets omis après les feuillets 11, 23, 30, 33, 173 et 428; 3 feuillets sont arrachés après les feuillets 54, 457 et 462 du volume I. 2 colonnes de 46 lignes (quelques-unes de 44). Rubriques, titres courants, réclames. Écriture du xve siècle, paraissant de plusieurs mains. Chef-d'œuvre de calligraphie.

Paraît provenir de la Bibliothèque électorale de Wittemberg. Le volume I est aux armes de Nassau, écartelées de celles de Vianden, avec la Toison d'or. A la fin du même volume : «C'est le premier volume de la Bible, dont il y en a deux, et y a viii^xx et deux histoires; lequel est a mons^r Charles de Croy, comte de Chimay. Charles.» Une note semblable se lit à la fin du volume II; elle y compte 60 «histoires». Le manuscrit porte, répétées sans cesse dans les initiales et aux angles des peintures, les armes de Croy-Chimay : écartelé de Croy et de Renty, et un lambel d'azur; en cœur, un écusson écartelé de Craon et de Flandre. On voit très fréquemment, aux mêmes endroits, un emblème singulier dans lequel on reconnaît un encensoir rayé de noir, de blanc et de rouge, ainsi que le monogramme HP, et la devise : «MOY SEVL.» Charles de Croy, comte de Chimay, parrain de Charles Quint, mourut en 1527; son père, Philippe de Croy, mourut en 1482.

D de M. Reuss.

176 très riches miniatures, à fond paysage, dans le style du xve siècle, dont 122 (19 grandes et 103 petites) dans le volume I, et 54 (25 grandes et 29 petites) dans le volume II. Elles sont toutes enfermées dans un losange; les quatre coins présentent toujours des figures accessoires à la principale, à moins qu'ils ne soient remplis par les emblèmes décrits plus haut; les grandes peintures occupent parfois la page presque entière.

Commencement : «*S'ensuivent çi apres les livres historialz de la Bible*... Ou palais de roy et d'empereur... Au commencement crea Dieu...» (Fragment de la version du xiiie siècle.) Fol. 3 : «Au commencement fut le Filz (Bible historiale)...» Fin du volume I : «*Cy fine le livre de Sapience.*» Volume II : «Cy apres commencent les Paraboles Salemon.» L'ordre des

livres sapientiaux est interverti. Les Prophètes se trouvent après l'Apocalypse. Fin : «Et fenissent icy tous les livres des Prophetes.»

J.-C. Mylius, *Memorabilia Bibliothecæ academicæ Jenensis*, 1746, in-12, p. 367; Reuss, *Revue de théol.*, t. XIV, 1857, p. 17. La description ci-dessus est due à la bonté de M. Reuss. — Voir p. 163, 176, 206 et 298.

MUSÉE MEERMANN-WESTREENEN, À LA HAYE.

Bible historiale.

295 millimètres sur 215. 580 feuillets. Rubriques, titres courants. Signé de Raoulet d'Orléans, 1372.

263 miniatures avec encadrements tricolores. A la première page du texte, on voit une miniature divisée en cinq compartiments, représentant le Christ et les quatre Évangélistes. Le folio 2 r° est occupé par le tableau qui représente Charles V recevant le volume des mains de Jean de Vaudétar. M. Delisle a décrit en détail cette belle peinture, qui a été reproduite par M. Labarte. En regard, au folio 1 v°, on lit : «Anno Domini millesimo trecentesimo septuagesimo primo, istud opus pictum fuit ad preceptum ac honorem illustri (*sic*) principis Karoli regis Francie..., et Johannes de Brugis, pictor regis predicti, fecit hanc picturam propria sua manu.» Au folio 580 se lit un petit poème, qui commence ainsi :

Ci fine la Bible en françois...
Vandeterre, qui la fist faire,
Et Raoulet d'Orliens, qui l'escrit...
Et dit, puis qu'il issi d'enfance,
Que c'est la quarte pour certain
Qu'il a escripte de sa main,
Et la moitié d'une pour voir...
Qui fu faite pour excellans
Princes Charles le roy des Frans...

Suit, en rouge, la dédicace :

A vous, Charles, roy plain d'onnour...
Jehan Vaudetar, vostre servant...
Si fu au prince sus nommé
Ce livre baillé et donné
Par ledit Jehan, que je ne mente,
L'an mil ccc xii et soixante...
xxviii jours ou mois de mars.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystoriaus*... Pour ce que li

dyables. . . » Litanie parisienne en prose. Ce manuscrit a été prêté au duc de Berry. Les manuscrits *fr.* 159 et *Ashburnham, Appendix*, 7, ont, dans la première moitié seulement, plusieurs caractéristiques en commun avec la Bible de J. de Vaudétar.

De Gaignat, n° 58. Voir le *Catalogue* de ses livres, par de Bure, t. I, 1769, p. 18. Décrit en détail par M. Delisle : *Mélanges de Paléographie*, p. 222. Cf. Montfaucon, *Mon. de la Monarchie fr.*, t. III, p. 65; Lelong, p. 316; van Praet, p. 88; L. de Lincy, p. xxxv; Douet d'Arcq, *Invent. de la biblioth. de Charles VI*, 1867, p. 64, art. 213; L. Gonse, *Chronique des Arts*, 3 nov. 1877; J. Labarte, *Invent. du mobilier de Charles V*, 1879; Guiffrey, *Bull. Soc. des antiquaires*, séance du 21 mai 1879; *Le Cab. des Mss.*, t. III, p. 116 : n° 21 de l'*Inventaire du Louvre*. Communication obligeante de M. le pasteur Lacheret. — Voir p. 202, 218 et 286.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE DE LAUSANNE.

Nos 985 et 986. Deuxième moitié de la Bible historiale.

Le premier volume est relié en peau sur ais, avec coins en métal; le deuxième, en parchemin. Papier avec la marque *f;* quelques feuillets en parchemin. 41 centimètres sur 29; le volume I a 31 cahiers de 12 feuillets, numérotés primitivement, le deuxième a 555 pages numérotées postérieurement. 2 colonnes de 38 lignes. Rubriques; titres courants et initiales bleu et rouge; dans le volume II, la place des initiales est restée vide. Bible de Jean Servion, datée de 1458 à 1462.

Miniatures peu soignées, sans fond d'or, quelques-unes non enluminées; pour la plupart, la place est restée en blanc. Ces «histoires» sont, au moins en partie, «faites par la main de Servion.» La première représente le copiste offrant son ouvrage au duc de Savoie; le duc porte une longue robe de pourpre et un chapeau jaune; Servion, un pourpoint bleu et un haut de chausses rouge. L'initiale du chapitre ix de la Sapience renferme une montre avec les initiales A K (?); la première et la neuvième initiale de l'Ecclésiaste contiennent une violette avec la légende : «sans varier», celles des chapitres xvi et xvii de ce livre, ainsi que plusieurs autres, un écu parti d'argent à un cerf de gueules et d'azur à un gonfanon (?) d'or. Le cerf doit représenter les armes de Servion; il paraît, à mi-corps ou en entier, dans presque toutes les initiales.

Commencement : «L'envoy de Jehan Servion : Graces a Dieu, mon createur, et a la tres glorieuse Vierge Marie et a toutte la court cellestielle, quant je Jehan Servion, netif et cytoyen de Geneve, heux escript et acomply les ii premiers volumes de la Bible. . ., je povre pecheur heux poour et fremissement. . . Ainsy encommensay le iii volume de la Bible encom-

mensant au Psaultier et conplissant jusques a la fin de Daniel, lequel j'ay fait et accomply l'an de grace MCCCCLIX et en hayant esperance d'achever et parfaire le III volume, qui se commence en Ozée, en suivant les XII Prophetes, les Evangilles et les Faits des apostres...» — «Moy estant a Rome jadis avoye corrigé et esmendé le Psaultier...» (Le Psautier est parent de celui du duc de Berry, *fr.* 13091.) «*Cy commence le Prologue de Jeronisme sur Ecclesiasticum... translaté du latin en françois par mestre Pierre Aronchel et escript par la main de Jehan Servion...*» — «*Cy comence le Prologue sur Ysaye translaté du latin en françois par mestre Pierre Aronchel et escript de la main de Jehan Servion.* Quiconques homme verra...» A la fin du Prologue sur Ésaïe... «Fine en la veillie de Noel 1458.»... «*Cy commence le Prologue sur le livre de Jeremie translaté de latin en françois par Monseigneur M. Martin Le Franc, du siege apostolique prottenottayre et prevost de Lausanne et escriptpar la main de moy Servion.* Jeremie prophete, a cuy ou auquel ce Prologue est escript et intitullé... *Cy commence le Prologue sur Daniel estrait du latin en françois par...* (en blanc) *et escript par la main Servion.*» Suivent trois pages en blanc. Manquent les petits Prophètes et les Machabées. Le dernier volume commence ainsi : «Cy commence le proesme de Jehan Servion cytoyen de Geneve sur le IIII volume de la Bible sainte... lequel il a commencé avec la Chandeleur, l'an de grace MCCCCLX...» Fin : «Cy fine l'Apocalipce en françoys, le text et la glose, escripte par Jehan Servion, citoyen de Geneve, escripte et finye... l'an de grace mil CCCCLXII, le XX jour de octobre... Amen.» Ce manuscrit contient, comme le manuscrit n° 3 de Genève, les Prologues de Pierre Aronchel et de Martin Le Franc. Il manque la fin du Cantique des cantiques, après le verset 2 du chapitre V, et le premier feuillet, en parchemin, de l'Évangile de saint Matthieu, qui comprenait sans doute le Prologue.

E. de Muralt, *Une Bible du XVe siècle traduite en français ou romand, conservée à Lausanne et à Genève*, *Revue de théol. et de philos.*, de Lausanne, t. XI, 1878, p. 414. La description ci-dessus est due à l'obligeance de M. de Muralt. — Voir p. 198, 220, 301 et suiv.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE MUNICH.

FONDS FRANÇAIS.

N°s 1 et 2. BIBLE HISTORIALE.

Reliure du XVIIIe siècle. 44 centimètres sur 30. 205 et 226 feuillets numérotés récemment. 2 colonnes de 56 lignes. Rubriques, titres courants, réclames. Écriture du XIVe au XVe siècle, d'une seule main.

«Ex Bibliotheca Palatina Mannh. n° VI 1201.»

Une miniature d'environ 9 centimètres à chaque livre; fonds de tapisserie généralement rouges. Grandes initiales dorées, assez grossières. Mutilé. Le volume I commence au chapitre VI de la Genèse et finit à Esdras; le volume II commence avec le Psautier, précédé d'un prologue et suivi de la litanie normande en prose. Fin : «Tuit pristrent Soustenez» (Act., XVIII, 17)... Prologues à l'Épître aux Romains et à la première aux Corinthiens; à toutes les autres Épîtres, le mot : «*Cĭ a Prologue.*»

C. Halm, *Catal. codd. mss. Bibl. reg. Monac.*, t. VII, 1858, p. 10. Communication obligeante de M. W. Meyer. — Voir p. 206 et 215.

N° 16. Psautier latin-français.

Reliure gaufrée du XVIe siècle. 290 millimètres sur 197. 129 feuillets numérotés récemment; les feuillets 126 à 129 sont en blanc. Manquent les psaumes L-LIV, avant le folio 45, et, avant le folio 75, les psaumes C et CI, v. 1-11. Longues lignes, 28 à la page. Écrit d'une seule main.

Les feuillets 1 à 6 sont occupés par un calendrier où l'on voit, en or, les anniversaires de sainte Marguerite, de sainte Catherine et de saint Nicolas, la fête et la translation de saint Thomas de Canterbury. On y voit également les noms d'un grand nombre de saints anglo-saxons, ceux de saint Guillaume, archevêque d'York, † 1154, de saint Jean de Beverley, etc. Le Psautier (fol. 7 v°-111) est écrit, de même que les 12 cantiques qui le suivent, le latin au verso des pages, en noir, et le français en rouge, au recto, en regard. Il commence ainsi : « Benurez li ber qui ne alat el conseil des feluns... » Le texte se rapproche fort de celui du manuscrit Cottonien. La litanie, qui est copiée aux folios 123 v°, 125 v°, est uniquement en latin. On y trouve les noms d'un grand nombre de saints anglais et normands et de saint Louis; elle se termine par ces mots : «Archipresulem nostrum... conservare digneris..., episcopos et abbates nostros. Regi nostro et principibus... pacem donare digneris... Pretende super famulos tuos et super cunctas congregationes illis commissas spiritum gratie. Conscripti Lutetie A° Dom. MCC.» De la bibliothèque de Maximilien Ier. Petites initiales bleu et or; grandes initiales or et couleur. Le bas des pages est occupé, presque à chaque page, par des figures peintes avec soin et fort curieuses; ce sont tantôt des grotesques ou des scènes de chasse, tantôt des sujets bibliques : fol. 7 v°, David, en costume de pâtre, combat contre un lion; fol. 8, David joue de la harpe devant Saül; fol. 9 v°, création de l'homme, le Paradis, etc. Un grand nombre de blasons sont peints dans les initiales; on reconnaît, au folio 7 v°, les armes d'Angleterre, de France et d'Empire, et, au folio 8, celles de Castille, d'Aragon et de Navarre. Au folio 94, en tête du psaume CXIX, est représentée une reine à genoux; devant elle est un écu semé de France, derrière elle un écu avec les trois

léopards d'Angleterre. D'autre part, on remarque que la fête de Pâques est mise, dans le calendrier, au 27 mars. Cette date nous ramène à l'an 1323, et la reine pour laquelle ce beau Psautier a été écrit et décoré est certainement Isabelle de France, fille de Philippe le Bel, qui épousa en 1308 le roi Édouard II et mourut en 1357, après vingt-huit ans de captivité. Au reste l'écriture du manuscrit, qui n'est pas antérieure au XIVe siècle, et le nom de saint Louis nous rapprochent de l'époque de la reine Isabelle. On voit encore, aux folios 9, 12 et 22, les armes des Bohun, comtes de Hereford, des comtes de Clare, des comtes d'Arundel et des Beauchamp, comtes de Warwick, et probablement celles du prince de Galles, et, aux folios 7 et 8, les armes attribuées à saint Edmond et à saint Édouard le Confesseur.

Halm, p. 10. Renseignements dus à l'obligeance de M. W. Meyer. — Voir p. 14.

BIBLIOTHÈQUE DE LA REINE CHRISTINE, AU VATICAN.

N° 26. Deuxième volume de la Bible du XIIIe siècle.

Reliure rouge, dont le dos porte les armes de Pie IX. 390 millimètres sur 275. 395 feuillets numérotés récemment, plus un feuillet de garde, en tête, qui porte au recto un sommaire, écrit sans doute au XIVe siècle. Rubriques; titres courants; initiales et numéros rouges et bleus; réclames, cahiers numérotés. Écriture paraissant des années 1280 à 1320 environ.

Aux folios 1, 226 et 326, on a peint un écu vairé, à un chef de gueules.

En tête de chaque livre, une petite miniature. Au folio 1, une miniature à deux compartiments, dont l'un représente le jugement de Salomon. Vignettes. Au folio 226, on voit un bel arbre de Jessé, à cinq personnages. Les chevaliers portent le costume de la fin du XIIIe siècle (costume de mailles complet, capuchon et calotte en mailles bordée par un cercle de fer, cotte d'armes, genouillères en fer, selles à crochet). Ces miniatures semblent être de l'époque de Philippe le Bel ou environ.

Commencement : «*Les Paraboles Salemon*...» Fin : «...o touz vos. Amen. Ci fenist l'Apocalipse.

Icelui qui cest livre escrist
Au moins qu'il pot il i mesprist,
Car a bien fere est il usé,
Pour ceu y a lonc tens musé.
[Dieu veille qu'il y puisse plaire]
Ce sachiez a bon exemplaire.
. . . .
De garnement ou de monoie.

Et puis fera, sanz nulle mente,
L'autre partie a graindre entente.
De ceste chante il vyas
Hautement Deo gracias.»

Ces vers, dont deux sont effacés, ont été en partie complétés d'après le manuscrit *fr.* 6258. La description ci-dessus est due à M. E. Berger. — Voir p. 118 et suiv. et 212.

MUSÉE DE L'ERMITAGE, À SAINT-PÉTERSBOURG.

Théol. F., n° 1. Bible historiale.

Reliure du xve siècle, sur ais, en brocard à dessins rouges et jaunes. 450 millimètres sur 320. Deux volumes de 299 et 249 feuillets numérotés récemment. 3 colonnes de 48 lignes. Réclames, cahiers numérotés. Écriture du commencement du xive siècle.

Ancien n° 5.3.19. Provenant de Dubrowsky. On lit, à l'intérieur de la couverture, à la fin du volume II, les signatures de «Charles» et d'«Ysabeau d'Alebret» (fille d'Alain le Grand?), et sur la garde du volume II les noms de «Marie de Lebret» (dame de Juge), «Jehan d'Alebret» (roi de Navarre, † 1517), «Henry» (roi de Navarre, † 1555), «Jehentho», «Henry» (Henri IV), et, au verso, le nom de «Marguerite» (la femme de Henri IV). En tête des deux volumes, les armes d'Albret, écartelées de France.

41 belles miniatures, à fond couleur et or, dans le volume I, et 14 dans le volume II. Le frontispice représente, en une série de médaillons, la Trinité, la Cène, la Descente aux enfers, etc. Initiales historiées.

Commencement : «*Ci commence la Bible hystorians*... Pour ce que li deables...» Fin du volume I : «Ci fine le Psautier et la leitanie en franchois et ci apres viennent les Paraboles Salemon.» Vol. II : «Paraboles Salemon...» Fin : « .. o vous touz. Amen. Ci fenist l'Apocalypse. Amen.» Litanie parisienne en prose. Traces de Prologues.

Musée de l'Ermitage impérial, Notice, etc., Saint-Pétersbourg, 1860, in-8°, p. 35; *Bibl. Éc. des chartes*, 1864, p. 163 et suiv. (n° 6); G. Bertrand, *Rev. Soc. sav.*, 5e série, t. VI, p. 383. Communications obligeantes de M. Al. Wesselofsky et de MM. Luchaire et Flourac. — Voir p. 205 et 215.

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE DE ZURICH.

N° C 175. Nouveau Testament picard.

Reliure en basane. 105 millimètres sur 75. 307 feuillets, dont le dernier en blanc, numérotés récemment. Pages non réglées. Rubriques; initiales,

titres courants et numéros des chapitres bleu et rouge; points marqués en rouge; cahiers de 8 feuillets, numérotés en avant; le dernier cahier n'a que 4 feuillets. Petite écriture fine du xv[e] siècle. Exemplaire de poche.

Sur la première garde : «Testamentum hoc antiqua gallica lingua conscriptum cum celeberrimi D. Dallaei animadversionibus bibliothecae Tigurinorum civicae ex suo sacrum esse vult Joh. Baptista Ottius, diac. Lithopol. (Stein), ad d. 12 oct. 1690.» Nombreuses notes de la main de Daillé.

Commencement : «Lyvre de la generation Jhesus Xprist filx de David...» Fol. 56: «*Si ensieult le texte evangelicque de saint Marcq.* Chy commenche l'Euvangille de Jhesus Crist filg de Dieu...» L'Évangile de saint Luc commence, au folio 83, par ces mots : «Es jours de Herode, roy de Judée...» Fol. 125 : «Parolle estoit en commenchement, et parolle estoit envers Dieu, et Dieux estoit parolle. Che estoit en commenchement envers Dieu...» Fol. 152 : «Pol, serf de Jhesucrist, apellez Apostres...» Fol. 209 : «*Epistre de saint Pol aux Laodiciiens.* Pol, Apostre, non des hommes...» Fol. 236 : «*S'ensieult le Fait des Apostels Nostre Sire.* O tu, Theophille, je ay parlé premierement de toutes choses que Jhesus commencha a faire et a ensignier...» Fol. 273 : «*Se ensievent les petits Epitres qui sont dits canonicques et premiers de saint Jaqueme.* Jaquemes serfs de Dieu...» Fol. 289 : «*S'ensieult le Apocalipse de saint Jehan.* Apocalipsis est revelations de Jhesucrist...» On ne trouve pas dans l'Apocalypse les gloses qui se lisent dans le manuscrit d'Amiens. Fin de l'Apocalypse : «...avoecques vous. Amen. Finis.» Suit (fol. 305) : «*Interpretations.* Asye qui est interpretée eslevée...» Fol. 306 v° : «Je croi en Dieu...» Fin : «...et la vie eternelle.» Ce manuscrit contient le même texte que nous trouvons, beaucoup mieux copié, dans le manuscrit 29 d'Amiens. Peut-être le fragment de l'Arsenal (n° 2035) fait-il partie de la même version.

Lelong, p. 324. — Voir p. 265.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

U

V

W

Z

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 39. Une bulle d'Innocent III, datée du 9 décembre 1199 (Potthast, n° 893), donne les détails les plus précis sur l'enquête confiée aux abbés de Cîteaux, de Morimond et de la Crête, au sujet des traductions de la Bible en usage dans le diocèse de Metz.

Pages 64 et suiv. Le chapitre des *Psautiers glosés* doit être complété par l'étude des deux manuscrits de M. Lecaron de Troussures. (Voir p. 384.)

Page 119. Il faut ajouter à la liste des bons manuscrits de la Bible du XIIIe siècle le Nouveau Testament de *Christ Church*, à Oxford. (Voir p. 413.)

Même page, ligne 25, lisez : 1284.

Page 206, note. Au lieu de : *Barrois*, 36, lisez : *Appendix*, 36.

TABLE DES MATIÈRES.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CINQUIÈME PARTIE.

VERSIONS DU XIVe SIÈCLE.

CONCLUSION.

DE L'USAGE DE LA BIBLE FRANÇAISE AU MOYEN ÂGE.

APPENDICE.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS.

PARIS.

H. CHAMPION, LIBRAIRE,

QUAI MALAQUAIS, 15.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

La Bible au seizième siècle. Études sur les origines de la critique biblique. Paris, 1879, in-8°.

De Glossariis et Compendiis exegeticis quibusdam medii ævi. Paris, 1879, in-8°.